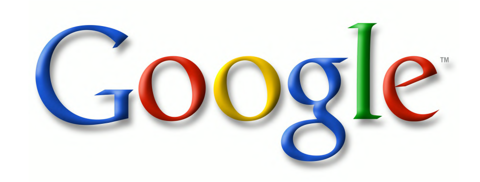
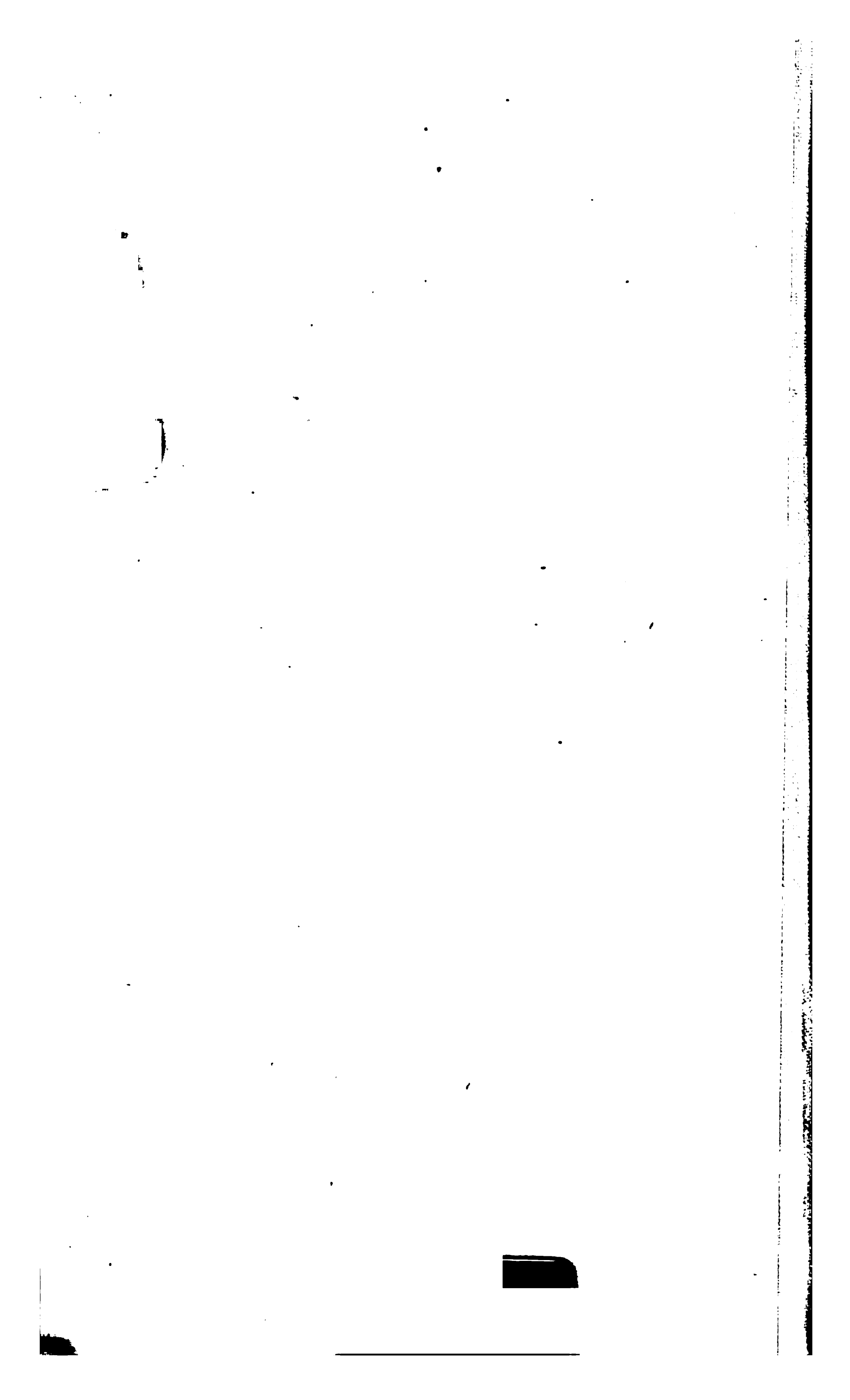




LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C[ie]

Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS

RECUEILLIES ET ANNOTÉES

PAR M. MONMERQUÉ

MEMBRE DE L'INSTITUT

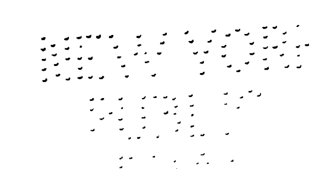
NOUVELLE ÉDITION

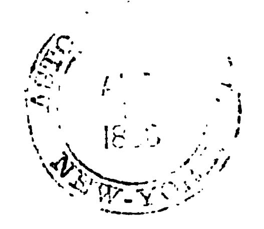
REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, LES COPIES LES PLUS AUTHENTIQUES
ET LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET AUGMENTÉE
de lettres inédites, d'une nouvelle notice, d'un lexique des mots
et locutions remarquables, de portraits, vues et fac-simile, etc.

TOME CINQUIÈME

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1863





LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

---

565. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1676

A Paris, mercredi 5e août.

Je veux commencer aujourd'hui par ma santé : je me porte très-bien, ma chère fille. J'ai vu le bonhomme de l'Orme à son retour de Maisons[1]; il m'a grondée de n'avoir pas été à Bourbon, mais c'est une radoterie, car il avoue que pour boire Vichy est aussi bon; mais c'est pour suer, dit-il, et j'ai sué jusqu'à l'excès : ainsi je n'ai pas changé d'avis sur le choix que j'ai fait. Il ne veut point des eaux l'automne, et voilà ce qui m'est bon. Il veut que je prenne de sa poudre au mois de septembre. Il dit qu'il n'y a rien à faire au petit, et que le temps lui fera

Lettre 565. — 1. Sans doute du beau château de Maisons-sur-Seine (aujourd'hui Maisons-Laffitte), que François Mansart bâtit pour René de Longueil, marquis de Maisons (le surintendant des finances et président à mortier, mort en 1677).

1676 un crâne tout comme aux autres. Bourdelot m'a dit la même chose, et que les os[2] se font les derniers. Il m'envoie promener, c'est-à-dire à Livry, de peur que l'habitude de faire de l'exercice dans cette saison ne me regonfle la rate, d'où viennent mes oppressions : il sera donc obéi. Je crois que vous devez être contente de la longueur de cet article. Il paroît que la Brinvilliers est morte, puisque j'ai tant de loisir.

Il reste Penautier[3]; son commis Belleguise est pris : on ne sait si c'est tant pis ou tant mieux[4]. Pour lui, on est si disposé à croire que tout est à son avantage, que je crois que nous le verrions pendre, que nous y entendrions encore quelque finesse. On a dit à la cour que c'est le Roi qui a fait prendre ce commis dans les faubourgs. On blâme la négligence du parlement; et quand on y a bien regardé, il se trouve que c'est à la diligence et à la libéralité du procureur général[5], à qui cette recherche a coûté plus de deux mille écus. Je fus hier une heure avec lui à causer agréablement : il cache sous sa gravité un esprit agréable et très-poli; M. de Harlay Bonneuil étoit avec moi : je n'ose vous dire à quel point je fus bien reçue; il me parla fort de vous et de M. de Grignan.

2. On lit *les os* dans les éditions de 1734 et de 1754, qui sont pour cette lettre nos sources les plus anciennes. Dans l'édition de 1818 *les* a été changé en *ces*, par une conjecture assez vraisemblable : les lettres *l* et *c* ne se distinguent pas toujours fort aisément l'une de l'autre dans l'écriture de Mme de Sévigné. — Sur Bourdelot, voyez tome II, p. 516, note 3, et tome IV, p. 262, note 17.

3. « Il reste à parler de Penautier. » (*Édition de* 1754.) — Voyez tome IV, p. 497, note 5.

4. C'est ainsi que la phrase est coupée dans l'édition de 1734; on lit dans celle de 1754 : « si c'est tant mieux ou tant pis pour lui; on est si disposé, etc. »

5. Achille de Harlay, depuis premier président. (*Note de Perrin.*) — Sur son cousin germain Harlay Bonneuil, nommé un peu plus bas, voyez tome II, p. 433, la fin de la note 2.

Cependant Aire est pris [6]. Mon fils me mande mille biens du comte de Vaux [7], qui s'est trouvé le premier partout, mais mille maux des ennemis [8], qui ont laissé prendre en une nuit la contrescarpe, le chemin couvert, passer le fossé plein d'eau, et prendre les dehors du plus bel ouvrage à corne, et ensuite se sont rendus [9] le dernier jour du mois, sans que personne ait combattu. Ils ont été tellement frappés de la frayeur que leur a donnée notre canon, que les nerfs du dos qui servent à se tourner, et ceux qui font remuer les jambes pour s'enfuir, n'ont pu être arrêtés par la volonté d'acquérir de la gloire; et voilà ce qui fait que nous prenons des villes [10]. C'est M. de Louvois qui en a tout l'honneur [11]; il a un plein pouvoir, et a fait avancer ou reculer les armées, comme il l'a trouvé à propos. Pendant que tout cela se passoit, il y avoit une illumination à Versailles, qui annonçoit la victoire : ce fut samedi. 1676

6. Voyez tome IV, p. 534, note 13.
7. Le fils aîné de Foucquet. Voyez tome IV, p. 505, note 2.
8. Au lieu de : « mais mille maux des ennemis, » on lit dans l'édition de 1754 : « mais il dénigre fort les assiégés. »
9. On lit dans l'édition de 1754 : « .... du plus bel ouvrage à corne qu'on puisse voir, et qui enfin se sont rendus ; » un peu après : « Ils ont été tellement épouvantés de notre canon ; » à la fin de la phrase suivante : « et fait avancer et reculer les armées, comme il le trouve à propos ; » deux lignes plus loin : « ce fut samedi, quoiqu'on eût dit le contraire ; » l'avant-dernière phrase du paragraphe se termine par : *auront promis*, au lieu de : *promettront*.
10. Voyez plus loin, p. 29, note 26.—Il est dit dans la relation déjà citée, de la *Gazette* du 11 août : « La vigilance sans relâche du maréchal de Humières.... la capacité avec laquelle les travaux étoient conduits par le sieur de Vauban, les entreprises et le succès des troupes, qui emportoient, dans une garde de vingt-quatre heures, des ouvrages qui sembloient pouvoir se défendre huit jours, obligèrent le marquis de Wargnies, qui commandoit dans Aire, à faire battre la chamade. »
11. « Le marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État, qui étoit présent au siége, est parti ce matin (5 août) pour retourner à la cour. » (*Gazette du 8 août.*)

1676 On peut faire les fêtes et les opéras : sûrement le bonheur du Roi, joint à la capacité de ceux qui ont l'honneur de le servir, remplira toujours ce qu'ils promettront. J'ai l'esprit fort en liberté présentement du côté de la guerre.

M. le cardinal de Retz vient de m'écrire, et me dit adieu pour Rome. Il partit dimanche 2e d'août ; il fait le chemin que nous fîmes une fois, où nous versâmes si bien ; il arrivera droit à Lyon, d'où ils prendront tous le chemin de Turin, parce que le Roi ne veut pas leur donner des galères. Ainsi vous n'aurez point le plaisir de le voir, comme je le croyois. Je suis en peine de sa santé : il étoit dans les remèdes ; mais il a fallu céder aux instantes prières du maître, qui lui écrivit de sa propre main. J'espère que le changement d'air, et la diversité des objets, lui fera plus de bien que la résidence et l'application, dans sa solitude.

Vous avez donc enfin M. de Grignan ; je souhaite que vous l'ayez traité comme un étranger : j'ai trouvé fort bon que vous en ayez raccourci votre lettre. Il est vrai qu'il fait des merveilles pour le service de Sa Majesté : je le dis, quand l'occasion s'en présente ; j'en cause souvent avec d'Hacqueville, qui a si bien remis le calme dans l'hôtel de Gramont, qu'on n'entend plus rien du tout ; mais c'est à son habileté qu'un tel silence est dû, car il est certain qu'il y a eu de quoi réjouir le public[12]. Ce que vous me répondez sur les folies que je vous mande vaut bien mieux que ce que je dis. Je ne trouve rien de plus plaisant que de ne pas dire un mot à M. de la Garde d'une chose à quoi vous pensez tous en même temps : mandez-moi donc quand il faudra écrire, et m'envoyez la lettre toute faite, je la copierai. J'embrasse M. de Grignan et je le remercie des bontés qu'il a eues pour le chevalier de Sévigné, qu'il a vu à Toulon ; c'est mon filleul ; il m'a écrit une lettre toute

12. Voyez la lettre du 17 juillet précédent, tome IV, p. 530 et 531.

transportée de reconnoissance. Quand M. de Grignan trouvera l'occasion d'écrire ou de parler pour lui, j'en serai ravie. Il s'ennuie fort d'être subalterne; j'ai ouï dire qu'il étoit brave garçon, et qu'il méritoit bien un vaisseau : si c'est l'avis de M. de Grignan, vous devez l'en faire souvenir. 1676

Au reste, M. de Coulanges s'en va bientôt à Lyon; il compte revenir avant la Toussaint, justement dans le temps que vous viendrez. Je vous conseille de prendre des mesures avec lui : il conduira gaiement votre barque, et vous serez trop aise de l'avoir.

Je trouve que le *pichon* est fort joli : vous lui faites un bien extrême de vous amuser à sa petite raison naissante; cette application à le cultiver lui vaudra beaucoup. Je vous prie de lui pardonner tout ce qu'il avouera naïvement, mais jamais une menterie. C'est une chose agréable que la mémoire. Vous me faites quelquefois trembler sur sa taille, et puis je trouve que ce n'est plus rien.

En lisant l'*Histoire des Vizirs*[13], je vous prie de ne pas

13. Voyez plus haut, tome IV, p. 449, note 10. — Mme de Grignan était peu avancée dans sa lecture. Le récit affreux dont parle Mme de Sévigné à la ligne suivante se trouve au livre Ier. Mahomet Coprogli, s'étant emparé des richesses des bassas (pachas) coupables de concussion, qu'il avait fait mourir, « fit dresser deux tables dans la salle par où passoit le Sultan pour aller au Divan. Sur l'une il fit arranger vingt des principales têtes qu'il avoit fait trancher, et qu'il couvrit d'une grande toilette de deuil; et sur l'autre il plaça en même ordre quantité de riches bourses, pleines de pièces d'or et de pierreries, qu'une autre toilette en broderie d'or et de perles couvroit aussi. Il attendit l'heure que le Sultan et la grande Sultane devoient venir au Divan, pour leur faire voir cet étrange spectacle. La grande Sultane voulut savoir d'abord à quel dessein on avoit fait ces préparatifs, et ce qui étoit caché sous ces toilettes. Alors le jeune prince, son fils, sans attendre la réponse, en leva une, et demeura tout effrayé. Il demanda ce que faisoient là ces têtes. « Seigneur, ré« pliqua Mahomet Coprogli en lui adressant la parole, elles vomis-

1676 demeurer à ces têtes coupées sur la table; ne quittez point le livre à cet endroit, allez jusqu'au fils[14]; et si vous trouvez un plus honnête homme parmi ceux qui sont baptisés, vous vous en prendrez à moi. Pour l'épître dédicatoire, j'avoue qu'elle devroit être à la femme[15].

Vous croyez, ma chère, que je suis gauche, et embarrassée de mes mains : point du tout, il n'y paroît point; cette légère incommodité n'est que pour moi, et ne paroît nullement aux autres. Ainsi, ma fille, je ressemble comme deux gouttes d'eau à votre *bellissima*, hormis que j'ai la taille bien mieux faite[16]. Vous êtes, en vérité, trop agréable et trop bonne d'être si occupée et si attentive à ma santé. Ne soyez point en peine de Livry : je m'y gouvernerai très-sagement, et reviendrai avant les brouillards, pourvu que ce soit pour vous attendre.

J'attends de Parère[17] cette petite affaire pour les lods

« sent le sang de tes sujets, qu'elles ont sucé, et que voilà dans ces « bourses, » continua-t-il en les découvrant. (*Histoire des Vizirs, etc., édition de* 1679, tome I, p. 77.)

14. Achmet Coprogli, mort en décembre 1676.

15. L'ouvrage est dédié au duc de Bouillon; mais comme les aventures qui y sont semées lui donnent beaucoup de ressemblance avec un roman, Mme de Sévigné trouvait qu'il aurait été plus naturel de le dédier à la duchesse de Bouillon, dans la famille de laquelle on ne haïssait pas les aventures. (*Note de l'édition de* 1818.) — L'auteur (le sieur de Chassepol) dit au duc de Bouillon, en parlant du livre qu'il lui dédie : « C'est proprement la vie d'un héros que vous avez vu vous-même le sabre à la main, et aux conquêtes duquel vous avez aidé à donner des bornes, dans cette fameuse victoire que nos braves François remportèrent sur le grand vizir auprès de la rivière du Raab (*juillet* 1664). »

16. Dans l'édition de 1754 : « bien mieux qu'auparavant; » à la ligne suivante, Perrin, pour corriger une petite négligence, a supprimé les mots : « et si attentive; » et terminé la phrase par : « si occupée de ma santé. »

17. Premier commis de M. de Pompone. (*Note de Perrin.*) Voyez ci-dessus, tome IV, p. 122, note 4.

de Briançon[18]; s'il faut dire que vous l'achetez, nous apprendrons à mentir de notre grand Diana[19]. 1676

Voici une petite histoire que vous pouvez croire comme si vous l'aviez entendue. Le Roi disoit un de ces matins : « En vérité, je crois que nous ne pourrons pas secourir Philisbourg; mais enfin je n'en serai pas moins roi de France. » M. de Montausier,

Qui pour le pape ne diroit
Une chose qu'il ne croiroit[20],

lui dit : « Il est vrai, Sire, vous seriez encore fort bien roi de France, quand on vous auroit repris Metz, Toul et Verdun, et la Comté, et plusieurs autres provinces dont vos prédécesseurs se sont bien passés. » Chacun se mit à serrer les lèvres; et le Roi dit de très-bonne grâce : « Je vous entends bien, Monsieur de Montausier : c'est-à-dire que vous croyez que mes affaires vont mal; mais je trouve très-bon ce que vous dites, car je sais quel cœur vous avez pour moi. » Cela est vrai, et je trouve que tous les deux firent parfaitement bien leur personnage.

Le Baron[21] se porte très-bien. Le chevalier de Nogent[22],

18. Voyez la lettre du 15 mai précédent, tome IV, p. 447, note 6.

19. C'étoit un clerc régulier de Palerme en Sicile, et le même dont il est souvent parlé dans les *Petites Lettres*, pour avoir favorisé dans ses écrits les opinions relâchées en fait de morale. (*Note de Perrin*, 1754.)

20. Citation de Voiture. Voyez tome III, p. 328. — Perrin dit en note dans sa seconde édition : « Personne n'ignore que M. de Montausier étoit l'homme de la cour le plus véridique. »

21. Charles de Sévigné.

22. Probablement Louis, qui, après la mort de ses deux aînés, devint marquis de Nogent, et mourut maréchal de camp et gouverneur de Sommières, le 24 janvier 1708. « C'étoit une manière de cheval de carrosse qui étoit de tout temps ami intime de Saint-Pouange et favori de M. de Louvois. Cela l'avoit fait aide de camp du Roi en toutes ses campagnes, et donné une sorte de considéra-

1676 qui est revenu apporter la nouvelle d'Aire[23], dit que le Baron a été partout, et qu'il étoit toujours à la tranchée, partout où il faisoit chaud, et où du moins il devoit faire de belles illuminations, si nos ennemis avoient du sang aux ongles[24]; il l'a nommé au Roi au nombre de ceux qui font paroître beaucoup de bonne volonté.

Mme de Coetquen n'ira que dans un mois trouver Madame sa mère à Lorges[25]. Monsieur le Duc est fort gai, il chasse; il va à Chantilly, à Liancourt; enfin ils sont tous ravis de pouvoir faire leurs vendanges. M. de Nevers n'a aucune inquiétude de sa femme[26], parce qu'elle est d'un air naïf et modeste qui ne fait aucune frayeur; il la regarde comme sa fille, et seroit le premier à la gronder si elle faisoit la moindre coquetterie : elle est grosse et bien languissante. Ma nièce de Coligny est accouchée d'un fils[27]; elle dit que ce lui sera une contenance que

tion.... Tout son mérite étoit son attachement à M. de Louvois. Il étoit frère de Nogent, tué au passage du Rhin, maître de la garderobe, beau-frère de M. de Lauzun, de Vaubrun, tué lieutenant général au combat d'Altenheim.... et de la princesse de Montauban. Leur père étoit capitaine de la porte, qui par son esprit s'étoit bien mis à la cour, et fort familièrement avec le cardinal Mazarin et la Reine mère. Leur nom étoit Bautru, de la plus légère bourgeoisie de Tours. » (Saint-Simon, tome VI, p. 178 et 179.)

23. « La nouvelle de la prise d'Aire. » (*Édition de* 1754.) — Perrin, dans cette même édition de 1754, supprime ce qui suit *d'Aire*, et continue ainsi : « l'a nommé au Roi comme un de ceux, etc. »

24. « On dit qu'un homme a du sang aux ongles, pour dire qu'il sait bien se défendre en toutes manières, soit en paroles, soit en actions, qu'il a de la force et du courage. » (*Dictionnaire de Furetière.*)

25. Voyez la lettre du 22 juillet précédent, à Mme de Grignan, tome IV, p. 536, note 23.

26. Voyez les notes 3 et 5 de la lettre 119, tome II, p. 22.

27. Marie (*François*) Roger, dit le comte de Langhac; il mourut à Avignon en 1746, ne laissant que des filles de son mariage avec Jeanne-Marie Palatine de Dio de Montpeyroux. (*Note de l'édition de* 1818.) — On lui donna successivement les noms de d'Andelot, de comte de Dalet, et enfin de comte de Langhac.

d'avoir à élever ce petit garçon. Pauline est donc la favorite de Monsieur le Comte, et notre sœur colette[28] ne respire que le saint habit. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse mille fois. 1676

---

566. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7e août.

Je m'en vais demain à Livry, ma très-chère, j'en ai besoin, ou du moins je le crois. Je ne vous en écrirai pas moins, et notre commerce n'en sera point du tout interrompu. J'ai vu des gens qui sont venus de la cour, et qui sont persuadés que la vision de Théobon est entièrement ridicule[1], et que jamais la souveraine puissance de *Quanto* n'a été si bien établie. Elle se sent au-dessus de toutes choses, et ne craint non plus ses petites morveuses de nièces[2] que si elles étoient charbonnées. Comme elle a bien de l'esprit, elle paroît entièrement délivrée de la crainte d'enfermer le loup dans la bergerie : sa beauté est extrême, et sa parure est comme sa beauté, et sa gaieté comme sa parure.

Le chevalier de Nogent a nommé le Baron au Roi, au nombre de trois ou quatre qui ont fait au delà de leur devoir, et en a parlé encore à mille gens. M. de Louvois est revenu ; il n'est embarrassé que des louanges, des

28. La fille aînée de M. de Grignan, de son premier mariage, avec Angélique-Clarice d'Angennes. — Voyez tome III, p. 371, note 8.

Lettre 566. — 1. Voyez la lettre du 31 juillet précédent, tome IV, p. 555 et 556.

2. Mme de Nevers et Mlle de Thianges, depuis duchesse de Sforce. (*Note de Perrin.*)

1676 lauriers et des approbations qu'on lui donne. Je crois que Vardes vous mènera le grand maître, qui s'en va recueillir une petite succession de quatre cent mille écus[3]. Vardes l'attendra au Saint-Esprit, et j'ai dans la tête qu'il le mènera à Grignan; peut-être aussi qu'ils n'y penseront pas. La *bonne* d'Heudicourt[4] a été dix jours dans *la gloire de Niquée*[5]; mais comme on ne lui avoit donné un logement que pour ce temps-là, elle est revenue, et on l'a trouvé très-bon. Le tempérament et le détachement de vos *pichons* règnent assez dans ce bon pays-là.

M. du Maine est un prodige d'esprit. Premièrement, aucun ton et aucune finesse ne lui manque. Il en veut, comme les autres, à M. de Montausier, pour badiner avec lui : c'est sur cela que je dis l'*iniqua corte*[6]. Il le vit l'autre jour passer sous ses fenêtres avec une petite baguette qu'il tenoit en l'air; il lui cria : « Monsieur de Montausier, toujours le bâton haut. » Mettez-y le ton et l'intelligence, et vous verrez qu'à six ans on n'a guère de ces manières-là : il en dit tous les jours mille de cette sorte. Il étoit, il y a quelques jours, sur le canal dans une gondole, où il soupoit, fort près de celle du Roi : on ne veut point qu'il l'appelle *mon papa;* il se mit à boire, et follement s'écria : « A la santé du Roi, mon père; » et puis se jeta, en mourant de rire,

3. Voyez la lettre du 31 juillet précédent, tome IV, p. 556. C'était la succession de l'évêque d'Alby, son grand-oncle. Le marquis de Vardes habitait alors Montpellier.

4. *Bonne*, par antiphrase, et peut-être par allusion au prénom de Mme d'Heudicourt : voyez tome II, p. 50, note 16.

5. Voyez la note 14 de la lettre du 29 juillet précédent, tome IV, p. 547.

6. Les mots : « pour badiner avec lui, » ne sont que dans les éditions de 1726; la suite, jusqu'à l'*iniqua corte* (« l'inique cour; » voyez tome IV, p. 548, note 17), ne s'y trouve pas.

sur Mme de Maintenon. Je ne sais pourquoi je vous dis ces deux choses-là : ce sont, je vous assure, les moindres[7]. 1676

Le Roi a donné à un fils de Monsieur le Grand la belle abbaye de Monsieur d'Alby, de vingt-cinq mille livres de rente[8].

Mon zèle m'a conduite à parler moi-même à M. Picon[9] de votre pension; il me dit que l'abbé de Grignan tenoit le fil de cette affaire, de sorte que je ne ferai plus que réveiller le bel abbé, sans me vanter d'avoir été sur ses brisées : c'est que je me défie toujours des allures des gens paresseux. Je ne la suis que pour moi[10]; j'aimerois qu'on fût de même. Il a interrompu ma lettre, ce bel abbé, et il m'a promis de faire si bien, que je ne puis douter que nous n'ayons notre pension. Écrivez-lui un mot sur ce sujet, afin de l'animer à faire des merveilles; il fera raccommoder nos lettres de marquisat[11] de la manière que je vous l'ai dit. Parère me promet tous les

7. Les éditions de 1726 ne donnent que la première de ces anecdotes, dans une lettre datée du 20 décembre 1676, et où se trouve en outre le dernier alinéa de cette lettre du 7 août. La phrase : « il en dit tous les jours mille de cette sorte » est suivie de points. Voyez plus bas, la dernière note de la lettre du 15 décembre 1676.

8. Notre-Dame des Chastelliers, dans le diocèse de Poitiers. — Ce fils du grand écuyer était François-Armand de Lorraine d'Armagnac, né en 1665, qui devint évêque de Bayeux le 5 novembre 1719, et mourut à Paris le 9 juin 1728.

9. Antoine-Hercule de Picon, seigneur et vicomte d'Andrezel, conseiller d'État en 1663, travaillait sous Colbert, dont il avait toute la confiance. Il mourut, en 1699, dans son château d'Andrezel, en Brie. Son fils Jean-Baptiste-Louis de Picon, vicomte d'Andrezel, a été ambassadeur à Constantinople; il y est mort en 1727. Il avait épousé en 1709 Françoise-Thérèse de Bassompierre.

10. C'est le texte de la première édition de Perrin (1734). Dans sa seconde (1754), il a ainsi corrigé la phrase : « Je ne suis paresseuse que pour moi. »

11. Voyez la lettre suivante (des 11 et 12 août), p. 13.

1676 jours l'expédition de ces lods et ventes; c'est un plaisant ami; il me bredouilla l'autre jour mille protestations; je croyois cette affaire faite, et je ne tiens encore rien.

J'ai vu ce que l'on mande au bel abbé sur cette réconciliation du père et du fils; cela est écrit fort plaisamment. Cette retraite dans le milieu de l'archevêché, et cette Thébaïde dans la rue Saint-Honoré, m'a extrêmement réjouie[12]. Les retraites ne réussissent pas toujours; il faut les faire sans les dire; mais on a promis au bel abbé de lui conter le sujet de cette belle réconciliation dont je suis si édifiée. Je vous prie, ma fille, que ce soit par vous que je l'apprenne.

On attend des nouvelles d'Allemagne avec trémeur[13]; il doit y avoir eu un grand combat. Je m'en vais cependant à Livry : qui m'aimera me suivra. Corbinelli m'a promis de me venir apprendre à voir jouer[14], comme je vous disois l'autre jour : cela me divertit.

Adieu, ma très-chèrement aimée : si j'avois autant de mérite sur toutes choses que j'en ai sur cela, il me faudroit adorer.

---

567. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Commencée à Paris le 11e, et finie à Livry mercredi 12e août[1].

Le vieux de l'Orme, Bourdelot et Vesou me défendent

12. « M'ont extrêmement réjouie. » (*Édition de* 1754.)
13. Vieux mot signifiant *crainte*, *tremblement*. Il se trouve dans le Dictionnaire de Nicot (1606), et y est traduit par les termes latins *tremor*, *timor*.
14. Voyez la lettre du 8 juillet précédent, tome IV, p. 522.
Lettre 567 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. La

Vichy pour cette année : ils ne trouvent pas que cette dose de chaleur, si près l'une de l'autre, fût une bonne et prudente conduite. Pour l'année qui vient, c'est une autre affaire, nous verrons; mais quoi que dise notre d'Hacqueville, on n'oseroit entreprendre ce voyage contre l'avis des mêmes médecins qui m'y avoient si bien envoyée : je n'ai nulle opiniâtreté, et je me laisse conduire avec une docilité que je n'avois pas avant que d'avoir été malade. Vous me trouverez, ma fille, en état de vous donner de la joie : ce qui me reste d'incommodité est si peu de chose que cela ne mérite ni votre attention, ni votre inquiétude. 1676

D'Hacqueville doit parler encore à M. de Pompone, et discourir à fond sur vos affaires : il vous en écrira, et vous enverra aussi l'expédition de vos lods et ventes, que Parère me promit hier très-positivement. Je vous écris ceci avant que d'aller à Livry, où je serai demain matin, et où j'achèverai cette lettre.

Je voudrois que vous vissiez de quelle façon vous m'avez écrit de la taille du *pichon*[2]; je suis fort aise que ce soit une exagération causée par votre crainte; à la fin, il se trouvera que c'est un fort joli petit garçon qui a bien de l'esprit; et voilà sur quoi vous me faites consulter les matrones. Rien en vérité n'est plus plaisant que ce que vous dites de la Si...[3]; quelle tête! ose-t-elle se montrer devant la vôtre? Ce que disent les dames de Grenoble est si plaisant et si juste, que je crois que c'est vous qui l'avez dit pour elles. Je trouve à cette folie tant

lettre est ainsi datée dans l'édition de 1754; dans celle de 1734, on lit en tête ici : *A Paris, lundi* 10 *août;* et plus loin, avant les mots : « On me mande de Paris, etc. » (p. 16) : *A Livry, mercredi* 12 *août*.

2. Dans l'édition de 1734 : « du petit marquis. »

3. S'agirait-il de Mme de Simiane? Voyez la lettre du 8 mai précédent, tome IV, p. 441.

1676 d'imagination, que je n'y reconnois point le style de la province.

On a donné Alby à Monsieur de Mende[4]; mais il y a douze mille francs de pension : trois mille au chevalier de Nogent, trois mille à Monsieur d'Agen notre ami[5], et six mille à Monsieur de Nevers, je ne vois pas bien pourquoi, si ce n'est pour une augmentation de violons dont il se divertit tous les soirs. Ah! que je suis aise que vous ayez achevé ces *Vizirs!* N'est-il pas vrai que vous aimez le dernier? Il faut avouer que cette petite histoire n'est point bien écrite du tout; mais les événements se laissent fort bien lire.

Il me semble que cette reine de Pologne[6] ne vient

4. Hyacinthe Serroni, évêque de Mende (*de* 1661 *à* 1676), fut le premier archevêque d'Alby (*jusqu'au 7 janvier* 1687). Il étoit religieux de l'ordre de Saint-Dominique lorsqu'il passa d'Italie en France avec Michel Mazarin, cardinal et archevêque d'Aix, lequel avoit été religieux et général de ce même ordre. (*Note de Perrin*, 1754.)

5. Claude Joly : voyez tome II, p. 53, note 4. — L'évêque de Nevers, de 1667 à 1705, fut Édouard Valot.

6. Voyez la lettre du 24 juillet précédent, tome IV, p. 541. — « La reine de Pologne ne fut pas à beaucoup près si Françoise que son mari. Transportée de se voir une couronne sur la tête, elle eut une passion ardente de la venir montrer en son pays, d'où elle était partie si petite particulière.... Il n'y avoit.... nul obstacle à ce voyage qui fut prétexté des eaux de Bourbon. Tout annoncé, tout préparé, elle fut avertie que la Reine ne lui donneroit pas la main, chose qu'il étoit étrange qu'elle pût ignorer. Marie de Gonzague, mariée à Paris par procureur en présence de toute la cour, ne l'avoit ni eue ni prétendue, et plus nouvellement le roi Casimir, qui a passé les dernières années de sa singulière vie en France. Les rois ne l'avoient pas anciennement chez les nôtres, et les électifs n'y ont songé en aucun temps. Le dépit en fut néanmoins aussi grand que si elle eût reçu un affront. Elle rompit son voyage, se lia avec la cour de Vienne et tous les ennemis de la France, eut grande part à la ligue d'Augsbourg contre elle, et mit tout son crédit qui étoit grand sur le Roi son mari, à lui faire épouser depuis tous les intérêts contraires à la France. » (Saint-Simon, tome VI, p. 71 et 72.)

plus tant : peut-être qu'elle attend le Grand Seigneur, 1676
ou le grand vizir que nous aimons tant[7].

La princesse d'Harcourt est accouchée à cinq mois d'un enfant mort depuis plus de six semaines : aussi a-t-elle pensé mourir; mais elle est mieux, et ce qui la guérira sans aucun doute, c'est qu'on l'a fait transporter à Clagny[8], crainte du bruit : Mme de Montespan en a des soins extrêmes ; Dieu sait si la reconnoissance sera tendre.

A Livry.

Je viens de recevoir votre lettre du 2e : vous avez été au Saint-Esprit, ma fille ; c'est pour être bien fatiguée : vous pouviez ne m'écrire que trois lignes, je l'eusse approuvé. C'eût été une plaisante chose que vous y eussiez trouvé le grand maître : je vois bien que vous croyez que je l'aurois trouvé encore plus plaisant que vous. Je verrai bientôt Gourville, et lui parlerai de Vénejan[9] : c'est une situation admirable; mais il ne faut pas le vendre à vil prix, comme on vend aujourd'hui toutes les terres. Le pauvre M. le Tellier a acheté Barbesieux[10], une des belles de France, au denier seize[11] : c'est en vérité une raillerie. Peut-être que M. le prince de Conti,

7. Achmet Coprogli. Voyez plus haut, p. 6, et tome IV, p. 449, note 10.
8. Voyez tome IV, p. 21, note 29.
9. Vieux château sur une hauteur qui domine le Rhône, près de la route du Pont-Saint-Esprit. C'était un marquisat appartenant au comte de Grignan (*Note de l'édition de* 1818.)
10. A trente-quatre kilomètres sud-ouest d'Angoulême. C'était une seigneurie de Saintonge, avec titre de marquisat ; les la Rochefoucaulds la possédèrent longtemps. Louvois donna à son troisième fils le titre de marquis de Barbesieux.
11. C'est-à-dire qu'on pouvait évaluer le revenu de la terre à six un quart pour cent du prix qui en avait été payé.

1676 ou son conseil, ne se prévaudroient point de cette mode, puisque vous ne la vendriez pas par décret[12]. Pour Caderousse[13], je n'imagine d'accommodement avec lui que de jouer sa part à trois dés[14] contre M. de Grignan. Ne faites point de façon de m'envoyer les commissions de la mariée[15] : vous ne sauriez trop me compter comme un des choux de votre jardin[16]. Je serai ravie de revenir ici[17] pour un si bon sujet. La d'Escars nous donnera un plat de son habileté avec beaucoup de joie. Mettez-nous donc en œuvre, et vous en serez contente[18].

On me mande de Paris que l'on n'a point encore de nouvelles d'Allemagne. L'inquiétude que l'on a sur ce combat, que l'on croit inévitable, ressemble à une violente colique dont l'accès dure depuis plus de douze jours. M. de Luxembourg[19] accable de courriers. Hélas!

12. Dans l'édition de 1754 : « puisque vous ne vendriez pas Vénejan par décret. »

13. Voyez la *Notice*, p. 102, et tome I, p. 493, note 5.

14. La locution *à trois dés* entrait dans plusieurs façons de parler proverbiales. Ainsi : « Je jetterois cela à trois dés, » pour marquer l'indifférence où on est du choix qu'on peut faire entre deux ou plusieurs choses; ou bien encore : « Cette question est si problématique, que je la voudrois décider à trois dés. » Voyez le *Dictionnaire de l'Académie de* 1694, et le *Dictionnaire universel de Furetière*.

15. La fiancée de la Garde. Voyez tome IV, p. 451, et plus loin la lettre du 28 octobre 1676.

16. On disait proverbialement : « Il en fait comme des choux de son jardin, » pour dire : « Il en dispose à sa fantaisie. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

17. « Je serai ravie d'aller un moment à Paris. » (*Édition de* 1754.)

18. L'édition de 1734 ajoute ici ces mots : « Je repars dans ce moment pour Livry, et je vous embrasse mille fois, ma très-chère enfant. » Ce qui suit, depuis : « On me mande de Paris, etc., » forme, dans cette édition de 1734, une lettre à part, qui, comme nous l'avons dit, est datée de Livry, 12 août.

19. On écrit à la *Gazette*, à la date du 8 août, que le duc de

ce pauvre M. de Turenne n'en envoyoit jamais; il gagnoit une bataille, et on l'apprenoit par la poste. Nos chanoines de Flandre[20] sont en parfaite santé, et notre bon ermite aussi[21], qui m'écrit du 11[e], de Lyon, où il est allé en cinq jours de son ermitage. Il attend ses confrères. Si on l'avoit laissé le maître de la route, il seroit arrivé, dit-il, en douze jours de Lyon à Rome. 1676

M. d'Hacqueville a fort causé avec M. de Pompone; il n'y a rien à faire pour votre marquisat, qu'à le vendre avec ce titre, qui rend toujours une terre plus considérable; et après, celui qui l'a achetée obtient aisément des lettres de chancellerie, qui le font marquis de *Mascarille*[22]. Leduc vous enverra aussi l'expédition de vos lods et ventes. L'abbé de Chavigny[23] n'est plus notre évêque de Rennes : il aime mieux l'espérance de Poitiers.

Luxembourg est « à la vue du camp de l'armée impériale, et qu'il cherche les moyens de l'attaquer; » et à la date du 14, qu'il est revenu au camp de Landau et marche du côté de Wissembourg, « n'ayant pu engager les ennemis à sortir de leurs postes, qui sont si avantageux par leur situation et par leurs retranchements, qu'il n'a pas été possible de les attaquer en aucune manière. »

20. Cette plaisanterie désigne Charles de Sévigné et le chevalier de Grignan. Voyez la lettre du 29 juillet précédent, tome IV, p. 550.

21. Le cardinal de Retz. — « Qui m'écrit du 11[e] » est le texte de notre ancienne copie; dans les deux éditions de Perrin on lit « du 17. » L'une et l'autre date est impossible. Nous avons vu plus haut, p. 4, que le Cardinal était parti de chez lui le 2 août, et nous voyons ici qu'il est arrivé à Lyon en 5 jours. Mme de Sévigné ne pouvait avoir le 12 août une lettre écrite soit le 11, soit le 17 (!). Faut-il supposer que le Cardinal lui avait écrit le jour même de son arrivée, et lire « le 7[e]? »

22. Voyez sur le titre de marquis la lettre de Mme de Sévigné à Bussy, du 20 décembre 1675, tome IV, p. 287.

23. Voyez la note 3 de la lettre du 9 février précédent, tome IV, p. 358.

1676 C'est celui de Dol qui vient à Rennes, et l'abbé de Beaumanoir à Dol[24].

Vous voulez que je vous parle de ma santé, ma très-chère enfant : elle est encore meilleure ici qu'à Paris; ce petit étouffement est disparu à la vue de l'horizon de notre petite terrasse; il n'y a point encore de serein; quand je sens le moindre froid, je me retire. On a fait une croisée sur le jardin dans le petit cabinet, qui en ôte tout l'air humide et malsain qui y étoit, et qui fait un agrément extrême; il n'y fait point chaud : car ce n'est que le soleil levant qui le visite une heure ou deux. Je suis seule, le bon abbé est à Paris. Je lis avec le père prieur[25], et je suis attachée à des mémoires d'un M. de Pontis[26], Provençal, qui est mort depuis six ans au

24. Ce fut l'abbé Jean-Baptiste de Beaumanoir Lavardin, cousin du marquis de Lavardin, qui fut nommé évêque de Rennes; il en occupa le siége jusqu'en 1711. Il était fils puîné de Claude de Beaumanoir, vicomte de Saint-Jean, et de Renée de la Chapelle, dame de Varennes, de la Troussière, etc. —L'évêque de Dol, Matthieu Thoreau, ne fut pas déplacé; il était à Dol depuis 1660 et y resta jusqu'à sa mort (janvier 1692).

25. Le P. Damaie, prieur de Livry: voyez les lettres des 15 et 18 septembre 1680.

26. Louis de Pontis, gentilhomme provençal, qui, après avoir passé cinquante-six ans dans les armées, au service de trois de nos rois, crut devoir se retirer en 1653, pour mener une vie cachée à Port-Royal des Champs, où il vécut dans la pratique de la pénitence et de la piété, et mourut le 14 juin 1670. Voyez le *Nécrologe de Port-Royal*, p. 236. (*Note de Perrin*, 1754.) — « Dans sa longue et vaillante carrière au régiment des gardes, il n'avait jamais pu, dit M. Sainte-Beuve (tome II, p. 287 et 288), se tirer du grade de lieutenant, où un malin guignon semblait le confiner. C'était le lieutenant expert et consommé; il lui sied même de n'avoir été que cela, comme à Lancelot de n'avoir été que sous-diacre. Un jour, déjà confiné à Port-Royal, tous les lieutenants de son ancien régiment le vinrent prendre pour arbitre, comme leur doyen, dans un différend qu'ils avaient avec les capitaines. Très-anciennement lié avec M. d'Andilly, il se retira près de lui vers 1652 ou 1653, et participa, mais plus rudement, à ses

Port-Royal, à plus de quatre-vingts ans, et qui conte sa vie et le temps de Louis XIII avec tant de vérité et de naïveté et de bon sens, que je ne puis m'en tirer. Monsieur le Prince l'a lu d'un bout à l'autre avec le même appétit. Ce livre a bien des approbateurs, et d'autres qui ne le peuvent souffrir : ou on l'aime, ou on le hait ; il n'y a point de milieu : je ne voudrois pas jurer que vous ne l'aimassiez[27]. 1676

La raison que vous ne comptez point, ma fille, pour retourner à Vichy[28], qui est de vous voir et de vous ramener, est justement celle qui me toucheroit, et qui me paroît uniquement bonne : aussi je n'y balancerois pas, si j'étois persuadée que cela fût nécessaire ; mais je crois mes lettres de change acceptées de trop bonne foi pour n'être pas acquittées fidèlement. Ainsi, ma très-belle, je vous attendrai avec toute la joie que vous pouvez vous imaginer d'une amitié comme celle que j'ai pour vous.

---

568. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 14e août.

Ma chère enfant, je me porte fort bien ici ; je suis plus persuadée de la grandeur du mal que j'ai eu, par

travaux de jardinage, de défrichement, et hors du vallon, sur la montagne. Il le surpassa même en âge et mourut à quatre-vingt-sept ans. » Sur ses *Mémoires*, rédigés par du Fossé, publiés en 1676, et dont Voltaire a contesté l'authenticité, en mettant même en doute l'existence de Pontis, voyez le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, à la suite du passage que nous venons de citer, tome II, p. 288.

27. Tel est le texte du manuscrit. Les deux éditions de Perrin donnent : « que vous l'aimassiez. »

28. « Pour me faire aller à Vichy. » (*Édition de* 1754.)

1676 la crainte que je sens d'y retomber, et par ma conduite à l'égard du serein, que par nulle autre chose; car vous vous souvenez bien que les belles soirées et le clair de lune me donnoient un souverain plaisir. Je vous remercie d'avoir pensé à moi dans ce beau temps. Il vint hier ici à midi Mmes de Villars, de Saint-Géran, d'Heudicourt, Mlle de Lestrange, *la petite âme* et la petite ambassadrice; il faisoit très-beau. Un léger soupçon avoit causé une légère prévoyance, qui composa un très-bon dîner. J'ai un fort bon cuisinier : vous m'en direz votre avis. Nous causâmes, nous mangeâmes, nous nous réjouîmes assez; nous parlâmes de vous avec plaisir. Elles me dirent qu'il n'y avoit point encore de nouvelles d'Allemagne : c'est brûler à petit feu, ce me semble, que de savourer ainsi dix ou douze jours une violente inquiétude; c'est tirer son jeu à petite prime[1]; et la marquise de la Trousse, qui revient de la Trousse, ouvrira son jeu tout d'un coup, et le verra bon ou mauvais, comme il sera; car ce qui y est y est; et l'inquiétude, non plus que les façons des tireurs de prime, ne fait rien à l'affaire. Cependant je crois que les amitiés les plus vives ne se veulent rien épargner; qu'en dites-vous?

Le Roi a donné à un M. du Plessis[2], grand vicaire de Notre-Dame, et fort homme de bien, l'évêché de Saintes. Sa Majesté dit tout haut : « J'ai donné ce matin un évêché à un homme que je n'ai jamais vu. » C'est le second; l'autre étoit l'abbé de Barrillon, évêque de Luçon[3].

LETTRE 568 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Il y avait deux sortes de jeu de prime, la grande et la petite, qui différaient l'une de l'autre par le nombre de points dont elles se composaient.

2. Guillaume du Plessis de Gesté de la Brunetière, né en 1630, mort le 2 mai 1702.

3. De 1672 au 7 mai 1699. Il était frère de l'ambassadeur et de

La belle Madame[4] commence un peu à se lasser de cette exposition[5] publique; elle a été deux ou trois jours à n'avoir pas la force de s'habiller. Le Roi ne laisse pas de jouer; mais le jeu n'est pas si long. Si ce changement de théâtre finit[6], c'est qu'il étoit trop agréable pour être de longue durée. Elle[7] affecte fort de n'avoir point d'heures particulières; tout le monde est persuadé que la bonne politique veut qu'elle n'en ait point, et que si elle en avoit, elle n'en auroit plus. Je verrai bientôt Gourville, et peut-être à Fresnes : c'est le moyen de savoir tout à la fois. La Villars s'en va en Savoie jouer un assez joli rôle; elle a un carrosse magnifique, une belle housse de velours rouge, et tout le reste. Un de ses plaisirs, dit-elle, c'est qu'elle n'aimera personne en ce pays-là : voilà un triste plaisir. Celui de la d'Heudicourt, qui s'en va chez elle pour quelques semaines, n'est pas plus gai. Les plaisirs de ce bon pays[8] que vous savez, c'est de combler de joie, de faire tourner la tête, et puis de ne plus connoître les gens; mais surtout c'est de se passer parfaitement de toutes choses. Ce détachement[9] en mériteroit un 1676

Barrillon de Morangis. « C'étoit, dit Saint-Simon (tome II, p. 274), un homme qui ne sortoit presque jamais de son diocèse, où il menoit une vie tout à fait apostolique. Il étoit fort estimé et dans la première considération dans le monde et parmi ses confrères, ami intime de Monsieur de la Trappe.... Il vint trop tard à Paris se faire tailler, et en mourut de la manière la plus sainte, la plus édifiante, et qui répondit le mieux à toute sa vie. »

4. Mme de Montespan.

5. On lit ici dans le manuscrit *exception*, au lieu de *exposition*.

6. L'édition de 1734 porte, au lieu de *finit*, qui est dans le manuscrit : « ne dure pas, » et celle de 1754 : « ne dure. »

7. Dans cette phrase, les deux éditions de Perrin donnent partout *on*, au lieu d'*elle*.

8. Dans l'édition de 1734 : « le plaisir de ce bon pays; » dans celle de 1754 : « la manière de ce bon pays. »

9. Voyez la lettre du 7 août précédent, p. 10.

1676 pareil des pauvres mortels ; mais il y a de la glu jusqu'à leurs regards.

Adieu, belle et charmante ; je ne suis plus si causante qu'à Paris ; j'en suis fâchée pour vous, ma fille, puisque vous vous divertissez de mes peintures.

---

569. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 19e août.

Je vous gronde, ma fille, de vous être baignée dans cette petite rivière, qui n'est point une rivière, et qui prend ce grand nom comme bien des gens prennent le nom des grandes maisons ; mais on ne trompe personne : tout le monde se connoît ; et il vient un M. le Laboureur[1], qui découvre son origine, et que son vrai nom, c'est *la Fontaine*, non pas celle de Vaucluse, d'Aréthuse, ou de Jouvence, mais une petite fontaine sans nom et sans renom ; et voilà où vous vous êtes baignée. Je meurs de peur que vous n'en ayez un rhumatisme ou un gros rhume ; et j'aurai cette crainte jusqu'à ce que je sache comme vous vous portez. Bon Dieu ! si j'en avois fait autant, quelle vie vous me feriez !

Au reste, vous savez déjà comme cette montagne d'Allemagne est accouchée d'une souris sans mal ni douleur. Un de nos amis[2], que vous aimez à proportion des soins qu'il a de moi, me mande qu'il ne sait comment ménager

Lettre 569. — 1. C'est-à-dire un habile généalogiste. Le savant historien et explorateur d'archives, Jean le Laboureur, l'un des écrivains qui ont le plus contribué à éclaircir l'histoire de France, était né à Montmorency en 1625 et mort à Paris dans le courant de juin 1675.

2. Sans doute Charles de Sévigné.

mon esprit ni le vôtre en cette rencontre; qu'il s'est trouvé un diable de bois, inconnu sur la carte[3], qui nous a tenus en bride de telle sorte que, ne pouvant nous ranger en bataille qu'à la vue des ennemis, nous avons été obligés de nous retirer le 10[e], et d'abandonner Philisbourg à la brutalité des Allemands. Jamais M. de Turenne n'eût prévu ce bois; ainsi l'on doit se consoler de sa perte[4]. On craint aussi celle de Maestricht[5], parce que l'armée de nos frères[6] n'est pas en état de le secourir. Ce seroit encore un chagrin si l'on chassoit les Suédois de la Poméranie. Le Chevalier me mande que le 1676

3. Il est longuement parlé de ce bois dans un article de la *Gazette* du 22 août : « Le lendemain (7 août), le duc de Luxembourg marcha, dans la plus belle disposition du monde, pour aller camper à une portée de canon du camp des Impériaux, afin de pouvoirre connoître ce qu'il auroit à faire pour attaquer les ennemis. Leur poste étoit si bien retranché qu'il n'y trouva aucune apparence d'exécuter ce dessein sans risquer l'armée. (*Suit une description détaillée de la position avantageuse des ennemis.*) Néanmoins ces avantages, quelque considérables qu'ils fussent, ne nous auroient point détournés d'attaquer les ennemis, sans un bois qui étoit à la portée du mousquet de ces retranchements; lequel, sortant du Rhin, passe devant Spire et est si épais partout qu'il n'y a aucun endroit à faire passer une armée. Tous ceux qui avoient été dans ce pays, qui avoient commandé dans Philisbourg, et campé au même lieu où sont à présent les Impériaux, avoient assuré le duc de Luxembourg qu'on passoit partout ce bois en marche d'escadrons. Cependant l'ayant visité depuis le 8 jusqu'au 11[e], avec la plupart des officiers généraux, il ne se trouva pas un endroit par où il pût passer quatre hommes de front.... Nous croyons partir bientôt d'ici, pour nous poster en un lieu où nous trouverons plus de fourrages qu'en celui-ci. »

4. « Ainsi l'on doit se consoler de plus en plus de sa perte. » (*Édition de* 1754.)

5. Cette crainte n'était pas fondée. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Maestricht le 27 août.

6. C'est-à-dire l'armée où se trouvaient Charles de Sévigné et le chevalier de Grignan. On a vu déjà plusieurs fois *l'armée de mon fils*; mais ne faut-il pas lire ici *l'armée de vos frères?*

1676 Baron a fait le fou à Aire : il s'est établi dans la tranchée et sur la contrescarpe, comme s'il eût été chez lui. Il s'étoit mis dans la tête d'avoir le régiment de Rambures, qui fut donné à l'instant au marquis de Feuquières[7]; et dans cette pensée il répétoit comme il faut faire dans l'infanterie.

Vous me parlez de Mme d'Heudicourt[8], et vous voulez un raccommodement en forme; il n'y en a point. Le temps efface; on la revoit; elle a une facilité et des manières qui ont plu; elle est faite à ce badinage; elle ne frappe point l'imagination de rien de nouveau; elle est indifférente, on n'a plus besoin d'elle; mais elle a pardessus les autres qu'on y est accoutumé : la voilà donc dans cette calèche; et puis on a besoin de son logement, elle s'en va; il manque un degré de chaleur pour en chercher un autre : ce sera pour une autre fois. Voilà le sable sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante à quoi l'on s'attache.

Monsieur l'Archevêque[9] nous écrit mille merveilles de vous, et des soins et des complaisances que vous avez pour lui. Je ne puis vous dire combien je vous loue d'un procédé si honnête et si plein de justice. Il y a des sortes de devoirs dont je ne puis souffrir qu'on se dispense : nulle raison ne me fait excuser une si grossière ingratitude[10].

7. Voyez sur le marquis de Feuquières, tome IV, p. 44, note 1, et sur le marquis de Rambures, qui venait d'être tué, même tome, p. 549, note 21. — « Sa Majesté, dit la *Gazette* du 14 août, a donné au marquis de Feuquières le régiment de Rambures, et le régiment royal de la marine dont il étoit colonel au marquis de Nangis. »

8. Elle était brouillée avec Mme de Maintenon. Voyez les lettres du 6 et du 9 février 1671, particulièrement tome II, p. 54, note 9.

9. L'archevêque d'Arles.

10. Dans l'édition de 1734 cette phrase est ici omise, et à la fin de la suivante, au lieu des mots *si vous avez le malheur*, etc., on lit ceux-ci : « j'en reviens toujours à dire qu'il y a des sortes de devoirs

C'est ce bon patriarche qui maintient encore l'ordre, et la règle, et le calcul dans votre maison; et si vous avez le malheur de le perdre, ce sera le dernier accablement pour vos affaires. 1676

Ceux qui ont parié que notre cardinal iroit à Rome, ont gagné assurément. Il a été à Lyon deux jours plus tôt que les autres : je suis comme vous, je suis persuadée qu'il le falloit ainsi, puisqu'il l'a fait. La difficulté, c'est de faire passer cette opinion dans la tête de tout le monde. Je dis la même chose pour le mariage de M. de la Garde. C'est une chose très-plaisante que d'entendre la marquise d'Uxelles[11] parler froidement là-dessus, comme d'un ami qui l'a trompée, et qui lui a fait un mauvais tour.

Je vous loue fort, ma fille, de vous être remise à vous baigner sagement dans votre chambre. Si vous trouvez quelquefois des discours hors de leur place dans mes lettres, c'est que je reçois une des vôtres le samedi; la fantaisie me prend d'y faire réponse; et puis le mercredi matin j'en reçois encore une, et je reprends sur des chapitres que j'ai déjà commencés; cela peut me faire paroître un peu impertinente : en voilà la raison. Il y a plus de dix jours que j'ai fait réponse à ce que vous me dites d'Alby; Monsieur de Mende[12] l'a eu, chargé de pensions.

On me mande que la belle Madame a reparu dans le bel

dont on ne peut se dispenser sans une grossièreté pleine d'ingratitude. »

11. Marie de Bailleul, mère de feu M. le maréchal d'Uxelles, étoit amie de M. de la Garde, au point d'entretenir avec lui un commerce de lettres suivi durant plusieurs années, quoiqu'il ne roulât absolument que sur les nouvelles de la cour et de la ville. (*Note de Perrin*, 1754.)

12. Voyez plus haut, p. 14, la lettre du 11 août précédent et la note 4, de cette lettre.

1676 appartement comme à l'ordinaire, et que ce qui avoit causé son chagrin étoit une légère inquiétude de son *ami* et de Mme de S***[13]. Si cela est, on verra bientôt cette dernière sécher sur le pied; car on ne pardonne pas seulement d'avoir plu.

Pour ma santé, elle est très-bonne; il n'est plus question de rien : je suis persuadée que le rhumatisme a tout fini. Je ne m'expose plus au serein; ou je suis dans une chambre, ou je monte en carrosse pour gagner les hauteurs. Le clair de lune est une étrange tentation, mais je n'y succombe guère. Enfin soyez en repos; et pour mes mains et mes genoux, je consulterai la pommade, et prendrai de la poudre de mon bonhomme après la canicule. En vérité je vous laisse le soin de me gouverner, et je crois que vous ferez mieux que tous les docteurs.

M. Charrier[14] m'a mandé que le cardinal de Retz étoit parti deux jours avant ses camarades. On ne me parle point sur ce sujet, je suis trop marquée, et je vois que l'on me fait l'honneur de me traiter comme *les d'Hacqueville;* mais je démêle bien ce qu'on auroit envie de dire. Je suis fâchée que votre cardinal[15] ne prenne pas le chemin des autres. Pour moi j'ai dans la tête que le nôtre fera quelque chose d'extraordinaire à quoi l'on ne s'attend point, ou de rendre son chapeau dans cette conjoncture, ou de prendre un style tout particulier, ou qu'il sera pape : ce dernier est un peu difficile; mais

13. Dans l'édition de 1818, cette initiale, qui se lit dans la seconde édition de Perrin (il n'y a que trois étoiles dans la première), a été remplacée par le nom entier : *Soubise*. Voyez tome II, p. 146, note 10.

14. M. Charrier, de Lyon, père de l'abbé Charrier dont il sera question dans la lettre de Mme de Sévigné du 1er septembre 1680.

15. Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix. (*Note de Perrin.*) — L'*Histoire des Conclaves* (tome II, p. 4) le nomme parmi les cardinaux français qui prirent part à l'élection d'Innocent XI.

enfin il me semble que cela ne sera point tout uni; et même ces pensées-là ne sont bonnes qu'entre nous, car si l'on se trompoit, ce seroit encore une belle chose. Il m'a fait l'honneur de m'écrire deux lignes dè Lyon. On peut être avec justice fort en peine de sa santé : c'est un miracle si ces chaleurs, cette précipitation et ce conclave ne lui font beaucoup de mal. 1676

J'étois avant-hier au soir dans cette avenue; je vis venir un carrosse à six chevaux : c'étoit la bonne maréchale d'Estrées, le *Chanoine*[16], la marquise de Senneterre, que l'abbé de la Victoire appelle *la Mitte*, et le gros abbé de Pontcarré. On causa fort, on se promena, on mangea, et cette compagnie s'en alla au clair de mon ancienne amie. Mme de Coulanges se baigne; Corbinelli a mal aux yeux; Mme de la Fayette ne va point en carrosse; mais je reçois vos lettres et je vous écris, je lis, je me promène, je vous espère; gardez-vous bien de me plaindre. Il me paroît que l'abbé de la Vergne a bien du zèle pour votre conversion[17]; je la crois un peu loin, si elle tient à celle de Mme de Schomberg[18]. Il est vrai que son mérite s'est fort humanisé; elle en a toujours eu beaucoup pour ceux qui la connoissoient; mais cette lumière, qui étoit sous le boisseau, éclaire présentement tout le monde : elle n'est pas la seule à qui le changement de condition a fait ce miracle. Nous faisions la guerre au bonhomme d'Andilly qu'il avoit plus d'envie de sauver une âme qui étoit dans un beau corps qu'une autre. Je dis la même chose de l'abbé de la Vergne; on dit ici des biens admirables de son mérite : je vous trouve fort heureuse de l'avoir. Quitte-t-il la Provence? doit-il y

16. Mme de Longueval.
17. Voyez tome IV, p. 277, note 8.
18. Elle était protestante, ainsi que son mari. Voyez *Madame de Sablé*, par M. Cousin, p. 434 et 435.

1676 retourner? Votre vision est fort plaisante sur la tourterelle Sablière[19] :

Elle apprit au ramier le chemin de son cœur.

Elle acheta le lit du défunt; vous savez bien pourquoi.

L'amie[20] de Mme de Coulanges est toujours dans une haute faveur. Si notre petite amie[21] est attachée à ce bon pays-là, c'est par l'agrément passager qu'elle y reçoit; car elle n'est pas la dupe de la tendresse et de l'amitié solide qu'on y dépense. Je ne sais rien de Mme de Monaco. Tout est caché à l'hôtel de Gramont sous l'impénétrable discrétion de d'Hacqueville; et tout est comme il étoit à l'hôtel de Grancey, hormis que le prince[22] est d'une maigreur et d'une langueur qui sent la Brinvilliers. L'abbé de Grignan vous doit instruire du Penautier : il y a bien des choses qui m'échappent ici. M. de Coulanges partira pour Lyon avec Mme de Villars. Il me paroît que quand il sera là, il vous doit obéir : assurez-vous au moins de sa conduite; vous ne sauriez avoir un plus joli pilote. Le bon abbé vous aime fort, il boit très-souvent à votre santé; et quand le vin est bon, il s'étend sur vos louanges, et trouve que je ne vous aime pas assez. Adieu, ma très-chère; je n'attends point ce reproche devant Dieu.

Mes maîtres de philosophie[23] m'ont un peu abandonnée. La Mousse est allé en Poitou avec Mme de Sanzei[24]. Le père prieur[25] voudroit bien s'instruire aussi : c'est

19. Voyez tome II, p. 95, note 6.
20. Mme de Maintenon. (*Note de Perrin.*)
21. Mme de Coulanges. (*Note du même.*)
22. Le chevalier de Lorraine. Voyez la lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, du 22 juillet précédent, tome IV, p. 536.
23. MM. de la Mousse et Corbinelli. (*Note de Perrin.*)
24. Elle étoit sœur de M. de Coulanges. (*Note du même.*)
25. Le P. Damaie, prieur de Livry. Voyez plus haut, p. 18, note 25.

dommage de ne pas cultiver ses bons desirs. Nous lisons tristement ensemble le petit livre des *Passions*[26], et nous voyons comme les nerfs du dos de M. de Luxembourg ont été bien disposés pour la retraite. Mais savez-vous que tout d'un coup on a cessé de parler d'Allemagne à Versailles, et que les gens qui en demandoient bonnement des nouvelles pour soulager leur inquiétude, on leur répondit un beau matin : « Et pourquoi des nouvelles d'Allemagne? il n'y a point de courrier, il n'en viendra point, on n'en attend point; à quel propos demander des nouvelles d'Allemagne? » Et voilà qui fut fini. 1676

Je vous embrasse mille fois, mon enfant, d'un cœur que vous connoissez, et que vous avez raison d'aimer un peu.

---

570. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 21e août.

Je suis venue ici ce matin pour les commissions de M. de la Garde. Je suis descendue chez la bonne d'Escars, que j'ai trouvée avec une grosse bile qui lui donne une petite fièvre, et toute pleine de bonne volonté; elle avoit autour d'elle Mme le Moine, et tous les équipages de point de France et de point d'Espagne, les plus beaux et les mieux choisis du monde. Je suis allée dîner chez

26. *Les Passions de l'âme*, par Descartes. On lit dans ce traité que la passion de la peur « rend les nerfs du cerveau tellement disposés en quelques hommes, que les esprits.... vont se rendre dans les nerfs qui servent à tourner le dos et remuer les jambes pour s'enfuir. » (*Édition de* 1650.) — Perrin, dans sa première édition (1734), avait omis la fin de cette phrase : « et nous voyons, etc. »

1676 J'aime le bel abbé de l'attention qu'il paroît avoir pour vos affaires, et du soin qu'il a de me chercher pour en discourir avec moi, qui ne suis pas si sotte sur cela, à cause de l'intérêt que j'y prends, que sur toutes les autres choses du monde. Nous passâmes une fort jolie soirée à Livry; et aujourd'hui nous avons conclu avec le grand d'Hacqueville que tous nos raisonnements sont inutiles pour cette fois, mais qu'il ne faut pas perdre une occasion de demander. Mme de Vins m'a priée de ne m'en point retourner demain, et de me trouver entre cinq et six chez Mme de Villars, où elle sera. Nous pourrons voir le soir M. de Pompone, qui reviendra de Pompone, où Mme de Vins n'est pas allée, à cause d'un procès, et toujours procès, qui sera jugé demain. Je suis tentée de sa proposition, de sorte que j'ai la mine de ne m'en aller que dimanche à la messe à Livry.

On dit que l'on sent la chair fraîche dans le pays de *Quanto*. On ne sait pas bien droitement où c'est; on a nommé la dame que je vous ai nommée : mais comme on est fin en ce pays, peut-être que ce n'est pas là. Enfin il est certain que le cavalier est gai et réveillé, et la demoiselle triste, embarrassée, et quelquefois larmoyante. Je vous dirai la suite, si je le puis.

Mme de Maintenon est allée à Maintenon pour trois semaines. Le Roi lui a envoyé le Nôtre pour ajuster cette belle et laide terre. Je n'ai point encore vu la belle Coulanges ni Corbinelli. L'armée de M. de Schomberg s'en va au secours de Maestricht[8] : mais on ne croit point du

8. Le 21 août, c'est-à-dire à la date de cette lettre, le maréchal de Schomberg campa près de Binch, où il fut joint par les troupes du maréchal d'Humières et par un détachement de cavalerie du maréchal de Créquy. Le 25 il se trouva assez près de Maestricht pour détacher le duc de Villeroy et le comte de Montal, à la tête de quatre mille chevaux, avec ordre de s'approcher des lignes des ennemis,

tout que les ennemis l'attendent, soit par avoir pris la place, soit par avoir levé le siége; ils ne sont pas assez forts. Adieu, très-aimable et très-aimée. 1676

571. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 26e août.

Je crois que vous voyez bien que je fais réponse le mercredi à vos deux lettres; et le vendredi[1], je vis aux dépens du public, et sur mon propre fonds, qui compose quelquefois une assez mauvaise lettre. J'attends votre dernière, et en attendant je m'en vais ballotter[2] sur celle que j'ai déjà reçue, et sur ce que j'ai fait depuis trois ou quatre jours. Je vous écrivis vendredi de chez Gautier[3], où j'avois l'abbé de Grignan à mes côtés[4]; j'y avois trouvé Mme de Vins et d'Hacqueville, qui me prièrent d'aller le lendemain chez Mme de Villars, où ils se trouveroient: je demeurai donc à Paris, pour l'amour d'eux; nous y passâmes deux heures fort agréablement[5]. De chez Gautier nous avons été chez Mme de la Fayette[6],

qui levèrent le siége le 27. Voyez la note 14 de la lettre suivante, p. 35.

Lettre 571. — 1. « Pour le vendredi. » (*Édition de* 1754.)

2. « J'attends la vôtre dernière, et cependant je vais ballotter.... » (*Ibidem.*)

3. Voyez tome III, p. 76, note 15.

4. « Je vous écrivis vendredi, ayant l'abbé de Grignan à mes côtés. Je vous mandai que Mme de Vins et d'Hacqueville m'avoient priée d'aller.... » (*Édition de* 1754.)

5. Dans son édition de 1754, Perrin, sans doute pour plus de clarté, a ainsi transposé les deux derniers membres de phrase: « nous y passâmes deux heures, etc...; je demeurai donc à Paris, etc. »

6. « J'avois été auparavant chez Mme de la Fayette. » (*Édition de* 1754.)

1676 car il faut tout dire : la Saint-Géran nous montra une fort jolie lettre que vous et M. de Grignan lui aviez écrite; nous admirâmes le bon esprit de votre ménage[7]. Je repassai chez Mlle de Méri, et le dimanche matin je revins ici, après avoir vu les deux soirs Mme de Coulanges et Corbinelli. Cette belle se baigne; elle dit qu'elle viendra bientôt : ce sera quand il lui plaira. Vous me connoissez sur la joie que j'ai de ne mettre sur mon compte aucune complaisance : j'aime à n'être comptée pour rien, et c'est une joie qui ne peut jamais manquer, pour peu que l'on vive longtemps. Corbinelli veut venir, si je le veux; mais je ne le veux jamais. Cependant la bonne marquise d'Uxelles, que j'aime il y a bien des années, m'avoit priée de ne point manquer de revenir pour un dîner qu'elle donnoit à M. de la Rochefoucauld, M. et Mme de Coulanges, Mme de la Fayette, et d'autres. Je crus voir dans son ton tout ce qui mérite que l'on prenne cette peine. Il se trouve que ce fut lundi[8]; de sorte qu'étant revenue le dimanche, je retournai le lundi matin d'ici chez la marquise. Elle étoit chez Longueil[9], son voisin, où elle donnoit son dîner. Sa maison est très-jolie, ses officiers admirables, et nous approuvâmes fort ce changement. La compagnie y arriva, qui m'y trouva[10] toute établie, grondant de ce qu'on venoit si tard. Au lieu de M. et Mme de Coulanges, qui ne purent venir, il y eut Briole, l'abbé de Quinçay[11], Mlle de la Rochefou-

7. Ce membre de phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1734.
8. « Il se trouva que c'étoit lundi. » (*Édition de* 1754.)
9. Voyez tome III, p. 202, note 7. L'édition de 1754 porte : « C'étoit chez Longueil, son voisin, qu'elle donnoit son dîner. La maison de Longueil, etc. »
10. « Et m'y trouva. » (*Édition de* 1754.)
11. Sans doute celui dont il est question dans la lettre du 3 avril 1686 : voyez cette lettre.

cauld[12]. Le repas et la conversation, tout fut digne de louanges ; on en sortit tard. Je revins chez la d'Escars admirer encore la beauté de notre linge et de nos étoffes ; tout sera à merveilles[13]. Je repassai chez Mme de Coulanges ; on me gronda de m'en revenir. On me veut retenir sans savoir pourquoi, et je suis revenue le mardi matin, qui étoit hier. Je me promène dans le jardin, avant qu'à Paris on ait pensé à moi. 1676

Les inquiétudes d'Allemagne sont passées en Flandre. L'armée de M. de Schomberg marche : elle sera le 29e en état de secourir Maestricht[14]. Mais ce qui nous afflige comme bonnes Françoises, c'est ce qui nous console comme intéressées : ils ont beau se presser, on est persuadé qu'ils arriveront trop tard[15]. Calvo n'a pas de quoi relever la garde ; les ennemis feront un dernier effort, et d'autant plus qu'on tient pour assuré que Villa-Hermosa[16] est entré dans les lignes, et donnera un dernier assaut avec le prince d'Orange[17] : voilà l'espérance

12. Nous avons déjà dit que la Rochefoucauld avait trois filles, qui moururent toutes trois au commencement du dix-huitième siècle, et dont aucune ne fut mariée.

13. Ce membre de phrase manque dans l'édition de 1734. *A merveilles* (au pluriel) est l'orthographe de l'édition de 1754, comme aussi celle du *Dictionnaire de l'Académie de* 1694.

14. Le 26 août le maréchal de Schomberg arrivait aux environs de Tongres, et, après un assaut désespéré, le prince d'Orange leva le siége le lendemain. Toute sa grosse artillerie fut prise dans sa retraite. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 246 et 247.

15. « Et qui nous console comme intéressées, c'est qu'on est persuadé que, quelque diligence qu'ils fassent, ils arriveront trop tard. » (*Édition de* 1754.)

16. Gouverneur des Pays-Bas espagnols, et général des troupes d'Espagne. (*Note de Perrin*, 1754.) — Il était arrivé le 23 au camp devant Maestricht : voyez la *Gazette* du 29. — Pour Calvo, qui commandait à Maestricht, voyez tome IV, p. 558, note 20.

17. « Et doit se joindre au prince d'Orange pour un assaut général. » (*Édition de* 1754.)

1676 que j'ai trouvée dans Paris, dont j'ai rapporté ici le plus que j'ai pu, afin de me disposer avec quelque tranquillité à prendre de la poudre de M. de l'Orme, à cette heure que nous sommes hors de la canicule, qui n'a point fait demander comme autrefois : « Est-ce la canicule ? » Ces maraudailles[18] de Paris disent que Marfore[19] demande à Pasquin pourquoi on prend en une même année Philisbourg et Maestricht, et que Pasquin répond que c'est parce que M. de Turenne est à Saint-Denis et Monsieur le Prince à Chantilly. Cela est assez fat[20].

Corbinelli vous répondra sur la grandeur de la lune, et sur le goût amer ou doux. Il m'a contentée sur la lune ; mais je n'entends pas bien le goût. Il dit que ce qui ne nous paroît pas doux est amer[21] : je sais bien qu'il n'y a ni doux, ni amer ; mais je me sers de ce qu'on nomme abusivement *doux* et *amer* pour le faire entendre aux grossiers. Il m'a promis de m'ouvrir l'esprit là-dessus quand il sera ici. Rien n'est plus plaisant que ce que vous lui dites pour m'empêcher d'aller au serein : je vous assure, ma fille, que je n'y vais point ; la seule pensée de vous plaire feroit ce miracle, et j'ai de plus une véritable crainte de retomber dans mon rhumatisme. Je résiste à la beauté de cette lune avec un courage digne de louanges ;

18. « *Maraudaille*, nom collectif qui se dit de la canaille, des gueux, des lâches, des gens sans honneur. » (*Dictionnaire universel de Furetière*.)

19. Dans sa seconde édition (1754), Perrin a substitué à la forme française *Marfore* l'italien *Marphorio*. « *Marfore* est une statue fameuse qui est à Rome, dans la muraille opposite à celle de Pasquin.... C'est à cette figure qu'on attache les satires que l'on fait à Rome, aussi bien qu'à celle de Pasquin. (*Dictionnaire universel de Furetière*.)

20. Cette petite phrase a été supprimée par Perrin dans sa seconde édition (1754).

21. Sur le doux et l'amer, voyez le petit traité *des Saveurs* de Descartes, dans l'édition de M. Cousin, tome XI, p. 424 et 425.

après cet effort, il ne faut plus douter de ma vertu, ou, pour mieux dire, de ma timidité. 1676

J'ai vu Mme de Schomberg; elle vous aime et vous estime beaucoup par avance : vous trouverez bien du chemin de fait. L'abbé de la Vergne lui écrit dignement de vous; mais elle m'a parlé très-dignement de lui : il n'y a point d'homme au monde qu'elle aime davantage; c'est son père, c'est son premier et fidèle ami; elle en dit des biens infinis; ce chapitre ne finit point, quand une fois elle l'a commencé. Elle comprend fort bien qu'il vous aime et qu'il vous cherche : il a le goût exquis; elle trouve fort juste que vous vous accommodiez de la facilité et de la douceur de son esprit; elle trouve qu'il doit vous convertir de pleine autorité, parce que vous êtes persuadée que l'état où il vous souhaite est bon. Si elle en avoit autant cru de celui où il veut la mettre[22], c'eût été une affaire faite. Vous voyez que dans ce discours nous ne comptons pas beaucoup ce qui vient d'en haut. Parlez-moi encore de cet abbé, et dites-moi combien vous l'avez eu.

On croit que *Quanto* est toute rétablie dans sa félicité : c'est l'ennui des autres qui fait dire les changements. Mme de Maintenon[23] est toujours à Maintenon avec Barrillon et *la Tourte*[24] : elle a prié d'autres gens d'y aller; mais celui que vous disiez autrefois qui vouloit faire trotter votre esprit, et qui est déserteur de cette cour,

22. Il avait entrepris sa conversion.

23. Tout ce passage, depuis : « Mme de Maintenon » jusqu'à : « Il est vrai que sa faveur est extrême, » manque dans l'édition de 1734, où on lit : « .... qui fait dire les changements. La faveur de son amie est extrême : l'ami du cœur en parle, etc. »

24. « On appelle Mlle de Montgeron la Tourte. » (Note du *Recueil de chansons choisies* de Coulanges, 2e édition, tome II, p. 189.) — Sur Barrillon, voyez tome II, p. 119, note 23.

1676 a répondu fort plaisamment qu'il n'y avoit point présentement de logement pour les amis, qu'il n'y en avoit que pour les valets. Vous voyez de quoi on accuse cette bonne tête : à qui peut-on se fier désormais? Il est vrai que sa faveur est extrême, et que l'ami de *Quanto* en parle comme de sa première ou seconde amie. Il lui a envoyé un illustre[25] pour rendre sa maison admirablement belle. On dit que Monsieur y doit aller; je pense même que ce fut hier, avec Mme de Montespan : ils devoient faire cette diligence en relais, sans y coucher.

Je vous remercie mille fois, ma chère enfant, de m'avoir si bien conté les circonstances d'une réconciliation où je prends tant d'intérêt, et que je souhaitois pour la satisfaction et la consolation du père, et en vérité pour l'honneur du fils, et pour pouvoir l'estimer à pleines voiles. Si les spectateurs ont eu mes sentiments, je me réjouis avec eux de la joie qu'ils ont eue.

Voilà votre lettre qui arrive tout à propos pour me faire finir celle-ci. Vous me donnez des perspectives charmantes pour m'ôter l'horreur des séparations : rien n'est si bon pour ma santé que les espérances que vous me donnez. Il faut commencer par arriver; vous me trouverez fort différente de l'idée que vous avez de moi : ces genoux et ces mains, qui vous font tant de pitié, seront peut-être guéris en ce temps-là, et présentement peut-être que vous ne vous en apercevriez pas. Enfin, mon air délicat seroit encore la *rustauderie* d'un autre, tant j'avois un grand fonds de cette belle qualité. Pour Vichy, je ne doute nullement que je n'y retourne cet été. Vesou dit qu'il voudroit que ce fût tout à l'heure; de

25. Le Nôtre. Voyez la fin de la lettre du 21 août précédent, p. 32

l'Orme dit que je m'en garde bien dans cette saison; Bourdelot dit que j'y mourrois, et que j'ai donc oublié que je ne suis que feu, et que mon rhumatisme n'étoit venu que de chaleur. J'aime à les consulter pour me moquer d'eux : peut-on rien voir de plus plaisant que cette diversité ? Ils m'ôtent mon libre arbitre à force de me laisser dans l'indifférence[26] : on a bien raison de dire qu'il y a des auteurs graves pour appuyer toutes les opinions probables : je prendrai leur avis selon qu'il me conviendra. J'ai présentement pour me gouverner mon beau médecin de Chelles[27] : je vous assure qu'il en sait autant et plus que les autres. Vous allez bien médire de cette approbation; mais si vous saviez comme il m'a bien gouvernée depuis deux jours, et comme il a fait prospérer un commencement de maladie que je croyois avoir perdue, et qui me prit à Paris, vous l'aimeriez beaucoup. Enfin je me porte très-bien, je n'ai nul besoin d'être saignée; je prends ce qu'il m'ordonne[28], et je me purgerai ensuite de la poudre de mon bonhomme. Il dit que du bon tempérament dont je suis, je ne serai pas quitte dans trois ans de ces retours. On vouloit me retenir à Paris; si je n'avois beaucoup marché, je ne m'en serois pas si bien trouvée. Enfin, ma fille, ayez l'esprit en repos; et après m'avoir fait sentir tous les plaisirs de l'espérance, songez à me donner des réalités. 1676

J'ai reçu un billet de Lyon de notre cardinal, et un d'auprès de Turin. Il me mande que sa santé est bien meilleure qu'il ne l'eût osé espérer après un si grand

26. Ce commencement de phrase n'est que dans le texte de 1734, qui continue : « on a bien raison, etc. » On lit dans l'édition de 1754 : « *les jésuites* ont bien raison. »

27. Amonio. Voyez la lettre du 6 mai précédent, de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, tome IV, p. 432, note 4.

28. « Je m'en tiens à ce qu'il m'ordonne. » (*Édition de* 1754.)

1676 travail. Il me paroît fort content de M. de Villars, qui l'est allé recevoir dans sa *cassine*[29] : car vous savez qu'ils ne verront point le Duc[30], parce qu'ils veulent le traiter comme les autres princes d'Italie, à qui ils ne donnent pas la main chez eux[31] ; et ce duc veut faire comme Monsieur le Prince, c'est-à-dire, que chacun fasse l'honneur de chez soi. N'admirez-vous point le rang de ces Éminences? Je suis fort étonnée que la nôtre ne vous ait point écrit de Lyon : cela étoit tout naturel.

Songez bien, ma très-chère, à ce que vous devez faire sur la taille de votre fils : cette seule raison vous doit faire consulter; car du reste il sera parfaitement bien avec Monsieur le Coadjuteur; mais s'il y a un lieu où l'on puisse le repétrir, c'est ici, c'est-à-dire à Paris. Pour cet Allemand, je suis assurée que l'abbé de Grignan ne cherchera point à le mettre en condition jusqu'à votre retour; cela ne vaut pas la peine, après avoir tant attendu. C'est une petite merveille que celui que vous avez : votre embarras nous a fait rire, qui est[32] de ne pouvoir connoître s'il sait les finesses de la langue allemande, ou si vous confondez le suisse avec cette autre langue. C'est une habileté où il nous semble que vous ne parviendrez jamais : vous prendrez assurément l'un pour l'autre, et vous trouverez que le *pichon* parlera comme un Suisse, au lieu de savoir l'allemand. Si Monsieur le Coadjuteur n'espéroit cet éclaircissement à Arles, ce seroit encore une raison de l'amener à Paris. Vous par-

29. « *Cassine* (de l'italien *cascina*), petite maison à la campagne. » (*Dictionnaire universel de Furetière.*)

30. De Savoie.

31. Au lieu de *chez eux*, on lit dans l'édition de 1734 : « quand ces princes les vont voir. »

32. Dans sa seconde édition (1754), Perrin a mis : *c'est*, au lieu de *qui est*.

lez si plaisamment d'Allemagne et de Flandre, que présentement que l'Allemagne est tranquille et Maestricht dans le mouvement, on ne peut plus vous répondre, sinon que chacun a son tour. 1676

Adieu, ma très-belle et très-chère; vous êtes admirable de me faire des excuses de tant parler de votre fils; je vous demande pardon aussi, si je vous parle tant de ma fille. Le Baron m'écrit, et croit qu'avec toute leur diligence ils n'arriveront pas assez tôt : Dieu le veuille! j'en demande pardon à ma patrie. Vous ne me dites rien *dudit déposant*[33]; c'est signe qu'il n'a plus rien à dire; quand dira-t-il *oui?* C'est une belle parole. Je le supplie de m'aimer toujours un peu.

---

572. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 28e août.

J'en demande pardon à ma chère patrie, mais je voudrois bien que M. de Schomberg ne trouvât point d'occasion de se battre : sa froideur et sa manière toute opposée à M. de Luxembourg me font craindre aussi un procédé tout différent. Je viens d'écrire un billet à Mme de Schomberg pour en apprendre des nouvelles. C'est un mérite que j'ai apprivoisé il y a longtemps; mais je m'en trouve encore mieux depuis qu'elle est notre générale[1]. Elle aime Corbinelli de passion : jamais son

33. M. de la Garde. (*Note de Perrin.*)

Lettre 572. — 1. Ce membre de phrase ne se trouve ni dans l'impression de 1725, ni dans celles de Rouen et de la Haye (1726). On le lit pour la première fois dans l'édition de Perrin de 1734.

1676 bon esprit ne s'étoit tourné du côté d'aucune sorte de science ; de sorte que cette nouveauté qu'elle trouve dans son commerce, lui donne aussi un plaisir tout extraordinaire dans sa conversation. On dit[2] que Mme de Coulanges viendra demain ici avec lui, et j'en aurai bien de la joie, puisque c'est à leur goût que je devrai leur visite. J'ai écrit à d'Hacqueville pour ce que je voulois savoir de M. de Pompone, et encore pour une vingtième sollicitation à ce petit bredouilleur de Parère. Je suis assurée qu'il vous écrira toutes les mêmes réponses qu'il me doit faire, et vous dira aussi comme, malgré le bruit qui couroit, Monsieur de Mende a accepté Alby.

Au reste je lis *les Figures de la sainte Écriture*[3], qui prennent l'affaire dès Adam. J'ai commencé par cette création du monde que vous aimez tant ; cela conduit jusques après la mort de Notre-Seigneur : c'est une belle suite, l'on y voit tout en abrégé[4]. Le style en est fort beau, et vient de bon lieu : il y a des réflexions des Pères

2. La seconde édition de Perrin (1754) donne seule ce passage, depuis : « On dit que Mme de Coulanges, » jusqu'à la fin de l'alinéa.

3. *L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament représentée avec des figures et les explications édifiantes tirées des SS. PP., pour régler les mœurs dans toute sorte de conditions.* Dédiée à Monseigneur le Dauphin par le sieur de Royaumont, Prieur de Sombreval. A Paris, chez Pierre le Petit, MDCLXX, 1 *vol. in-4°*. Le titre courant porte : *Figures de la Bible.* Il parut en même temps une édition in-12. L'achevé d'imprimer pour la première fois est, pour ces deux éditions, du 18 décembre 1669. — Cette *Histoire*, longtemps attribuée à de Saci, est de Fontaine. Fontaine, dit M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, tome II, p. 241), « se trouva surtout attaché à M. de Saci comme secrétaire, comme collaborateur de tous ses travaux ; il eut même l'honneur de partager sa captivité à la Bastille, depuis mai 1666 jusqu'en octobre 1668. Fontaine est le modèle du *secrétaire* et du collaborateur chrétien : il disparaît dans son maître. *Les Figures de la Bible*, par *le sieur de Royaumont*, et attribuées à M. de Saci, sont de lui. »

4. « On y voit tout, quoique en abrégé. » (*Éditions de* 1726.)

fort bien mêlées. Cette lecture est fort attachante. Pour moi je passe bien plus loin[5] que les jésuites; et voyant les reproches d'ingratitude, les punitions horribles[6] dont Dieu afflige son peuple, je suis persuadée que nous avons notre liberté tout entière; que par conséquent nous sommes très-coupables, et méritons très-bien le feu et l'eau, dont Dieu se sert quand il lui plaît. Les jésuites n'en disent pas encore assez, et les autres donnent sujet de murmurer contre la justice de Dieu, quand ils nous ôtent ou affoiblissent tellement notre liberté que ce n'en est plus une[7]. Voilà, ma très-chère bonne, en vérité, le profit que je fais de mes lectures. Je crois que mon confesseur m'ordonnera la philosophie de Descartes[8]. 1676

Je crois à présent Mme de Rochebonne avec vous, et je m'en vais l'embrasser. Est-elle bien aise dans le château de ses pères[9]? Tout le chapitre[10] lui rend-il bien ses devoirs? Est-elle bien aise de voir ses neveux? Et Pauline, est-il vrai qu'on l'appelle Mlle de Mazargues[11]? Je serois fâchée de manquer au respect que je lui dois.

5. « Je pense bien plus loin. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

6. Le mot *horribles* n'est pas dans le texte de la Haye (1726).

7. La lettre se termine ici dans l'impression de 1725.

8. Cette phrase se trouve pour la première fois dans l'édition de Perrin de 1734.

9. C'est le texte de l'édition de Rouen (1726). Celle de la Haye donne : « le château de son père; » et celles de Perrin : « sa maison paternelle. »

10. La collégiale de Grignan. (*Note de Perrin.*)

11. Les impressions de la Haye et de Rouen (1726) portent ici : « Est-elle bien aise dans le château de son père (Rouen : *ses pères*), et de voir ses neveux et Pauline? Est-il vrai, etc. » La leçon que nous adoptons est celle de la première édition de Perrin (1734). — Pauline de Grignan avait alors trois ans. Mazargues était une terre située aux environs de Marseille, et apportée dans la maison de Grignan par une demoiselle d'Ornano. Voyez la lettre de Mme de Grignan à Mme de Coulanges, du 5 février 1703.

1676 Et le petit de huit mois, veut-il vivre cent ans ? Je suis si souvent à Grignan, qu'il me semble que vous me devriez voir parmi vous tous. Ce seroit une belle chose que l'on se trouvât tout d'un coup aux lieux où l'on pense[12]. Voilà mon joli médecin[13] qui me trouve en fort bonne santé, tout glorieux de ce que je lui ai obéi deux ou trois jours. Il fait un temps frais, qui pourroit bien nous déterminer à prendre de la poudre de mon bonhomme : je vous le manderai mercredi. J'espère que ceux qui sont à Paris vous auront mandé des nouvelles ; je n'en sais aucune, comme vous voyez : ma lettre sent la solitude de notre forêt ; mais dans cette solitude vous êtes parfaitement aimée.

---

573. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ, DE MADAME DE COULANGES ET DU COMTE DE BRANCAS A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 2e septembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

MONSIEUR d'Hacqueville et Mme de Vins ont couché ici ; ils vinrent hier joliment nous voir. Mme de Coulanges est ici ; c'est une très-aimable compagnie : vous

12. Le texte de la Haye (1726) porte : « où l'on veut. » Dans son édition de 1754, Perrin a cru devoir modifier ainsi cette phrase : « Ce seroit une belle chose de se trouver tout d'un coup aux lieux qui sont présents à la pensée. » Tout ce qui suit cette phrase jusqu'à : « je n'en sais aucune, » se trouve pour la première fois dans la seconde édition de Perrin (1754). Après *l'on pense*, les impressions antérieures donnent toutes : « Je ne sais aucune nouvelle, etc. »

13. Amonio.

savez comme elle fait bien avec moi. Brancas est venu aussi rêver quelques heures avec *Sylphide*[1]. Nous avons pourtant, lui et moi, fort parlé de vous, et admiré votre conduite et l'honneur que vous lui avez fait[2]. 1676

Nous avons aussi admiré avec nos compagnies[3] l'extrême bonheur du Roi, qui nonobstant les mesures trop étroites et trop justes qu'on avoit fait prendre à M. de Schomberg pour marcher au secours de Maestricht, n'a fait qu'arriver et se présenter pour faire lever le siége[4]. Ils n'ont point voulu attendre le combat : le prince d'Orange, qui avoit à regret ses peines[5], vouloit tout hasarder; mais Villa-Hermosa[6] n'a point voulu exposer ses troupes : de sorte que non-seulement ils ont promptement levé le siége, mais on leur a pris beaucoup de poudre, de canon; et tout ce qui marque une fuite. Il n'y a rien de si bon que des confédérés pour avoir toujours toute sorte d'avantages; mais ce qui est encore meilleur, c'est de souhaiter ce que le Roi souhaite : on est assuré d'avoir toute sorte de contentements. J'étois dans une inquiétude la plus grande du monde; j'avois envoyé chez Mme de Schomberg, chez Mme de Saint-Géran, chez d'Hacqueville, et l'on me rapporta toutes ces merveilles. Le Roi en étoit fort en peine, aussi bien que nous. M. de Louvois courut pour lui apprendre ce

LETTRE 573 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Mme de Coulanges. (*Note de Perrin.*)

2. Le comte de Brancas avoit été le négociateur du mariage de Mlle de Sévigné avec M. de Grignan. (*Note du même.*)

3. « Mais ce que nous avons encore admiré tous ensemble, c'est, etc. » (*Édition de* 1754.)

4. « Apprend que ses troupes ont fait lever le siége à leur approche, et en se présentant seulement. » (*Ibidem.*)

5. « Qui avoit regret à ses peines. » (*Ibidem.*)

6. Dans le manuscrit il y a Vilermosa, et c'était probablement ainsi que Mme de Sévigné écrivait ce nom.

1676 bon succès; l'abbé de Calvo[7] étoit avec lui : Sa Majesté l'embrassa tout transporté de joie, et lui a donné une abbaye de douze mille livres de rente, vingt mille livres de pension à son frère et le gouvernement d'Aire, avec mille et mille louanges qui valent mieux que tout. C'est ainsi que ce grand siége de Maestricht est fini, et que Pasquin[8] n'est qu'un sot.

Le jeune Nangis épouse la petite de Rochefort[9] : cette noce est triste, car effectivement la maréchale est jusqu'ici très-affligée, très-malade, très-changée; elle n'a pas mangé de viande depuis que son mari est mort : je tâcherai de faire continuer cette abstinence[10]. J'ai fort causé avec le bon d'Hacqueville et Mme de Vins; ils m'ont paru tout pleins d'amitié pour vous; ce ne vous est pas une nouvelle, mais on est toujours fort aise d'apprendre que l'éloignement ne gâte rien. Nous nous réjouissons par avance de vous attendre le mois prochain; car enfin nous sommes au mois de septembre, et le mois d'octobre le suit.

J'ai pris de la poudre du bonhomme : ce grand remède, qui fait peur à tout le monde, est une bagatelle pour moi; il me fait des merveilles. J'avois auprès de moi mon joli médecin, qui me consoloit beaucoup : il ne me dit pas une parole qu'en italien; il me conta pendant toute l'opération mille choses divertissantes : c'est lui

7. Frère du défenseur de Maestricht.

8. Voyez la lettre du 26 août précédent, p. 36.

9. Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort, fille du maréchal de Rochefort, mort le 23 mai précédent, fut mariée, le 14 septembre 1676, à Louis-Fauste de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment royal de la Marine, son cousin germain. Nangis mourut en 1690, à trente-deux ans, d'une blessure reçue en Allemagne, et sa veuve épousa Charles de la Rochefoucauld de Roye, comte de Blanzac.

10. Voyez tome IV, p. 46, note 7.

qui me conseille de mettre mes mains dans la vendange, et puis une gorge de bœuf, et puis, s'il en est encore besoin, de la moelle de cerf, et de la reine d'Hongrie. Enfin je suis résolue à ne point attendre l'hiver, et à me guérir pendant que la saison est encore belle. Vous voyez bien que je regarde ma santé comme une chose qui est à vous, puisque j'en prends un soin si particulier. 1676

DE MADAME DE COULANGES.

Avouez, Madame, que j'ai un beau procédé avec vous. Je vous ai écrit de Lyon, point de Paris; je vous écris de Livry; et ce qui me justifie, c'est que vous vous accommodez de tout cela à merveilles : un reproche de votre part m'auroit charmée; mais vous ne profanez pas les reproches aux pauvres mortelles. Nous menons ici une vie tranquille : recommandez bien à Mme de Sévigné le soin de sa santé : vous savez qu'elle n'aime point à vous refuser; elle ne va guère au serein. Elle est soutenue de l'espérance de votre retour : pour moi, je le souhaite en vérité plus vivement qu'il ne m'appartient. Vous êtes si bien informée des nouvelles, que je ne m'amuserai pas à vous en conter. Le Roi est bien heureux; il me semble qu'il ne pourroit souhaiter de l'être encore davantage. Adieu, Madame; vous êtes attendue avec toute l'impatience que vous méritez : voilà qui est au-dessus de toute exagération. Barrillon ne trouve que l'abbé de la Trappe[11] digne de lui, quand vous êtes en Provence. Écoutez bien M. de Brancas, il vous va dire ses raisons.

11. Voyez tome II, p. 114, note 6.

1676 DU COMTE DE BRANCAS.

Je ne puis être à Livry sans m'y ressouvenir de Mlle de Sévigné, ni sans songer que si j'ai travaillé à rendre M. de Grignan heureux, ç'a bien été à mes dépens, puisque je partage aussi vivement que personne tout ce qu'il en coûte pour une aussi longue absence que la vôtre. Mme de Coulanges voudroit bien nous faire entendre qu'il y a des personnes qui devroient encore plus vous regretter; mais sans entrer daus tout ce qu'elle veut dire, je me contente de vous assurer que vous devez hâter votre retour, si vous aimez Madame votre mère, qui ne songera point à sa santé que vous n'ayez mis son cœur en repos. J'ai reçu avec bien de la joie et du respect les compliments que vous m'avez faits sur la couche de ma fille[12]. Croyez, Madame, qu'on ne peut vous honorer plus tendrement que je fais.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je crains bien que Mme de Coulanges n'aille à Lyon plus tôt qu'elle ne voudroit; sa mère[13] se meurt. Je vous demanderai dans quelque temps de quelle manière vous faites votre plan pour venir à Lyon, et de là à Paris. Vous savez ce que vous trouverez à Briare.

Vous faites très-bien de ne vous plus inquiéter, ni pour Maestricht, ni pour Philisbourg : vous admirerez bien comme tout est allé à souhait. J'ai grand regret à la bile que j'ai faite, pensant qu'on devoit se battre. Tous vos sentiments sont dignes d'une Romaine; vous

12. La princesse d'Harcourt. Voyez la lettre des 11 et 12 août précédents, p. 15.
13. Mme du Gué Bagnols, intendante de Lyon.

êtes la plus jolie femme de France ; vous ne perdez rien avec nous. Corbinelli a été ici deux jours ; il est recouru pour voir le grand maître, qui est revenu d'Alby[14]. Il me paroît que Vardes se passe bien de Corbinelli ; mais il est fort aise qu'il soit ici son résident. C'est lui qui maintient l'union entre Mme de Nicolaï[15] et son gendre. C'est lui qui gouverne tous les desseins qu'on a pour la petite[16] : tout a relation et se mène par Corbinelli ; il dépense très-peu à Vardes, car il est honnête, philosophe et discret. D'un autre côté, Corbinelli aime mieux être ici, à cause de ses infirmités, qu'en Languedoc ; et il me semble que voilà ce qui cause le grand séjour qu'il fait à Paris. 1676

La vision de Mme de Soubise a passé plus vite qu'un éclair ; tout est raccommodé. *Quanto* l'autre jour, au jeu, avoit la tête toute appuyée familièrement sur l'épaule de son ami ; on crut que cette affectation étoit pour dire : « Je suis mieux que jamais. » Mme de Maintenon est revenue de chez elle : sa faveur est extrême. On dit que M. de Luxembourg a voulu achever l'oraison funèbre de M. de Turenne par sa conduite[17]. On loue à bride abattue M. de Schomberg, et on lui fait crédit d'une victoire en cas qu'il eût combattu, et cela fait

14. Son grand-oncle l'évêque venait de mourir. Voyez la lettre du 31 juillet précédent, tome IV, p. 556.

15. Marie Amelot, morte en 1683, veuve du premier président de la Chambre des comptes, Antoine Nicolaï. Sa fille avait épousé le marquis de Vardes, et était morte en 1661.

16. Marie-Élisabeth du Bec, mariée en 1678 à Louis de Rohan Chabot, duc de Rohan. (*Note de Perrin.*)

17. Voyez la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 179 et 180. — Dans la seconde édition de Perrin (cette lettre manque dans la première), cette phrase est ainsi conçue : « On dit que M. de Luxembourg a voulu, par sa conduite, ajouter un dernier trait à l'éloge funèbre de M. de Turenne. »

1676 tout le même effet. La bonne opinion qu'on a de lui est fondée sur tant de bonnes batailles gagnées, qu'on peut fort bien croire qu'il auroit encore gagné celle-ci : Monsieur le Prince ne met personne dans son estime à côté de lui.

Pour ma santé, ma chère enfant, elle est comme vous la pouvez souhaiter; et quand Brancas dit que je n'y songe pas, c'est qu'il voudroit que j'eusse commencé dès e mois de juillet à mettre mes mains dans la vendange; mais je m'en vais faire tous les remèdes que je vous ai dits, afin de prévenir l'hiver. J'irai un moment à Paris pour voir la cassette de M. de la Garde; j'ai vu en détail, mais je veux voir le tout ensemble. Adieu, ma très-aimable : voilà ma compagnie qui me fait un sabbat horrible. Je m'en vais donc faire mon paquet.

---

574. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, chez la bonne d'Escars,
vendredi 4e septembre.

J'AI dîné à Livry, ma fille; je suis arrivée ici à deux heures; m'y voilà. Je suis entourée de tous nos beaux habits; le linge me paroît parfaitement beau et bien choisi : en un mot, je suis contente de tout, et je crois que vous le serez aussi; nos étoffes ont très-bien réussi. En vérité, *j'ai bien eu de la peine :* je suis justement comme le médecin de Molière, qui s'essuyoit le front pour avoir rendu la parole à une fille qui n'étoit pas muette[1]. Mais la bonne d'Escars, en vérité, ne se peut

LETTRE 574. — 1. Voyez *le Médecin malgré lui*, acte III, scène VI :

trop remercier : elle étoit toute malade, et cependant elle s'est appliquée avec un soin extrême à faire cette commission ; je n'ai pas voulu que tout partît sans y jeter au moins les yeux. Je vous écris, et, sans voir qui que ce soit, je m'en retourne souper à Livry avec l'abbé et Mme de Coulanges ; j'y serai à sept heures : je n'ai jamais rien vu de plus joli que cette proximité. Je reçois un billet de d'Hacqueville, qui me croit à Livry : il veut que j'aille à Vichy ; mais je craindrois de me trop échauffer, je n'en ai nul besoin. Je m'en vais guérir paisiblement mes mains pendant ces vendanges ; je reçois ces marques de son amitié avec plaisir, mais je ne veux point lui obéir : j'ai bien des auteurs graves de mon parti[2] ; et ce qui vaut mieux que tout, c'est que je me porte bien. 1676

Quanto[3] n'a point été un jour à la comédie, ni joué deux jours. On veut tout expliquer ; on trouve toutes les dames belles, c'est qu'on est trop fin : la belle des belles est gaie, c'est un bon témoignage. Mme de Maintenon est revenue ; elle promet à Mme de Coulanges un voyage pour elle toute seule : cette espérance ne lui fait point tourner la tête ; elle l'attend fort patiemment à Livry ; elle a mille complaisances pour moi. Le maréchal d'Albret se meurt[4]. Le d'Hacqueville vous dira les nouvelles de gazette, et comme nous avons pris du canon et de la poudre.

SGANARELLE, *se promenant sur le théâtre, et s'éventant avec son chapeau.* « Voilà une maladie qui m'a donné bien de la peine. »

2. Cette expression d'*auteurs graves*, dont Pascal s'est si souvent servi avec ironie dans ses *Provinciales*, se trouve déjà dans la lettre du 26 août précédent, p. 39.

3. Le commencement de cet alinéa, jusqu'à « Mme de Maintenon, » se trouve pour la première fois dans la seconde édition de Perrin (1754).

4. Voyez la lettre du 11 septembre, p. 56, note 7.

1676 *La Mitte*[5] n'a point de ramier, au moins de la grande volée. Savez-vous bien qu'elle est assez sotte? cela n'attire point les chalands. M. de Marsillac est allé en Poitou[6] avec Gourville; M. de la Rochefoucauld va les trouver: c'est un voyage d'un mois. Mais, ma fille, commencez un peu à me parler du vôtre : n'êtes-vous pas toujours dans le dessein de partir de votre côté quand votre époux partira du sien? C'est cette avance qui fait toute votre commodité et ma joie. J'approuve vos bains, ils vous empêchent d'être pulvérisée; rafraîchissez-vous, et apportez-nous toute votre santé. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ceux qui sont avec vous.

---

575. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi au soir 8e septembre.

Je couche à Paris, ma chère fille. Je suis venue ce matin dîner chez Mme de Villars pour lui dire adieu; car il n'y a plus de raillerie, elle s'en va jeudi, et quoiqu'elle ait fort envie de savoir le petit mot que vous avez à lui dire, elle ne vous attendra point. Elle n'attend pas même que cette lieutenance de Languedoc, où l'on dit qu'elle a très-bonne part, soit donnée[1]. Elle s'en va trouver son époux, et jouer son personnage dans une autre cour[2]. Mme de Saint-Géran paroît triste de cette séparation;

5. Mme de Senneterre : voyez la lettre du 19 août, ci-dessus, p. 27. — L'édition de 1734 ne donne qu'une initiale : « La M***. »
6. Sans doute à la Rochefoucauld ou à Verteuil, belles terres de cette maison situées dans l'ancien Angoumois. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez plus loin, p. 90.
Lettre 575. — 1. Voyez ci-dessus, p. 31, notes 5 et 7.
2. A la cour de Turin. Voyez tome IV, p. 185.

elle demeure accompagnée de sa vertu, et soutenue de sa bonne réputation. La moitié du monde croit qu'elle ne sera pas difficile à consoler. Pour moi, je crois qu'elle regrette de bonne foi une si douce et si agréable compagnie. Mme de Villars m'a chargée de mille et mille tendresses pour vous : je regrette fort cette maison[3]. J'étois avec Mme de Coulanges, qui reviendra à Livry dès qu'elle aura été à Chaville[4] pour une affaire. Je ne suis point en peine du séjour qu'elle fait à Livry; la complaisance n'y a nulle part : elle est ravie d'y être; elle est d'une bonne société, et nous sommes fort loin de nous ennuyer. Corbinelli y est souvent, Brancas, Coulanges, et mille autres qui vont et viennent. Nous trouvâmes l'autre jour au bout du petit pont[5] l'abbé de Grignan et l'abbé de Saint-Luc[6]. Je m'en retournerai demain dès le matin dans ma forêt. Corbinelli a trouvé mon petit médecin très-habile. La poudre du bonhomme m'a fait beaucoup de bien; je m'en vais prendre tous les matins, pendant quelques jours, une pilule, de l'avis de Vesou, et de Chelles[7], pour empêcher les sérosités qui s'amassèrent l'année passée sur mon pauvre corps : le remède est spécifique; et puis je mettrai mes mains en pleine vendange, et ne cesserai point les remèdes qu'elles ne soient guéries, ou qu'elles ne disent qu'elles

1676

3. Ce membre de phrase n'est pas dans la première édition de Perrin (1734).

4. Chez le chancelier le Tellier, son parent, qui en était seigneur. Chaville est un joli village sur la route de Paris à Versailles. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. Dans l'avenue de Livry. (*Note de l'édition de* 1818.) — Cette phrase manque dans l'édition de 1734.

6. Louis d'Espinay de Saint-Luc, abbé de Saint-Georges de Boscherville, fils du marquis de Saint-Luc, gouverneur de Guienne et de Périgord. Il mourut en 1684.

7. C'est-à-dire d'Amonio, médecin de l'abbaye de Chelles.

1676 ne veulent pas. Je me porte très-bien du reste, et mes petits voyages de Paris me font un plaisir plutôt qu'une fatigue. Je ne prends point le serein, et pour la lune, je ferme les yeux en passant devant[8], pour éviter la tentation *del demonio*. Enfin vous me persuadez si bien que ma santé est une de vos principales affaires, que dans cette vue je la conserve[9], comme une chose que vous aimez et qui est à vous : vous trouverez que je vous en rendrai un très-bon compte. Mon fils me mande que les frères de Rippert ont fait des prodiges de valeur à la défense de Maestricht : j'en fais mes compliments au doyen et à Rippert[10].

Mercredi matin.

Je n'ai pas trop bien dormi, mais je me porte bien, et je m'en retourne seule dans ma forêt, avec une impatience et une espérance de vous voir, qui font continuellement les deux points de mon discours, c'est-à-dire de ma rêverie; car je sais comme il faut ménager aux autres ce que nous avons dans la tête. Je vous embrasse mille fois, ma très-belle et très-chère.

---

576. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Livry, vendredi 11e septembre.

Vous me parlez bien plaisamment du Coadjuteur. Vous

8. « En passant devant le jardin. » (*Édition de* 1754.)
9. « Je la conserve et la ménage. » (*Ibidem*.)
10. Voyez plus loin, p. 63, note 15, et tome II, p. 81, note 7. — L'édition de 1734 donne à la suite de ces mots le texte de la lettre suivante, à partir de : « Mme Cornuel dit, etc. »
LETTRE 576 (revue sur une ancienne copie). — 1. Dans les éditions

avez donc repris les libertés que nous prenions à Grignan[2]; quel tourment nous lui faisions sur ces contes, que M. de Grignan disoit qu'il pouvoit porter partout, sans craindre la gabelle! Jamais je n'ai vu un homme entendre si parfaitement bien raillerie. Mme Cornuel dit que M. de Ventadour, qui ne l'entend pas si bien[3], a mis un bon suisse à sa porte, en donnant, à ce que l'on dit, une belle maladie à sa pauvre femme. 1676

Il y eut l'autre jour une vieille décrépite qui se présenta au dîner du Roi : elle faisoit frayeur. Monsieur la repoussa, en lui demandant ce qu'elle vouloit : « Hélas! Monsieur, lui dit-elle, c'est que je voudrois bien prier le Roi de me faire parler à M. de Louvois. » Le Roi lui dit : « Tenez, voilà Monsieur de Reims qui y a plus de pouvoir que moi[4]. » Cela réjouit fort tout le monde. Nanteuil[5], d'un autre côté, prioit Sa Majesté de commander à M. de Calvo de se laisser peindre. Il fait un cabinet où vous voyez bien qu'il veut lui donner place, et lui s'inquiète fort peu d'y être placé. Tout ce que vous avez

de la Haye et de Rouen (1726), cette lettre ne commence qu'à la sixième ligne : « Mme Cornuel dit, etc. » Elle ne se trouve pas à part dans l'édition de 1734, qui, à partir de ces mêmes mots, l'a réunie à la lettre du 8 septembre (voyez la note précédente).

2. « Dont nous usions l'année que j'étois à Grignan. » (*Édition de* 1754.)

3. L'édition de Rouen (1726) et la première de Perrin (1734) portent : « Mme Cornuel dit que M. de V*** (*M. de* ***, sans initiale, dans l'édition de 1734) ne l'entend pas si mal, puisqu'il a mis, etc. » Dans sa seconde (1754), le chevalier a modifié ainsi la phrase : « Nous pensons que M. de V*** ne l'entend pas si bien, lui qui, à ce que dit Mme Cornuel, a mis, etc. » — Voyez la *Notice*, p. 215 et 216, et pour Mme Cornuel, tome IV, p. 413, note 2.

4. « Qui le peut mieux que moi. » (*Édition de* 1754.)

5. Homme célèbre pour les portraits en pastel et pour la gravure. *Note de Perrin*, 1754.) — Nanteuil, né à Reims en 1630, mourut à Paris en 1678. Il avait fait le portrait de Mme de Sévigné.

1676 pensé de Maestricht, est arrivé comme l'accomplissement d'une prophétie[6]. Le Roi a donné ce matin à M. de Roquelaure le gouvernement de Guienne[7] : voilà une longue patience récompensée par un admirable présent.

Tout le monde croit que l'étoile de Mme de Montespan pâlit. Il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies; enfin, ma bonne, tout finit. On regarde, on observe, on s'imagine, on trouve[8] des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvoit indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres; on joue fort gaiement, quoiqu'on garde la chambre[9]. Les uns tremblent, les autres se réjouissent, les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre; enfin l'on est dans le temps d'une crise d'attention[10], à ce que disent les plus clairvoyants.

La petite de Rochefort sera demain mariée à son cousin de Nangis. Elle a douze ans. Si elle a bientôt un enfant, Madame la chancelière[11] pourra dire : « Ma fille, allez dire à votre fille que la fille de sa fille crie. » Mme de

6. Cette phrase se trouve pour la première fois dans la seconde édition de Perrin (1754).

7. A la place du maréchal d'Albret, qui était mort à Bordeaux, le 3 septembre, et non, comme dit Moréri, le 13. Voyez la *Gazette* du 12.

8. « On regarde, on observe, on juge, on devine, on croit voir, etc. » (*Édition de* 1754.)

9. Notre manuscrit donne : « quoiqu'on regarde la chambre. » La seconde édition de Perrin (1754) : « quoique la belle garde sa chambre. »

10. Tel est le texte de notre manuscrit et de toutes les impressions, jusqu'à la seconde édition de Perrin (1754), qui a ajouté le mot *digne* : « Voici le temps d'une crise digne d'attention, s'il en faut croire les plus fins. »

11. La chancelière Seguier était l'arrière-grand'mère de la *petite de Rochefort*.

Rochefort est cachée dans un couvent pendant cette noce, et paroît toujours inconsolable. 1676

Je suis[12] revenue mercredi matin; je me trouve ravie d'être toute seule : je me promène, j'ai des livres, j'ai de l'ouvrage, j'ai l'église; car vous connoissez les bonnes apparences que j'ai[13] : enfin j'en demande pardon à la compagnie qui me doit revenir, je me passe d'elle à merveilles. Le bon abbé est demeuré pour parler au vôtre[14], et le prier de donner à M. Colbert la lettre que lui écrit M. de Grignan, avant que de partir. Si l'abbé Têtu étoit ici, je me ferois mener en l'absence de l'abbé de Grignan; mais il est en Touraine : il est vrai qu'il aime fort à n'avoir ni compagnon ni maître dans les maisons qu'il honore de son estime. Cependant trouvez-vous qu'il n'ait ni l'un ni l'autre chez notre petite amie[15]? Je lui dis tous les jours qu'il faut que le goût qu'il a pris pour elle soit bien extrême, puisque ce goût lui fait avaler, et l'été et l'hiver, toutes sortes de couleuvres; car les inquiétudes de la canicule ne sont pas moins désagréables que la présence du carnaval : ainsi toute l'année est une souffrance.

On prétend que cette amie de l'amie[16] n'est plus ce qu'elle étoit, et qu'il ne faut plus compter sur aucune bonne tête, puisque celle-là n'a pas soutenu le tourbillon de ce bon pays[17]. La vôtre est bien admirable de soutenir

12. Perrin, dans sa première édition (1734), fait de ce qui suit une lettre à part, datée du 11 septembre; nous avons dit que dans cette même édition il avait réuni ce qui précède à la lettre du 8.

13. Dans sa seconde édition (1754), Perrin a retranché ce membre de phrase.

14. « Mon abbé est demeuré à Paris pour parler au vôtre. » (*Édition de 1754*.)

15. Mme de Coulanges.

16. Mme de Maintenon.

17. Ce membre de phrase : « puisque celle-là, etc., » manque dans la première édition de Perrin (1734).

1676 votre bise avec tant de raison, et même de gaieté. Quand je vous vois gaie, comme on le voit fort bien dans les lettres, je partage avec vous cette belle et bonne humeur : mais quoi! vous croyez me dire des folies; eh, mon Dieu! c'est bien moi qui en dis sans cesse, et j'en devrois être bien honteuse, moi qui dois être sage par tant de raisons. Il est vrai que j'aurois jeté ma langue aux chiens, plutôt que de deviner[18] que vous eussiez appelé la Garde *votre petit cœur :* cette vision est fort bonne; mais je meurs de peur que ce ne soit un présage, et qu'il ne soit bientôt appelé de ce doux nom bon jeu bon argent. J'espère bien que vous me manderez le détail de cette noce si longtemps attendue. Je suis étonnée qu'il puisse garder si longtemps cette pensée dans sa tête : c'est une étrange perspective pour quelqu'un qui pourroit bien s'en passer. Quand vous dites des folies, il me semble que vous songez à moi : nous avons bien ri à Grignan. Vous me dépeignez fort bien l'abbé de la Vergne : je meurs d'envie de le voir; il n'y a personne dont j'aie entendu de si bonnes louanges. Vous ai-je mandé que Penautier prenoit l'air dans sa prison? Il voit tous ses parents et amis, et passe les jours à admirer les injustices que l'on fait dans le monde : nous l'admirons comme lui.

Mme de Coulanges me mande qu'elle ne reviendra de quatre ou cinq jours, dont elle est au désespoir; qu'il faut qu'elle fasse des pas pour une intendance qui est vacante; qu'elle doit parler au Roi, et à M. Colbert, qui pis est : je lui conseille, comme la vieille femme, de prier Sa Majesté de la faire parler à M. Colbert; et je la prie de n'être ni sourde ni aveugle en ce pays-là, ni muette quand elle reviendra ici. Elle me mande, et d'autres aussi, que

18. « Il est vrai que je ne pouvois deviner. » (*Édition de* 1754.)

Mme de Soubise est partie pour aller à Lorges : ce voyage fait grand honneur à sa vertu : on dit qu'il y a eu un bon raccommodement, peut-être trop bon. M. le maréchal d'Albret a laissé cent mille francs à Mme de Rohan : cela sent bien la restitution. Adieu, ma très-chère enfant. 1676

Mon fils me mande que les ennemis ont été longtemps fort près d'eux : M. de Schomberg s'est approché, ils se sont reculés ; il s'est encore approché, ils se sont encore reculés : enfin ils sont à six lieues, et bientôt à douze[19] ; je n'ai jamais vu de si bons ennemis, je les aime tendrement ; voyez la belle chose d'abuser des mots : je n'ai point d'autre manière pour vous dire que je vous aime que celle dont je me sers pour les confédérés. Mille compliments à tous les Grignans, à tous les la Gardes et à Roquesante, car il est unique en son espèce[20].

---

577. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 16e septembre.

A quoi pensez-vous, ma fille, d'être en peine de cette poudre du bonhomme que j'ai prise? elle m'a fait des merveilles de tous les côtés, et quatre heures après je ne m'en sens pas. Ce remède terrible pour tout le monde est tellement apprivoisé avec moi, et nous avons si bien fait connoissance en Bretagne, que nous ne cessons de

19. La *Gazette* du 19 septembre rapporte que durant toute la marche de notre armée il n'y eut qu'une escarmouche d'une heure. Le 11, à la date de notre lettre, le maréchal de Schomberg campa à *Monstiers*, sur la Sambre, entre Namur et Charleroy.

20. Cette dernière phrase manque dans l'édition de 1754. — Pour Roquesante, voyez tome II, p. 544 et 545, note 3.

1676 nous donner des marques d'amitié et de confiance, lui par des effets, et moi par des paroles; mais la reconnoissance est le fondement de tout ce beau procédé. Ne soyez point en peine de mon séjour ici : je m'y trouve parfaitement bien; j'y vis à ma mode; je me promène beaucoup; je lis, je n'ai rien à faire, et pour n'être point paresseuse[1] de profession, personne n'est plus touchée que moi du *far niente* des Italiens. Je n'en suis tirée à Paris que par des raisons qui me semblent dignes d'être au-dessus de cette fantaisie; et si je pouvois manquer à tout sans inquiétude, je ne ferois pas plus de chemin que Mme de la Fayette. Je ne prends point le serein[2], je laisse aller Mme de Coulanges; et Corbinelli m'entretient fort volontiers, car il est bien plus délicat que moi. Le seigneur Amonio me fait prendre tous les matins une pilule très-approuvée, avec un bouillon de bétoine : cela purge le cerveau avec une douceur très-salutaire; c'est précisément ce qu'il me faut : j'en prendrai huit jours, et puis la vendange. Enfin je ne pense qu'à ma santé, et c'est ce qui s'appelle présentement mettre du sucre sur du macaron. Ne soyez donc point en peine de moi, ma très-chère, et ne vous occupez que de me donner le grand et le dernier remède que vous m'avez promis, par votre très-aimable présence.

Tout le monde se meurt aux Rochers et à Vitré, de la dyssenterie et des fièvres pourprées. Deux de mes ouvriers ont péri; j'ai tremblé pour Pilois; les meuniers, les métayers, même jusqu'à la divine Plessis, tout a été attaqué de ces cruelles maladies. Comme vous êtes au-dessus du vent, j'espère que vous ne serez point exposée

Lettre 577 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. « Et sans être paresseuse. » (*Édition de* 1754.)

2. « Je ne m'expose point au serein. » (*Ibidem.*)

à ces grossières vapeurs. Tout est sain ici : l'idée que vous en avez n'est pas juste. La Mousse est en Poitou avec Mme de Sanzei. Il est vrai que lui et Corbinelli sont trop d'accord pour divertir les spectateurs. Corbinelli vous croit aussi habile que le P. Malebranche[3] : vous pouvez vous humilier tant qu'il vous plaira ; vous serez exaltée malgré vous. 1676

C'est le livre du petit marquis que je lis[4] ; j'ai aussi celui de M. d'Andilly[5], qui est admirable ; je lis le *Schisme d'Angleterre*[6], qui est extrêmement beau ; et par-dessus tout cela, des livres de furie du P. Bouhours, jésuite, et de Ménage, qui s'arrachent les yeux, et qui nous divertissent. Ils se disent leurs vérités, et souvent ce sont des injures ; il y a aussi des remarques sur la langue françoise, qui sont fort bonnes. Vous ne sauriez croire comme cette guerre est plaisante[7]. Le père prieur nous fait une très-

3. C'était en 1674 que le P. Malebranche avait publié son principal ouvrage : *la Recherche de la vérité.*

4. Peut-être la Bible de Royaumont dont il a été parlé un peu plus haut. Voyez p. 42, note 3.

5. S'agit-il encore ici de la traduction de Josèphe, ou bien cela s'applique-t-il à l'*Histoire de l'Ancien Testament, tirée de l'Écriture sainte*, ouvrage posthume qui venait d'être publié en 1675 ? Au reste, les *Œuvres diverses* d'Arnauld d'Andilly (3 vol. in-folio) avaient été publiées en 1675, l'année même qui suivit sa mort, et cette édition se trouvait sans doute à Livry.

6. C'est le traité de Sanders intitulé *de Schismate Anglicano*, dont Maucroix, chanoine de Reims, venait de donner une traduction, imprimée à Paris en juin 1676 et en Hollande l'an 1683. — L'ouvrage original avait paru en 1585, et il en existait déjà une traduction française, publiée en 1587.

7. Ménage avait publié en 1672 ses *Observations sur la langue françoise*, et le P. Bouhours, en 1674, ses *Doutes sur la langue françoise proposés à Messieurs de l'Académie françoise par un gentilhomme de province.* L'année suivante, Ménage fit paraître la seconde édition de ses *Observations*, et Bouhours ses *Remarques nouvelles*, où il raille en divers endroits Ménage, qu'il avait déjà critiqué çà et là dans les

1676 bonne compagnie[8] : il est admirable pour tout cela. J'admire que le jésuite se livre comme il fait, ayant nos frères les jansénistes pour auditeurs, qui tout d'un coup le relèveront de sentinelle, alors qu'il y pensera le moins : c'est de son côté que le ridicule penche[9].

Ah! ma fille, que vous auriez bien fait votre profit d'un P. le Bossu[10] qui étoit hier ici! c'est le plus savant

Doutes proposés par un gentilhomme. Ménage ne se tint pas pour battu, mais il publia le 30 juillet 1676 la *seconde partie* de ses *Observations sur la langue françoise*, précédées d'un *Avis au lecteur* dont le P. Bouhours seul fait les frais. Il nous suffira d'en citer quelques lignes pour justifier les mots de *furie* et de *guerre plaisante* qu'emploie ici Mme de Sévigné : « Le R. P. Bouhours.... a écrit, dans ses *Remarques*, contre la première partie de ces *Observations* avec une fureur indigne d'un prêtre et d'un religieux; car il ne s'est pas contenté d'attaquer de toute sa force plusieurs endroits de mes *Observations* et de les tourner en ridicule, il m'a attaqué dans ma personne avec emportement. » Plus loin, après avoir reproché à son ennemi, comme il l'appelle, de l'avoir diffamé par toute l'Europe, Ménage s'écrie :

Les prêtres de Jésus ont-ils tant de courroux?

Enfin il termine en déclarant qu'il y va de l'intérêt public « de punir l'insolence de ce petit grammairien en langue vulgaire, » et en lui refusant tout jugement et toute érudition. — Voyez la *Notice*, p. 27.

8. Voyez la lettre des 11 et 12 août précédents, p. 18.

9. Cette phrase, qui se trouve dans notre manuscrit, et avec quelques variantes dans l'édition de 1754, manque à celle de 1734. — Dans la seconde édition de la première partie de ses *Observations*, Ménage s'efforce déjà de ranger de son côté les savants écrivains dont il est ici parlé : « L'aversion, dit-il, qu'il (*le P. Bouhours*) a pour ces messieurs de Port-Royal, qu'on appelle jansénistes, et la passion qu'il a pour M. de Vaugelas, lui ont.... fait reprendre et soutenir plusieurs choses qui ne devoient être ni reprises ni soutenues. »

10. René le Bossu, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, auteur d'un excellent traité sur le *Poëme épique*. (*Note de Perrin*.) — Voyez les lettres du 18 septembre et du 2 octobre suivants, p. 68 et 87. Né à Paris en 1631, le Bossu, chanoine régulier et longtemps professeur d'humanités, puis bibliothécaire à Sainte-Geneviève, mourut le 14 mars 1680 dans l'abbaye de Saint-Jean de Chartres, dont il avait été nommé sous-prieur. On a de lui, outre son traité du *Poëme*

homme qu'il est possible, et janséniste, c'est-à-dire cartésien en perfection[11] : il est mitigé sur de certaines choses. Je pris un plaisir sensible de l'entendre parler[12] ; le père prieur le conduisoit sur les bons chemins ; mais je pensois toujours à vous, et je me trouvois indigne d'une conversation dont vous eussiez si bien profité, et dont vous êtes très-digne. Corbinelli adore ce père : il l'a été voir à Sainte-Geneviève ; et quand il sera ici, nous le ferons revenir. Notre prieur profite à vue d'œil. Mme de Coulanges est encore à Versailles ; le *bien Bon* est à Paris ; je suis seule ici, et je ne suis point seule, dont je suis quasi fâchée ; car je m'y trouverois fort bien. M. et Mme de Mesmes sont ici. M. de Richelieu, Mme de Toisy[13], et une petite fille qui chante, y vinrent dîner avant-hier ; j'y allai l'après-dînée[14] ; nous y lûmes une relation en détail[15] du siége de Maestricht, qui est en vérité une très-belle chose : les frères de Rippert y sont très-bien marqués. 1676

Mme de Soubise est partie avec beaucoup de chagrin,

épique, publié en 1675, un *Parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote*.

11. Cette conformité *du janséniste* avec *le cartésien* est relative à l'arrêt burlesque de Despréaux pour le maintien de la doctrine d'Aristote contre la raison. Voyez cet arrêt dans les *Œuvres de Despréaux*. (*Note de Perrin*, 1754.)

12. Tel est le texte du manuscrit ; les deux éditions de Perrin donnent : « à l'entendre, » et à la ligne suivante : « par les (au lieu de *sur*) bons chemins. »

13. Fille d'un bourgeois de Verdun et veuve d'un maître des comptes. Voyez la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 276.

14. Ce membre de phrase manque dans l'édition de 1734.

15. « Une relation détaillée. » (*Édition de* 1754.) — Cette relation est probablement le *Journal du siége de Mastric exactement écrit par un officier de la garnison*, publié dans un numéro extraordinaire de la *Gazette* (10 septembre, 20 pages in-4°). Le nom de Rippert revient plusieurs fois dans ce récit, avec le titre de capitaine dans Piémont.

1676 craignant bien qu'on ne lui pardonne pas l'ombre seulement de sa fusée; car ce fut une grande boucle tirée, lorsque l'on y pensoit le moins, qui met l'alarme au camp[16]. Je vous en dirai davantage, quand j'aurai vu *Sylphide*[17].

Amonio ne me chasse point encore d'ici; il y fait trop beau, et je m'en vais y guérir mes mains. Je ne lui dis jamais un mot d'italien; mais aussi il ne m'en dit pas un de françois : voilà ce que nous aimons. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui : je crois qu'il n'y fera pas vieux os, tout est révolté. Madame[18] le soutient, les jeunes le haïssent, les vieilles l'approuvent, les confesseurs sont envieux, le visiteur le condamne sur sa physionomie : il y a bien des folies à dire sur tout cela. Mais parlons de Philisbourg : on commence à croire qu'il ne sera point pris; il n'est déjà plus que bloqué. Les troupes[19] sont décampées pour aller prier humblement M. de Luxembourg de se retirer du Brisgau[20] (dis-je bien ?) qui est une

16. Mme de Caylus donnera l'intelligence de ce passage : « Mme de Montespan, dit-elle, découvrit cette intrigue par l'affectation que Mme de Soubise avoit de mettre certains pendants d'oreille d'émeraudes les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le Roi, le fit suivre, et il se trouva que c'étoit effectivement le signal du rendez-vous. » (*Souvenirs de Madame de Caylus*, tome LXVI, p. 395, 396.) Mademoiselle (dans ses *Mémoires*, tome IV, p. 419, 420) parle aussi de ces pendants d'oreille : « On nomma la dame.... Toutes les fois qu'elle vouloit qu'il allât chez elle (car elle avoit des précautions à prendre, ayant un mari), elle mettoit des pendants d'oreille d'émeraudes au dîner et au souper du Roi, où elle se trouvoit. » (*Note de l'édition de* 1818.)

17. Mme de Coulanges.

18. L'abbesse, Mme de Cossé Brissac. Voyez la lettre du 6 mai précédent, tome IV, p. 433.

19. « Les troupes ennemies. » (*Édition de* 1754.)

20. Pays d'Allemagne entre le Rhin et la forêt Noire. (*Note de Perrin.*) On lit *Brisgaw*, au lieu de *Brisgau*, dans les deux éditions de Perrin. — La *Gazette* du 12 rapporte que le prince Charles de Lor-

province qu'il désole, et que l'Empereur estime plus que la prise de Philisbourg. Tout contribue au bonheur du Roi : aussi quand j'ai peur pour mon fils, c'est par la raison que l'on fait quelquefois des pertes particulières dans les victoires publiques ; mais de la barque entière, je ne tremblerai jamais[21]. 1676

Je suis bien plus en peine de celle qui conduit les hardes[22] de notre cardinal, qui par son malheur fait toujours tout échouer : vous en avez un coin dans votre fortune, aussi bien qu'un quartier dans vos armes[23]. Je pense trop souvent à vos affaires ; j'adore Monsieur l'Archevêque d'en être occupé ; car encore est-ce quelque chose ; mais quand personne n'y pensera plus, que deviendra cette barque ? C'est bien celle-là où je prends intérêt[24].

Je voudrois fort que Mazargues fût vendu, avec la permission de Mlle de Mazargues[25]. Je verrai les desseins

raine était allé vers Offenbourg et Fribourg en Brisgau, observer les mouvements du duc de Luxembourg, qui trouvait dans ses quartiers, dit le numéro suivant de la *Gazette* (19 septembre), « une grande abondance de fourrage et de vivres pour son armée, n'y ayant pas eu de guerre depuis trente ans dans ce pays. »

21. « Je n'en tremblerai jamais. » (*Édition de* 1754.)

22. « Les ballots. » (*Ibidem.*)

23. Les Gondi, comme les Grignan, écartelaient de Bretagne, qui est champ d'hermine, à cause d'une alliance commune. A l'égard des Gondi, c'était par Françoise-Marguerite de Silly, femme de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, père du cardinal de Retz, laquelle était petite-fille d'Anne de Laval de Montfort, elle-même petite-fille d'Isabeau de Bretagne, cousine germaine d'Anne de Bretagne, qui fut deux fois reine de France ; et quant aux Grignan, c'était à cause du mariage de Gaucher Adhémar de Monteil, alors baron de Grignan, qui épousa Diane de Montfort, vers le milieu du quinzième siècle. (*Note de l'édition de* 1818.)

24. « C'est bien à celle-là que je prends intérêt. » (*Édition de* 1754.)

25. *Pauline* de Grignan. Voyez la lettre du 28 août précédent, *p. 43*, et la fin de la note 11.

1676 de ce marquis de Livourne[26] : cela ne coûte rien ; et pour les grâces du Roi, il faut toujours les espérer, quand on les mérite toujours comme M. de Grignan. Voyez M. de Roquelaure : c'est un bel exemple de patience ; nul courtisan n'avoit plus de sujet de se plaindre que lui. J'irois bien plutôt en Provence pour voir Monsieur l'Archevêque que pour votre prieur qui guérit de tous maux.

Ah ! que j'en veux aux médecins ! quelle forfanterie que leur art ! On me contoit hier la comédie de ce *Malade imaginaire*[27], que je n'ai point vue : il étoit donc dans l'obéissance exacte à ces messieurs ; il comptoit tout : c'étoit seize gouttes de vin[28] dans treize cuillerées d'eau ; s'il y en eût eu quatorze, tout eût été perdu[29]. Il prend une pilule, on lui a dit de se promener dans sa chambre ; mais il est en peine, et demeure tout court, parce qu'il a oublié si c'est en long ou en large : cela me fit fort rire, et l'on applique[30] cette folie à tout moment.

Ce que vous me dites des richesses du grand maître est plaisant. Plût à Dieu qu'il donnât une pension à Corbinelli, et qu'il la voulût prendre ! car c'est un étrange philosophe. Quand je verrai Mme de Schomberg, je lui dirai tout le bien que vous me dites de l'abbé de la Vergne ; elle en sera ravie ; et je lui apprendrai aussi qu'il

26. Voyez tome IV, p. 411, note 27.

27. Représenté pour la première fois le 10 février 1673 sur le théâtre du Palais-Royal. — L'édition de 1754 porte : « cette comédie du *Malade imaginaire*. »

28. « D'un élixir, » et à la ligne suivante : « tout étoit perdu. » (*Édition de* 1754.)

29. Il n'est pas question dans *le Malade imaginaire* de gouttes de vin, mais de grains de sel. « Argan. Monsieur, combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un œuf? — M. Diafoirus. Six, huit, dix, par les nombres pairs, comme dans les médicaments par les nombres impairs. » (Acte II, scène ix.) — Pour ce qui suit, voyez la même pièce, acte II, scène ii.

30. « L'on réplique. » (*Édition de* 1734.)

y a plus d'affaires à devenir chrétienne qu'à se faire catholique. 1676

J'ai une grande envie que vous ayez reçu la cassette, et que vous me mandiez si vous l'approuvez : et pourquoi ce mariage[31] se recule-t-il toujours ? Dieu me pardonne, c'est comme la Brinvilliers, qui est huit mois dans la pensée de tuer son père. Ah, mon Dieu ! brûlez promptement cette lettre, et faites mes compliments et amitiés à tous les Grignans et à nos amis d'Aix. Je fais un ingrat de Roquesante à force de l'aimer et de l'estimer.

---

578. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 18e septembre.

La pauvre Mme de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements : le frisson lui prit à Versailles ; c'est demain le quatrième jour. Elle a été saignée, et si cela dure, elle est d'une considération et dans un lieu qui ne permet pas[1] qu'on lui laisse une goutte de sang. Sa petite poitrine est fort offensée de cette fièvre, et moi encore plus ; car je n'ai pu entendre tout[2] ce qu'elle m'a mandé sur la douleur qu'elle a de ne point revenir ici, sans en être fort touchée. Je m'en vais demain la voir, car il faut que je sois ici dimanche pour commencer ma vendange. Vous allez être bien contente, ma fille, par le temps que je vais donner à l'espérance de guérir mes mains. Corbinelli m'a envoyé la lettre que vous lui écri-

31. De la Garde.

Lettre 578 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. « Qui ne permettent pas. » (*Édition de* 1754.)

2. « Je ne puis songer à tout, etc. » (*Ibidem.*)

1676 vez; vraiment c'est la plus agréable chose et la mieux écrite, et le plus naturellement qu'on puisse voir[3] : je la veux montrer à mon P. le Bossu; c'est mon Malebranche : il sera ravi de voir votre esprit dans cette lettre; il vous répondra, s'il le peut; car quand il ne trouve point de raisons, il ne met point de paroles à la place. Je suis assurée que vous aimeriez la naïveté et la clarté de son esprit. Il est neveu de ce M. de la Lane[4] qui avoit une si belle femme :

Oh! trop heureux d'avoir une si belle femme[5]!

Le cardinal de Retz vous a parlé vingt fois de sa divine beauté. Il est neveu de ce grand abbé de la Lane[6], janséniste : toute sa race a de l'esprit, et lui plus que tous; il est cousin de ce petit la Lane qui danse. Voyez[7] où je me suis engagée; cela étoit bien nécessaire.

3. « C'est la plus agréable chose et la mieux écrite qu'on puisse voir. » (*Édition de* 1734.) — « C'est la plus agréable chose qu'on puisse voir. » (*Édition de* 1754.)

4. Pierre de la Lane, mort vers 1661. Il paraît avoir été attaché à la maison de Retz. Il avait épousé, vers 1638, Marie Galateau de Roche, dont la beauté a été célébrée par Ménage et Chapelain. Il la perdit au mois d'octobre 1644, et ce malheur développa en lui un beau talent. Il a laissé un petit nombre de poésies, dans lesquelles il déplore la perte de son *Amarante*. Voyez l'édition que Saint-Marc a donnée de ce poëte en 1759. (*Note de l'édition de* 1818.) — Pierre de la Lane était fils d'un garde-robe du conseil privé. Voyez Tallemant des Réaux, tome VI, p. 281, 282, et à la p. 292 l'épitaphe composée par Chapelain pour Mme de la Lane.

5. Ce vers ne se trouve que dans notre copie; c'est le dernier de la scène XV du *Sganarelle* de Molière.

6. Noël de la Lane, abbé de Notre-Dame de Valcroissant, docteur de Sorbonne. Il fut l'un des principaux théologiens que les évêques de France envoyèrent à Rome, pour défendre la doctrine de saint Augustin sur la grâce. Il mourut en 1673, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il paraît résulter de ce passage de Mme de Sévigné que l'abbé de Valcroissant était frère du poëte. (*Note de l'édition de* 1818.)

7. « Voyez un peu. » (*Édition de* 1754.)

Le feuillet de politique à Corbinelli est excellent ; pour celui-là, il s'entend tout seul, je ne le consulterai à personne. 1676

Enfin Philisbourg est pris ; j'en suis étonnée, je ne croyois pas qu'ils sussent prendre une ville : j'ai demandé d'abord qui l'avoit prise, si ce n'étoit point nous ; mais non, c'est eux[8]. Le Pont-Neuf a fait ce couplet sur l'air : *Or écoutez, peuple françois :*

Le maréchal de Luxembourg
Alloit secourir Philisbourg,
Car il est fort grand capitaine ;
Mais lorsqu'il fut près de donner,
Il survint un bois dans la plaine[9]
Qui l'empêcha de dégainer.

Le maréchal de Schomberg a donné sur l'arrière-garde des ennemis ; il auroit tout défait, s'il avoit eu plus de troupes avec lui ; quarante dragons plus braves que des héros y ont péri[10] ; un d'Aigremont tué sur le champ[11] ; le fils de Bussy, qui vouloit aller par delà paradis, prisonnier ; le comte de Vaux toujours des premiers ; mais le reste de l'armée étoit en repos[12], et cinq cents hommes

8. Cette phrase ne se trouve que dans notre copie et dans l'édition de 1734. Celle de 1754 la donne tout à la fin de la lettre du 21 septembre. La phrase suivante et le couplet ne sont également que dans notre copie et manquent aux deux éditions de Perrin. — Dufay capitula le 9 septembre, après trois mois de siége, mais il ne sortit de Philisbourg que le 17, avec tous les honneurs de la guerre. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 265 et 266.

9. Voyez ci-dessus, p. 23, et la note 3.

10. « S'il les avoit suivis avec plus de troupes ; quarante dragons y ont péri en héros. » (*Édition de* 1754.)

11. D'Aigremont était aide de camp de M. de Renel. Voyez dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 181, une lettre où le marquis de Bussy donne à son père les détails de l'action. — L'édition de 1754 porte : « tué sur la place. »

12. « Étoit dans l'inaction. » (*Édition de* 1754.)

1676 firent tout ce vacarme. On dit que c'est dommage qu'il n'y en eût pas davantage[13] : je trouve à tout moment que le plus juste s'abuse; le bon abbé même a trouvé quelquefois de l'erreur dans son calcul. Il vous embrasse de tout son cœur, et moi par delà tout ce que je puis vous en dire. Je pense[14] mille fois le jour à la joie que j'aurai de vous avoir, ma très-chère : croyez que de tous ces cœurs où vous régnez si bien, il n'y en a point où vous soyez plus souveraine que dans le mien.

---

579. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Trois semaines[1] après que j'eus écrit cette lettre (n° 562, tome IV, p. 542), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Livry, ce 18e septembre 1676.

Tout bon chien chasse de race[2] : vous voyez comme fait déjà notre petit Rabutin. Le voilà donc prisonnier. N'est-il point blessé ? Et comment le retirerez-vous ? Les rançons

13. « Que le détachement n'ait pas été plus fort. » (*Édition de* 1754.)

14. La lettre se termine ainsi dans l'édition de 1754 : « Il vous embrasse de tout son cœur ; et moi, je pense mille fois le jour à la joie que j'aurai de vous avoir. »

Lettre 579. — 1. « Trois semaines » est une faute évidente de Bussy ; il faut lire « sept semaines. » A la suite de ces deux lignes d'introduction, on lit dans notre manuscrit ces mots ajoutés après coup et d'une autre main : « sur la prison du marquis de Bussy. »

2. Le manuscrit de l'Institut ajoute ici : « mon cousin. » Deux lignes plus loin il y a : « Et comment le retirerons-nous ? La rançon, etc. Je crois qu'il vouloit prendre le prince d'Orange. » A la fin de l'alinéa : « que je ne vous le dis. » Dans l'alinéa suivant : « C'est une contenance pour elle que d'avoir cet héritier. Le mariage de notre petite chanoinesse ne s'avance-t-il pas ? » Dans le dernier ali-

de ces sortes de grands officiers sont-elles réglées[3] ? De la manière qu'on m'a mandé qu'il s'étoit avancé, je crois qu'il vouloit prendre les ennemis. J'espère que vous me manderez de ses nouvelles et des vôtres, où je prends toujours bien plus de part que je ne vous dis. 1676

Qu'est devenu ce procès dont la narration (contre l'ordinaire) faisoit un si agréable divertissement? Comment se porte ma nièce de Coligny, et son petit garçon ? C'est une contenance pour elle que d'avoir cet héritier, dont la pensée me fait plaisir parce qu'elle en sera encore plus heureuse. Le mariage de notre petite Mme de Rabutin[4] ne va-t-il point à reculons ? Mme de Bussy se porte-t-elle toujours bien ?

Voilà bien des questions. Si la fantaisie vous prenoit, pour suivre mon exemple, de m'en faire aussi, je m'en vais vous y répondre par avance. Je suis ici dans ce joli lieu que vous connoissez, et j'y suis bien mieux, ce me semble, et plus agréablement qu'à Paris, au moins pour quelque temps. J'y fais quelques remèdes pour rétablir cette belle santé, et je mets mes bras dans la vendange, espérant que mes mains, qui ne se ferment point encore, reprendront par là leurs fonctions ordinaires.

néa : « Voilà bien des questions, mon cousin. » Quatre lignes plus loin : « .... plus agréablement qu'à Paris. Je mets mes bras dans la vendange, espérant que mes mains, qui ne se ferment point encore, pourront en être guéries. » La lettre s'arrête là dans le manuscrit de l'Institut. — Dans notre manuscrit, la phrase sur le mariage de la petite chanoinesse a été biffée.

3. « M. de Renel a donné cent écus pour ma rançon, de sorte, Monsieur, qu'avec le cheval que j'ai perdu, ma prison vous coûtera bien cent pistoles. » (*Lettre du marquis de Bussy à son père*, déjà citée dans la note 11 de la lettre précédente.) — Le marquis de Bussy faisait ses premières armes comme aide de camp du marquis de Renel, qui remplissait la charge qu'avait eue Bussy Rabutin, de mestre de camp de la cavalerie légère.

4. Voyez la note 2 de la lettre suivante.

1676 Vous devriez m'envoyer quelques morceaux de vos mémoires[5]. Je sais des gens qui en ont vu quelque chose, qui ne vous aiment pas tant que je fais, quoiqu'ils aient plus de mérite.

---

580. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Paris, ce 18e septembre 1676.

J'ai ouï dire[1] que le petit Rabutin vouloit prendre le prince d'Orange à la barbe, mais qu'il fut si étonné quand il vit qu'il n'en avoit point, qu'il se laissa tomber dans un fossé où il fut pris. Je vous envoie sa lettre, qui vous apprendra mieux comment la chose se passa. Il m'en coûtera cent pistoles pour son cheval, ou pour sa rançon. Mais cela lui a fait bien plus d'honneur que l'argent ne vaut. Il est bien heureux d'avoir été fait seul prisonnier, au moins de gens qui aient un nom.

Il y a quinze jours que je me suis mis dans les remèdes,

5. Les *Mémoires de Bussy* parurent pour la première fois en 1696, c'est-à-dire trois ans après la mort de l'auteur, arrivée le 9 avril 1693.

Lettre 580. — 1. Dans le manuscrit de l'Institut, cette lettre commence ainsi : « Vous avez raison, Madame, de croire que le petit Rabutin vouloit prendre le prince d'Orange, mais il le vouloit prendre à la barbe, et l'on dit qu'il fut si étonné, etc. » Trois lignes plus loin, on lit : *au vrai*, au lieu de : *mieux*. La phrase : « Il m'en coûtera cent pistoles, etc., » est remplacée par : « Vous y verrez ce que me coûtera cette affaire. » Le second alinéa est supprimé tout entier. A la place du cinquième, on lit ce qui suit : « Le mariage de la chanoinesse est rompu, dans le temps que nous prétendions faire la noce. Je vous en dirai le détail quand j'aurai l'honneur de vous voir. Mme de Bussy se porte toujours fort bien, et si ce temps dure, elle ne mourra pas étique. » Le dernier alinéa manque.

et cela m'a empêché d'aller à Livry. Cependant je n'en quitte pas encore le dessein; mais j'y veux aller coucher. 1676
Mandez-moi si l'abbé m'y pourra donner un lit. Je vous porterai des mémoires, que je veux lire avec vous. J'aime les louanges à tous les beaux endroits, et si vous les lisiez sans moi, vous ne m'en donneriez qu'en général pour tout l'ouvrage.

Mon partisan est si bien caché que je ne le saurois plus retrouver; je le cherche pourtant toujours.

Votre nièce de Coligny et le posthume se portent à merveilles : elle a une bonne contenance avec lui; sans lui elle ne seroit pas décontenancée.

Le mariage de votre nièce filleule[2] est rompu dans le temps que nous prétendions faire la noce, et que grâces à sa sœur de Coligny, nous avions trouvé les douze mille écus qu'on demandoit; le prétendu mari[3] arriva caché à Paris, et lorsqu'au bout de huit jours nous découvrîmes qu'il y étoit, on nous dit qu'il venoit d'épouser la petite Lombard. Je ne sais si ce nom vous est connu, mais je ne pense pas qu'il le soit au Bouchet[4]. Je ne trouve pas la chanoinesse trop malheureuse de s'être sauvée des griffes d'un si grand fou.

Adieu, Madame : aimez-moi toujours, et croyez que personne ne vous aime tant que je fais; je n'excepte pas même la belle Madelonne.

2. Marie-Thérèse de Rabutin, chanoinesse de Remiremont. Voyez sur ce mariage rompu la lettre du 1er juillet précédent, tome IV, p. 508.

3. On lit en marge dans notre copie le nom de ce prétendu : *Marivaux*, écrit d'une autre main que celle de Bussy. — Plus haut la même main a écrit en interligne, au-dessus des mots : *Votre nièce filleule*, le nom que porta cette nièce après son mariage : *Mme de Montataire.* Voyez les notes 15 et 16 de la p. 508 du tome IV.

4. Du Bouchet, généalogiste. Voyez tome I, p. 521, note 1.

1676

581. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 21e septembre.

Non, ma très-chère, ce n'est point pour vous épargner la fatigue d'un voyage au mois de décembre, que je vous prie de venir au mois d'octobre : c'est pour vous voir deux mois plus tôt. J'ai pris assez sur moi de n'avoir pas usé du droit que vous m'aviez donné de vous faire venir cet été : il faut me payer de cette complaisance ; et sans pousser l'irrésolution par delà toutes les bornes, vous partirez, comme nous en sommes demeurés d'accord, dans le temps que M. de Grignan ira à son assemblée : c'est de ce temps que je vous serai obligée, parce que je le compterai pour moi. Voilà, ma chère fille, ce que mon amitié espère de la vôtre : je n'en dirai pas davantage. Pour ma santé, elle est admirable[1] ; je mets mes mains deux fois le jour dans le marc de la vendange ; cela m'entête un peu ; mais je crois, sur la parole de tout le monde, que je m'en trouverai bien. Si je suis trompée, Vichy reviendra sur le tapis ; en attendant je fais tout ce qu'on veut, et me promène *en long et en large*[2] avec une obéissance merveilleuse. Je ne pousserai point ce séjour-ci plus loin que le beau temps ; je ne tiens à rien, et je ne ferai point une gageure d'y essuyer les brouillards d'octobre.

Vous ai-je mandé que Segrais est marié à une cousine très-riche[3], qui n'a pas voulu des gens proportionnés à ses richesses, disant qu'ils la mépriseroient, et qu'elle

Lettre 581. — 1. « Pour ma santé, n'en soyez point en peine. » (*Édition de* 1754.)

2. Voyez la lettre du 16 septembre précédent, p. 66.

3. Claude Acher, fille de Jean Acher, seigneur du Mesnilvité, et d'Hélène de la Ménardière, dame de Cuverville.

aimoit mieux son cousin? M. de la Garde aura sur la conscience tous ces mariages : il y en aura bien d'autres, et d'Hacqueville, le sage d'Hacqueville, sera bien heureux s'il en échappe[4]. 1676

Vous ne voulez pas, ma chère fille, que je vous écrive de grandes lettres : pourquoi donc? C'est la chose du monde qui m'est la plus agréable, quand je ne vous vois point. Vous me menacez de me les renvoyer sans les lire ; j'aurois grand regret d'en payer le port : elles sont pleines de tant de bagatelles, que j'ai quelquefois regret que vous le payiez vous-même ; mais pour m'ôter cette peine, venez, venez me voir, venez m'ôter la plume des mains, venez me gouverner, me reprocher tous mes morceaux : voilà le moyen d'empêcher mes volumes, et de me donner une parfaite santé.

Adieu, ma très-chère : ne soyez point en peine de cette méchante écriture ; c'est que j'ai une plume de chien, dont le monde chez moi fait réponse à tous les billets.

---

582. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 25e septembre,
chez Mme de Coulanges.

En vérité, ma fille, voici une pauvre petite femme bien malade : c'est le onzième de son mal, qui lui prit à Chaville en revenant de Versailles. Mme le Tellier[1] fut

4. Cette phrase a été supprimée dans l'édition de 1754, qui ne donne pas non plus le dernier alinéa de la lettre.

Lettre 582. — 1. Élisabeth Turpin, fille de Jean Turpin, seigneur de Vauvredon. Elle mourut le 28 novembre 1698, « à plus de quatre-vingt-dix ans, ayant conservé sa tête et sa santé jusqu'à la fin,

1676 frappée en même temps qu'elle, et reçut hier le viatique à Paris, où elle revint en diligence[2]. Beaujeu, la demoiselle de Mme de Coulanges, fut frappée du même trait : elle a toujours suivi sa maîtresse ; pas un remède n'a été ordonné dans la chambre, qui ne l'ait été dans la garde-robe : un lavement, un lavement ; une saignée, une saignée ; Notre-Seigneur, Notre-Seigneur ; tous les redoublements, tous les délires, tout étoit pareil ; mais Dieu veuille que cette communauté se sépare ! car on vient de donner l'extrême-onction à Beaujeu, et elle ne passera pas la nuit. Nous craignons demain le redoublement de Mme de Coulanges, parce que c'est celui qui figure avec celui qui emporte cette pauvre fille. En vérité, c'est une terrible maladie ; mais ayant vu de quelle façon les médecins font saigner rudement une pauvre personne, et sachant que je n'ai point de veines, je déclarai hier au premier président de la cour des aides[3], qui me vint voir, que si je meurs jamais[4], je le prierai de m'amener M. Sanguin[5] dès le commencement : j'y suis très-résolue. Il n'y a qu'à voir ces messieurs pour ne vouloir jamais les mettre en possession de son corps : c'est de l'arrière-main qu'ils ont tué Beaujeu. J'ai pensé vingt fois à Molière depuis que j'ai vu tout ceci. Cependant j'espère que cette pauvre femme échappera, malgré tous leurs mauvais traitements : elle est assez tranquille,

et grande autorité dans sa famille, à qui elle laissa trois millions de biens. » (Saint-Simon, tome II, p. 223.) — La chancelière le Tellier était tante de Mme de Coulanges.

2. « Et revint en diligence à Paris, où elle reçut hier le viatique. » (*Édition de* 1754.)

3. Le Camus. Voyez tome II, p. 139, note 16.

4. « Si je suis jamais en danger de mourir. » (*Édition de* 1754.)

5. Médecin, sans doute ennemi de la saignée : voyez la lettre du 3 septembre 1688.

et dans un repos qui lui donnera la force de soutenir le redoublement de cette nuit. 1676

J'ai vu Mme de Saint-Géran : elle n'est nullement déconfortée[6]; sa maison sera toujours un réduit cet hiver : M. de Grignan y passera ses soirées amoureusement. Elle s'en va à Versailles comme les autres; je vous assure qu'elle prétend jouir de ses épargnes, et vivre sur sa réputation acquise : de longtemps elle n'aura épuisé ce fonds. Elle vous fait mille amitiés; elle est engraissée, elle est fort bien.

Je vous conjure[7], ma fille, de faire encore mes excuses au grand Roquesante, si je ne lui fais réponse; vous me mandez des merveilles de son amitié; je n'en suis guère surprise, connoissant son cœur comme je fais : il mérite, par bien des raisons, la distinction et l'amitié que vous avez pour lui. Je me porte fort bien; je suis ravie de n'avoir point vendangé; je ferai les autres remèdes, et j'irai me reposer quelques jours encore à Livry, quand cette petite femme sera mieux. J'embrasse M. de Grignan et vous, ma chère, de tout mon cœur[8]. Brancas[9] est arrivé cette nuit à pied, à cheval, en charrette; il est pâmé au pied du lit de cette pauvre malade : nulle amitié ne paroît devant la sienne. Celle que j'ai pour vous ne me paroît pas petite[10].

J'ai trouvé à Paris une affaire répandue partout, qui vous paroîtra fort ridicule : bien des gens vous l'appren-

6. Du départ de Mme de Villars. Voyez le commencement de la lettre du 8 septembre précédent, p. 52.

7. L'édition de 1754 donne simplement : « Vous me mandez des merveilles de l'amitié de Roquesante; je n'en suis nullement surprise, etc. »

8. Cette phrase manque dans l'édition de 1754.

9. L'un des plus fervents adorateurs de Mme de Coulanges. Voyez la *Notice*, p. 141.

10. Dans l'édition de 1734, la lettre finit ici.

1676 dront; mais il me semble que vous voyez plus clair dans mes lettres. Il y avoit à la cour une manière d'agent du roi de Pologne[11], qui marchandoit toutes les plus belles terres pour son maître. Enfin, il s'étoit arrêté à celle de Rieux[12] en Bretagne, dont il avoit signé le contrat à cinq cent mille livres. Cet agent a demandé qu'on fît de cette terre un duché, le nom en blanc. Il y a fait mettre les plus beaux droits, mâles et femelles, et tout ce qu'il vous plaira. Le Roi, et tout le monde, croyoit que c'étoit ou pour M. d'Arquien[13], ou pour le marquis de Béthune[14]. Cet agent a donné au Roi une lettre du roi de Pologne, qui lui nomme, devinez qui? Brisacier, fils du maître des comptes; il s'élevoit par un train excessif et des dépenses ridicules : on croyoit simplement qu'il fût fou; cela n'est pas bien rare. Il s'est trouvé que le roi de Pologne, par je ne sais quelle intrigue, assure que Brisacier est originaire de Pologne, en sorte que voilà son nom allongé d'un *ski*, et lui Polonois. Le roi de Pologne ajoute que Brisacier est son parent, et qu'étant autrefois en France, il avoit voulu épouser sa sœur : il a envoyé une clef d'or à sa mère, comme dame d'honneur de la Reine. La médisance, pour se divertir, disoit que le roi de Pologne, pour se divertir aussi, avoit eu quelques

11. Jean Sobieski.

12. Il y a un village de Rieux sur la Vilaine, à une lieue sud-ouest de Redon (Morbihan). La seigneurie de Rieux avait été érigée en comté en 1667. — On était d'abord convenu de la terre de Voulvart, qui appartenait à M. de la Bazinière et venait du duc de Longueville; mais le Roi empêcha que la vente n'eût d'effet, parce qu'ayant été donnée au comte de Dunois, du temps de Charles VII, elle était réversible à la couronne. Voyez les *Curiosités historiques*, tome I, p. 160. (*Note de l'édition de* 1818.)

13. Père de la reine de Pologne. Voyez tome III, p. 324, note 3.

14. Beau-frère de la reine de Pologne. Voyez tome II, p. 54, fin de la note 9.

légères dispositions à ne pas haïr la mère, et que ce petit garçon étoit son fils; mais cela n'est point : la chimère est toute fondée sur sa bonne maison de Pologne. Cependant le petit agent a divulgué cette affaire, la croyant faite; et dès que le Roi a su le vrai de l'aventure, il a traité cet agent de fou et d'insolent, et l'a chassé de Paris, disant que sans la considération du roi de Pologne, il l'auroit fait mettre en prison. Sa Majesté a écrit au roi de Pologne, et s'est plaint fraternellement de la profanation qu'il a voulu faire de la principale dignité du royaume; mais le Roi regarde toute la protection que le roi de Pologne a accordée à un si mince sujet comme une surprise qu'on lui a faite, et révoque même en doute le pouvoir de son agent. Il laisse à la plume de M. de Pompone toute la liberté de s'étendre sur un si beau sujet. On dit que ce petit agent s'est évadé : ainsi cette affaire va dormir jusqu'au retour du courrier[15].

1676

583. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 30e septembre.

Je mens, il n'est que mardi, mais je commence toujours ma lettre pour faire réponse aux vôtres, et pour vous parler de Mme de Coulanges, et je l'achèverai demain, qui sera effectivement mercredi.

Il est le quatorze de Mme de Coulanges : les médecins n'en répondent point encore, parce qu'elle a toujours la fièvre, et que dans les rêveries continuelles où elle est,

15. Sur toute cette intrigue, dont les détails sont extrêmement curieux, et sur Brisacier, voyez les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, tome LXIII, p. 422 et suivantes.

1676 ils ont raison de craindre le transport. Cependant[1], comme les redoublements sont moindres, il y a tout sujet de croire que tout ira bien. On vouloit lui faire prendre ce matin de l'émétique; mais elle avoit si peu de raison, qu'on n'a pu lui en faire prendre que cinq ou six mauvaises gorgées, qui n'ont pas fait la moitié de ce qu'on desiroit. Il me semble que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de fièvre de cette maison; je vous assure que je me porte bien. M. de Coulanges aime et souhaite fort ma présence : je suis dans la chambre, dans le jardin; je vais, je viens, je cause avec mille gens, je me promène, je ne prends point l'air de la fièvre; enfin, ma fille, n'ayez point d'inquiétude sur ma santé.

Le pauvre Amonio n'est plus à Chelles, il a fallu céder au visiteur; Madame[2] est inconsolable de cet affront; et pour s'en venger, elle a défendu toutes les entrées de la maison, de sorte que ma sœur de Biron, mes nièces de Biron[3], ma sœur de la Meilleraye, ma belle-sœur de

Lettre 583 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. La fin de l'alinéa, à partir d'ici, se trouve pour la première fois dans l'édition de 1754 et manque dans l'impression de 1725, dans celles de Rouen et de la Haye (1726) et dans la première de Perrin (1734).

2. « Madame l'abbesse. » (*Édition de Rouen*, 1726.) — Marguerite-Guyonne de Cossé, abbesse de Chelles. Voyez la p. 64. (*Note de Perrin.*) Ses deux sœurs, dont il est question deux lignes plus loin, étaient Marie, qui épousa en mai 1637 le duc de la Meilleraye, et mourut en mai 1710 dans sa quatre-vingt-neuvième année; et Élisabeth, qui épousa François de Gontaut, marquis de Biron, lieutenant général des armées du Roi, neveu de Biron le décapité, et mourut en décembre 1679. Cette dernière eut trois filles : Louise, mariée en 1684 au marquis d'Urfé; Marie-Madeleine-Agnès, mariée en 1688 au marquis de Cauvisson, plus connu sous le nom de marquis de Nogaret; Henriette-Marie, morte sans alliance.

3. Toutes les impressions antérieures à 1734 portent : « ma sœur de Brissac, mes nièces de Brissac. »

Cossé[4], tous les amis, tous les cousins, tous les voisins, tout est chassé. Tous les parloirs sont fermés[5]; tous les jours maigres sont observés; toutes les matines sont chantées sans miséricorde; mille petits relâchements sont réformés; et quand on se plaint : « Hélas! je fais observer la règle. — Mais vous n'étiez pas si sévère. — C'est que j'avois tort, je m'en repens. » Enfin, on peut dire qu'Amonio a mis la réforme à Chelles. Cette bagatelle vous auroit divertie; et en vérité, quoique vous disiez sur cela les plus folles choses[6] du monde, je suis persuadée de la sagesse de Madame; mais c'est par cette raison que la chose en est plus sensible. Amonio[7] est cependant chez M. de Nevers; il est habillé comme un prince, et bon garçon au dernier point. Il a veillé cinq ou six nuits Mme de Coulanges. Je vous assure qu'il en sait autant que les autres[8]; mais sa barbe n'osoit se montrer devant celle de M. Brayer[9]. Ils m'ont très-assuré[10] que la vendange de cette année m'auroit empirée, et que je suis trop heureuse d'en avoir été détournée. Vous me direz : « Qui vous avoit parlé de cette ven- 1676

4. Marie Charron, dame d'Ormeilles, morte en 1679, et veuve depuis 1675 de Timoléon comte de Cossé, chevalier des ordres du Roi, grand panetier de France.

5. Ce membre de phrase est omis dans l'édition de 1734.

6. « Les plus belles choses du monde. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

7. L'édition de la Haye (1726) donne partout *Antonio*, au lieu d'*Amonio*.

8. Ce membre de phrase se lit pour la première fois dans l'édition de 1754.

9. Ce nom est remplacé par des points dans l'édition de la Haye, mais il est donné dans une note de la p. 298 : « Brayer, célèbre médecin. »

10. C'est le texte des éditions de 1725 et de 1726. Dans celle de 1734 : « Ils m'ont fort assuré; » et dans celle de 1754 : « Ils m'ont tous assurée. »

1676 dange ? » Tout le monde, et Vesou[11] comme les autres ; mais il s'est ravisé, et j'en suis bien aise.

Tout le monde croit[12] que le Roi n'a plus d'amour, et que Mme de Montespan est embarrassée entre[13] les conséquences qui suivroient le retour des faveurs, et le danger de n'en plus faire, crainte qu'on n'en cherche ailleurs. Outre cela[14], le parti de l'amitié n'est point pris nettement : tant de beauté encore et tant d'orgueil se réduisent difficilement à la seconde place. Les jalousies sont vives ; ont-elles jamais rien empêché ? Il est certain qu'il y a eu des regards, des façons pour la *bonne femme*[15] ; mais quoique tout ce que vous dites soit parfaitement vrai, elle est *une autre*, et c'est beaucoup. Bien des gens croient qu'elle est trop bien conseillée pour lever l'étendard d'une telle perfidie, avec si peu d'apparence d'en jouir longtemps ; elle seroit précisément en butte à la fureur de Mme de Montespan[16] ; elle ouvriroit les chemins de l'infidélité, et ne serviroit que comme d'un passage[17] pour aller à d'autres plus jeunes et plus ragoû-

11. Dans l'édition de 1725 : *Resou ;* dans celle de la Haye (1726) : *Veson*.

12. « On commence à croire. » (*Édition de* 1734.) — Immédiatement après, toutes les éditions donnent *l'ami*, au lieu de *le Roi*, qui est dans notre copie.

13. Les impressions de 1725, de Rouen et de la Haye (1726) donnent *contre*, erreur évidente.

14. Dans l'édition de Perrin de 1754 : « D'un autre côté. » — Le premier membre de la phrase, jusqu'à : « tant de beauté, » manque dans l'impression de la Haye (1726).

15. Sans doute Mme de Soubise. — La fin de la phrase manque dans l'édition de 1734.

16. « Elle est précisément en butte à la fureur de l'autre. » (*Éditions de* 1725, *de Rouen et de la Haye*, 1726.) — « A la fureur de *Quanto*. » (*Édition de* 1726.)

17. « Elle ouvriroit le chemin à l'infidélité, et serviroit comme d'un passage, etc. » (*Édition de* 1754.)

tantes. Voilà nos réflexions, et cependant chacun regarde, et l'on croit que le temps découvrira quelque chose. Cependant[18] la *bonne femme* a demandé le congé de son époux[19], et depuis son retour elle ne paroît[20] ni parée, ni autrement qu'à l'ordinaire. 1676

Vous ai-je mandé que la bonne marquise d'Uxelles a la petite vérole ? On espère qu'elle s'en tirera : c'est un beau miracle à nos âges.

Il est mercredi au soir. La pauvre malade est hors d'affaire, à moins d'une trahison que l'on ne doit pas prévoir. Pour Beaujeu[21], elle a été en vérité morte, et l'émétique l'a ressuscitée : il n'est pas si aisé de mourir que l'on pense.

---

584. — DE L'ABBÉ DE PONTCARRÉ[1] ET DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 2e octobre.

DE L'ABBÉ DE PONTCARRÉ.

Suivant mes anciennes et louables coutumes, je me suis rendu ce matin dans la chambre de Madame la Marquise. Au moment que je lui ai présenté ma face réjouie, elle s'est bien doutée de mon dessein, et m'a lâché cette feuille de papier ; sa libéralité n'est pas entière, car elle prétend bien aussi s'en servir, ce que j'approuve beau-

18. La fin de cet alinéa et l'alinéa suivant manquent dans l'édition de 1734 ; le paragraphe « Vous ai-je mandé » ne se trouve que dans celle de 1754.

19. « De son ancien ami. » (*Édition de Rouen*, 1726.)

20. « Ne se montre. » (*Édition de* 1754.)

21. Cette dernière phrase est donnée pour la première fois par l'édition de 1734.

Lettre 584. — 1. Voyez tome II, p. 207, note 11.

1676 coup. Je vous dirai donc *in poche parole*[2], Madame la Comtesse, que nous ne savons encore ce que l'on fera le reste de la campagne, et si M. de Lorraine[3] demeurera les bras croisés. *Ecco il punto*[4]. On est aussi en peine de M. de Zell, qui marche vers la Moselle. M. de Schomberg doit avoir passé la Sambre dès le 27[e], et marché vers Philippeville; il lui sera facile d'envoyer des troupes à M. le maréchal de Créquy[5]. Vous savez tous les démêlés qui sont arrivés dans le conclave : si cela venoit jusques à l'Éminence souveraine[6], vous ne feriez pas mal de vous transporter à Rome, pour lui offrir votre bras; s'il est vrai que l'élection ne se fasse pas sitôt, vous aurez le temps. Je fus hier une partie de la journée à la porte de Richelieu, où les dames sont bien intriguées pour leurs ornements de Villers-Cotterets[7] : ce que je puis vous dire, est que l'*Ange*[8] sera des plus magnifiques. A mon ordinaire je frondai cette dépense, mais je fus traité de vieux rêveur et de *Pantalon*. Je souffris patiemment toutes ces injures, parce qu'il ne m'en coûtoit rien. On m'au-

2. *En peu de paroles*.

3. Le prince Charles de Lorraine venoit de prendre Philisbourg, après quatre-vingt-dix jours de tranchée ouverte. (*Note de Perrin*.) — « .... Ce que l'on fera le reste de la campagne. M. de Lorraine demeurera-t-il les bras croisés? » (*Édition de* 1754.)

4. *Voilà le point*, c'est-à-dire *c'est là la question*.

5. La *Gazette* du 3 octobre annonce que l'équipage du duc de Zell a passé à Hanovre, « ce qui feroit croire que ses troupes vont du côté de la Moselle. » Un autre article contenu dans le même numéro et daté de Charleroi, 29 septembre, dit que l'armée du maréchal de Schomberg est à trois heures de Philippeville; enfin, toujours dans la *Gazette* du 3, il est parlé de divers corps de troupes qui vont joindre le maréchal de Créquy.

6. Plusieurs voix avaient été données au cardinal de Retz, par suite d'une intrigue du cardinal Altieri, chef d'une des sept factions qui divisaient le conclave.

7. Voyez la lettre du 16 octobre suivant, p. 107, 108, et la note 16.

8. Mme de Grancey.

roit volontiers proposé quelque emprunt de pierreries : je ne donnai pas dans cette proposition, ayant toujours fort condamné cette familiarité[9]. Nous aurons ici lundi Mme de Verneuil, qui se vient mettre en état de partir pour le Languedoc[10]. La *Manierosa*[11] vient avec elle pour demeurer quelques jours parmi nous ; ensuite elle prendra la route de Loire. Je suis à vous, Madame, avec tout le respect que je dois, et à Monsieur le Comte. 1676

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous connoissez le gros abbé, et la joie qu'il a d'épargner son papier ; par bonheur, on en a encore davantage de lui en donner[12]. Il lui est arrivé un grand accident, dont il est triste, et ne se peut consoler : c'est qu'il a donné un manteau à son valet de chambre qui[13] ne lui a servi qu'un an ; il croyoit qu'il y en eût deux : ce mécompte est sensible ; il est fort bon là-dessus. Pour moi, je le trouve original sur l'économie, comme l'abbé de la Victoire[14] sur l'avarice.

Voilà une nouvelle de Mme de Castries[15], qui me mande qu'Odescalchi[16] est pape : vous le saurez plus tôt que

9. « Je ne donnai pas dans cette idée, ayant toujours fort condamné cette sorte de familiarité. » (*Édition de* 1754.)

10. Dont son mari était gouverneur depuis 1666. Nous voyons dans la *Gazette* que le 18 août, à Versailles, le duc de Verneuil presenta au Roi les députés des états de cette province.

11. La duchesse de Sully. Voyez tome III, p. 349, note 20.

12. « Je suis encore plus aise de lui en donner. » (*Édition de* 1754.)

13. « Il a donné à son valet de chambre un manteau qui, etc. » (*Ibidem*.)

14. Voyez tome II, p. 84, note 4.

15. Élisabeth de Bonzi, sœur du cardinal de ce nom. (*Note de Perrin*.) Elle était veuve de René-Gaspard de la Croix, marquis de Castries, lieutenant général en Languedoc.

16. Le cardinal Benoît Odescalchi, âgé de soixante-cinq ans, né à

1676 nous. Mais enfin voilà donc nos cardinaux qui reviennent ; s'ils repassent en Provence, ce sera sitôt, que vous les verrez, ma fille, avant que de partir. Savez-vous que le petit Amonio est présentement en poste sur le chemin de Rome ? Son oncle, c'est-à-dire un autre que celui qui étoit au défunt pape, est maître de chambre de ce nouveau pape Odescalchi. Vous voyez bien que voilà sa fortune faite, et qu'il n'a plus besoin de Mme de Chelles, ni de toutes ses nonnes. Il est vendredi, et je serois déjà retournée à Livry, parce qu'il fait divinement beau, et que Mme de Coulanges est hors de tout péril et dans toute la douceur de la convalescence, sans que je veux savoir tantôt si M. de Pompone a fait ce matin notre affaire[17], afin de vous envoyer sa lettre ce soir. Je veux aussi le remercier, et parler à Parère ; après cela, j'aurai l'esprit en repos, et m'en irai demain ou dimanche à Livry.

Mme de Maintenon vint hier voir Mme de Coulanges : elle témoigna beaucoup de tendresse à cette pauvre malade, et bien de la joie de sa résurrection. L'ami et l'amie[18] avoient été tout hier ensemble ; la femme[19] étoit venue à Paris ; on dîna ensemble, on ne joua point en public. Enfin la joie est revenue, et tous les airs de

Côme, dans le Milanais, fut élu pape le 21 septembre. « Il voulut, dit la *Gazette* du 17 octobre, être appelé Innocent XI, en reconnoissance de ce qu'il avoit été fait cardinal de la promotion d'Innocent X. Le Roi Très-Chrétien, bien informé depuis longtemps et entièrement persuadé du mérite exemplaire du cardinal Odescalchi, desiroit son élection, quoiqu'il fût sujet naturel du roi d'Espagne. » Voyez plus bas, p. 92 et 93, les notes 21 et 22 de la lettre suivante.

17. « Si je ne voulois savoir tantôt si M. de Pompone a fait ce matin notre affaire. » (*Édition de* 1734.) — « Sans que je veux.... a fini ce matin.... » (*Édition de* 1754.)

18. Le Roi et Mme de Montespan.

19. La Reine.

jalousie disparus[20]. Comme tout change d'un moment à l'autre, la grande femme[21] est revenue sur l'eau : elle est présentement aussi bien avec la belle qu'elle y étoit mal. Les humeurs sont adoucies ; et enfin ce que l'on mande aujourd'hui n'est plus vrai demain : c'est un pays bien opposé à l'immutabilité. Je vous conjure, ma fille, de ne le point imiter sur votre départ, et de songer que nous sommes au 2e d'octobre. Pour ma santé, ma très-chère, n'en soyez point en peine : Livry, quoi que vous en veuilliez[22] dire, me va faire pour le reste du beau temps tous les biens du monde. Ne dites rien, je vous prie, à T*** ; mais je l'aime d'avoir voulu vous plaire *in ogni modo*[23], en vous disant qu'il m'a vue ; cette petite menterie vient d'un fonds admirable : ma belle, je ne l'ai pas vu, et je ne pensois pas même que ce fût lui qui fût à Paris[24]. Langlade a pensé mourir à Fresnes de la même maladie de Mme de Coulanges[25], hors qu'il fut plus mal encore, et qu'on lui donna l'extrême-onction. Mme le Tellier payera pour tous : elle est très-mal. 1676

Adieu, ma très-chère Comtesse : j'embrasse le Comte et les jolis *pichons ;* mon Dieu, que tout cela m'est cher! En voilà assez pour l'heure qu'il est ; je vous écrirai encore ce soir[26]. Lisez, lisez le P. le Bossu ; il a fait un petit traité de l'art poétique[27], que Corbinelli met cent piques

20. « Ont disparu. » (*Édition de* 1754.)
21. Mme d'Heudicourt.
22. Dans l'édition de 1754 : « vouliez. »
23. *En toute manière, de toute façon.*
24. « Pas même qu'il fût à Paris. » (*Édition de* 1754.)
25. « Que Mme de Coulanges. » (*Ibidem.*)
26. Cette phrase manque, ainsi que la dernière de la lettre, dans l'édition de 1754, qui commence ainsi l'avant-dernière : « Je vous exhorte à lire le P. le Bossu. »
27. C'est le traité du *Poëme épique*, qui fut publié en 1675, et dont il a été parlé plus haut (p. 62, note 10).

1676 au-dessus de celui de Despréaux. Je vous embrasse et vous baise tendrement.

---

585. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 7e octobre.

Je[1] vous écris un peu *à l'avance*, comme on dit en Provence, pour vous dire que je revins ici dimanche, afin d'achever le beau temps et de me reposer. Je m'y trouve très-bien, et j'y fais une vie solitaire qui ne me déplaît pas, quand c'est pour peu de temps. Je vais aussi faire quelques petits remèdes à mes mains, purement pour l'amour de vous, car je n'ai pas beaucoup de foi; et c'est toujours dans cette vue de vous plaire que je me conserve et que j'ai soin de moi[2], étant très-persuadée que l'heure de ma mort ne se peut ni avancer ni reculer; mais je suis les conduites ordinaires de la bonne petite prudence humaine, croyant même que c'est par elle qu'on arrive aux ordres de la Providence. Ainsi, ma fille, je ne négligerai rien, puisque je regarde tout[3] comme une obéissance nécessaire.

Voilà qui est bien sérieux; mais voici la suite de mon séjour à Paris de près de quinze jours : vous savez le vendredi ce que je fis, et comme j'allai chez M. de Pompone et vous y écrivis. Nous avons trouvé, M. d'Hacqueville et

Lettre 585. — 1. Dans l'édition de 1734 la lettre commence ainsi : « Je revins ici dimanche pour achever le beau temps et pour me reposer. »

2. Les mots : « et que j'ai soin de moi, » ont été retranchés dans l'édition de 1754.

3. « Puisque tout me paroît. » (*Édition de* 1754.)

moi, que vous devez être contents du règlement, car enfin le Roi veut que le lieutenant soit traité comme le gouverneur (voilà une grande affaire[4]), et qu'on se trouve à l'ouverture de l'assemblée comme on a fait par le passé. Le samedi, M. et Mme de Pompone, Mme de Vins, d'Hacqueville et l'abbé de Feuquières[5] me vinrent prendre pour aller nous promener à Conflans[6]. Il faisoit très-beau. Nous trouvâmes cette maison cent fois plus belle que du temps de M. de Richelieu. Il y a six fontaines admirables, dont la machine tire l'eau de la rivière, et qui ne finira que lorsqu'il n'y aura pas une goutte d'eau : cette eau naturelle, et pour boire, et pour se baigner quand on veut, fait plaisir à penser[7]. M. de Pompone étoit gai : nous causâmes et nous rîmes extrêmement. Avec sa sagesse, il trouvoit partout un air de cathédrale qui nous réjouissoit beaucoup. Cette petite partie nous fit plaisir à tous ; vous n'y fûtes point oubliée. 1676

La vision de la *bonne femme* passe à vue d'œil, mais c'est sans croire qu'il y ait plus autre chose que la crainte qui attache à *Quanto*. Pour le voyage de M. de Marsillac, gardez-vous bien d'y entendre aucune finesse : il a été

4. « Puisque enfin le Roi veut que le lieutenant soit traité comme le gouverneur : voilà une grande affaire. » (*Édition de* 1754.) — Le reste de la phrase manque dans cette édition.

5. Voyez tome II, p. 351, note 3.

6. « François de Harlay (*de Champvallon*), archevêque de Paris, souhaitant avoir une maison de plaisance dans le voisinage de Paris, en acheta, l'an 1672, de M. le duc de Richelieu, une en roture, à Conflans, accompagnée d'une île sur la rivière, et la fit rebâtir à neuf, puis la légua à ses successeurs. » (*Dictionnaire de Paris* de Hurtaut et Magny, tome II, p. 536.) Voyez les *Environs de Paris*, par M. Joanne, p. 571, 572, et les *Mémoires de Saint-Simon*, tome I, p. 290.

7. « On pense avec plaisir à cette eau naturelle et pour boire et pour se baigner quand on veut. » (*Édition de* 1754.)

1676 fort court. Il est aussi bien que jamais[8]. Il ne s'est ni amusé, ni détourné : il avoit Gourville, qui n'a pas souvent du temps à donner, et qu'il promenoit comme un fleuve par toutes ses terres, pour y apporter la graisse et la fertilité[9]. Pour M. de la Rochefoucauld, il alloit, comme un enfant, revoir Verteuil[10] et les lieux où il a chassé avec tant de plaisir ; je ne dis pas où il a été amoureux, car je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été[11]. Il revient plus doucement que son fils, et passe en Touraine chez Mme de Valentiné[12] et chez l'abbé d'Effiat. Il a été dans une extrême peine de Mme de Coulanges, qui revient assurément de la plus grande maladie qu'on puisse avoir : la fièvre ni ses redoublements ne l'ont point encore quittée ; mais parce que toute la violence et la rêverie en est dehors[13], elle se peut vanter d'être dans le bon chemin de la convalescence. Mme de la Fayette est à Saint-Maur : je n'y ai été qu'une fois. Elle a son mal de côté, qui l'a empêchée d'aller chez Mme de Coulanges, dont elle étoit fort in-

8. « M. de Marsillac est aussi bien que jamais auprès du Roi. » (*Édition de* 1754.)

9. « Il le promenoit par toutes ses terres, comme un fleuve qui apporte la graisse et la fertilité. » (*Ibidem.*)

10. Sur la Charente, canton et arrondissement de Ruffec. C'est a Verteuil que le duc d'Anjou passa la Charente pour aller mettre le siége devant Ruffec, peu de temps avant le combat de Jarnac (1569). Le possesseur du château en ce temps-là était le beau-frère du prince de Condé, François, troisième du nom, comte de la Rochefoucauld, qui fut tué à la Saint-Barthélemy.

11. Voyez *Madame de Longueville*, par M. Cousin, tome I, p. 33 et suivantes.

12. La mère de Louis Bernier (ou Bernin) de Valentiné, marquis d'Ussé, contrôleur général de la maison du Roi, qui épousa en 1691 la seconde fille de Vauban. Voyez tome III, p. 83, note 3. — Dans l'édition de 1734, on lit *Valentinois*, au lieu de *Valentiné*. — Pour l'abbé d'Effiat, voyez tome I, p. 440, note 5, et tome IV, p. 167, note 7.

13. « En sont dehors. » (*Édition de* 1754.)

quiétée, et d'aller à Fresnes voir Langlade, qui y a pensé mourir du même mal que Mme de Coulanges, et a eu plus qu'elle[14] l'extrême-onction. Enfin, elle a été soulagée de tous les côtés, sans avoir quitté sa place. 1676

Je disois l'autre jour à Mme de Coulanges que Beaujeu avoit eu sur elle l'extrême-onction, et qu'on lui avoit crié : *Jesus Maria!* Elle me répondit avec une voix de l'autre monde : « Eh, que ne me le crioit-on ? je le méritois autant qu'elle. » Que dites-vous de cette ambition ? Écrivez au petit Coulanges : il a été digne de compassion ; il perdoit tout en perdant sa femme. Ce fut[15] une chose fort touchante quand elle fit écrire à M. du Gué[16] pour lui recommander M. de Coulanges, et cela par conscience et par justice, reconnoissant de l'avoir ruiné, et demandant à M. et à Mme du Gué cette marque de leur amitié comme la dernière : elle leur demandoit pardon, et leur bénédiction en même temps. Je vous assure que ce fut une scène fort triste. Vous écrirez donc à ce pauvre petit homme ; il est parfaitement content de mon amitié : en vérité, c'est dans ces occasions qu'il la faut témoigner.

Votre petit Allemand paroît extrêmement adroit au bon abbé ; il est beau comme un ange, et doux et honnête comme une pucelle. Il va répéter son allemand chez Monsieur de Strasbourg[17]. Je l'ai fort exhorté à se rendre

14. « De plus qu'elle. » (*Édition de* 1754.)

15. Tout ce passage, jusqu'à : « il est parfaitement content de mon amitié, » manque dans l'édition de 1734.

16. Père de Mme de Coulanges, intendant de Lyon. (*Note de Perrin.*)

17. François-Égon, prince de Furstemberg, fils d'Égon, comte de Furstemberg, et d'Anne-Marie, princesse de Hohenzollern, né le 27 mai 1626, fut évêque de Strasbourg du 19 janvier 1663 au 1er avril 1682, date de sa mort. Il avait été ministre de l'électeur de Cologne, et évêque de Metz de 1658 à 1663. Il était frère aîné du futur cardinal de Furstemberg (Guillaume-Égon : voyez la lettre

1676 digne; mais je vous défie de deviner son nom; quoi que vous puissiez dire, je vous dirai toujours, c'est autrement: c'est qu'il s'appelle *Autrement*. Ma chère, j'ai trouvé ce nom admirable[18]. Je lui apprends à nouer des rubans : en un mot, je crois que vous vous en trouverez fort bien.

Mme Cornuel étoit l'autre jour chez Berrier[19], dont elle est maltraitée; elle attendoit à lui parler dans une antichambre qui étoit pleine de laquais. Il vint une espèce d'honnête homme, qui lui dit qu'elle étoit mal dans ce lieu-là. « Hélas! dit-elle, j'y suis fort bien : je ne les crains point tant qu'ils sont laquais. » Voilà ce qui a fait éclater de rire M. de Pompone, de ses rires[20] que vous connoissez : je crois que vous le trouverez fort plaisant aussi.

Monsieur le Cardinal m'écrit, du lendemain qu'il a fait un pape : il m'assure qu'il n'a aucun scrupule (vous savez comme il a évité le sacrilége du faux serment[21]; il faut que les autres y trouvent un grand goût, puisqu'il n'est pas nécessaire), et que pour le pape, il est encore

du 3 avril 1686). « Son père servit toute sa vie avec réputation, et commanda les armées impériales avec succès, après avoir commandé l'aile gauche à la bataille de Leipsick. » (Saint-Simon, tome II, p. 392.)

18. Dans l'édition de 1754, l'alinéa se termine ainsi : « C'est qu'il s'appelle *Autrement*. N'est-ce pas là un nom bien propre à ouvrir l'esprit à des pointilleries continuelles? » — La forme allemande de ce nom était probablement *Otterman* ou *Osterman*. Voyez le savant ouvrage de M. Pott sur les noms de personnes (*die Personennamen, insbesondere die Familiennamen*), Leipsick, 1859, p. 48, 177 et 238.

19. Voyez tome I, p. 448, note 5, et p. 471, note 6. — Dans l'édition de 1754 il n'y a que l'initiale B**.

20. « De ces rires. » (*Édition de* 1754.)

21. Sans doute en persuadant à sa cour de ne pas s'opposer au choix d'Odescalchi, le plus digne, paraît-il, des candidats, mais auquel la faction de France avait d'abord préféré le cardinal Rospigliosi. Nous voyons dans l'*Histoire des Conclaves* (Cologne, 1703, tome II), que le 13 septembre (quinze jours environ après l'arrivée de Retz et de ses collègues à Rome), un courrier de France apporta le consentement qu'on demandait pour Odescalchi. Voyez

plus saint d'effet que de nom[22]; qu'il vous a écrit de Lyon en passant, et qu'il ne vous verra point en repassant, par la même raison des galères, dont il est très-fâché[23]; de sorte qu'il se retrouvera dans peu de jours chez lui, comme si de rien n'étoit. Ce voyage lui a fait bien de l'honneur, car il ne se peut rien ajouter au bon exemple qu'il a donné[24]. On croit même que, par le bon choix du souverain pontife, il a remis dans le conclave le Saint-Esprit, qui en étoit exilé depuis tant d'années. Après cet exemple, il n'y a point d'exilé qui ne doive espérer. 1676

Vous voilà donc dans la solitude : c'est présentement que vous devez craindre les esprits; je m'en vais parier que vous n'êtes plus que cent personnes dans votre château. Je suis persuadée de toute l'*aimabilité* de la belle Rochebonne; mais la constance de Corbinelli est abîmée dans tant de philosophie, et il est si terriblement attaché à la justesse des raisonnements, que je ne vous réponds plus de lui. Il dit que le P. le Bossu ne répond pas bien à vos questions, qu'il semble qu'il veuille[25] vous in-

plus haut, p. 85, note 16. — Les cardinaux, avant de déposer leur bulletin dans le calice, prêtent le serment suivant : « J'atteste le Christ Notre-Seigneur, qui me jugera, que j'élis celui que selon Dieu je crois devoir élire. »

22. « Les autres y doivent trouver un grand goût, puisqu'il n'est pas même nécessaire. Il me mande que le pape est encore plus saint d'effet que de nom. » (*Édition de* 1754.) — « C'étoit, dit Nodot (*Relation de la cour de Rome*, p. 109), un grand homme de bien, incorruptible, charitable, désintéressé, dégagé du monde, sans faste, sans vanité, sans pompe, zélé avec modération, et sévère à lui seul. C'étoit le plus papable du collége pour la bonté et pour la vertu. »

23. Voyez ci-dessus, p. 4.

24. « A la conduite qu'il a tenue. » (*Édition de* 1754.) — Les deux phrases qui terminent l'alinéa manquent dans l'édition de 1734.

25. « .... A vos questions, qu'il auroit tort de vouloir. » (*Édition de* 1754.)

1676 struire, et que vous en savez plus qu'eux tous : vous nous en manderez votre avis.

Je vous ai mandé l'histoire de Brisacier[26] : on n'en peut rien dire jusqu'à ce que le courrier de Pologne soit revenu. Il est cependant hors de Paris et de la cour; il assiége la ville, et demeure chez ses amis aux environs : il étoit l'autre jour à Clichy; Mme du Plessis le vint voir de Fresnes, pour faire les lamentations de la rupture de son marché. Brisacier lui dit qu'assurément il n'étoit point rompu, et qu'on verroit, au retour du courrier, s'il étoit aussi fou qu'on disoit. S'il est protégé de la reine de Pologne ou du roi, nous en jugerons comme vous faites.

Comme j'écrivois cette lettre, M. de Bussy est arrivé; je lui ai fait voir votre souvenir. Il va vous dire lui-même comme il en est content[27]. Il m'a lu ici des mémoires les plus agréables du monde : ils ne seront pas imprimés, quoiqu'ils le méritassent bien mieux que beaucoup d'autres choses[28]. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère, avec une tendresse fort au-dessus de ce que je vous en pourrois dire[29].

On nous vient dire que Brisacier et sa mère, qui étoient ici près à Gagny[30], ont été enlevés : ce seroit un mauvais

26. Voyez la lettre du 25 septembre précédent, p. 77 et suivantes. — Tout cet alinéa manque dans l'édition de 1734.

27. Voyez, à la suite de cette lettre, le billet de Bussy, p. 96.

28. Voyez plus haut, p. 72, note 5.

29. Cette phrase ne se trouve point à cet endroit dans l'édition de 1754; elle a été reportée à la fin de la lettre, où elle tient la place de notre dernière phrase : « Adieu, ma très-chère, etc., » qui est le texte de 1734. — Quant à l'alinéa suivant : « On nous vient dire, etc., » il est pour la première fois dans l'impression de 1754.

30. A une demi-lieue de Montfermeil.

préjugé pour le duché. Cette nouvelle est un peu crue : comme elle est présentement à Paris, d'Hacqueville ne manquera pas de vous l'apprendre. 1676

Je reçois, ma fille, votre lettre du 30e, et vous n'avez pas reçu la mienne : quelle sottise à la poste! elle étoit toute propre à vous instruire : surtout je décidois[31] sur votre départ, et je vous conjurois par pure tendresse, sans autre vue[32], de ne le point différer. C'est ce que je vous demande encore par les mêmes raisons : vous suivrez ce conseil, si vous avez pour moi autant d'amitié que je vous en crois. Dans cette confiance, je ne me remettrai point à vous dire combien je le souhaite, ni combien six semaines font à mon impatience. Mme de Soubise est allée voir son mari malade en Flandre : cela me plaît; voyez la *Gazette de Hollande*[33]. Je vous répondrai mieux vendredi[34]. Adieu, ma très-chère : j'embrasse tendrement le seigneur Comte.

31. « Mais quoi! vous n'aviez point reçu la mienne du 21! Elle étoit toute propre à vous instruire : je décidois, etc. » (*Édition de* 1754.)

32. Ces trois mots manquent dans l'édition de 1754.

33. On lit dans la *Gazette d'Amsterdam* du 1er octobre, sous la rubrique de Paris, 25 septembre : « Mme de Soubise, une des plus belles personnes de la cour, s'étoit absentée pour quelque ombrage qu'elle y donnoit à d'autres, mais on l'a rappelée.... »

34. Cette petite phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1754.

1676

586. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE GRIGNAN[1].

Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre (nº 580, p. 72), j'allai à Livry voir Mme de Sévigné, et là j'écrivis cette lettre à Mme de Grignan.

A Livry, ce 7ᵉ octobre 1676.

Il y a trois jours que je suis ici, Madame. Je pense que vous me faites assez l'honneur de m'estimer pour croire que la rate de Madame votre mère et la mienne en ont mieux valu. Elle m'a montré un endroit de la dernière lettre que vous lui avez écrite, où vous me faites un compliment sur la prison de mon fils : je vous en rends mille grâces, Madame. Mais vous m'en aviez promis un sur la qualité de grand-père que je porte fort indignement[2], car je suis à cent lieues de la gravité requise[3]. Je n'en sais point du tout faire les fonctions ; je n'en suis pas moins gai, et j'espère de devenir bisaïeul sans en être plus grave. Mais quand arriverez-vous, Madame ? Vous vous faites bien desirer, sans avoir besoin de ce secours pour nous faire bien aises de vous revoir.

Revenez vite à nous, Grignan,
Quittez pour un temps la Provence ;
N'attendez pas le bout de l'an,
Revenez vite à nous, Grignan ;

Lettre 586. — 1. Ce billet manque dans notre manuscrit ; la première moitié se trouve dans le manuscrit de l'Institut, où la date du 7 octobre est parfaitement lisible. C'est du 7 aussi qu'il est daté dans l'édition des *Lettres de Bussy* de 1709 (tome V, p. 384). M. Lalanne l'a daté du 10, comme l'édition de 1818.

2. Voyez la lettre de Mme de Grignan à Bussy, du 22 juillet 1676, tome IV, p. 540.

3. La lettre s'arrête ici dans le manuscrit de l'Institut. La fin est tirée de l'édition de 1709 des *Lettres de Bussy*, où le billet tout entier a été imprimé pour la première fois.

Peut-être sera-ce à mon dam, 1676
Mais je ne crains que votre absence.
Revenez vite à nous, Grignan,
Quittez pour un temps la Provence.

Je laisse à Madame votre mère à vous envoyer tous les autres triolets qu'on chante ici; et pour moi, Madame, je vous chanterai toujours, jusqu'à ce que je vous parle.

---

587. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 9e octobre.

Je suis fâchée, ma très-chère, que la poste vous diffère mes lettres de quelques jours. Je connois votre amitié et vos inquiétudes; mais il n'y a qu'à recourir au grand d'Hacqueville pour y trouver tout le secours que l'on peut souhaiter. Je me souviendrai toute ma vie du plaisir et de la consolation que je trouvai aux Rochers dans une de ses lettres, après que vous fûtes accouchée : je n'étois pas en état de soutenir l'excès de la douleur où j'étois[1]. J'espère que vous aurez été contente le lendemain, à moins que le laquais de Mme de Bagnols, à qui je donnai mes lettres pour les porter à la poste, ne les ait jetées je ne sais où : il m'en a pris quelque petite crainte. Vous aurez vu dans cette lettre, si vous l'avez reçue, la réponse de celle où vous me proposiez d'attendre M. de Grignan : je vous priois, ma chère, de ne point écouter cette pensée; je vous assurois que celle de

Lettre 587. — 1. Voyez tome IV, p. 369, la lettre du 1er mars précédent. — Dans l'édition de 1754 : « sans quoi je n'étois pas en état, etc. »

1676 la saison moins avancée ne m'avoit point fait souhaiter votre arrivée plus tôt que la sienne[2]; que c'étoit l'extrême envie que j'avois de vous voir qui me faisoit vous conjurer de me donner cette petite avance; que je la méritois, par la seule raison de la discrétion que j'ai eue de ne vous avoir point voulu tirer de votre château plus tôt qu'au départ de M. de Grignan[3]; que j'avois pris sur moi tout le temps dont vous m'aviez rendue la maîtresse, et qu'en un mot je vous conjurois, comme je fais encore de tout mon cœur, de songer à partir ce mois-ci, comme nous en sommes demeurées d'accord. Je crois que M. de Grignan ne trouve rien d'injuste à tout mon procédé. Je vous ai mandé le peu d'argent qu'il vous faut, en attendant qu'il vienne. Je crois que votre voiture doit être la litière jusqu'à Roanne, et la rivière jusqu'à Briare, où vous trouverez mon carrosse. Voilà, ma fille, l'essentiel du contenu de ma lettre, au cas qu'elle soit perdue[4].

L'abbé Bayard me mande que j'ai très-bien fait de ne point aller cet automne à Vichy; que les pluies continuelles ont rendu les eaux très-mauvaises; que Saint-Hérem et Plancy[5], qui étoient allés exprès, n'en ont point pris; qu'il n'y avoit que M. de Champlâtreux[6], qui n'étoit guère content : enfin sa lettre m'a fait un plaisir admirable; je ne savois pas trop bien d'où venoit mon

2. « Souhaiter que votre arrivée précédât la sienne. » (*Édition de* 1754. »

3. « Au départ de M. de Grignan pour l'assemblée. » (*Ibidem.*) — L'assemblée des communautés s'ouvrit à Lambesc, en 1676, le 9 novembre.

4. Les trois dernières phrases de cet alinéa manquent dans l'édition de 1734.

5. Voyez tome II, p. 110, note 3, et tome IV, p. 453, note 5.

6. Louis Molé de Champlâtreux, conseiller au parlement de Paris. (*Note de l'édition de* 1818.)

opiniâtreté : c'étoit justement cela. Je fais ici un certain tripotage à mes mains avec de la moelle de cerf et de l'eau de la reine d'Hongrie, qui me fera, dit-on, des merveilles. Ce qui m'en fait beaucoup, c'est le temps miraculeux qu'il fait; ce sont de ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont point froids : enfin j'en suis charmée; je m'y tiens[7] depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir : je n'en perds pas un moment, et à cinq heures du soir, avec une obéissance admirable, je me retire; mais ce n'est pas sans m'humilier, reconnoissant avec beaucoup de déplaisir que je suis une misérable mortelle, qu'une sotte timidité me fait rompre avec l'aimable serein, le plus ancien de mes amis, que j'accuse peut-être injustement de tous les maux que j'ai eus. Je me jette dans l'église, et je ferme les yeux, jusqu'à ce qu'on me vienne dire qu'il y a des flambeaux dans ma chambre; car il me faut une obscurité entière dans l'entre chien et loup, comme les bois, ou une église, ou que l'on soit trois ou quatre à causer; enfin je me gouverne selon vos intentions. J'ai vu le petit Sanguin du prince, qui est chez son cousin; il m'apporta des perdrix, des lièvres: il est tout tel qu'il étoit; nous parlâmes fort du temps passé, et de la princesse[8]. 1676

La nouvelle de Brisacier est toute assurée : on a découvert par des lettres qu'il écrivoit au roi de Pologne, qu'il travailloit à le détourner de l'amitié de notre monarque; de sorte qu'il est à la Bastille, et sa destinée est encore incertaine entre la potence et le duché.

Pour l'Allemagne, il y auroit beaucoup à dire. Le gé-

7. « Je me tiens dehors. » (*Édition de* 1754.)

8. Cette dernière phrase manque dans l'édition de 1754; mais on y lit l'alinéa suivant, qui manque dans 1734.

néral a été encore un peu mortifié, en faisant escorter
1676 des convois; il faut qu'il se rapproche de nous, pendant que ces brutaux d'Allemands, dès qu'il aura repassé le Rhin[9], se mettront autour de Brisach, comme ils firent l'année passée à Philisbourg : cela seroit assez impertinent. Il y a beaucoup de division dans cette armée, j'entends celle de M. de Luxembourg.

Je reçois un billet de d'Hacqueville, qui fut mercredi à Versailles, pour voir faire et envoyer cette manière de règlement sur l'assemblée[10]. Il faut avouer que jamais il ne s'est vu un tel ami : quand on lui recommande quelque affaire, rien n'empêche de croire que c'est la seule qu'il ait, tant il s'en acquitte ponctuellement.

---

588. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 14e octobre.

Je vous remercie, ma fille, de votre complaisance, et de l'amitié que vous me témoignez, en vous résolvant à partir[1] avant M. de Grignan. Je l'embrasse et je le remercie aussi du consentement qu'il y donne : je sais la pesanteur de votre absence, et je comprends ce qu'il souffrira; mais c'est pour si peu de temps, qu'il a raison de ne me pas envier cette satisfaction : sa part est tou-

9. La *Gazette* du 10 octobre annonce que le maréchal de Luxembourg a quitté son camp, qui était à trois heures au-dessous de Brisach, et qu'il est allé camper au-dessus de la même place. Dans le numéro suivant, il est dit, en date de Strasbourg, 8 octobre, qu'il a repassé le Rhin.

10. Voyez plus haut, p. 89, et plus bas, p. 105, 106 et 114.

Lettre 588. — 1. « Puisque vous êtes résolue de partir. » (*Édition de* 1754.)

jours bien grande au prix de la mienne. Je vous conjure à présent, ma très-chère, de prendre un bon conducteur pour votre voyage; j'ai de la peine à penser à l'ennui que vous aurez : je vous recommande à Montgobert; ayez des livres; et au nom de Dieu, défendez à vos muletiers de prendre le chemin le plus court, en allant de chez vous à Montélimar; qu'ils prennent le chemin du carrosse : ils menèrent Mme de Coulanges par celui que je vous dis; sans du But, qui descendit promptement et soutint la litière, elle tomboit dans un précipice épouvantable; il m'a conté cela dix fois, et m'a fait transir. J'ai été déjà réveillée plus d'une fois la nuit de la crainte qu'on ne vous mène par ce chemin[2]. Je vous conjure, ma très-chère, de donner ce soin à quelqu'un qui ait plus d'attention à votre conservation que vous-même. J'écrirai à Moulins à un M. le Châtelain, qui est un très-bon et très-honnête homme, et qui vous rendra mille petits services : il a de l'esprit et de la piété. Vous y trouverez aussi une Mme de Gamaches; elle est de la maison de Montmorin[3] : elle est vive, elle est jolie femme; elle ne m'a pas quittée pendant quatre ou cinq jours, en deux fois que j'ai été à Moulins ou chez Mmes Foucquet : enfin elle est ma première amie de Moulins. 1676

M. de Seignelay[4] est allé en poste à Marseille, pour une affaire de la marine; nous ne savons ce que c'est. Le Brisacier et sa mère sont toujours à la Bastille[5]. La

2. « La crainte qu'on ne vous mène par ce chemin m'a déjà réveillée plus d'une fois la nuit. » (*Édition de* 1734.)

3. Marie-Françoise de Montmorin, mariée en 1666 à Jean-Frédéric de Gamaches, comte de Châteaumélian. — Dans l'édition de 1734 : « elle est de la maison de Montmorin Saint-Héran. »

4. Fils aîné de Colbert. Nous avons déjà dit qu'il remplaça son père en 1676 au ministère de la marine.

5. Ils en sortirent le 3 février 1678. — Ce paragraphe manque dans l'impression de 1734.

1676 mère a obtenu une femme pour la servir, mais Monsieur le duc se déchausse lui-même.

Votre médecin philosophe tire de trop loin, ma fille, pour tirer juste : il me croit malade, et je suis guérie; et je vous assure que les conseils qu'on m'a donnés ici sont opposés aux siens. Je finirai ma lettre demain à Paris.

A Paris, jeudi 15e.

Me voici donc à Paris. J'ai couché à Saint-Maur; j'y vins de Livry. J'y ai vu M. de la Rochefoucauld; nous avons fort causé. Si *Quanto* avoit bridé sa coiffe[6] à Pâques de l'année qu'elle revint à Paris, elle ne seroit pas dans l'agitation où elle est : il y avoit du bon esprit à prendre ce parti; mais la foiblesse humaine est grande; on veut ménager des restes de beauté; cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit. La *bonne femme* est en Flandre : cela ferme la bouche. J'ai trouvé que mes rêveries de ma forêt se rapportent fort aux raisonnements d'ici. Je n'ai point encore vu Mme de Coulanges : je n'irai qu'après avoir fait ce paquet. On m'assure qu'elle est très-bien, et que les épigrammes recommencent à poindre. Je lui ferai vos amitiés, et donnerai votre lettre à son mari.

On dit que le crime de Brisacier, c'est d'avoir abusé de sa charge[7], en faisant écrire la Reine au roi de Pologne, pour l'engager à prier le Roi d'accorder un brevet de duc à Brisacier, son secrétaire. Il faut que le courrier de Pologne ait apporté cette nouvelle, puisqu'on

6. Cette locution s'explique bien par cette autre façon de parler que nous lisons dans le *Dictionnaire de l'Académie de* 1694 : « Cette femme se bride si bien avec ses coiffes qu'on ne la voit presque point. »

7. De secrétaire des commandements de la Reine. (*Note de Perrin.*) — Cet alinéa tout entier manque dans l'édition de 1734.

a donné des commissaires à Brisacier ; et vous savez ce que c'est d'abuser du sceau et du seing d'une reine de France. Je crains que *M. le duc de Brisacierski* ne soit pendu. 1676

Je crois[8] que mon fils reviendra, au lieu d'aller sur la Meuse, où sa mauvaise destinée l'envoie : il a un rhumatisme à la cuisse, qui sera bon pour obtenir son congé. Si le beau temps[9] continue, j'irai encore un moment à Livry : ma maison est toute prête et toute rangée, c'est le principal. Parlez-moi un peu de votre départ, et je vous parlerai vendredi de votre voiture de Briare ou d'Orléans. Au reste[10], Amonio est pape, c'est-à-dire son oncle est maître de chambre d'Odescalchi. Vous jugez bien que le voilà à Rome, se moquant de Chelles, après y avoir mis la réforme : tout ce que vous me mandez sur ce sujet est l'étoffe de dix épigrammes. Vous êtes la plus plaisante créature du monde, avec toute votre sagesse et votre sérieux : si vous vouliez prendre soin de ma rate, je serois immortelle ; car c'est de là que sont venus tous mes maux, à ce qu'ils disent. Adieu[11], ma très-chère : songez à me venir voir ; je n'attendrai point de sens froid cette joie ; je sens que mes petits esprits

8. Dans l'édition de 1754 : « Je prévois. »

9. Cette phrase ne se trouve pas, non plus que la suivante, dans l'édition de 1734.

10. « Au reste, vous jugez bien qu'Amonio étant à Rome, il se moquera de Chelles après y avoir mis la réforme ; je vous ai dit que son oncle étoit maître de chambre du nouveau pape : tout ce que vous me mandez, etc. » (*Édition de* 1754.)

11. « Songez, ma très-chère, à me venir voir ; je n'attendrai point de sens froid la joie que j'aurai de vous embrasser, et mes petits esprits se mettront bientôt en mouvement, etc. » (*Édition de* 1754.) — La phrase suivante, ainsi que les deux dernières phrases de la lettre, manquent dans l'édition de 1734. Celle de 1754 n'a pas la phrase : « Je vous fais mille amitiés, etc. »

1676 se mettront en mouvement pour aller au-devant de vous.

Je vous écrirai vendredi. Je vous fais mille amitiés de Mme de la Fayette, qui m'en a chargée par-dessus la tête, et M. de la Rochefoucauld aussi. Je n'ai encore vu personne : vous savez comme j'aime à ramasser des rogatons pour vous divertir. Ce que je ne puis vous mander, c'est en vérité l'excès de l'amitié que j'ai pour vous.

---

589. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16e octobre[1].

En vérité, ma fille, je n'ai jamais vu de si sots enfants que les miens : ils sont cause que je ne puis retourner à Livry, comme j'en avois le dessein. Je vois bien que cela vous fait rire, et que vous n'avez pas grande envie de me plaindre d'être obligée de faire faux bond à Livry le 15e d'octobre. D'Hacqueville, Corbinelli, M. et Mme de Coulanges, vous aideront fort à approuver que je ne les quitte pas. Cependant il est vrai que sans vous et mon fils, j'aurois continué ma solitude avec plaisir : j'étois plus à moi en un jour que je n'y suis en quinze ; je priois Dieu, je lisois beaucoup ; je parlois de l'autre vie, et des moyens d'y parvenir. Le père prieur a plus d'esprit que je ne pensois, quoique je le trouvasse déjà un fort honnête homme. Enfin me revoilà dans le tourbillon.

Mme de Mirepoix[2] m'a fait dire par Bontems qu'elle

Lettre 589 (revue sur une ancienne copie). — 1. Notre manuscrit date cette lettre du 30e octobre, et répète encore cette date à la sixième ligne du premier alinéa.

2. Cet alinéa ne se trouve que dans notre manuscrit, ainsi que le

veut *rectifier* la conduite de son mari; elle veut ratifier; 1676
il ne faut point perdre de si bons moments. Je la fus voir hier, et sa mère et Sanzei. Il faut qu'elle renonce au pacte, c'est-à-dire à toutes les infamies que fit son Mirepoix après qu'il eut signé la transaction. Ce sont des affaires que de finir avec ces gens-là, et l'on ne doit pas les quitter d'un pas[3].

Je veux aussi voir[4] M. Colbert pour votre pension: d'Hacqueville m'y mènera, dans sa maison à Paris[5], car je puis éviter le voyage de Versailles: voilà pour Madame.

Voici pour Monsieur. Vous saurez que son malheur l'envoie sur la Meuse, et son bonheur fait qu'il a un rhumatisme sur la cuisse et sur une hanche, qui lui fait beaucoup de mal, et l'empêche de se soutenir. Il est à Charleville, et me prie de demander son congé: il faut donc voir M. de Louvois, c'est une affaire. N'ai-je pas raison, ma belle, de me plaindre de mes enfants, et de leur dire des injures?

J'ai fait ajuster votre petit appartement, et je ne veux pas qu'il vous y manque rien. Notre ami d'Hacqueville m'a encore parlé de ce règlement: il dit qu'il est bien et que l'Intendant, qui est obligé de se trouver à l'ouverture de l'assemblée, donnera le branle aux évêques, et

cinquième, qui commence par: « J'ai fait ajuster votre petit appartement. »

3. Voyez tome IV, p. 76, note 16.

4. « Il faut que j'aille voir. » (*Éditions de* 1734 *et de* 1754.)

5. « D'Hacqueville m'y mènera quand ce ministre viendra à Paris. » (*Ibidem.*) — L'hôtel Colbert était au coin de la rue Vivienne et de la rue Neuve-des-Petits-Champs. « Il fut bâti par Bautru, acheté en 1665 par Colbert, qui y mourut en 1683, habité par Seignelay, acheté en 1713 par le duc d'Orléans, qui y mit ses écuries; son emplacement est occupé par des maisons particulières et la galerie Colbert. » (M. Lavallée, *Histoire de Paris*, tome II, p. 202.)

1676 que pas un n'y manquera. Il est pourtant certain qu'on pouvoit mieux tourner de certains endroits; mais le Roi a voulu laisser la liberté, pourvu qu'il n'y ait pas d'affectation, auquel cas il n'y auroit qu'à se plaindre. M. de Grignan verra comme cette année se passera.

M. de Coulanges vous avoit écrit une très-jolie lettre semée de vers par-ci par-là : il vous contoit tous les soins et toutes les inquiétudes qu'on a fait paroître[6] à Mme de Coulanges dans sa maladie; et qu'il n'y avoit que la marquise de la Trousse, qui en étoit demeurée en Berry sur l'endroit de son extrémité, mourant de peur d'apprendre une résurrection[7]. Cet endroit, quoique cette malade en eût déjà ri, s'est présenté à son esprit avec quelque vapeur noire, de sorte qu'elle l'a improuvé; et en même temps son mari a pris la lettre, et l'a chiffonnée comme un petit enfant, et l'a jetée dans le feu. Nous sommes demeurés tous étonnés[8], et il en a fait une autre dans son chagrin, qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur quoi elle est écrite. La vôtre étoit admirable : nous la considérâmes comme une pièce digne d'être gardée, pour s'en parer dans de pareilles occasions.

M. de la Vallière est mort je ne sais comment; je hais toujours que les hommes aient mal au derrière : on lui

6. C'est le texte de 1734. Le mot *paroître* manque dans notre copie; l'édition de 1754 porte : « qu'on a marqués; » et un peu plus loin : « et que la marquise de la Trousse, qui en étoit demeurée en Berry sur la nouvelle de son extrémité, étoit seule à mourir de peur d'apprendre une résurrection. »

7. La marquise de la Trousse étoit si jalouse du prétendu attachement de son mari pour Mme de Coulanges, qu'on croyoit pouvoir hasarder cette plaisanterie. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 20 septembre 1679.

8. « Tout étonnés. » (*Édition de* 1754.)

a fait[9] plusieurs opérations; et enfin il s'en est allé[10]. 1676
Sœur Louise de la Miséricorde[11] fit supplier le Roi de conserver le gouvernement pour acquitter les dettes, sans faire mention de ses neveux. Le Roi lui a donc donné ce gouvernement, et lui a mandé que s'il étoit assez homme de bien pour voir une carmélite aussi sainte qu'elle, il iroit lui dire lui-même la part qu'il prend à sa perte[12]. Mme de Soubise est revenue de Flandre : je l'ai vue, et lui ai rendu une visite qu'elle me fit à mon retour de Bretagne. Je l'ai trouvée fort belle, à une dent près qui lui fait un étrange effet au devant de la bouche; son mari est en parfaite santé, et fort gai. Il me paroît qu'on les a mal gardés ces nuits passées[13].

La *grande femme*[14] s'est fort éclaircie avec *Quanto*, et a fait voir au doigt et à l'œil qu'elle étoit incapable d'approuver de nouveaux feux. On ne peut pas être mieux qu'elle est présentement : peut-être que demain ce ne sera plus la même chose; mais enfin elle est au comble. On lui a donné quatre cents louis pour faire des habits pour Villers-Cotterets[15], où l'on doit faire la Saint-Hu-

9. Les deux éditions de Perrin donnent seulement : « M. de la Vallière est mort : on lui a fait, etc. »

10. Dans notre manuscrit : « il est allé. »

11. Françoise-Louise de la Baume le Blanc, duchesse de la Vallière, alors religieuse aux Carmélites de la rue Saint-Jacques à Paris, étoit sœur de Jean-François de la Baume le Blanc, gouverneur et grand sénéchal de la province de Bourbonnois, mort (*à Paris, à l'âge de trente-cinq ans*) le 13 octobre 1676. (*Note de Perrin*, 1754.) — La *Gazette* du 17 annonce que le Roi a donné son gouvernement à l'aîné de ses enfants.

12. « A la perte qu'elle a faite. » (*Édition de* 1754.)

13. Perrin a supprimé cette dernière phrase dans son édition de 1754.

14. Mme d'Heudicourt. — Immédiatement après, au lieu de : « s'est fort éclaircie avec *Quanto*, » on lit dans notre copie : « s'est fort éclairée avec Mme de Mont.... »

15. Dans l'édition de 1754 : « pour les habits de Villers-Cotterets. »

1676 bert[16]; mais on croit cette partie rompue ; j'ai toujours cru qu'il n'y auroit de sûr que la dépense[17] des dames, qui est excessive. Elle a été si sotte que de donner scrupuleusement dans l'étoffe sans rien mettre à part ; il me semble qu'elle eût mieux fait d'en mettre une partie en pains de Gonesse[18], et d'autant plus que quand on n'achète point un visage neuf, les atours ne font pas un bon effet. On dit[19] que Mlle d'Elbeuf[20] a dit à Monsieur que Mme de Richelieu a fait un compliment à Monsieur le Duc, sur ce que Madame n'est accouchée que d'une fille[21] : cela fait une fourmilière de dits, de redits, d'allées, de venues, de justifications ; et tout cela ne pèse pas un grain.

Je vous ai envoyé un grand discours du P. le Bossu sur la lune : je crois qu'il pourroit bien être dans ce paquet perdu du 25e, dont je suis encore très-affligée. Je meurs d'envie[22] que vous me parliez de votre départ : je

16. La *Gazette* du 14 novembre annonce que le 9 du mois « Leurs Majestés, avec lesquelles étoient Monseigneur le Dauphin, Monsieur et Madame, retournèrent à Saint-Germain, de Versailles, où la fête de saint Hubert avoit été célébrée par une chasse solennelle. » Voyez la lettre suivante, p. 112. — Il y a dans l'année trois jours de saint Hubert, le 30 mai, le 3 novembre et le 5 novembre. La fête principale est celle du 3 novembre.

17. « On croit cette partie rompue, et il n'y a de sûr que la dépense, etc. » (*Édition de* 1754.)

18. Dès le seizième siècle, jusqu'à la Révolution, Gonesse fut renommé pour un pain blanc que ses boulangers apportaient à Paris. — Ce membre de phrase manque dans l'édition de 1734 ; celle de 1754 n'a pas les mots : « sans rien mettre à part. »

19. « On assure. » (*Édition de* 1754.)

20. Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, dite Mademoiselle d'Elbeuf, dame du palais de la Reine, sœur du duc d'Elbeuf, morte sans alliance le 7 août 1679, à l'âge de cinquante ans.

21. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, née le 13 septembre 1676, mariée le 13 octobre 1697 à Léopold-Joseph-Dominique-Hyacinthe, duc de Lorraine et de Bar.

22. Cette phrase tout entière manque dans l'édition de 1734. Celle

crois que vous ferez mieux d'aller jusqu'à Orléans, ce n'est qu'un jour davantage; vous y trouverez Beaulieu, qui vous tiendra une voiture prête, et le lendemain assurément je vous irai recevoir et prendre dans mon carrosse; et le vôtre d'Orléans amènera toutes les hardes et vos gens. Adieu, ma très-chère enfant, songez à ce mauvais chemin de Grignan à Montélimar. Je suis très-fâchée que vous ayez été importunée de votre M. de Castellane[23], noir comme une taupe, et tout le reste; il me semble que je vois votre désespoir : dès qu'on a un pouce de terre, on connoît ces sortes de visites. Le *bien Bon*[24] vous honore; il fait des merveilles de diligence pour faire enfanter la ratification[25] : c'est un travail dont ils ne peuvent se délivrer. Je vous embrasse et le Comte; assurez-le de ma tendresse. Bonjour, le *pichon*. 1676

---

590. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 21e octobre.

Eh mon Dieu, est-il possible que le monde trouve ridicule[1] que vous me veniez voir, et qu'on puisse trouver étrange que vous quittiez M. de Grignan pour un peu de temps, afin de me donner cette marque de votre amitié?

de 1754 la donne avec « un jour de plus, » au lieu de « un jour davantage, » et a modifié la fin ainsi : « celui d'Orléans amènera vos gens et toutes vos hardes. »

23. Voyez tome IV, p. 307, note 13.
24. Ces dernières phrases ne se trouvent que dans notre manuscrit.
25. Voyez plus haut, p. 104 et 105.

Lettre 590 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Tel est le texte du manuscrit; les deux éditions de Perrin donnent : « Est-il possible que vous puissiez croire que le monde trouve ridicule, etc. »

1676 Peut-être auroit-on plus de peine à justifier le contraire, et vos amis y seroient plus embarrassés qu'à défendre le voyage que vous allez faire. Soyez donc en repos là-dessus, et croyez qu'il n'y a rien que de fort sage et de fort raisonnable à témoigner dans cette occasion l'amitié que vous avez pour moi. M. d'Hacqueville vous en dira son avis; et comme M. de Grignan doit être parti pour l'assemblée, nous commencerons à voir le jour de votre départ[2]. Pour ce que vous dites de venir seule, voilà ce qui me fâche: je voudrois fort que quelque personne bien raisonnable vous pût conduire. Si M. de Grignan n'avoit pas besoin de Rippert, j'aimerois fort qu'il vînt avec vous. Je suis même persuadée qu'il vous le donnera, ou quelque autre qui représente un bon conducteur. La jeunesse de Pommier ne me rassure pas, et je vous conjure de prendre vos précautions et de ne pas vous embarquer sans un bon guide.

Mme de Verneuil passera le jour de la Toussaint à Lyon : elle me demanda si elle ne vous rencontreroit point; je lui dis que cela n'étoit pas impossible. Amonio s'en va aussi: si vous le trouvez, vous lui ferez une fort bonne mine, j'en suis assurée. J'écris à M. de Grignan, et à Monsieur l'Archevêque, pour les prier d'entrer dans mes intérêts contre vous. Je suis fort embarrassée: j'ai demandé le congé de mon fils, parce qu'il est malade de son rhumatisme à Charleville; M. de Louvois répondit fort honnêtement que, si je voulois, il le demanderoit au Roi: mais que mon fils feroit mal sa cour, et qu'il seroit refusé; que le petit Villars[3], et tous les autres l'avoient été; qu'il lui conseilloit de se guérir tout doucement à

2. Tout ce qui suit cette phrase, jusqu'à la fin de l'alinéa, ne se trouve que dans notre manuscrit.
3. Celui qui depuis fut maréchal.

Charleville; que s'il avoit pris, de l'armée [4], une attestation de M. de Schomberg, il seroit revenu; mais que ne voyant que sa lettre pour toute chose, assurément il n'obtiendroit rien [5]. J'ai mandé tout cela, et en même temps je reçois une lettre, où, sans avoir reçu la mienne, il me mande qu'il part avec un de ses amis qui revient, et qu'il sera demain ici. Je crains que cela ne lui fasse une affaire : je vous manderai la suite. 1676

Le P. le Bossu sera fort aise de voir ce que vous dites de lui. Son art poétique [6] est fort admiré; vous en sentiez la beauté, sans savoir à qui vous en aviez l'obligation. Vous trouverez ici une traduction de saint Augustin, *de la Prédestination et de la Persévérance des bons* [7] : nos amis [8] ont triomphé dans cet ouvrage; vraiment c'est la plus belle et la plus hardie pièce qu'on puisse voir. Vous trouverez aussi, dans un autre genre, les rondeaux de Benserade [9] : ils sont fort mêlés; avec un crible, il

4. Dans les deux éditions de Perrin : « dès l'armée. »

5. Dans les deux éditions de Perrin : « mais que sa lettre toute seule ne produiroit aucun effet. »

6. C'est-à-dire, son traité du *Poëme épique*. (*Note de Perrin*.) — Voyez la note 27 de la lettre du 2 octobre précédent, p. 87.

7. Cette traduction a été attribuée à Philippe Goibaud, sieur du Bois (qui devint membre de l'Académie française en 1693), par l'abbé d'Olivet, par le P. Niceron, ainsi que par l'auteur de l'article *du Bois* dans la *Biographie universelle*. Barbier, d'après l'opinion de l'abbé Goujet dans son Catalogue manuscrit, la donne à Antoine Arnauld. Mais elle n'est ni de l'un ni de l'autre. Le *Catalogue de la Bibliothèque du Roi* (*Théologie*, n° 731) la restitue avec raison au docteur Jean Segui, et cette attribution est conforme au Privilége qui accompagne la première édition. — La traduction dont il est question ici parut en 1676 sous ce titre : *Les deux livres de saint Augustin de la Prédestination des saints et du don de la Persévérance, avec les lettres* 105, 106 *et* 107 *de ce saint Docteur*. Paris, Desprez, in-12. L'achevé d'imprimer pour la première fois est du 15 mai.

8. Nos amis de Port-Royal.

9. *Les Métamorphoses d'Ovide en* (236) *rondeaux, imprimez et en-*

1676 en demeureroit peu: c'est une étrange chose que l'impression.

Voici une histoire fort extraordinaire: on envoie quelquefois de l'argent à son mari, quand il est à l'armée : Saint-Géran en a envoyé à sa femme [10], et lui mande que si elle n'emploie à s'habiller les neuf cents francs qu'il lui fait tenir, il ne reviendra point de son quartier d'hiver: tellement que la petite dame a donné dans l'étoffe, selon l'intention du fondateur.

Mme de Soubise a paru avec son mari, deux coiffes et une dent de moins, à la cour; de sorte que l'on n'a pas le mot à dire. Elle avoit une de ses dents du devant de la bouche [11] un peu endommagée; ma foi, elle a péri, et l'on voit une place comme celle du gros abbé [12], dont elle ne se soucie guère davantage; c'est pourtant une étrange perte.

Le voyage de Villers-Cotterets est rompu; mais le Roi a la bonté de permettre qu'on porte ses beaux habits à Versailles [13]. La plus incroyable chose du monde, c'est

richis de figures, par ordre de Sa Majesté, et dediez à Monseigneur le Dauphin. Paris, Imprimerie royale, 1676, in-4°. — Le Roi avoit donné à Benserade une somme considérable pour le dédommager des frais de gravure et d'impression de ses *Métamorphoses en rondeaux*. Cette faveur royale ne fut pas assez forte pour protéger l'ouvrage contre le ridicule. Tout y est rondeau, même la préface, le privilége, et l'errata, qui seul obtint l'approbation générale (*il se termine ainsi*) :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connois que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume. (*Note de l'édition de* 1818.)

10. Mme de Saint-Géran aimoit le jeu. (*Note de Perrin.*)
11. « Une de ses dents de devant. » (*Édition de* 1754.)
12. L'abbé le Camus de Pontcarré, aumônier du Roi.
13. Voyez la note 16 de la lettre précédente, p. 108.

la dépense que font ces dames, sans avoir le premier sou, hormis celles à qui le Roi les donne[14]. 1676

Je vous vois une bergère sans berger dans vos prairies, bien solitaire et bien éloignée de l'agitation de celles-là : votre âme est bien tranquille, et vos esprits sont bien paisibles au prix[15] du mouvement de ce bon pays; mais que peut faire une bergère sans un berger? Vous répondrez fort bien à cette question par votre exemple. Mme de Coulanges a des retours de fièvre dont elle est fort chagrine; cela est ordinaire aux retours des grandes maladies[16]. Langlade est revenu de Fresnes, où il a été plus mal que Mme de Coulanges. Je l'ai vu : il est divinement bien logé à ce faubourg[17]. Mme de la Fayette est revenue de Saint-Maur : elle a eu trois accès marqués de fièvre quarte; elle dit qu'elle est ravie, et qu'au moins sa maladie aura un nom.

A cinq heures du soir.

Savez-vous bien où je suis? Je vous défie de le deviner. Je suis venue dîner, par le plus beau temps du monde, à nos sœurs de Sainte-Marie du faubourg : vous croyez que je m'en vais dire, Saint-Jacques; point du tout, c'est du faubourg Saint-Germain[18]. On vient de m'y apporter votre lettre du 14e. Je suis dans la plus belle maison de Paris, dans la chambre de Mlle Ray-

14. Cette fin de phrase : « hormis celles, etc., » manque dans l'édition de 1734.
15. Dans l'édition de 1754 : « en comparaison. »
16. « A la suite des grandes maladies. » (*Édition de* 1754.)
17. Sans doute le faubourg Saint-Germain.
18. Une maison de dames de la Visitation, établie en 1660 dans la rue Montorgueil, avait été transférée en 1673 dans le faubourg Saint-Germain, rue du Bac, où ce couvent était encore au moment de la Révolution. Voyez l'*Histoire de Paris* par Félibien, tome II, p. 1313. (*Note de l'édition de* 1818.)

1676 mond[19], qui s'y est fait faire, comme bienfaitrice, un petit appartement enchanté : elle sort quand elle veut; mais elle ne le veut guère, parce qu'elle a principalement dans la tête de vouloir aller en paradis. Je vous amènerai ici, non-seulement comme une relique de ma grand'-mère, mais comme une personne curieuse, qui doit aimer à voir une très-belle maison de campagne; vous en serez surprise. Je vais donc, dans cet aimable lieu, répondre à votre lettre. Je continue à vous conjurer, ma très-chère, de décider en ma faveur, et de ne plus balancer à faire un voyage que vous m'avez promis, et qu'en vérité vous me devez un peu. Je ne suis pas seule à trouver que vous marchandez beaucoup à me faire ce plaisir. Partez donc, ma fille, partez : vous devez avoir pris vos mesures sur le départ de M. de Grignan; je l'embrasse, et vous prie de lui donner ma lettre; je vous recommande aussi celle de Monsieur l'Archevêque : j'espère plus en eux qu'en vous pour une décision.

J'ai dit comme vous sur ce règlement : il n'y a pas de raison à leur dire que quand ils seront malades, ils ne viendront point à l'assemblée : cela s'en va sans dire; et aussi qu'ils se trouveront à l'ouverture, quand ils seront dans le lieu : quelle folie! ils ne s'y trouveront jamais : ce n'est point un lieu où l'on se trouve par hasard. J'avois corrigé cet article, sans en ôter aucun sens[20]; mais d'Hacqueville aima mieux l'envoyer promptement, que de tarder encore huit jours, disant que les évêques de vos amis ne feroient point de difficulté, et que les autres en feroient toujours : l'Intendant au moins ne sauroit y manquer. Cette affaire m'a donné du chagrin; je n'en ai guère du mal de jambe du Comte; je l'approuve fort et

19. Voyez tome II, p. 66, note 2.
20. « Sans rien ôter au sens. » (*Édition de* 1754.)

le lui aurois conseillé[21]. N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil ? *Si me miras, me miran*[22] : n'aurons-nous jamais un rayon ? Je disois hier au fils d'un malheureux[23], que si avec son mérite et sa valeur, qui perce même la noirceur de sa misère, il avoit la fortune du temps passé, on lui auroit dressé un temple : je dis vrai ; mais si cela étoit, il seroit gâté. 1676

Vous avez grand'raison de ne pouvoir vous représenter Mme de Coulanges à l'agonie, et M. de Coulanges dans la douleur : je ne le croirois pas, si je ne l'avois vu ; une vivacité morte, une gaieté pleurante, ce sont des prodiges. La pauvre femme avoit encore hier la fièvre : on ne sort point nettement de ces grands maux. Quand je songe qu'au bout de dix mois j'ai encore les mains enflées, cela me fait rire ; car pour du mal, je n'en ai plus. Je ne proposerai point à Corbinelli de raisonner avec vous sans la méthode : il entre en fureur, et l'on n'est point en sûreté[24]. Il est occupé à faire des rondeaux sur la convalescence de Mme de Coulanges ; je les corrige : jugez de la perfection de l'ouvrage. Adieu, ma chère enfant : venez et partez, et tenez-vous donc une fois pour décidée, et défaites-vous d'épiloguer sur les bienséances de votre voyage : elles y sont tout entières, et ce n'est pas moi seule qui le dis[25].

21. Les deux derniers membres de phrase ne se trouvent que dans l'édition de 1734.

22. *Si tu me regardes, (tous) me regardent.* — Voyez la lettre du 26 janvier 1674, tome III, p. 388, note 1.

23. Au comte de Vaux, fils de Foucquet.

24. Cette phrase manque dans l'édition de 1734, qui donne, au commencement de la suivante, *Corbinelli*, au lieu du pronom *il*.

25. L'édition de 1734 donne seulement : « venez et partez, et tenez-vous donc une fois pour décidée. » La fin de la phrase manque.

1676 L'abbé de Pontcarré me montra hier ce que vous lui écrivez sur le manteau donné inconsidérément[26] : cela est fort plaisant.

Il est vrai que la conduite de notre cardinal dans son voyage[27] est adorable : on l'admire bien aussi ; il en reçoit l'honneur qu'il mérite.

---

591. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 23e octobre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voici le second tome du *frater*. Je lui envoyai hier un carrosse au Bourget, et je vins avec un autre à six chevaux (cela soit dit en passant)[1] le trouver ici, où je ne croyois pas trop qu'il dût arriver si précisément. Cependant le hasard, qui est quelquefois plaisant, nous fit tous deux[2] rencontrer au bout de l'avenue : cette justesse nous fit rire. Nous entrâmes, nous nous embrassâmes, nous parlâmes de vingt choses à la fois, nous nous questionnâmes sans attendre ni entendre aucune réponse ; enfin cette entrevue eut toute la joie et tout le désordre

26. Voyez la lettre du 2 octobre précédent, p. 85.
27. Ces trois mots : « dans son voyage, » ne sont pas dans le texte de 1754.

Lettre 591 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Les mots : « à six chevaux, » et : « cela soit dit en passant, » ne sont pas dans les éditions de 1726, mais seulement dans celles de Perrin. Ce commencement de la lettre ne se trouve pas dans le manuscrit.

2. Le mot *deux*, qui paraît nécessaire, n'est que dans l'édition de la Haye (1726).

dont elles sont ordinairement accompagnées[3]. Cependant monsieur boite tout bas, monsieur crie, monsieur se vante[4] d'un rhumatisme, quand il n'est pas devant moi; car ma présence l'embarrasse; et comme nous en avons bien vu d'autres ensemble, il ne se plaint qu'à demi. Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvois, et je croyois, et je disois que j'avois une cuisse bleue; c'étoit celle qui me faisoit le plus de mal; de sorte que je lui ai donc accordé qu'il a une cuisse bleue, pourvu qu'il demeure d'accord qu'il a la tête verte, tellement que cela compose un homme qui a la cuisse bleue et la tête verte[5]. Gardez-vous bien de dire cela à Montgobert[6] : elle en abuseroit cet hiver avec ce pauvre baron, qui se prépare bien à la tourmenter[7]. Elle écrit les plus plaisantes choses du monde, et à lui, et à moi; mais nous voyons, au travers de sa bonne humeur qu'elle est malade, et nous en sommes très-fâchés. Il sera donc ici quelques jours, en attendant qu'on lui ait envoyé de Charleville les attestations nécessaires pour avoir le congé[8], ou que les troupes qui étoient allées sur la Meuse[9], reviennent, comme on le dit, parce que ce duc de Zell, qui nous fai-

1676

3. « Qui accompagnent d'ordinaire ces premiers moments. » (*Édition de* 1754.)

4. « Se plaint. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

5. « On dit figurément qu'un homme a la tête verte, que c'est une tête verte, pour dire qu'il est brusque et évaporé. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

6. Dans les impressions de 1726 : « à Pauline. »

7. Ces mots : « qui se prépare, etc., » et la phrase suivante, se trouvent pour la première fois dans les éditions de Perrin.

8. Dans les impressions de Rouen et de la Haye (1726) : « en attendant son congé, et voilà les nouvelles de notre abbaye. »

9. Où elles étaient depuis le mois de juin, sous le commandement du duc de Créquy, observant les troupes de Zell et de Munster, dont le quartier général était à Trèves.

1676 soit peur, s'est retiré, et a peut-être plus de peur que nous. Voilà les nouvelles de notre abbaye. Nous voudrions[10] que je fusse obligée d'en partir, pour aller au-devant de vous ; car vous êtes une pièce fort nécessaire à notre véritable joie. Je ne vous dirai plus rien sur votre départ : il me semble qu'il doit être résolu, ou jamais ; vous ne sauriez douter du desir que j'en ai. Je crois[11] que M. de Grignan est parti pour l'assemblée[12] : ainsi, en bonne justice, vous devriez être en chemin ; j'aurois moins de regret que cette lettre fût perdue par cette raison, que ce gros paquet du 25ᵉ, que je regrette encore[13]. Si mon écriture est un peu chancelante, n'en soyez point en peine ; c'est que j'ai froid aux doigts. Adieu, ma très-chère : je laisse la plume à M. *le Clopineux*.

On disoit l'autre jour qu'on avoit jeté un monitoire[14], pour savoir où étoit l'armée de M. de Luxembourg ; et quand il partit, on dit que[15] le grand Condé disoit : « Ah, le beau poste ! ah, le joli commandement jusqu'au mois de juillet ! » On dit encore que M. de Luxembourg[16] a

10. « On voudroit bien. » (*Édition de* 1754.)

11. La fin de l'alinéa, à partir d'ici, manque dans les éditions de Rouen et de la Haye (1726).

12. Voyez la note 3 de la lettre du 9 octobre précédent, p. 98.

13. « Si cela étoit, j'aurois moins de regret que cette lettre-ci fût perdue que ce gros paquet du 25, dont je suis encore fâchée. » (*Édition de* 1754.)

14. On appelait proprement *monitoires* des lettres qui s'obtenaient des juges ecclésiastiques, en vertu de permissions des juges laïques, et qu'on publiait au prône des paroisses, pour obliger les fidèles de venir déposer des faits contenus dans ces lettres, sous peine d'excommunication. On disait *fulminer*, *jeter un monitoire*. — Notre manuscrit porte *trouvé*, au lieu de *jeté*.

15. Les mots « on dit que », et plus loin : « Ah, le beau poste ! » manquent dans les éditions de Rouen et de la Haye (1726), où tout ce passage est défiguré.

16. Louvois, à bout de patience et las de ménagements, avait écrit

mieux fait l'oraison funèbre de M. de Turenne que Monsieur de Tulle, et que le cardinal de Bouillon lui era avoir une abbaye : tout cela, sans préjudice des chansons[17]. A propos de cardinal, ce que vous avez dit : *sans sacrilége dans le conclave ni peccadille par le chemin*, est une chose admirable. Le bon abbé vous aime et vous honore de tout son cœur ; et moi, ma très-chère, je vous embrasse de tout le mien[18]. 1676

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Me voici quasi établi comme vous le souhaitiez. J'ai la cuisse bleue, il est vrai ; mais je ne tombe pas d'accord[19] de la tête verte : je voudrois pourtant bien avoir changé du bleu de ma cuisse contre un peu de verdure à ma tête ; j'en marcherois beaucoup mieux et plus légèrement. J'ai reçu votre lettre, ma petite sœur : je vous remercie de vos soins et de votre inquiétude ; si je ne me trompe, je

le 23 septembre au maréchal de Luxembourg : « .... Vous avez si bien fait, qu'en répondant toujours en termes généraux, le temps s'est écoulé durant lequel on auroit pu faire quelque chose ; et quoique je vous eusse assez clairement donné lieu de pouvoir prévenir ce reproche, vous vous êtes mis en état que Sa Majesté vous pourra justement reprocher que, pendant toute la campagne, vous lui avez tenu la plus belle armée françoise qui ait jamais été en Allemagne entièrement inutile. » (Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 267 et 268.) — Le manuscrit donne, par erreur : « M. de Lorges ; » les éditions de Rouen et de la Haye : « ce général. »

17. On lit une de ces chansons contre le maréchal de Luxembourg, sur l'air des Trembleurs de l'opéra d'*Isis*, au tome II, p. 166, du *Nouveau Siècle de Louis XIV, ou Poésies-anecdotes du règne et de la cour de ce prince, avec des notes historiques et des éclaircissements.* Paris, 1793, 4 vol. in-8°. — La lettre finit ici dans les impressions de la Haye et de Rouen (1726).

18. Cette phrase n'est pas dans l'édition de 1754.

19. « Mais je ne conviens pas. » (*Édition de* 1754.)

1676 crois que nous serons le mieux du monde ensemble cet hiver : vous savez pourtant que je vous ai promis de n'oublier jamais votre cœur et votre âme[20] intéressée : à cela près, je penserai assez de bien de vous ; mais on m'en a dit d'assez grandes impertinences touchant vos irrésolutions[21] : nous vous en gronderons tout à loisir ; venez seulement voir ma très-chère bonne maman, qui se porte à merveilles, et qui est belle comme un ange. Si votre retour ne vous paroît pas nécessaire pour lui redonner sa santé, sachez qu'il l'est fort pour l'y maintenir, et l'un vaut bien l'autre.

Venez, reine des Dieux ;
Venez, venez, favorable Cybèle[22].

Vous nous paroîtrez bien descendue des cieux ; mais quoique vous veniez sans équipage, vous ne vous trouverez pas tombée des nues ; maman mignonne a pourvu à tout. Adieu, ma belle et aimable petite sœur : je fais mille compliments et mille amitiés à M. de Grignan.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je suis une sotte ; j'ai offensé la géographie : vous ne passez point par Moulins, la Loire n'y va point. Je vous demande excuse[23] de mon impertinence ; mais venez m'en gronder et vous moquer de moi.

20. « Ni votre âme. » (*Édition de* 1754.)
21. « Malgré vos irrésolutions, dont on m'a dit d'assez grandes impertinences. » (*Ibidem.*)
22. Ces deux vers sont répétés quatre fois dans la scène VII du Ier acte d'*Atys*, opéra de Quinault.
23. C'est le texte de l'édition de 1734 ; celle de 1754 porte : « Je vous demande pardon. »

592. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1676

A Livry, mercredi 28e octobre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

On ne peut jamais être plus étonnée que je le suis, de vous voir écrire que le mariage de M. de la Garde est rompu. Il est rompu! eh, bon Dieu! n'avez-vous point entendu le cri que j'ai fait? Toute la forêt l'a répété, et je suis trop heureuse d'être en lieu[1] où je n'aie de témoin de ce premier étonnement que les échos. Je saurai bien prendre dans la ville tous les tons d'une amie, et même je n'y aurai pas de peine. J'approuvois son choix, par la grande estime que j'avois[2] pour lui; et par la même raison, je change comme lui. Plût à Dieu, ma fille, qu'il fût disposé à venir avec vous! ce seroit bien là un conducteur comme je le voudrois.

Je suis surprise que votre assemblée ne soit point encore commencée[3]. M. de Pompone croyoit que ce dût être le 15e de ce mois. Vous passerez donc encore la Toussaint à Grignan; mais après cela, ma fille, ne penserez-vous point à partir? Je vous ai dit tant de choses là-dessus, et vous savez si bien ce que je pense, que je ne vous dirai plus rien[4]. Le *frater* est toujours ici, attendant les attestations qui lui feront avoir son congé. Il clopine; il fait des remèdes; et quoiqu'on nous menace de toutes les sévérités de l'ancienne discipline, nous vivons en paix, dans l'espérance que nous ne serons pas pendus. Nous

Lettre 592. — 1. « En un lieu; » et à la ligne suivante « témoins, » au pluriel. (*Édition de* 1754.)

2. « Que j'ai. » (*Ibidem.*)

3. Voyez la note 3 de la lettre du 9 octobre précédent, p. 98.

4. « Que je ne dois plus vous rien dire. » (*Édition de* 1754.)

1676 causons et nous lisons : le compère, qui sent que je suis ici pour l'amour de lui, me fait des excuses de la pluie, et n'oublie rien pour me divertir ; il y réussit à merveilles ; nous parlons souvent de vous avec tendresse[5].

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

La fille du seigneur Alcantor n'épousera donc point le seigneur Sganarelle, qui n'a que cinquante-cinq ou cinquante-six ans[6] : j'en suis fâché ; tout étoit dit, tous les frais étoient faits. Je crois que la difficulté de la consommation a été le plus grand obstacle ; le chevalier de la Gloire[7] ne s'en trouvera pas plus mal : cela me console. Ma mère est ici pour l'amour de moi ; je suis un pauvre criminel, que l'on menace tous les jours de la Bastille ou d'être cassé. J'espère pourtant que tout s'apaisera par le retour prochain de toutes les troupes. L'état où je suis pourroit tout seul faire cet effet[8] ; mais ce n'est plus la mode. Je fais donc tout ce que je puis pour consoler ma mère, et du vilain temps, et d'avoir quitté Paris ; mais elle ne veut pas m'entendre, quand je lui parle là-dessus. Elle me parle toujours des soins[9] que j'ai pris d'elle pendant sa maladie ; et à ce que je puis juger par ses discours, elle est fort fâchée que mon rhumatisme ne soit pas universel, et que je n'aie pas la fièvre continue, pour me pouvoir témoigner toute sa tendresse et toute l'étendue de sa reconnoissance. Elle seroit tout à fait contente, si elle m'avoit seulement vu en état de me faire

5. Ce dernier membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1754.
6. Voyez la scène II du *Mariage forcé*, comédie de Molière. (*Note de Perrin.*)
7. Le chevalier de Grignan. (*Note du même.*)
8. « Produire cet effet. » (*Édition de* 1754.)
9. « Elle revient toujours sur les soins. » (*Ibidem.*)

confesser ; mais par malheur ce n'est pas pour cette fois : il faut qu'elle se contente de me voir clopiner[10], comme clopinoit jadis M. de la Rochefoucauld, qui va présentement comme un Basque. Nous espérons de vous voir[11] bientôt ; ne nous trompez pas, et ne faites point l'impertinente : on dit que vous l'êtes beaucoup sur ce chapitre. Adieu, ma belle petite sœur : je vous embrasse mille fois du meilleur de mon cœur. 1676

DE MADAME DE SÉVIGNÉ[12].

Vous pouvez compter que vous aurez votre pension ; j'irai la semaine qui vient à Versailles pour parler à M. Colbert avec le grand d'Hacqueville : il nous la donna si vite pour vous faire partir ; ne voudra-t-il point en faire autant pour vous faire revenir ? Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée : j'embrasse tout ce qui est auprès de vous. Dieu sait si je souhaite de vous voir ; cependant je vous avoue que je ne veux point que ce soit contre votre gré, ni avec tout le chagrin que je crois voir dans vos lettres : il faut que vous partagiez cette joie, si vous voulez que la mienne soit entière.

---

593. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 30e octobre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reçois avec tendresse, ma chère fille, ce que vous

10. « Qu'elle se réduise à me voir clopiner. » (*Édition de* 1754.)
11. « Nous espérons vous voir. » (*Ibidem.*)
12. Tout ce qui suit ne se trouve que dans l'édition de 1734.

1676 me dites pour fortifier mon cœur et mon esprit contre les amertumes de la vie, à quoi je ne puis m'accoutumer : rien n'est plus raisonnable ni plus chrétien ; et de quelque façon que vous le preniez, c'est toujours prendre soin[1] de ma rate ; car la sagesse que vous m'enseignez ne me seroit pas moins salutaire que la joie. Je finis ce discours, non pas que je n'eusse beaucoup de choses à dire, si je voulois vous parler de mes sentiments, mais parce que ce n'est pas la matière d'une lettre.

On dit des merveilles de notre bon pape, et cela retombe en louanges sur le cardinal de Retz. Pour notre archevêque[2], ce sont d'autres merveilles : il vient d'emporter contre les commissaires, qui avoient la conscience plus délicate que lui[3], que le Roi pût mettre des abbesses à plusieurs couvents de filles, surtout aux Cordelières[4] ; et cela commence à s'exécuter avec un bruit et un scandale épouvantable. Les quatre commissaires qui se signalèrent

Lettre 593. — 1. « Avoir soin. » (*Édition de* 1754.)

2. De Harlay de Champvallon. — Dans l'édition de 1754 : « Pour Monsieur de Paris. »

3. Les mots : « qui avoient la conscience, etc., » et ceux qui terminent la phrase : « avec un bruit, etc., » ne se trouvent pas dans l'édition de 1734, où la phrase finit à : « cela commence à s'exécuter. »

4. Les cordelières, ou religieuses de Sainte-Claire et de Saint-François, avaient été établies au treizième siècle rue de Lourcine par la veuve de saint Louis. « Cette abbaye occupait tout l'espace compris entre les rues de Lourcine, Saint-Hippolyte, du Champ-de-l'Alouette, et la Bièvre. » Voyez l'*Histoire de Paris* par M. Lavallée, tome II, p. 313 et 314. — Il y avait encore le couvent des petites cordelières, alors au Marais, rue des Francs-Bourgeois, et qui fut transféré en 1687 à l'hôtel de Beauvais (aujourd'hui la mairie de la rue de Grenelle). Dans le *Dictionnaire de Paris*, de Hurtaut et Magny, il est dit que les abbesses des grandes cordelières devinrent en 1629 triennales, de perpétuelles qu'elles étaient jusque-là, et même, « que ce titre fut supprimé en 1674 ; et que des prieures, qu'on choisit tous les trois ans, ont succédé aux abbesses. »

contre lui sont MM. Pussort[5], Boucherat, Pommereuil et Fieubet. On a pris six filles à Chelles pour être abbesses deçà et delà : la d'Oradour[6] n'en est pas, dont elle est tout à fait mortifiée, car elle a extrêmement l'esprit et la vocation de la petite cour orageuse des abbayes. 1676

Je suis très-fâchée, et[7] j'ai toujours vu avec chagrin le peu de séjour que M. de Grignan a fait dans son château : sa dépense ni ses occupations n'ont pas eu d'intervalle. Je trouve la Provence si sujette à des événements, et j'y trouve la présence de son gouverneur si nécessaire[8], que je tremble toujours pour son congé. Je ne vous parlerai plus de votre départ ; vous dites qu'il dépend de Dieu et de moi : pour de mes volontés et de mes décisions, vous n'en pouvez pas douter ; il est donc question présentement de la volonté de Dieu, et de la vôtre : ma fille, ne lui donnez point la torture ; suivez librement votre cœur, et même votre raison. Les reproches me sont sensibles ; il faut qu'ils me le soient beaucoup, puisque j'y ferai céder, s'il le faut, mes plus sensibles intérêts[9]. Vous êtes raisonnable, vous m'aimez, vous voyez mieux que moi ce que vous voulez et ce que vous pouvez, et les choses dont vous êtes blessée : c'est à vous à décider librement ; car je suis assurée que M. de Grignan et Monsieur l'Archevêque consentiront à tout ce que vous voudrez.

5. « Les commissaires étoient MM. Pussort, etc. » (*Édition de* 1734.)

6. Ne serait-ce pas Françoise Garnier, sœur cadette de Mme d'Orgères, qui épousa en 1640 Georges de Bermondet, baron d'Oradour, parent du grand maître la Meilleraye? Peut-être était-elle veuve. Elle avait été célèbre par sa beauté et ses intrigues. — Dans l'édition de 1734, au lieu du nom propre, il y a simplement la D***.

7. Ces cinq premiers mots manquent dans l'édition de 1754.

8. « Et la présence de Monsieur son gouverneur m'y paroît si nécessaire. » (*Édition de* 1754.)

9. « Mes plus chers intérêts. » (*Ibidem.*)

1676 Adieu, ma très-chère : je ne suis pas trop en train de vous parler d'autre chose. Nous sommes toujours ici dans cette forêt; votre frère fait des remèdes[10]. Nous lisons saint Augustin, et nous sommes convertis sur la *prédestination* et sur la *persévérance*[11].

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

IL s'en faut encore quelque chose que nous ne soyons convertis : c'est que nous trouvons les raisons des semi-pélagiens fort bonnes et fort sensibles, et celles de saint Paul et de saint Augustin fort subtiles, et dignes de l'abbé Têtu. Nous serions fort contents de la religion, si ces deux saints n'avoient jamais écrit : nous avons toujours ce petit embarras. Adieu, ma chère petite sœur : venez nous voir[12]; je serai ravi de vous voir, si je ne suis point pendu entre ci et là.

---

594. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 4e novembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'EST une grande vérité, ma fille, que l'incertitude ôte la liberté. Si vous étiez contrainte, vous prendriez votre parti : vous ne seriez point suspendue comme le tombeau de Mahomet; l'une des pierres d'aimant auroit emporté l'autre; vous ne seriez plus *dragonnée*[1], qui est

10. Ce membre de phrase ne se lit pas dans l'édition de 1754.
11. Voyez la lettre du 21 octobre précédent, p. 111.
12. « Dépêchez-vous de venir. » (*Édition de* 1754.)
LETTRE 594. — 1. Voyez tome II, p. 56, note 18.

un état violent. La voix qui vous crie en passant la Durance : « Ah, ma mère! ah, ma mère! » se feroit entendre dès Grignan ; ou celle qui conseille de la quitter ne vous troubleroit point à Briare : ainsi je conclus qu'il n'y a rien de si opposé à la liberté, que l'indifférence et l'indétermination. Mais le sage la Garde, qui a repris toute sa sagesse, a-t-il perdu aussi son libre arbitre? Ne sait-il plus conseiller? Ne sait-il point décider? Pour moi, vous avez vu que je décide comme un concile; mais la Garde, qui revient à Paris, ne sauroit-il placer son voyage utilement pour nous? 1676

Si vous venez, ce n'est pas mal dit de descendre à Sully[2] : la petite duchesse vous enverra sûrement jusqu'à Nemours, où certainement vous trouverez des amis, et le lendemain encore des amis; ainsi en relais d'amis vous vous trouverez dans votre chambre. On vous auroit un peu mieux reçue la dernière fois; mais votre lettre arriva si tard, que vous surprîtes tout le monde, et vous pensâtes même ne me pas trouver, qui eût été une belle chose; nous ne tomberions pas dans le même inconvénient. Il faut que je me loue du chevalier[3] : il arriva vendredi au soir à Paris; il vint samedi dîner ici : cela n'est-il pas joli? Je l'embrassai de fort bon cœur; nous dîmes ce que nous pensions touchant vos incertitudes.

Je m'en vais faire un tour à Paris. Je veux voir M. de Louvois sur votre frère, qui est toujours ici sans congé : cela m'inquiète. Je veux voir aussi M. Colbert pour votre pension : je n'ai que ces deux petites visites à faire. Je crois que j'irai jusqu'à Versailles : je vous en rendrai compte. Il fait cependant ici le plus beau temps du

2. Voyez tome III, p. 46, note 13.
3. De Grignan.

1676 monde : la campagne n'est point encore affreuse; les chasseurs ont été favorisés de saint Hubert.

Nous lisons toujours saint Augustin avec transport : il y a quelque chose de si noble et de si grand dans ses pensées, que tout le mal qui peut arriver de sa doctrine aux esprits mal faits est bien moindre que le bien que les autres en retirent. Vous croyez que je fais l'entendue; mais quand vous verrez comme cela s'est familiarisé, vous ne serez pas étonnée de ma capacité. Vous m'assurez que si vous ne m'aimiez pas plus que vous ne le dites, vous ne m'aimeriez guère : je suis tentée de ravauder sur cette expression, et de la tant retourner que j'en fasse une rudesse; mais non, je suis persuadée que vous m'aimez, et Dieu sait aussi bien mieux que vous de quelle manière je vous aime. Je suis fort aise que Pauline me ressemble : elle vous fera souvenir de moi. « Ah, ma mère! il n'est pas besoin de cela. »

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Quand je songe que M. de la Garde est avec vous, et qu'il vous voit recevoir vos lettres, je tremble qu'il n'ait vu sur votre épaule la sottise que je vous écrivois[4] il y a quelques jours. Là-dessus, je frémis, et je m'écrie : « Ah, ma sœur! ah, ma sœur! » Si j'étois aussi libre que vous l'êtes, et que j'entendisse cette voix comme vous entendez celle d'*ah, ma mère! ah, ma mère!* je serois bientôt en Provence. Je ne comprends pas que vous puissiez balancer : vous donnez des années entières à M. de Grignan, et à ce que vous devez à toute la famille des Grignans; y a-t-il après cela une loi assez austère pour vous empêcher de donner quatre mois à la vôtre? Jamais

4. Voyez la lettre du 28 octobre, p. 122.

les lois de chevalerie, qui faisoient jurer Sancho Pança, n'ont été si sévères ; et si don Quichotte eût eu pour lui un auteur aussi grave que M. de la Garde, il auroit assurément permis à son écuyer de changer de monture avec le chevalier de l'armet de Mambrin[5]. Profitez donc de M. de la Garde, puisque vous l'avez : accordez ensemble votre voyage, et songez que vous avez plusieurs devoirs à remplir. On est sûr de votre cœur ; mais ce n'est pas toujours assez : il faut des *signifiances*[6]. Partagez donc vos faveurs et votre présence entre l'un et l'autre hémisphère, à l'exemple du soleil qui nous luit : voilà une assez belle façon de parler pour n'en pas demeurer là. 1676

Adieu, ma belle petite sœur : j'ai toujours une cuisse bleue, et j'ai grand'peur de l'avoir tout l'hiver.

5. « Je n'ai pas de coutume, dit dom Quixotte, de dépouiller ceux que je vaincs, et si ce n'est point l'usage de chevalerie de leur ôter leurs chevaux et les laisser à pied, si ce n'étoit que le vainqueur eût perdu le sien en la bataille, car en tel cas, il est permis de prendre celui du vaincu, comme étant conquis en bonne guerre : tellement que, Sancho, laisse ce cheval, cet âne ou ce que tu voudras que ce soit, car comme son maître nous verra éloignés d'ici, il le reviendra querir. — Dieu sait si j'aurois envie de l'emmener, répliqua Sancho, ou pour le moins le changer avec le mien, qui ne me semble pas si bon, et véritablement les lois de chevalerie sont bien étroites, puisqu'elles ne s'étendent pas seulement à laisser changer un âne pour un autre. » (*Dom Quixotte*, Ire partie, chapitre xxi ; traduction de César Oudin.)

6. « Pierrot. Quand en a de l'amiquié pour les parsonnes, l'en en baille toujou queuque petite signifiance. » (Molière, *Don Juan*, acte II, scène 1re.)

1676

595. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, jeudi 5e novembre[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voici[2] une lettre que je commence à Livry, après avoir reçu la vôtre du 28e octobre, et que j'achèverai vendredi à Paris, où je veux aller pour parler à M. Colbert, ou à Paris ou à Versailles : je verrai s'il me refusera cette pension. Mon fils demeurera encore ici, où je pourrai bien le revenir guérir, car je crois qu'il sera bientôt libre, soit par le retour de ces gendarmes, qui reviendront sans avoir vu aucuns ennemis, ou par un congé sur une douzaine d'attestations que j'ai dans ma poche et qu'il a reçues de Charleville.

Mais vous, que puis-je espérer de mes décisions, où je me suis si bien expliquée ? avez-vous encore des scrupules à vaincre sur les bienséances ? Vous savez trop toutes choses pour ne pas voir qu'il n'y a pas moyen que cet endroit vous puisse servir d'une raison. Je vous laisse examiner les autres avec M. de Grignan, et je vous conjure de penser à la tendresse que j'ai pour vous, et à l'envie que j'ai de vous voir et de vous embrasser, fondée sur toutes les raisons et toutes les espérances du monde. Si M. de la Garde a un peu d'amitié pour moi, ne sauroit-il contribuer à me donner cette joie, puisqu'il veut venir à Paris ? J'avois résolu de ne vous plus parler, mais mon cœur en est plein : il ne m'est pas possible de m'en em-

Lettre 595 (revue sur une ancienne copie). — 1. Dans notre manuscrit, cette lettre est datée de *Paris*, 6e *novembre ;* dans les deux impressions de Perrin, de *Livry*, 6e *novembre*. Nous avons néanmoins adopté la date du 5, qui ressort avec évidence du contenu de la lettre.

2. Les deux premiers alinéas ne se trouvent que dans le manuscrit.

pêcher. Je tremblerai en ouvrant votre première lettre : c'est ce qui m'arrive souvent. Je n'aime point votre petit torticolis : c'est toujours une douleur sensible et importune, quoique en petit volume. L'année passée vous en aviez un aussi, et en vous faisant réponse à cette lettre je fus accablée du mien, et dès ce jour-là vous perdîtes de vue ma pauvre écriture. L'eau de la reine d'Hongrie me fit beaucoup de mal; je vous en avertis ; je ne laisse pas de vous en demander quand vous viendrez, car c'est toujours la folie de bien des gens, et de moi-même quelquefois. 1676

Jamais je n'ai vu[3] une si brillante lettre que votre dernière : j'ai pensé vous la renvoyer pour vous donner le plaisir de la lire ; et j'admirois en la lisant qu'on puisse souhaiter[4] avec tant de passion de n'en plus recevoir. Voilà pourtant l'affront que je leur fais[5] : il me semble que vous traitez bien mieux les miennes.

Cette Raymond[6] est assurément, *hem! hem!* avec cette coiffe que vous connoissez ; elle a été attirée, comme vous dites, par le desir d'entendre la musique du paradis ; et nos sœurs l'ont été par le desir de sept mille francs en fonds, et de mille francs de pension, moyennant quoi elle sort quand elle veut, et elle le veut souvent. Nous n'avons point encore eu de pareilles marchandises ; mais la beauté de notre maison nous fait passer par-dessus tout. Pour moi, j'en suis ravie, car sa chambre et sa voix sont charmantes, *hem! hem!* il me semble que je vous entends[7].

3. « Il n'y eut jamais. » (*Édition de* 1754.)
4. « Qu'on pût souhaiter. » (*Ibidem.*)
5. Dans les deux éditions de Perrin : « que je fais à vos lettres. »
6. Voyez ci-dessus, p. 114. — Tout cet alinéa et la première phrase de l'alinéa suivant manquent dans l'édition de 1734.
7. Ce membre de phrase ne se trouve que dans le manuscrit.

1676 Les dates que vous trouvez de Mme de Soubise[8] sont, Dieu merci, de celles dont je ne me souviens pas. Il faut qu'il y ait eu quelque rudesse marquée à ces fêtes de Versailles, car Mme de Coulanges me vient de mander que du jour d'hier la dent avoit paru arrachée : si cela est, vous aurez bien deviné qu'on n'aura point de dent contre elle. Vous me parlez fort plaisamment de la maladie de mon amie Coulanges, et tout ce que vous dites est vrai. La fièvre quarte de celle du faubourg[9] s'est heureusement passée. J'ai envoyé votre lettre au chevalier sans peur et sans reproche ; je l'aime tout à fait ; et mon *pichon*, je voudrois bien le baiser : je m'en fais une petite idée[10] ; je ne sais si c'est cela ; je verrai quelque jour toutes ces petites personnes. J'ai peine à comprendre celle de huit mois : elle est[11] toujours bien résolue de vivre cent ans ? Je crois que ces Messieurs qui se sont battus dans la rue en vivront autant. Cette punition, pour s'être rencontrés l'été sur le pavé, est fort plaisante et fort juste. Je voudrois bien qu'il y en eût aussi pour ceux qui ont le mal qu'avoit la Vallière[12] : il y a longtemps que ce mal me choque aussi bien que vous. Adieu, ma très-belle et très-aimable : j'achèverai ceci dans la bonne ville.

Vendredi, à Paris.

M'y voici donc arrivée. J'ai dîné chez cette bonne Bagnols ; j'ai trouvé Mme de Coulanges dans cette chambre belle et brillante du soleil, où je vous ai tant vue, quasi

8. « En parlant de Mme de Soubise. » (*Édition de* 1754.)
9. Mme de la Fayette.
10. « Une jolie idée. » (*Édition de* 1734.)
11. Dans les éditions de Perrin : « est-elle. »
12. Voyez la lettre du 16 octobre précédent, p. 106 et 107. — Cette phrase ne se trouve que dans notre manuscrit.

aussi brillante que lui. Cette pauvre convalescente m'a reçue agréablement; elle vous veut écrire deux mots : c'est peut-être quelque nouvelle de l'autre monde que vous serez bien aise de savoir. Elle m'a conté les transparents : avez-vous ouï parler des transparents ? Ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et par-dessus, des robes noires transparentes, ou de belle dentelle d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues : cela compose un transparent qui est un habit noir, et un habit tout d'or, ou d'argent, ou de couleur, comme on veut; et voilà la mode. C'est avec cela qu'on fit un bal le jour de saint Hubert, qui dura une demi-heure : personne n'y voulut danser. Le Roi y poussa Mme d'Heudicourt à vive force : elle obéit; 1676

Mais le combat finit faute de combattants[13].

Les beaux justes-au-corps[14] en broderie destinés pour Villers-Cotterets servent le soir aux promenades, et ont servi à la Saint-Hubert. Monsieur le Prince a mandé de Chantilly aux dames que leurs transparents seroient mille fois plus beaux si elles vouloient les mettre à cru sur leurs belles peaux : je doute qu'ils fussent mieux[15]. Les Granceys et les Monacos n'ont point été de ces plaisirs, à cause que cette dernière est malade, et que la mère *des Anges*[16] a été à l'agonie. On dit que la marquise de la Ferté[17] y

13. Et le combat cessa faute de combattants.
(Corneille, *le Cid*, acte IV, scène III.)

14. Voyez tome III, p. 285, note 8.

15. « Si elles vouloient les mettre à cru; je doute qu'elles fussent mieux. » (*Éditions de* 1734 *et de* 1754.)

16. La maréchale de Grancey. (*Note de Perrin.*)

17. Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique, dite Mlle de Touci, née en 1654, troisième fille du maréchal de la Mothe Houdancourt, et

1676 est, depuis dimanche, d'un travail affreux qui ne finit point, et où Bouchet perd son latin.

M. de Langlée[18] a donné à Mme de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait en secret cet ouvrage ; âme vivante n'en avoit connoissance. On la voulut donner aussi mystérieusement qu'elle étoit fabriquée. Le tailleur de Mme de Montespan lui apporta l'habit qu'elle avoit ordonné ; il en fit le corps sur des mesures ridicules : voilà des cris et des gronderies, comme vous pouvez penser ; le tailleur dit en tremblant : « Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne pourroit point vous accommoder, faute d'autre. » On découvre l'habit : « Ah ! la belle chose ! ah ! quelle étoffe ! vient-elle du ciel ? Il n'y en a point de pareille sur la terre. » On essaye le corps : il est à peindre. Le Roi arrive ; le tailleur dit : « Madame, il est fait pour vous. » On comprend que c'est une galanterie ; mais qui peut l'avoir faite ? « C'est Langlée, dit le Roi. — C'est Langlée assurément, dit Mme de Montespan ; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence. » — « C'est Langlée, c'est Langlée ; » tout le monde répète : « C'est Langlée ; » les échos en demeurent d'accord, et disent : « C'est Langlée ; » et moi, ma fille, je vous dis pour être à la mode : « C'est Langlée. »

sœur de la duchesse d'Aumont et de la duchesse de Ventadour. Elle avait épousé le 18 mars 1675 Henri-François de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté, duc par démission de son père en 1678, lieutenant général en 1696, mort en 1703.

18. Voyez tome II, p. 455, note 5, et tome IV, p. 47, note 10.

DE MADAME DE COULANGES.

Je suis aise de n'être point morte[19], Madame, puisque vous revenez cet hiver. Je suis dans votre maison : je ne pouvois plus souffrir la chambre ni le lit où je suis morte. Que ne venez-vous avoir des transparents comme les autres[20] ? Vous épargneriez fort bien le brocart, et personne ne me paroît plus propre à croire Monsieur le Prince que vous. Comment cela vous paroît-il ? Vous êtes la première personne à qui j'écris de ma main : il y a quelque chose entre nous ; je ne sais pas trop bien ce que c'est. L'abbé Têtu n'est pas encore en quartier d'hiver[21]. Adieu, Madame : je souhaite en vérité bien vivement votre retour.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voilà un style qui ressemble assez à celui de la défunte. Nous avons ri de ce que vous avez dit d'elle et de la Garde, comparant l'extrémité où ils ont été tous deux, et dont ils sont revenus : cela fait voir que la sagesse revient de loin, comme la jeunesse. J'attends d'Hacqueville[22] et le chevalier de Grignan, pour former mon

19. « De n'être plus morte. » (*Éditions de* 1734 *et de* 1754.)
20. Dans l'édition de 1734 : « avec des transparents comme les autres ; » dans celle de 1754 : « paroître avec des transparents, etc. »
21. Dès que l'été commençait, l'abbé Têtu allait à Fontevrault charmer les loisirs de Mme de Rochechouart, que Saint-Simon appelle *la reine des abbesses ;* l'hiver le ramenait auprès de Mme de Coulanges. (*Note de l'édition de* 1818.)
22. Cette phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1734, qui, après les mots : *comme la jeunesse*, termine la lettre ainsi : « Adieu, ma très-chère et trop aimée mille fois pour mon repos : si vous avez pris le parti que nous souhaitons, vous devez être partie, et cette lettre vous trouvera en chemin. » Dans l'édition de 1754, on lit de plus la phrase : *J'attends d'Hacqueville*, etc. ; et ensuite la fin que

1676 conseil de guerre, et savoir ce que deviendra le pauvre Baron, que j'ai laissé à Livry, tout estropié.

J'ai vu d'Hacqueville : je n'ai pu m'empêcher, quoique très-inutilement, de lui témoigner ma douleur sur votre incertitude, et sur les temps infinis que je prévois sans vous voir, si Dieu n'a pitié de moi. Il m'a montré votre lettre. J'attends votre décision avec une extrême émotion. Je vous dirai ce que j'aurai fait à Versailles et pour le congé de votre frère. Adieu, ma très-chère et trop aimée mille fois pour mon repos : je vous prie que cette lettre vous trouve en chemin ; si vous avez pris le parti que nous souhaitons, vous devez être partie. Ne vous fais-je point un peu de pitié de passer ma vie sans vous voir ?

---

596. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 11e novembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Cette lettre, ma très-chère, ne vous trouvera point à Grignan ; mais je ne sais point encore quel parti vous aurez pris, ni de quoi vous vous repentez ; car vous nous assurez que le repentir sera inséparable de votre résolution. Si vous avez pris le parti de Lyon[1], il me semble que vous n'y devez point avoir de regret, puisque vous contentez tout le monde, et satisfaites à toutes vos pa-

voici : « Adieu, ma très-chère : si vous avez pris le parti que nous souhaitons, j'espère que ma lettre vous trouvera en chemin. » Notre dernier paragraphe est tiré du manuscrit.

Lettre 596. — 1. « Cependant, si vous avez pris la route de Lyon. » (*Édition de* 1754.)

roles et à tous vos devoirs. Pour moi, j'espère à M. de Grignan[2], et je suis persuadée que je lui devrai la décision d'une chose que je souhaite avec tant de passion. 1676

Je revins ici lundi. Mon fils attend que ces troupes prennent un parti : on ne m'a point conseillé de demander son congé, de sorte qu'il est moine de cette abbaye. Il est fort aise que je lui tienne compagnie, et il prétend que la plus belle marque de son amitié, c'est l'envie qu'il a de me chasser pour vous aller recevoir.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Il n'y a que cette raison qui me fasse supporter le départ de ma chère maman mignonne. Vous connoîtrez bientôt par vous-même le plaisir qu'il y a de la revoir après quelque temps d'absence. Je suis encore dans les premiers transports de cette joie; mais quand il est question d'aller recevoir la divinité de Provence, dont la beauté s'est cachée si longtemps à nos yeux, il faut céder :

Ce droit saint et sacré rompt tout autre lien.

J'espère aussi que mon exil ne durera pas longtemps. On nous fait espérer le retour des troupes[3] ; il seroit fort possible que j'arrivasse à Paris le même jour que vous. Adieu, mon adorable petite sœur, que j'aime avec toute la tendresse dont je suis capable[4], et que vous méritez. Je ne sais pourquoi vous me quittez du réciproque : il me semble que vous devriez être contente de ce que je sens pour vous.

2. « En M. de Grignan. » (*Édition de* 1754.)
3. « On ne doute presque plus du retour des troupes. » (*Ibidem.*)
4. Ce qui suit, jusqu'à la fin du paragraphe, ne se trouve que dans l'édition de 1734.

1676

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Si vous n'êtes point partie, c'est moi qui me repentirai bien de mes honnêtetés. Je serai bien persuadée qu'il ne faut jamais remettre le payement des lettres de change : j'y ai déjà pensé mille fois. Le bon abbé est ravi de vos aimables petits souvenirs. Adieu, ma très-chère : je ne sais point de nouvelles. *Quanto* dansa aux derniers bals toutes sortes de danses[5], comme il y a vingt ans, et dans un ajustement extrême. Tout le monde croit.... Enfin, adieu, je me porte bien, ne pensez plus à ma santé.

---

597. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 13e novembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Enfin, ma très-chère, vous êtes à Lambesc[1] ; et dans le temps que je vous espérois encore, vous preniez le chemin de la Durance : il faut avoir autant de raison que vous pour s'accommoder de cette conclusion ; et je vous avoue que[2] quoi que vous puissiez croire de mes sentiments sur le déplaisir que je sens de cet éloignement, ce sera au-dessous de la vérité. Vous connoîtriez mal l'amitié que j'ai pour vous, si vous ne preniez toutes les précau-

5. Ces mots : « toutes sortes de danses, » ne sont pas dans l'édition de 1734.

Lettre 597. — 1. Voyez la lettre du 9 octobre précédent, p. 98, note 3.

2. Cette seconde partie de la phrase : « et je vous avoue, etc., » ne se lit pas dans l'édition de 1754.

tions qui sont dans votre lettre, pour m'adoucir un peu cet endroit. Vous êtes bien loin d'être trompée sur la pensée que vous en avez ; c'est à vous maintenant à faire que je ne le sois pas dans l'espérance que vous me donnez : après avoir si bien rempli les devoirs de Provence, je crois que vous serez pressée de songer à moi. Mais j'admire la liaison que j'ai avec les affaires publiques : il faut que l'excès de ce qu'on demande à votre assemblée retombe sur moi. Quand je le sus, je sentis le contre-coup, et vous connoissant comme je fais, il me tomba au cœur que vous ne voudriez point quitter M. de Grignan. C'est, comme vous dites, une des plus grandes occasions qui puisse arriver dans une province : vous lui serez très-utile, et je suis contrainte d'avouer que rien n'est si honnête ni si digne de vous que cette conduite. Je vous assure que je crains fort cette délibération : quand je pense aux peines de M. de Grignan pour les faire venir à cinq cent mille francs, je ne comprends point du tout comment il poutra faire pour doubler la dose. J'ai toujours la vision d'un pressoir que l'on serre jusqu'à ce que la corde rompe[3]. Je vous prie de me bien mander le détail de tout : je suis plus occupée des nouvelles de Lambesc que de celles de Saint-Germain ; instruisez-m'en plutôt que de répondre à mes lettres. N'oubliez point, ma fille, les aventures que vous voulez me conter : j'aime que vous ayez quelque chose à me dire. Vous avez bien fait de laisser vos ballots à Grignan : je souhaite que vous repreniez bientôt le fil de votre voyage ; de la manière dont 1676

3. Cette phrase et la précédente manquent dans l'édition de 1734. — On demandait un million ; mais sur les remontrances de l'assemblée on finit par se réduire à huit cent mille francs. L'année précédente, l'assemblée avait voté cinq cent mille francs : voyez tome IV, p. 227, note 4, et p. 209, note 1.

1676 vous l'avez commencé, vous vous trouveriez plus tôt[4] à Rome qu'à Paris. Je vais faire un tour dans cette bonne ville, pour aller à Saint-Germain avec mes hommes de l'autre jour pour votre pension; après cela je reviendrai encore dans cette forêt, avec le pauvre *frater;* il n'est occupé que de m'y divertir, et je crois qu'il me trouve à Livry une des bonnes compagnies qu'il y puisse avoir. Je lui laisse la plume, et je vous embrasse avec une véritable tendresse.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai que je suis assez aise d'être ici avec ma mère, et que je suis fort fâché quand elle s'en va. Je lui aurois bien volontiers pardonné de me quitter pour vous aller recevoir; mais je ne suis pas tout à fait si aisé à adoucir[5] sur votre pension, quoique je connoisse par moi-même que c'est un secours qu'il ne faut pas négliger. Le zèle que j'ai moi-même pour le service du Roi, et l'exactitude qu'il y faut apporter, me font comprendre les raisons de votre retardement : pour parler sérieusement, elles sont dignes de vous; votre personnage rempliroit dignement une comédie parfaite; car il ne se dément point[6], et se soutient toujours également. Cette perfection si peu ordinaire me fait espérer que vous continuerez aussi à être pour moi comme vous avez été jusqu'ici : je le souhaite beaucoup; je vous aime de tout mon cœur : je ne sais si c'est assez pour le mériter. Vous m'attaquez

4. « Vous l'avez commencé de manière à vous trouver plus tôt, etc. » (*Édition de* 1754.)

5. « Il n'est pas tout à fait si aisé de m'adoucir. » (*Ibidem.*)

6. « Je les trouve en effet très-dignes de vous; votre caractère rempliroit à merveilles une comédie parfaite; il ne se dément point, etc. » (*Ibidem.*)

toujours sur un certain chapitre, d'une manière qui me fait bien connoître[7] le grand avantage que vous avez sur moi; mais trouvez-vous qu'un homme qui a pu plaire tout un hiver aux yeux de Mlle Agara et de la maîtresse de cinq heures, soit indigne d'être votre frère? Vous souvenez-vous bien que je dormois un peu les soirs[8]? Et vous, ne dormez-vous pas les matins? Vous ne connoissez pas quelle jolie maladie est une sciatique : elle est charmante les nuits; le jour ce n'est pas de même. Adieu, ma très-belle petite sœur : je vous donnerai le loisir d'assister à mon *Salve*[9]. Je vous prie de revenir bientôt, pour empêcher[10] ma mère d'écrire; car pour moi j'y perds mon latin. 1676

---

598. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 18e novembre.

Ah! ma fille, le mot d'indifférence n'est point fait pour parler d'aucun des sentiments que j'ai pour vous. Vous dites qu'il en paroît dans une de mes lettres : j'ai de bons témoins, aussi bien que vous, de la manière dont je souhaite de vous voir; mais au milieu de cette véritable tendresse, j'ai eu la force de vous redonner votre liberté, persuadée que, si vous pouviez venir, cela étoit plutôt

7. « De manière à me faire connoître. » (*Édition de* 1754.)
8. « Vous souvenez-vous bien de ces yeux? Il est vrai que je dormois un peu les soirs. » (*Ibidem.*)
9. On chantait, à l'exécution des criminels, le *Salve Regina*, c'est-à-dire la prière ou séquence à la Vierge qui commence par ces mots.
10. « Ne fût-ce que pour empêcher. » (*Édition de* 1754.)

1676 capable de vous décider que de vous arrêter[1], et que si vous ne le pouviez pas, vous prendriez les résolutions qui vous conviendroient, plutôt que d'apporter ici du chagrin et des reproches. Voilà, ma très-chère, ce qui me fit écrire cinq ou six lignes qui m'arrachoient le cœur; mais s'il est vrai, comme je le crois, que vos affaires n'en souffriront pas, et que vous ayez envie de me donner la joie de vous voir, croyez une bonne fois, sans balancer, que c'est la chose du monde que je souhaite le plus; et après avoir donné à M. de Grignan cette marque d'amitié, que j'approuve dans une occcasion aussi considérable que celle-ci, résolvez-vous à venir sans l'attendre: il peut arriver cent choses qui l'arrêteront. Son congé ne seroit pas une chose honnête à demander si, par exemple, le Roi partoit dès le mois de mars[2]; peut-être aussi qu'on fera une suspension d'armes, comme le pape le demande; mais enfin, dans toutes ces incertitudes, prenez une résolution, et venez, de bon cœur et de bonne grâce, me combler de la plus sensible joie que je puisse avoir en ce monde. Je suis persuadée que M. de Grignan y consentira de bon cœur: il m'en écrit trop sincèrement pour en pouvoir douter[3]. Une plus longue incertitude ne seroit pas bonne pour cette santé que vous aimez tant, et je suis trop émue de tout ce qui vient de vous pour souffrir tranquillement les divers états où j'ai passé depuis quelque temps. Je vous avoue donc que je me rends[4] à toute l'espérance que j'avois, et je suis per-

Lettre 598. — 1. « Cela étoit capable de vous faire partir plutôt que de vous arrêter. » (*Édition de* 1754.)

2. Le Roi partit en effet le 1er mars pour le siége de Valenciennes.

3. « Pour que j'en puisse douter. » (*Édition de* 1754.)

4. « .... pour cette santé que vous aimez tant; en sorte que je me rends, etc. » (*Ibidem.*)

suadée que vous viendrez, comme vous me l'avez promis[5]. 1676

Je suis ici, ma chère bonne, depuis dimanche. J'ai voulu aller à Saint-Germain parler à M. Colbert de votre pension; j'y étois très-bien accompagnée: M. de Saint-Géran, M. d'Hacqueville, et plusieurs autres, me consoloient par avance de la glace que j'attendois[6]. Je lui parlai donc de cette pension : je touchai un mot des occupations continuelles et du zèle pour le service du Roi, un autre mot des extrêmes dépenses à quoi l'on étoit obligé, qui ne permettoient pas de rien négliger pour les soutenir; que c'étoit avec peine que M. de Grignan et moi l'importunions[7] de cette affaire : tout cela étoit plus court et mieux rangé; mais je n'aurai nulle fatigue à vous dire la réponse : « Madame, j'en aurai soin; » et me remène[8] à sa porte, et voilà qui est fait[9]. Je fus dîner[10] chez M. de Pompone; les dames n'y étoient pas; j'ai fait les

5. Tout ce premier alinéa ne se trouve ni dans l'édition de 1725, ni dans celles de 1726.

6. Les deux éditions de 1725 et de Rouen (1726) ont ici une faute singulière : « de la grâce que j'attendois. »

7. « Que c'étoit avec peine que M. l'abbé de Grignan et moi, nous l'importunions de cette affaire. » (*Éditions de* 1734 *et de* 1754.)

8. « Me ramène. » (*Éditions de Rouen et de la Haye*, 1726.) — Immédiatement après, les deux éditions de Perrin ont « la porte, » au lieu de « sa porte. »

9. Colbert avoit des sourcils épais, le regard austère, le *pli de front* redoutable. Il étoit dans ses audiences froid et silencieux. Mme Cornuel lui dit, un jour qu'elle l'entretenoit d'affaires sans pouvoir obtenir une réponse : « Monseigneur, faites au moins signe « que vous m'entendez. » (M. Villenave, article *Colbert*, Biographie universelle.) (*Note de l'édition de* 1818.) — Ce qui suit, jusqu'à : « La paix de Pologne est faite, » manque dans les éditions de 1725 et dans celles de Rouen et de la Haye (1726), qui donnent seulement : « Je crains fort que mon voyage ne vous soit inutile; mais il est certain que personne n'est encore payé. »

10. « J'ai été dîner. » (*Édition de* 1734.)

1676 honneurs à sept ou huit courtisans, et je suis revenue sans voir personne : on m'auroit parlé de mon fils, de ma fille ; que pourrois-je en dire ? Voilà mon voyage que je crains fort qui ne vous soit inutile. Je suis pourtant persuadée[11] que cela viendra ; mais il est certain que personne n'est encore payé. Si vous chargiez un de vos gens d'une affaire de conséquence, et que dans ce temps il vous priât de lui payer une pistole que vous lui devriez, ne le feriez-vous pas ? Oui, sans doute ; mais ce n'est pas la mode ici. On me conseille toujours de ne point demander le congé de mon fils, et d'attendre ce qui arrivera en Allemagne ; mais cela est un peu ennuyeux ; et quand j'aurai passé encore quelques jours à Livry, je reviendrai, pourvu que j'aie la vue de vous attendre ; car sans cela, je vous assure que je me trouverois encore mieux là qu'ici[12].

On ne joue plus tous ensemble comme on faisoit à Versailles. Tout est à Saint-Germain comme il étoit. M. de Pompone m'a dit qu'on est charmé à Rome de notre cardinal : toutes les lettres ne sont pleines que de ses louanges ; ils vouloient le retenir[13] pour être le conseil du pape ; il s'est encore acquis une nouvelle estime dans ce dernier voyage. Je ne puis me consoler de cette perte[14]. Il est passé[15] par Grenoble pour voir sa nièce[16],

11. « J'espère cependant. » (*Édition de* 1754.)
12. « A Livry qu'à Paris. » (*Ibidem.*)
13. « M. de Pompone m'a dit qu'à Rome il n'est question que de notre cardinal ; il n'en vient point de lettres qui ne soient pleines de ses louanges : on vouloit l'y retenir, etc. » (*Ibidem.*)
14. Cette phrase n'est que dans l'édition de 1734.
15. « Il a passé. » (*Édition de* 1754.)
16. La duchesse de Sault, qui était alors à Grenoble, auprès du duc de Lesdiguières son beau-père, gouverneur du Dauphiné, était la propre nièce du Cardinal. (*Note de l'édition de* 1818.)

mais ce n'est pas sa *chère nièce*[17] : c'est une chose bien cruelle que de ne plus espérer cette joie[18] ; savez-vous bien que cela fait une de mes tristes pensées ? 1676

La paix de Pologne est faite, mais romanesquement. Ce héros[19], à la tête de quinze mille hommes, entouré de deux cent mille, les a forcés, l'épée à la main, de signer[20] le traité. Il s'étoit campé si avantageusement que depuis Calprenède on n'avoit rien vu de pareil : c'est la plus grande nouvelle que le Roi pût recevoir, et qui achemine la paix[21], par les ennemis que le roi de Pologne et le Grand Seigneur nous vont ôter de dessus les bras. Le Marseille[22] a déjà mandé qu'il avoit eu bien de la peine

17. Expression d'amitié dont se servait le cardinal de Retz en parlant de Mme de Grignan : elle était sa nièce, à la mode de Bretagne, et au sixième degré seulement, par Marguerite de Vassé, son aïeule paternelle, fille de Lancelot de Vassé et de Françoise de Gondy, sœur de Philippe-Emmanuel de Gondy, père du cardinal de Retz. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez tome I, p. 536.

18. « C'est une chose bien cruelle de ne plus espérer la joie de le revoir. » (*Édition de* 1754.)

19. Sobieski. Après la bataille de Zurawno, livrée le 8 octobre, où le roi de Pologne tint tête en effet à deux cent mille Turcs, on conclut une paix provisoire, qui cependant laissait aux Turcs Kaminiec et une petite partie de l'Ukraine. — La *Gazette*, dans un numéro extraordinaire du 14 décembre, publie « *la Paix de la Pologne*, et ce qui s'est passé depuis le 24 septembre dernier, jusqu'au 18 octobre, entre l'armée du roi de Pologne et celle des Turcs, joints aux Tartares, devant le camp de Sa Majesté Polonoise, à Zurawno. »

20. Dans les deux éditions de Perrin : « à signer. » La phrase suivante manque tout entière dans l'édition de la Haye (1726) ; la seconde partie de cette même phrase n'est pas dans les impressions de 1725 et de Rouen (1726) : on la lit pour la première fois dans l'édition de 1734.

21. Les mots : « et qui achemine la paix, » manquent dans l'édition de 1754.

22. L'évêque de Marseille, ambassadeur en Pologne. — C'est par erreur que les impressions de 1725, de Rouen et de la Haye (1726) l'appellent déjà « Monsieur de Beauvais. » Dans les éditions de Per-

1676 à conclure cette paix; il souffle, il s'essuie le front comme le médecin de la comédie qui avoit eu tant de peine à faire parler cette femme qui n'étoit point muette[23]. Dieu sait quelle bavarderie. Cette peine est égale à celle qu'il eut quand on élut ce brave roi[24].

Dangeau a voulu donner des présents[25] aussi bien que Langlée[26]. Il a commencé la ménagerie de Clagny : il a ramassé pour plus de deux mille écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons, et fit hier repasser en revue[27] cet équipage, comme celui de Jacob, que vous avez dans votre cabinet à Grignan[28].

Je reçois, ma très-chère, votre lettre du 10e de ce mois; je suis toute contente de la bonne résolution que

rin il n'y a que l'initiale : « le M*** ; » mais le nom est en toutes lettres à l'erratum de 1734.

23. « SGANARELLE, *se promenant sur le théâtre et s'éventant avec son chapeau.* Voilà une maladie qui m'a bien donné de la peine. » (Molière, *le Médecin malgré lui*, acte III, scène VI.) — Cette phrase, depuis : *il souffle*, et la petite phrase suivante, manquent dans les deux éditions de Perrin. Quant à celle qui termine l'alinéa, elle se trouve pour la première fois dans l'édition de 1734; dans celle de 1754 elle est modifiée ainsi : « C'est à peu près la même peine qu'il eut, etc. »

24. Le 20 mai 1674. — 25. « Faire des présents. » (*Édition de* 1754.)

26. Voyez la lettre des 5 et 6 novembre précédents, p. 134.

27. « Passer en revue. » (*Édition de* 1754.)

28. C'était un présent de l'abbé de Coulanges. Voyez la lettre du 29 septembre 1675, tome IV, p. 151 et 152. — La lettre finit ici dans les trois impressions de 1725, de Rouen et de la Haye (1726); elles donnent cependant encore la dernière phrase : « Ma très-chère bonne, etc., » qui manque dans l'édition de 1754, et que celle de 1734 avait modifiée ainsi : « Ma très-chère enfant, je vous remercie de toute la joie que vous me donnez, et j'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur, s'il est encore avec vous. »

vous prenez ; elle sera approuvée de tout le monde ; elle me donne une joie que vous êtes fort loin de comprendre[29]. Ce fut dans le chagrin de vos irrésolutions, que je voulus vous dire que, bien loin de m'aimer plus que vous ne disiez, vous m'aimiez moins, puisque vous ne vouliez point me venir voir : voilà l'explication de cette grande rudesse ; mais, ma fille, je change de langage en changeant mon humeur chagrine contre une véritable joie. Je crois que vous en avez eu beaucoup en voyant[30] le cardinal de Bouillon : vous aviez bien à causer. Vous avez vu que je vous mandois de notre cardinal à peu près les mêmes choses que vous m'en dites : je crois que vous êtes aussi blessée que moi de la pensée de ne le plus voir ; je ne puis m'accoutumer à ce malheur[31]. 1676

Je suis fort contente de vos conducteurs ; ayez soin, mon enfant, de m'avertir de tous vos pas. Le bon abbé vous baise les mains ; il vous demande pardon de vous avoir offert sa chambre : ce fut une petite bouffée de retraite, qui lui vient ordinairement après la confession[32]. Je suis fort aise[33] de savoir que l'ouverture de l'assemblée s'est faite comme vous le desiriez, et que le petit discours a été bien et gentiment prononcé[34]. Je m'en

29. « Je suis vraiment bien contente.... et vous êtes fort loin de comprendre la joie qu'elle me donne. » (*Édition de* 1754.)

30. « Je crois que la vôtre n'a pas été médiocre de voir. » (*Ibidem.*)

31. Ce dernier membre : « je ne puis m'accoutumer, etc., » manque dans l'édition de 1754, qui a modifié ainsi le commencement de la phrase : « Ce que je vous ai mandé du cardinal de Retz se rapporte bien à tout ce que vous m'en dites. »

32. Cette phrase relative au bon abbé n'est que dans l'édition de 1734.

33. Dans l'édition de 1754 : « J'ai été fort aise, » et plus loin : « comme il convenoit, » au lieu de : « comme vous le desiriez. »

34. L'ouverture de l'assemblée s'était faite, nous l'avons dit, le 9 novembre, à Lambesc. La *Gazette* du 21 annonce que « le comte de Grignan et le sieur Rouillé, intendant, représentèrent par deux

1676 vais demain à Livry passer encore cinq ou six jours avec votre frère, et puis je reviens ici, n'étant plus occupée que de votre retour et de tout ce qui en dépend. Ma très-chère bonne, je vous remercie de toute la joie que vous me donnez par l'espérance de votre prochain retour, et j'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur.

---

599. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 20e novembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Un bonheur n'arrive jamais seul. J'avois reçu votre lettre du 10e, qui me plaisoit beaucoup; je venois d'y faire réponse; je reçus, une heure après, un billet du chevalier de Grignan, qui me manda de Saint-Germain que les ennemis du Baron se retiroient, et qu'au lieu de s'en aller clopin-clopant comme il avoit résolu, au-devant de sa compagnie, il seroit en liberté de revenir dans cinq ou six jours, et qu'apparemment la Fare[1] seroit la colombe qui apporteroit le rameau d'olive[2]. Il me manda

beaux discours le bonheur et les avantages que cette province reçoit tous les jours de la protection du Roi. » — On peut lire ces deux discours dans l'*Abrégé des délibérations de l'assemblée;* celui du comte de Grignan est court et assez insignifiant; celui de l'intendant de Rouillé est un long galimatias, du plus beau style en effet, et ou la *Gazette* dut remarquer le passage qui termine l'éloge du Roi : « Élevez-lui, Messieurs, des arcs de triomphe dans vos cœurs, etc. »

Lettre 599. — 1. M. de la Fare étoit sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes-Dauphin; M. de Sévigné en étoit enseigne; il acheta la charge du marquis de la Fare en juin 1677. (*Note de Perrin*, 1754.) Voyez la lettre du 19 mai 1677.

2. Dans l'édition de 1754 : « le rameau d'olivier. »

aussi que votre pension seroit bientôt payée. Tout cela me fit gaillarde, et je revins hier trouver mon fils, qui prit pour le moins la moitié de ma joie. Notre séjour ici sera fort court, et je m'en irai songer à vous bien recevoir et aller au-devant de vous. Je fais mille amitiés à vos deux conducteurs : mon Dieu, les honnêtes gens ! Je verrai M. le cardinal de Bouillon dès qu'il sera arrivé. Je crois que Vineuil[3] fera fort bien la vie du héros. Ce que vous dites du conclave est admirable ; mais savez-vous bien que je ne trouve pas bien naturel[4] que notre cardinal ait passé assez près de vous, qu'il ait pu vous voir, et qu'il ne l'ait pas fait ? Il vous a témoigné tant d'amitié, qu'il n'est pas aisé de comprendre qu'il ait eu plus d'envie de voir sa nièce de Sault que sa *chère nièce :* enfin, il ne l'a pas jugé à propos. Je souhaite que vous vous accommodiez mieux que moi de la pensée de ne le voir jamais ; je ne puis m'y accoutumer[5] ; je suis destinée à périr par les absences.

1676

Vous ne me dites point où je dois adresser vos lettres : j'espère que vous ne recevrez point celle-ci à Lambesc.

On espère fort la paix, et je crois que vous pourrez obtenir le congé de M. de Grignan, s'il n'arrive rien de nouveau ; mais rien n'est certain de ce qui le regarde.

3. Louis Ardier, seigneur de Vineuil. Voyez tome IV, p. 170, note 6. Il paraît qu'il avait entrepris d'écrire la vie de Turenne. Acheva-t-il ce travail ? Rien n'en a été imprimé.

4. « Que je ne comprends point trop. » (*Édition de* 1754.)

5. Ce membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1754, qui ne donne pas non plus le petit alinéa suivant, ni trois lignes plus bas : « mais rien n'est certain de ce qui le regarde, » ni deux lignes plus loin encore : « vous devez lui donner tous les avis qu'on vous donne. » Enfin elle n'a pas la dernière phrase : « Adieu, ma très-chère, etc., » et modifie ainsi ce qui précède : « .... qu'elle vous aime fort, et qu'elle meurt d'envie de faire quelque chose de bon avec vous. »

1676 Mme de Vins passa un jour tout entier avec moi : il me semble qu'elle vous aime fort ; vous devez lui donner tous les avis qu'on vous donne ; elle meurt d'envie que vous fassiez ensemble quelque chose de bon. Adieu, ma très-chère et très-aimable : je vous embrasse tendrement.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Je me doutois bien que la comparaison du soleil[6] vous toucheroit, et qu'elle pourroit vous faire hâter votre voyage, pour achever la parfaite conformité de vous à ce grand astre. J'espère que nous ne serons pendus ni les uns ni les autres : nos ennemis s'en vont[7], et ma liberté approche par conséquent ; et pour M. de Grignan, j'apprends que les Provençaux sont plus dociles que je ne croyois[8] : notre famille ne sera donc point honnie pour ce coup. Vous ayez eu le petit cardinal ; je suis fâché que le grand[9] n'y ait pas été aussi : cette petite entrevue, qui auroit proprement été un dernier adieu, vous auroit fait plaisir, malgré les tristes réflexions qui l'auroient suivie. Adieu, ma très-belle ; adieu, mon soleil : vous ferez bien de nous venir réchauffer, car celui-ci ne fait guère bien son devoir ; il ne faut pourtant pas s'en plaindre. Je salue M. de Grignan.

6. Voyez l'apostille de Charles de Sévigné à la lettre du 4 novembre précédent, p. 129.

7. La *Gazette* du 14 novembre et celle du 21 annoncent, en date de Liége, que les troupes ennemies sont envoyées, par différents chemins, dans les quartiers divers qu'on leur a assignés.

8. Voyez les deux lettres suivantes et celle du 13 novembre précédent, p. 139.

9. Le petit cardinal est le cardinal de Bouillon ; et le grand, le cardinal de Retz.

600. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1676

A Livry, mercredi 25e novembre.

Je me promène dans cette avenue ; je vois venir un courrier. Qui est-ce ? C'est Pomier : ah, vraiment ! voilà qui est admirable. « Et quand viendra ma fille ? — Madame, elle doit être partie présentement. — Venez donc que je vous embrasse. Et votre don de l'assemblée ? — Madame, il est accordé à huit cent mille francs[1]. » Voilà qui est fort bien, notre pressoir est bon, il n'y a rien à craindre, il n'y a qu'à serrer, notre corde est bonne[2]. Enfin, j'ouvre votre lettre, et je vois un détail qui me ravit : je vois, ma fille, que vous partez[3]. Je ne vous dis rien sur la parfaite joie que j'en ai. Je vais demain à Paris avec mon fils : il n'y a plus de danger pour lui. J'écris un mot à M. de Pompone, pour lui présenter notre courrier. Vous êtes en chemin, ma très-chère ; voilà un temps admirable[4]. Je vous enverrai un carrosse où vous voudrez. Je vais renvoyer Pomier, afin qu'il aille ce soir à Versailles, c'est-à-dire à Saint-Germain. J'étrangle tout, car le temps presse. Je me porte fort bien ; je vous embrasse mille fois, et le *frater* aussi.

Lettre 600. — 1. « Madame, il est accordé. — A combien ? — A huit cent mille francs. » (*Édition de* 1754.)

2. Voyez la lettre du 13 novembre précédent, p. 139.

3. « Je reconnois aisément les deux caractères, et je vois enfin que vous partez. » (*Édition de* 1754.)

4. « Vous êtes en chemin par un temps admirable, mais je crains la gelée. » (*Ibidem.*)

1676

601. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 27e novembre.

Enfin, ma très-chère et très-aimable, je vous écris à Valence : ce changement me ravit. J'espère que vous aurez passé sagement ces terribles bords du Rhône, et que je recevrai de vos nouvelles, pour savoir où vous envoyer un carrosse : si vous voulez que ce soit à Briare, je l'approuve très-fort, et vous serez servie à point nommé. Je revins hier de Livry : je ramenai le *frater*, parce que la Fare est arrivé, et que voilà qui est fini. Je vis en arrivant le chevalier de Grignan, M. d'Hacqueville, Mme de Vins, M. de la Trousse : nous parlâmes fort de votre retour. Je vous ai mandé comme j'avois vu Pomier à Livry, et comme je le renvoyai à Saint-Germain avec un billet pour M. de Pompone. Le voilà qui entre : il a présenté vos paquets à M. de Pompone, qui les a très-bien reçus. La nouvelle des huit cent mille francs a été très-agréable au Roi et à tous ses ministres. On a promis pour lundi l'ordonnance; j'aurai soin de tout. Mme de Vins répond[1] du congé de M. de Grignan. Sa Majesté a eu un habit de mille écus[2], si beau, si riche, que tout le monde y veut entendre finesse. Adieu, ma chère enfant : je ne sais ce que j'ai, je n'ai plus de goût à vous écrire ; d'où vient cela ? seroit-ce que je ne vous aime plus ? En vérité, je ne le crois pas, ni vous non plus. J'ai une envie extrême de vous entendre conter bien des choses. Le Baron[3] vous embrasse, et n'aspire qu'à vous voir et aller au-devant de vous.

Lettre 601. — 1. « Se charge. » (*Édition de* 1754.)
2. Les mots *de mille écus* manquent dans l'édition de 1754.
3. Cette dernière phrase n'est pas dans l'édition de 1754, qui ter-

602. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1676

A Paris, mercredi 9e décembre.

Voici encore une lettre qu'il faut que je vous écrive à Lyon. J'attends ce soir de vos nouvelles : je ferai un étrange bruit, si j'apprends que vous ayez différé votre départ. Je m'en vais vous gronder, ma fille, de deux ou trois choses : vous ne m'avez pas mandé comment vous avez trouvé la petite religieuse à Sainte-Marie[1] : vous savez que je l'aime fort joliment ; vous ne m'avez point parlé de l'affaire de vos procureurs du pays. J'ai oublié la troisième : si elle me revient, elle vous reviendra. Je fais bien d'être ainsi méchante pendant que vous êtes à Lyon ; car vous ne serez pas assez fâchée pour vous en retourner à Grignan ; mais si vous étiez encore à Aix, vous me croiriez de si mauvaise humeur que vous ne viendriez point me voir. Je vous dirai que pour me venger, je viens d'envoyer à M. de Grignan un paquet de M. de Pompone, tout rempli d'agrément et de douceurs. M. de Pompone a glissé fort à propos nos cinq mille francs. Le Roi dit en riant : « On dit tous les ans que ce sera pour la dernière fois. » M. de Pompone, en riant, répliqua : « Sire, ils sont employés à vous bien servir. » Sa Majesté apprit aussi que le marquis de Saint-Andiol[2] étoit procureur du pays ; le sourire continua, comme disant qu'on voyoit bien la part qu'avoit M. de Grignan à cette nomination. M. de Pompone lui dit : « Sire, la chose a passé d'une voix, sans aucune contes-

mine la lettre ainsi : « de vous entendre conter bien des choses, et de vous embrasser de tout mon cœur. »

Lettre 602. — 1. Marie-Blanche de Grignan.

2. Voyez tome II, p. 116, note 13. — Le marquis de Saint-Andiol mourut en 1685 ; voyez la lettre du 8 juillet 1685.

1676 tation ni cabale. » Cette conversation finit, et se passa fort bien.

Ah ! j'ai retrouvé ma gronderie : c'est que si vous aviez demandé plus tôt cette sénéchaussée de Grasse, vous l'auriez eue : le chevalier de Séguiran[3] la demanda, et l'obtint, il y a trois semaines ; il l'a vendue dix mille francs, qui vous auroient été fort bons. Il n'en coûte rien de proposer certaines choses : on s'amuse au moins à voir si elles sont possibles.

Adieu, ma très-aimable : vous voilà toute grondée, et vous verrez qu'après cette bouffée de méchanceté, vous ne trouverez plus que de la douceur, et une tendresse et une joie extrêmes en vous embrassant. Voilà le chevalier et Corbinelli qui ne veulent plus vous écrire. L'abbé de la Victoire *mortuus et sepultus est*[4].

---

603. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche au soir 13e décembre.

Que ne vous dois-je point, ma chère enfant, pour tant de peines, de fatigues, d'ennuis, de froid, de gelée, de frimas, de veilles ? Je crois avoir souffert toutes ces incommodités avec vous : ma pensée n'a pas été un moment

3. Nom d'une famille provençale. Un Henri de Séguiran avait épousé Suzanne Fabri, sœur du célèbre Peiresc, ami de Malherbe, et il en avait eu un fils, nommé Reinaud de Séguiran.

4. *Est mort et enterré.* — C'était Claude Duval de Coupeauville, abbé de la Victoire (voyez tome II, p. 84, note 4). On lit dans la *Gazette* du 12 décembre : « Le Roi a donné l'abbaye de la Victoire au second fils du duc d'Enghien. » L'abbaye de la Victoire la Sainte Vierge, à une lieue à l'est de Senlis, fut fondée par Philippe Auguste après la victoire de Bouvines.

séparée de vous ; je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valois pas l'extrême peine que vous preniez pour moi, c'est-à-dire par un certain côté ; car celui de la tendresse et de l'amitié relève bien mon mérite à votre égard. Quel voyage, bon Dieu ! et quelle saison ! vous arriverez précisément le plus court jour de l'année, et par conséquent vous nous ramènerez le soleil. J'ai vu une devise qui me conviendroit assez : c'est un arbre sec et comme mort, et autour ces paroles : *Fin che sol ritorni*[1]. Qu'en dites-vous, ma fille ? Je ne vous parlerai donc point de votre voyage : nulle question là-dessus ; nous tirerons le rideau sur vingt jours d'extrêmes fatigues, et nous tâcherons de donner un autre cours aux petits esprits, et d'autres idées à votre imagination. Je n'irai point à Melun : je craindrois de vous donner une mauvaise nuit par une dissipation peu convenable au repos ; mais je vous attendrai à dîner à Villeneuve-Saint-Georges ; vous y trouverez votre potage tout chaud, et sans faire tort à qui que ce puisse être, vous y trouverez la personne du monde qui vous aime le plus parfaitement. L'abbé vous attendra dans votre chambre bien éclairée, avec un bon feu. Ma chère enfant, quelle joie ! puis-je en avoir jamais une plus sensible[2] ? 1676

LETTRE 603. — 1. *Jusqu'à ce que le soleil revienne.*

2. Ici finissent les lettres de l'année 1676, à cause de l'arrivée de Mme de Grignan à Paris (*le 22 décembre*), et c'est au 8 juin 1677 qu'elles recommencent, c'est-à-dire immédiatement après son départ pour Grignan. (*Note de Perrin*, dont les éditions ne contiennent, comme l'on sait, que les lettres à Mme de Grignan.) — On lit dans les éditions de 1726 (Rouen et la Haye), sous la date du 20 décembre 1676, une lettre à Mme de Grignan, que nous ne reproduisons point ici. Il est bien évident d'abord que Mme de Sévigné n'écrivit pas à sa fille l'avant-veille du jour où elle alla l'attendre à dîner à Villeneuve-Saint-Georges (voyez la lettre du 28 août 1677). Quant à la lettre même, elle nous paraît avoir été composée de fragments ;

1676

604. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Trois mois après que j'eus écrit cette lettre (nº 580, p. 72), j'écrivis ce billet à Mme de Sévigné.

A Paris, ce 23e décembre 1676.

Elle est donc arrivée, cette belle Madelonne; j'envoie le savoir; assurément, si je n'étois fort enrhumé, je l'irois apprendre moi-même; car après vous personne ne l'aime plus que je fais. Cet *après vous* a deux sens, et je dis vrai dans quelque sens qu'on le prenne : car je vous aime plus qu'elle, et il n'y a que vous qui ayez plus d'amitié pour elle que moi. Je veux aller dîner l'un de

tous, sauf le premier, se retrouvent épars dans la correspondance de l'année 1676. Ce premier fragment pourrait être daté approximativement par les deux phrases qui le terminent dans l'édition de la Haye : il y est parlé de Mlle de la Charce, « autrement la guerrière Pallas, » et nous croyons qu'avant la campagne de 1692 Mlle de la Charce n'avait eu aucune occasion de déployer son héroïque et viril courage; par malheur cette fin du fragment manque dans l'édition de Rouen, et comme elle n'est pas nécessairement liée à ce qui précède, on peut la supposer extraite d'une autre lettre; elle nous semble néanmoins se rattacher d'une façon assez naturelle au commencement, qui lui-même contient un nom que nous n'avons pas vu paraître jusqu'ici, et nous rejetons le fragment tout entier au dernier volume. Les autres fragments sont : 1° un passage de la lettre du 24 mai 1676 (tome IV, p. 461) sur le bonhomme du Parc; 2° la première des anecdotes racontées sur le duc du Maine dans la lettre du 7 août 1676; une transition joint ce second passage au premier; au lieu de : « M. du Maine est un prodige d'esprit » (voyez plus haut, p. 10, lettre du 7 août, le texte tel que l'a imprimé Perrin), on lit dans les deux éditions de 1726 : « M. du Maine en est un (*un miracle*) pour l'esprit, » ce qui fait suite à : « le plus grand de tous (*les miracles*) seroit de vous le persuader, » de la lettre du 24 mai (tome IV, p. 461); 3° un passage sur le chevalier Tambonneau, placé dans Perrin à la fin de la lettre du 26 mai 1676 (tome IV, p. 466); 4° enfin la dernière phrase de la lettre du 7 août 1676 : « Adieu, ma très-chèrement aimée.... » (plus haut, p. 12).

ces jours avec vous pour la bien voir. Mandez-moi si tous les jours sont bons pour cela, parce que je ne veux ni perdre mes peines, ni vous embarrasser[1]. 1676

---

605. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Le même jour, je reçus cette réponse de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 23e décembre 1676.

La belle Madelonne arriva hier ici, aussi lasse que vous êtes enrhumé; je lui ferai voir votre billet. Cependant je vous dirai qu'elle sera aussi aise de vous voir que vous elle. Venez dîner avec nous quand vous voudrez : délicat comme vous êtes[1], vous ne sauriez me surprendre[2].

Lettre 604. — 1. Ce qui suit a été ajouté après coup et d'une autre main que celle de Bussy dans la copie que nous avons sous les yeux : « Sur ce que j'ai appris que le Roi avoit parlé de moi avec bonté au duc de Saint-Aignan, j'ai cru qu'une lettre à Sa Majesté pourroit faire un bon effet; je vous l'envoie (voyez cette lettre, datée du 8 décembre, dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 463). J'aurois été vous la lire, si je n'étois enrhumé. »

Lettre 605. — 1. Mme de Montglas disait que Bussy était un brutal de table. (*Note de M. Lalanne.*)

2. On lit à la suite de cette lettre, dans notre manuscrit, les mots que voici, écrits d'une autre main que celle de Bussy : « Le jour de l'an 1677, je fis donner au Roi un rondeau, que je portai (*on avait d'abord écrit : « que j'envoyai »*) à Mme de Sévigné le même jour. » Ce rondeau, qui commence ainsi :

Pardonnez-moi si j'ose enfin vous dire
Qu'assez longtemps a duré mon martyre,

se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, et se lit imprimé dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 197 et 198.

1677

606. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Trois semaines après que j'eus reçu ce billet, j'écrivis cette lettre à Mme de Sévigné.

A Paris, ce 16e janvier 1677.

J'ATTENDS réponse de mon ami Saint-Aignan; je ne suis nullement en peine de ses soins, de sa chaleur à me servir, ni de son jugement à choisir bien le temps à donner ma lettre au Roi[2]. Le reste dépend de cette folle de fortune, à qui véritablement je déplais, mais qui pourroit bien enfin se raccommoder avec moi. Si elle ne le fait pas, ce qui me consolera de ses injustices, c'est qu'elle déshonorera infailliblement[3] ceux qu'elle aura employés à me persécuter.

LETTRE 606. — 1. Dans l'édition de 1818, ce billet est joint à notre lettre 604, datée du 23 décembre.

2. Cette lettre au Roi fut remise le 6 février. Voyez, dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 209, la lettre du duc de Saint-Aignan. — Dans le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale, il y a *de donner*, pour *à donner;* et deux lignes plus bas, *à la fin*, pour *enfin.*

3. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, les mots *déshonorera infailliblement* ont été d'abord biffés et remplacés au-dessus de la ligne, probablement de la main de Mme de Coligny, par ceux-ci: « ne fera pas honneur; » puis rétablis dans l'interligne, sans doute par le P. Bouhours, à la suite du mot *honneur.* Voyez la Préface de la *Correspondance de Bussy*, édition de M. Lalanne, tome I, p. x et xi, note 1.

1677

*607. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Ce 7e mars 1677.

Il faut que je m'en aille en Bourgogne, Madame, pour avoir de vos nouvelles ; car ici le pouvoir que j'ai de vous voir quand je veux fait que je ne vous écris point, et puis les affaires ou de petites incommodités m'empêchent de vous voir. Je n'ai aucun plaisir ici de vous ; au moins au pays j'ai celui de vos lettres, qui d'ailleurs parent si bien les endroits que vous savez[2].

---

608. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Quatre mois après[1], j'écrivis cette lettre à Mme de Sévigné.

A Bussy, ce 14e mai 1677.

Ça, Madame, recommençons un peu notre commerce. J'ai été bien fâché de vous quitter : je commençois fort à me raccoutumer avec vous, et si quelque chose adoucit la peine que j'ai à me passer de vous voir, c'est l'espérance que j'ai[2] de recevoir de vos lettres. Elles me font

Lettre 607. — 1. Ce billet ne se trouve que dans le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale.

2. Ses *Mémoires* et ses recueils de lettres. Voyez les lettres de Bussy du 28 décembre 1680 et du 17 janvier 1681.

Lettre 608. — 1. Dans le manuscrit que nous suivons, on lit ici, en interligne, ces mots écrits d'une autre main que celle de Bussy : « étant retourné en Bourgogne. » Nous voyons dans la copie autographe de la Bibliothèque impériale que Bussy Rabutin avait quitté Paris le 4 mai et qu'il était arrivé à Bussy le 8.

2. *Que j'ai* manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

1677 tant de plaisir, que si je pouvois passer ma vie auprès de vous, qui seroit pour moi le plus grand plaisir du monde, je vous quitterois quelquefois, seulement pour vous écrire et pour avoir de vos réponses. Employons donc bien le temps pendant lequel la fortune veut que nous soyons séparés, et surtout ne prenons point les affaires trop à cœur, car cela nuit fort à la longueur de la vie. Quand je dis les affaires, je n'entends pas seulement les affaires de ce monde-ci, j'entends[3] encore parler de celles de l'autre. C'est, à mon avis, être déjà damné, que de craindre trop de l'être : il y a raison partout; vivons bien et nous réjouissons. En matière de conscience, trop de délicatesse fait les hérésies. Je ne veux aller qu'en paradis, et pas plus haut.

Je vous fais ce petit sermon, Madame, parce que je sais à quel point de perfection vous aspirez, et qu'outre qu'il ne vous est pas possible d'y atteindre en votre condition, c'est que je le crois même inutile. Sauvons-nous avec notre bon parent saint François de Sales[4] : il conduit les gens en paradis par de plus beaux chemins que Messieurs[5] du Port-Royal.

Je ne doute pas que quand vous lirez cette lettre à la belle Madelonne[6], elle ne se récrie que cela sent le

3. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, il y a ici : « je veux, » au lieu de : « j'entends; » à la ligne suivante, les mots : « à mon avis, » manquent; deux lignes plus loin, on lit *tant de*, pour *trop de;* à la fin de l'alinéa suivant : « que ceux, » pour : « que Messieurs. »

4. Marie-Aimée de Rabutin, sœur du père de Mme de Sévigné et fille de sainte Chantal, fut mariée à Jean de Sales, baron de Thorens, frère de saint François.

5. Les mots *plus* et *que Messieurs du Port-Royal* sont biffés dans notre manuscrit. Trois lignes plus loin, on a biffé également *P. Rapin* et *P. Bouhours*.

6. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale a ici et dans une ou

P. Rapin et le P. Bouhours à pleine gorge. Je ne sais pas s'ils pensent là-dessus comme moi; mais je vous assure que je n'ai pris ces sentiments de personne, et qu'il n'y a qu'un concile qui m'en pût faire changer. 1677

Nous arrivâmes ici samedi dernier, la petite veuve[7] et moi. J'y ai eu jusques ici les embarras que donnent les nouveaux établissements. Je commence maintenant à respirer, et je pourrois vous y recevoir, si vous daigniez honorer Bourbilly d'une de vos visites. Quoi que vous fassiez, je vous supplie de me le mander, car vous passerez bien loin d'ici si je ne vous vais trouver.

Adieu, ma chère cousine, je vous assure que je vous aime plus que je n'ai jamais fait; votre nièce vous en dit autant[8].

deux des lettres suivantes : *Maguelonne*, à la place de *Madelonne*; mais plus loin il donne constamment *Madelonne*, comme notre copie.

7. Dans notre copie, on lit en marge ces mots, écrits d'une autre main que celle de Bussy : « Mme de Coligny. »

8. Ce qui suit a été ajouté après coup et d'une autre main : « Je vous envoie de nouvelles demandes que je fais au Roi. Puisqu'il ne veut pas que j'aille essayer de mourir (*en interligne*, pour son service), il me donnera peut-être de quoi vivre. » Ces trois derniers mots ont été biffés, et remplacés par : « d'autres emplois. » Cette lettre au Roi se trouve dans la *Correspondance de Bussy*, au tome III, p. 467 et 468.

1677 609. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Cinq jours après que j'eus écrit cette lettre, j'en reçus cette réponse.

A Paris, ce 19e mai 1677[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

ALLONS, je le veux, recommençons notre commerce. Vous commenciez, dites-vous, à vous raccoutumer à moi. Il y a longtemps que nous n'avons qu'à nous voir un peu pour nous aimer autant que si nous passions notre vie ensemble : aussi bien y a-t-il quelques petits esprits dans notre sang qui feroient une liaison malgré nous, si nous n'y consentions de bonne grâce. Nous craignons si fort le chagrin, que nous nous consolons de notre absence par le plaisir de recevoir de nos lettres. Jouissons de cet heureux tempérament, mon cher cousin : il nous mènera bien loin. Pour moi, je me porte assez bien ; et ce n'est aussi que pour conduire la belle Madelonne que je m'en vais à Vichy. La joie que j'aurai d'être avec elle me fera plus de bien que les eaux. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence que sur la vôtre. Sa Provence me désole, et ma rate se mêle dans toutes nos séparations. Je la conduirai jusqu'à Lyon[2], et puis je reviendrai à Bourbilly, c'est-à-dire à Époisse ; car le château de nos pères n'est pas en état de me loger. Si vous faisiez un petit voyage à Forléans[3] dans ce temps-là, qui seroit à peu près le 15e ou le 20e juillet, j'aurois beaucoup de consolation. J'aimerois

LETTRE 609. — 1. Il y a 18e, au lieu de 19e, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. Mme de Sévigné n'exécuta pas ce projet.

3. Voyez tome I, p. 487, note 3.

que notre veuve[4] y fût : je l'aime fort ; elle a bien de l'esprit et du bon sens ; elle a une douceur et une modestie qui me charme ; elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres ; elle sait bien des choses dont elle ne se fait point de fête[5] ; elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit : enfin je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle. 1677

Je ne suivrai que trop vos conseils dans la noble confiance que vous trouvez qu'il faut avoir pour son salut : je crains même que vous ne m'appreniez cette prière fervente que vous faites les matins, et qui vous donne sujet de ne plus penser à Dieu tout le reste de la journée ; car, il faut dire le vrai, cela est fort commode ; mais aussi c'est bien tout ce que nous pourrons faire que d'aller par ce chemin-là jusqu'en paradis ; assurément nous n'irons pas plus haut. C'est l'avis de la Provençale.

Au reste, je vous recommande mon panégyrique au bas de mon portrait ; vous m'aviez donné un mérite que je n'avois point à votre égard. C'est là qu'il est dangereux de passer le but : qui passe perd, et les louanges sont des satires, quand elles peuvent être soupçonnées de n'être pas sincères. Toutes les choses du monde sont à facettes, mon cousin : laissons donc ce que vous avez dit de moi pour le pauvre M. Foucquet et pour d'autres encore, quand ils feront des galeries où sera mon portrait[6].

4. Mme de Coligny.

5. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « dont elle ne fait point la savante. »

6. Mme de Sévigné avait déjà adressé ce reproche au comte de Bussy dans la lettre du 7 janvier 1669 (*tome I*, *p.* 538). Cela fait penser que Bussy a omis une partie de la lettre du 8 décembre 1668 (*tome I*, *p.* 532-535), en la copiant sur son registre, et que nous ne l'avons pas dans son intégrité, car les trois inscriptions qu'elle contient n'offrent pas le passage dont il est question dans cette lettre et dans celle qui vient d'être indiquée. (*Note de l'édition de* 1818.)

1677 Nous attendons le Roi[7], et les beautés sont alertes pour voir de quel côté il tournera[8] : ce retour-là est assez digne d'être observé. Je vous fais les très-humbles baisemains de M. et de Mme de Grignan, de notre bon abbé et de mon fils ; ne savez-vous pas qu'il a traité de la sous-lieutenance des gendarmes de Monsieur le Dauphin avec la Fare, pour douze mille écus et son enseigne[9] ? Cette charge est fort jolie : elle nous revient à quarante mille écus ; elle vaut l'intérêt de l'argent. Il se trouvera à la tête de la compagnie, M. de la Trousse étant lieutenant général. Monsieur le Dauphin devient tous les jours plus considérable. La paix rendra cette charge encore plus belle que la guerre. Si je vous avois déjà dit tout ceci, comme je m'en doute, il ne vous nuira de rien de l'entendre encore une fois.

7. On lit dans la *Gazette* du 5 juin : « Le Roi arriva à deux heures, lundi dernier jour de mai, à Versailles. La Reine, Monseigneur le Dauphin et Madame allèrent au-devant de Sa Majesté, qui dîna à Clichy. Monsieur alla à sa rencontre au Bourget. »

8. « Il penchera. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*.)

9. « En ce temps-là ce général (*M. de Luxembourg*) ayant demandé que je fusse fait brigadier, attendu que plusieurs autres qui avoient moins de service que moi étoient déjà maréchaux de camp, il me fut répondu sèchement par Louvois que j'avois raison, mais que cela ne serviroit de rien. Cette réponse brutale et sincère du ministre alors tout-puissant, qui me haïssoit depuis longtemps, et à qui jamais je n'avois voulu faire ma cour, jointe au méchant état de mes affaires, à ma paresse, et à l'amour que j'avois pour une femme qui le méritoit, tout cela me fit prendre le parti de me défaire de ma charge de sous-lieutenant des gendarmes de Monseigneur le Dauphin, que j'avois presque toujours commandés depuis la création de ma compagnie, et je puis dire avec honneur. Je vendis donc cette charge, avec la permission du Roi, quatre-vingt-dix mille livres, au marquis de Sévigné, enseigne de la même compagnie. C'est ainsi que la haine de Louvois me fit quitter le service, parce que je m'imaginois que cet homme étoit immortel. » (*Mémoires de la Fare*, tome LXV, p. 231 et 232.)

Adieu, mon sang : je vous embrasse et ma nièce avec beaucoup d'amitié[10]. 1677

Dans cette même lettre Corbinelli m'écrivit celle-ci :

DE CORBINELLI.

J'AI un grand intérêt, Monsieur, au renouvellement de votre commerce : je vois les lettres de part et d'autre, j'y apprends à penser et à écrire, et je jouis à mon aise de tout ce qu'il y a de délicieux dans l'esprit. J'ai toujours une très-forte passion d'aller à Bussy ; je vous y porterai des réflexions que j'ai faites sur les affaires du siècle, et la critique que j'ai faite d'un compliment qu'a fait l'Académie au cardinal d'Estrées[11]. Je n'y ai pas trouvé une seule phrase du bon usage, mais oui bien un grand nombre du plus mauvais[12]. Ma vanité m'a porté à cette entreprise.

10. Ce qui suit a été ajouté ici après coup et d'une autre main : « En vérité, mon cousin, vous demandez au Roi d'une manière à devoir être écouté. » Le mot *devoir* est en interligne. — Quant à l'apostille de Corbinelli, elle ne se trouve pas dans notre manuscrit, mais seulement dans celui de la Bibliothèque impériale.

11. Ce compliment fut adressé, le 24 avril 1677, au cardina d'Estrées, à son retour de Rome, par Charpentier, alors directeur de l'Académie. Il est inséré dans le *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise*, tome I, p. 517-521. (*Note de l'édition de* 1818.)

12. Pour justifier le jugement de Corbinelli, il nous suffira de citer de ce compliment de Charpentier les deux phrases que voici : « Quoique vous fussiez, dit-il au cardinal, au pays des grands exemples, quoique vous respirassiez le même air que Scipion et que Pompée, pûtes-vous apprendre sans surprise qu'un si grand monarque (*il vient de l'appeler : « Louis, le Vainqueur, mais le Vainqueur rapide, le Terrible, le Foudroyant* ») se déclarât le chef de l'Académie et voulût mettre son nom auguste à la tête d'une liste de gens de lettres ? Votre Rome n'en fut-elle pas étonnée ? » Et à la fin du discours : « Il est malaisé, Monseigneur, que nous ne nous flattions de

1677 Adieu, Monsieur : vous trouverez bon que j'assure ici Mme de Coligny de mes très-humbles services ; je vous avoue qu'elle me plaît fort sur toutes sortes de chapitres ; je me fierois plus à elle qu'à tout ce que je connois de femmes qui se piquent de quelque chose.

---

610. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE MADAME DE LA TROCHE A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Paris, mardi 8e juin.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Non, ma fille, je ne vous dis rien, rien du tout : vous ne savez que trop ce que mon cœur est pour vous ; mais puis-je vous cacher tout à fait l'inquiétude que me donne votre santé[2] ? c'est un endroit par où je n'avois pas encore été blessée ; cette première épreuve n'est pas mauvaise : je vous plains d'avoir le même mal pour moi ; mais plût à Dieu que je n'eusse pas plus de sujet de craindre que vous ! Ce qui me console, c'est l'assurance que M. de Grignan m'a donnée de ne point pousser à bout votre courage ; il est chargé d'une vie où tient absolument la mienne : ce n'est pas une raison pour lui faire augmenter ses soins ; celle de l'amitié qu'il a pour vous

quelque secrète complaisance en voyant qu'il sort de l'Académie (*le cardinal d'Estrées en était membre depuis* 1658 ; *il avait succédé à du Ryer*) des princes du sacré sénat, et que votre suffrage, que nous avons compté quelquefois parmi les nôtres, concourt maintenant avec le Saint-Esprit au gouvernement de son Église. »

Lettre 610. — 1. Voyez plus haut, p. 155, note 2.

2. Sur le séjour de Mme de Grignan à Paris, et sur les inquiétudes que sa santé donnait à sa mère, voyez la *Notice*, p. 221 et suivantes.

est la plus forte. C'est aussi dans cette confiance, mon très-cher Comte, que je vous recommande encore ma fille : observez-la bien, parlez à Montgobert, entendez-vous ensemble pour une affaire si importante. Je compte fort sur vous, ma chère Montgobert. Ah! ma chère enfant, tous les soins de ceux qui sont autour de vous ne vous manqueront pas, mais ils vous seront bien inutiles, si vous ne vous gouvernez vous-même. Vous vous sentez mieux que personne; et si vous trouvez que vous ayez assez de force pour aller à Grignan, et que tout d'un coup vous trouviez que vous n'en avez pas assez pour revenir à Paris; si enfin les médecins de ce pays-là, qui ne voudront pas que l'honneur de vous guérir leur échappe, vous mettent au point d'être plus épuisée que vous ne l'êtes, ah! ne croyez pas que je puisse résister à cette douleur. Mais je veux espérer qu'à notre hon*e tout ira bien. Je ne me soucierai guère de l'affront que vous ferez à l'air natal, pourvu que vous soyez dans un meilleur état. Je suis chez la bonne Troche, dont l'amitié est charmante : nulle autre ne m'étoit propre. Je vous écrirai encore demain un mot : ne m'ôtez point cette unique consolation. J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles; pour moi, je suis en parfaite santé, les larmes ne me font point de mal. J'ai dîné; je m'en vais chercher Mme de Vins et Mlle de Méri. Adieu, mes chers enfants : que cette calèche que j'ai vue partir est bien précisément ce qui m'occupe et le sujet de toutes mes pensées! 1677

DE MADAME DE LA TROCHE.

La voilà cette chère commère qui a la bonté de me faire confidence de sa sensible douleur. Je viens de la faire dîner; elle est un peu calmée. Conservez-vous, belle Comtesse, et tout ira bien; ne la trompez point sur votre

1677 santé, ou pour mieux dire, ne vous trompez point vous-même; observez-vous, et ne négligez pas la moindre douleur, ni la moindre chaleur que vous sentirez à cette poitrine : tout est de conséquence, et pour vous, et pour cette aimable mère. Adieu, belle Comtesse : je vous assure que je suis bien vive pour sa santé, et que je suis à vous bien tendrement.

---

611. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 9e juin.

Je fus donc hier chez Mme de Vins et chez Mlle de Méri, comme je vous avois dit : elles n'avoient reçu ni l'une ni l'autre les petits billets que je vous fis écrire pour elles ; ce dérangement me mit en colère contre le bel abbé[1]. Je regrettai de ne m'être pas chargée de toutes vos petites dépêches : j'aime la ponctualité. Mais, ma chère enfant, comment vous portez-vous ? n'avez-vous point un peu dormi ? Vous êtes partie présentement, quoiqu'il ne soit que six heures du matin. Mme de Coulanges m'envoie proposer de Chaville[2], où elle est, de l'aller prendre pour aller dîner à Versailles avec M. de Louvois, que je ne trouverois de longtemps sans cela. Je vais donc faire cette petite corvée ; M. de Barrillon vient avec moi. Je me porte très-bien : plût à Dieu que votre beau tempérament eût repris sa place chez vous, comme le mien a fait chez moi ! votre santé est l'unique soin de ma vie. J'appris encore hier que rien n'est si bon que

Lettre 611. — 1. L'abbé de Grignan.
2. Voyez ci-dessus, p. 53, note 4.

l'eau de poulet, et que Mme du Fresnoi[3] s'en est très-bien trouvée. Mlle de Méri est plus habile par sa propre expérience qu'un médecin, qui se porte bien, par la sienne : elle doit vous écrire et m'envoyer son billet. Adieu, mon ange : je vous rends ce que vous me dites sans cesse : songez que votre santé fait la mienne, et que tout m'est inutile dans le monde, si vous ne vous guérissez. 1677

---

612. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 11e juin.

Il me semble que pourvu que je n'eusse mal qu'à la poitrine, et vous qu'à la tête, nous ne ferions qu'en rire; mais votre poitrine me tient fort au cœur, et vous êtes en peine de ma tête : eh bien! je lui ferai, pour l'amour de vous, plus d'honneur qu'elle ne mérite; et par la même raison, mettez bien, je vous supplie, votre petite poitrine dans du coton. Je suis fâchée que vous m'ayez écrit une si grande lettre en arrivant à Melun : c'étoit du repos qu'il vous falloit d'abord. Songez à vous, ma chère enfant, ne vous faites point de *dragons;* songez à me venir achever votre visite, puisque, comme vous dites, la destinée, c'est-à-dire la Providence, a coupé si court, contre toute sorte de raison, celle que vous aviez voulu me faire. Votre santé est plus propre à exécuter ce projet que votre langueur; et comme vous voulez que mon cœur et ma tête soient libres, ne croyez pas que cela puisse être si votre mal augmente. Quelle journée! quelle amertume! quelle séparation! Vous pleurâtes, ma très-chère, et c'est une

3. Voyez tome II, p. 411, note 2, et tome III, p. 176, note 3.

1677 affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi, c'est mon tempérament. La circonstance de votre mauvaise santé fait une grande augmentation à ma douleur : il me semble que si je n'avois que l'absence pour quelque temps, je m'en accommoderois fort bien; mais cette idée de votre maigreur, de cette foiblesse de voix, de ce visage fondu, de cette belle gorge méconnoissable, voilà ce que mon cœur ne peut soutenir. Si vous voulez donc me faire tout le plus grand bien que je puisse desirer, mettez toute votre application à sortir de cet état.

Ah! ma fille, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois[1]! quel ragoût, même par les distractions et par l'absence! quelle reprise de possession! Je fus une heure dans cette chambre : elle étoit au lit, parée, coiffée; elle se reposoit pour le *medianoche*. Je fis vos compliments : elle répondit des douceurs, des louanges; sa sœur en haut, se trouvant en elle-même toute *la gloire de Niquée*[2], donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io*[3], et rioit de ce qu'elle avoit l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe, et vous en approcherez. On dit que la petite reprendra son train ordinaire chez Madame. Elle s'est promenée, dans une solitude

Lettre 612. — 1. Mme de Montespan, que Mme de Sévigné compare à la duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers.

2. Voyez tome IV, p. 547 et 548, note 14.

3. C'est Marie-Élisabeth de Ludres, chanoinesse de Poussay, qui est désignée ici sous le nom d'Io, fille d'Inachus, que Jupiter changea en vache afin de la soustraire aux regards jaloux de Junon. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez tome II, p. 135, note 5. — Nous verrons que Mme de Sévigné dit indifféremment *Io* et *Isis*. Ces deux noms, dans l'opéra d'*Isis* de Quinault, désignent le même personnage : « *Io*, est-il dit dans la liste des acteurs, ...reçue au rang des divinités célestes, sous le nom d'*Isis*. »

parfaite, avec la Moreuil[4], dans le jardin du maréchal du Plessis ; elle a été une fois à la messe. 1677

Adieu, ma très-chère : je me trouve toute nue, toute seule, de ne vous avoir plus. Il ne faut regarder que la Providence dans cette séparation : on n'y comprendroit rien autrement ; mais c'est peut-être par là que Dieu veut vous redonner votre santé. Je le crois, je l'espère, mon cher Comte : vous nous en avez quasi répondu ; donnez-y donc tous vos soins, je vous en conjure.

---

613. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 14e juin.

J'AI reçu votre lettre de Villeneuve-la-Guyard[1]. Enfin, ma fille, il est donc vrai que vous vous portez mieux, et que le repos, le silence et la complaisance que vous avez pour ceux qui vous gouvernent, vous donnent un calme que vous n'aviez point ici. Vous pouvez vous représenter si je respire d'espérer que vous allez vous rétablir[2] ; je vous avoue que nul remède au monde n'est si bon pour me dilater[3] le cœur, que de m'ôter de l'esprit l'état où je vous ai vue ces derniers jours. Je ne soutiens pas cette

4. Sans doute celle qui devint dame d'honneur de la duchesse de Bourbon. Voyez la lettre du 8 juillet 1685. — Sur le maréchal du Plessis, qui était mort en décembre 1675, voyez tome II, p. 394, note 5. Mais peut-être faut-il lire ici « le jardin de *Madame* du Plessis : » voyez p. 188, note 21.

LETTRE 613. — 1. Sur la route que suivait Mme de Grignan, entre Moret et Sens. On lit Villeneuve-la-*Guerre* dans toutes les impressions ; mais nous ne croyons pas qu'il y ait eu un endroit de ce nom.

2. « Vous pouvez, etc., » ne se trouve pas dans l'édition de 1734.

3. « Soulager. » (*Édition de* 1754.)

1677 pensée, et j'en ai été si frappée que je n'ai pas démêlé la part qu'a eue votre absence dans ce que j'ai senti. Vous ne sauriez être trop persuadée[4] de la sensible joie que j'ai de vous voir, et de l'ennui que je trouve à passer ma vie sans vous : cependant je ne suis point encore entrée dans ces réflexions, et je n'ai fait que penser à votre état, à transir pour l'avenir, à craindre qu'il ne devienne pis : voilà ce qui m'a possédée; quand je serai en repos là-dessus, je crois que je n'aurai pas le temps de penser à toutes ces autres choses, et que vous songerez à votre retour. Mais, ma chère enfant, il faut que les réflexions que vous ferez entre ci et là vous ôtent un peu des craintes inutiles que vous avez pour ma santé : je me sens coupable d'une partie de vos *dragons ;* quel dommage que vous prodiguiez vos inquiétudes pour une santé toute rétablie, et qui n'a plus à craindre que le mal que vous faites à la vôtre! Je suis assurée que deux ou trois mois vous ont quelquefois défiguré vos *dragons* d'une telle sorte, que vous ne les avez pas reconnus. Songez, ma fille, qu'ils sont toujours comme dans ce temps-là, et que c'est votre seule imagination qui leur donne un prix qui n'est pas. Vous qui avez tant de raison et de courage,

4. Tout ce passage est ainsi modifié et singulièrement abrégé dans l'édition de 1754 : « Je ne suis pas entrée jusqu'ici dans les réflexions qui naissent de la joie que j'ai de vous voir, et de l'ennui que je trouve à passer ma vie sans vous ; je n'ai fait encore que penser à votre santé, que transir pour l'avenir, et quand je serai en repos là-dessus, j'espère que vous songerez à votre retour. Mais quel dommage que vous prodiguiez vos inquiétudes pour ma santé qui est toute rétablie, et qui ne se pourroit détruire que par le mal que vous faites à la vôtre ! Employez donc votre raison à ne vous pas laisser dévorer par des choses dont les moindres personnes ne sont pas ébranlées, et servez-vous de votre courage pour n'être pas la dupe des vains fantômes d'une imagination qui se frappe trop aisément. Je vous tiens à mon avantage, etc. »

faut-il que vous soyez la dupe de ces vains fantômes? 1677
Vous croyez que je suis malade : je me porte bien; vous regrettez Vichy : je n'en ai nul besoin, que par une précaution qui peut fort bien se retarder; ainsi de mille autres choses. Pour moi, je suis un peu moins coupable : je plaçois Vichy au printemps pour être plus longtemps avec vous; encore est-ce quelque chose : cela n'a pas réussi, la Providence a dérangé tout cela; eh bien! ma fille, c'est peut-être parce qu'elle a réglé votre guérison, contre toute apparence, par cette conduite. Je vous tiens à mon avantage quand je vous écris : vous ne me répondez point, et je pousse mes discours tant que je veux. Ce que dit Montgobert de cette aiguillette nouée est une des plaisantes choses du monde; dénouez-la, ma chère enfant; ne soyez point si vive sur des riens. Pour moi, j'ai de l'inquiétude de votre santé; elle n'est que trop bien fondée[5] : ce n'est pas une vision que l'état où je vous ai laissée. M. de Grignan et tous vos amis en ont été effrayés. Je saute aux nues quand on me vient dire : « Vous vous faites mourir toutes deux, il faut vous séparer; » vraiment voilà un beau remède, et bien propre en effet à finir mes maux; mais ce n'est pas comme ils l'entendent : ils lisoient dans ma pensée, et trouvoient que j'étois en peine de vous; et de quoi veulent-ils donc que je sois en peine? Je n'ai jamais vu tant d'injustices qu'on m'en a fait dans ces derniers temps. Ce n'étoit pas vous; au contraire, je vous conjure, ma fille, de ne point croire que vous ayez rien à vous reprocher à mon égard : tout cela rouloit sur ce soin de ma santé dont il faut vous corriger; vous n'avez point caché[6] votre amitié, comme

5. « Quant à moi, si j'ai de l'inquiétude, elle n'est que trop bien fondée. » (*Édition de* 1754.)

6. « Ce n'étoit pas vous; au contraire, je ne suis que trop contente de votre cœur : vous n'avez point caché, etc. » (*Ibidem.*)

1677 vous le pensez. Que voulez-vous dire? Est-il possible que vous puissiez tirer un *dragon* de tant de douceurs, de caresses, de soins, de tendresses, de complaisances[7]? Ne me parlez donc plus sur ce ton : je suis comblée, et je ne suis que trop contente de vous. Ne me grondez point de trop écrire, cela me fait plaisir[8]; je m'en vais laisser là ma lettre jusqu'à demain.

Mardi 15e juin.

Si mes lettres sont un peu longues, ma très-chère, songez que c'est justement parce que je les écris à plusieurs fois[9]. Je viens de recevoir deux des vôtres d'Auxerre; d'Hacqueville étoit ici : il a été ravi de savoir de vos nouvelles. Quels remerciements ne dois-je point à Dieu de l'état où vous êtes! Enfin, vous dormez, vous mangez un peu, vous avez du repos, et vous n'êtes point accablée, épuisée et dégoûtée comme ces derniers jours : ah! ma fille, quelle sûreté pour ma santé, quand la vôtre prend le chemin de se rétablir! Que voulez-vous dire du mal que vous m'avez fait? c'est uniquement[10] par l'état où je vous ai vue; car pour notre séparation, elle m'auroit été supportable, dans l'espérance de vous revoir plus tôt qu'à l'ordinaire; mais quand il est question de la vie, ah! ma très-chère, c'est une sorte de douleur dont je n'avois jamais senti la cruauté, et je vous avoue que j'y aurois succombé. C'est donc à vous à me guérir et à me garantir du plus grand de tous les maux. J'attends vos lettres avec

7. « .... que vous puissiez tirer un *dragon* de tant de bonnes choses? Ne me parlez donc plus sur ce ton : il faudroit que je fusse bien déraisonnable, si je n'étois pleinement satisfaite. » (*Édition de* 1754.)

8. Ces quatre mots ne sont pas dans l'édition de 1734.

9. Cette phrase manque dans l'édition de 1754.

10. « Quand vous parlez du mal que vous m'avez fait, c'est uniquement, etc. » (*Édition de* 1754.)

une impatience qui me fait bien sentir que votre santé est mon unique affaire. Je vous suis à toutes vos couchées. Vous serez demain[11] à Châlon, où vous trouverez une de mes lettres ; celle-ci va droit à Lyon. Le chevalier se porte mieux : sa fièvre l'a quitté, à ce que m'a dit le bel abbé, qui est si ponctuel à rendre les billets[12]. Voilà des lettres de notre cardinal : Corbinelli est arrivé à Commercy ; il ne m'a point encore écrit. 1677

Io[13] a été à la messe : on l'a regardée sous cape ; mais on est insensible à son état et à sa tristesse[14]. Elle va reprendre sa pauvre vie ordinaire : ce conseil est tout simple ; il n'y a point de peine à l'imaginer. Jamais triomphe n'a été si complet que celui des autres ; il est devenu inébranlable, depuis qu'il n'a pu être ébranlé. Je fus une heure dans cette chambre ; on n'y respire que la joie et la prospérité : je voudrois bien savoir qui osera[15] s'y fier désormais.

Je vous embrasse, ma très-chère enfant : je ne vous

11. Cette phrase et la suivante manquent dans la première édition de Perrin (1734) ; mais elle a de plus que la seconde (1754) celle qui termine l'alinéa.

12. Voyez la lettre du 9 juin précédent, p. 168.

13. Mme de Ludres. Voyez la lettre précédente, p. 170, note 3.

14. « Le Roi, allant ou revenant de la messe, regarda Mme de Ludres, et lui dit quelque chose en passant ; le même jour cette dame-ci étant allée chez Mme de Montespan, celle-ci la pensa étrangler, et lui fit une vie enragée. Le lendemain, le Roi dit à Marsillac, qui étoit présent à la messe la veille, qu'il étoit son espion, de quoi Marsillac fut fort embarrassé ; et le lendemain, il pria le Roi de trouver bon qu'il allât faire un petit voyage de quinze jours à Liancourt ; on dit qu'il ne reviendra pas sitôt, et qu'il pourroit bien aller en Poitou, car Sa Majesté lui accorda son congé fort librement. Tout le monde croit Mme de Ludres abîmée sans ressource et Mme de Montespan triomphante. » (Lettre de Mme de Montmorency, du 18 juin 1677, dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 280.)

15. « Qui voudra. » (*Édition de* 1754.)

1677 dirai donc rien aussi de mon amitié. Je suis fort aise[16] que M. de Grignan approuve vos projets pour votre retour. Votre petit frère est en Gargan, en Bagnols[17]; il ne met pas le pied à terre; mais il n'en est pas moins par voie et par chemin. Ah! vraiment, voilà une mère bien gardée. Croyez, ma fille, que ma santé n'a besoin que de la vôtre[18] : plût à Dieu que vous fussiez comme moi!

---

614. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16e juin.

Cette lettre vous trouvera donc à Grignan; eh, mon Dieu! comment vous portez-vous? M. de Grignan et Montgobert ont-ils tout l'honneur qu'ils espéroient de cette conduite? Je vous ai suivie partout, ma chère enfant : votre cœur n'a-t-il point vu le mien pendant toute la route? J'attends encore de vos nouvelles de Châlon et de Lyon. Je viens de recevoir un petit billet de M. des Issards[1] : il vous a vue et regardée; vous lui avez parlé, vous l'avez assuré que vous étiez mieux; je voudrois que vous sussiez comme il me paroît heureux, et ce que je ne donnerois point déjà pour avoir cette joie. Il faut penser, ma fille, à vous guérir l'esprit et le corps; et si vous ne voulez point mourir dans votre pays et au milieu de

16. « Adieu, ma très-chère : je suis fort aise, etc. » (*Édition de* 1754.)

17. Sur Mme de Bagnols, voyez la lettre des 3 et 7 juillet suivants, et la *Notice*, p. 209.

18. « Dépend de la vôtre. » (*Édition de* 1754.)

Lettre 614 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Homme de qualité d'Avignon. (*Note de Perrin.*)

nous, il faut ne plus voir les choses que comme elles sont, ne les point grossir dans votre imagination, ne point trouver que je suis malade quand je me porte bien : si vous ne prenez cette résolution, on vous fera un régime et une nécessité de ne me jamais voir ; je ne sais si ce remède seroit bon pour vous ; quant à moi, je vous assure qu'il seroit indubitable pour finir ma vie. Faites sur cela vos réflexions ; quand j'ai été en peine de vous, je n'en avois que trop de sujet ; plût à Dieu que ce n'eût été qu'une vision ! le trouble de tous vos amis et le changement de votre visage ne confirmoient que trop mes craintes et mes frayeurs. Travaillez donc, ma chère enfant, à tout ce qui peut rendre votre retour aussi agréable que votre départ a été triste et douloureux. Pour moi, que faut-il que je fasse ? Dois-je me bien porter ? je me porte très-bien ; dois-je songer à ma santé ? j'y pense pour l'amour de vous ; dois-je enfin ne me point inquiéter sur votre sujet ? c'est de quoi je ne vous réponds pas, quand vous serez dans l'état où je vous ai vue. Je vous parle sincèrement : travaillez là-dessus ; et quand on me vient dire présentement : « Vous voyez comme elle se porte ; et vous-même, vous êtes en repos : vous voilà fort bien toutes deux. » Oui, fort bien, voilà un régime admirable : tellement que pour nous bien porter, il faut que nous soyons à deux cent mille lieues l'une de l'autre ; et l'on me dit cela avec un air tranquille : voilà justement ce qui m'échauffe le sang, et me fait sauter aux nues. Au nom de Dieu, ma fille, rétablissons notre réputation par un autre voyage, où nous soyons plus raisonnables, c'est-à-dire vous, et où l'on ne nous dise plus : « Vous vous tuez l'une l'autre. » Je suis si rebattue de ces discours que je n'en puis plus : il y a d'autres manières de me tuer qui seroient bien plus sûres. 1677

Je vous envoie ce que m'écrit Corbinelli de la vie de

1677 notre cardinal et de ses dignes occupations. M. de Grignan sera bien aise de voir cette conduite. Vous aurez trouvé de mes lettres à Lyon. J'ai vu le Coadjuteur : je ne le trouve changé en rien du tout; nous parlâmes fort de vous : il me conta la folie de vos bains, et comme vous craigniez d'engraisser ; la punition de Dieu est visible sur vous; après six enfants, que pouviez-vous craindre? Il ne faut plus rire de Mme de Bagnols après une telle vision. J'ai été à Saint-Maur avec Mme de Saint-Géran et d'Hacqueville : vous fûtes célébrée; Mme de la Fayette vous fait mille amitiés.

Monsieur et Madame sont à une de leurs terres, et iront encore à une autre[2]; tout leur train est avec eux. Le Roi ira les voir; mais je crois qu'il aura son train aussi. La dureté[3] ne s'est point démentie : trouvera-t-on encore des dupes sur la surface de la terre?

On attend les nouvelles d'une bataille à sept lieues de Commercy[4] : M. de Lorraine voudroit bien la gagner au milieu de son pays, à la vue de ses villes; M. de Créquy voudroit bien ne la pas perdre, par la raison qu'une et

2. « Le 16 de ce mois, dit la *Gazette* du 19 juin, Leurs Majestés et Monseigneur le Dauphin allèrent visiter à Saint-Cloud Leurs Altesses Royales, qui leur firent une collation magnifique. » Plus tard, dans son numéro du 10 juillet, la *Gazette* annonce que Monsieur et Madame sont partis le 8 pour Villers-Cotterets.

3. Envers Mme de Ludres. Voyez tome II, p. 135 et 136, note 5.

4. Le duc de Lorraine, qui avait envahi l'Alsace, venait de pénétrer dans la vallée de la Sarre et marchait sur Nancy. Le maréchal de Créquy avait pris position à Vic sur la Seille; le duc de Lorraine parvint cependant à franchir cette rivière, mais pour retrouver encore le maréchal, adossé cette fois aux bois de Morville, et gardé, du côté de la Moselle, par un gros corps à Pont-à-Mousson. « Le 15 juin les Impériaux s'avancèrent jusqu'au pied des hauteurs occupées par les Français; » une bataille semblait imminente; le duc n'osa la risquer et se replia vers Trèves. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 323 et suivantes.

une sont deux[5]. Elles sont à deux lieues l'une de l'autre ; non pas la rivière entre-deux, car M. de Lorraine l'a passée : je ne hais pas l'attente de cette nouvelle ; le plus proche parent que j'y ai[6], c'est Boufflers. 1677

Adieu, ma très-chère : profitez de vos réflexions et des

5. Tel est le texte de notre manuscrit, qui ne contient de cette lettre que ce petit paragraphe. Dans l'édition de 1754, la seule qui donne cette lettre, on lit : « ....qu'une et une seroient deux. Les armées sont à deux lieues, etc. » — Le maréchal de Créquy avait été complétement battu en 1675, à Conz-Saarbrück.

6. Dans l'édition de 1754 : « que j'aie dans l'armée du maréchal de Créquy. » — C'est-à-dire que Mme de Sévigné n'y avait pas de parents, mais seulement des amis ; nous ne croyons pas qu'elle fût parente de Boufflers. — Louis-François, frère puîné du mari de Mlle de Guénégaud (voyez tome II, p. 505, note 5), connu d'abord sous le nom de chevalier, puis de marquis après la mort de son frère (1672), enfin de maréchal (mars 1693), de duc (1695) et pair de Boufflers (1708), était maréchal de camp depuis le 25 février précédent, et fut gouverneur de Lorraine en 1687. Il est surtout célèbre par les défenses de Lille et de Namur et par son héroïque conduite à la bataille de Malplaquet. Il mourut en 1711, à Fontainebleau, âgé de soixante-huit ans. « Rien de si surprenant, dit Saint-Simon (tome IX, p. 422 et 423), qu'avec aussi peu d'esprit, et un esprit aussi courtisan, mais non jusqu'aux ministres, avec qui il se savoit bien soutenir, il ait conservé une probité sans la plus légère tache, une générosité aussi parfaitement pure, une noblesse en tout du premier ordre, et une vertu vraie et sincère, qui ont continuellement éclaté dans tout le cours de sa conduite et de sa vie. Il fut exactement juste pour le mérite et les actions des autres, sans acception ni distinction, et à ses propres dépens ; bon et adroit à excuser les fautes ; hardi à saisir les occasions de remettre en selle les gens les plus disgraciés. Il eut une passion extrême pour l'État, son honneur, sa prospérité ; il n'en eut pas moins par admiration et par reconnoissance pour la gloire et pour la personne du Roi. Personne n'aima mieux sa famille et ses amis, et ne fut plus exactement honnête homme, ni plus fidèle à tous ses devoirs. Les gens d'honneur et les bons officiers lui étoient en singulière estime, et avec une magnificence de roi, il sut être réglé autant qu'il le put et singulièrement désintéressé ; il fut sensible à l'estime, à l'amitié, à la confiance. Discret et secret au dernier point, et d'une rare modestie en tout temps, mais qui ne l'empêcha pas de se sentir.... et de se faire pesam-

1677 miennes ; aimez-moi, et ne me cachez point un si précieux trésor. Ne craignez point que la tendresse que j'ai pour vous me fasse du mal ; c'est ma vie.

---

615. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Paris, vendredi 18e juin.

Je pense aujourd'hui à vous, comme étant à Lyon, arrivée d'hier au soir[2], assez fatiguée, ayant peut-être besoin d'une saignée pour vous rafraîchir. Vous avez dû être incommodée par les chemins d'une incommodité très-incommode[3] ; j'espère que vous m'aurez mandé de vos nouvelles de Châlon, et que vous m'écrirez aussi de Lyon. La difficulté est de recevoir mes lettres ; j'ai envoyé à la poste : on ne répond que des extravagances ; je m'y en vais moi-même, et chercher des Grignans ; car je ne puis[4] vivre sans en avoir pied ou aile. J'irai au salut en

ment sentir aussi à qui s'outrecuidoit à son égard. Il tira tout de son amour du bien, de l'excellente droiture de ses intentions, et d'un travail en tout genre au-dessus des forces ordinaires, qui nonobstant le peu d'étendue de ses lumières, tira souvent de lui des mémoires, des projets et des lettres d'affaires très-justes et très-sensées. »

Lettre 615 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. L'édition de la Haye (1726) commence cette lettre à la ligne 9 de notre page 181 et de la manière suivante : « Ainsi vous trouvez vos jolis enfants, etc. ; » elle la termine aux mots : « à celui-là point de pardon. » Elle donne ce fragment sous la date du mercredi 24 janvier, sans indication d'année. Notre manuscrit porte, évidemment par erreur, la date du 18 novembre.

2. « Comme étant arrivée d'hier au soir à Lyon. » (*Édition de* 1754.)

3. Ces quatre derniers mots ne se trouvent que dans notre manuscrit.

4. « .... et que vous m'écrirez aussi de Lyon. Je m'en vais chercher des Grignans ; je ne puis, etc. » (*Édition de* 1754.)

ce quartier-là[5]. Je passerai chez la marquise d'Uxelles et chez Mlle de Méri : enfin il me faut de vos nouvelles. Vous avez reçu des miennes à Châlon et à Lyon. Voici la seconde à Montélimar; et le plaisir de l'éloignement, c'est que vous rirez de me voir parler de Lyon et du voyage : cependant j'en suis encore là aujourd'hui; mais pour me transporter tout d'un coup[6] au temps présent, comment vous portez-vous dans votre château? Le Rhône vous a-t-il portée *a la seconda*[7]? Avez-vous trouvé vos jolis enfants dignes de vous amuser? Votre santé est-elle comme je la desire? Ma fille, les jours passent, comme vous dites; et au lieu d'en être fâchée comme je la suis[8] quand vous êtes ici, je leur prête la main pour aller plus vite, et je consens de tout mon cœur à leur rapidité, jusqu'à ce que nous soyons ensemble. 1677

Je me fie à la Garde pour vous mander les nouvelles, et le dégoût[9] qu'a eu Mérinville[10]. On l'a trouvé paresseux, un homme haïssant le métier, ce qui s'appelle le contraire d'un bon officier. Qu'a-t-on fait? on a taxé sa charge, achetée quarante-cinq mille écus, à cent mille francs, et il a été obligé de prendre pour la moitié la charge de Villarceaux[11]. Sa femme a crié aux pieds du Roi[12] : il lui a dit que ce n'étoit pas aussi pour lui faire plaisir qu'on l'ôtoit du service. On va chez M. de Lou-

5. Cette petite phrase n'est que dans notre manuscrit.
6. « Tout à coup. » (*Édition de* 1754.)
7. Ou plutôt *a seconda*, locution italienne qui signifie proprement « en suivant le courant, » et au figuré « favorablement, de manière à complaire. »— Ce membre de phrase ne se lit que dans notre manuscrit.
8. « Au lieu d'en être aussi fâchée que je le suis. » (*Édition de* 1754.)
9. « Et vous dire le dégoût, etc. » (*Ibidem.*)
10. Voyez tome II, p. 76, note 14, et la *Notice*, p. 102 et 103.
11. Voyez tome II, p. 439, fin de la note 5.
12. « Sa femme se fut jeter aux pieds du Roi. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

1677 vois : il dit que le Roi remercie des services à venir ; qu'il est content des passés, et qu'il n'en veut plus de cette sorte[13] ; enfin la mortification est complète, et fait voir qu'il n'y a plus de péché mortel présentement qui soit si sévèrement puni que celui de paresse : il y a des accommodements à tous les autres ; à celui-là point de pardon. Je vous quitte pour aller faire un tour de ville[14].

Me voilà de retour. J'ai entendu le salut avec la bonne marquise d'Uxelles ; je voulois voir ensuite Mlle de Méri ; elle étoit allée avec Mme de Moreuil. J'ai été chercher des Grignans, car il m'en falloit. Le Coadjuteur venoit de partir pour venir ici ; j'ai recouru après lui, et le voilà ; il vous écrit. Je vous conjure, ma fille, si vous m'aimez, de ne point loger dans votre appartement à Grignan ; le Coadjuteur dit que le four est sous votre lit ; je connois celui qui est au-dessus ; de sorte que si vous ne vous tirez de tous ces fours, vous serez plus échauffée que vous ne l'étiez ici : contentez-moi là-dessus. J'ai appris que le Roi fut à Saint-Cloud ; il était seul, et la belle[15] étoit au lit. On vous mandera si les dames ne furent pas le trouver ; je n'en ai rien ouï dire jusqu'à présent.

Le bel abbé vous contera encore comme on a encore[16] soupçonné nos pauvres frères[17] de vouloir ravauder quelque chose à Rome sur le relâchement[18], et comme ils ont

13. « Il dit que le Roi ne veut point être servi de cette sorte. » (*Édition de* 1754.)

14. Dans notre manuscrit, qui n'a pas l'alinéa suivant, cette phrase est rejetée à la fin de la lettre : « Adieu, je m'en vais faire un tour de ville. »

15. Mme de Ludres.

16. Le mot *encore* est ainsi répété dans notre manuscrit.

17. De Port-Royal.

18. Il s'agissait d'une lettre que Nicole avait écrite au pape Innocent XI, au nom des évêques de Saint-Pons (*de Percin de Montgaillard*) et d'Arras (*Guy de Sève de Rochechouart*), contre les relâchements

été repoussés, et l'ordre qu'on a donné à tous les évêques 1677
de ne point entrer dans cette pensée : ils l'ont tous promis, et la *probabilité* est une des moindres opinions qui va s'établir.

---

*616. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A EMMANUEL DE COULANGES[1].

Le même jour (18 *juin*) j'écrivis cette lettre à Coulanges, maître des requêtes.

A Chaseu, ce 18e juin 1677.

Ma fille de Coligny vient d'apprendre, Monsieur, que vous étiez rapporteur[2] d'une affaire qu'elle a au conseil : si vous saviez la joie qu'elle et moi nous en avons eue, vous jugeriez de la confiance que nous avons en votre capacité et en votre amitié.

Ma fille me demandoit que je priasse Mme de Sévigné de vous recommander son affaire; mais quoique je ne dispute pas de crédit avec elle auprès de vous, j'ai cru que j'en avois assez pour marcher tout seul, et qu'après les promesses que vous m'avez faites de l'honneur de votre amitié, je témoignerois d'en douter si je n'allois droit à vous sans passer par d'autres mains. Je vous supplie donc, Monsieur, de rendre à ma fille, etc.[3].

de certains casuistes. Voyez les *Mémoires de Niceron*, tome XXIX, p. 290. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome IV, p. 368.

Lettre 616. — 1. Ce billet et la réponse de Coulanges (n° 619, p. 192) ne sont point dans notre manuscrit, mais seulement dans celui de la Bibliothèque impériale, tome VIII, p. 100 *bis* et 101.

2. En sa qualité de maître des requêtes. Voyez tome IV, p. 260, note 9. Il s'agissait d'un règlement de juges. Mme de Coligny était en procès avec la tante de son mari : voyez la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 277 et 278.

3. Cette dernière phrase est ainsi tronquée dans le manuscrit.

1677

617. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 23e juin.

J'AI été cinq jours, ma chère enfant, sans avoir de vos lettres : ce temps m'a semblé rude et ennuyeux. Enfin j'ai reçu votre lettre de Chagny[1] et de Châlon. Mon Dieu! ma fille, que vous avez eu raison d'être fatiguée de cette montagne de la Rochepot[2]! je la hais comme la mort : que de cahots! et quelle cruauté, qu'au mois de juin les chemins de Bourgogne soient impraticables! Vous me dites des merveilles de votre santé; mais pourquoi M. de Grignan ne m'en dit-il pas un mot? après de si cruelles journées, il falloit me rassurer. La Saône vous aura été d'un grand secours avec sa tranquillité. Vous souvenez-vous de cet adieu triste et cruel que nous fîmes dans ces champs? il est encore bien présent à mon imagination, et je ne puis y tourner ma pensée sans me retrouver quasi au même état[3] : ceux qui demeurent ont leurs maux, et tous les endroits où l'on a vu ce que l'on regrette, sont marqués bien tristement, quoi qu'on se puisse dire pour se consoler. Je prends[4] de l'espérance tout autant que je puis; votre santé, ma fille, est un des fondements sur lesquels je l'appuie : vous savez les autres. La fatigue et la longueur des voyages me font une peine incroyable. Ne parlons plus de Vichy, à moins que vous

LETTRE 617. — 1. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Châlon.

2. Entre Cussy-la-Colonne et Chagny. — Dans l'édition de 1754 : « que vous avez raison de vous plaindre de cette montagne de la Rochepot ! que de cahots ! etc. »

3. Ce dernier membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1754.

4. « .... où ils ont vu ce qu'ils regrettent, sont marqués bien tristement. Je prends, etc. » (*Édition de* 1754.)

n'ayez besoin d'un *dragon* à point nommé : je ne sais ce que j'aurois fait, si j'avois entrepris ce voyage, voyant la quantité d'affaires que j'ai ici; je n'y pensois pas quand je vous avois[5]; enfin je n'ai pas encore pu aller à Livry. Mme de la Fayette est revenue de Saint-Maur fort malade; sa fièvre est augmentée, avec une colique dans les boyaux très-sensible : elle a été saignée; si sa fièvre augmentoit, elle ne seroit pas longtemps malade[6] : ses amis sont occupés de ce nouveau mal. 1677

Monsieur le Duc fait des merveilles : il me sera aisé de lui faire des plaintes de ces diantres de chemins[7]. Je laisse à mon fils le soin de vous répondre sur le poëme épique et sur les bonnes lectures que vous faites. Je ferai vos compliments à tous ceux que vous nommez; ce sont des souvenirs précieux. La princesse de Tarente est au désespoir de ne vous avoir plus trouvée; dites-m'en un mot, et de la bonne Marbeuf, qui vous adore parce que je vous aime; j'envoie avec plaisir vos petits billets[8].

Le Coadjuteur vous dira comme son compliment extraordinaire au Roi a bien réussi, et comme il peut demeurer ici tant qu'il lui plaira. L'abbé de Grignan chasse les autres, en attendant qu'on le chasse quelque jour. L'abbé de Noailles[9] n'a point voulu de l'évêché de Mende[10] : le père

5. « Avec la quantité de petites affaires que j'ai ici; je n'y pensois point quand vous étiez avec moi. » (*Édition de* 1754.)

6. « Si sa fièvre continue, elle ne sera pas longtemps malade. » (*Ibidem.*)

7. Il était gouverneur de Bourgogne.

8. Ce dernier membre de phrase ne se lit pas dans le texte de 1734.

9. Louis-Antoine de Noailles (*second fils du duc de Noailles*), depuis évêque de Châlons-sur-Marne (1680), et dans la suite cardinal et archevêque de Paris (*de* 1695 *à* 1729, *date de sa mort*). (*Note de Perrin*, 1754.)

10. Cet évêché fut donné à François-Placide de Baudry de Plancourt (nommé de Piancour dans la *Gazette* du 26 juin), mort en 1707.

1677 et la mère disent que ce fils est leur consolation, que cet éloignement les tue ; eh bien ! on leur en donnera un plus proche. Pour moi, j'eusse pris pour une vocation ce qui me seroit venu sans le demander ; ils sont bons et sages.

Nous avons dîné chez M. d'Harouys, le cardinal d'Estrées, la *case* de Brancas [11], Mmes d'Uxelles, de Coulanges et moi. Vous ne fûtes point du tout oubliée : le maître du logis est reconnoissant de votre souvenir. J'ai dit des douceurs à la Gargan. Dites un petit mot à cette bonne d'Escars, qui se met si bien en pièces quand il est question de vous servir : je vous tourmente, mais c'est que je n'aime point qu'on se plaigne de ma fille.

Ne me grondez point, ma très-chère : je n'écris point mes lettres tout d'une haleine [12]; je les reprends ; et bien loin de me donner de la peine, c'est mon unique plaisir. Voilà où l'absence nous réduit : écrire et recevoir des lettres, voilà ce qui tient la place de la vue et de la société d'une personne que l'on aime plus que soi-même. Vous m'avez écrit de votre bateau et de Thézé [13] ; vous pensez à moi partout : du moins, je ne vous fais pas d'injustice sur la reconnoissance et la sensibilité que j'en dois avoir. J'avois bien pensé que vous seriez incommodée pendant votre voyage : le bateau est venu tout à propos. J'approuve vos résolutions de préférer toujours l'eau à la terre ; mais n'allez pas pour cela vous embarquer au voyage des *Sevarambes* [14] : je ne vous en trouve pas trop éloignée. Je

11. L'un des sens de l'italien *casa*, comme du français *maison*, est « race, famille. »

12. « Ne me grondez point sur la longueur de mes lettres : je ne les écris point tout d'une haleine. » (*Édition de* 1754.)

13. Château de MM. de Rochebonne (*à peu de distance de Lyon*). (*Note de Perrin.*) — Voyez tome IV, p. 219, note 22.

14. Peuple imaginaire, dont le gouvernement, les mœurs, la religion et le langage sont expliqués et décrits dans un livre sans nom

vous remercie de la fable de la *Mouche ;* elle est divine : 1677
on ne trouve en son chemin que des occasions de penser à elle : *oh, que je fais de poudre!* Eh! mon Dieu, que cela est plaisant! la *Gillette* ne doute point que ce ne soit elle qui fasse le tourbillon[15]. Il y en a d'autres aussi qui ressemblent à cette autre *Mouche* de la Fontaine[16], et qui pensent toujours avoir tout fait : on trouve à tout moment de quoi faire ces applications.

Vos instructions du Mont-d'Or sont un peu extrêmes : à moins que d'être paralytique, on ne hasarde pas un bain de cette horrible chaleur ; et pour guérir des mains qui ne sont de nulle conséquence, on gâteroit toute une santé, et une machine qui se porte parfaitement bien[17]. Je vous enverrai l'avis de M. Vesou : soyez en repos, ma

d'auteur, intitulé : *Histoire des Sevarambes, peuples qui habitent une partie du troisième continent, communément appelé la terre australe.* Cet ouvrage, dont la première partie a paru chez Cl. Barbin en 1677, 2 vol. in-12, est attribué, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, à M. Alletz. Il a été réimprimé au tome V du recueil qui a pour titre : *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, Amsterdam et Paris, 1787. « L'article de la religion, dit l'éditeur de ce recueil (dans un *Avertissement* mis en tête de l'*Histoire des Sevarambes*), se sent plus que les autres de la singularité des opinions de l'auteur. Non-seulement son ouvrage a été proscrit en France, mais aussi dans les autres royaumes de l'Europe, où on l'avoit fait connoître par la voie de la traduction. »

15. Dans une fable intitulée : *le Moucheron ou la folle vanterie*, qui est la VIIe de l'*Ésope du temps*, par Desmay, publié en 1677, on lit ces trois vers :

> Il (*le Moucheron*) commence un hymne à sa gloire,
> Ayant pour son refrain qu'il a fait seul voler
> Le tourbillon de poudre en l'air.

La sotte bestiole s'est assise sur la croupe d'un des *palefrois* qui se disputent le prix de la course et soulèvent *un long nuage de poussière.*

16. Voyez la fable IX du livre VII, *le Coche et la Mouche.*

17. « On ne veut point gâter toute une santé, et une machine qui est dans son meilleur état. » (*Édition de* 1754.)

1677 fille, et croyez que pour l'amour de vous, je ferai tout ce que l'on m'ordonnera. Vous allez donc, cherchant toujours mes lettres, jusques à Grignan. Je vous crois ce soir à Valence : si j'ai compté juste, vous aurez eu mes lettres de Lyon. J'ai vu de quelle sorte vous me recommandez à M. de la Garde ; il en fait très-bien son devoir, parce qu'il sait que vous m'aimez, et que c'est vous faire plaisir : vous m'en faites beaucoup à moi. Je ne puis être longtemps sans quelque Grignan ; je les cherche, je les veux, j'en ai besoin. Ils vous disent toutes les nouvelles. La belle *Isis*[18] est au Bouchet[19] : le repos de la solitude lui plaît davantage que la cour de Paris. Elle passa une nuit dans les champs, en faisant ce petit voyage, par un carrosse rompu, et tout ce qui arrive quand on est en malheur. Le petit garçon[20] vous répondra sur ma santé ; vraiment, ma chère enfant, il a bien d'autres affaires qu'à me mitonner : rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux ; il représente en cinq ou six endroits, quel martyre ! Ne me grondez point d'avoir écrit une lettre si longue : ce n'est pas l'ouvrage d'un soir, ma chère fille ; que puis-je faire qui me touche davantage ? Mme de la Fayette se porte mieux. Mme de Schomberg vous dit cent mille amitiés.

18. Mme de Ludres. Voyez ci-dessus, p. 170, note 3 ; voyez aussi la lettre du 19 juillet suivant, p. 224, et la note 11.

19. La lettre du Bouchet (*à trois lieues et demie de Corbeil*) appartenait à la maréchale de Clérembaut, gouvernante des enfants de Monsieur. (*Note de l'édition de* 1818.) — Nous croyons que Mme de Ludres était non chez la maréchale de Clérembaut, à qui on donnait toujours ce titre, mais chez la cousine de Bussy, la marquise de Clérembault, veuve du comte du Plessis. Voyez tome III, p. 182, note 14, et la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 333 et 381. Le château du Bouchet appartint à Henri du Plessis Guénégaud (mort en mars 1676), oncle de la marquise de Clérembault, et appartenait peut-être encore à sa veuve.

20. Charles de Sévigné.

618. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 25e juin.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous êtes à Grignan, ma fille. Le chaud, l'air, la bise, le Rhône : premièrement, tout cela vous a-t-il été favorable? Je vous demande ensuite des nouvelles du petit marquis et de Pauline. Je serai satisfaite sur toutes ces questions avant que vous receviez cette lettre ; mais il est impossible de ne pas dire ce que l'on pense dans le moment qu'on écrit, quoiqu'on en connoisse l'inutilité. Je suis fort contente des soins de tous vos Grignans : je les aime, et leurs amitiés me sont nécessaires par d'autres raisons encore que par leur mérite. M. de la Garde n'a pas balancé à croire que c'est moi, plutôt que Mme Gargan, que vous lui recommandez dans cette rue. Je fus hier, avec Mme de Coulanges, au Palais-Royal : *oh, que je fais de poudre!* n'est-ce pas une de vos applications? elle est fort juste et fort plaisante. Nous fûmes très-bien reçues. Monsieur étoit chagrin, et ne parla qu'à moi, à cause de vous et des eaux. Madame me fit des merveilles d'abord ; mais quand l'abbé de Chavigny[1] fut entré, mon étoile pâlit visiblement : je dirois volontiers sur cet abbé comme les laquais : « Il faut qu'il ait de la corde de pendu. » La duchesse de V***[2] est favorite de Madame ; elle n'en met pas plus grand pot au feu pour l'esprit ni pour la conversation. Je regardois cette chambre et ces places

LETTRE 618. — 1. Voyez tome IV, p. 358, note 3.

2. La duchesse de Valentinois, Mme de Monaco. Le nom a été imprimé en entier dans l'édition de 1818. Celle de 1754, notre seule source pour cette lettre, n'a que l'initiale.

1677 de faveur, si bien remplies autrefois. Mme la princesse de Tarente étoit auprès de Madame; elles avoient eu de grandes conférences : le petit de Grignan profiteroit beaucoup à les entendre[3]. Ma fille, je me porte très-bien, et je dirai toujours : « Plût à Dieu que vous eussiez autant de santé que moi! » Je m'en vais ce soir à Livry avec d'Hacqueville. Nous irons demain dîner à Pompone : Mme de Vins nous y attend avec le reste de la famille. Voilà un couplet de chanson de M. de Coulanges[4]; je le trouve plaisant : quoique les médecins vous défendent de chanter, je crois que vous leur désobéirez en faveur de cette folle parodie.

Io est à la campagne, et n'a pu soutenir ce personnage simple, qui n'étoit pas praticable. Je consulterai avec le Coadjuteur quel livre on pourroit vous envoyer. Je relis, par hasard, Lucien[5] : en peut-on lire un autre?

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Pour vous montrer que votre frère le sous-lieutenant est plus joli garçon que vous ne croyez, c'est que j'ôte la plume des mains de maman mignonne, pour vous dire moi-même que je fais fort bien mon devoir. Nous nous gardons mutuellement; nous nous donnons une honnête liberté; point de petits remèdes de femmelettes. « Vous vous portez bien, ma chère maman, j'en suis ravi. Vous avez bien dormi cette nuit : comment va la tête? point

3. Comme ces deux princesses ne parloient jamais que la langue de leur pays entre elles, Mme de Sévigné disoit que son petit-fils, à qui on faisoit apprendre l'allemand, profiteroit beaucoup à les entendre. (*Note de Perrin.*)

4. L'édition de 1754, la seule, nous l'avons dit, qui donne cette lettre, ne contient pas ce couplet de Coulanges.

5. Sans doute dans la traduction de Perrot d'Ablancourt, publiée en 1654.

de vapeurs ? Dieu soit loué ; allez prendre l'air, allez à Saint-Maur, soupez chez Mme de Schomberg, promenez-vous aux Tuileries ; du reste, vous n'avez point d'incommodité, je vous mets la bride sur le cou. Voulez-vous manger des fraises ou prendre du thé ? Les fraises valent mieux. Adieu, maman ; j'ai mal au talon[6] : vous me garderez, s'il vous plaît, depuis midi jusqu'à trois heures, et puis *vogue la galère !* » Voilà, ma petite sœur, comme font les gens raisonnables. L'infortunée *Io* est au *Pousset*[7] *cez Matame te Clérempo ;* elle a passé une nuit *tans les samps*, comme une autre Ariane : ah ! où étoit Bacchus pour la consoler, et pour faire briller sa couronne dans les cieux ? Hélas ! il étoit tranquille au comble de la gloire, et peut-être sur une haute montagne, où, selon l'ordre que Dieu a établi en ce monde, on trouve aussi une allée. Adieu, ma belle petite sœur. 1677

6. Le baron de Sévigné venait d'être blessé au talon. « Le lundi 15 mars, le fils de Mme de Sévigné, allant, avec sa compagnie des gendarmes-Dauphin, porter des fascines pour des travaux, eut le talon de sa botte emporté d'un coup de canon. » (*Le siége de Valenciennes*, par le prince de la Moscowa. Paris, 1855, Librairie nouvelle, in-12, p. 45. L'auteur s'appuie d'un journal inédit de Henri de Hennin, sur le siége de Valenciennes.)

7. « Au Bouchet, » et plus loin : « dans les champs. » Voyez tome II, p. 106, note 10.

1677

* 619. — D'EMMANUEL DE COULANGES AU COMTE DE BUSSY RABUTIN[1].

Le même jour (2 *juillet*) que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Coulanges.

A Paris, ce 26e juin 1677.

Je vous assure, Monsieur, que bien loin de me rendre un juge favorable, vous m'auriez extrêmement offensé si vous vous étiez servi d'un autre ministère auprès de moi que du vôtre. Vous pouvez assurément vous vanter de l'honneur d'être connu de moi, et d'avoir tous les accès nécessaires dans ma maison, et il me semble que voilà une déclaration assez capable de flatter votre vanité et de faire trembler tous ceux qui auront jamais affaire contre vous au conseil. J'ai appris avec joie que j'étois rapporteur de Mme de Coligny, et je vous supplie de croire qu'il n'y va pas moins que de mon salut qu'elle ait une bonne cause. Après cela laissez-moi faire, et soyez persuadé, Monsieur, toute plaisanterie à part, que j'aurai toujours une extrême application pour vous faire connoître en tous rencontres[2] que personne au monde ne vous estime plus que je fais, et n'est plus sincèrement à vous que

Coulanges.

Mme de Coulanges vous est très-obligée de l'honneur de votre souvenir, et me prie de vous faire mille compliments de sa part.

Lettre 619. — 1. Voyez plus haut, p. 183, la lettre de Bussy à Coulanges.

2. « En tous rencontres » est le texte du manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale, le seul où se trouve cette lettre. Vaugelas dit dans ses *Remarques sur la langue françoise* que le mot *rencontre* est toujours féminin, « quoique plusieurs disent et écrivent aujourd'hui : *en ce rencontre*. »

620. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1677

A Paris, mercredi 30e juin.

Vous m'apprenez enfin que vous voilà à Grignan. Les soins que vous avez de m'écrire me sont de continuelles marques de votre amitié; je vous assure au moins que vous ne vous trompez pas dans la pensée que j'ai besoin de ce secours : rien ne m'est en effet si nécessaire. Il est vrai, et j'y pense trop souvent, que votre présence me l'eût été beaucoup davantage; mais vous étiez disposée d'une manière si extraordinaire, que les mêmes pensées qui vous ont déterminée à partir m'ont fait consentir à cette douleur, sans oser faire autre chose que d'étouffer mes sentiments. C'étoit un crime pour moi que d'être en peine de votre santé : je vous voyois périr devant mes yeux, et il ne m'étoit pas permis de répandre une larme; c'étoit vous tuer, c'étoit vous assassiner; il falloit étouffer : je n'ai jamais vu une sorte de martyre plus cruel ni plus nouveau. Si au lieu de cette contrainte, qui ne faisoit qu'augmenter ma peine, vous eussiez été disposée à vous tenir pour languissante, et que votre amitié pour moi se fût tournée en complaisance, et à me témoigner un véritable desir de suivre les avis des médecins, à vous nourrir, à suivre un régime, à m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons, c'est cela qui m'eût véritablement consolée, et non pas d'écraser tous nos sentiments. Ah! ma fille, nous étions d'une manière sur la fin, qu'il falloit faire comme nous avons fait. Dieu nous montroit sa volonté par cette conduite; mais il faut tâcher de voir s'il ne veut pas bien que nous nous corrigions, et qu'au lieu du désespoir auquel vous me condamniez par amitié, il ne seroit point un peu plus naturel et plus commode de donner à nos cœurs la liberté qu'ils veulent

1677 avoir, et sans laquelle il n'est pas possible de vivre en repos. Voilà qui est dit une fois pour toutes : je n'en dirai plus rien ; mais faisons nos réflexions chacune de notre côté, afin que quand il plaira à Dieu que nous nous retrouvions ensemble, nous ne retombions pas dans de pareils inconvénients. C'est une marque de besoin que vous aviez de ne vous plus contraindre, que le soulagement que vous avez trouvé dans les fatigues d'un voyage si long. Il faut des remèdes extraordinaires aux personnes qui le sont ; les médecins n'eussent jamais imaginé celui-là : Dieu veuille qu'il continue d'être bon, et que l'air de Grignan ne vous soit point contraire ! Il falloit que je vous écrivisse tout ceci une seule fois pour soulager mon cœur, et pour vous dire qu'à la première occasion, nous ne nous mettions plus dans le cas qu'on nous vienne faire l'abominable compliment de nous dire, avec toute sorte d'agrément, que pour être fort bien, il faut ne nous revoir jamais. J'admire la patience qui peut souffrir la cruauté de cette pensée.

Vous m'avez fait venir les larmes aux yeux en me parlant de votre petit[1]. Hélas, le pauvre enfant ! le moyen de le regarder en cet état ? Je ne me dédis point de ce que j'en ai toujours pensé ; mais je crois que par tendresse on devroit souhaiter qu'il fût déjà où son bonheur l'appelle. Pauline me paroît digne d'être votre jouet : sa ressemblance même ne vous déplaira point, du moins je l'espère. Ce petit nez *carré* est une belle pièce à retrouver chez vous[2]. Je trouve plaisant que les nez de Grignan n'aient voulu permettre que celui-là, et n'aient pas voulu

LETTRE 620. — 1. Il s'agissoit du petit enfant de huit mois. (*Note de Perrin.*)

2. Allusion au nez de Mme de Sévigné, qui étoit un peu carré. (*Note du même.*)

entendre parler du vôtre : c'eût été bien plus tôt fait ; mais ils ont eu peur des extrémités, et n'ont pas craint cette modification. Le petit marquis est fort joli ; et pour n'être pas changé en mieux, il ne faut pas que vous en ayez du chagrin. Parlez-moi souvent de ce petit peuple et de l'amusement que vous y trouvez. 1677

Je revins dimanche de Livry. Je n'ai point vu le Coadjuteur, ni aucun Grignan, depuis que je suis ici. Je laisse à la Garde à vous mander les nouvelles ; il me semble que tout est comme auparavant. *Io* est dans les prairies en toute liberté, et n'est observée par aucun Argus ; Junon tonnante et triomphante. Corbinelli revient[3] ; je m'en vais dans deux jours le recevoir à Livry. Le Cardinal l'aime autant que nous ; le gros abbé m'a montré des lettres plaisantes qu'ils vous écrivent. Enfin, après avoir bien *tourné*, notre âme *est verte*[4] ; ç'a été un grand jeu pour Son Éminence, qu'un esprit neuf comme celui de notre ami.

Adieu, ma très-chère : continuez de m'aimer ; instruisez-moi de vous en peu de mots, car je vous recommande toujours de retrancher vos écritures. Pour moi, je n'ai que votre commerce uniquement, et j'écris une lettre à plusieurs reprises. Je crois que Mme de Coulanges n'ira point à Lyon ; elle a trop d'affaires ici : *oh, que je fais de poudre!* D'où vient que vous avez une sœur[5], et que ce n'est pas Mme de Rochebonne ? Je vous souhaiterois pour l'une les mêmes sentiments que pour l'autre ; mais il me semble que ce n'est pas tout à fait la même chose.

3. De Commercy, où il étoit allé voir le cardinal de Retz. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 14 juin précédent, p. 175.

4. Voyez, vers la fin de la lettre du 15 octobre suivant, la note sur dom Robert.

5. La marquise de Saint-Andiol, sœur de M. de Grignan. (*Note de l'édition de* 1818.)

1677

621. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi matin 2e juillet.

Je m'en vais à Livry à la messe, ma très-chère enfant. Corbinelli doit revenir aujourd'hui ou demain; je me fais un plaisir de l'attendre sur le grand chemin de Châlons, et de le tirer du carrosse au bout de l'avenue, pour l'amener passer un jour avec nous : nous causerons beaucoup; je vous en rendrai compte. Je reviendrai dimanche; car cette petite affaire que je crois toujours tenir m'empêche de pouvoir encore m'établir à Livry : vraiment c'est bien ce papillon dont je parlois à mon fils, sur quoi on croit mettre le pied et qui s'envole toujours. Je ne vois que des oppositions à toutes mes volontés, grandes et petites : il faut regarder plus haut pour ne pas s'impatienter. Je laisse un laquais pour m'apporter vos lettres : ah! ma fille, c'est bien moi qui ne passe les autres jours que pour attraper celui-là; et la moralité que vous m'avez écrite est toujours à propos, quand on voit comme tout échappe.

Io est revenue à Versailles, dès que Monsieur y est revenu : cette nouvelle ne fait aucun bruit à Versailles[1]. *Quanto* et son ami sont plus longtemps et plus vivement ensemble qu'ils n'ont jamais été : l'empressement des premières années s'y retrouve, et toutes les contraintes sont bannies, pour mettre une bride sur le cou, qui persuade que jamais on n'a vu d'empire plus établi[2]. J'ai vu des gens qui croient qu'au lieu d'aller au Bouchet quand

Lettre 621. — 1. « N'y fait aucun bruit. » (*Édition de* 1754.)

2. L'édition de 1734 a ici une ponctuation toute différente : « et toutes les contraintes sont bannies. Pour mettre une bride sur le cou. . j'ai vu des gens, etc. »

Monsieur est à Paris, et de revenir à la cour quand il y revient, on feroit mieux au contraire d'être à Paris avec Monsieur, et de s'en aller à la campagne quand il revient à Versailles. 1677

Mme de Coulanges ne va plus à Lyon ; sa sœur y va. Voilà la bonne Marbeuf qui vient me dire adieu : elle vous fait mille et mille amitiés. Mon fils va souvent dans l'île; on lui fait fort bonne mine. Si vous étiez heureuse de votre côté, tout cela se rencontreroit fort juste[3]. Adieu, ma très-chère enfant : j'attends avec grande impatience des nouvelles de votre santé et de tout ce qui se passe à Grignan. Le petit me tient au cœur. Croyez nos conseils sur la timidité de l'aîné : si vous le tracassez, vous le déconcerterez au point qu'il n'en reviendra jamais; cela est d'une grande conséquence; il faut donner du courage, et observer de ne point le rabaisser[4]. Monsieur le Duc me pria hier de vous faire ses compliments, et de vous dire que c'est par son ordre que vous avez trouvé les chemins si maudits, mais qu'à votre retour vous les trouverez couverts de fleurs. Je suis à vous, ma fille, et je vous aime d'une tendresse dont je n'ai jamais vu de si bonne[5]; vous y répondez d'une manière à ne me pas guérir; mais si vous aimez ma santé, songez à la vôtre, et observez ce que fait l'air de Grignan : si ce n'est pas du mieux, c'est du mal.

3. Cette phrase manque dans l'édition de 1734.
4. Le texte de 1754 n'a pas ce dernier membre de phrase.
5. C'est le texte de 1734; on lit dans l'édition de 1754 : « d'une tendresse qui n'est pas commune. »

1677

622. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, samedi 3e juillet.

HÉLAS! ma chère, que je suis fâchée de votre pauvre petit enfant[1]! il est impossible que cela ne touche. Ce n'est pas, comme vous savez, que j'aie compté sur sa vie. Je le trouvois, de la manière dont on me l'avoit dépeint[2], sans aucune espérance; mais enfin c'est une perte pour vous : en voilà trois. Dieu vous conserve le seul qui vous reste[3]! il me paroît déjà un fort honnête homme; j'aimerois mieux son bon sens et sa droite raison que toute la vivacité de ceux qu'on admire à cet âge, et qui sont des sots à vingt ans. Soyez contente du vôtre[4], ma fille, et menez-le doucement, comme un cheval qui a la bouche délicate, et souvenez-vous de ce que je vous ai dit sur sa timidité : ce conseil vient de gens plus habiles que moi; mais l'on sent qu'il est fort bon. Pour Pauline, j'ai une petite chose à vous dire : c'est que de la façon dont vous me la représentez, elle pourroit[5] fort bien être aussi belle que vous : voilà justement comme vous étiez; Dieu vous préserve d'une pareille ressemblance, et d'un cœur fait comme le mien! Enfin je vois que vous l'aimez, qu'elle est aimable, et qu'elle vous divertit. Je voudrois bien la pouvoir embrasser, et reconnoître *ce chien de visage que j'ai vu quelque part.*

Je suis ici depuis hier matin. J'avois dessein d'attendre

LETTRE 622. — 1. C'est l'enfant qui étoit né en février 1676, à huit mois. (*Note de Perrin*, 1754.)

2. « Sur la peinture qu'on m'en avoit faite. » (*Édition de* 1754.)

3. « Le seul que vous avez. » (*Ibidem.*)

4. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1734.

5. « C'est que vous me la représentez d'une façon qu'elle pourroit, etc. » (*Édition de* 1754.)

Corbinelli au passage, et de le prendre au bout de l'avenue, pour causer avec lui jusques à demain. Nous avons pris toutes les précautions, nous avons envoyé jusques à Claye[6], et il se trouve qu'il avoit passé une demi-heure auparavant. Je vais demain le voir à Paris, et je vous manderai des nouvelles de son voyage; car je n'achèverai cette lettre que mercredi. 1677

Ah! ma très-chère, que je vous souhaiterois des nuits comme on les a ici! quel air doux et gracieux! quelle fraîcheur! quelle tranquillité! quel silence! je voudrois vous en pouvoir envoyer[7], et que votre bise[8] fût confondue. Vous me dites que je suis en peine de votre maigreur: je vous l'avoue; c'est qu'elle parle et dit votre mauvaise santé. Votre tempérament, c'est d'être grasse; si ce n'est, comme vous dites, que Dieu vous punisse d'avoir voulu détruire une si belle santé et une machine si bien composée: c'est une si grande rage que de pareils attentats, que Dieu est juste quand il les punit; mais ceux qui en sont affligés ont, ce me semble, beaucoup de raison de l'être[9]. Vous voulez me persuader la du-

6. Près de la Marne, entre Livry et Meaux.

7. « Je voudrois pouvoir vous envoyer de tout cela. » (*Édition de* 1754.)

8. « En faisant le tour du château (*de Grignan*), dit H. B. de Saussure, je remarquai avec surprise que les vitres du côté du nord étoient presque toutes brisées, tandis que celles des autres faces étoient entières. On me dit que c'étoit la bise qui les cassoit; cela me parut incroyable; j'en parlai à d'autres personnes, qui me firent la même réponse; et je fus enfin forcé de le croire. La bise souffle là avec une telle violence qu'elle enlève le gravier de la terrasse et le lance jusqu'au second étage avec assez de force pour casser les vitres. On comprend donc que Mme de Sévigné pouvoit, sans affectation, plaindre sa fille d'être exposée aux bises de Grignan. » (*Voyages dans les Alpes*, 8 vol. in-8°, 1786–1796, tome VI, p. 113.)

9. Ce dernier membre de phrase: « mais ceux, etc., » n'est pas dans le texte de 1754.

1677 reté de votre cœur, pour me rassurer sur la perte de votre enfant : je ne sais, ma fille, où vous prenez cette dureté; je ne la trouve que pour vous; mais pour moi, et pour tout ce que vous devez aimer, vous n'êtes que trop sensible; c'est votre plus grand mal, vous en êtes dévorée et consumée : ah! ma chère, prenez sur nous, et donnez-le au soin de votre personne; comptez-vous pour quelque chose, et nous vous serons obligés[10] : vous ne sauriez rien faire pour moi qui me touche le cœur plus sensiblement. Je suis étonnée[11] que le petit marquis et sa sœur n'aient point été fâchés du petit frère : cherchons un peu où ils auroient pris ce cœur tranquille; ce n'est pas chez vous assurément.

Mon fils s'en va à la fin du mois : il n'y a pas moyen de s'en dispenser. Le Roi a parlé encore, comme étant persuadé que Sévigné a pris le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie[12]. De l'autre côté, M. de la Trousse[13] mande : « Venez, venez boiter avec nous. » Il faut partir : ainsi il n'y a plus d'eaux. Je ne laisserai pas d'aller à Vichy; nous en parlerons. Ce voyage sera de pure précaution; car je me porte fort bien et ne fais nulle attention sur mes mains. Mme de Marbeuf les a eues deux ans comme je les ai, et puis elles se sont guéries. Ah! c'est un homme bien amoureux que Monsieur votre frère : j'admire la peine qu'il se donne pour rien, pour rien du tout. Il a été surpris dans une conversation fort secrète par un mari; ce mari fit une mine très-chagrine, parla à sa femme très-rudement : l'alarme étoit

10. « Et nous vous serons obligés de toutes les marques d'amitié que vous nous donnerez par ce côté-là. » (*Édition de* 1754.)

11. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1734.

12. La compagnie des gendarmes-Dauphin. (*Note de Perrin.*)

13. Il étoit capitaine-lieutenant de cette compagnie. (*Note du même.*)

au camp quand je partis hier; je vous en manderai la suite à Paris. Vous voyez bien que la longueur de cette lettre vient proprement de ce que j'abuse de la permission de causer à Livry, où je suis seule et sans aucune affaire. Je devois bien faire un compliment à M. de Grignan[14] sur la mort de ce petit; mais quand on songe que c'est un ange devant Dieu, le mot de douleur et d'affliction ne peut se prononcer : il faut que des chrétiens se réjouissent, s'ils ont le moindre principe de la religion qu'ils professent. 1677

A Paris, mercredi 7e juillet.

Remarquez au moins[15], ma très-chère, que cette lettre est commencée depuis trois jours, et que si elle paroît infinie, c'est qu'elle est reprise à loisir; le papier et mon écriture la font paroître aussi d'une taille excessive; il y a plus dans une feuille des vôtres que dans six des miennes : ne prenez donc point ceci pour un exemple, et ne vous vengez point sur vous, c'est-à-dire sur moi.

J'ai fort causé avec Corbinelli : il est charmé du Cardinal; il n'a jamais vu une âme de cette couleur; celles des anciens Romains en avoient quelque chose. Vous êtes chèrement aimée de cette âme-là, et je suis plus assurée que jamais qu'il n'a jamais manqué à cette amitié : on voit quelquefois trouble, et cela vient du péché originel. Il faudroit des volumes pour vous dire le détail de toutes les nouvelles qu'il me conte[16].

14. Les mots : « à M. de Grignan, » manquent dans l'édition de 1754; on y lit, au commencement de la phrase, *devrois*, au lieu de *devois*.

15. L'édition de 1734, qui fait de cette seconde partie une lettre à part, n'en a pas le premier alinéa. Elle commence à : « J'ai fort causé avec Corbinelli. »

16. « Pour vous rendre le détail de toutes les merveilles qu'il me conte. » (*Édition de* 1754.)

1677 Le Baron a tout raccommodé par son adresse : il en sait autant que les maîtres et plus ; car pour imiter l'indifférence, personne dans le monde ne le peut surpasser ; elle est jouée si fort au naturel, et le vrai imite si bien le vraisemblable[17], qu'il n'y a point de jalousie ni de soupçon qui puisse tenir contre une si bonne conduite. Vous auriez bien ri, si vous aviez su le détail de cette aventure. Il me semble que vous devinez le nom du mari[18] : à tout hasard, la femme s'en va quasi dans votre voisinage.

La pauvre *Isis* n'a point été à Versailles[19] : elle a toujours été dans sa solitude, et y sera pendant le voyage de Villers-Cotterets, où Monsieur et Madame s'en vont aujourd'hui[20]. Vous ne pouvez assez plaindre et admirer[21] la triste aventure de cette nymphe : quand une certaine personne[22] en parle, elle dit *ce haillon*. L'événement rend tout permis.

J'ai vu l'abbé de la Vergne ; nous avons encore parlé de mon âme : il dit qu'à moins de me mettre en chambre,

17. Tel est le texte de 1754 et de l'errata de 1734.

18. Du Gué Bagnols. Sa femme s'en allait sans doute à Lyon. Voyez la *Notice*, p. 209, et les lettres des 19 et 26 juillet suivants.

19. Dans sa seconde édition (1754), Perrin ajoute : « j'étois mal instruite. »

20. Voyez plus haut, p. 178, note 3. — « Mme de Ludres est toujours à la campagne, chez Clérembault ; elle a mandé à Monsieur qu'elle ne pouvoit aller à Villers-Cotterets : le bruit est qu'elle ira à Fontainebleau ; pour moi, j'en doute. Mme de Montespan paroît pompeuse et triomphante, et jamais il n'y a eu de plus grands airs. L'affaire de Marsillac est accommodée, apparemment par Mme de Montespan ; je ne pense pas que cela soit de bon cœur, car je sais par des gens qui prennent intérêt à la fortune de Marsillac, qu'il parle d'aller chez lui pour un mois, en Poitou ; c'est à savoir si le terme sera aussi court. » (*Lettre de Mme de Montmorency à Bussy*, imprimée dans le *Supplément de Bussy*, seconde partie, p. 43.)

21. « Ni assez admirer. » (*Édition de* 1754.)

22. Mme de Montespan.

et de ne me pas quitter d'un pas, en me conduisant dans 1677
les exercices de la piété, sans me laisser lire, dire, ni entendre la moindre chose, il ne voudroit pas se charger de moi. Il est très-aimable et de bonne compagnie ; vous pouvez penser si vous fûtes oubliée dans la conversation. J'ai dîné[23] avec M. de la Garde : c'est un homme qu'on aime bien véritablement, quand on le connoît. Il s'en va vous voir, il vous ramène, il vous loge ; enfin que ne fera-t-il point ? Je ne songe qu'à fixer notre grande maison[24] ; jusque-là nous serons en l'air, et vous comprenez bien ce que ce sera pour moi de n'être pas logée avec vous ; mais il faudra prendre le temps comme la Providence l'ordonne. Dans votre loisir, occupez-vous de votre santé ; détournez-vous de la triste pensée de la mort de cet enfant : c'est un *dragon*, quand on y pense trop ; vous dites si bien, il faut faire[25] l'honneur au christianisme de ne pas pleurer le bonheur de ces petits anges. La santé du Cardinal n'est pas mauvaise présentement ; quelquefois sa goutte fait peur : il semble qu'elle veuille remonter. J'ai une si grande amitié pour lui[26] que je serois inconsolable que vous voulussiez lui faire le mal de lui refuser la vôtre[27] : ne croyez pas que ce soit une chose indifférente pour lui. Adieu, ma très-chère enfant.

23. Les trois phrases qui suivent, jusqu'à : « Dans votre loisir, » ne se lisent pas dans l'édition de 1734.

24. Sans doute l'hôtel de Carnavalet. Voyez la lettre du 7 octobre suivant.

25. « Vous dites si bien qu'il faut faire, etc. » (*Édition de* 1754.)

26. « Pour cette bonne Éminence. » (*Ibidem.*)

27. « Que vous voulussiez lui refuser la vôtre. » (*Ibidem.*)

1677

623. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 9e juillet.

Vous ne direz pas aujourd'hui que je vous donne un mauvais exemple, et que vous voulez vous tuer de la même épée. Je vous ai écrit de grandes chiennes de lettres, qui sont petites pourtant; j'espère que celle-ci sera une petite qui sera grande. Je sens mon caractère qui se dispose à ne vous point effrayer; de plus, ma chère enfant, je n'ai pas encore reçu vos lettres; je les attends ce soir ou demain, à quoi il faut ajouter la disette de nouvelles. M. de la Garde vous dira ce qu'il sait.

Je parle souvent d'un précepteur pour le petit marquis : on me répond que c'est la chose impossible de trouver un sujet qui ait toutes les perfections nécessaires.

Je suis plus que jamais épouvantée de ce qui s'appelle desséchement : la pauvre Mme de la Fayette en est tellement menacée qu'elle tourne toutes ses pensées à finir comme ma pauvre tante; elle est considérablement diminuée depuis que vous êtes partie; elle ne s'est point remise de cette colique; elle en est encore aux bouillons, et après ces grands repas, elle est émue, et sa petite fièvre augmente, comme si elle avoit fait une débauche. Ses médecins disent qu'il est temps de s'inquiéter, et que si elle alloit plus avant dans ce chemin, elle pourroit être du nombre de ceux qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile. Cela m'attriste, et pour elle que j'aime fort, et pour ceux qui ont le sang si extrêmement subtil : il me semble qu'il ne faut rien pour embraser toute la machine. Ma fille, quand on aime bien, il n'est pas ridicule de souhaiter qu'un sang auquel on prend tant d'intérêt se tranquillise et se rafraîchisse; vous ne devriez penser, ce me semble, qu'à épaissir le

vôtre, et qu'à vous détourner, tant que vous pourriez, de la pensée de ce pauvre petit garçon que vous avez perdu : 1677
j'ai peur qu'avec tous vos beaux discours vous ne vous en fassiez un *dragon :* ma très-chère, ayez pitié de vous et de moi. J'espère que cette lettre ne vous paroîtra pas trop longue. Ne voudroit-on point nous dire encore, après nous avoir assurées qu'il n'y a rien de mieux que d'être à deux cents lieues l'une de l'autre, qu'il faut aussi ne nous plus écrire? Je le voudrois.

---

624. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 14e juillet.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'est par l'avis du médecin que vous ne m'aimez quasi plus, ma chère fille : de la manière dont vous me dites que vous vous en portez, ce remède se peut mettre[1] en comparaison avec la poudre du bonhomme ; il est même un peu violent, mais aussi on joue à quitte ou à double. Je ne vous dirai point ce que me feroit la diminution d'une amitié qui m'est si chère ; mais je vous dirai bien la joie que j'ai de savoir que vous dormez et que vous mangez. Si vous vouliez me donner une véritable marque de cette amitié que vous aviez autrefois, ce seroit de vous préparer à prendre du lait de vache ; cela vous rafraîchiroit, et vous donneroit un sang raisonnable, qui n'iroit point[2]

Lettre 624. — 1. « A la manière dont vous dites que vous vous en portez, on juge que ce remède se peut mettre, etc. » (*Édition de* 1754.)

2. « Et vous donneroit un sang qui n'iroit pas, etc. » (*Ibidem.*)

1677 plus vite qu'un autre, et qui vous remettroit dans l'état où je vous ai vue. Quelle joie, ma fille, et quelle obligation ne vous aurois-je point! Quelle sûreté pour ma santé et pour ma vie, si vous vouliez m'ôter[3] les inquiétudes que j'ai là-dessus! Je ne veux pas vous en dire davantage; je verrai bien si vous m'aimez. Je suis bien aise que vous soyez contente d'Amonio; si vous l'aviez eu, sans doute il auroit sauvé votre fils; il falloit le rafraîchir : l'ignorance me paroît grande de l'avoir échauffé; mais la difficulté étoit de déranger tout ce qu'avoit réglé la Providence à l'égard de ce pauvre enfant. Cette affliction est du nombre de celles où l'on doit se soumettre[4], sans murmurer, à ce qu'elle ordonne. Il est vrai que je n'avois point du tout compté sur sa vie. Où avez-vous pris qu'un enfant qui n'a point de dents, et qui ne se soutient pas à dix-huit mois, ait échappé tous les périls[5]? Je ne suis pas si éclairée que Mme du Puy-du-Fou; mais je ne croyois pas qu'il dût vivre avec de tels accidents. Je comprends la perte de ce troisième garçon, et je la sens comme elle est. Pauline me ravit. J'ai parlé tantôt au bel abbé d'un précepteur que connoît M. de la Mousse : ils le verront, et vous en diront leur avis; ils trouvent que le marquis est bien jeune; j'ai dit que son esprit ne l'étoit pas.

Nous avons ri aux larmes, le bel abbé et moi, de l'histoire de la petite Madeleine; vraiment, c'est bien à vous à dire que vous ne savez point narrer, et que c'est mon affaire : je vous dis que vous conduisez toute la dévotion de la petite Madeleine si plaisamment, que ce

3. « Quand vous m'aurez ôté. » (*Édition de* 1754.)

4. « Qui exigent qu'on se soumette. » (*Ibidem.*)

5. La fin de l'alinéa, à partir d'ici, manque dans le texte de 1734, où elle est remplacée par cette phrase : « C'est ce qui m'a ôté toute surprise en apprenant que vous l'aviez perdu. »

conte ne doit rien à celui de cette *Ermitesse* dont j'étois charmée. Je trouve que les ermites font de grands rôles en Provence[6]. Le bon abbé en a eu son hoquet; et pour le *frater*, il veut vous dire ce qu'il en pense. 1677

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Je devrois ne vous rien dire, car vous ne songez pas à moi. Vous êtes si aise d'être une *grosse crevée*, que vous oubliez tout ce que vous ne voyez pas : vous n'aimez plus ma mère; et moi, pour la venger, je ne vous aime pas plus que vous ne l'aimez. Nous sommes tous fort édifiés de la dévotion de la petite Madeleine; vous voyez bien qu'il n'est ferveur que de novice : voyez[7] où l'a jetée l'excès de son zèle. J'en souhaite autant à notre petite Marie; mais je voudrois bien qu'elle me prît pour son ermite. Je crois que je ressemblerois à un ermite comme deux gouttes d'eau, et s'il me manquoit quelque chose, je trouverois dans le besoin des frocs où je pourrois quelquefois mettre ma tête[8], et j'en recevrois du secours assurément. Le lévrier de M. de Meurles[9], tout éreinté qu'il étoit, en devint bien le meilleur lévrier de la province; pourquoi ne deviendrois-je pas avec ce secours[10] aussi joli garçon qu'un ermite ?

Adieu, ma belle petite : j'aime Pauline passionnément; je la veux faire mon héritière, en cas que je meure avant que mon mariage[11] ait réussi. J'ai vu deux fois la jolie

6. Voyez tome II, p. 391 et 392.
7. « Prenez garde. » (*Édition de* 1754.)
8. « Je trouverois des frocs où je pourrois quelquefois mettre ma tête dans mes besoins. » (*Ibidem.*)
9. Voyez *Gargantua*, chapitre XLII.
10. « Avec ce secret. » (*Édition de* 1754.)
11. « Notre mariage. » (*Ibidem.*) — Sur ce mariage, que Mme de Grignan fut chargée de négocier, voyez la *Notice*, p. 211.

1677 infante chez elle : elle est fort jolie, fort gaie[12] ; je crois que je la divertis. J'ai le bonheur de faire rire la grand'-mère, qui m'a dit à moi-même qu'elle me trouvoit joli garçon ; nous nous entendons même quelquefois, la petite fille et moi, et là-dessus nous nous regardons de côté : cette affaire est entre les mains de la Providence. *Si Deus est pro nobis, quis contra nos ?* ma foi, *nemo*, *Domine*[13]. N'a-t-il pas raison, le petit bonhomme ?

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

On voit bien que mon fils lit les bons auteurs. Vous nous feriez grand plaisir de nous donner cette petite émerillonnée, cette petite infante qui est à la portière auprès de sa mère. Si nous ne nous marions à cette heure, jamais nous n'y réussirons ; nous n'avons jamais été si bons, et nous pouvons devenir mauvais. Je m'en vais à Livry respirer un moment ; car Mme de la Fayette est si malade que je suis honteuse de la quitter pour mon plaisir ; je m'en vais pourtant ; mais j'irai et viendrai jusqu'à mon voyage de Vichy.

Voici une reprise[14] : ainsi la longueur de ma lettre ne doit pas vous faire peur. J'attends les vôtres avec impatience ; mes amis de la poste ne font rien qui vaille.

12. Ce membre de phrase n'est pas dans le texte de 1734, qui n'a pas non plus, quelques lignes plus bas : « et là-dessus nous nous regardons de côté. »

13. « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? — Personne, Seigneur. » Le premier membre de phrase est tiré de l'*Épître de saint Paul aux Romains*, chapitre VIII, verset 31.

14. L'édition de 1734 fait de ce qui suit une lettre distincte sous la date du vendredi 16 juillet, et commence seulement à cette phrase : « Je suis toujours très-contente de la Garde. »

Je suis toujours très-contente de la Garde; il est aisé de l'aimer; il est estimable par mille raisons; ses soins me persuadent qu'il croit que vous m'aimez, et je suis flattée de l'approbation qu'il donne à votre goût. Il ne songe qu'à s'en aller; je serai ravie que vous l'ayez, et le bel abbé; vous tiendrez avec eux votre conseil de famille; pour moi, je crois que j'irai demain à Livry. Notre petite affaire est à demi finie; au lieu que ce devroit[15] être de l'argent pour vivre, c'est de l'argent pour avoir vécu. La Garde vous mandera l'agrément de la fête de Sceaux[16]. Il y a deux petites de Lillebonne qui sont jolies[17]: leur mère[18] dit hier à Mme de Coulanges qu'elle les lui amèneroit, pour avoir son approbation, avant que d'aller à Versailles. *Oh, que je fais de poudre!* Une mère encore

15. « Au lieu que ce devoit. » (*Édition de* 1754.)

16. Sceaux était alors à Colbert, qui y reçut deux fois Louis XIV.

17. Béatrix-Hiéronyme, née le 1er juillet 1662, abbesse de Remiremont en 1711; Élisabeth, née le 5 avril 1664, mariée le 8 octobre 1691 à Louis de Melun, prince d'Épinoy.

18. Anne, née le 23 août 1639, fille du duc de Lorraine Charles IV et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix; seconde femme, en octobre 1660, de François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, qu'elle perdit en janvier 1694. Son mari, né en 1627, dernier fils de Charles II duc d'Elbeuf et de Catherine-Henriette, légitimée de France, était frère de ce comte d'Harcourt qui avait épousé Anne d'Ornano, tante du comte de Grignan. « La comtesse de Lillebonne, qui avoit pris depuis plusieurs années le nom de princesse de Lillebonne, mourut à quatre-vingt-deux ans (*le* 19 *février* 1720).... Avec beaucoup de vertu, de dignité, de toute bienséance, et non moins d'esprit et de manége, elle ne céda à aucun des Guise en cette ambition et cet esprit qui leur a été si terriblement propre, et eût été admise utilement pour eux aux plus profonds conseils de la Ligue. Aussi Mlle de Guise, le chevalier de Lorraine et elle n'avoient-ils été qu'un; aussi donna-t-elle ce même esprit à Mme de Remiremont, sa fille aînée, et Mme d'Espinoy sa cadette y tourna, et y mit tout ce qu'elle en avoit. Cette perte fut infiniment sensible à ses deux filles, à Vaudemont, son frère de même amour, encore plus dangereusement guisard, si faire se pouvoit. Aussi logeoient-ils tous en-

1677 jeune, qui auroit été aimée[19], qui auroit après elle une fille bien plus aimable, et qui croiroit toujours que c'est elle qu'on suit : ne trouveriez-vous point qu'on pourroit dire : *Oh, que je fais de poudre!* Il me semble que si j'avois été un peu plus sotte, j'aurois pu représenter cette sottise : il est vrai qu'on est riche[20] quand on sait cette fable.

Nous avons bien envie que vous ayez parlé à l'Intendant. Je disois l'autre jour à M. de Pompone : « Si j'avois donné mon fils à exagérer à Monsieur de Marseille, on le trouveroit un fort bon parti ; il est vrai que mon style n'est point bon du tout[21] pour tromper les gens. » Je suis fort appliquée, ma fille, à fixer notre grande maison ; Mme de Guénégaud le souhaite encore plus ; mais quand on songe que c'est une affaire qui dépend de M. Colbert, on tremble, en sorte que si je trouvois un autre hasard[22] qui nous fût propre, je le prendrois. S'il faut que nous soyons éloignées l'une de l'autre à votre retour, je vous avoue que je serai très-affligée ; car enfin ce n'est plus se voir ni se connoître, c'est voyager et se fatiguer ; je supplie la Providence d'avoir pitié de nous. Je suis consolée des Trois-Pavillons[23] ; car le moyen autrement[24] de loger Mlles de Grignan ?

semble à Paris, dans l'hôtel de Mayenne, ce temple de la Ligue.... » (Saint-Simon, tome XVII, p. 439 et 440.)— Mme de Lillebonne était encore logée à l'hôtel Carnavalet, que Mme de Sévigné vint occuper après elle (au mois d'octobre suivant) : voyez la *Notice*, p. 236.

19. « Une mère encore assez jeune pour être aimée. » (*Édition de* 1754.)

20. « J'aurois pu représenter cette mère : on est riche en vérité, etc. » (*Ibidem.*)

21. « Ne vaut rien. » (*Ibidem.*)

22. « .... à fixer notre grande maison ; mais comme cela est encore incertain, si je trouvois un autre hasard, etc. » (*Édition de* 1734.)

23. Sans doute que Mme de Sévigné avait eu en vue, rue des Trois-Pavillons, l'hôtel qui était au coin de la rue des Francs-Bourgeois.

24. « Et le moyen, sans cela. » (*Édition de* 1754.)

et puisque vous êtes en l'air, je suis fort aise d'y être aussi. Je laisse encore cette lettre jusqu'à ce que j'aie les vôtres[25]. 1677

J'ai fait depuis peu une rêverie sur un certain sujet; mais je hais de la dire, car il semble qu'on veuille contrefaire Brancas. A propos[26], vous savez comme il m'aime : il y a trois mois que je n'ai su de ses nouvelles; cela n'est pas vraisemblable; mais lui, il n'est pas vraisemblable aussi : il est enfermé avec sa fille, qui a la petite vérole. La princesse[27] est à Versailles.

Je reçois enfin, ma chère fille[28], votre lettre du 9ᵉ : vous êtes d'un commerce divin; mais vous écrivez trop assurément. Je comprends bien qu'étant seule, vous devez écrire en bien des lieux; mais, mon enfant, prenez sur nous tous; ne vous abandonnez point à suivre la vivacité de votre esprit et de votre imagination. Vous êtes intarissable, et vos lettres viennent de source, on le voit bien, et le plaisir de les lire est inconcevable. Les Espagnols appellent cela *desembuelto*[29] : ce mot me plaît;

25. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1734.

26. L'édition de 1754 porte simplement : « A propos, il est enfermé avec sa fille, etc.; » et elle omet : « vous savez, » jusqu'aux mots : « vraisemblable aussi, » qui sont les derniers du paragraphe dans l'édition de 1734.

27. La princesse d'Harcourt.

28. Dans l'édition de 1754 : « ma très-belle; » puis : « du 7ᵉ, » au lieu de : « du 9ᵉ; » et à la ligne suivante : « d'un commerce qui me paroît divin. »

29. On lit dans les deux éditions de Perrin, qui sont nos seules sources pour cette lettre : *desembueltado*. Ce doit être une faute pour *desembuelto* (*desenvuelto*), « dégagé, » participe irrégulier du verbe espagnol *desenvolver*, signifiant au propre *dérouler*, *développer*. Le substantif *desenvoltura*, en italien *desinvoltura*, mot devenu presque français, exprime l'aisance, l'air dégagé, délibéré, etc.

1677 mortifions-nous donc, vous de causer, et nous de vous entendre. Corbinelli est content de ce que vous dites de sa métaphysique; il est revenu encore plus philosophe de Commerci. Il me paroît qu'il a bien diverti le Cardinal : nous en parlons sans cesse, et tout ce qu'il en dit augmente l'admiration et l'amitié qu'on a pour lui[30]. Mon fils ne peut se dispenser d'aller à l'armée : il remettra ses eaux à un autre temps. J'irai avec l'abbé à Bourbilly; Guitaut me reconduira, en cousinant, jusques à une journée de Nevers. Tous les chemins seront beaux en ce temps-là. J'aurai donc le bon abbé et mon médecin : ainsi, ma fille, n'ayez aucun soin de moi[31]. Je vous remercie d'être frappée, comme je le suis, du beau compliment qu'on nous fait : changeons de manière, comme vous dites[32]; mais ne prenons point le remède abominable d'une longue absence : il seroit à la fin celui qui feroit qu'on n'auroit plus besoin des autres[33].

Il est vrai[34] que je suis en peine d'une maison : ce qui me console, c'est que la Bagnols et M. de la Trousse sont aussi embarrassés que moi. Je n'aime point que vous donniez Pauline à Madame votre belle-sœur[35] : ces sortes de couvents m'ont toujours déplu; vous êtes bonne et sage. N'oubliez point[36], ma très-chère, ce que je vous ai dit sur

30. « Pour cette Éminence. » (*Édition de* 1754.)

31. « Ainsi ne soyez point en peine de moi. » (*Ibidem.*)

32. « Changeons de manière, j'y consens. » (*Ibidem.*)

33. « Ce seroit à la fin celui qui feroit qu'on n'auroit plus de besoin des autres. » (*Ibidem.*)

34. Les premières phrases de cet alinéa, jusqu'à : « N'oubliez point, » ne se trouvent pas dans l'édition de 1734.

35. Marie Adhémar de Monteil, religieuse à Aubenas, sœur de M. de Grignan. (*Note de Perrin.*)

36. Nous avons suivi pour cette phrase le texte de 1734; voici quel est celui de 1754 : « Si votre fils est bien fort, l'éducation rustaude est bonne; mais s'il est délicat.... on les fait morts. N'oubliez point ce que je vous ai dit sur sa timidité. »

la timidité de votre fils : du reste, s'il est bien fort, l'édu- 1677
cation rustaude est fort bonne ; mais s'il est délicat, j'ai ouï dire à Brayer et à Bourdelot qu'en voulant les faire robustes, on les fait morts. Il fait ici le plus beau temps du monde : la Provence est en France, sans bise et sans excès de chaleur. Adieu, ma très-aimable, jusqu'à vendredi[37] : je vous embrasse de tout mon cœur ; il me semble que cela est trop commun pour ce que je sens, mais que faire ?

---

625. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 16e juillet.

J'ARRIVAI hier au soir ici, ma très-chère : il y fait parfaitement beau ; j'y suis seule, et dans une paix, un silence, un loisir, dont je suis ravie. Ne voulez-vous pas bien que je me divertisse à causer un peu avec vous ? Songez que je n'ai nul commerce qu'avec vous : quand j'ai écrit en Provence, j'ai tout écrit. Je ne crois pas en effet que vous eussiez la cruauté de nommer un commerce une lettre en huit jours à Mme de Lavardin. Les lettres d'affaires ne sont ni fréquentes, ni longues. Mais vous, mon enfant, vous êtes en butte à dix ou douze personnes, qui sont à peu près ces cœurs dont vous êtes uniquement adorée, et que je vous ai vue compter sur vos doigts. Ils n'ont tous qu'une lettre à écrire, et il en faut douze pour y faire réponse ; voyez ce que c'est par semaine, et si vous n'êtes pas tuée, assassinée. Chacun en disant : « Pour moi, je ne veux point de réponse, seulement trois lignes pour savoir comme elle se porte » (voilà le langage, et

37. « Jusqu'à vendredi » manque dans l'édition de 1734.

1677 de moi la première) : enfin nous vous assommons, mais c'est avec toute l'honnêteté et la politesse de l'homme de la comédie, qui donne des coups de bâton avec un visage gracieux, en demandant pardon, et disant avec une grande révérence : « Monsieur, vous le voulez donc ; j'en suis au désespoir[1]. » Cette application est juste et trop aisée à faire : je n'en dirai pas davantage.

Mercredi au soir, après vous avoir écrit, je fus priée, avec toute sorte d'amitiés, d'aller souper chez Gourville avec Mmes de Schomberg, de Frontenac, de Coulanges, Monsieur le Duc, MM. de la Rochefoucauld, Barrillon, Briole, Coulanges, Sévigné. Le maître du logis nous reçut dans un lieu nouvellement rebâti, le jardin de plain-pied de l'hôtel de Condé[2], des jets d'eau, des cabinets, des allées en terrasse, six hautbois dans un coin, six violons dans un autre, des flûtes douces un peu plus près, un souper enchanté, une basse de viole admirable, une lune qui fut témoin de tout. Si vous ne haïssiez point à vous divertir, vous regretteriez de n'avoir point été avec nous. Il est vrai que le même inconvénient du jour que vous y étiez arriva et arrivera toujours ; c'est-à-dire qu'on assemble une très-bonne compagnie pour se taire, et à condition de ne pas dire un mot : Barrillon, Sévigné et moi, nous en rîmes, et nous pensâmes à vous.

Lettre 625. — 1. « Alcidas. Au moins, Monsieur, vous n'avez pas lieu de vous plaindre ; vous voyez que je fais les choses dans l'ordre. Vous nous manquez de parole, je me veux battre contre vous ; vous refusez de vous battre, je vous donne des coups de bâton : tout cela est dans les formes, et vous êtes trop honnête homme pour ne pas approuver mon procédé.... J'ai tous les regrets du monde d'être obligé d'en user ainsi avec vous. » (Molière, *le Mariage forcé*, scène xvi.)

2. Cet hôtel existait à la place où l'on a construit le théâtre de l'Odéon et les rues adjacentes, dont l'une conserve le nom de *Condé*. (*Note de l'édition de* 1818.)

Le lendemain, qui étoit jeudi, j'allai au Palais, et je fis si bien (le bon abbé le dit ainsi) que j'obtins une petite injustice, après en avoir souffert beaucoup de grandes, par laquelle je toucherai deux cents louis, en attendant sept cents autres que je devois avoir il y a huit mois, et qu'on dit que j'aurai cet hiver. Après cette misérable petite expédition, je vins le soir ici me reposer, et me voilà résolue d'y demeurer jusqu'au 8e du mois prochain, qu'il faudra m'aller préparer pour aller en Bourgogne et à Vichy. J'irai peut-être dîner quelquefois à Paris : Mme de la Fayette se porte mieux. J'irai à Pompone demain ; le grand d'Hacqueville y est dès hier ; je le ramènerai ici. Le *frater* va chez la belle, et la réjouit fort ; elle est gaie naturellement ; les mères lui font aussi une très-bonne mine. 1677

Corbinelli me viendra voir ici ; il a fort approuvé et admiré ce que vous mandez de cette métaphysique, et de l'esprit que vous avez eu de la comprendre. Il est vrai qu'ils se jettent dans de grands embarras, aussi bien que sur la prédestination et sur la liberté. Corbinelli tranche plus hardiment que personne ; mais les plus sages se tirent d'affaire par un *altitudo*[3], ou par imposer silence, comme notre cardinal. Il y a le plus beau galimatias que j'aie encore vu au vingt-sixième article du dernier tome des *Essais de morale*, dans le traité *de tenter Dieu*[4]. Cela

3. *Profondeur.* — C'est une allusion à ce passage de saint Paul : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei !* « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! » (*Épître aux Romains*, chapitre XI, verset 33.)

4. Le traité *des Diverses manières dont on tente Dieu* est contenu, comme nous l'avons dit (tome IV, p. 377, note 13), dans la troisième partie des *Essais* de Nicole. Dans l'édition de 1675, ce traité est divisé en trente-huit articles et non en six chapitres, comme dans les impressions plus récentes. Le vingt-sixième article, dont parle ici Mme de Sévigné, correspond au dernier alinéa du chapitre IV : « C'est

1677 divertit fort; et quand d'ailleurs on est soumise, que les mœurs n'en sont pas dérangées, et que ce n'est que pour confondre les faux raisonnements, il n'y a pas grand mal; car s'ils vouloient se taire, nous ne dirions rien; mais de vouloir à toute force établir leurs maximes, nous traduire saint Augustin, de peur que nous ne l'ignorions, mettre au jour tout ce qu'il y a de plus sévère, et puis conclure comme le P. Bauny[5], de peur de perdre le droit de gronder : il est vrai que cela impatiente; et pour moi, je sens que je fais comme Corbinelli. Je veux mourir si je n'aime mille fois mieux les jésuites : ils sont au moins tout d'une pièce, uniformes dans la doctrine et dans la morale. Nos frères disent bien, et concluent mal; ils ne sont point sincères : me voilà dans Escobar[6]. Ma fille, vous voyez bien que je me joue et que je me divertis.

J'ai laissé Beaulieu avec le copiste de M. de la Garde; il ne quitte point mon original. Je n'ai eu cette complaisance pour M. de la Garde qu'avec des peines extrêmes; vous verrez, vous verrez ce que c'est que ce barbouillage. Je souhaite que les derniers traits soient plus heureux; mais hier c'étoit quelque chose d'horrible. Voilà ce qui s'appelle vouloir avoir une copie de ce beau portrait de

ainsi que la vérité allie ce qui paroît contraire à ceux qui ne la connoissent qu'imparfaitement, etc. »

5. Un des jésuites que Pascal a raillés dans ses *Lettres provinciales*. Voyez notamment la quatrième lettre, la sixième et la neuvième. Quelques-unes de ses propositions de morale avaient été censurées dès 1641 par la Faculté de théologie de Paris; il fut l'un des trois auteurs de l'écrit à propos duquel Arnauld composa son livre *de la Fréquente communion* : voyez le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tomes III, p. 45, et II, p. 170.

6. Autre jésuite, dont plusieurs opinions sont tournées en ridicule par Pascal. Il était né en Espagne et mort en 1669, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait composé de nombreux ouvrages, entre autres un traité des *Cas de conscience* (1626), et une *Théologie morale* (1643).

Mme de Grignan; et je suis barbare quand je le refuse. Oh bien! je ne l'ai pas refusé; mais je suis bien aise de ne jamais rencontrer une telle profanation du visage de ma fille. Ce peintre est un jeune homme de Tournai, à qui M. de la Garde donne trois louis par mois; son dessein a été d'abord de lui faire peindre des paravents; et finalement c'est Mignard[7] qu'il s'agit de copier. Il y a un peu du *veau de Poissy* à la plupart de ces sortes de pensées-là; mais chut! car j'aime très-fort celui dont je parle. 1677

Je voudrois, ma fille, que vous eussiez un précepteur pour votre enfant : c'est dommage de laisser son esprit *inculto*[8]. Je ne sais s'il n'est pas encore trop jeune pour le laisser manger de tout; il faut examiner si les enfants sont des charretiers, avant que les traiter comme des charretiers : on court risque autrement de leur faire de pernicieux estomacs, et cela tire à conséquence.

Mon fils est demeuré pour des adieux; il viendra me voir ensuite; il faut qu'il aille à l'armée, les eaux viendront après. On a cassé encore tout net un M. D** pour des absences : je sais bien la réponse; mais cela fait voir la sévérité.

Adieu, ma très-chère : consolez-vous du petit; il n'y a de la faute de personne; il est mort des dents, et non pas d'une fluxion sur la poitrine : quand les enfants n'ont pas la force de les pousser dans le temps, ils n'ont pas celle de soutenir le mouvement qui les veut faire percer toutes à la fois : je parle d'or. Vous savez la réponse du lit vert de Sucy[9] à M. de Coulanges : Guilleragues l'a faite; elle

7. Nous avons vu plus haut (tome IV, p. 70 et 115) que Mignard avait fait le portrait de Mme de Grignan.

8. *Inculto* et *incolto* en italien, *inculto* en espagnol, « inculte. »

9. Il y a Sully dans l'édition de 1754, notre seule source pour cette lettre; mais il faut évidemment lire Sucy. Nous avons déjà vu une semblable confusion au tome II, p. 335, note 10.

1677 est plaisante; Mme de Thianges l'a dite au Roi[10], qui la chante. On a dit d'abord que tout étoit perdu; mais point du tout, cela fera peut-être sa fortune. Si ce discours ne vient d'une âme verte, c'est du moins d'une tête verte[11]; c'est tout de même, et la couleur de la quadrille est sans contestation.

---

626. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 19e juillet.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je fus samedi à Pompone; j'y trouvai toute la famille, et de plus un frère de M. de Pompone qui avoit trois

10. Sur Guilleragues, voyez tome II, p. 460, note 11, et tome IV, p. 17, note 10. — Coulanges avait fait, sur l'air *Enfin grâce au dépit*, un couplet *Sur un vieux lit de famille retrouvé à Sucy chez Mme Amelot* (voyez tome II, p. 335, note 10). Ce couplet, inséré au tome I, p. 206, du *Recueil de chansons choisies* (2e édition), y est suivi d'une réponse en un couplet aussi et sur le même air : cette réponse est évidemment celle dont parle ici Mme de Sévigné. Guilleragues fait parler le lit, qui après avoir rappelé à Coulanges qu'il est né

Sur *ses* durs matelas plus de crin que de laine,

ajoute :

Les devins consultés cette même journée
Prédirent que du fils de Jeanne d'Ormesson
La fortune seroit bornée
Par quelque mauvaise chanson :
Voilà quelle est la destinée
De ce pauvre petit garçon,
Petit garçon.

Coulanges répliqua à cette réponse, toujours en un couplet et toujours sur le même air.

11. Voyez ci-dessus, p. 127, note 5, et plus bas, vers la fin de la lettre du 15 octobre suivant, la note sur dom Robert.

ans de solitude par-dessus M. d'Andilly[1]. Ce qu'il a d'esprit et de mérite, dont on ne fait point de bruit, feroit l'admiration d'une autre famille. Le grand d'Hacqueville y étoit aussi; il ne retourna à Paris qu'avec Mme de Vins; je les attends tous demain à dîner. La plaisanterie fut grande de la copie de votre portrait, qu'un de mes laquais représenta extrêmement ridicule. Ils me firent suer à grosses gouttes en me proposant un meilleur copiste : la batterie fut si forte, que je ne sais pas sérieusement si je pourrai me tirer de ce mauvais pas. Voilà justement ce que je craignois : je suis toujours ainsi persécutée dans mes desirs; celui-ci n'est pas des plus sensibles; mais c'en est assez pour voir qu'il ne faut pas que je m'accoutume à vouloir être satisfaite, ni sur les petites, ni sur les grandes choses. Le soir je croyois revenir coucher ici; l'orage fut si épouvantable qu'il eût fallu être insensée pour s'exposer sans nécessité. Nous couchâmes donc à Pompone, et y dînâmes le lendemain, qui étoit hier. J'y reçus une de vos lettres; et quoiqu'il ne soit que lundi, et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous. Je suis assurée que toute la faculté ne me défendroit pas cet amusement, voyant le plaisir que j'en reçois dans mon oisiveté. 1677

Vous me mandez des choses admirables de votre santé : vous dormez, vous mangez, vous êtes en repos; point de devoirs, point de visites; point de mère qui vous aime :

Lettre 626. — 1. Charles-Henri Arnauld, sieur de Lusancy, troisième fils d'Arnauld d'Andilly. Il vécut toujours près de son père dans la solitude, et mourut le 10 février 1684, à l'âge de soixante et un ans. Son père, dans son codicille du 8 avril 1667, lui légua son mobilier en ces termes : « A mon fils de Lusancy, tout ce que j'ai de meubles, qui, de quelque peu de valeur qu'ils soient, lui sont d'autant plus propres, que la vie retirée que Dieu lui a fait la grâce d'embrasser fait qu'il les aimera d'autant plus qu'ils sont simples. » Voyez le *Nécrologe de Port-Royal*, p. 71 et suivantes.

vous avez oublié cet article, et c'est le plus essentiel.
1677 Enfin, ma fille, il ne m'étoit pas permis d'être en peine de votre état; tous vos amis en étoient inquiétés, et je devois être tranquille! J'avois tort de craindre que l'air de Provence ne vous fît une maladie considérable : vous ne dormiez ni ne mangiez, et vous voir disparoître devant mes yeux devoit être une bagatelle qui n'attirât pas seulement mon attention! Ah! mon enfant, quand je vous ai vue en santé, ai-je pensé à m'inquiéter pour l'avenir? Étoit-ce là que je portois mes pensées? Mais je vous voyois, et vous croyois malade d'un mal qui est à redouter pour la jeunesse; et au lieu d'essayer à me consoler par une conduite qui vous redonne votre santé ordinaire, on ne me parle que d'absence : c'est moi qui vous tue, c'est moi qui suis cause de tous vos maux. Quand je songe à tout ce que je cachois de mes craintes, et que le peu qui m'en échappoit faisoit de si terribles effets, je conclus qu'il ne m'est pas permis de vous aimer, et je dis qu'on veut de moi des choses si monstrueuses et si opposées, que n'espérant pas d'y pouvoir parvenir, je n'ai que la ressource de votre bonne santé pour me tirer de cet embarras. Mais, Dieu merci, l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle; j'en ai une joie proportionnée à mon amitié. M. de Grignan a gagné son procès, et doit craindre de me revoir avec vous, autant qu'il aime votre vie : je comprends ses bons tons et vos plaisanteries là-dessus. Il me semble que vous jouez bon jeu bon argent : vous vous portez bien, vous le dites, vous en riez avec votre mari; comment pourroit-on faire de la fausse monnoie d'un si bon aloi?

Je ne vous dis rien sur tous vos arrangements pour cet hiver; je comprends que M. de Grignan doit profiter du peu de temps qui lui reste : M. de Vendôme le ta-

lonne[2] : vous vous conduirez selon vos vues, et vous ne sauriez mal faire. Pour moi, si vous étiez assez robuste pour soutenir l'effort de ma présence, et que mon fils et le bon abbé voulussent aller passer l'hiver en Provence, j'en serois très-aise, et ne pourrois pas souhaiter un plus agréable séjour. Vous savez comme je m'y suis bien trouvée ; et en effet, quand je suis avec vous, et que vous vous portez bien, qu'ai-je à souhaiter et à regretter dans le reste du monde ? Je tâcherai d'y porter le bon abbé, et la Providence décidera. Pour vous montrer comme j'ai rendu fidèlement votre billet à Corbinelli, voici sa réponse. 1677

DE CORBINELLI.

Non, Madame, je ne gronderai point Madame votre mère : elle n'a point de tort, c'est vous qui l'avez. Où diable avez-vous pris qu'elle veuille que vous soyez aussi rondelette que Mme de Castelnau[3] ? N'y a-t-il point de degré entre votre maigreur excessive et un pâton de graisse[4] ? Vous voilà dans les extrémités : vous ressemblez à cet homme qu'un saint évêque ne vouloit pas faire prêtre. « Que voulez-vous donc que je fasse, Monsieur ! voulez-vous que je vole sur les grands chemins ? » Est-ce ainsi qu'un prodige doit raisonner ? Vous moquez-vous encore de mettre M. de Grignan aux mains avec Mme de Sévigné ? Vous me faites une représentation fort plaisante de la cascade de vos frayeurs, dont la réverbération vous

2. M. de Vendôme étoit gouverneur de Provence, et il n'arrivoit jamais dans son gouvernement que M. de Grignan ne prît ce temps-là pour se rendre à Grignan ou à la cour. (*Note de Perrin.*)

3. Voyez tome III, p. 76, note 13, et p. 348.

4. « *Pâton* (*paston*) se dit d'un petit oiseau bien gras, comme les guignards ; les ortolans sont de petits pâtons de graisse. » (*Dictionnaire universel de Furetière.*)

1677 tuoit tous trois. Ce cercle est funeste; mais c'est vous Madame, qui le faites : empêchez-le, et tout ira bien. C'est vous qui vous imaginez que Madame votre mère est malade : elle ne l'est point, elle se porte très-bien; elle n'a pas peur d'être grosse, mais elle craint d'être trop grasse : soyez le contraire, ayez peur d'être grosse, et souhaitez d'être grasse. Je suis malcontent de vous; je ne vous trouve point juste : je suis honteux d'être votre maître. Si notre père Descartes le savoit, il empêcheroit votre âme d'être verte, et vous seriez bien honteuse qu'elle fût noire, ou de quelque autre couleur. J'ai vu à Commerci un prodige de mérite et de vertu : cela seul mériteroit que vous prissiez autant de soin de votre conservation, que vous en preniez peu lorsque vous me donnâtes le titre fabuleux de plénipotentiaire. Adieu, Madame, je suis, etc.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voila ce qu'il vous demande : vous voyez bien que je n'y prends ni n'y mets. J'ai fort parlé d'un précepteur à cet habitant de Port-Royal[5] : il n'en connoît point; s'il s'en trouve quelqu'un dans sa cellule, il m'en avertira. Je voudrois bien voir ce petit marquis; mais j'aimerois bien à patronner[6] les grosses joues de Pauline; ah! que je la crois jolie! Je vous assure qu'elle vous ressemblera; une tête blonde, frisée naturellement, est une agréable chose; aimez, aimez-la, ma fille; vous avez assez aimé votre mère; ce qui reste à faire ne vous donnera que de l'ennui. Que craignez-vous? Ne vous contraignez point, laissez un

5. Arnauld de Lusancy. Voyez ci-dessus, p. 219, et note 1.

6. C'est là le texte de l'impression de 1754, qui est la première où cette lettre ait paru. Nous nous demandons si *patronner*, que nous retrouverons plus loin (lettre 663), n'est point un mot mal lu.

peu aller votre cœur de ce côté-là : je suis persuadée que cela vous divertira extrêmement. La Bagnols[7] est partie aujourd'hui. Je mande à mon fils que s'il n'est point mort de douleur, il vienne demain dîner avec tous les Pompones. Il sera plus heureux que M. de Grignan qui se trouve abandonné parce qu'il n'avoit à Aix que trois maîtresses, qui toutes lui ont manqué : on n'en peut avoir une trop grande provision ; qui n'en a que trois, n'en a point : j'entends tout ce qu'il dit là-dessus. Mon fils est bien persuadé de cette vérité ; je suis assurée qu'il lui en reste plus de six, et je parierois bien qu'il n'en perdra jamais aucune par la fièvre maligne, tant il les choisit bien depuis quelque temps. Oh ! vous voyez que ma plume veut dire des sottises, aussi bien que la vôtre. 1677

Je suis fort aise que le parlement[8] n'ait point été ingrat envers M. de Grignan ; je me souviens fort bien comme il fut reçu l'année que j'y étois[9]. Pour le premier président[10], quand on en est content en fermant sa lettre, on change d'avis avant que la poste soit arrivée à Lyon. Ce qu'il y a de vrai, c'est l'amour et le respect de toute la province pour M. de Grignan. Ma chère enfant, au moins d'ici vous voulez bien que je vous embrasse tendrement. Je n'achèverai cette lettre que mercredi.

Mercredi 21e juillet.

Toute la maison de Pompone vint hier dîner avec nous ; mon fils s'y rendit de Paris : tout alla très-bien. Mme de Vins et d'Hacqueville sont demeurés ; ils ne s'en iront que ce soir. Nous avons parlé d'*Isis ;* l'imagination

7. Sœur de Mme de Coulanges. (*Note de Perrin.*)
8. Le parlement d'Aix.
9. En 1672 ou en 1673.
10. Marin.

1677 ne se fixe point à se représenter comme elle finira sa désastreuse aventure[11] :

Terminez mes tourments, puissant maître du monde[12].

Si elle pouvoit faire cette prière à Dieu, et qu'il voulût l'exaucer, ce seroit l'*apothéose*[13]. Vous avez très-bien deviné, la *Mouche*[14] ne peut pas quitter la cour présentement : quand on y a de certains engagements, on n'est point libre. La Bagnols est partie ; la Mousse est allé avec elle : si vous pouviez l'attirer à Grignan pour donner quelques bonnes teintures à ce petit marquis, vous seriez trop heureuse ; et qu'il seroit heureux de vous voir !

11. Mme de Scudéry écrivait à Bussy, le 28 janvier 1678, que Mme de Ludres avait demandé à Monsieur la permission de se retirer aux dames de Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain (rue du Bac). Monsieur alla trouver le Roi pour connaître ses volontés, et le Roi répondit : « N'y est-elle pas déjà ? » Voyez la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 21.

12. Ce vers revient trois fois dans la 1re scène de l'acte Ve de l'opéra d'*Isis*, représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique en 1667, devant le Roi, à Saint-Germain en Laye, le 5 janvier. Au commencement de la scène, le vers cité est suivi de ceux-ci :

Sans vous, sans votre amour, hélas !
Je ne souffrirois pas.
Réduite au désespoir, mourante, vagabonde,
J'ai porté mon supplice en mille affreux climats....
Voyez de quels maux ici-bas
Votre épouse punit mes malheureux appas....

Et Jupiter répond à la scène II :

Il ne m'est pas permis de finir votre peine, etc.

13. Voyez *Isis*, acte V, scène dernière.

14. Mme de Coulanges. (*Note de Perrin.*)

627. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1677

A Livry, mercredi au soir 21e juillet.

Aimez, aimez Pauline[1]; donnez-vous cet amusement; ne vous martyrisez point à vous ôter cette petite personne : que craignez-vous? Vous ne laisserez pas de la mettre en couvent pour quelques années, quand vous le jugerez nécessaire. Tàtez, tâtez un peu de l'amour maternel : on doit le trouver assez salé, quand c'est un choix du cœur, et que ce choix regarde une créature aimable. Je vois d'ici cette petite : elle vous ressemblera, malgré la marque de l'ouvrier. Il est vrai que ce nez est une étrange affaire[2]; mais il se rajustera, et je vous réponds que Pauline sera belle. Mme de Vins est encore ici; elle cause dans ce cabinet avec d'Hacqueville et mon fils. Ce dernier a encore si mal au talon, qu'il prendra peut-être le parti d'aller à Bourbon, quand j'irai à Vichy. Ne soyez point en peine de ce voyage; et puisque Dieu ne veut pas que je ressente les douceurs infinies de votre amitié, nous devons nous soumettre à sa volonté; cela est amer, mais nous ne sommes pas les plus forts. Je serois trop heureuse si votre amitié ressembloit à ce qu'elle est : elle m'est encore assez chère, toute dénuée qu'elle est des charmes et de plaisirs de votre présence et de votre société. Mon fils vous répondra, et moi aussi, sur tout ce que vous nous dites du poëme épique. Je crains qu'il ne soit de votre avis, par le mépris que je lui ai vu pour Énée; cependant tous les grands esprits sont dans le goût de ces anciennetés.

LETTRE 627. — 1. Voyez la lettre suivante, p. 228, et la *Notice*, p. 229 et suivantes.

2. Voyez plus haut, p. 194, et note 2.

1677 Vous aurez bientôt la Garde et le bel abbé. Nous avons fort causé ici de nos desseins pour la petite intendante[3] : Mme de Vins m'assure que tout dépend du père, et que quand la balle leur viendra, ils feront des merveilles. Nous avons trouvé à propos, pour ne point languir si longtemps, de vous envoyer un mémoire du bien de mon fils, et de ce qu'il peut espérer, afin qu'en confidence vous le montriez à l'Intendant, et que nous puissions savoir son sentiment, sans attendre tous les retardements et toutes les instructions qu'il faudroit essuyer[4] si vous ne lui faisiez voir la vérité ; mais une telle vérité, que si vous souffrez qu'il en rabatte, comme on fait toujours, et qu'il croie que votre mémoire est exagéré, il n'y a plus rien à faire. Notre style est si simple, et si peu celui des mariages, qu'à moins qu'on ne nous fasse l'honneur de nous croire, nous ne parviendrons jamais à rien : il est vrai qu'on peut s'informer, et que c'est où la franchise et la naïveté trouvent leur compte. Enfin, ma fille, nous vous recommandons cette affaire, et surtout un oui ou un non, afin que nous ne perdions pas un grand temps à une vision inutile. Comme je vous écrirai encore vendredi, je retourne à ma compagnie.

3. La fille de Rouillé de Mêlai, intendant de Provence. Voyez la *Notice*, p. 211.

4. L'édition de 1754, la seule qui donne cette lettre, porte : « essayer, » ce qui est une erreur évidente.

628. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1677

A Livry, vendredi 23e juillet.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le Baron est ici, qui ne me laisse pas[1] mettre le pied à terre, tant il me mène rapidement dans les lectures que nous entreprenons : ce n'est toutefois qu'après avoir fait honneur à la conversation. *Don Quichotte*, Lucien, les *Petites Lettres*[2], voilà ce qui nous occupe. Je voudrois de tout mon cœur, ma fille, que vous eussiez vu de quel air et de quel ton il s'acquitte de cette dernière lecture ; elles ont pris un tour particulier quand elles ont passé par ses mains : c'est une chose entièrement divine, et pour le sérieux, et pour la parfaite raillerie. Elles me sont toujours nouvelles, et je crois que cette sorte de divertissement vous amuseroit[3] bien autant que l'*indéfectibilité*[4] de la matière. Je travaille pendant que l'on lit ; et la promenade est si fort à la main, comme vous savez, que l'on est dix fois dans le jardin, et dix fois l'on en revient. Je crois faire un voyage d'un instant à Paris ; nous ramè-

Lettre 628. — 1. « Et ne me laisse pas. » (*Édition de* 1754.)

2. Les *Provinciales*.

3. « Elles ont un prix tout particulier quand elles passent par ses mains ; c'est une chose divine, et pour le sérieux et pour le plaisant. Je les trouve toujours nouvelles, et je crois que cette sorte d'amusement vous divertiroit, etc. » (*Édition de* 1754.)

4. L'*indéfectibilité*, terme didactique : qualité de ce qui ne peut manquer ou cesser d'être. Le *Dictionnaire de Trévoux* explique le mot, s'appliquant au feu par exemple, par cette phrase empruntée à Pluche : « Nous pouvons bien ramasser les particules du feu ou les dissiper, mais non pas les produire ou les détruire : son indéfectibilité est certaine. » — Dom Robert Desgabets avait composé un traité *de l'Indéfectibilité des substances*, que réfuta le cardinal de Retz. Voyez les *Fragments de philosophie cartésienne* par M. Cousin, p. 192 et suivantes.

1677 nerons Corbinelli; mais je quitterai ce joli et paisible désert, et partirai le 16[e] du mois d'août pour la Bourgogne[5] et pour Vichy. Ne soyez en nulle peine de ma conduite pour les eaux : Dieu ne veut pas que j'y sois avec vous, il ne faut penser qu'à se soumettre à ce qu'il ordonne. Je tâche de me consoler, dans la pensée que vous dormez, que vous mangez, que vous êtes en repos, que vous n'êtes plus dévorée de mille *dragons*, que votre joli visage reprend son agréable figure, que votre gorge n'est plus comme celle d'une personne étique[6] : c'est dans ces changements que je veux trouver un adoucissement à notre séparation; quand l'espérance voudra se mêler à ces pensées, elle y sera la très-bien venue, et y tiendra sa place admirablement. Je crois M. de Grignan avec vous; je lui fais mille compliments sur toutes ses prospérités : je sais comme on le reçoit en Provence, et je ne suis jamais étonnée qu'on l'aime beaucoup. Je lui recommande Pauline, et le prie de la défendre contre votre philosophie. Ne vous ôtez point tous deux ce joli amusement : hélas! on n'a pas des plaisirs à choisir[7]. Quand il s'en trouve quelqu'un d'innocent et de naturel sous notre main, il me semble qu'il ne faut point se faire la cruauté de s'en priver. Je chante donc encore une fois :

Aimez, aimez Pauline, aimez sa grâce extrême[8].

Nous attendrons[9] jusqu'à la Saint-Remi[10] ce que pourra

5. Il n'y a point d'article dans l'édition de 1734 : « pour Bourgogne. »
6. Ce dernier membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1734.
7. « A-t-on si souvent des plaisirs à choisir? » (*Édition de* 1754.)
8. Parodie d'un vers de l'opéra de *Thésée*, acte II, scène 1[re] :

Aimez, aimez Thésée, aimez sa gloire extrême.

9. Le commencement de cet alinéa, jusqu'à : « Je crois que M. de la Garde, » manque dans l'impression de 1734.
10. Le 1[er] octobre.

faire Mme de Guénégaud pour sa maison : si elle n'a rien fait alors, nous prendrons notre résolution, et nous en chercherons une pour Noël. Ce ne sera pas sans beaucoup de peine que je perdrai l'espérance d'être sous un même toit avec vous; peut-être que tout cela se démêlera à l'heure que nous y penserons le moins. Je crois que M. de la Garde s'en ira bientôt; je lui dirai adieu à Paris : ce vous sera une augmentation de bonne compagnie. M. de Charost[11] m'a écrit pour me parler de vous; il vous fait mille compliments. 1677

Je crois, ma fille, que je serois fort de votre avis[12] sur le poëme épique : le *clinquant* du Tasse[13] m'a charmée. Je m'assure[14] pourtant que vous vous accommoderez de Virgile : Corbinelli me l'a fait admirer; il faudroit quelqu'un comme lui pour vous accompagner dans ce voyage. Je m'en vais tâter du *Schisme des Grecs*[15] : on en dit du bien; je conseillerai à la Garde de vous le porter. Je ne sais aucune sorte de nouvelle. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur[16].

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Ah, pauvre esprit! vous n'aimez point Homère. Les

11. Voyez tome II, p. 527, note 18.

12. « J'aurois tout l'air, ma fille, de penser comme vous. » (*Édition de* 1754.)

13. A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

(Boileau, *Satire* IX, *A mon esprit.* — Cette neuvième satire, composée en 1667, avait été publiée en 1668.)

14. « Je crois. » (*Édition de* 1754.)

15. L'*Histoire du schisme des Grecs*, par le P. Louis Maimbourg, de la Compagnie de Jésus, venait d'être publiée cette année même. L'achevé d'imprimer est du 10 mars.

16. Cette dernière phrase ne se lit pas dans l'impression de 1754.

1677 ouvrages les plus parfaits vous paroissent dignes de mépris; les beautés naturelles ne vous touchent point : il vous faut du clinquant, ou *des petits corps*[17]. Si vous voulez avoir quelque repos avec moi, ne lisez point Virgile : je ne vous pardonnerois jamais les injures que vous lui pourriez dire. Cependant, si vous pouviez vous faire expliquer le sixième livre, et le neuf, où est l'aventure de Nisus et d'Euryalus, et le onze et le douze, je suis sûr que vous y trouveriez du plaisir : Turnus vous paroîtroit digne de votre estime et de votre amitié; et en un mot, comme je vous connois, je craindrois fort pour M. de Grignan si un pareil personnage venoit[18] aborder en Provence. Pour moi, qui suis bon frère, comme vous savez, je vous souhaiterois du meilleur de mon cœur une telle aventure : puisqu'il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudroit bien mieux que ce fût de cette manière que par *l'indéfectibilité de la matière*, et par *les négations non conversibles*[19]. Il est triste de n'être occupée que d'atomes et de raisonnements si subtils que l'on n'y puisse atteindre.

Si vous me parlez de votre retour[20], en cent ans je ne vous dirai que ce que je vous ai déjà dit : examinez bien toutes choses, et surtout que les devoirs de Provence ne l'emportent point sur les devoirs de ce pays-ci, à moins qu'il n'y ait des raisons si essentielles qu'on ne

17. Les atomes. Voyez *le Monde ou Traité de la Lumière* de Descartes, et dans la IIe partie de ses *Principes de la philosophie*, l'article 20 : « Qu'il ne peut y avoir aucuns atomes ou *petits corps* indivisibles. »

18. « Qu'un pareil personnage ne vînt. » (*Édition de* 1754.)

19. Voyez plus loin, p. 266 et 267, note 25.

20. Le texte de 1734 ne donne rien de cet alinéa, jusqu'à : « Au reste, etc. » Mais il termine le précédent par cette phrase : « Il me semble que vous commencez à en faire sur votre retour. »

puisse refuser de s'y rendre. Je profiterai du malheur qui est arrivé à M. de Grignan pour ne pas m'y exposer : de trois maîtresses, il n'en a pas une ; et je ferai si bien que j'en aurai de toutes les espèces, en sorte que toutes ne soient pas sujettes à faire des voyages. Au reste, ce seroit une chose curieuse que je vous dusse mon mariage : il ne vous manque plus que cela pour être une sœur bien différente des autres ; il n'y a que cette suite qui puisse répondre à tout ce que vous avez fait jusqu'ici sur mon sujet. Quoi qu'il puisse arriver, je vous assure que cela n'augmentera point ma tendresse ni ma reconnoissance pour vous[21], ma belle petite sœur. 1677

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le bon abbé[22] vous assure de son éternelle amitié. Adieu, ma chère enfant. La *Mouche*[23] est à la cour : c'est une fatigue, mais que faire ? M. de Schomberg[24] est toujours vers la Meuse, avec son train, c'est-à-dire *tout seul tête à tête*. Mme de Coulanges disoit l'autre jour qu'il falloit donner à M. de Coulanges l'intendance de cette armée. Quand je verrai la maréchale[25], je lui dirai des douceurs pour vous. Monsieur le Prince est dans son apothéose de Chantilly : il vaut mieux là que tous vos héros d'Homère. Vous nous les ridiculisez étrangement :

21. « Je vous assure que ma reconnoissance et ma tendresse seront toujours les mêmes pour vous. » (*Édition de* 1754.)

22. Les deux premières phrases de cet alinéa ne sont pas dans l'impression de 1754.

23. Mme de Coulanges.

24. Le maréchal de Schomberg étoit demeuré presque seul avec l'état-major de son armée, laquelle se trouvoit réduite à rien par les différents détachements qui en avoient été faits pour grossir l'armée du maréchal de Créquy. (*Note de Perrin.*)

25. De Schomberg. — Cette phrase manque dans l'édition de 1734.

1677 nous trouvons, comme vous dites, qu'il y a de *la feuille qui chante*[26] à tout ce mélange des dieux et des hommes ; cependant il faut respecter le P. le Bossu. Mme de la Fayette commence à prendre des bouillons, sans en être malade ; c'est ce qui faisoit craindre le desséchement.

---

629. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 26e juillet[1].

Monsieur de Sévigné apprendra donc de M. de Grignan la nécessité d'avoir plusieurs maîtresses, par les inconvénients qui arrivent de n'en avoir que deux ou trois ; mais il faut que M. de Grignan apprenne de M. de Sévigné les douleurs de la séparation, quand il arrive que quelqu'une s'en va par la diligence. On reçoit un billet du jour du départ, qui embarrasse beaucoup, parce qu'il est fort tendre ; cela trouble[2] la gaieté et la liberté dont on prétend jouir. On reçoit encore une autre lettre de la première couchée, dont on est enragé. Comment diable ? cela continuera-t-il de cette force ? On me conte cette douleur ; on met sa seule espérance au voyage que le mari doit faire, qui apparemment interrompra cette

26. Cette locution revient plusieurs fois dans les lettres suivantes. Voyez celles du 26 juillet et du 4 septembre 1677.

Lettre 629 (revue sur une ancienne copie). — 1. Cette lettre est sans date dans notre manuscrit. Perrin, dans son édition de 1734, la donne à la date du vendredi (*lisez : « mercredi »*) 27e octobre ; mais dans son édition de 1754, il l'imprime à la fin du volume, en la datant du 26 juillet.

2. On lit *touche*, au lieu de *trouble*, dans notre copie ; et quatre lignes plus bas, *la seule*, pour *sa seule*.

grande régularité[3] : sans cela, on ne pourroit pas soutenir un commerce de trois fois la semaine. On tire les réponses et les tendresses à force de rêver ; la lettre est figée, comme je disois[4], avant que *la feuille qui chante* soit pleine ; la source est entièrement sèche. On pâme de rire avec moi du style, de l'orthographe : voici quelques traits que vous reconnoîtrez. 1677

Je pars enfin ; quel voyage ! pour qui suis-je dans un état si violent ? Je lui répondrois bien, pour un ingrat. *J'ai reçu un billet de ma sœur aussi tendre que vous m'en devriez écrire ; elle a l'esprit adouci par mon départ. J'ai été tout le jour triste, rêveuse, le cœur pressé, des soupirs, une langueur, une tristesse*[5] *dont je ne suis point la maîtresse.*

Il me semble que c'est une chose toute désassortie que de porter[6] dans cette diligence, que tous les diables emportent, une langueur amoureuse, une amour languissante[7]. Le moyen d'imaginer qu'un état si propre à passer le jour dans un bois sombre, assise au bord d'une fontaine, ou bien au pied d'un hêtre, puisse s'accommoder du mouvement immodéré de cette voiture ? Il me paroît que la colère, la furie, la jalousie, la vengeance, seroient bien plus convenables à cette manière d'aller[8].

Mais enfin, dit-on, *j'ai la confiance de croire que vous pensez à moi. Hélas ! si vous saviez l'état où je suis, vous me trouveriez un grand mérite pour vous, et vous me*

3. « Croyant que cette grande régularité en sera interrompue. » (*Édition de* 1754.)

4. Voyez tome II, p. 489, le commencement de la lettre du 5 février 1672.

5. « Une inquiétude. » (*Édition de* 1754.)

6. « Que c'est une chose toute désassortie de porter. » (*Ibidem.*)

7. « Un amour languissant, » et un peu après : « à faire passer. » (*Ibidem.*)

8. Voyez le troisième alinéa de la lettre du 18 août suivant.

1677 *traitteriez selon mon mérite. Je commence déjà à souhaiter de retourner sur mes pas : je vous défie de croire que ce ne soit pas pour vous. Je ne sentirai guère la joie ni le repos d'arriver. Ayez au moins quelque attention à la vie que je vais faire. Adieu : si vous m'aimez, vous n'aimez pas une ingrate.*

Voilà en l'air ce que j'ai attrapé, et voilà à quel style votre pauvre frère est condamné de faire réponse trois fois la semaine : ma fille, cela est cruel, je vous assure. Voyez quelle gageure ces pauvres personnes se sont engagées de soutenir ; c'est un martyre, ils me font pitié : le pauvre garçon y succomberoit sans la consolation qu'il trouve en moi. Vous perdez bien de n'être pas à portée de cette confidence, ma chère enfant. J'écris ceci hors d'œuvre, pour vous divertir en vous donnant une idée de cet aimable commerce. Je vous conjure de brûler ces deux feuilles qui ne tiennent à rien, de peur d'accident. Songez que vous aurez cette sincère et naturelle créature : il ne faut qu'un malheur[9].

---

630. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28e juillet.

Je[1] suis à Paris pour ce chien de papillon : je n'ai pas encore mis entièrement le pied dessus, c'est-à-dire touché cette belle somme que vous savez. Si je ne m'étois

9. Ces deux dernières phrases ne se trouvent que dans notre manuscrit.

Lettre 630. — 1. Le premier alinéa de cette lettre n'est que dans l'édition de 1754.

agréablement amusée, depuis dimanche, à dire adieu à ces Messieurs qui s'en vont à Grignan, je me serois fort bien désespérée. Je devois m'en retourner hier ; je ne m'en irai que vendredi : on ne sauroit vous expliquer l'horreur de la chicane. 1677

Je soupai hier chez la marquise d'Uxelles, pour embrasser[2], pour la sixième fois, la Garde et l'abbé de Grignan, et au lieu de leur dire : « Messieurs, je suis bien fâchée de votre départ, » je leur dis : « Messieurs, que vous êtes heureux ! que je suis aise que vous partiez ! Allez, allez voir ma fille ; vous lui donnerez de la joie, vous la verrez en santé. Elle est belle, elle est tranquille, elle est gaie : plût à Dieu que je fusse de la partie ! » Il s'en faut bien que la Providence fasse[3] cet arrangement ; mais enfin, ma fille, je suis assurée de votre santé : Montgobert ne me trompe pas ; dites-le-moi cependant encore ; écrivez-le-moi en vers et en prose ; répétez-le-moi pour la trentième fois ; que tous les échos me redisent cette charmante nouvelle ; si j'avois une musique comme M. de Grignan, ce seroit là mon opéra. Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan, qui devoit vous faire mourir. J'en veux un peu à la prudence humaine[4] ; je me souviens de quelques tours qu'elle a faits, dignes de risée : la voilà décriée pour jamais.

Comprenez-vous bien la joie que j'aurai, si je vous revois avec cet aimable visage qui me plaît, un embonpoint raisonnable, une gaieté qui vient quasi toujours de la

2. « Où j'embrassai. » (*Édition de* 1754.)
3. « Hélas ! il s'en faut bien que la Providence ne fasse. » (*Ibidem.*)
4. « .... de penser au miracle que Dieu a fait pour vous ; j'en veux un peu à la prudence humaine. » (*Ibidem.*)

1677 bonne disposition ? Quand j'aurai autant de plaisir à vous regarder, que j'ai eu de douleur sensible ; quand je vous verrai comme vous devez être, étant jeune, et non pas usée, consumée, dépérie, échauffée[5], épuisée, desséchée ; enfin quand je n'aurai que les chagrins courants de la vie, sans en avoir un qui assomme, si je puis jamais avoir cette consolation, je pourrai me vanter d'avoir senti le bien et le mal en perfection. Cependant votre exemple coupe la gorge, à droite et à gauche : le duc de Sully dit à sa femme : « Vous êtes malade, venez à Sully : voyez Mme de Grignan, le repos de sa maison l'a rétablie, sans qu'elle ait fait aucun remède. » Mais la duchesse ne goûte point cette ordonnance, et préfère celle de Vesou, qui lui ordonne d'abord deux saignées, deux médecines, et vingt jours de bain : j'avoue que je ne comprends guère cette autre extrémité[6], dans le temps où nous sommes, et pour un lieu comme Sully, jusqu'à la Toussaint. Je la vis hier : elle vous fait mille amitiés.

Je suis fâchée que vous m'ayez écrit tant de lignes pour me persuader que vous ne devez point faire de remèdes, puisque vous vous portez bien. Je suis de votre avis : peut-être que le lait vous est contraire[7] ; suivez votre expérience : le repos et le temps vous sont favorables ; laissez-leur l'honneur tout entier, j'y consens. Plût à Dieu que vous me dispensassiez par la même raison de retourner à Vichy ! mais je ne trouve pas que vous le veuilliez[8] : la précaution vous paroît une nécessité ; et comme on ne voit pas bien si elle est inutile ou non,

5. Ce mot n'est pas dans l'édition de 1734. Deux lignes plus bas, celle de 1754 n'a pas ceux-ci : « sans en avoir un qui assomme. »

6. L'alinéa finit au mot *extrémité* dans le texte de 1734.

7. Ces deux premiers membres de phrase ne sont pas dans l'édition de 1734.

8. « Laissez-leur, j'y consens, l'honneur tout entier de votre gué–

je ne dérangerai rien à vos résolutions[9] : en sorte qu'après avoir passé encore huit jours à Livry, et donné quelques jours à Paris pour attraper le 16e, je prends le chemin d'Époisse. C'est nous qui faisons marier les filles à la robe : sans notre malheur, Messieurs de la robe ne se marieroient point; on nous a déjà répondu en deux occasions qu'on ne vouloit point de nous, parce que nous étions dans l'épée : il faudra suivre votre conseil; et au lieu de quitter la robe pour l'épée[10], il faudra quitter l'épée pour la robe. Mon fils est bien embarrassé : il ne peut s'appuyer sur ce talon; mais la longueur de cette blessure, qui se joint à la parfaite santé de toutes les autres parties de son corps, et à l'usage qu'il en fait, rendent[11] son séjour équivoque à ceux qui ne sont au monde que pour parler. On a toute la raison de son côté, et cependant on est à plaindre. Je trouve la réputation des hommes bien plus délicate et blonde que celle des femmes. Les apologies continuelles ne font pas un grand profit : de sorte que sans pouvoir monter à cheval, on veut que mon fils soit à l'armée. Je crie toujours qu'on fasse voir son talon à M. Félix[12]. M. Félix n'a pas le loisir, et le temps passe.

1677

rison. Plût à Dieu que ce même raisonnement pût servir pour moi comme pour vous! je n'irois pas à Vichy; mais je ne trouve pas que vous *vouliez* m'en dispenser. » (*Édition de* 1754.)

9. Tout ce qui suit, jusqu'à : « Je n'ai rien à dire de Pauline, » p. 239, a été omis dans le texte de 1734.

10. Allusion au premier vers du *Menteur* de Corneille :

A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée.

11. *Rendent* est au pluriel dans l'édition de 1754, la seule qui ait ce passage; c'est un accord logique plutôt que grammatical (*la longueur.... et la santé.... et l'usage.... rendent*).

12. Charles-François Félix de Tassy, qui en 1676 succéda à son père, dans la charge de premier chirurgien du Roi.

1677 D*** entra hier à la Bastille[13], pour avoir, chez Mme la comtesse de Soissons, levé la canne sur L***, et l'avoir touché, dit-on, quoique légèrement : le comte de Gramont se mit entre-deux; les menaces furent vives. L*** dit à D*** qu'il étoit un lâche, et que dans un autre lieu il n'auroit pas tant fait de bruit. Madame la Comtesse alla demander justice au Roi contre l'insolence commise dans sa maison. Le Roi lui dit qu'elle devroit se l'être faite à elle-même. Le cardinal de Bonzi lui fit des excuses pour D***; elle dit que c'étoit l'affaire du Roi; que si elle eût été chez elle, elle l'eût fait jeter par les fenêtres. D*** est à la Bastille : on va faire des compliments; je voudrois bien aller chez la L***, et faire un compliment à D*** : si vous ne voulez pas, je n'en ferai point du tout. La dispute étoit sur huit cents louis que doit L*** et qu'il veut que D*** prenne sur Monsieur. « Vous me les payerez. — Je n'en ferai rien, » et le reste. On est si avide de nouvelles, qu'on a pris cette guenille, et qu'on ne parle d'autre chose.

Mme de la Fayette est toujours mal : nous trouvons pourtant qu'elle remonte le Rhône tout doucement, et

13. Mme de Scudéry écrivait à Bussy, le 22 août 1677 : « Dangeau et Langlée ont une grosse affaire. Langlée a appelé l'autre poltron devant Mme la comtesse de Soissons, et Dangeau a levé sa canne sur lui devant elle; pour laquelle chose il a été vingt et quatre heures à la Bastille. On les va accommoder chez les maréchaux. » Mme de Rabutin la chanoinesse écrivait aussi à son père, le 30 juillet : « Dangeau a été deux jours à la Bastille, pour avoir menacé de coups de bâton Langlée, en présence et chez Mme la Comtesse (*de Soissons*); on a accommodé d'égal à égal cette querelle chez les maréchaux depuis sa sortie. Il me trouva il y a quelque temps au palais, où il me fit bien des compliments pour vous. » Enfin Bussy répondait à la lettre du 22 août de Mme de Scudéry : « Dangeau est de meilleure maison que Langlée, mais je le tiens bien égal en courage. » — Sur une première querelle de Dangeau et de Langlée, voyez tome II, p. 455 et 456.

avec peine[14]; ce n'est pas le chemin de Grignan; votre remède ne sera pas suivi. 1677

Je n'ai rien à dire de Pauline que ce que je vous en ai mandé : je l'aime d'ici; elle est jolie comme un ange; divertissez-vous-en : pourquoi craindre de se trop amuser de ses enfants[15]? Il y a de certaines philosophies qui sont en pure perte, et dont personne ne nous sait gré. Il est vrai qu'en quittant Grignan, il faut la mettre en dépôt, comme vous dites; mais que ce ne soit donc qu'un dépôt, et cela étant, Madame votre belle-sœur[16] est meilleure que nos sœurs[17], car elles ne rendent pas aisément. La pauvre petite qui est à Aix est-elle bien? j'y pense fort souvent, et à ce petit marquis, dont il me semble que l'esprit se perd, sans précepteur; mais le moyen d'en envoyer un de si loin? il faut que vous le choisissiez vous-même. La Mousse m'a écrit de Lyon; il vous ira voir à Grignan : cela est bon, et conviendra fort à votre enfant; cette pensée m'a fait plaisir.

Il est revenu un gentilhomme de Commerci, depuis Corbinelli, qui m'a fait peur de la santé du Cardinal : ce n'est plus une vie, c'est une langueur. Je l'aime et honore[18] d'une manière à me faire un tourment de cette pensée; le temps ne répare point de telles pertes. Il n'a fait, ce temps, jusqu'ici[19] qu'augmenter la tendresse et la sensibilité que j'ai pour vous : je vous assure qu'il ne

14. C'est-à-dire qu'elle se rétablit lentement et difficilement. Voyez plus loin, p. 246.

15. Ce dernier membre de phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1754. Toute la fin de l'alinéa depuis : « Il est vrai qu'en quittant Grignan, » manque dans celle de 1734.

16. Marie d'Adhémar, religieuse à Aubenas. Voyez la *Notice*, p. 230.

17. De la Visitation.

18. « J'aime et honore cette Éminence. » (*Édition de* 1754.)

19. « Le temps ne prend rien sur mes sentiments là-dessus; mais

1677 travaille que de ce côté-là ; mais vous êtes cruelle aussi d'y contribuer comme vous faites ; il y a de la méchanceté : vous m'aimez ; vous me le témoignez ; mon cœur s'ouvre à cette joie, et se confirme de plus en plus dans des sentiments qui lui sont naturels ; vous voyez bien l'effet que cela peut faire[20]. Je ne vois ailleurs que des enfants qui haïssent leur mère. C*** me disoit l'autre jour qu'il haïssoit la sienne comme la peste : par ma supputation elle mouroit ce jour-là ; je fus hier lui faire mes compliments ; il n'y étoit déjà plus. Je lui écrivis un bon billet à mon gré. Il est fort barbouillé du plus grand deuil du monde, mais son cœur est à l'aise. Hélas ! ma fille, vous êtes dans l'autre extrémité, et je vous aime aussi, et vous dois aimer plus que ma vie.

Isis est retournée chez Madame, tout comme elle étoit, belle comme un ange. Pour moi, j'aimerois mieux ce *haillon*[21] loin que près. On ne parle que des plaisirs de Fontainebleau.

---

631. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 30e juillet.

QUAND je vous écris[1] de grandes lettres, ma chère enfant, vous avez peur que cette application ne me fasse

il n'a fait jusqu'ici, etc. » (*Édition de* 1754.) — Le membre de phrase : « je vous assure, etc., » manque à l'édition de 1734.

20. La lettre finit ici dans la première édition de Perrin (1734).

21. Voyez plus haut, p. 202, la lettre des 3 et 7 juillet précédents.

LETTRE 631 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. « Quand je vous écris de longues lettres, vous avez peur que cette application ne me fasse malade, et vous croyez que je le suis quand je vous en écris de courtes. Savez-vous ce que je vais faire ? ce que j'ai fait jus-

malade; quand je vous en écris de petites, vous croyez que je le suis. Savez-vous comme je vais faire? c'est ce que j'ai toujours fait. Quand je commence, je ne sais point du tout où cela ira, si ma lettre sera longue ou si elle sera courte; j'écris tant qu'il plaît à ma plume, c'est elle qui gouverne tout : je crois que cette règle est bonne, je m'en trouve bien, et je la continuerai. Je vous conjure d'être en repos sur ma santé, comme vous voulez que je sois en repos sur la vôtre[2]. Si je me croyois, je ne prendrois non plus des eaux de Vichy, que vous du lait; mais comme je sais que ce remède vous paroît nécessaire, et que de plus je suis assurée qu'il ne me fera point de mal, comme le lait vous en a fait[3], j'irai assurément, et mon jour est si bien marqué, que ce seroit signe de grand malheur si je ne partois pas. J'espère que la Providence ne voudra point se moquer de moi pour cette fois. Je suis si accoutumée à me voir confondue sur la plus grande partie de mes desirs, que je ne parle de l'avenir qu'en tâtonnant. Le style des Pyrrhoniens me plaît assez; leur incertitude me paroît bien prudente[4] : elle empêche au moins qu'on ne se moque d'eux. « Allez-vous à Vichy? — Peut-être. — Prenez-vous la maison de la Place[5] pour un an? — Je n'en sais rien. » Voilà comme il faudroit parler.

1677

Je croyois m'en retourner ce matin à Livry, car enfin

qu'à présent. Je commence toujours sans savoir où cela ira; j'ignore si ma lettre sera grande ou si elle sera petite. » (*Édition de* 1754.) — On lit *je le suis*, et non *je la suis*, dans les deux éditions de Perrin qui sont nos seules sources pour le premier alinéa de cette lettre. Notre manuscrit ne commence qu'au second.

2. « De ma santé.... de la vôtre. » (*Édition de* 1754.)

3. Ce membre de phrase manque dans l'édition de 1754.

4. Dans le texte de 1754 : « Il y a bien de la prudence dans leur incertitude. »

5. La place Royale.

1677 cette grande affaire est finie, j'ai mis le bout du pied sur un bout de l'aile du papillon : sur neuf mille francs, j'en ai touché deux. Me voilà bien riche. Je pourrois donc m'en aller; mais que fait le diable? il fait une gageure entre l'abbé Têtu et le petit Villarceaux[6]; cette gageure compose quatre pistoles; ces quatre pistoles sont destinées pour voir tantôt la comédie des *Visionnaires*[7], que je n'ai jamais vue. Mme de Coulanges me presse d'un si bon ton que me voilà débauchée; et je remets à dimanche matin ce que je voulois faire aujourd'hui. Je ne sais si vous comprenez ces foiblesses; pour moi, j'en suis toute pleine; il faudra pourtant s'en corriger, en approchant de la vieillesse.

D*** est hors de la Bastille. Comme ce n'étoit que pour contenter Madame la Comtesse[8], et que ce n'étoit ni pour le roi de France, ni pour le roi d'Espagne, elle n'a pas poussé sa colère plus loin que les vingt-quatre heures. Ils seront accommodés devant les maréchaux de France. Cela est dur à D***; il faudra qu'il dise qu'il n'a point donné des coups de bâton, et les injures atroces lui demeureront. Tout ce procédé est si vilain, qu'un homme que vous reconnoîtrez a dit que quand les joueurs ont tant de patience, ils devroient donner leurs épées aux cartes : cela s'appelle *de l'eau dans le vin des Pères*[9].

Mme de Schomberg a enfin vendu sa charge[10] à Mon-

6. « L'abbé Têtu et le petit de Villarceaux font une gageure. » (*Édition de* 1754.) — Sur Villarceaux, voyez plus loin, p. 262, note 5; il était fils de celui dont il a été parlé au tome II, p. 439, note 5.

7. Comédie de Desmarets. Voyez la lettre du 4 août suivant, p. 252.

8. La comtesse de Soissons. Voyez plus haut, p. 238.

9. M. de la Rochefoucauld disoit que l'abbé Têtu *avoit mis de l'eau dans le vin des Pères*, en parlant de ses *Stances chrétiennes* sur divers passages de l'Écriture et des Pères. (*Note de Perrin*, 1754.)

10. De lieutenant général au gouvernement de Languedoc. (*Note*

tanègues[11] deux cent dix mille francs tout comptant, et trente mille francs sur les états prochains de Languedoc : cela est bon. Mais voici ce qui est bien meilleur, car vous savez que ce ne sont jamais les choses, ce sont les manières : elle remercia le Roi ; il lui dit qu'elle se plaignoit toujours d'être malade, mais qu'il la trouvoit fort belle. « Sire, c'est trop, quatre-vingt mille écus, et des douceurs. — Madame, je crois que vous n'augmenterez pas les meubles de votre maison d'aucun coffre-fort. — Sire, je ne verrai pas seulement l'argent que Votre Majesté nous donne. » Là-dessus M. de Louvois entra sur ce même ton dans la plaisanterie ; cela fut poussé un quart d'heure fort agréablement. Il se trouva que Mme de Schomberg dit deux ou trois choses fort fines. Le Roi lui dit : « Madame, je m'en vais vous dire une chose bien vaine ; c'est que j'aurois juré que vous m'auriez répondu cela. » Mme de Montespan lui fit encore des merveilles. Voilà comme on fait[12] en ce pays-là : quand on fait du 1677

de Perrin.) Il est question ici de la première maréchale de Schomberg (Marie de Hautefort), dont le mari avait été lieutenant général en Languedoc : la maréchale avait sans doute sur cette charge quelque brevet de retenue ; voyez tome II, p. 141, note 7, et p. 357, la fin de la note 5. D'après l'*État de la France de* 1677, le marquis de Cauvisson et le comte du Roure étaient lieutenants généraux, l'un au haut Languedoc, l'autre au Vivarais. La troisième lieutenance générale de la province était vacante : voyez plus haut, p. 31, note 5. Dans la *Gazette* du 31 juillet, il est dit que c'est la charge de *lieutenant de Roi* de Languedoc que le Roi a donnée au marquis de Montanègues. Ce nom est écrit *Montanègre* dans notre manuscrit et dans les deux éditions de Perrin.

11. Jean-Baptiste d'Urre de Broutin, de Paris, marquis de Montanègues et de Vezenobre. (*Armorial des états de Languedoc de* 1686.) — Dix ans plus tard, il abandonna sa charge de lieutenant de Roi de Languedoc à ses créanciers. Voyez le *Journal* de Dangeau, à la date du 21 décembre 1687.

12. Dans l'édition de 1734 : « comme on en use ; » dans celle de 1754 : « comme on traite les gens. »

1677 bien, on l'assaisonne d'agrément, et cela est délicieux. Eh mon Dieu[13], ne vous trouverez-vous jamais en cet état? Faut-il toujours labourer et tirer le diable par la queue? Un peu de philosophie ou de dévotion : sans cela on se pendroit. Cette maréchale, que je vis hier, vous fait mille amitiés : elle dit qu'elle n'est plus votre camarade, et qu'elle voudroit qu'on vous eût fait un aussi joli présent qu'à elle.

On parle fort des plaisirs infinis de Fontainebleau. Fontainebleau me paroît un lieu périlleux : il me semble qu'il ne faut point faire changer de place aux vieilles amours, non plus qu'aux vieilles gens. La routine fait quelquefois la plus forte raison de leurs attachements; quand on les dérange, ce n'est plus cela. Mme de Coulanges est fort priée, pressée, importunée d'y aller : elle y résiste par la raison de la dépense[14], car il faudroit trois ou quatre habits de couleur. On lui dit : « Allez-y en habit noir. — Ah, Jésus! en habit noir! » Vous croyez bien que la raison de la dépense ne l'en empêchera pas.

Le maréchal de Créquy a été assez mal; on lui mande que s'il étoit pis, il n'auroit qu'à laisser l'armée au maréchal de Schomberg. N'avez-vous pas ouï conter des boiteux que le feu ou quelque chien a fait marcher et courir comme des Basques? Ma fille, voilà l'affaire : le nom de M. de Schomberg a été un remède souverain pour guérir le maréchal de Créquy. Il ne se jouera plus à être malade, et nous verrons comme il se démêlera des Allemands.

Le Coadjuteur s'est fort bien démêlé de l'affaire de ses bois : il les vendra; il me paroît le favori de M. Colbert; sérieusement il est heureux; son visage est so-

13. Cette petite phrase et les deux suivantes manquent dans les deux éditions de Perrin.

14. « A cause de la dépense. » (*Édition de* 1754.)

laire[15]. Vous verrez comme il réussira bien dans les prédications qu'il doit faire[16]. Il dîna hier avec moi; c'est un étrange nom pour moi que celui de Grignan. 1677

Monsieur le Comte, par cette raison je ne vous hais point[17]. N'êtes-vous pas bien aise de revoir ce petit chien de visage, s'il est vrai qu'il soit aussi rafraîchi qu'on me le mande? Conservez bien cette chère santé; nos cœurs ne sont guère à leur aise, quand elle est comme nous l'avons vue : cette idée me blesse toujours; je n'ai pas l'imagination assez forte pour la voir, ni comme elle est, ni comme elle a été. Je vous recommande aussi la favorite[18]; je suis assurée qu'elle est fort jolie, et qu'elle ressemblera à sa mère : que dites-vous de cette ressemblance? Si ma fille sort de Grignan, j'approuve le dépôt qu'elle veut faire de la sienne à Madame votre sœur, à condition qu'on la reprendra, car il est vrai que nos sœurs[19] ne sont pas si commodes.

Ma fille, voilà ce que ma plume a voulu vous conter.

15. Ce mot, qui paraît signifier ici *rayonnant*, *radieux*, est ainsi expliqué par le *Dictionnaire de Trévoux :* « On dit qu'une personne a le visage *solaire*, quand elle a le visage ouvert, plein et d'une heureuse physionomie. » L'abbé d'Olivet emploie ce terme dans l'*Histoire de l'Académie françoise* (tome II, p. 350, in-12), en parlant de Fr. de Harlay, archevêque de Paris, qui avait, dit-il, « une physionomie *solaire*, un grand air de majesté, etc. »

16. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1754.

17. « C'est ce qui fait que je ne vous hais pas. » (*Édition de* 1754.)

18. Pauline. — Le texte de 1754 la nomme : « Vous voulez bien aussi que je vous recommande Pauline. »

19. De la Visitation. Voyez la lettre précédente, p. 239. — Cette phrase n'est pas dans le texte de 1734.

1677 Le mercredi je fais réponse à vos deux lettres; le vendredi je cause sur ce qui se présente. Le Baron se divertit à merveilles; j'ai toujours ces inquiétudes que vous savez; il est tout à fait vrai qu'il ne s'appuie pas sur le talon, mais il est si difficile[20] de le plaindre en le voyant, que c'est de cela qu'il faut le plaindre. Je trouve qu'il est fâcheux d'avoir à se justifier sur certains chapitres.

Mme de Villars m'écrit mille choses de vous : je vous enverrai ses lettres un de ces jours; elles vous divertiront. Mme d'Heudicourt est entièrement dans la *gloire de Niquée*[21]; elle y oublie qu'elle est prête d'accoucher[22]. La princesse d'Elbeuf[23] est fort aimable, Mlle de Thianges fort belle, et très-appliquée à faire sa cour. Mme de Montespan étoit l'autre jour toute couverte de diamants; on ne pouvoit soutenir l'éclat d'une si brillante divinité. L'attachement paroît plus grand qu'il n'a jamais été; ils en sont aux regards : il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là. Mme de la Fayette remonte toujours le Rhône tout doucement[24]; et moi, ma fille, je vous aime avec la même inclination que ce fleuve va de Lyon dans la mer[25] : cela est un peu poétique, mais cela est vrai.

20. « Le Baron se divertit à merveilles; et quoiqu'il ne s'appuie point sur le talon, il est si difficile, etc. » (*Édition de* 1754.)

21. Voyez tome IV, p. 547 et 548, note 14.

22. C'est le texte des deux éditions de Perrin, nos seules sources pour cette partie de la lettre.

23. Anne-Charlotte de Rochechouart, fille du maréchal de Vivonne, avait épousé, le 28 janvier 1677, Henri de Lorraine, fils du second lit du duc d'Elbeuf, et frère de la princesse de Vaudemont. Elle mourut, séparée depuis longtemps de son mari, le 28 avril 1729, à l'âge de soixante-neuf ans.

24. Voyez la lettre précédente, p. 238.

25. « A la mer. » (*Édition de* 1754.)

632. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN, ET DE CORBINELLI A MADAME DE COLIGNY. 1677

Trois mois après que j'eus reçu cette lettre de Mme de Sévigné (n° 609, p. 162), j'en reçus encore celle-ci[1].

A Livry, ce 30e juillet 1677.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A BUSSY.

D'ou vient donc que je n'ai point de vos nouvelles, mon cousin? Vous m'écrivîtes un peu après que vous fûtes arrivés à Bussy. Je vous fis réponse, je l'envoyai à ma nièce de Sainte-Marie, et depuis, je n'ai pas ouï parler de vous. Si vous avez reçu ma lettre[2], vous avez tort; si elle a été perdue, vous ne l'avez pas. Vous me démêlerez, s'il vous plaît, cette grande affaire : cependant, je vous demande de vos nouvelles, et de cette veuve que j'aime.

Votre garçon est à la guerre, le mien n'y est pas; son talon[3] n'est fermé que depuis quinze jours. La chair en est encore si vive, si rouge et si sensible, qu'il ne peut s'appuyer dessus. Il veut pourtant aller à l'armée, tout tel que je vous le dis. Je ne sais si je vous ai mandé qu'il a la charge de la Fare[4]. Cette place est jolie : il comman-

LETTRE 632. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, au lieu de cette introduction, on lit celle-ci : « Deux jours après (*c'est-à-dire le 15 août*), je partis de Crescia (*en Franche-Comté, bailliage d'Orgelet*), et je m'en revins à Chaseu, où je trouvai cette lettre de Mme de Sévigné. »

2. « Cette lettre. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

3. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « le talon que vous connoissez; » à la ligne suivante : « si rouge, si sensible. »

4. Elle l'avait déjà mandé au comte de Bussy, dans la lettre du 19 mai précédent. Voyez ci-dessus, p. 164. — Au lieu des mots : « si je vous ai mandé, » on lit dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « si vous savez. »

1677 dera toujours[5] les gendarmes-Dauphin, la Trousse, qui en est lieutenant, étant lieutenant général; et quoique cette charge lui revienne à quarante et un mille écus, il se console aisément de la longueur du guidonnage.

Pour moi, je m'en vais à Vichy : je pars le 16e d'août. Je vais par la Bourgogne ; je logerai à Époisse, parce que Bourbilly est sens dessus dessous. J'en partirai pour reprendre le chemin de Vichy, où il faut que j'arrive le premier de septembre. Voilà mes desseins, mon ami ; voyez ce que vous pouvez faire de cette marche pour me voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, suivant ma bonne coutume. J'en fais autant de l'heureuse veuve[6]. Ma pauvre Madelonne est en Provence, dans son château. J'ai ici notre cher Corbinelli, qui va prendre ma place.

DE CORBINELLI A BUSSY ET A MADAME DE COLIGNY.

Vous n'avez, ce me semble, autre chose à faire[7] qu'à monter en carrosse le lendemain de son arrivée à Époisse, et de l'y aller voir. J'ai été sur le point d'avoir l'honneur de l'accompagner jusque-là, et après deux jours de séjour à Bussy, m'en aller à Dijon, et de là à Chalon; mais

5. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale *toujours* est omis, et toute cette phrase est intervertie et coupée autrement : « Elle lui revient à.... Cette place est jolie, etc. » Deux lignes plus bas, on lit : « fort aisément ; » au commencement du second alinéa : « le 16e août ; » deux lignes plus loin : « le vieux château de nos pères, » au lieu de : « Bourbilly. »

6. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale donne « l'heureuse personne, » pour « l'heureuse veuve ; » immédiatement après : « Maguelonne, » pour « Madelonne » (voyez plus haut, p. 160, note 6); et à la ligne suivante : « Corbinelli, à qui je laisse la plume. »

7. « Autre chose à faire, Monsieur ; » quatre lignes plus bas : « m'en aller à Dijon par Chalon. » (*Manuscrit de la Bibliothèque imperiale.*)

fait-on en ce monde ce qu'on veut? Il y a une fatalité, 1677
que les sages appellent Providence, qui détourne ou qui renverse les desseins, sans qu'on puisse découvrir ni pourquoi ni comment. Tite Live l'appelle[8] *inexsuperabilis vis fati*, « la force insurmontable du destin. » Il dit ailleurs[9] : *non rupit fati necessitatem humanis consiliis*[10], « son habileté ne put jamais surmonter la nécessité du destin. » Et comment ferois-je, moi, pour en venir à bout?

Vous mande-t-on bien des nouvelles de la cour et de l'armée[11]? C'est toujours des victoires, et toujours de la fidélité. Le prince d'Orange ne vise plus qu'à la gloire de n'être point battu; et pour cet effet il ramasse de grosses armées, pour dire comme Hannibal dans Horace, parlant des armées romaines :

Quos opimus
Fallere et effugere est triumphus[12],

« toute notre gloire sera désormais de nous sauver de leurs mains ou de nous cacher d'eux. » C'est pour Mme de Sévigné que je traduis mon latin[13] : vous le traduirez, mieux que je n'ai fait, à Mme de Coligny. Que ne le lui montrez-vous avec la méthode du Port-Royal? il n'y en a que pour quinze jours. Voyez Madame de

8. Livre VIII, chapitre VII. — Nous avons suivi ici le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne le vrai texte de Tite Live : *inexsuperabilis*. Dans notre manuscrit il y a *inexplicabilis*.

9. « Il l'appelle ailleurs. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

10. Livre I, chapitre XLII.

11. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, le mot est au pluriel : « et des armées; » deux lignes plus loin, le pronom *il* est omis devant *ramasse*.

12. Ode IV du livre IV, vers 51 et 52.

13. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « que j'explique mon latin; » à la ligne suivante, les mots : « que je n'ai fait, » manquent; plus loin, on lit : « par la méthode. »

1677 Fontevrault et Mme de la Sablière : elles entendent Homère[14] comme nous entendons Virgile. Mais revenons à nos moutons. J'en étois, ce me semble, à la conduite des ennemis. Leur triple alliance[15] fait toute notre force[16]. Si le reste des princes de l'Europe se pouvoit joindre à eux, ils seroient encore[17] plus faciles à être vaincus. C'est que notre maître a plus d'esprit et plus de bon sens qu'eux tous, plus d'argent, plus de valeur et plus d'expérience. Encore un peu de latin, c'est ma folie aujourd'hui. Voici ce qui me vient sur le grand nombre d'alliés :

Vis consili expers mole ruit sua[18],

14. *Homère* est le texte du manuscrit de la Bibliothèque impériale, lequel donne ainsi cette fin de phrase : « qui entendent Homère comme nous faisons Virgile. » Dans notre manuscrit il y a *Horace*, au lieu de *Homère*. — Madame de Fontevrault avait entrepris de traduire le *Banquet* de Platon ; son travail a été imprimé dans les œuvres de Racine, qui le revit en partie.

15. L'alliance de la Hollande, de l'Empire et de l'Espagne. La prise de Valenciennes et de Cambrai, la victoire de Cassel, la retraite du duc de Lorraine, le combat du col de Bagnols (le 3 juillet), avaient déjà fait de cette campagne une des plus heureuses de la guerre.

16. On lit ici de plus, dans quelques éditions, la phrase que voici : « Jusques ici, un grand nombre de confédérés a fait de la peur et du mal aux princes, qui ne leur ont résisté qu'avec leurs propres forces ; mais le Roi nous fait bien voir tous les jours, en battant partout la triple alliance, qu'il n'y a point de règle générale. Ce n'est pas que les confédérés d'aujourd'hui en sachent moins que les confédérés du temps passé ; mais c'est que notre maître en sait plus que les autres rois. » Cette phrase ne se trouve ni dans nos deux manuscrits, ni dans les éditions des *Lettres de Bussy*, de 1697, de 1700, de 1706, de 1714, de 1738, etc.

17. *Encore* manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale ; à la ligne suivante, on lit : « votre maître et le mien a plus d'esprit et de bon sens, etc. ; » les mots « plus d'argent » sont omis.

18. Horace, ode IV du livre III, vers 65.

« la force sans prudence se ruine d'elle-même ; » et voici ce qui me vient sur le Roi : 1677

Vim temperatam Dî quoque provehunt
In majus[19],

« les Dieux donnent toujours de nouvelles victoires aux armées bien commandées[20]. » Voilà ce que nous disions cet hiver au coin du feu de Mme de Sévigné, et nous regrettions ensemble qu'il manquât un digne[21] historien à ce héros, dont la gloire ne durera peut-être qu'une vingtaine de siècles faute de cela ; et qu'est-ce que deux mille ans, au prix de l'éternité que ses actions méritent ?

Je sens le plaisir que je vous fais, Monsieur, de copier ici tout ce que je vous ai ouï dire de si bon cœur, et de vous faire voir comme tout ce qui vient de vous, principalement sur ce chapitre, me demeure dans l'esprit. Parlons de la fidélité[22] ; mais non, ce sera pour une autre fois. Adieu, Monsieur : croyez, s'il vous plaît, que personne n'est plus à vous que moi ;

Et à vous aussi, ma très-aimable Madame, dont l'esprit me plaît au dernier point, et la douceur plus que je

19. Même ode, vers 66 et 67.

20. Corbinelli ne traduit pas ; il écrit la pensée que la sentence latine lui suggère. Il a employé ce mode dans son *Tite Live réduit en maximes*. (*Note de l'édition de* 1818.) — La traduction littérale est : « Les Dieux eux-mêmes font avancer et croître la force tempérée (par la sagesse). »

21. Dans notre manuscrit, *digne* a été biffé, et après *historien* on lit dans l'interligne les mots *comme vous*, écrits d'une autre main que celle de Bussy.

22. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Parlons de l'autre point, savoir la fidélité ; mais non, c'est pour une autre fois. Adieu, Monsieur, croyez, s'il vous plaît, que personne n'est plus à vous que moi, ni de meilleur cœur votre, etc. »

1677 ne puis jamais dire, et le mérite plus que vous ne vous sauriez l'imaginer : c'est tout dire.

---

633. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mardi, en attendant mercredi 4e août.

Je vins ici samedi matin, ma très-chère, comme je vous l'avois mandé. La comédie[1] du vendredi nous réjouit beaucoup : nous trouvâmes que c'étoit la représentation de tout le monde ; chacun a ses visions plus ou moins marquées. Une des miennes présentement, c'est de ne me point encore accoutumer à cette jolie abbaye, de l'admirer toujours comme si je ne l'avois jamais vue, et de trouver que vous m'êtes bien obligée de la quitter pour aller à Vichy. Ce sont de ces obligations que je reproche au bon abbé, quand j'ai écrit deux ou trois lettres en

Lettre 633. — 1. Les *Visionnaires* de Desmarets (voyez plus haut, p. 242). On lit dans le *Segraisiana* (la Haye, 1722, p. 179) que le cardinal de Richelieu avait donné à Desmarets le dessein des *Visionnaires*. *Mélisse*, qui n'aime qu'Alexandre le Grand, était Mme de Sablé, qui, ayant rebuté le Cardinal, lui avait donné lieu de faire courir le bruit qu'elle n'aimait que ce héros. Mme de Chavigny était représentée par la coquette *Hespérie;* et enfin *Sestiane*, qui n'aime que la comédie, était Mme de Rambouillet : ces allusions et la critique de quelques ridicules donnèrent à cette pièce un succès qu'on a peine à comprendre aujourd'hui. C'était en 1637 ; notre théâtre ne présentait encore aucune comédie de caractère ; *le Menteur* de Corneille ne fut joué qu'en 1642. Aussi la pièce de Desmarets fut-elle honorée par les contemporains du titre d'*inimitable*. (*Note de l'édition de* 1818.) — Louis XIV, dans sa jeunesse, avait joué un rôle dans la comédie des *Visionnaires* (Madame dit : *du Visionnaire*), et savait cette pièce par cœur : voyez les *Lettres de Madame de Bavière*, tome I, p. 64, édition de 1788, et p. 83 de l'édition allemande de 1789.

Bretagne pour mes affaires : sur le même ton, vous êtes bien ingrate de dire que vous voyez toujours cette écritoire en l'air, et que j'écris trop[2]. Vous ne me parlez point du tout de votre santé, c'est pourtant un petit article que je ne trouve pas à négliger : tant que vous serez maigre, ma fille, vous ne serez point guérie ; et soit par le sang échauffé et subtilisé, soit par la poitrine, vous devez toujours craindre le dessèchement. Je souhaite donc qu'on ait un peu de peine à vous lacer, pourvu que la crainte d'engraisser ne vous jette pas dans la pénitence, comme l'année passée, car il faut songer à tout ; mais cette crainte ne peut pas entrer deux fois dans une tête raisonnable. 1677

Au reste, vous avez des lunettes meilleures que celles du bon abbé : vous voyez assurément tout le manége que je fais quand j'attends vos lettres ; je tourne autour du petit pont ; je sors de *l'humeur de ma fille*, et regarde par *l'humeur de ma mère*[3] si la Beauce[4] ne vient point ; et puis je remonte et reviens mettre mon nez au bout de l'allée qui donne sur le petit pont ; et à force de faire ce chemin, je vois venir cette chère lettre, et je la reçois et la lis avec tous les sentiments que vous devinez ; car je vous trouve des lunettes[5] pour tout. J'attends ce soir la seconde, et j'y ferai réponse demain. Le bon abbé[6] est étonné que les voyages d'Aix et de Marseille, et le payement des gardes, vous aient jetés dans une si excessive dépense. Vous disiez, il y a quinze jours, que vous étiez

2. La fin de la phrase, depuis « sur le même ton, » manque dans l'édition de 1754.

3. Voyez la *Notice*, p. 237 et suivante.

4. Nom d'un laquais de Mme de Sévigné. — L'édition de 1754 porte : « si mon laquais. »

5. « Car vous avez des lunettes. » (*Édition de* 1754.)

6. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1734 ; la suivante manque dans celui de 1754.

1677 bien : c'est que vous aviez compté sans votre hôte, qui fait toujours ses parties bien hautes, sans qu'on en puisse rien rabattre. Vous dites que votre château est une grande ressource : j'en suis d'accord, ma fille ; mais j'aimerois mieux y demeurer par choix que d'y être forcée[7]. Vous savez ce que dit l'abbé d'Effiat ; il a épousé sa maîtresse : il aimoit Véret[8] quand il n'étoit pas obligé d'y demeurer ; il ne peut plus y durer, parce qu'il n'ose en sortir. Enfin, ma fille, je vous conseille de suivre toutes vos bonnes résolutions de règle et d'économie : cela ne rajuste pas une maison, mais cela rend la vie moins sèche et moins ennuyeuse.

Je n'ai point vu Mlles de Lillebonne ; je crois qu'elles ne sont point si jolies que la sœur de votre princesse[9]. Elle est toujours à Chaillot ; sa mère[10] est grosse, et honteuse comme si elle l'avoit dérobé. Je vous ai remerciée, ma très-chère, de tout ce que vous faites d'admirable pour mes anciennes amies. Vous aurez vu combien Mme de Lavardin a senti votre honnêteté. Mme de Marbeuf, qui est ici, vous fait mille compliments : elle est enchantée de ce joli petit lieu ; elle dit qu'il ne ressemble à rien que l'on ait vu. J'ai aussi mon ami Corbinelli : il va tâcher de raccommoder un peu le poëme épique avec vous.

Mercredi matin.

Je reçois, ma fille, votre lettre du 28e juillet : il me semble que vous êtes gaie ; votre gaieté marque de la

7. « Forcée par la nécessité. » (*Édition de* 1754.)
8. Sur le château de Veret (Veretz), voyez tome IV, p. 133, note 6.
9. Mme de Vaudemont, belle-sœur de la princesse d'Elbeuf.
10. Élisabeth de la Tour, nièce de Turenne, seconde femme du duc d'Elbeuf. Voyez tome IV, p. 96, note 1. Elle avait alors quarante-deux ans, et accoucha le 20 décembre suivant du prince Emmanuel.

santé : voilà comme je tire ma conséquence. Vous me priez d'aller à Grignan ; vous me parlez de vos melons, de vos figues, de vos muscats : ah ! j'en mangerois bien ; mais Dieu ne veut pas que je fasse cette année cet agréable voyage ; peut-être que j'irai quelque autre fois[11] ; vous ne ferez pas non plus celui de Vichy. Ma chère enfant, vous dites que votre amitié n'est pas trop visible en certains endroits : la mienne ne l'est pas trop aussi ; il faut nous faire crédit l'une à l'autre : je vois fort bien la vôtre, et j'en suis contente ; soyez de même pour moi ; ce sont de ces choses que l'on croit, parce qu'elles sont vraies, et de ces vérités qui s'établissent, parce qu'elles sont des vérités. 1677

J'avois ouï parler confusément de cette lettre que vous a écrite M. de Montausier[12] ; je trouve, comme vous dites, son procédé digne de lui : vous savez comme je le trouve orné[13] de toutes sortes de vertus. On l'avoit trompé, et on avoit corrompu son langage ; on s'est redressé, et lui aussi ; il l'avoue : c'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie. Voilà qui est donc fait, ma fille, vous êtes assurée d'avoir ces jeunes demoiselles[14]. Vous êtes une si grande quantité de bonnes têtes, qu'il ne faut pas douter que vous ne résolviez tout ce qu'il y aura de meilleur et de plus conforme[15] à vos intérêts ; peut-être que les miens s'y rencontreront ; j'en profiterai avec bien du plaisir.

11. Ce membre de phrase n'est que dans l'impression de 1734.
12. L'édition de 1754 porte : « de cette lettre de M. Montausier. » Dans l'édition de 1734, il y a *écrit*, sans accord, au lieu de *écrite*.
13. « A quel point il me paroit orné. » (*Édition de* 1754.)
14. Mlles de Grignan étoient nièces de Mme la duchesse de Montausier. (*Note de Perrin.*)
15. « Que vous ne preniez le meilleur parti et le plus conforme, etc. » (*Édition de* 1754.)

1677 Je sens la joie du bel abbé de se voir dans le château de ses pères, qui ne fait que devenir tous les jours plus beau et plus ajusté. M. de la Garde, dont je parle volontiers, parce que je l'aime, est cause encore de ces copies, dont je suis au vrai désespoir[16]. Je vous assure que sans lui j'eusse continué ma brutalité ; j'avois résisté à la faveur[17], j'ai succombé à l'amitié : si j'avois vingt ans, je ne lui découvrirois pas ces foiblesses. Je me suis donc trouvée pressée[18], tout le monde criant contre moi : « Elle est folle, elle est jalouse. M. de Saint-Géran n'aime-t-il point sa femme ? Il a permis qu'on prît des copies de son portrait. Eh bien, on en aura un original ; il ne me sera pas refusé. Cela est plaisant qu'elle croie qu'il n'y a qu'elle qui doive avoir le portrait de sa fille. Je l'aurai plus beau que le sien. » Je ne me serois guère souciée de toute cette clameur, si M. de la Garde ne s'en étoit point mêlé. Mais voilà la première pinte ; il n'y a que celle-là de chère[19]. « C'est donc de l'aversion qu'on a pour les autres. » Oh bien ! faites donc, que le diantre vous emporte ! le voilà, faites-en tout ce que vous voudrez. Vous ririez bien, si vous saviez tout le chagrin que cela me donne, et combien j'en ai sué. Vous qui n'aimez pas les portraits, j'ai compris que vous seriez la première à me ridiculiser. Ce qui est plaisant, c'est que cet original ne me paroît plus entier ni précieux : cela me blesse le cœur. Allons, allons, il faut être mortifiée sur toutes choses :

16. « Dont je suis vraiment au désespoir. » (*Édition de* 1754.)

17. Voyez la lettre du 9 septembre 1675, tome IV, p. 123 et 124.

18. Dans l'édition de 1754 : « Je me suis donc trouvée en presse. » L'édition de 1734 a *trouvé*, sans accord. Voyez ci-dessus, p. 255, note 12.

19. La locution proverbiale : « Il n'y a que la première pinte chère, » signifie proprement « que rien ne coûte quand on est échauffé de la débauche. » Voyez le *Dictionnaire de Furetière*.

voilà qui est fait, n'en parlons plus ; cet article est long et assez inutile ; mais je n'en ai pas été la maîtresse, non plus que de mon pauvre portrait. 1677

J'attends mon fils ; il s'en va à l'armée : il n'étoit pas possible qu'il fît autrement ; je voudrois même qu'il ne traînât point, et qu'il eût tout le mérite d'une si honnête résolution. Tout ce que vous dites de lui est admirable : ce sont des originaux sans copie que les traits que vous donnez ; qu'ils sont heureux de n'être point copiés ! Je dis toujours que rien n'est si occupé[20] qu'un homme qui n'est point amoureux : avant qu'il ait vaqué à Madame de..., Madame de..., Madame de..., Madame de..., le jour et la nuit sont passés. Je l'ai vu répondre à quelqu'un qui vouloit attaquer la persévérance de la belle Sablière[21] : « Non, non, elle aime toujours son cher Philadelphe ; il est vrai qu'ils ne se voient pas du tout si souvent, afin de faire vie qui dure, et qu'au lieu de douze heures, par exemple, il n'est plus chez elle que sept ou huit[22] ; mais la tendresse, la passion, la distinction et la parfaite fidélité sont toujours dans le cœur de la belle ; et quiconque dira le contraire aura menti. »

Mais parlons un peu de ce cœur déserteur que vous ne comptez plus sur vos doigts. Je me doute que c'est celui de Roquesante, et que le P. Brocard aura mis son nez mal à propros dans cette bonne amitié. Je vous prie de me mander si je pense droit. Il y en a un autre dans le monde dont la tendresse assurément voudroit se mêler d'aller, comme vous dites, côte à côte de la mienne : en

20. « Tout ce que vous dites de lui est admirable ; il est vrai que rien n'est si occupé, etc. » (*Édition de* 1754.)

21. Pour le marquis de la Fare. Voyez tome III, p. 202, fin de la note 6.

22. « Il n'en passe plus chez elle que sept ou huit. » (*Édition de* 1754.)

1677 vérité, je n'y vois point de différence; et ce qui vous surprendra, c'est que je n'en suis point jalouse; au contraire, j'en ai une joie sensible, et j'en ai mille fois plus d'amitié et d'attachement pour lui.

Je suis persuadée du plaisir que vous auriez à marier votre frère : je connois votre cœur parfaitement, et combien il seroit touché d'une chose si extraordinaire. Celle de n'avoir trouvé de repos[23] et de la santé que dès que vous m'avez quittée, ne l'est pas mal aussi; mais la sincérité de l'avouer est digne de vous; et je suis si aise de vous savoir autrement que vous n'étiez ici, que je ne pense pas à vous faire un méchant procès là-dessus. Il me semble que M. de Grignan devroit vous en faire un sur la liberté que vous prenez de blâmer sa musique, vous qui êtes une ignorante auprès de lui. Mon Dieu, que vous allez passer une jolie automne! que vous êtes une bonne compagnie! pour mon malheur, je suis persuadée que je n'y gâterois rien; jugez de l'effet de cette pensée, quand je serai à vingt-deux lieues de Lyon. Adieu, ma très-chère enfant : faites bien des amitiés au Comte, au bel abbé, et à la Garde, qui me sait si bien séduire.

---

634. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 6e août.

Par exemple, je crois que ma lettre sera fort courte aujourd'hui[1] : celle de mercredi ne l'étoit pas; Mme de

23. « Du repos. » (*Édition de* 1754.) A la ligne suivante, le texte de 1734 a, par erreur sans doute : « ne l'est pas aussi, » sans *mal*.

Lettre 634 (revue presque en entier sur une ancienne copie). — 1. Dans l'édition de 1734 : « Ma chère fille, je crois que ma lettre

Marbeuf fit place ce jour-là à Mme de Coulanges, à Brancas et au *fidèle Achate*[2]. Dès le soir, il se mit à aboyer contre Brancas, sur le jansénisme ; car il n'est moliniste que quand j'ai été saignée du pied, et qu'il m'abandonne lâchement à soutenir moi seule notre père saint Augustin. Il aboyoit donc à merveilles ; et comme on lui disoit[3] qu'il y avoit peu de charité dans les *Petites Lettres* provinciales, il tira promptement le rôle de sa poche, et fit voir que c'étoit ainsi que dans tous les siècles on avoit combattu les hérésies et les égarements. On lui dit qu'on se moquoit des choses saintes ; il lut en même temps la onzième de ces divines lettres, où l'on voit que ce sont eux précisément qui se moquoient des choses saintes. Enfin cette lecture nous donna un extrême plaisir. Ce fut une chose rare de voir les convulsions de la prévention expirante sous la force de la vérité et de la raison. Ce divertissement fit place le lendemain à un autre. 1677

Mme de Coulanges, qui m'est venue faire ici une fort honnête visite, qui durera jusqu'à demain, voulut bien nous faire part des contes avec quoi l'on amuse les dames de Versailles : cela s'appelle les *mitonner*[4]. Elle nous mitonna donc, et nous parla d'une île verte, où l'on élevoit

sera fort courte aujourd'hui ; » dans celle de 1754 : « Je crois, pour cette fois, que ma lettre sera fort courte. »

2. Corbinelli.

3. Dans l'édition de 1734, tout ce passage est ainsi arrangé : « et comme on lui disoit qu'il y avoit peu de charité dans le style des *Petites Lettres*, il tira promptement un livre de sa poche, et fit voir que le zèle des saints pères étoit encore bien plus amer, et leur style plus injurieux. On lui dit qu'on s'y moquoit des choses saintes ; il lut en même temps quelqu'une de ces lettres, et prétendit qu'elles n'attaquoient que les superstitions. Nous étions neutres, et nous jugions des coups avec un extrême plaisir. » Le texte de 1754 se rapproche beaucoup plus de celui de notre manuscrit.

4. Le Dictionnaire de Furetière explique ainsi ce mot : « *Mitonner* se dit figurément en morale, pour dire caresser, choyer une per-

1677 une princesse plus belle que le jour; c'étoient les fées qui souffloient sur elle à tout moment. Le prince des délices étoit son amant; ils arrivèrent tous deux dans une boule de cristal, alors qu'on y pensoit le moins; ce fut un spectacle admirable : chacun regardoit en l'air, et chantoit sans doute :

Allons, allons, accourons tous,
Cybèle va descendre[5].

Ce conte dure une bonne heure; je vous en épargne beaucoup, en considération de ce que j'ai su que cette île verte est dans l'Océan; vous n'êtes point obligée de savoir exactement ce qui s'y passe. Si c'eût été dans la Méditerranée, je vous aurois tout dit, comme une découverte que M. de Grignan eût été bien aise d'apprendre.

Nous ne savons aucune nouvelle : les pensées du beau monde et de la galanterie ont fait place à celles de Mars. Votre frère, dans la crainte qu'il n'y eût une occasion[6], veut aller mettre son nez à l'armée : il ira à Bourbon au mois d'octobre, s'il en a besoin. C'est une chose si délicate que la réputation de ces Messieurs, qu'ils aiment mieux passer le but que de demeurer en chemin.

Je vous manderai[7] avant mon départ des nouvelles de la Rampardière; nous n'avons pas voulu nous engager.

sonne, la traiter favorablement, pour gagner ou pour conserver ses bonnes grâces. »

5. Ces vers reviennent trois fois dans la IIIe scène du Ier acte de l'opéra d'*Atys* de Quinault.

6. Dans le texte de 1734 : « de crainte qu'il n'y ait une occasion; » dans celui de 1754 : « dans la crainte qu'il n'y ait une occasion. »

7. Cette phrase ne se trouve que dans notre manuscrit; mais il n'a pas l'alinéa suivant, qui termine la lettre.

encore à la Place[8], que nous n'ayons vu l'effet des espérances de M. de Guénégaud[9] avant le voyage de Fontainebleau, qui est mercredi[10] : c'est un temps bien court. 1677

Mlle de Méri vous envoie les plus jolis souliers du monde ; il y en a une paire qui me paroît si mignonne, que je la crois propre à garder le lit : vous souvient-il que cette folie vous fit rire un soir ? Au reste, ma fille, ne me remerciez plus des riens que je fais pour vous : songez à ce qui me fait agir ; on ne remercie point d'être passionnément aimée : votre cœur vous apprendra d'autres sortes de reconnoissances[11].

---

635. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Paris, mardi au soir 10e août.

Vous ne vous plaindrez pas, ma bonne, que je ne vous mande rien aujourd'hui. La nouvelle du siége de Charleroi[2] a fait courir tous les jeunes gens, et même les boiteux. Mon fils tout éclopé s'en va demain en chaise roulante[3], sans nul équipage : tous ceux qui lui disent qu'il

8. La place Royale.

9. Ne faut-il pas lire *Mme de Guénégaud ?* Elle était veuve depuis le 16 mars 1676. Voyez la lettre du 14 juillet, p. 210.

10. Nous voyons dans la *Gazette* du 28 août que la cour ne partit de Versailles pour Fontainebleau que le jeudi 26 août.

11. « Quelque autre sorte de reconnoissance. » (*Édition de* 1754.)

Lettre 635. — 1. Cette lettre est précédée dans d'autres éditions d'un fragment sans date, en tête duquel on a imprimé arbitrairement « 8 août 1677. » Nous avons donné ce fragment au tome III, p. 129.

2. La *Gazette* du 14 août annonce que « le 6 le prince d'Orange arriva à la vue de Charleroi, qu'il fit investir sur les neuf heures du matin. »

3. *Aller en chaise roulante*, c'est voyager en poste, avec des che-

1677 ne devroit pas y aller trouveroient fort étrange qu'il n'y allât pas. C'est dans son cœur qu'on doit trouver tous ses devoirs, et il n'est louable que de prendre sur lui pour faire le sien. Mais savez-vous qui sont ceux qui sont déjà partis ? C'est le duc de Lesdiguières, le marquis de Cœuvres, Dangeau, la Fare (oui, la Fare)[4], le prince d'Elbeuf, M. de Marsan, le petit Villarceaux[5] : enfin, *tutti quanti*. J'oubliois M. de Louvois, qui partit samedi ; et de toute cette échauffourée[6] bien des gens sont persuadés qu'il n'en arrivera que le retardement, c'est-à-dire la rupture du voyage de Fontainebleau. M. de Vins, les mousquetaires et autres troupes se sont jetés dans Charleroi, dont on est persuadé qu'avec l'armée de M. de Luxembourg, grossie de beaucoup de garnisons, et prête à secourir, le prince d'Orange n'entreprendra jamais d'en faire le siége[7]. Vous souvient-il d'une pareille nouvelle,

vaux de relais. La même expression se retrouve plus loin, p. 344. — Dans les deux éditions de Perrin : « Mon fils s'en va demain en chaise, » et deux lignes plus loin, après les mots *qu'il n'y allât pas* : « Il est donc fort louable de prendre sur lui pour faire son devoir. »

4. La Fare, qui venait de vendre sa charge à Charles de Sévigné, servait sans doute comme volontaire.

5. Charles de Mornay, marquis de Villarceaux, chevalier des ordres du Roi, capitaine des chevau-légers du Dauphin, tué à la bataille de Fleurus, le 1er juillet 1690. Voyez sur sa mort la lettre de Bussy du 16 juillet 1690 (datée du 31 dans le tome VI, p. 347, de l'édition de M. Lalanne).

6. Tel est le texte de Rouen (1726). L'édition de la Haye donne : « et de tout cela, bien des gens sont persuadés qu'il n'en arrivera, etc. » Les deux éditions de Perrin diffèrent aussi un peu du texte de Rouen. — Dans la phrase suivante, les éditions de 1726 et celle de 1734 ont *jetées* au féminin.

7. « M. de Vins et tous les mousquetaires et tant d'autres troupes se sont jetées dans Charleroi, qu'on est persuadé qu'avec l'armée de M. de Luxembourg toute prête à secourir, et grossie par beaucoup de troupes sorties des garnisons, le prince d'Orange n'entreprendra jamais d'en former le siége. « *Édition de* 1734.) Le texte de 1754

dont nous écrivions de Lambesc des lamentations, qu'on ne reçut que six ou sept jours après que le siége fut levé ? Peut-être que cette fois ils seront encore plus honnêtes, et se contenteront de l'avoir investi[8]. Vous en saurez la suite. Ce qu'il y a présentement, c'est le départ des guerriers. Je revins hier de Livry, et pour dire adieu à mon fils, et pour me préparer à partir lundi. 1677

Mais il faut que je vous mande une mort qui vous surprendra : c'est de la pauvre Mme du Plessis Guénégaud. Ma bonne, elle n'a jamais lu votre petite lettre[9]; et elle tomba malade la semaine passée : un accès de fièvre, et puis un autre, et puis un autre, et puis le transport au cerveau; l'émétique qu'il falloit donner, point donné, parce que Dieu ne vouloit pas; et cette nuit, qui étoit la septième[10], elle est morte sans connoissance. Cette nouvelle m'a surprise et touchée ce matin : je me suis souvenue de tant de choses, que j'en ai pleuré de tout mon cœur. Je n'étois son amie que par réverbération[11], comme vous savez; mais nous étions selon son goût, et je crois que bien de ses anciennes amies n'en sont pas plus touchées que moi. J'ai été chercher la famille : on ne les

ne s'éloigne pas autant de la phrase si libre et si vive de Mme de Sévigné : les seules différences sont : *qu'on croit*, au lieu de *dont on est persuadé*, et *beaucoup de régiments sortis des garnisons*, *et toute prête*, etc. Dans les éditions de 1726 il y a « prête à le secourir. »

8. Dans les deux éditions de Perrin : « d'avoir investi la place. » La fin de l'alinéa, depuis : « Vous en saurez la suite, » manque à la fois dans l'édition de Rouen et dans celle de la Haye.

9. Ce membre de phrase n'est pas dans les éditions de Perrin.

10. « La septième » est le texte de la Haye. Les autres éditions portent le « septième. » — La *Gazette* du 14 août nous apprend que Mme du Plessis était morte en sa maison le soir du lundi 9.

11. On a déjà vu plusieurs fois que c'était la liaison de Mme de Sévigné avec le surintendant Foucquet et avec la famille Arnauld qui l'avait mise en rapport de société avec Mme du Plessis Guénégaud. (*Note de l'édition de* 1818.)

1677 voyoit point; je voulois donner de l'eau bénite, et méditer sur la vie et la mort de cette femme : on n'a point voulu; de sorte que je m'en suis allée chez Mme de la Fayette, où l'on a fort parlé de cette triste aventure. Ses derniers malheurs étoient sans nombre : elle avoit un arrêt favorable, et M. Poncet[12], par cruauté, ne le vouloit point signer, que certaines choses inutiles ne fussent achevées : elle mouroit à Paris; cet injuste retardement[13] la saisit à tel point, qu'elle revint chez elle avec la fièvre, et la voilà : cela s'appelle communément que c'est M. Poncet qui l'a tuée, que les médecins y ont leur part, en ne lui donnant pas l'émétique[14]. Mais, ma bonne, nous autres qui lisons dans la Providence, nous voyons[15] que son heure étoit marquée de toute éternité : tous ces petits événements se sont enchaînés[16] et entraînés les uns après les autres pour en venir là. Tous ces raisonne-

12. Dans l'*État de la France de* 1680, Poncet figure parmi les présidents du grand conseil, comme nommé en 1679, et voici l'article qui lui est consacré : « Mathias Poncet, sieur de la Rivière, comte d'Ablis, maître des requêtes, intendant en Berry, ci-devant conseiller au parlement (*de Paris*). » Il mourut en 1693, à l'âge de cinquante-sept ans. On lit dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 327 : « Mme du Plessis Guénégaud est morte depuis deux jours; on dit que c'est de saisissement de quelques paroles à elle dites par un juge; d'autres disent d'affliction de ce que ses affaires ne terminoient point. »

13. L'édition de Perrin de 1734 ajoute : « contre son attente; » et celle de 1754 : « à quoi elle ne s'attendoit pas. » Le membre de phrase précédent : « elle mouroit à Paris, » n'est pas dans l'édition de Rouen.

14. Dans l'édition de Perrin de 1734 : « Cela s'appelle (*dans le texte de* 1754 : cela veut dire) communément que c'est M. Poncet qui l'a assommée (1754 : tuée), que les médecins ont achevé en ne lui donnant point l'émétique (1754 : d'émétique). »

15. Dans les deux éditions de Perrin : « nous croyons. »

16. Dans le texte de la Haye : « sont enchaînés; » dans celui de Rouen : « seront enchaînés. »

ments ne consolent pas ceux qui sont vivement touchés; mais parmi ceux qui la pleureront, il y aura bien des douleurs équivoques[17]. « On ne pouvoit plus la satisfaire; sa mauvaise fortune avoit aigri son esprit. » Vous entendez tout ce que je veux dire. Je me suis un peu étendue sur cette mort : il m'a paru que vous m'écoutiez[18] avec attention. J'en fais de même, ma bonne, de tout ce que vous m'écrivez; tout est bon, et quand vous croyez vous écarter, vous n'allez pas moins droit ni moins juste. 1677

Vous avez fait une rude campagne dans l'Iliade : vous en parlez fort plaisamment[19]. On espère que celle de M. de Créquy sera plus heureuse, quoique son armée ait changé de nom, comme vous dites fort bien[20]. Les Allemands sont à Mouzon[21] : il y a bien loin de là où ils étoient il y a deux ans[22]. M. de Schomberg a été voir le maréchal de Créquy, disant qu'il sortoit de sa garnison

17. Les deux éditions de Perrin donnent : « Mais elle sera fort mal pleurée : toutes les douleurs sont équivoques. » — Les deux phrases suivantes manquent dans les impressions de la Haye et de Rouen.

18. « Mais il me semble que vous m'écoutiez. (*Édition de* 1734.) — « Mais il me semble que vous m'écoutez. » (*Édition de* 1754.)

19. Dans le texte de la Haye : « fort pleinement. »

20. L'armée de Créquy était l'armée d'Allemagne; peut-être dans sa lettre Mme de Grignan l'appelait-elle par une sorte d'ironie l'armée de France, puisque Créquy venait d'être obligé de se replier jusque sur la Moselle pour tenir tête au duc de Lorraine. — La phrase suivante manque dans les éditions de Rouen et de la Haye.

21. Le duc de Lorraine, qui se repliait sur Trèves et Philisbourg, était arrivé le 2 août à Mouzon (chef-lieu de canton des Ardennes, à quatre lieues et demie de Sedan), sur la rive droite de la Meuse. « Le lendemain, dit M. Rousset (*Histoire de Louvois*, tome II, p. 327), il s'éloignait désespéré, laissant Mouzon en feu, comme pour marquer par les ruines fumantes d'une ville française sur l'extrême frontière, le terme d'une course qui avait voulu être une invasion profonde jusqu'au cœur de la France. »

22. Avant la mort de Turenne et la retraite de Condé.

1677 pour aller servir de volontaire auprès de lui ; qu'il étoit inutile où il étoit, et qu'il avoit mandé au Roi qu'il lui offroit son service dans l'armée, comme un vieux soldat[23]. Le maréchal de Créquy répondit par des civilités infinies[24] ; et le maréchal de Schomberg s'en est retourné, n'y ayant rien à faire.

On est ici fort alerte, pendant que vous philosophez dans votre château. Vous appelez dom Robert[25] un éplu-

23. « Et qu'il avoit écrit au Roi pour lui offrir son service comme un vieux soldat. » (*Édition de* 1754.)

24. Ce premier membre de phrase manque dans l'impression de la Haye. L'alinéa suivant ne se trouve que dans l'édition de 1754. Celle de Rouen ne reprend qu'à : « Votre M. Arnoul, etc. »

25. Dom Robert Desgabets, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et Saint-Hidulphe, métaphysicien dont les ouvrages sont restés manuscrits. (*Notice sur un manuscrit inédit de la bibliothèque d'Épinal, contenant les Œuvres philosophiques du cardinal de Retz*, par Amédée Hennequin, Paris, Challamel, 1842.) — La phrase que voici de Charron (*de la Sagesse*, livre III, chapitre XLIII, p. 742 de l'édition de Paris, 1642) explique bien la locution *éplucheur d'écrevisses :* « Il faut éviter en propos communs les questions subtiles et aiguës qui ressemblent aux écrevisses, où y a plus à éplucher qu'à manger. » — « Parmi les innovations que dom Robert avait imaginées, il en était une qui lui était particulièrement chère : c'est que toutes les négations peuvent se ramener à des affirmations. De là la question tant agitée au Breuil et à Saint-Mihiel : y a-t-il ou n'y a-t-il pas des négations non convertibles? La question avait retenti jusque dans la société de Mme de Sévigné. Il ne s'agit point ici de ce qu'on entend en logique par la conversion des propositions.... (voyez la *Logique* de Port-Royal, IIe partie, chapitres XVII et suivants) ; il s'agit d'un point de métaphysique tout autrement important, à savoir, si toutes les négations expriment quelque chose de réel et de positif et non pas seulement une privation. Cette doctrine soulevait plus d'une difficulté.... Ainsi, si le péché n'est plus une simple négation, s'il a quelque chose de réel et de substantiel, Dieu étant alors considéré comme la cause unique de tout ce qui est réel, jusque-là qu'on lui rapportait tout mouvement, même celui des âmes, il s'ensuit, ou du moins il paraissait s'ensuivre que Dieu est l'auteur du péché. C'est ce qui explique l'accusation de Mme de Grignan. » (M. Cousin, *le*

cheur d'écrevisses! Seigneur Dieu! s'il introduisoit tout ce que vous dites : *Plus de jugement dernier*, *Dieu auteur du bien et du mal*, *plus de crimes*, appelleriez-vous cela éplucher des écrevisses? 1677

Vous avez donc usé du cérémonial de province à la rigueur avec vos dames? vous avez interrompu la lettre que vous m'écriviez pour être avec elles[26]? vous le leur avez dit? si elles vous avoient parlé de la reprendre, vous m'eussiez renoncée? Qu'est-ce qu'une mère? est-on bien pressé d'écrire à une mère? Vraiment, ma chère bonne, vous me gâtez si fort par toutes les tendresses que vous ajoutez après cette ironie et par toute l'amitié que vous avez pour moi, que je ne puis plus être contente de toutes celles que je vois dans toutes les familles[27] : par quel bonheur me suis-je attiré cette singularité? Je vous demande la continuation d'une chose qui m'est si agréable; aussi bien vous me priiez l'autre jour de vous aimer toujours : nous voilà quittes[28].

Nous avons eu à Livry M. de Simiane[29] et la bonne d'Escars : ils furent fort contents de cette promenade. Votre petit Arnoux étoit avec eux; il y étoit déjà venu avec

Cardinal de Retz cartésien, p. 198.) — Voyez plus loin, p. 365 et 366, la note 32 de la lettre du 15 octobre suivant.

26. Ce membre de phrase et le suivant manquent dans les éditions de Perrin.

27. Dans les deux éditions de Perrin il y a simplement : « écrit-on à une mère, vraiment, ma chère enfant (*dans le texte de* 1754 : ma fille), vous me gâtez si fort par l'amitié que vous avez pour moi, que je ne puis plus être contente d'aucune de toutes les amitiés que je vois dans les familles. » La fin du paragraphe manque dans l'édition de 1754.

28. Ces deux derniers membres de phrase manquent dans l'édition de 1734. Celle de la Haye n'a pas la première phrase de l'alinéa suivant.

29. Voyez tome II, p. 259, note 10.

1677 Guintrandi[30], qui nous a beuglé[31] l'*Inconstante*. Arnoux est plus joli, mais il est trop joli, car il chante à Versailles; il espère que Monsieur de Reims le prendra[32]; il a sept cents livres à la Sainte-Chapelle; il se plaît fort à Paris, il est jeune. Voyez si vous penseriez qu'un petit garçon tel que le voilà se pût borner à Grignan dans l'espérance d'un bénéfice : c'est une raillerie; vous lui donneriez cinq cents écus, qu'il ne le voudroit pas[33]. Otez-vous donc cela de l'esprit, Monsieur le Comte, et faites comme moi : quand je vois qu'on languit chez moi, qu'on espère mieux, qu'on se croit misérable, en même temps il me prend une extrême envie de ne voir plus ces gens-là[34] : est-on bien aise de leur faire violence et de les voir languir? Hélas! je languis bien moi-même, ma chère bonne, en votre absence[35]. Je me réjouis de votre santé; si vous

30. Dans les éditions de Rouen et de la Haye : « Votre monsieur Arnoul (dans la Haye : *Arnoult*) est venu à Livry avec Guintrandy. » Nous suivons le texte de Perrin.

31. Dans les deux éditions de Perrin : « qui avoit beuglé. »

32. Dans les deux éditions de Perrin : « le prendra pour sa musique. » Dans le texte de la Haye : « le prendra à sept cents livres à la Sainte-Chapelle. »

33. Ce membre de phrase ne se lit que dans les éditions de Perrin.

34. Nous reproduisons le texte de Rouen; celui de la Haye donne : « Quand je vois des gens chez moi qui ne sont pas contents, il me prend une extrême envie de ne les voir plus. »

35. Tout ce qui suit manque dans les éditions de Rouen et de la Haye, sauf l'avant-dernière phrase de l'apostille du mercredi, qui se rattache ici de la manière suivante : « .... en votre absence, et vous aviez raison de dire l'autre jour.... avec votre chienne de Provence. » La première édition de Perrin (1734), après : « est-on bien aise.... de les voir languir? » termine ainsi la lettre : « Voilà ce que vous aurez pour ce soir, ma très-aimable enfant. Je ferai réponse vendredi à votre lettre du 4ᵉ. Je me réjouis de votre santé, etc., » jusqu'à : « un assez joli remède. » La seconde édition du chevalier (1754), la seule qui donne l'apostille de mercredi tout entière, n'a pas le membre de phrase : « est-on bien aise, etc. »

vous serviez de vos maximes pour moi comme pour vous, je n'irois pas à Vichy. Votre petit-lait seroit, ce me semble, un assez joli remède. Je finis ce soir, pour achever quand j'aurai reçu votre lettre. 1677

Mercredi matin 11e août.

Je la reçois, ma chère enfant, cette lettre du 4e; elle est d'une assez jolie taille. Laissez-nous aimer et admirer vos lettres; votre style est un fleuve qui coule doucement et qui fait détester tous les autres. Ce n'est pas à vous d'en juger; vous n'en avez pas le plaisir, vous ne les lisez pas; nous les lisons et les relisons, et nous ne sommes pas de trop mauvais juges : quand je dis nous, c'est Corbinelli, le Baron et moi. Je reprends, ma fille, les derniers mots de votre lettre; ils sont assommants : « Vous ne sauriez plus rien faire de mal, car vous ne m'avez plus : j'étois le désordre de votre esprit, de votre santé, de votre maison; je ne vaux rien du tout pour vous. » Quelles paroles! comment les peut-on penser? et comment les peut-on lire? Vous dites bien pis que tout ce qui m'a tant déplu, et qu'on avoit la cruauté de me dire quand vous partîtes. Il me paroissoit que tous ces gens-là avoient parié à qui se déferoit de moi le plus promptement. Vous continuez sur le même ton. Je me moquois d'eux quand je croyois que vous étiez pour moi; à cette heure, je vois bien que vous êtes du complot. Je n'ai rien à vous répondre que ce que vous me disiez l'autre jour : « Quand la vie et les arrangements sont tournés d'une certaine façon, qu'elle passe donc cette vie tant qu'elle voudra[36]; » et même le plus vite

36. Dans l'édition de Rouen (1726) on n'a imprimé en italiques, comme étant le discours de Mme de Grignan, que le premier membre de phrase, depuis *quand* jusqu'à *façon;* dans l'impression de la

1677 qu'elle pourra : voilà ce que vous me réduisez de souhaiter avec votre chienne de Provence[37]. Je ferai réponse vendredi au reste de votre lettre.

---

636. DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 13e août.

Je ne veux plus parler du chagrin que vous m'avez donné, ma chère bonne, lorsque vous m'avez dit que vous ne me causiez que des inquiétudes et des douleurs[1] : voudroit-on être capable de ne les avoir pas[2] quand on aime aussi véritablement que je vous aime? c'est une belle idée et bien ressemblante aux sentiments que j'ai pour vous! Je dirois beaucoup de choses sur ce sujet, que je coupe court par mille raisons ; mais pour y penser souvent, c'est de quoi je ne vous demanderai pas congé.

Mon fils partit hier : il est fort loué de cette petite équipée ; et tel l'on blâma, qui l'auroit accablé, s'il n'étoit point parti : c'est dans ces occasions que le monde est plaisant. Il est plus aisé de se justifier d'être allé[3], que

Haye (1726), le discours commence seulement à *qu'elle passe*, et continue jusqu'à *pourra*. Nous avons suivi le texte de l'édition de 1754.

37. Ce membre de phrase ne se trouve que dans les éditions de la Haye et de Rouen; celle de 1754 porte : « le plus vite qu'elle pourra; je le souhaite. Je ferai réponse, etc. »

Lettre 636. — 1. Dans l'édition de 1754 : « En me disant que vous ne me causiez que des inquiétudes et des douleurs par votre présence. » Le membre de phrase suivant manque; les impressions de la Haye et de Rouen (1726), qui ont ce membre de phrase, n'ont pas celui qui suit : « c'est une belle idée, etc. »

2. Dans le texte de la Haye : « de n'en avoir pas. »

3. Dans son édition de 1754 Perrin a ajouté les mots : « à cette échauffourée. »

d'être demeuré ici seul et tranquille. Pour moi, j'ai fort approuvé son dessein, je l'avoue : vous voyez que je laisse assez bien partir mes enfants. 1677

Il y a longtemps que je suis de votre avis pour préférer les mauvaises compagnies aux bonnes : quelle tristesse de se séparer de ce qui est bon ! et quelle joie de voir partir une troupe de Ch*** [4] ! Ne vous souvient-il point de la couvée de Fouesnel, comme nous tirions agréablement le jour et le moment de leur bienheureuse sortie ? Nous nous mettions à compter [5] dès la veille, et nous trouvions que nous avions le plus beau jeu du monde le lendemain. Soutenons donc, ma bonne, que rien n'est si bon dans les châteaux qu'une chienne de compagnie, et rien n'est si mauvais [6] qu'une bonne. Si l'on veut l'explication de cette énigme, qu'on vienne parler à nous [7].

Je pars [8] lundi pour aller voir notre ami Guitaut ; je souhaite qu'il me mette au rang de ces compagnies que l'on craint : pour moi, je le trouve en tout temps digne d'être évité. Sa femme accouche ici ; elle en est au désespoir : elle s'y trouve engagée par un procès. Le bon abbé vient avec moi : je ne suis pas fort gaie, comme vous pouvez penser ; mais qu'importe ?

4. Nous avons adopté la leçon de 1754. Les impressions de 1726 et de 1734 en ont une toute différente : « Une troupe de Provençaux, tels que vous me les nommez. »

5. Cette phrase ne se trouve que dans les éditions de 1726. Nous avons suivi le texte de la Haye ; celui de Rouen est : « Nous nous mettions à couleur. »

6. « Et rien de si mauvais. » (*Édition de* 1754.)

7. Voyez la lettre du 28 juin 1671, tome II, p. 258, et sur les Fouesnel, la p. 259 du même tome.

8. Cet alinéa, sauf la dernière phrase, se lit pour la première fois dans l'édition de 1754. Les impressions de la Haye, de Rouen et de 1734 donnent simplement : « Je pars pour Vichy ; le bon abbé vient avec moi, etc. »

1677 On tient le siége de Charleroi tout assuré; s'il y a quelque nouvelle entre ci et minuit, je vous la manderai[9]. M. de Lavardin, et tous ceux qui n'ont point de place à l'armée, sont partis pour y aller : c'est une folie. Pour moi, j'espère toujours que cette montagne n'enfantera qu'une souris[10]; Dieu le veuille!

Le voyage[11] de la Bagnols est assuré; vous serez témoin de ses langueurs, de ses rêveries, qui sont des applications à rêver : elle se redresse comme en sursaut, et Mme de Coulanges lui dit : « Ma pauvre sœur, vous ne rêvez point du tout. » Pour son style, il m'est insupportable, et me jette dans des grossièretés, de peur d'être comme elle. Elle me fait renoncer à la délicatesse, à la finesse, à la politesse, crainte de donner[12] dans ses tours de passe-passe, comme vous dites : cela est triste de devenir une paysanne. *On sent qu'on seroit digne de ne vous pas déplaire, par l'envie qu'on en a;* et cent autres babioles que je sais quelquefois par cœur, et que j'oublie tout d'un coup. Nous appelons cela des *chiens du Bassan*[13]; ils sont enragés à force d'être devenus méchants.

Adieu, ma très-chère bonne : ne vous faites aucun *dragon*, si vous ne voulez m'en faire mille[14]; n'est-ce pas

9. Ce membre de phrase : « s'il y a quelque nouvelle, etc., » ne se trouve que dans le texte de 1754.

10. « Que ces grandes montagnes n'enfanteront que des souris. » (*Édition de* 1754.)

11. Les impressions de Rouen et de la Haye (1726) et la première édition de Perrin (1734) donnent : *le mariage;* mais le chevalier a rectifié cette erreur dans son édition de 1754.

12. « De crainte de donner. » (*Édition de* 1754.)

13. Voyez tome II, p. 526, note 16.

14. Les textes de Rouen et de la Haye n'ont plus après ce mot *mille*, que : « Bonjour, Monsieur le Comte, » qui manque dans les deux éditions de Perrin : celle de 1734 finit au mot *mille;* ce qui suit ne se lit que dans l'impression de 1754.

déjà trop de m'avoir dit que *vous ne valiez rien pour moi*[15] ? quel discours ! ah ! qu'est-ce qui m'est donc bon ? et à quoi puis-je être bonne sans vous ? 1677

Bonjour, Monsieur le Comte.

---

637. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche au soir 15e août.

Je n'eusse jamais cru, ma chère fille, qu'un jour visé de si loin pût être tiré si juste : le voilà pourtant ce seizième que nous avons suivi depuis deux mois. Je pars demain à la pointe du jour avec le bon abbé : nous ne sommes pas bien réjouis ; mais on porte des livres ; et comme nous n'irons pas si vite que la diligence, nous pourrons rêver aux pauvres personnes que nous aimons.

Il y eut hier une fausse nouvelle répandue, que le siége de Charleroi étoit levé : tout le monde le prend pour un augure, tant on a mauvaise opinion de nos ennemis ; cette pensée m'est bonne, afin de ne pas emporter avec moi l'inquiétude d'une bataille. Mon fils a déjà écrit deux fois ; son pied s'est trouvé fort mal de l'agitation de la chaise[1]. Vous me proposez une belle-fille dont la santé pourroit résister à de plus grandes fatigues ; elle ressemble tout à fait à la belle Dulcinée. Je crois que nous ne pourrons[2] atteindre qu'à cette sorte de partis ; tous les autres nous fuient ; je vois dans les astres que nous ne sommes point heureux.

15. Voyez la lettre précédente, p. 269.

Lettre 637. — 1. Voyez plus haut, p. 262. Il y a *mal*, au lieu de *fort mal*, dans l'édition de 1754.

2. Dans l'édition de 1754 : « pouvons. »

1677 Vous me paroissez accablée de vos *Madames* de Montélimar. Eh mon Dieu, que ne suis-je là pour écumer votre chambre, et vous donner le temps de respirer ! Je vous vois succomber sous le faix ; que ne puis-je vous aider[3] ! Ce sont des nœuds mal assortis que ceux d'une telle société ; hélas ! qu'on vous laisse avec votre aimable famille : la voilà toute rassemblée. Plût à Dieu que le bon abbé pût être tenté d'y aller voir Monsieur l'Archevêque ! Qu'il lui en écrive à Vichy ; que sait-on ? Je ne lui dirai rien[4], car je connois l'opposition qu'il feroit à mes prières ; il faut aller tout à contre-pied de ce qu'on veut lui inspirer, et ce seroit le chemin, s'il y en avoit un.

Monsieur le Comte, vous ne sauriez avoir tant d'envie de me voir à Grignan, que j'en aurois de vous y embrasser. Au nom de Dieu, ne m'imputez point la barbarie que nous allons faire ; elle me fait mal et me presse le cœur ; croyez que je ne souhaite rien avec tant de passion ; mais je suis attachée au bon abbé, qui trouve tant de méchantes raisons pour ne pas faire ce voyage, que je n'espère pas de le voir changer.

J'ai dîné avec le Coadjuteur ; il se plaint de la cruauté de l'abbé qui l'a laissé seul à Paris (le *pauvre homme*[5] !), sans amis, sans connoissances et sans maison, ne sachant où donner de la tête : nous avons mené assez follement cette plainte. J'ai vu Mme de Vins, qui vous aime assu-

3. Ces derniers mots : « que ne puis-je, etc., » manquent dans le texte de 1754.
4. « Faites que ce prélat lui en écrive à Vichy ; que sait-on ? Pour moi, je ne lui dirai rien, etc. » (*Édition de* 1754.)
5. Voyez tome II, p. 290, fin de la note 10.

rément; elle étoit ce soir ici avec l'abbé Arnauld[6]. J'ai résisté à la prière de laisser mon portrait[7] pour être copié chez eux : cette pensée me blesse d'une telle sorte, que je ne la puis souffrir à Vichy; à mon retour, si j'ai plus de force pour supporter cette tribulation, je leur permettrai[8]. Songez à votre santé, si vous aimez la mienne : elle est telle, que sans vous je ne penserois pas à faire le voyage de Vichy. Il est difficile de porter son imagination dans l'avenir, quand on est sans aucune sorte d'incommodité; mais enfin vous le voulez, et voilà qui est fait. Adieu, ma très-chère : Mme de Coulanges m'a menée ces derniers jours; elle s'est toute dérangée pour moi; elle n'a songé qu'à moi. Tout de bon, elle a très-bien fait[9]. 1677

---

638. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

A Villeneuve-le-Roi[1], mercredi 18e août.

Eh bien! ma fille, êtes-vous contente? me voilà en chemin, comme vous voyez. Il étoit[2] question lundi d'une nouvelle qui étoit encore dans la nue. J'avois une grande impatience de savoir si on ne s'étoit point battu; car on nous avoit ôté entièrement la levée du siége de Charleroi,

6. Voyez tome I, p. 433, note 4, et tome III, p. 85, note 7.
7. « A la prière qu'on m'a faite de laisser votre portrait. » (*Édition de* 1754.)
8. « J'y consentirai, » et à la ligne suivante : « elle est si bonne. » (*Édition de* 1754.)
9. Cette dernière phrase n'est pas dans l'impression de 1754.
Lettre 638. — 1. Villeneuve-le-Roi ou Villeneuve-sur-Yonne, chef-lieu de canton de l'Yonne, entre Sens et Joigny.
2. Cette phrase est un peu différente dans l'édition de 1754 : « Je partis lundi, et il étoit question ce jour-là d'une nouvelle, etc. »

1677 qui s'étoit faussement répandue, on ne sait comment. Je priai donc M. de Coulanges de m'envoyer à Melun, où j'allois coucher, ce qu'il apprendroit de Mme de Louvois. En effet, je vis arriver un laquais, qui m'apprit tout de bon que le siége de Charleroi étoit levé[3], qu'il avoit vu le billet que M. de Louvois écrit à sa femme, et que je pouvois continuer mon voyage tranquillement : il est vrai, ma très-chère, c'est un grand plaisir que de n'avoir plus à digérer les inquiétudes de la guerre. Que dites-vous du bon prince d'Orange? Ne diriez-vous pas qu'il ne songe qu'à rendre mes eaux salutaires, et à rendre vos lettres ridicules[4], comme il y a quatre ans, lorsque nous faisions nos raisonnements sur un avenir qui n'étoit point? Il ne nous attrapera pas une troisième fois.

Je reprends donc mon voyage, ma fille, où je marche sur vos pas. J'eus le cœur un peu embarrassé à Villeneuve-Saint-Georges, en revoyant ce lieu où nous pleurâmes de si bon cœur au lieu de rire[5]. L'hôtesse me paroît une personne de fort bonne conversation : je lui demandai fort comme vous étiez la dernière fois; elle me dit que vous étiez triste, que vous étiez maigre et que M. de Grignan tâchoit de vous donner courage et de vous faire manger : voilà comme j'ai cru que cela étoit. Elle me dit qu'elle entroit bien dans nos sentiments; qu'elle avoit marié aussi sa fille loin d'elle, et que le jour de leur séparation, elles *demeurirent* toutes deux pâmées : je crus

3. A l'approche de l'armée du maréchal de Luxembourg, qui lui offrait la bataille, le prince d'Orange leva précipitamment, le 14 août, le siége à peine commencé de Charleroi. — Dans l'édition de 1754 : « qui m'apprit que le siége de Charleroi étoit levé tout de bon. »

4. « Et à faire trouver nos lettres ridicules. » (*Édition de* 1754.)

5. Mme de Sévigné avait été à Villeneuve-Saint-Georges au-devant de sa fille, le 22 décembre 1676. Voyez la lettre du 13 décembre précédent, p. 155. — Les mots *au lieu de rire* ont été retranchés par Perrin dans sa seconde édition (1754).

qu'elle étoit pour le moins à Lyon. Je lui demandai pourquoi elle l'avoit envoyée si loin ; elle me dit que c'est qu'elle avoit trouvé un bon parti, un honnête homme, *Dieu marci*. Je la priai de me dire le nom de la ville ; elle me dit que c'étoit à Paris ; qu'il étoit boucher, logeant vis-à-vis du palais Mazarin[6] ; et qu'il avoit l'honneur de servir M. du Maine, Mme de Montespan, et le Roi fort souvent. Ma très-chère, je vous laisse à méditer[7] sur la justesse de la comparaison, et sur la naïveté de la bonne hôtesse. J'entrai dans sa douleur, comme elle étoit entrée dans la mienne ; et j'ai toujours marché depuis par le plus beau temps, le plus beau pays et le plus beau chemin du monde. Vous me disiez qu'il étoit d'hiver quand vous y passâtes ; il est devenu d'été, et d'un été le plus tempéré qu'on puisse imaginer. Je demandai partout de vos nouvelles, et l'on m'en dit partout. Si je n'en avois point reçu depuis, je serois un peu en peine, car je vous trouve maigre ; mais je me flatte que la princesse Olympie aura fait place à la princesse Cléopatre[8]. Le bon abbé a 1677

6. A la mort de Mazarin, son palais avait été partagé entre le duc de Nevers et le duc de Mazarin. L'hôtel de Nevers se composait des bâtiments qui donnent sur la rue Richelieu. « Le duc de Mazarin eut pour sa part la plus belle partie du palais, savoir : l'ancien hôtel Tubeuf, les galeries élevées par Mansart et les dépendances sur la rue des Petits-Champs, à peu près tout ce qui s'étendait sur les rues Vivienne et des Petits-Champs. Cette partie continua de porter le nom de palais ou hôtel Mazarin. » Voyez *les Nièces de Mazarin* par M. Amédée Renée, p. 454 et suivantes de la cinquième édition.

7. « Je vous laisse méditer. » (*Édition de* 1754.)

8. Ce sont deux des héroïnes du roman de *Cléopatre* de la Calprenède. Olympie est la fille du roi de Thrace ; elle est prise en mer par des pirates, tombe malade sur leur vaisseau, et est vendue comme esclave à Alexandrie. Cléopatre, qui donne son nom au roman, est la fille de la fameuse Cléopatre et d'Antoine. Olympie est aimée d'Ariobarzane, prince d'Arménie ; et Cléopatre, de Coriolan, prince de Mauritanie. Olympie a les « yeux abattus et languissants (tome VI, p. 34) ; » le chef des pirates la juge « plus propre au tombeau qu'à

1677 des soins de moi incroyables : il s'est engagé dans des complaisances, des douceurs, des bontés, des facilités dont il me paroît que vous devez lui tenir compte, ayant en vue[9], dit-il, de vous plaire en me conduisant si bien. Je lui ai promis de vous en rendre compte[10].

Nous lisons une histoire des empereurs d'Orient, écrite par une jeune princesse, fille de l'empereur Alexis[11]. Cette histoire est divertissante, mais c'est sans préjudice de Lucien, que je continue : je n'en avois jamais vu que trois ou quatre pièces célèbres; les autres sont toutes aussi belles[12]. Ce que je mets au-dessus, ce sont vos lettres, ma très-chère; ce n'est point parce que je vous aime: demandez à ceux qui sont auprès de vous. Monsieur le Comte, répondez; Monsieur de la Garde, Monsieur l'abbé, n'est-il pas vrai que personne n'écrit comme elle? Je me divertis donc de deux ou trois que j'ai apportées; vraiment ce que vous dites sur une certaine femme[13] est

l'amour (tome VII, p. 4). » Quant à Cléopatre, son « aimable majesté.... lui donnoit de l'empire sur toutes les âmes. » Elle « surprit Artaban de telle sorte par la vue de son admirable beauté, qu'il.... ne put souffrir cet éclat sans éblouissement, ni méconnoître l'avantage que le ciel avoit donné à cette beauté sur toutes les beautés mortelles (tome X, p. 343 et 344). » — A la p. 248 du tome II, il est question également de l'Olympie de la *Cléopatre*, et non de celle de l'Arioste, comme le dit à tort une ancienne note que nous n'aurions pas dû conserver.

9. « Ayant envie. » (*Édition de* 1754.)

10. « De ne vous rien laisser ignorer là-dessus. « (*Ibidem.*)

11. L'*Alexiade* ou histoire d'Alexis Ier, par la princesse Anne Comnène. Le président Cousin en a donné une traduction abrégée dans le tome IV de sa version par extraits des auteurs de l'Histoire byzantine, publiée en huit volumes in-4°, de 1672 à 1674, sous ce titre: « *Histoire de Constantinople depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire.* Traduite sur les originaux grecs par M. Cousin, président en la cour des Monnoyes. »

12. Dans le texte de 1754 : « tout aussi belles. »

13. Mme de Bagnols. Voyez la lettre du 26 juillet précédent, p. 232.

digne de l'impression. Au reste, je ne m'en dédis point : j'ai vu passer la diligence ; je suis plus persuadée que jamais qu'on ne peut point languir dans une telle voiture ; et pour une rêverie de suite, hélas ! il vient un cahot qui vous culbute, et l'on ne sait plus où l'on en est. A propos, la B**[14] s'est signalée en cruauté et barbarie sur la mort de sa mère[15] ; c'étoit elle qui devoit pleurer par son seul intérêt ; elle est généreuse autant que dénaturée ; elle a scandalisé tout le monde ; elle causoit et lavoit ses dents pendant que la pauvre femme rendoit l'âme. Je vous entends crier d'ici ; ma fille, hélas ! vous êtes bien dans l'autre extrémité ! J'ai médité sur cette mort : cette créature[16] avoit fait un grand rôle, la fortune de bien des gens, la joie et le plaisir de bien d'autres ; elle avoit eu part à de grandes affaires[17] ; elle avoit eu la confiance de deux ministres, dont elle avoit honoré le bon goût. Elle avoit un grand esprit, de grandes vues, un grand art de posséder noblement une grande fortune ; elle n'a point su en supporter la perte ; sa déroute avoit aigri son esprit ; elle étoit irritée de son malheur ; cela se répandoit sur tout, et servoit peut-être de prétexte au refroidissement de ses amis : en cela toute contraire au pauvre M. Foucquet, qui étoit ivre de sa faveur, et qui a soutenu héroïquement sa disgrâce ; cette comparaison m'a toujours frappée. Voilà les réflexions de Villeneuve-le-Roi ; 1677

14. Élisabeth-Angélique du Plessis Guénégaud, veuve de François, comte de Boufflers. Voyez tome II, p. 505, note 5.

15. Mme de Guénégaud. Voyez ci-dessus, p. 263-265.

16. Dans l'édition de 1754 : « Mme de G***. »

17. Ce membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1734. — A la ligne suivante, après les mots : « de deux ministres, » l'édition de 1734 ajoute : « M. de Chavigny, M. Foucquet ; » dans celle de 1754, ces deux noms sont imprimés entre parenthèses, en lettres italiques. Sept lignes plus loin, au lieu de M. Foucquet, l'impression de 1734 donne M***.

1677 vous jugez bien qu'on n'en auroit pas le loisir, à moins que d'être paisiblement dans son carrosse. J'y ajoute que le monde est un peu trop tôt consolé de la perte d'une telle personne, qui avoit bien plus de bonnes qualités que de mauvaises[18].

A Joigny, mercredi au soir.

Nous sommes venus courant la bague depuis la dînée. Le beau pays, et la jolie petite terre! elle n'est pas pourtant plus affermée que vingt mille écus depuis la misère du temps : elle alloit autrefois plus haut. Ma fille, il ne s'en faut qu'une tête qu'elle ne soit à vous[19] : ce seroit un beau coup de dé. On[20] me dit que la poste pour Lyon ne passe ici que par mille détours : ce n'est pas ici la grande route ; on écrit aisément à Paris, ce n'est pas de même pour Lyon. J'espère demain de vos nouvelles à Auxerre ; vous avez bien disposé leur marche. Écrivez à M. Roujoux, maître de la poste de Lyon, que vous le priez d'avoir soin de me faire tenir vos paquets à Vichy ; je viens de lui écrire, car il n'y a que de Paris que les lettres aillent droit à Montélimar ; il faut de partout ailleurs les adresser à Lyon.

18. On lit dans la *Gazette* du 14 août, à la suite de la nouvelle de sa mort : « Sa vertu et sa conduite l'ont fait extrêmement regretter. » — Les deux apostilles qui suivent, écrites l'une de Joigny et l'autre d'Auxerre, forment deux lettres à part dans l'édition de 1734.

19. Le comté de Joigny était anciennement dans la maison de Laval ; il fut acquis le 15 décembre 1603 par le cardinal Pierre de Gondi, qui, par le contrat de mariage de Philippe-Emmanuel de Gondi son neveu, lui en donna la nue propriété le 11 juin 1604. Le père de la duchesse de Lesdiguières avait hérité de ce comté, et s'il n'avait pas laissé cette enfant, son immense fortune aurait été dévolue au cardinal de Retz. Celui-ci avait témoigné l'intention d'instituer sa *chère nièce* sa légataire universelle. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez tome III, p. 497 et 498.

20. Cette phrase et les deux suivantes ont été retranchées dans l'édition de 1754.

Comment vous portez-vous, ma très-chère? dormez-vous toujours ? n'engraissez-vous point un peu? n'avez-vous point de *dragons*[21] ? 1677

Monsieur le Comte, vous ne me dites pas un mot d'elle : votre plume a-t-elle bien voulu oublier cet article ? Parlez-moi donc de votre musique ; votre femme fait la délicate et la connoisseuse; il me semble qu'elle auroit quelque légère disposition à ne la pas admirer. Je vous conseille de ne plus penser à Arnoux : il a bien d'autres vues que l'espérance d'un canonicat[22] à Grignan. Il est jeune, il gagne beaucoup, et gagnera encore plus[23]; il aspire à être de la musique de la chapelle. Faites comme moi, mon cher[24] : quand je vois qu'on ne me veut point, il me prend dans le même temps une envie toute pareille de ne les avoir pas, et cela se rencontre le plus heureusement du monde[25]. Je soupai l'autre jour chez la marquise d'Uxelles ; j'y trouvai Rouville[26], qui me parla de vous si sérieusement, et avec tant d'estime et de respect, que je crois qu'il va mourir. J'ai bien des souvenirs à vous dire des Saint-Gérans, des Vins, et bien d'autres; enfin de quoi remplir ce nombre que vous voulez augmenter, à ce qu'on m'a dit, à cause du dénuement où vous vous trouvâtes l'autre jour à Aix[27].

21. Ce membre de phrase n'est que dans le texte de 1734.
22. « Qu'un canonicat. » (*Édition de* 1754.)
23. Ce membre de phrase : « et gagnera encore plus, » manque dans l'édition de 1734.
24. « Mon cher Comte. » (*Édition de* 1754.)
25. Voyez la lettre du 10 août précédent, p. 268.— Dans l'édition de 1754 : « il me prend aussitôt une envie toute pareille de ne m'en point soucier, etc. » La phrase suivante n'est pas dans le texte de 1734.
26. Voyez tome II, p. 415, note 4.
27. Voyez la lettre du 19 juillet précédent, p. 223.

1677 Je reviens à vous, ma fille : je m'ennuie de n'avoir point de vos nouvelles; si je n'en ai point demain à Auxerre, je serai bien fâchée. J'espère que vous me manderez si j'ai bien deviné ce cœur déserteur, que vous ne voulez plus compter sur vos doigts.

A Auxerre, jeudi à midi.

Nous voilà arrivés, ma fille, par une assez grande chaleur. Nous avons vu le château de Seignelay [28] en passant; nous y avons donné notre bénédiction, et nous sommes persuadés qu'il prospérera. Mais nous avons eu le malheur de ne point loger où vous avez logé. Nous sommes mal; nous avons suivi une vieille routine. J'ai envoyé à la poste pour savoir s'il n'y a point de paquet pour moi : le maître n'y étoit pas; je l'attends; la maîtresse a dit qu'elle avoit logé Mme la comtesse de Grignan; qu'elle étoit un peu maigre quand elle a passé; qu'il *étoit* vendredi; qu'on lui mit le pot-au-feu; que Monsieur le Comte ne mangea que des fraises : me voilà en même temps au désespoir d'être logée ici, où je trouve tout mal, d'autant plus que nous y passerons le reste du jour pour laisser reposer nos chevaux, et demain nous pourrons gagner Époisse, où M. de Guitaut nous attend avec une très-bonne amitié. Je suis fâchée de n'y point trouver sa femme : elle a bien du bon esprit; elle n'est pas de celles dont on est embarrassé : elle est demeurée pour un procès, et ce procès l'a jetée si avant dans son neuf, qu'elle a fait venir la sage-femme d'ici pour l'ac-

28. Entre Joigny et Auxerre, mais à quelque distance (à l'est) de la route. « Ce bourg possédait jadis un très-ancien château, rebâti vers 1410 par Charles de Savoisy, restauré vers 1670 par.... Colbert de Seignelay, et démoli pendant la Révolution. On remarque encore à Seignelay plusieurs constructions qui datent du temps de Colbert. » (M. Joanne, *Itinéraire de Paris à Lyon*, p. 152.)

coucher au milieu de Paris : on ne peut pas faire plus d'honneur à l'habitude. 1677

Adieu, ma très-chère[29] : je n'ai point de vos lettres ; il faut attendre jusqu'à Époisse. Je fais mille compliments au bel abbé et à M. de la Garde ; dites à l'abbé que je me mêle de le prier de bien faire auprès de Monsieur l'Archevêque : eh mon Dieu ! peut-on trop prendre sur soi pour un si bon et si digne patriarche ? Je suis à vous, ma très-chère, et vous ne me persuaderez jamais[30] qu'il me soit bon de n'être point avec vous : je ne croyois pas qu'on pût vous persuader cette ridicule opinion ; mais vous m'en avez écrit des choses[31] que je ne puis oublier. Vous et moi, nous serons donc bien à plaindre, quand vos affaires vous obligeront de me revoir.

---

639. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ ET A CORBINELLI.

Le même jour que je reçus cette lettre (n° 632, p. 247), je fis réponse à Mme de Sévigné[1].

A Chaseu, ce 20e août 1677.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je ne fais que d'arriver du comté de Bourgogne[2] avec la veuve que vous aimez, Madame, et c'est pourquoi je

29. Le commencement de cet alinéa, jusqu'à : « Je suis à vous, » manque dans l'édition de 1754.

30. « Et on ne me fera jamais entendre. » (*Édition de* 1754.)

31. « Des lignes. » (*Ibidem.*) — Voyez la lettre du 10 août précédent, p. 269.

Lettre 639. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « je fis cette réponse à Mme de Sévigné, que je lui envoyai par homme exprès à Époisse. »

2. De Franche-Comté : voyez plus haut, p. 247, note 1.

1677 ne fais que de recevoir votre lettre du 30e juillet, parce que, comme il y a assez loin d'ici à Crescia et que je ne croyois pas y être si longtemps que j'y ai été, j'avois laissé ordre qu'on me gardât les lettres qu'on recevroit pour moi.

Pour vous rendre raison maintenant de ce que je ne fis point de réplique à votre réponse du mois de mai, c'est que je partis aussitôt que je l'eus reçue pour le voyage dont je viens de vous parler.

Mon fils m'écrit de Lille[3] que le maréchal d'Humières n'en sortoit point : il lui a demandé congé pour aller trouver M. de Luxembourg à Ath, qui marchoit aux ennemis pour faire lever le siége de Charleroi, ou pour les combattre. Dieu le conduise !

Je suis fort aise que M. de Sévigné soit sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin. La charge est jolie, et très-jolie pour un homme de son âge. Vous voyez qu'avec de la patience il n'y a guère d'affaires au monde dont on ne vienne à bout[4]. Je vous écris fort chagrin de ne vous pouvoir aller trouver à Époisse. Ma fille de Chaseu[5] est assez mal d'une perte qu'elle a depuis quinze jours, et qui m'a obligé de la ramener de Comté en litière ; et le cocher de ma fille[6] s'est cassé le bras. Mais si vous vouliez entendre raison, tout cela n'empêcheroit

3. « M'écrit de Lille, du 10e, que le maréchal d'Humières n'en sortant point, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — Le maréchal d'Humières, ou de Humières (son nom se trouve écrit de ces deux façons), commandait à Lille. L'*État de la France de* 1677 lui donne le titre de « gouverneur et lieutenant général de Flandre et des conquêtes du Roi en ces quartiers, faites depuis le traité des Pyrénées. »

4. « Vous voyez qu'il ne faut que de la patience dans les affaires du monde pour y réussir. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

5. Voyez tome IV, p. 301, note 2.

6. « Mon cocher. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

pas que nous ne nous vissions. Le chemin d'Époisse à Vichy par Nevers est beaucoup plus méchant, et aussi long pour le moins que par ce pays-ci. Nous vous donnerons des relais, Toulongeon, Jeannin et moi. Venez, Madame; je suis assuré que le bon abbé sera de mon avis. Vous séjournerez ici un jour; si vous êtes pressée, vous n'y coucherez qu'une nuit, et le lendemain nous irons à Montjeu. De là vous vous embarquerez pour Vichy. Si vous ne connoissiez la situation de Montjeu[7], je me serois servi d'un autre mot que d'*embarquer*, de peur que vous ne le prissiez pour un port de mer; mais vous entendez les figures. 1677

Mandez-moi le jour que vous vous trouverez à Lucenay[8]; car[9] nous irons au-devant de vous jusque-là. Ma foi, vous ne sauriez mieux faire; et ne vous allez pas mettre dans la tête que ce seroit une légèreté de changer de résolution : le sage change selon les occurrences.

Depuis ma lettre écrite, je viens d'apprendre la levée du siége de Charleroi. Il faut dire la vérité, voici de longues prospérités; mais je remarque que Dieu n'a pas seulement fait le Roi le plus grand roi du monde, il a encore fait les princes qui sont ses ennemis les plus indignes princes de la terre[10].

7. Voyez tome III, p. 151, note 1.

8. Lucenay-l'Évêque, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Autun, sur la route de Saulieu à Autun.

9. *Car* manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne aux lignes 2 et 3 de l'alinéa suivant : « de longues et de surprenantes prospérités; » et, à la fin de ce même alinéa, remplace les mots : « les plus indignes princes » par « les plus sottes gens. »

10. Dans notre manuscrit, cette fin a été corrigée ainsi d'une autre main que celle de Bussy : « Mais je remarque que Dieu n'a pas seulement fait le Roi le plus grand roi du monde par sa conduite; il l'a encore fait tel par son étoile. »

1677

A CORBINELLI[11].

Vous avez raison de dire, Monsieur, qu'on ne fait presque rien de tout ce qu'on veut faire, c'est-à-dire de considérable : le destin a pris cela pour son partage[12]. Il n'y a que le Roi d'excepté de la règle générale. La Fortune, qui depuis la naissance du monde avoit toujours été indifférente, a pris enfin parti pour Sa Majesté. Jamais prince n'a été si longtemps heureux : il y a trente-cinq ans que ses prospérités durent. Je voudrois bien savoir ce que lui diroit Voiture, qui étoit, disoit-il à Monsieur le Prince[13], épuisé sur les louanges pour quatre ou cinq campagnes heureuses. Il faut ou redire les mêmes choses, ou se taire sur les belles actions du Roi. Il en fait plus de nouvelles tous les jours qu'il n'y a de tours différents dans notre langue pour le louer dignement.

11. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale cette apostille forme une lettre à part, datée du 21e août, et commençant par le paragraphe que voici : « Je ne fis point de réponse à votre première lettre, Monsieur, parce que je la reçus dans le temps que je partis pour mon voyage de Comté, où j'ai demeuré jusqu'à présent ; et en arrivant ici, j'ai trouvé la seconde ; mais avant que d'y répondre, je vous dirai que ma fille de Chaseu, étant venue à ce voyage avec sa sœur de Coligny, est tombée malade, que je l'ai ramenée ici en litière, et que cela m'empêche d'aller trouver Mme de Sévigné à Époisse ; mais je la convie de venir passer par ici, qui est le plus court et le plus beau chemin pour Vichy. Que n'êtes-vous de la partie ! nous aurions bien du plaisir ; car si nous nous trouvons agréables à Paris, nous nous trouverions admirables en province, où l'on est moins dissipé. »

12. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale ajoute ici : « et nous a laissé les bagatelles. »

13. Dans sa lettre au duc d'Enghien sur la prise de Dunkerque, déjà citée au tome IV, p. 65, note 17. « Nous ne trouvons, dit-il entre autres choses, plus rien à dire qui ne soit au-dessous de vous. L'éloquence, qui des plus petites choses en sait faire de grandes, ne peut, avec tous ses enchantements, égaler la hauteur de celles que vous faites. »

Ce que vous me dites pourtant de lui me paroît nouveau et admirable ; mais vous avez beau avoir de l'esprit : 1677
avant la fin de 1678, il vous mettra à sec, sur ma parole[14]. Quand je priai le duc de Saint-Aignan, en 1671[15], de lui dire qu'en attendant que je pusse recommencer à le servir dans la guerre, je suppliois Sa Majesté de trouver bon que j'écrivisse son histoire, il me fit répondre qu'il n'avoit pas encore assez fait pour cela, mais qu'il espéroit me donner un jour de la matière. Il m'a bien tenu sa parole, et je voudrois lui pouvoir tenir aussi bien la mienne ; mais[16] j'y ferai toujours de mon mieux, et j'espère enfin l'obliger de se croire, sur ce qui me regarde ; car vous savez que naturellement il me fait du bien, et du mal par complaisance[17].

14. Boileau exprime la même pensée dans ces vers de la VIIIe épître :

> Souvent ce qu'un seul jour te voit exécuter,
> Nous laisse pour un an d'actions à conter.

15. Le manuscrit que nous suivons habituellement donne la date de 1664 ; le chiffre 1671, que Bussy avait écrit d'abord, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, a été ensuite biffé par lui et remplacé par 1664. La date de 1671 nous paraît la véritable : voyez la lettre au duc de Saint-Aignan du 26 janvier 1671, au tome I de la *Correspondance de Bussy*, p. 364. Cette lettre ne dit pas exactement ce que rapporte ici Bussy, mais il y est parlé de ce qu'il laissera à la postérité de propre à honorer la mémoire du Roi.

16. *Mais* est omis dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

17. On lit dans notre manuscrit ce dernier alinéa, ajouté après coup, d'une autre main que celle de Bussy : « Je vous envoie une traduction de *la Matrone d'Éphèse ;* le grand nombre des traductions qui ont paru ne m'ont point rebuté. » Cette traduction se trouve, sous le titre de *Fragment de Pétrone*, au tome I de l'édition de 1697 des *Lettres de Bussy*, p. 243-248. Une imitation en prose par Saint-Évremont de cette nouvelle tirée de Pétrone avait été insérée dans le premier recueil de contes donné par la Fontaine en 1665 chez Claude Barbin. *La Matrone d'Éphèse* de la Fontaine ne fut publiée qu'en 1682, avec le poëme du *Quinquina*.

1677

640. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Epoisse, samedi 21e août.

Nous arrivâmes ici hier au soir à deux heures de nuit. Nous pensâmes verser mille fois dans des ravines, que nous eussions fort aisément évitées, si nous eussions eu seulement une petite bougie dans un petit bougeoir[1]. mais c'est une belle chose que de ne voir ni ciel ni terre. Enfin nous envoyâmes ici au secours, ici où nous arrivâmes comme le maître du logis[2] alloit se mettre au lit. Vous savez qu'on ne demeure jamais[3], et ce qui vous surprendra, c'est que je n'avois point de peur; ce fut la bonne tête de l'abbé qui voulut faire ces quatorze lieues d'Auxerre ici, qui ne se font pas ordinairement en un jour[4]. J'étois levée à trois heures, de sorte que je me suis reposée avec un grand plaisir dans cette belle maison, où nous regrettons de n'avoir point trouvé la maîtresse du logis[5]. Vous connoissez le maître, et le bon air et le bon esprit qu'il a pour ceux qu'il aime un peu; il m'assure que je suis de ce nombre, et je le crois par l'amitié qu'il a pour vous; il me sait si bon gré de vous avoir mise au monde, qu'il ne sait quelle chère me faire. Nos conversations sont infinies : il aime à causer, et quand

Lettre 640 (revue sur une ancienne copie). — 1. Dans les deux éditions de Perrin : « si nous eussions eu seulement la lumière d'une petite bougie. »

2. Le comte de Guitaut. — Dans l'édition de Perrin de 1734 : « Enfin nous envoyâmes au secours ici, où nous arrivâmes, etc. » Dans celle de 1754 : « Enfin nous envoyâmes ici au secours; nous y arrivâmes comme le maître du château, etc. »

3. Ce membre de phrase ne se trouve pas dans le manuscrit.

4. Les mots *en un jour* manquent dans les deux éditions de Perrin.

5. « De n'avoir point la maîtresse du logis. » (*Éditions de* 1734 *et de* 1754.)

on me met à causer[6], je ne fais pas trop mal aussi; de sorte qu'on ne peut pas être mieux ensemble que nous y sommes. Si les oreilles vous tintent, ne croyez pas que ce soit une vapeur, c'est que nous parlons fort de vous. 1677

J'espérois, ma bonne, trouver ici de vos lettres; j'avois déjà été trompée à Auxerre; huit ou neuf jours sans entendre un mot de vous me paroît bien long[7] : j'en suis un peu triste. J'espère en recevoir avant que de fermer cette lettre; c'est une chose bien essentielle à mon cœur que de vous aimer et de penser à vous. Nous avons déjà commencé à gronder de nos huit mille francs de réparations[8], et de ce qu'on a vendu mon blé trois jours avant qu'il soit enchéri; cette petite précipitation me coûte plus de deux cents pistoles; je ne m'en soucie point du tout; voilà où la Providence triomphe : quand il n'y a point de ma faute ni de remède[9], je me console tout aussitôt. Je n'ai trouvé ici que les mêmes nouvelles que je reçus à Melun, c'est-à-dire la levée du siége de Charleroi. Nos bons ennemis ne songent qu'à ne point troubler ma tranquillité : aussi je les aime tendrement[10]. Je vous envoyai un gros paquet d'Auxerre; je l'avois écrit de deux ou trois endroits. L'hôtesse où vous avez logé, qui vous aime tant et que j'allai moi-même voir le soir, ne manquera pas de l'envoyer à Lyon.

6. « Et quand on me met en train. » (*Édition de* 1754.)
7. « Me paroissent bien longs. » (*Ibidem.*)
8. A Bourbilly.
9. Les mots *ni de remède* manquent dans les deux éditions de Perrin. Les deux dernières phrases de la lettre ne sont également que dans notre manuscrit.
10. Ce membre de phrase manque dans le manuscrit.

*641. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DU COMTE DE GUITAUT A MADAME DE GRIGNAN[1].

Du 22e [août].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai point de lettres de vous, je suis fâchée; il n'est pourtant question que de les avoir, car je suis bien assurée que vous m'avez écrit; je crains seulement que vous ne les ayez pas adressées au maître de la poste de Lyon; on dit que dans toutes ces traverses elles courent grand risque. J'ai appris à M. de Guitaut comme l'Intendant eut des désagréments dans son voyage d'Avignon; nous voudrions bien savoir s'il avoit fait ce voyage sans l'avoir concerté avec ce vice-légat. A tout hasard, il me paroît que M. des Essarts, avec ses petites jambes, seroit bien mieux proportionné si on lui avoit coupé la tête.

DU COMTE DE GUITAUT.

Enfin, Madame, nous voici tous deux seuls. Ma femme m'a fait faux bond, et s'est fort habilement excusée. Dieu garde de mal celle qui devroit en avoir fait autant! Nos conversations sont pleines de tendresse et de mépris pour vous. La passion de vous avoir ne se contredit pas de même. Que faites-vous à Grignan? Songez-vous quelquefois à vos amis? et la dernière lettre que je vous ai écrite ne vous a-t-elle pas fait repentir de la dureté que vous avez eue pour moi dans la vôtre? Je ne souhaite, je vous assure, guère de choses avec plus d'ardeur que

Lettre 641. — 1. Cette lettre est publiée ici pour la première fois. Elle ne se trouve que dans notre manuscrit. Un ou deux passages peuvent paraître douteux, mais tout moyen de comparaison et de contrôle nous manque.

d'être un peu aimé de vous. Je ne vous en dis pas la raison, mais croyez qu'elle est la meilleure qu'on puisse avoir. 1677

Mme de Sévigné a voulu que je vous écrivisse des folies, et je n'en ai pu trouver d'autres que celle-là. Je n'en suis pas moins serviteur de Monsieur de Grignan; je vous prie de lui dire.

---

642. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Époisse, mercredi matin 25e août.

C'est ici, ma très-chère, où j'ai reçu cette lettre que j'attendois avec tant d'impatience[2]. Je ne suis pas accoutumée à de tels retardements : c'est un des chagrins de mon voyage, car il n'est pas possible que je n'en sois dérangée[3]. M. de Guitaut me persuade qu'il est fort aise

Lettre 642 (revue sur une ancienne copie). — 1. Avant cette lettre à Mme de Grignan, on a, dans une édition récente, placé à cet endroit, comme écrite à Mme de Sévigné, une lettre tronquée de Bussy, datée du 23 août, qui ne se trouve point dans notre manuscrit, mais seulement dans celui de la Bibliothèque impériale, où elle est adressée *à Mme de Scudéry*. Cette lettre, dont le commencement a été singulièrement altéré dans le manuscrit même, et l'adresse changée, par une autre main que celle de Bussy, se trouve dans la première édition des *Lettres* de celui-ci (1697), tome IV, p. 367, avec l'adresse qu'on lui avait donnée après coup dans le manuscrit : *du comte de Bussy au comte de* ***; dans la *Correspondance*, elle est au tome III, p. 335.

2. Dans les éditions de Perrin : « C'est encore ici, ma très-chère, où j'ai reçu (1754 : que j'ai reçu) votre lettre du 11e; je l'attendois avec impatience. »

3. « C'est le chagrin de mon voyage de me voir ainsi dérangée. » (*Édition de* 1754.)

1677 que je sois ici[4]. Tous nos gens sont à Bourbilly. Le fermier nous y donna hier à tous un fort grand dîner : M. de Guitaut, M. de Trichateau[5], cela paroissoit beaucoup dans cette horrible maison[6]. J'avois à y gronder, et je les quittois de temps en temps pour m'aller acquitter de ce devoir. J'avois commencé dès le matin à Époisse sur un pauvre paysan que je croyois être de Bourbilly. Il me sembloit que je l'avois vu avec ceux qui m'étoient venus voir. « Mais d'où vient que vous êtes si révolté contre moi, lui dis-je, et que vous ne voulez pas payer le droit d'indire[7] ? — Hélas ! Madame, je suis d'Époisse ; je n'ai point entendu parler de cela. » Voilà le tailleur de la Merci[8], et quand cela est naturel, il est impossible de n'en pas rire.

Je serai encore ici jusqu'à dimanche, et vous écrirai

4. Dans les deux éditions de Perrin : « me persuade fort qu'il est aise que je sois ici. »

5. Érard du Châtelet, septième du nom, marquis de Trichateau, baron du Châtelet et de Thons, fils aîné d'Antoine du Châtelet, marquis de Trichateau, et d'Élisabeth-Louise d'Haraucourt. Il fit ses premières armes en Italie comme cornette dans le régiment d'Épernon, puis s'attacha au duc de Lorraine, qui le fit maréchal de Lorraine et de Barrois. A la mort de ce prince, il se retira en France, où le Roi le créa successivement capitaine et gouverneur de Semur (1676) et grand bailli d'Auxois (1680). Il fut ensuite, avec l'agrément de Louis XIV, major général des troupes de l'électeur de Cologne, et mourut au camp de Lons, en 1684. Il avait épousé en 1670 Élisabeth le Charon, veuve de Guillaume Bourgeois, comte d'Origny, gentilhomme du Roi et gouverneur de Semur.

6. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin du paragraphe, ne se trouve que dans notre manuscrit.

7. On appelait *droit d'indire aux quatre cas*, ou simplement *droit d'indire*, le privilége que certains seigneurs avaient de doubler les rentes que leurs vassaux leur devaient, dans quatre cas, qui étaient, selon la coutume de Bourgogne : « le voyage d'outre-mer, nouvelle chevalerie, le seigneur prisonnier de guerre, le mariage d'une fille. » Voyez le *Dictionnaire de Trévoux*.

8. Voyez tome II, p. 379.

encore une fois ; mais je ne sais si je recevrai de vos lettres[9]. Il y a dans cette maison une grande liberté : j'y lis, j'y travaille, je m'y promène ; nous causons fort agréablement, le maître du logis et moi ; je ne sais quel pays nous ne battons point ; il me conte mille choses de Provence, de vous, de l'Intendant, de Vardes, que je ne savois pas. Il me paroît fort occupé de son salut ; il se sert des bons maîtres pour se conduire ; il est possédé de l'envie de payer ses dettes, et de n'en pas faire de nouvelles : c'est le premier pas que l'on fait dans ce chemin, quand on sait sa religion. Il ne laisse pas d'être de fort bonne compagnie ; mais cela passera, car la charité du prochain commence déjà à lui couper les paroles par la moitié. Il vous aime et vous estime au-dessus de tout ; il me semble que ce n'est point lui qui a déserté ; vous ne voulez donc pas me dire qui c'est[10] ? Croyez-vous que je le dirois, si vous m'aviez priée sérieusement de ne le pas faire ? Eh bien ! ma belle, je ne vous en parlerai plus. 1677

Vous me contez une chose terrible de l'embrasement de cette galère ; hélas ! ce pauvre Sainte-Mesme[11], il me semble que je le vois. Mais d'où vient que vous ne trouvez pas aussi extraordinaire ce que nous vous mandons du prince d'Orange ? Il assiége Charleroi, il voit notre armée : il en est tellement surpris, qu'il décampe au même instant, et s'en va vers Maestricht. Il fut surpris, comme s'il n'avoit pas ouï parler qu'il y eût une armée en Flandre. On dit qu'il nous a fait grand plaisir, car il étoit si bien posté, que nous aurions eu bien de la peine à trouver notre place : voilà la seconde fois qu'il nous tire

9. Ce membre de phrase ne se lit que dans notre manuscrit.
10. Voyez la lettre du 4 août précédent, p. 257 et 258.
11. Voyez tome III, p. 526, note 14.

1677 de cet embarras[12]; vous savez que je l'avois deviné. Tous nos volontaires sont revenus. Pensez-vous que cette nouvelle ne valût pas son prix dans la *Gazette d'Hollande*, si elle osoit nous en pàrler[13]? Je n'ai point de nouvelles de mon fils : je ne crois pas qu'il soit revenu; il aura sans doute continué son chemin, et aura bien fait : il n'étoit pas possible qu'il restât à Paris; il faudroit pour cela qu'il eût continué[14] la figure et la conduite d'un homme blessé, et il ressembloit comme deux gouttes d'eau à un petit homme qui se portoit parfaitement bien: le public est impitoyable sur la réputation. Voilà qui est beau[15].

---

643. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Époisse, jeudi 26e août.

Je reçois encore une de vos lettres, ma très-belle et très-chère, et peut-être que j'en aurai une autre avant que je parte; car ce ne sera que dimanche, et je ne fais aujourd'hui que ballotter en attendant que la poste parte[1]. J'aurai fait ici une petite pause de dix jours : c'est une visite honnête. Je me connois en sincérité : je répondrois de celle qui est dans le cœur du maître de cette maison. Quoi qu'il en soit, il s'attrape lui-même, si ce qu'il dit de son amitié et du plaisir qu'il a de me voir ici n'est pas

12. Le premier siége de Charleroi fut levé le 22 décembre 1672.
13. Dans les deux éditions de Perrin : « nous en parler sincèrement. »
14. « Qu'il eût pris. » (*Édition de* 1754.)
15. Dans les deux éditions de Perrin la lettre se termine par : « le public est impitoyable sur la réputation des guerriers. »
Lettre 643. — 1. « En attendant le départ du courrier. » (*Édition de* 1754.)

véritable. Je sens que je ne l'incommode point : la liberté qui se trouve ici répond de tout ce que je dis. Nous dévidons beaucoup de chapitres, et de tous pays nous revenons à vous : 1677

C'est un penchant si doux qu'on y tombe sans peine.

Je suis en parfaite santé : ne me dites point que vous n'avez pas sur moi un pouvoir despotique, et que le serein vous résiste ; il est vrai que c'est mon ancien ami, et que j'ai peine à rompre tout à fait avec lui. Mais pour le voyage de Vichy, par exemple, il est entièrement despotique, et si ce n'étoit que vous croyez que ces eaux me sont salutaires, et que votre amitié vous fait voir[2] dans l'avenir ce que ma santé présente m'empêche d'y voir, je vous assure, ma très-chère, que je n'irois point du tout ; mais je fais ce voyage agréablement, dans la pensée de rassurer votre imagination pour jamais[3] ; et cette seule raison est meilleure que nulle autre que l'on y puisse mêler.

Vous me représentez fort bien votre coup de tonnerre : j'avois quelquefois entendu parler des effets surprenants du tonnerre ; mais je n'y crois pas tant qu'à ce que vous m'en dites. Cette petite fille toute morte, sans qu'il y paroisse, comme si c'étoit avec de la poudre de sympathie[4], me paroît une chose bien étonnante. Je comprends bien que vous ayez eu la curiosité de la voir ; j'aurois bien été de cette partie : j'aime toutes les choses extraordinaires ; celle-là l'est fort ; ce n'est point comme on a accoutumé

2. « Il est entièrement pour vous, et sans que votre amitié vous fait voir, etc. » (*Édition de* 1754.)

3. « Ce n'est donc qu'afin de rassurer votre imagination pour jamais que je fais ce voyage agréablement. » (*Ibidem.*) — La fin de l'alinéa : « et cette seule raison, etc., » manque dans cette édition.

4. Voyez la lettre du 28 janvier 1685.

1677 de mourir. Vos tonnerres sont bons à Grignan : ils ont un éclat et une majesté au-dessus de tous les autres. Lucien[5] n'auroit pas osé appeler ce foudre[6] un vain épouvantail de chènevière : c'est un Jupiter tonnant, comme du temps de Sémélé ; nous n'avons rien eu de si considérable dans ces pays-ci. Nous[7] y sentons avec incommodité une de vos prophéties, c'est-à-dire que les puces sont noires pour la plupart, et en si grande quantité qu'on ne sait où se mettre. J'étois résolue de m'en plaindre à vous : si vous trouvez quelque remède ensuite de l'almanach, vous me ferez un grand plaisir de me l'apprendre.

Vous trouverez que *don Quichotte* est fort bon : j'aime en plusieurs occasions le vieux langage, et si on l'avoit ôté de cinq ou six livres que je vous dirois bien, on en auroit ôté toute la grâce, et je n'en voudrois plus ; mais je n'étois point assez affectionnée[8] à celui de *don Quichotte*, pour n'avoir pas pris beaucoup de plaisir à la traduction[9]. S'il vous divertit, il sera trop heureux, sans préjudice pourtant de *la colère d'Achille*[10], où vous êtes

5. Non pas Lucien, mais Perrot d'Ablancourt, dans sa très-libre traduction. Voyez le commencement de *Jupiter le Tragique* : « Ah ! mon foudroyant tonnerre, vain épouvantail de chènevière ; » ce qui n'est guère ni dans le sens ni dans le ton du vers ronflant que Lucien fait déclamer à Jupiter.

6. « Cette foudre. » (*Édition de* 1754.)

7. La fin de cet alinéa manque dans l'édition de 1754.

8. « Je ne m'étois point assez affectionnée. » (*Édition de* 1754.)

9. Mme de Sévigné veut parler ici de la traduction de *don Quichotte* par Filleau de Saint-Martin, qui parut en 1677, en 4 volumes in-12, sans nom d'auteur, et qui a été réimprimée plus de cinquante fois. L'achevé d'imprimer pour la première fois est du 20 mai 1677. La version en vieux langage est celle de Cæsar Oudin, que nous avons citée dans plusieurs notes.

10. « Si cette lecture vous divertit, je vous exhorte à la continuer, sans préjudice de *la colère d'Achille*. » (*Édition de* 1754.) — Mme de Grignan lisoit en ce temps-là l'*Iliade* d'Homère. (*Note de Perrin.*)

engagée. Je suis fort de votre avis pour la préférence des fables sur le poëme épique : la moralité s'en présente bien plus vite et plus agréablement ; on ne va point chercher midi à quatorze heures. Cela soit dit pourtant sans offenser le Tasse[11], que je ne puis oublier sans être une ingrate. 1677

Corbinelli me mande qu'il croit que M. de Vardes viendra à Bourbon, qu'il lui mènera sa fille[12], et que je le ramènerai avec cette belle à Paris : cette vision est assez divertissante. Si Vardes passe à Grignan, comme il me le mande, mettez-lui dans la tête de venir à Vichy ; il n'y a que les eaux de la Seine qu'il dût préférer à celles-là. Mais de choisir Bourbon, parce qu'elles sont[13] un peu plus près du but, c'est une folie. Que vous êtes heureuse d'avoir ces nouveaux venus ! qu'ils sont bons chacun en leur espèce ! que je les aime, et que vous me ferez un grand plaisir de les en assurer ! Faites-en bien votre profit, ma très-aimable : ce sont des sources où l'on peut puiser tout ce que l'on veut.

Mme de Coulanges m'a écrit une grande lettre toute pleine d'amitié et de nouvelles, c'est-à-dire les nonchalances adorables du prince d'Orange, le mariage de la nièce de Mme de Schomberg, où elle décrit fort plaisamment les vilaines vilenies[14] de cette noce, dont la mariée avoit pensé mourir. Elle dit que le voyage de Fontainebleau est assuré, elle parle de la meilleure santé de

11. « Cela soit dit pourtant avec la permission du Tasse. » (*Édition de* 1754.)

12. Marie-Élisabeth du Bec, fille unique du marquis de Vardes et de Catherine de Nicolaï, était née le 4 avril 1661 ; elle épousa le duc de Rohan le 28 juillet 1678, et mourut le 27 mars 1743.

13. « Les eaux de Bourbon, parce qu'elles sont, etc. » (*Édition de* 1754.)

14. « Et la description plaisante qu'elle fait des vilaines vilenies. » (*Ibidem.*)

1677 Mme de la Fayette : tout cela saucé dans mille douceurs, point tant de tortillages ; je vous assure que sa lettre est extrêmement bonne à recevoir. Quoique je n'aie personne sur mon épaule, je ne vous dirai rien de fort secret des pays que vous savez[15] : ce sont de certaines petites choses qui n'ont point de prise, et qui n'ont pas quasi la force d'être transportées ; M. de la Garde vous instruira.

En voici une qui réjouira Monsieur l'Archevêque[16]. Le bel abbé se souvient bien de cette lettre que quelques évêques écrivoient au pape contre certains relâchements[17]. Il vous contera que ce fut un crime, et que ce monstre fut étouffé dans sa naissance par Messieurs les agents[18] qui coururent partout. Je ne sais quel esprit follet ou sage l'a fait savoir au pape[19]. Il a écrit à Sa Majesté, « qu'il étoit d'autant plus surpris de la suppression de cette lettre, que les rois n'ont point accoutumé d'empêcher ces sortes de commerces entre les enfants et le père commun ; qu'il ne croit point que cette pensée soit venue d'un prince dont la piété lui est connue ; mais que ceux qui lui ont donné ce conseil en ont ignoré les conséquences. » Il a chargé de ce bref les trois cardinaux de Bouillon, d'Estrées, de Bonzy. Si cette nouvelle est comme on nous la mande, elle en vaut bien une autre. N'admirez-vous point que tout est crime à nos pauvres frères ? Quand ils n'ont point consulté le pape, ils étoient schismatiques ; quand ils lui font des plaintes des

15. De la cour.

16. Cet alinéa manque tout entier dans l'édition de 1734. Le dernier membre de phrase de l'alinéa précédent a été omis dans celle de 1754.

17. Voyez la lettre du 18 juin précédent, de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, p. 182 et 183.

18. Les agents du clergé, qui étaient, depuis 1675, les abbés de Grignan et de Valbelle. Voyez tome III, p. 492, note 7.

19. Innocent XI.

opinions probables, et d'autres denrées de cette force, ils sont révoltés. Disons donc, ma chère enfant, qu'ils sont bien haïs ou bien aimés de Dieu, à voir de quelle façon ils sont persécutés. Je suis assurée que cette petite histoire réjouira vos prélats. 1677

Je suis fâchée des vapeurs de M. de la Garde. Vous voilà donc bien tous deux offensés contre l'air de Paris ; il faut que Dieu ait donné une bénédiction nouvelle à celui de Grignan ; car de mon temps on ne l'eût jamais soupçonné de restaurer, de rafraîchir et d'humecter une jeune personne : que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y avez trouvée ! Sans raisonner ni tirer aucune conséquence, je m'en tiens là, et je puis dire qu'il n'est pas moins bon[20] pour ma vie que pour la vôtre, puisqu'il vous a tirée du pitoyable état où vous étiez quand je vous dis adieu[21].

Samedi 28e août.

Je reçois, ma fille, votre lettre du 18e : j'en ai reçu trois ici. Je pars demain. Mme de Chatelus m'est venue voir, au lieu de recevoir ma visite à Chatelus[22]. Je serai un jour avec mes parents, et le 4e à Vichy. Vous avez eu raison d'être surprise de la mort de la pauvre Mme du Plessis. J'en suis fort touchée, et plus que bien d'autres : elle nous aimoit, et vous lui plaisiez au dernier point ; vous vous entendiez à merveilles ; elle a été enlevée en six jours sans connoissance ; enfin cela est pitoyable.

Pour notre cardinal, j'ai pensé souvent comme vous ; mais soit que les ennemis ne soient pas en état de faire

20. « Et je puis dire que cet air n'est pas moins bon. » (*Édition de* 1754.)

21. « Quand nous nous séparâmes. » (*Ibidem.*)

22. Chastellux-sur-Cure, dans le département de l'Yonne. — Sur Mme de Chastellux, voyez tome III, p. 250, note 2.

1677 peur, ou que les amis ne soient pas sujets à la prendre[23], il est certain que rien ne se dérange. Vous faites très-bien d'en écrire à d'Hacqueville et même au Cardinal. Est-il un enfant? ne sauroit-il venir à Saint-Denis[24] sans le consentement de ses précepteurs? et s'ils l'oublient, faut-il qu'il se laisse égorger? Vous avez très-bonne grâce de vous inquiéter[25] sur la conservation d'une personne si considérable, et à qui vous devez tant d'amitié.

Tous vos discours sur Charleroi sont justes comme l'or : mères, sœurs, amies, maîtresses, toutes sont infiniment redevables au prince d'Orange. Rien n'est si plaisant que la conduite de tous ces Messieurs pendant cette campagne[26].

Enfin la cour est à Fontainebleau[27]. On dit que Mme de Coulanges ira passer le temps de ce voyage à Livry : ne lui avez-vous pas fait réponse, ma très-chère? je vous prie de n'y pas manquer[28].

M. de Guitaut vouloit vous mander comme il est content de mon séjour, et combien nous avions parlé tendrement de vous; mais je ne sais où il est. Je m'en vais fermer cette lettre, en vous embrassant mille fois de tout mon cœur, ma très-chère. Vous ne pouvez assez compter sur ma véritable tendresse.

23. « A prendre l'alarme. » (*Édition de* 1754.)
24. Le cardinal de Retz était abbé de Saint-Denis.
25. « A vous inquiéter. » (*Édition de* 1754.)
26. Le prince d'Orange, comme nous l'avons déjà dit, avait investi Charleroi le 6 août, et dès le 14, « sans qu'aucun secours fût entré dans la place (dit la *Gazette* du 21), sans qu'on lui eût défait aucun convoi, » il avait levé le siége, et était allé camper à Sombref avec les Hollandais. Le duc de Villa-Hermosa s'était retiré d'un autre côté avec les Espagnols et les autres troupes des alliés.
27. Voyez ci-dessus, p. 261, note 10.
28. Ce membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1754, non plus que la phrase qui finit la lettre.

644. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DU COMTE DE GUITAUT A MADAME DE GRIGNAN.

1677

A Saulieu[1], dimanche au soir 29e août.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je vous écrivis hier au soir, et je vous écris encore aujourd'hui. Enfin j'ai quitté Époisse; mais je n'ai pas quitté encore le maître de ce beau château; il est venu me conduire jusqu'ici. Il n'y a rien de si aisé que de l'aimer[2] : vous le connoissez; il m'a aussi bien reçue chez lui que si j'étois Mme de Grignan : je ne puis rien ajouter à cette louange, j'ai tout dit. Mais il n'est pas vrai, Monsieur le comte de Guitaut[3] ?

DU COMTE DE GUITAUT.

Enfin nous nous séparons demain, et je commence à penser à vous, en quittant Mme de Sévigné; car tant que nous avons été ensemble, je n'ai fait qu'en parler, et je ne doute pas que les oreilles ne vous aient corné : c'est à vous à savoir laquelle, car nous en avons dit de toutes les façons. Je n'ai pu[4] me résoudre à ne pas coucher encore cette nuit avec elle, et je la suis venu accompagner jusqu'au premier gîte. Enfin encore une fois, nous nous quittons à regret, ce me semble; mais nous nous reverrons dans peu; et si vous ne venez, nous vous irons voir de compagnie. Tenez-vous toujours le cœur joyeux, et

Lettre 644 (revue sur une ancienne copie). — 1. A sept lieues de Semur, dans le département de la Côte-d'Or.

2. « Rien n'est si aisé que de l'aimer. » (*Édition de* 1754.)

3. « Je ne puis rien ajouter à cela ; j'ai tout dit; n'est-il pas vrai, Monsieur le Comte ? Répondez. » (*Ibidem.*)

4. « Je n'ai pu me résoudre à ne pas l'accompagner jusqu'à son premier gîte. Nous nous quittons, ce me semble, à regret. » (*Ibidem.*)

1677 ne songez à rien qui vous chagrine[5]; cherchez tout ce qui vous pourra plaire, et ne vous imaginez pas qu'il y ait rien dans la vie qui ne se puisse faire[6] : le monde est joli, et on trouve toujours quand on cherche. Voici un sentiment qui ne sera pas de votre goût; mais je m'entends bien; je ne parle pas si improprement que vous pourriez croire.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il est très-sage, cet homme-ci; cependant je lui disois tantôt, le voyant éveillé comme une potée de souris : « Mon pauvre Monsieur, il est encore bien matin pour se coucher, vous êtes encore bien vert, mon ami; il y a bien du vieil homme, c'est-à-dire du jeune homme[7] en vous. » Je m'en vais tout dire. Il ne faisoit l'autre jour qu'une légère collation, car il voudroit faire pénitence, et il en a besoin; il m'échappe de l'appeler « Monsieur de Grignan » (ce nom se trouve naturellement au bout de ma langue) : il s'écria d'un ton qui venoit du fond de l'âme : « Eh! plût à Dieu! » Je le regardai, et je lui dis : « J'aimerois autant souper. » Nous nous entendîmes; nous rîmes extrêmement : dis-je vrai? Répondez.

DU COMTE DE GUITAUT.

Vous[8] ne ferez jamais taire Madame votre mère. Vous

5. L'édition de 1754 n'a que ce second membre de phrase : « ne songez cependant à rien qui vous chagrine. »

6. « Qu'il n'y ait rien dans la vie qui puisse avoir ce droit-là. » (*Édition de* 1754.)

7. Le manuscrit porte : « de jeune homme. »

8. Tout cet alinéa est ainsi défiguré dans l'édition de 1754 : « Il est vrai, Madame, que les souhaits vont quelquefois bien loin, et qu'il n'est pas toujours fort aisé d'en être le maître. Vous êtes informée de ma pénitence, si vous ne l'êtes de mes péchés; mais

m'avez vu vous craindre extrêmement; cependant, Madame, les souhaits vont souvent bien loin, et on n'en est pas toujours le maître. Vous êtes confidente de ma pénitence; vous ne l'avez jamais voulu être de mes péchés : aussi peu déterminée[9] sur l'un que sur l'autre, je vous permets, si cela vous peut réjouir, de donner carrière à votre esprit. Je finis par là, en vous assurant pourtant qu'à l'heure qu'il est, votre bonne maman[10] est entre deux vins. Adieu l'eau de Vichy; je ne crois pas, si elle continue, qu'elle y doive aller : ce seroit de l'argent perdu. 1677

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'est lui qui en a trop pris; pour moi, j'en ai pris aussi[11]. Ils sont si longtemps à table que par contenance on boit, et puis on boit encore, et on se trouve avec une gaieté extraordinaire : voilà donc l'affaire. Il se vante des rigueurs qu'il auroit pour vous; à tout hasard, je ne vous conseille pas de vous y fier, ni d'aller à Rome en litière avec lui[12]. A propos, nous avons rencontré M. et Mme de Valavoire[13], avec un équipage qui ressembloit à une com-

comme je suis aussi peu déterminé sur l'un que sur l'autre de ces deux partis, je vous permets de donner carrière à votre esprit. Je finis par là, en vous assurant pourtant que votre maman, à l'heure qu'il est, est un peu ivre, mais ce n'est pas de l'eau de Vichy; je doute même, si cela continue, qu'elle y veuille aller : ce seroit de l'argent perdu. »

9. *Déterminée* est le texte de notre manuscrit. Il y a le masculin *déterminé* dans l'édition de 1754 (voyez la note précédente), la seule de Perrin qui donne cette lettre.

10. Le texte de 1754 est : *votre maman;* il y a simplement *votre bonne* dans le manuscrit.

11. « C'est lui qui est ivre; pour moi, j'avoue que je le suis un peu. » (*Édition de* 1754.)

12. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1754.

13. Voyez tome II, p. 242, note 11.

1677 pagnie de bohèmes. Nous avons attaqué la première litière ; nous y avons trouvé le bon Valavoire : ah ! que c'est bien le vieil homme ! Nous sommes tous descendus ; il m'a baisée, et m'a pensé avaler ; car il a, comme vous savez, quelque chose de grand dans le visage. Sa femme m'a parlé de vous et de votre santé d'une manière à me persuader : vous n'êtes point grasse ; mais vous avez un beau teint, vous êtes blanche, vous êtes tranquille : tout ce qu'elle m'a dit m'a paru naturel, et m'a fort plu. J'ai trouvé les chemins étranges ; j'ai pensé que vous aviez essuyé tous ces cahots ; ah ! qu'il y en a de bons[14] ! Mon cocher est admirable, mais il est trop hardi[15] ; M. de Guitaut dit qu'il l'estime de deux choses : l'une est d'être bon cocher, un fort bon cocher ; l'autre, de mépriser mes cris. Adieu, ma fille, en voilà assez pour des gens entre deux vins. Il y a ici un fort bon médecin qui me demande : « Madame, pourquoi allez-vous à Vichy ? » répondez-lui ; car pour moi, je n'ai jamais pu. Je[16] vous embrasse avec une tendresse que vous savez et que je ne veux plus dire.

DU COMTE DE GUITAUT.

Et moi, Madame, qui n'oserois vous embrasser, je vous assure qu'on ne peut être plus à vous que j'y suis, et qu'après toutes nos folies, tout compté et tout rabattu, je m'en vais coucher avec le *bien Bon*.

14. Les mots : « ah ! qu'il y en a de bons ! » ne se trouvent que dans notre manuscrit.

15. Voyez la lettre suivante, p. 306.

16. Cette phrase et l'apostille du comte de Guitaut ne sont que dans notre manuscrit.

645. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A CORBINELLI.

1677

A la fin du mois d'août, Mme de Sévigné, étant à Chaseu, me convia d'écrire à notre ami Corbinelli, et voici ce que je lui mandai[1].

A Chaseu, ce 1er septembre 1677.

Il n'y a pas longtemps que je vous ai fait réponse dans une lettre que j'écrivis à Mme de Sévigné[2], et me revoici avec elle dans une feuille de papier, vous écrivant tous deux de ce château, où nous avons passé si doucement un an ensemble. Il étoit agréable alors, il est aujourd'hui admirable, et notre amie en est contente. Nous l'aurions été davantage si vous aviez été de la partie, et Lucien, que nous avons lu, nous auroit encore paru plus divertissant[3]. La veuve qui vous plaît tant m'a aidé à faire l'honneur de ma maison. J'oubliois de vous dire que nous allâmes cinq lieues au-devant de la marquise.

Lettre 645. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, la lettre est précédée de l'introduction que voici : « Trois jours après (*c'est-à-dire le* 30 *août*), nous allâmes, Toulongeon, ma fille de Coligny et moi, au-devant de Mme de Sévigné jusques à Lucenay, où ayant dîné avec elle, nous vînmes coucher à Chaseu. Elle y séjourna le lendemain 31e août, et en repartit le 1er de septembre. Nous allâmes dîner ce jour-là avec l'évêque d'Autun, tous ensemble, mais avant que de nous quitter, nous écrivîmes à Corbinelli. Mme de Sévigné commença, et j'achevai ceci dans la même lettre. » — La lettre de Mme de Sévigné n'a pas été conservée.

2. Voyez la lettre du 20 août précédent, p. 286.

3. Ce commencement est ainsi modifié dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Il n'y a pas longtemps que je fis réponse à deux moitiés de lettres que vous m'écrivîtes dans celles de notre marquise, et me revoici avec elle dans une feuille de papier, vous écrivant de ce château où nous avons passé si doucement un an ensemble. Il n'étoit pas laid alors ; il est aujourd'hui fort beau, et notre amie en est contente. Nous l'aurions été davantage si vous eussiez été de la partie, et Lucien, que nous avons lu, nous auroit paru encore plus agréable. »

1677 Elle nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre qu'elle a depuis peu. A la vérité, à un quart de lieue de la dînée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde. Le bon abbé de Coulanges étant tombé sur sa nièce, et Toulongeon sur la sienne[4], cela me donna un peu de relâche. Mais admirez la fermeté de notre amie, et son bon naturel. Dans le moment que nous versâmes, elle parloit de l'histoire de don Quichotte. Sa chute ne l'étourdit point, et pour nous montrer qu'elle n'avoit pas la tête cassée, elle dit qu'il falloit remettre le chapitre de don Quichotte à une autre fois, et demanda comment se portoit l'abbé. Il n'eut non plus de mal que les autres. On nous releva, et la marquise fut trop heureuse de se remettre à la conduite du cocher de ma fille, qu'elle avoit tant méprisé. Vous croyez bien que notre aventure[5] ne tomba pas à terre, comme nous avions fait. Nous badinâmes quelque temps sur ce chapitre ; et ce fut là où nous commençâmes à vous trouver à redire.

---

646. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A la Palisse[1], vendredi au soir 3e septembre.

Vous voyez bien, ma très-chère, que me voilà à Vichy,

4. Mme de Coligny. Elle était fille de Gabrielle de Toulongeon, première femme de Bussy Rabutin.

5. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, « notre aventure » est remplacé par le pronom « cela ; » et deux lignes plus bas, « ce chapitre » par « notre aventure. »

Lettre 646. — 1. La terre de la Palisse était entrée dans la maison de la Guiche par Éléonore de Chabannes de la Palisse, femme de Just de Tournon, bisaïeule du comte de Saint-Géran, à qui elle appartenait alors. (*Note de l'édition de* 1818.)

c'est-à-dire j'y dînerai demain[2], comme je vous l'avois promis. Je vous écrivis de Saulieu, avec M. de Guitaut, une assez folle lettre : je vous en ai écrit quatre d'Époisse, où j'ai reçu toutes celles qui me sont revenues de Paris[3]. J'ai été prise et retenue en Bourgogne d'une telle sorte, que si par hasard je ne m'étois souvenue de vous, et des eaux que vous voulez que je prenne[4], je crois que je m'y serois oubliée. J'ai été chez Bussy, dans un château[5] qui n'est point Bussy, qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable. La Coligny[6] y étoit; elle est très-aimable; il y auroit beaucoup à parler; mais je remets ces bagatelles pour une autre fois. Il a fallu aller dîner chez Monsieur d'Autun (le pauvre homme[7] !) et puis chez M. de Toulongeon; et le jour que j'en devois partir, il fallut demeurer pour parler de nos affaires avec le président de Berbisy[8] qui venoit m'y trouver. Enfin me voilà sur votre route de Lyon, à vingt lieues de Lyon. Je serois mardi à Grignan, si Dieu le vouloit; eh mon Dieu! il faut détourner cette pensée, ma chère enfant : elle fait un *dragon*, si l'on ne prend un

1677

2. « Demain 4 de ce mois. » (*Édition de* 1754.)
3. Cette phrase manque dans l'édition de 1734.
4. « Et que vous vouliez que je prisse les eaux. » (*Édition de* 1754.)
5. A Chaseu, que Bussy avait acheté en 1640. Voyez tome I, p. 379, note 9.
6. « Sa fille de Coligny. » (*Édition de* 1734.)
7. Voyez tome III, p. 30, note 1.
8. Jean de Berbisy, baron de Vantoux, président à mortier au parlement de Dijon, mort en 1697. La bisaïeule de Mme de Sévigné était Berbisy, et mère de Jeanne-Françoise Frémyot, sainte Chantal (voyez tome IV, p. 298, note 1). Le président de Berbisy était sans doute venu à Alonne (terre de Toulongeon : voyez tome III, p. 153, note 5), ou à Monthelon, pour traiter avec Mme de Sévigné de sa part dans la succession du président Frémyot. Voyez la lettre de Bussy du 15 septembre suivant, p. 320. Voyez aussi tome I, les notes des pages 553 et 554.

1677 soin extrême de la gouverner. Parlons de la traverse d'Autun ici, qui est un chemin diabolique. J'ai dit adieu pour jamais partout où j'ai passé. Je suis ici dans le château de cette bonne de Saint-Géran, qui m'a reçue comme sa fille. Vous y avez passé, ma fille : tout m'est cher à mille lieues à la ronde. Je suis à plaindre quand je n'ai point de vos nouvelles; cela me fait une tristesse qui ne m'est pas bonne. Depuis Époisse il y a sept jours, cela est long; j'en espère, voilà ce qui me soutient. Je vous prie de dire à M. de Grignan que je le conjure d'écrire à M. de Seignelay, ou à M. de Bonrepos[9], pour obtenir le congé du chevalier de Sévigné pour venir solliciter cet hiver un vaisseau[10] : il y a bien des

9. Bonrepos, ou Bonrepaus, était un gentilhomme du pays de Foix. « Il avoit été longtemps dans les bureaux de la marine, du temps de M. Colbert, ensuite un des premiers commis de Seignelay, dont il eut la confiance. A sa mort il se retira des bureaux, qui lui avoient servi à se faire à la cour des amis et à être depuis bien reçu dans toute la bonne compagnie. Il alla en Angleterre faire un traité de commerce, puis aux villes anséatiques, enfin ambassadeur en Danemark, puis en Hollande, où il réussit fort bien. Le Roi le traitoit avec bonté, Mme de Maintenon aussi; il étoit estimé, et sur un pied de considération dans le monde, avec de l'esprit, de l'honneur, de la capacité et des talents.... C'étoit un très-petit homme, gros, d'une figure assez ridicule, avec un accent désagréable, mais qui parloit bien, et avec qui il y avoit à apprendre, et même à s'amuser.... Il étoit sage et respectueux.... Il étoit riche et entendu, fort honorable, et toutefois ménageoit très-bien son fait. » (Saint-Simon, tomes XVII, p. 220; II, p. 49 et 50.) Bonrepos mourut subitement en 1719, sans avoir été marié. Pendant son ambassade en Hollande, il avait eu pour secrétaire le fils de Racine.

10. « Pour cet hiver, afin qu'il vienne solliciter un vaisseau. » (*Édition de* 1754.) — Est-ce le même chevalier de Sévigné qui commandait *le Courageux* en 1690, et qui se distingua sous les ordres de Tourville, au combat du 10 juillet, contre les flottes de l'Angleterre et de la Hollande, comme le constate le rapport de Châteaurenault à Seignelay? Voyez l'*Histoire de la marine française pendant le règne de Louis XIV*, par Eugène Sue, tome IV, p. 357 et 364.

places vacantes. Le pauvre garçon m'a écrit quatre fois : il ne sait que faire ; il est à Messine, et me fait pitié : c'est sa vie, c'est son pain ; aidez-moi à le servir[11] : vous savez comme il s'appelle ; si cela ne vous touche, c'est mon filleul. On me presse de donner cette lettre ; la poste va passer. Adieu, ma très-chère et très-aimable belle : il y a huit jours que je ne sais rien ; mais quand j'ignore tout, je sais toujours que je vous aime de tout mon cœur. 1677

647. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, samedi au soir 4e septembre.

J'AI reçu deux de vos lettres en arrivant, ma très-chère ; j'en avois grand besoin, mon cœur étoit triste : me voilà bien ; je les relirai, ce m'est une consolation. Ma fille, passé aujourd'hui, je vous promets de ne plus écrire qu'un mot, c'est-à-dire *la feuille qui chante et chantera ;* mais[1] faites-en donc de même : vous êtes tuée d'écriture, vous êtes excessivement maigre, et à votre âge c'est être malade que d'être en cet état[2] ; je hais, il est vrai, de voir la côte d'Adam si visiblement en votre personne. Vous me rendrez donc compte de votre santé, et de la petite dont je suis en peine : la pauvre enfant ! Mme de Valavoire m'en dit des merveilles. Ma fille, ne

11. « Il y a bien des places vacantes : aidez-moi à le servir. » (*Édition de* 1734.)

LETTRE 647. — 1. « Je vous promets de ne plus écrire qu'un mot passé aujourd'hui ; mais, etc. » (*Édition de* 1754.)

2. « Vous êtes excédée d'écriture, et c'est être malade à votre âge, que d'être maigre au point que vous l'êtes. » (*Ibidem.*)— La phrase suivante : « Vous me rendrez donc, etc., » manque dans l'édition de 1754.

1677 me grondez point ce soir : je veux un peu parler; j'arrive, je me repose demain, rien ne m'oblige à me taire. M. de Champlâtreux [3] est déjà venu me voir : le bon abbé le trouve d'une bonne société ; il lui donnera souvent à dîner. Savez-vous qui m'a déjà envoyé faire un compliment ? M. le marquis de Termes [4], qui arriva hier tout malingre [5] de goutte et de colique; on dit qu'il a la barbe longue comme un capucin : ah ! c'est fort bien fait. Le chevalier de Flamarens [6] est avec lui; M. et Mme d'Albon [7] y sont aussi, M. de Jussac [8]; on attend encore bien du monde. J'oublie le meilleur, c'est Vincent, qui sort déjà d'ici, et qui prendra des soins de moi extrêmes. Je me porte très-bien : je ne sais que souhaiter de mieux, sinon de clouer ce bienheureux état. Je vous écrivis hier de la Palisse; j'y vis un petit garçon que je trouvai joli ; il a sept ans ; je suis sûre qu'il ressemble au vôtre, j'en jurerois; son père, qui est un gentilhomme de M. de Saint-Géran, lui a appris à faire l'exercice du mousquet et de la pique : c'est la plus jolie chose du

3. Voyez tome IV, p. 225, note 17. — 4. Voyez tome II, p. 344, note 3.
5. « Tout malade. » (*Édition de* 1754.)
6. Jean de Grossoles, chevalier de Flamarens. Sa mère était Françoise le Hardi de la Trousse, fille de Sébastien le Hardi, seigneur de la Trousse, grand prévôt de France et prévôt de l'hôtel du Roi. Elle était sœur du marquis de la Trousse, et cousine germaine de Mme de Sévigné.
7. Voyez tome III, p. 351, note 29.
8. Gouverneur du duc de Vendôme, et ensuite du duc du Maine, dont il devint premier gentilhomme (25 septembre 1688). Il fut tué à côté de ce dernier prince, à la bataille de Fleurus, en 1690. On a de lui deux lettres adressées à la marquise d'Uxelles et conservées dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il était parent du gouverneur d'Arras Saint-Preuil (François de Jussac d'Embleville), qui eut la tête tranchée le 9 novembre 1641. Voyez les *Mémoires de Bussy*, tome I, p. 91 et suivantes. — Les mots *M. de Jussac* manquent dans l'édition de 1734, ainsi que toute la phrase suivante.

monde; vous aimeriez ce petit enfant; cela lui dénoue le corps : il est délibéré, adroit, résolu. Son père passe sa vie à la guerre; il est convalescent à la Palisse, et se divertit à rendre son fils un vrai petit soldat; j'aimerois mieux cela qu'un maître à danser : si le hasard vous envoyoit un tel homme, prenez le même plaisir sur ma parole. Monsieur l'Archevêque a écrit au bon abbé tout ce qui se peut mander d'obligeant et de tendre, pour l'engager au voyage de Grignan; mais je ne vois pas que cela l'ébranle [9]. 1677

J'aurois bien à causer sur vos deux lettres que voilà; mais quoique je ne sois pas encore initiée à la fontaine, je veux vous donner l'exemple. Un homme de la cour disoit l'autre jour à Mme de Ludres : « Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. — Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. » J'ai trouvé cela plaisant.

Mme de Coulanges a des soins de moi admirables; je regarde autour de moi; est-ce que je suis en fortune? Elle me rend le tambourinage qu'elle reçoit de beaucoup d'autres. La Bagnols m'écrit aussi mille douceurs *tortillonnées* [10]. Adieu, ma très-chère enfant : je vous aime avec une tendresse que je ne puis exprimer. Évitez sur toute chose le cœur de l'hiver pour revenir, et le détour de Reims [11]. Croyez-moi, il n'y a point de santé qui puisse résister à ces fatigues : les voyages usent le corps comme les équipages.

9. Le texte de 1754 ajoute : « quoiqu'il en soit touché. »
10. Voyez la lettre du 26 juillet précédent, p. 233 et 234.
11. Mme de Grignan avait le projet, en revenant à Paris, de passer par Reims pour aller à la Trousse. (*Note de l'édition de* 1818.) — L'édition de 1754 ne donne pas les mots *sur toute chose*, et celle de 1734 n'a pas *et le détour de Reims*.

1677

648. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi 6e septembre.

Ma fille, ne vous fâchez point : je vous écris à six heures du soir, loin des eaux, loin de toute vapeur ; c'est pour me donner de la joie que je veux causer un moment avec vous ; j'ai rompu tout autre commerce. Ne trouvez-vous point que nous sommes trop loin et trop près l'une de l'autre ? Cette distance nous fait mal. Jepasse les jours avec MM. de Termes et Flamarens ; je suis leur véritable consolation : je ne sais ce qu'ils ont, ils ne se portent point bien. Ils ont amené un homme de l'Opéra, qui joue du violon mieux que Baptiste[1]. Cela nous divertit. Il y a une impertinente petite bossue qui chante sans fin et sans cesse, qui croit être miraculeuse : cela nous fait rire. M. de Champlâtreux est notre grand Druide[2], il fait la meilleure chère du monde. Ah mon Dieu ! que n'a-t-il été possible que vous m'ayez gouvernée ici ? M. et Mme d'Albon, une sœur de Mlle de Lestrange[3], Mme de Sourdis[4], blanche et blonde, mille autres de tous côtés, jamais il ne s'est vu tant de monde, et jamais il n'a fait si beau :

Lettre 648. — 1. Lully.

2. L'abbé Bayard a été comparé de même au druide Adamas de l'*Astrée*, dans une lettre écrite pendant le premier séjour de Vichy : voyez tome IV, p. 457. Sur le druide Adamas, voyez tome III, p. 142, note 7.

3. Mlle de Lestrange avait deux sœurs : l'aînée était Marie-Louise, mariée en 1669 à François de Grolée, comte de Peyre, lieutenant général de Languedoc ; elle mourut le 8 avril 1718, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. La puînée était Anne-Marie, demoiselle de Boulogne, qui mourut sans alliance.

4. Charlotte de Barbesières, fille de Louis de Barbesières, seigneur de Nogeret, et de dame Jeanne de Tousserand. Elle était veuve, depuis 1661, de René d'Escoubleau, seigneur de Sourdis.

le mois de septembre ne contrefait ni l'été ni l'hiver, il est le plus beau mois de septembre que vous ayez jamais vu. 1677

Madame disoit l'autre jour à Mme de Ludres, en badinant avec un compas : « Il faut que je crève ces deux yeux-là qui font tant de mal. — Crevez-les, Madame, puisqu'ils n'ont pas fait tout celui que je voulois. » Cela seroit plaisant si c'étoit moi qui vous fisse[5] savoir tous les bons mots de cette belle.

Comment vous portez-vous, ma très-chère? Ce mal de jambe, qu'est-il devenu? Est-il possible que cela soit bon? C'étoit donc une humeur qui vous tomboit sur la poitrine; ce n'étoit pas seulement du sang échauffé. Et la pauvre petite, est-elle mieux? Si vous m'aimez, ma très-chère, si vous m'aimez, tâchez de vous rengraisser. Ah! que vous êtes maigre, puisque M. de Grignan en est inquiet!

Mardi au soir.

J'ai reçu[6] votre lettre du premier septembre. Que souhaitez-vous, ma fille? Quel échange, quel trafic voulez-vous faire? Ah! gardez tout ce que vous avez; souvenez-vous de ce que vous êtes, quand vous n'êtes point dévorée de tous les *dragons* du monde : vous en aviez de bien noirs et de bien cruels à Paris; mais quand vous voulez, quel charme et quel agrément ne trouve-t-on point dans votre humeur? Je soupire souvent en parlant de vous et en pensant à vous. Je ne réponds point à votre lettre, de peur uniquement de vous fâcher; car vous m'ôtez ma joie en m'ôtant le plaisir de vous entretenir; mais il ne faut point vous contredire : vous passez légère-

5. L'édition de 1734 a ici l'orthographe étrange *fis*, pour *fisse*.
6. Cet alinéa manque dans l'édition de 1734, ainsi que la date *Mardi au soir*.

1677 ment sur tous les chapitres; je ne fais aussi réponse à rien. Je vous conjure seulement de mander à d'Hacqueville ce que vous avez résolu pour cet hiver, afin que nous prenions l'hôtel de Carnavalet[7], ou non.

Je voudrois que vous eussiez vu jusqu'à quel excès la présence de Termes et de Flamarens fait monter la coiffure et l'ajustement de deux ou trois belles de ce pays. Enfin, dès six heures du matin, tout est en l'air, coiffure *hurlupée*, poudrée, frisée, bonnet *à la bascule*, rouge, mouches, petite coiffe qui pend, éventail, corps de jupe long et serré : c'est pour pâmer de rire; cependant il faut boire, et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos.

Adieu[8], ma chère enfant : ayez soin de votre santé; la mienne est admirable. Les eaux me font très-bien. Vincent me gouverne tout comme M. de Champlâtreux; tout est réglé, tout dîne à midi, tout soupe à sept, tout dort à dix, tout boit à six.

7. Très-joli hôtel qui se voit encore, mais affreusement badigeonné, à l'angle des rues Culture et Neuve-Sainte-Catherine. Jacques des Ligneris, président au parlement, le fit bâtir vers le milieu du seizième siècle par Bullant, sur les dessins de Pierre Lescot; quelques-unes des sculptures, quelques-uns des ornements qui le décorent ont été attribués, avec un peu de complaisance peut-être, à Jean Goujon lui-même et à maître Ponce; il a été plus tard complété par Androuet du Cerceau et par François Mansard. Mme de Sévigné le loua cette année d'un M. d'Agaurry, et l'habita jusqu'à sa mort. — Françoise de la Baume Montrevel, veuve de François de Kernevenoy (gentilhomme breton, gouverneur de Henri III, dont le nom se prononçait Carnavalet à la cour), avait acquis l'hôtel vers 1578 et lui donna le nom qu'il a gardé. Voyez l'intéressante *Notice sur l'hôtel de Carnavalet* par M. Verdot, 2e édition, 1856.

8. Dans l'édition de 1754, ce dernier alinéa vient immédiatement avant le précédent et fait partie du premier qui suit la reprise de *Mardi soir*. La première phrase y est ainsi : « Je vous demande encore d'avoir soin de votre santé; la mienne est admirable. »

649. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi 13e septembre[1].

Quoi! ma très-chère et très-aimable, vous avez été malade! vous avez été saignée deux fois! vous avez eu raison de craindre votre esquinancie! vous avez craché du sang! on dit que ce n'étoit que de la gorge; mais est-ce là ce sang si bien rafraîchi? Cette sérosité qui est tombée sur vos jambes, où en étions-nous si elle fût tombée sur votre poitrine? Et je ne sais rien de tout cela : je vis en pleine confiance sur votre parole; vos lettres ne sont ni moins longues, ni moins naturelles; je ne me doute de rien, et vous étiez dans cet état lorsque j'arrivois à Époisse[2]. Si l'on avoit le scrupule de ne vouloir point rire quand on ne le doit pas, le plus sûr seroit d'être toujours en inquiétude; mais on ouvre aisément son cœur à la joie et à la confiance d'espérer que ceux que l'on aime se portent bien quand ils le disent[3]; et l'on ne joint pas à l'absence toutes sortes de maux. Ce n'est point Vardes qui m'a dit votre mal; c'est un gentilhomme qui venoit de Provence, qui le dit à un frère[4] de Mlle de

Lettre 649. — 1. Cette date est celle de l'édition de Rouen (1726) et de l'édition de 1754; dans l'impression de 1734, la lettre est datée du dimanche 12e septembre, et dans la Haye (1726) on lit : « A Vichy, 23e.... 1676, » ce qui est certainement une erreur.

2. Au lieu de tout ce qui précède, on lit seulement dans les éditions de 1726 et dans la première de Perrin (1734) : « Je ne me doutois de rien, ma chère bonne (*dans* 1734 : ma chère enfant), et vous aviez une esquinancie (*dans Rouen :* une équinancie; *dans la Haye :* une esquilancie). Si l'on avoit le scrupule, etc. » Notre texte est celui de 1754.

3. Les mots « quand ils le disent » ne se trouvent que dans l'édition de 1754.

4. « A une sœur, » et à la ligne suivante : « en ajoutant, » pour : « en l'assurant. » (*Édition de* 1754.)

1677 Lestrange, en l'assurant que vous étiez toute guérie. Vardes arriva le même jour, et m'assura que vous étiez entièrement hors d'affaire, à la maigreur près, qu'il a trouvée grande[5]. Si vous ne suivez les avis de Guisoni[6] sur le rafraîchissement, vous tomberez dans une maigreur et une délicatesse qui ne sera plus une vie. Le pauvre Vardes m'a ôté toute l'inquiétude que j'aurois pu avoir, en me disant, avec tous les bons tons du monde[7], que le fond de votre teint est tranquille et blanc, sans nulle apparence d'altération. Il croit être assez joliment[8] avec vous; il en est ravi, ma bonne, et je vous exhorte à respecter son malheur. Il a été reçu ici divinement; il étoit bien tenté d'y demeurer, persuadé que les eaux et la compagnie y sont plus propres pour lui que celles de Bourbon; mais M. de Champlâtreux, par une ridicule politique, lui a fait, comme par force, continuer son chemin. Nous croyons que c'est par jalousie, car jamais il n'y eut un véritable chien de jardinier comme lui[9]. Sa cour est épineuse; nous en rions fort; le pauvre Chésières me l'avoit dit cent fois; comme je n'ai point compris qu'il soit mort, j'ai toujours envie de lui conter que je la trouve comme lui[10].

Vardes a extrêmement plu à Termes, et Termes à

5. Ces derniers mots : « qu'il a trouvée grande, » manquent dans le texte de 1734.

6. Dans Rouen : « M. de Guissony; » dans la Haye : « M. Guissons. »

7. « Avec tous les tous (*lisez* tons) du monde. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

8. « Assez joliment bien. » (*Édition de* 1754.)

9. « Un si véritable chien du jardinier. » (*Ibidem.*) — « On dit d'un envieux qu'il est comme le chien du jardinier; il ne mange point de choux, et ne veut pas que les autres en mangent. » (*Dictionnaire universel de Furetière.*)

10. « Que je le trouve comme lui. » (*Éditions de Rouen et de* 1734.) — « De lui dire que je trouve qu'il a raison. » (*Édition de* 1754.)

Vardes : leurs esprits se sont frappés d'un agrément égal ; ç'a été un coup double : cette connoissance qu'ils avoient de se plaire les rendoit plus aimables. J'eusse été fort aise que Vardes fût demeuré ici ; Corbinelli y seroit venu. Vous comprenez bien quelle extrême consolation je trouverois à vous y avoir : je vois vos sentiments là-dessus ; mais cette Providence n'a pas voulu[11] : cela n'est-il pas visible par tout ce qu'elle a dérangé ? Elle veut donc que vous veniez cet hiver, et que nous soyons en même maison : je n'ai nul dessein d'en sonner la trompette ; mais il a fallu le mander à d'Hacqueville pour nous arrêter le Carnavalet[12]. Il me semble que c'est une grande commodité à toutes deux, et bien de la peine épargnée, de n'avoir point à nous chercher. Il y a[13] des heures du soir et du matin quand on loge ensemble, qu'on ne remplit point quand on est pêle-mêle avec les visites. Car je compte, ma belle, que vous viendrez dans l'appartement de ma maison que je vous ai destiné, excepté que vous ayez pour vous seule une autre maison toute trouvée ; je me conformerai à vos desseins, j'entrerai dans vos pensées, je me ferai un plaisir de vos volontés, vous me ferez changer d'opinion, je croirai que tout

11. « Ne l'a pas voulu. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

12. Les deux derniers membres de phrase ne se trouvent que dans l'édition de 1754, qui n'a pas les mots : « et que nous soyons en même maison. »

13. « Il y a des heures du soir et du matin pour ceux qui logent ensemble, qu'on ne remplace point, etc. » (*Édition de* 1754.) Ce qui suit est le texte de la Haye (1726). Dans l'édition de Rouen (1726) et dans la première de Perrin (1734), on lit : « Si je me trompe, et que vous ayez pour vous seule une autre maison toute trouvée, je me conformerai, etc. » Dans celle de 1754 : « Enfin, je crois que vous avez sur cela les mêmes sentiments que moi, et que cette maison se rencontrant, il ne se peut rien de mieux pour cet hiver. Adieu, ma chère fille : nous sommes ici, etc. »

1677 ce que j'avois imaginé n'étoit point bien ; car je veux sur toutes choses que vous soyez contente, et quand vous la serez, je la serai[14].

Adieu, ma bonne : embrassez-moi, je vous en prie, et me dites comme vous vous portez[15]. Nous sommes ici dans une jolie société : le temps est admirable, le pays délicieux, on y fait la meilleure chère du monde. Il y a deux ou trois jésuites[16] qui font les entendus : que j'aurois de plaisir à les voir étrangler par Corbinelli ! Le Maimbourg est impertinent ; il y a toujours dans ses ouvrages la marque de l'ouvrier : la belle pensée de faire punir un Turc, parce qu'il n'a pas salué l'image de la Vierge[17] !

---

650. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Quinze jours après que Mme de Sévigné fut partie de chez moi, je lui écrivis cette lettre.

A Chaseu, ce 15e septembre 1677.

Je vous ai bien trouvée à redire depuis quinze jours, ma chère cousine[1]. Je vois bien qu'il ne vous faut jamais

14. « Et quand vous le serez, je le serai. » (*Édition de* 1734.)
15. « Adieu, ma chère fille : je vous embrasse, et vous prie de me dire comme vous vous portez. » (*Ibidem.*)
16. « Moines. » (*Éditions de Rouen*, 1726, *et de Perrin*, 1734.)
17. Mme de Sévigné lisait vraisemblablement en ce temps-là l'*Histoire des Iconoclastes* du P. Maimbourg (publiée en 1673), où sont rapportés un grand nombre de châtiments miraculeux infligés aux profanateurs des images. Voyez, par exemple, au livre Ier (p. 29 de l'édition in-4°), l'histoire du chef sarrasin Masalmas, que « la mer s'accordant avec le ciel fit périr par un lamentable naufrage, » parce qu'il avait outragé une image de la Vierge.

Lettre 650. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale :

voir, ou qu'il ne vous faut jamais quitter ; mais au moins voudrois-je que nous fussions voisins à la campagne ; je vous y aimerois encore mieux qu'à Paris : on y est trop dissipé. Pour des nouvelles de ce pays-là je ne vous en manderai point ; car assurément vous les savez : mais je vous y ferai faire quelques réflexions, si vous le trouvez bon ; comme, par exemple, sur la mort de la vieille Puisieux[2]. Nous en voilà délivrés ; ne trouvez-vous pas, Madame, qu'elle contraignoit un peu trop ses amis ? il falloit marcher si droit avec elle. 1677

Au reste, vous me devez un compliment sur la mort du grand prieur de Champagne[3] : ce n'est pas que je m'en soucie ; mais il étoit cousin germain de mon père, et je le voyois quelquefois. Si vous vouliez, pour n'en pas faire à deux fois, fourrer aussi dans le même compliment la condoléance de la mort de la vieille Bouligneux[4], qui étoit ma tante, je crois que vous ne feriez pas mal, si ce n'est que vous voulussiez attendre la mort

« ma belle cousine ; » trois lignes plus bas : « on est là trop dissipé. Pour des nouvelles de Paris, je ne vous, etc. ; » deux lignes plus loin : « je vous y ferai quelques réflexions. » Les mots « Au reste, » manquent au commencement du paragraphe suivant.

2. Il fallait que le comte de Bussy eût bien à se plaindre de Mme de Puisieux. Mme de Sévigné, si l'on en juge par sa réponse, ne l'aimait pas davantage. Elle fut cependant regrettée de Mme de Scudéry, qui écrivait au comte de Bussy le 10 septembre 1677 : « Je suis triste, Monsieur : je viens de l'enterrement de Mme de Puisieux. On n'a jamais vu une personne mourir si vivante, avec tant de feu et tant de présence d'esprit. Il n'y avoit pas quinze personnes à l'enterrement de cette femme si connue et si recherchée. » (*Note de l'édition de* 1818.)

3. Mme de Rabutin écrivait à Bussy le 10 septembre : « Le grand prieur de Champagne est mort. Nous n'y perdons pas grand'chose, à mon avis : c'étoit un foible ami et un méchant parent. »

4. Marie-Henriette le Hardi de la Trousse, femme de Jacques-Claude de la Pallu, comte de Bouligneux.

1677 de la vieille Toulongeon, pour les mettre tous ensemble. Je laisse cela à votre discrétion. Mais à propos de celle-ci, elle passa céans le jour que vous partîtes de Monthelon[5], et elle me fit de grandes plaintes de l'empressement que vous aviez eu à traiter avec le président de Berbisy de votre part de la succession du président Frémyot[6]. J'eus beau lui dire que dix mille écus, que vous auriez présentement, en valoient au moins vingt mille[7] quand la présidente Frémyot viendroit à mourir : elle ne se rendit point à mes raisons, et quand je vis cela, je la laissai à la merci de ses douleurs.

Au reste, Madame, je vous supplie de dire de ma part à votre cocher que celui de M. Jeannin l'a bien effacé en ce pays-ci. Il versa un tour et demi son maître le lendemain de votre départ, et démit l'épaule à l'aînée de ses sœurs ; cela les obligea de revenir tous à Montjeu, où ils sont encore. Mme de la Boulaye[8] passa ici il y a

5. Bourg situé à deux lieues à l'ouest d'Autun. Voyez tome IV, p. 13, note 20. — *Montelon* est le texte du manuscrit de la Bibliothèque impériale; dans notre manuscrit, Bussy avait d'abord écrit *Toulongeon*, puis avait biffé ce mot et mis à côté *Montelon*, qui ensuite a été également rayé. Dans la première édition (1697) et dans celles qui l'ont suivie, on a supprimé tout ce morceau, depuis : « Si vous vouliez, etc., » jusqu'à : « à la merci de ses douleurs. » Dans l'édition de 1818, on avait donné *Toulongeon*, au lieu de *Monthelon*.

6. Mme Frémyot, veuve de Claude Frémyot, président au parlement de Dijon, jouissait de l'usufruit des biens de son mari, dont une partie avait été léguée à Mme de Sévigné. (Voyez tome I, p. 553 et 554.) La présidente Frémyot se remaria en 1678 au président Baillet. (Voyez les lettres des 23 juin et 9 août 1678.) — Les mots *Berbisy* et *Frémyot* sont biffés dans notre manuscrit ; au premier de ces deux noms une autre main que celle de Bussy avait substitué dans l'interligne *Baillet*, nom qui ensuite a été rayé également.

7. « Valoient au moins vingt mille écus. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

8. Madeleine, fille de Christophe Foucquet, comte de Chalan, procureur général au parlement de Bretagne, veuve de François de

huit jours, pour s'en aller chez elle faire balayer sa maison, afin d'y recevoir dignement le *Gobin Villars*, qui vient, dit-on, l'épouser. Plût à Dieu que vous et moi fussions aussi aises qu'elle le sera le jour qu'elle étalera son dais et son cadenas[9] à Autun! 1677

Chandenier[10] est à Paris en pleine liberté; il donne sa

Rochefort, marquis de la Boulaye, qu'elle avait épousé en 1658. Le mariage dont il est ici question n'eut pas lieu. Louis-François de Brancas, duc de Villars, épousa le 10 septembre 1678, en troisièmes noces, Louise-Catherine-Angélique de Fautereau de Mainières, morte en 1701. Ce sobriquet de *Gobin* (comparez l'italien *gobba*, *gobbo*, bosse) signifie *bossu*, *laid*, *mal bâti*. Brantôme (*les Dames galantes*, tome VII, p. 434 de l'édition de Foucault) dit que le duc de Mantoue était appelé *le Gobin*, parce qu'il était fort bossu.

9. « Espèce de coffret d'or ou de vermeil doré, où l'on met le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., qu'on sert à la table du Roi, des princes et des ducs et pairs. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

10. François de Rochechouart, marquis de Chandenier, baron de la Tour, premier capitaine des gardes du corps en 1642. Il avait épousé, le 3 mai 1646, Marie Loup de Bellenave, dont il eut le comte de Limoges (voyez tome III, p. 152, note 4), et qui mourut le 27 mai 1649. C'est ce marquis de Chandenier « si célèbre par sa disgrâce et par la magnanimité dont il la soutint plus de quarante ans jusqu'à sa mort. Il étoit premier capitaine des gardes du corps et singulièrement considéré pour sa valeur, son esprit et son extrême probité. Il perdit sa charge avec les autres capitaines des gardes du corps, à l'affaire des Feuillants (1648).... et il fut le seul des quatre à qui elle ne fut point rendue, quoiqu'il ne se fût distingué en rien d'avec eux. Un homme haut, plein d'honneur, d'esprit et de courage, et d'une grande naissance avec cela, étoit un homme importun au cardinal Mazarin, quoiqu'il ne l'eût jamais trouvé en la moindre faute ni ardent à demander. Le Cardinal tint à grand honneur de faire son capitaine des gardes premier capitaine des gardes du corps, et il ne manqua pas cette occasion d'y placer un domestique aussi affidé que lui étoit M. de Noailles. M. de Chandenier refusa sa démission; le Cardinal fit consigner le prix qu'il avoit réglé de la charge chez un notaire, puis prêter serment à Noailles, qui, sans démission de Chandenier, fut pleinement pourvu et en fonction. Chandenier étoit pauvre : on espéra que la nécessité vaincroit l'opiniâtreté. Elle lassa enfin la cour, qui envoya Chandenier prisonnier au

1677 démission pure et simple, et se remet à la discrétion du Roi pour la récompense de sa charge. S'il avoit fait cela il y a seulement dix ans, il auroit fait le profit que vous voulez faire avec Mme Frémyot[11]; il auroit gagné l'intérêt de cent mille écus au moins, qui se seroit monté à cinquante mille; il se seroit épargné les chagrins d'une longue prison, après un long exil, et il ne se seroit pas distingué, comme il a fait, par une longue folie; mais enfin le voilà hors d'affaire : nous ne savons pas encore ce que le Roi aura fait pour lui.

château de Loches, au pain du Roi comme un criminel, et arrêta tout son petit revenu pour le forcer à recevoir l'argent de M. de Noailles et par conséquent à lui donner sa démission. Elle se trompa; M. de Chandenier vécut du pain du Roi et de ce que, à tour de rôle, les bourgeois de Loches lui envoyoient à dîner et à souper dans une petite écuelle qui faisoit le tour de la ville. Jamais il ne se plaignit, jamais il ne demanda ni son bien ni sa liberté; près de deux ans se passèrent ainsi. A la fin, la cour, honteuse d'une violence tellement sans exemple et si peu méritée, plus encore d'être vaincue par ce courage qui ne se pouvoit dompter, relâcha ses revenus et changea sa prison en exil, où il a été bien des années, et toujours sans daigner rien demander. Il en arriva comme de sa prison, la honte fit révoquer l'exil.... Il revint à Paris.... à Sainte-Geneviève, dans la plus simple mais la plus jolie retraite.... où il mourut (*le 14 août 1696, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans*). C'étoit un homme de beaucoup de goût et d'excellente compagnie, et qui avoit beaucoup vu et lu; il fut longtemps avant sa mort dans une grande piété. On s'en servit dans la dernière année de sa vie pour lui faire un juste scrupule sur ses créanciers, qu'il ne tenoit qu'à lui de payer de l'argent de M. de Noailles en donnant sa démission, et quand on l'eut enfin vaincu sur cet article avec une extrême peine, les mêmes gens de bien entreprirent de lui faire voir M. de Noailles, qui avoit sa charge après son père. L'effort de la religion le soumit encore à recevoir cette visite, qui de sa part se passa froidement, mais honnêtement; il avoit perdu sa femme, et son fils depuis un grand nombre d'années, qui étoit un jeune homme d'une grande espérance. » (Saint-Simon, tome I, p. 347 et suivantes.)

11. « Que vous voulez faire en traitant avec Mme Frémyot. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

Adieu, ma chère cousine : je vous assure que je vous aime bien ; il m'a pris un redoublement d'amitié pour vous, que je sens bien qui se tournera en continue. 1677

---

651. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi à quatre heures du soir, 16e septembre.

DEMANDEZ au chevalier de Grignan si je n'ai pas bien du soin de lui, si je ne lui donne pas un bon médecin, et si moi-même je n'en suis pas un admirable. Je n'eusse jamais cru voir à Vichy les chiens de visages que j'y vois. Comme on est toujours rassemblé, ce qu'il y a de meilleur se met ensemble, et cela compose une fort bonne compagnie. Je traite fort sérieusement la santé du chevalier, et je verrai les commencements de ses remèdes, et le laisserai en bon train avant que de partir.

Je commence la douche aujourd'hui ; je crois qu'elle me sera moins rude que l'année passée ; car j'ai devant et après moi Jussac, Termes, Flamarens, chacun sa demi-heure : cela fait une société de misérables qui ne le sont pas trop. Je vous en manderai des nouvelles ; ils ont déjà commencé, et trouvent que c'est la plus jolie chose du monde.

Mon Dieu, ma très-chère, que vous avez été vivement et dangereusement malade ! c'étoit justement le 15e[1] d'août, un dimanche ; vous ne pûtes m'écrire, et la confusion de mon départ m'a détournée de l'inquiétude que cela m'au-

LETTRE 651. — 1. Dans l'édition de 1734 on lit 4e, au lieu de 15e. C'est une faute de copie ou d'impression. Le 4 était un mercredi.

1677 roit donnée dans un autre temps. Cette gorge enflammée fait grand'peur, et la fièvre; hélas! ma très-aimable, quand on a le sang de cette furie, c'est bientôt fait. Vous eûtes la fièvre : vous fûtes saignée deux fois en un jour ; et puis une cuisse et les jambes enflées : quelle malignité d'humeurs! et sans le bonheur qui la détourna de dessus votre poitrine, où en étions-nous[2]? Dieu merci, vous êtes guérie de ce mal; voilà qui est fait, je n'en ai nulle inquiétude, et je l'ai passé bien gaillardement[3]. J'admire que, pour me tromper, vous ayez toujours pu m'écrire de si grandes lettres; mais personne n'aura-t-il le pouvoir d'obtenir de vous quelque espèce de soin et de régime pour tempérer[4] un peu ce sang si enragé? Je ne vois personne qui ne songe à sa vie et à sa santé : tout ce qu'on voit ici[5] le marque assez. Il n'y a que vous qui sembliez avoir envie d'expédier promptement votre rôle. Si vous m'aimiez, vous auriez un peu plus de pitié de moi. Quand je songe à tout ce que je fais pour vous plaire uniquement, et comme je m'en vais attaquer courageusement et de bon cœur une santé parfaite, par la seule envie de mettre votre esprit en repos, et que je ne puis pas obtenir de vous de suivre les avis de votre médecin[6], je me perds dans cette pensée. Je n'ai jamais vu de belle ni de jolie femme prendre plaisir à se détruire. Tout le monde

2. « Et où en étions-nous, si cette humeur s'étoit jetée sur votre poitrine? » (*Édition de* 1754.)

3. Ces derniers mots : « et je l'ai, etc., » manquent dans le texte de 1754, qui continue ainsi : « je n'en ai nulle inquiétude, mais j'admire.... »

4. « N'y aura-t-il donc personne qui ait le pouvoir d'obtenir de vous quelque espèce de soin et de régime pour votre santé? Ne voulez-vous point tempérer, etc. » (*Édition de* 1754.)

5. « Tout ce qui se passe ici. » (*Ibidem.*)

6. « Sans que je puisse obtenir de vous de suivre les avis de Guisonni. » (*Ibidem.*)

conte[7] qu'on est tiré de toutes sortes de maux par des remèdes, et vous affectez de n'en prendre aucun; ma très-chère, ils sont pourtant nécessaires, et je m'en suis bien trouvée aux Rochers : enfin vous êtes bien nommée un prodige. Voilà ce que je voulois vous dire pour soulager mon cœur; je ne vous en parlerai plus : ne croyez pas que je veuille recommencer les chagrins passés; Dieu m'en préserve! mais je n'ai pu résister à l'envie de vous faire remarquer de combien[8] ma complaisance est au-dessus de la vôtre. 1677

Vous me rapaisez par un autre endroit : c'est, ma très-chère, en me disant fort nettement que vous voulez dérober la chambre de quelqu'un, et venir loger chez moi, sans vous soucier si je le trouve bon ou non; seulement pour m'apprendre à vous avoir persuadée que vous ne pouvez jamais m'incommoder. Venez, venez, ma très-chère; voilà un style qui convient mieux à la tendresse que j'ai pour vous, que celui que vous aviez l'autre jour dans une de vos lettres : ne craignez point que votre confiance soit trompée.

Je crois que d'Hacqueville nous a pris *la Carnavalette ;* nous nous y trouverons fort bien; il faudra tâcher de s'y accommoder, rien n'étant plus honnête, ni à meilleur marché que de loger ensemble[9]. J'espère que votre voyage, qui est l'ouvrage de la politique de toute la famille, sera aussi heureux que l'autre a été triste et désagréable par le mauvais état de votre santé. Cette Valavoire ne me dit point que vous eussiez été mal : vous l'aviez bien endoctrinée; et je vous écrivois des folies de

7. « Tout le monde éprouve qu'on se guérit de, etc. » (*Édition de* 1754.)

8. *De* manque avant *combien* dans le texte de 1754, qui n'a pas l'alinéa suivant.

9. Toute cette phrase manque dans l'édition de 1734.

1677 Saulieu[10]. Enfin, ma fille, n'en parlons plus : vous êtes peut-être un peu plus docile, voyant les impétuosités de ce sang; et de mon côté je bois l'eau la plus salutaire pour moi, et par le plus beau temps, et dans le plus beau lieu, et avec la plus jolie compagnie que vous puissiez[11] souhaiter. Bon Dieu! que ces eaux seroient admirables pour M. de Grignan! Le bon abbé en prend pour purger tous ses bons dîners, et se précautionner pour dix ans. Adieu, mon ange : écrivez à Mme de Coulanges, je vous en prie. Je vous aime trop, et vous embrasse tendrement[12].

---

652. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, dimanche 19e septembre.

Il me semble, ma chère enfant, que je vous écrivis une sotte lettre la dernière fois. J'étois mal à mon aise, j'écrivois mal, je me plaignois de la douche : il n'en faut pas davantage pour vous donner de l'inquiétude. Je vous assure aujourd'hui, ma fille, que je me porte fort bien; je me suis baignée à la Sénèque[1]; j'ai sué fort gracieusement, et peut-être même que je prendrai encore une

10. Voyez la lettre du 29 août précédent, p. 301.
11. « Qu'on puisse. » (*Édition de* 1754.)
12. Cette dernière phrase n'est pas dans le texte de 1754.
Lettre 652. — 1. Est-ce une allusion à l'étuve où Sénèque se fit porter pour mourir et où il fut étouffé par la vapeur, ou bien à ces bains dont il parle assez longuement dans son épître LXXXVI (que Mme de Sévigné avait lue vraisemblablement dans la traduction de Malherbe, publiée en 1637 et souvent réimprimée), à ces bains qu'on chauffait à un tel point qu'il semblait « qu'on les *voulût* plutôt brûler que chauffer? » Voyez le *Malherbe* de M. L. Lalanne, tome II, p. 670.

douche ou deux avant que de partir, pour finir toute contestation. Deux jours de repos me donneront de la force de reste. Il me sembla l'autre jour, dans la chaleur du combat, que je fermois les mains ; je coupe du pain, et enfin je me porte très-bien : le temps me donnera, pour mes mains, ce que Vichy me refusera ; je n'en ai aucune inquiétude[2]. Je quitte le chevalier et Vichy vendredi ; je le laisse en train et en bonnes mains pour sa santé[3]. Nous allons nous reposer à Langlar[4], où il nous viendra voir : un jour ne lui fera pas grand mal. Je crois que Termes et Flamarens y viendront aussi : cette pause sera jolie[5]. Jussac veut vous écrire combien il vous honore, et à quel point M. de Vendôme est bien disposé pour vous aimer et estimer, et croire M. de Grignan en tout ce qu'il lui dira, à moins qu'il n'ait changé[6], ce qu'il ne croit pas. 1677

Le Marseille[7] est à Paris : nous avons fort parlé de toutes les affaires passées ; il me semble que je les ai peintes au naturel[8]. Je souhaite, ma très-chère, que vous me disiez vrai sur votre santé : vous me dites tout de votre mieux pour me rassurer ; mais quand je songe comme vous me trompez bien quand vous voulez, je prends ma confiance d'ailleurs que de vos paroles. Je crois qu'après avoir été malade, on se porte bien ; et j'espère que vous accorderez à notre amitié quelques-uns des régimes que vous a ordonnés Guisoni.

2. « Ce que Vichy m'aura refusé ; je n'en suis nullement inquiète. » (*Édition de* 1754.)

3. Ce second membre de phrase n'est pas dans le texte de 1734.

4. Chez l'abbé Bayard.

5. Dans l'édition de 1734 : « Cette *pensée* sera jolie. »

6. « Que M. de Vendôme n'ait changé. » (*Édition de* 1754.)

7. L'évêque de Marseille.

8. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1734, qui n'a pas non plus le commencement de l'alinéa suivant, jusqu'à : « Nous parlons souvent. »

1677 D'Hacqueville lanterne tant pour *la Carnavalette*, que je meurs de peur qu'il ne la laisse aller : eh bon Dieu! faut-il tant de façons pour six mois? Avons-nous mieux? Écrivez-lui, comme moi, qu'il ne se serve point en cette occasion de son profond jugement. Nous parlons souvent de vous, le chevalier et moi : nous craignons plus que vous la vivacité de votre esprit, qui vous consume et vous épuise, comme Pascal. Ma fille, si vous saviez comme cette pensée serre le cœur à ceux qui vous aiment, vous nous plaindriez. Le bon abbé prend des eaux[9] pour vider son sac qui est plein, cela s'appelle pour le remplir, et toujours ainsi; nous avons beaucoup de soin l'un de l'autre. Ces eaux-ci sont salutaires; M. de Grignan en seroit lavé, et lessivé, et guéri de tous ses maux; il n'auroit pas mal besoin aussi de vider son sac. Tous les buveurs sont contents de leur santé, et encore plus de la beauté du temps et du pays.

Adieu, ma très-chère et très-aimable : vous ne voulez pas que j'écrive davantage. Ne trouvez-vous pas que c'est une jolie petite chose que d'apprendre au Marquis ce que M. de la Garde lui apprend? Je voudrois que vous eussiez vu mon petit garçon de la Palisse[10]. Le chevalier vous dira que nous sommes quelquefois en si bonne compagnie, que n'ayant pas assez de temps, nous remettons à Paris à faire nos remèdes.

9. « Le *bien Bon* prend les eaux. » (*Édition de* 1754.)
10. Voyez ci-dessus, p. 310 et 311, la lettre du 4 septembre. — « .... que de voir le Marquis profiter des leçons que lui donne M. de la Garde? Cela me fait souvenir de mon petit garçon de la Palisse. » (*Édition de* 1754.)

653. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1677

A Vichy, mardi 21e septembre.

Je suis fâchée de n'avoir point reçu aujourd'hui de vos nouvelles ; mon cœur est triste, et je me représente toujours que vous êtes malade : on ne peut prendre aucune confiance dans le sang que vous avez, et le mien en est troublé ; j'espère que demain je serai hors de cette peine. Corbinelli est demeuré à Paris avec une fièvre tierce et une rêverie qui fait peur. Je crois que d'Hacqueville nous louera l'hôtel de Carnavalet, à moins que Mme de Lillebonne ne se ravise et n'en veuille pas sortir à cette Saint-Remi : je reconnoîtrois bien notre guignon à cela. Je me porte à merveilles, hors que je n'ai pu souffrir la douche ; c'est que je n'en avois nul besoin cette année, et qu'elle prenoit trop sur moi. Je finis demain mes eaux ; je me purge jeudi ; vendredi à Langlar. Je laisse le chevalier en bon train ; il se trouvera très-bien de ses eaux ; je crois qu'il aura tout achevé dans huit ou dix jours. Adieu, ma très-chère enfant : j'embrasse les Grignans, grands et petits. Il faut que le mousquet et la pique du petit marquis soient proportionnés à sa taille.

---

654. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mercredi au soir 22e septembre.

Il me revient une lettre du 15e. Je crois qu'elle est allée faire un tour à Paris. Le chevalier en a reçu une du bel abbé de cette même date[1], qui me fait voir au moins

Lettre 654. — 1. Dans l'édition de 1734, la lettre commence

1677 que vous vous portiez bien ce jour-là. Il est vrai que si Vardes m'eût parlé un peu plus au temps présent de votre maladie, nulle considération n'auroit pu me retenir; mais il fit si bien que je ne pus tourner mon inquiétude que sur le passé. Ma très-chère, au nom de Dieu, rapportez-moi votre bonne santé et votre joli visage; car je ne puis[2] m'en passer, ni vous permettre d'être changée à l'âge où vous êtes. N'espérez donc point que je sois traitable sur cette maigreur, qui marque visiblement votre mauvaise santé; la mienne est admirable. Je finis demain toutes mes affaires, je prends ma dernière médecine. J'ai bu seize jours; je n'ai pris que deux douches et deux bains chauds; je n'ai pu soutenir la douche; j'en suis fâchée, car j'aime à suer; mais j'en étois trop échauffée et trop étourdie : en un mot, c'est que je n'en ai plus de besoin, et la boisson m'a suffi et fait des merveilles[3]. Je m'en vais vendredi à Langlar; mes commensaux, Termes, Flamarens, Jussac, m'y suivront; le chevalier m'y viendra voir samedi, et reviendra lundi commencer sa douche. Il ne sera plus que huit jours sans moi; je le laisse en bon train : les eaux lui font beaucoup de bien; il recevra en mon absence mille présents de mes amis : il est fort content de moi. Pour mes mains, ma fille, elles sont mieux, et cette incommodité est si petite, que le temps est le seul remède que je veuille souffrir. Je suis au désespoir de la tristesse de vos songes : eh, mon Dieu! faut-il que dans l'état où je suis je vous fasse du mal? C'est bien, je vous assure, contre mon intention. Je ne sais si vous avez celle de m'écrire des endroits admirables : vous y réussi-

ainsi : « Le chevalier a reçu une lettre du bel abbé du 15e, qui me fait voir, etc. »

2. « Il est certain que je ne puis, etc. » (*Édition de* 1754.)

3. Les mots : « et fait des merveilles, » manquent dans l'édition de 1754.

riez; mais aussi ils ne tombent pas à terre; vous ne sentez point l'agrément de ce que vous dites, et c'est tant mieux. Vous avez un peu d'envie de vous moquer de votre petite servante, et du corps de jupe, et du toupet; mais vous m'aimeriez si vous saviez le bon air que j'avois à la fontaine. 1677

Je crois[4] que *la Carnavalette* nous sera meilleure que l'autre maison qu'on nous avoit indiquée, mais qui est fort petite, et où pas un de vos gens ne pourroit loger. Nous verrons ce que fera le grand d'Hacqueville : je meurs de peur que Mme de Lillebonne ne veuille pas déloger.

Je suis toujours fort en peine de Corbinelli; il a été rudement traité de la fièvre tierce : le délire, et tout ce qui peut effrayer; il a pris de l'or potable[5], nous en attendons l'effet.

Ma fille, parlez-moi toujours de vous et de votre santé : ne faites-vous rien du tout pour vous remettre de vos deux saignées? Quelle maladie, bon Dieu! et quelle frayeur cela ne doit-il pas donner à ceux qui vous aiment!

Voilà le chevalier auprès de moi, et la compagnie ordinaire, avec un homme qui assurément joue mieux du violon que Baptiste[6]. Nous voudrions bien vous envoyer, et à M. de Grignan, une chacone[7] et un écho dont il nous charme, et dont vous serez charmée : vous l'entendrez cet hiver.

4. Ce paragraphe n'est pas dans le texte de 1734.
5. Voyez tome IV, p. 509, note 22. — 6. Lully.
7. « Air de musique, ou danse, qui est venue des Mores, dont la base est de quatre notes, qui procèdent par degrés conjoints, sur laquelle on fait plusieurs accords et plusieurs couplets qui ont un même refrain. » (*Dictionnaire universel de Furetière.*)

1677

655. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Langlar, chez M. l'abbé Bayard[1], vendredi 24e septembre.

J'ai reçu à Vichy, ma très-chère, cette lettre du 15e dont j'étois en peine.

Je serois fâchée[2] de ne pas savoir l'histoire de ce bon curé; il est à Semur, et M. de Trichateau[3], dont vous haïssez la gigantesque figure, nous conta à Époisse qu'il lui étoit tombé un ange du ciel dans sa ville de Semur, qui étoit un vrai saint du paradis[4]; qu'on ne savoit ni son nom ni le sujet de son séjour; qu'il ne se plaignoit de personne, qu'il étoit silencieux, et qu'il avoit été si touché de cette sorte de mérite, qu'il l'avoit logé chez lui et qu'il le nourrissoit[5], avec une grande joie d'avoir recueilli un tel homme. Nous écoutâmes cela, Guitaut et moi; et comme je suis toujours alerte sur nos pauvres amis, je le priai de continuer sa générosité, et qu'assurément c'étoit un ami de la vérité : cela est plaisant, car je ne croyois point du tout que ce fût ce bon curé[6]. Je viens d'écrire à Guitaut, pour lui dire le mérite de cet homme, et le prier

Lettre 655 (revue sur une ancienne copie). — 1. Il était à Paris dans ce moment-là : voyez la lettre du 4 octobre suivant. — Les mots : « chez M. l'abbé Bayard, » ne sont pas dans notre manuscrit.

2. Tout cet alinéa manque dans l'édition de 1734, qui commence ainsi : « J'ai reçu à Vichy, ma très-chère, cette lettre du 15e dont j'étois en peine, et qui m'apprend enfin vos bonnes résolutions : venez, venez donc, ma fille, etc. »

3. Voyez la lettre du 25 août précédent, p. 292, note 5.

4. « Dont vous n'aimez pas la gigantesque figure.... dans sa ville de Semur; que c'étoit un saint de paradis. » (*Édition de* 1754.)

5. « Et que cette sorte de mérite l'avoit touché au point qu'il l'avoit pris chez lui, et le nourrissoit, etc. « (*Ibidem.*)

6. « Car je ne songeois point du tout à ce bon curé. » (*Ibidem.*) — Voyez la lettre suivante, p. 337.

de bien fixer les bons sentiments de Trichateau sur ce sujet. Le voilà[7] donc un peu consolé pendant son exil; et je vous réponds que je lui rendrai à Paris tous les services que je pourrai. Votre père spirituel vous a mis dans ses intérêts par des facilités si utiles, qu'il faudroit que je fusse dénaturée pour ne vous pas servir dans cette occasion. Votre narration est admirable, et ne pouvoit manquer de faire son effet; hélas! mon enfant, vous savez comme je suis pour les malheureux, et à quel point je me tiens offensée de certaines injustices : témoin M. de Fresnes[8]. 1677

La fin de votre lettre m'a charmée : venez, venez donc, ma très-chère, et sans aucun *dragon* sur le cœur, puisque le bon archevêque a prononcé *ex cathedra*[9] que votre voyage étoit nécessaire pour les intérêts de votre maison. J'attends des nouvelles de d'Hacqueville pour en avoir une à Paris[10]; mais il est si plein de difficultés, que si nous l'avons, ce sera par M. de Coulanges, qui les aplanit toutes. Vous me demandez permission d'amener votre fils : hélas! ma chère enfant, c'est la chose du monde que j'approuve le plus; Vardes m'avoit priée de vous avertir qu'il se gâtoit fort avec vos valets[11]. Il sera

7. « Voilà donc ce pauvre curé un peu consolé pendant son exil; si je puis lui rendre à Paris quelques services, je vous assure que je n'y manquerai pas. Votre père spirituel vous a intéressée dans cette affaire par des facilités si utiles et si considérables, etc. » (*Édition de 1754*.)

8. Ces derniers mots : « témoin M. de Fresnes, » ne sont que dans le manuscrit.

9. C'est-à-dire « du haut de la chaire. » Ces deux mots latins s'emploient dans notre langue surtout en parlant du pape, lorsqu'il fait un décret public comme chef de l'Eglise universelle, et qu'il l'adresse à tous les fidèles, pour être la règle de leur foi ou de leurs mœurs.

10. Dans l'édition de 1734 : « J'attends des nouvelles de d'Hacqueville sur une maison; » dans celle de 1754 : « sur cet hôtel de Carnavalet. »

11. Ce membre de phrase ne se lit que dans le manuscrit.

1677 très-bien avec nous tous ; mais savez-vous qui en est transporté de joie ? C'est le *bien Bon :* il avoit juré de ne point mourir content qu'il n'eût revu le petit homme.

Je suis partie aujourd'hui de Vichy, car encore faut-il parler de nous. Le bon abbé a été ravi de la beauté de cette terrasse, et M. de Termes m'a paru très-digne d'être de ce petit voyage, par l'admiration vive et naturelle qu'il a fait paroître en découvrant cette belle vue, qui est effectivement une des plus surprenantes choses du monde. Je ne peux jamais m'empêcher de vous souhaiter partout, mais particulièrement quand quelque chose me plaît. Le chevalier de Grignan reviendra demain, et retournera pour achever ses remèdes ; s'il a le bel abbé à ma place, il ne sera pas à plaindre. Je lui procure en ce pays mille petits présents, et des visites agréables, et un bon médecin, dont il se trouvera à merveilles[12]. Je vous conjure de suivre vos bonnes manières, puisque c'est une marque de votre santé ; la mienne est très-bonne. Les eaux m'ont fait des merveilles ; pour la douche, je n'ai pu la soutenir, ce sera pour une autre fois ; j'ai eu peur de la fièvre ; il ne faut pas se jouer à ce remède. Adieu, mon aimable enfant : tous nos commensaux sont fort contents, et me prient de vous assurer de leurs profonds respects.

12. Dans les deux éditions de Perrin : « dont il se trouvera fort bien. » — La phrase suivante n'est que dans notre manuscrit, et il en est de même de celle qui termine la lettre.

*656. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUT.

A Vichy, en partant, ce 25e septembre 1677.

Quand je songe que Mme de Guitaut n'est pas encore accouchée, et que M. d'Hacqueville est allé à Rouen et revenu, et qu'à son retour il ne m'en dit pas un mot, je comprends que cet enfant n'a pas dessein d'avoir le procédé des autres, et qu'il sera aussi extraordinaire pendant sa vie, et pour en sortir, qu'il l'est en y entrant. Songez que la *très-bonne*[1], dès que j'étois à Époisse, avoit déjà dit toutes ses oraisons à Sainte-Marguerite[2] : jamais il n'y eut un tel mécompte. Il y a des gens à qui ces désordres n'arrivent jamais.

Je partis de Saulieu[3], comme vous vîtes, car je reprends dès là le fil de mon histoire; mais si vous vîtes mon départ, vous ne vîtes point toute l'amitié, la satisfaction, la reconnoissance que j'emportois dans mon cœur, de tout votre procédé pour moi; je vous conjure de croire que cela passe tout ce que vous en pouvez penser. Je passai deux jours avec mes parents en Bourgogne; j'y reçus votre billet. Vous pensiez que M. de Tavannes[4]

Lettre 656 (revue sur l'autographe). — 1. Mère du comte de Guitaut, d'après la première édition des lettres d'Époisse (1814). Ayant au moins passé la soixantaine en 1671 (voyez tome II, p. 73, note 1), elle parvint à un âge fort avancé : elle vivait encore en 1692 : voyez la lettre du 29 octobre 1692.

2. Voyez tome IV, p. 383, note 3.

3. Voyez plus haut, p. 301.

4. Jacques de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant général des armées du Roi, bailli de Dijon. Il mourut le 22 décembre 1683, à l'âge de soixante-trois ans. On a de lui des *Mémoires* sur la Fronde, de 1650 à 1653. Il avait épousé Louise-Henriette Potier, fille puînée de René Potier, duc de Tresmes, pair de France, et de Marguerite de Luxembourg, veuve de François de Faudoas, dit d'Averton, comte de Belin, morte en 1680.

1677 ne fût pas chez lui : vous étiez mal informé ; il y étoit, et Bussy y alla ce jour que je le quittai : sa fille me promet de conter à M. de Tavannes tous les pas que vous avez faits pour le voir.

J'arrivai ici le 4e de ce mois ; j'y trouvai MM. de Champlâtreux, de Termes, de Flamarens, Jussac[5], M., Mme d'Albon, Mme de Sourdis, et bien d'autres qui rempliroient ma lettre. J'ai pris des eaux, et le bon abbé aussi, pour vider un peu son sac, qu'il avoit trop rempli à Époisse. Nous nous portons fort bien ; nous partons aujourd'hui ; mais comme nous allons nous reposant chez nos amis, nous n'arriverons que le 6e ou 7e d'octobre à Paris, où vous pourrez m'adresser une réponse, ou par Madame votre femme, ou par M. d'Hacqueville. J'espère qu'il nous louera l'hôtel de Carnavalet, à moins que son profond jugement, qui veut que tout soit parfait, lui fasse perdre cette occasion, qui nous mettroit entièrement sur le pavé. Vous verrez par cette lettre, que je vous envoie quasi tout entière, que nous avons besoin d'une maison, puisque la bonne Grignan est forcée de venir à Paris par Monsieur l'Archevêque, qui a prononcé *ex cathedra* que ce voyage étoit nécessaire ; mais je vous prie que ceci soit au nombre de nos confiances ; car ma fille m'a priée, par une autre lettre, qu'on ne dise point qu'elle vient, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée : ainsi ne lui en dites rien. Elle a fort ri de notre lettre de Saulieu ; elle dit qu'il y avoit du vin répandu[6] : je ne sais si elle vous aura écrit ; mais enfin nos folies n'ont point été perdues. Ce qui fait que je vous envoie sa lettre, c'est pour vous faire voir ce

5. Ce mot n'est pas très-lisible ; mais c'est évidemment *Jussac* qu'il faut lire, nom que nous avons trouvé dans plusieurs des lettres précédentes. Voyez p. 310, note 8.

6. Voyez p. 303.

qu'elle dit et ce qu'elle pense de ce curé du Saint-Esprit qui est exilé à Semur, et qui est le même que M. de Trichateau a recueilli si charitablement et si généreusement; il nous en parla. Je n'ai pas le don ni l'esprit de deviner l'importance ni le mérite de cet homme; ma fille m'en instruit, comme vous voyez, et je fais passer cette instruction jusques à vous, afin que vous confirmiez M. de Trichateau dans tous les bons sentiments qu'il a pour lui, et que vous lui disiez que le mérite de cet homme passe encore ce qui en paroît. Confiez-lui, si vous le jugez à propos, la belle raison de son exil, et l'injustice de la persécution qu'on lui fait; entrez, je vous conjure, dans cette affaire avec charité, et mêlez-y l'amitié que vous avez pour Mme de Grignan et pour moi avec l'aversion naturelle que l'on a pour les oppressions injustes : j'en suis toujours offensée directement, et j'ai pensé que pendant que je tâcherai de le servir à Paris, vous pourriez fort aisément adoucir le malheur de ce bon et saint curé, par la connoissance que vous auriez de sa vertu et que vous en pourriez donner à M. de Trichateau. On se lasse quelquefois de protéger un malheureux inconnu; mais quand on sait la beauté de cette action et le mérite de celui qu'on protége, on s'en fait un plaisir et un honneur qui dure autant que la persécution. J'ai le cœur content de vous avoir dit tout ceci : vous y répondrez, et cependant je vous embrasse de tout mon cœur, suivant ma bonne coutume. Le bon abbé vous assure de ses respects. Je baise la main de la *Beauté*[7], qui peut-être me la refuse dédaigneusement, et je prie la *très-bonne* de ne me point oublier. Adieu, mon seigneur[8].

La m. de Sévigné.

7. Une des filles du comte de Guitaut.
8. Voyez tome II, p. 73, note 1.

1677

657. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Saint-Pierre-le-Moûtier[1], mercredi à midi 29e septembre.

La poste va partir, ma très-chère; c'est pourquoi je ne vous dirai qu'un mot. Je vous écrivis de Langlar dans la lettre du chevalier : j'avois reçu la vôtre de la Garde. Je laissai le chevalier entre les mains de mon médecin ; il s'en va prendre la douche, et puis il vous va voir. Nous partîmes lundi; j'allai coucher chez M. et Mme d'Albon[2] ; le mardi j'allai à Moulins, où je retrouvai mes commensaux avec Vardes, qui venoit de Bourbon pour me dire encore adieu. Il a repris le chemin de Grignan et de Languedoc. Je leur fis voir à tous les petites de Valançay[3], qui sont fort éveillées ; de là nous allâmes chez Mme Foucquet, qui ne l'est point du tout, mais dont la vertu et le malheur sont respectables : j'y ai soupé et couché. Ces messieurs s'amusèrent hier à troquer leurs attelages tout entiers, de sorte que Vardes mène à Grignan les chevaux gris de Termes, et Termes mène à Fontainebleau les chevaux noirs de Vardes. Je ne sais si M. de Champlâtreux ne trouveroit point que des chevaux exilés devroient avoir au moins quelque permission : quoi qu'il en soit, ces pauvres chevaux ont pris des routes différentes, qu'ils n'auroient pas osé prendre[4] s'ils n'avoient changé de maîtres : ainsi va le monde[5]. Nous revoilà avec nos

Lettre 657. — 1. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nevers, à mi-chemin entre Nevers et Moulins.

2. Voyez tome III, p. 351, note 29.

3. Elles étoient aux filles de Sainte-Marie de Moulins. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 17 mai 1676, tome IV, p. 449 et 450.

4. « Ont pris des routes opposées, ce qu'ils n'auroient point osé faire. » (*Édition de* 1754.)

5. Ce membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1734.

hommes jusques à Briare, où nous prendrons le chemin d'Autry[6]. J'ai dit à Vardes que je le priois de vous faire entendre que je vous étois meilleure présentement à Paris qu'à Grignan. Je ferai bien tout ce qu'il faut pour vous y recevoir agréablement. Vous savez mieux que moi si nous y avons une maison ou non : je n'ai plus de lettres de d'Hacqueville, et je marche en aveugle, sans savoir ma destinée[7] : qu'importe? c'est un plaisir. Toute notre troupe vous fait ses compliments, surtout le bon abbé. Voilà un billet pour Vardes, sur ce qu'il m'a fait faire des plaintes de ne l'avoir pas vu ce matin. Je vous souhaite une parfaite santé, ma fille; votre sang me fait toujours peur. Pour moi, je me porte très-bien; j'ai lu par un temps admirable; je n'ai point pris de douche, au moins peu : voilà le bonhomme de l'Orme content. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère et très-belle : je meurs d'envie de recevoir de vos nouvelles. 1677

---

658. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Gien, vendredi 1er octobre.

J'ai pris votre lettre, ma très-chère, en passant par Briare : mon ami Roujoux[1] est un homme admirable; j'espère que j'en pourrai recevoir encore une avant que

6. Voyez tome II, p. 214, note 11; tome IV, p. 101, note 14, et p. 139, note 6. — Au lieu de : « où nous prendrons, » on lit dans l'édition de 1754 : « où nous les quitterons pour prendre. »

7. Les mots : « sans savoir ma destinée, » et le membre de phrase qui suit, manquent au texte de 1754.

Lettre 658. — 1. Maître de la poste de Lyon. Voyez la lettre du 18 août précédent, p. 280. — Cette première phrase n'est pas dans l'édition de 1754.

1677 de partir d'Autry, où nous allons demain dîner. Nous avons fait cette après-dînée un tour que vous auriez bien aimé : nous devions quitter notre bonne compagnie dès midi, et prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry. Cette bonne compagnie n'ayant pas été préparée assez tôt à cette triste séparation, n'a pas eu la force de la supporter, et a voulu venir à Autry avec nous : nous avons représenté les inconvénients, et puis enfin nous avons cédé. Nous avons donc passé la rivière de Loire à Châtillon[2] tous ensemble; le temps étoit admirable, et nous étions ravis de voir qu'il falloit que le bac retournât encore pour prendre l'autre carrosse. Comme nous étions à bord, nous avons discouru du chemin d'Autry : on nous a dit qu'il y avoit deux mortelles lieues, des rochers, des bois, des précipices; nous qui sommes accoutumés depuis Moulins à courir la bague, nous avons eu peur de cette idée, et toute la bonne compagnie, et nous conjointement, nous avons repassé la rivière, en pâmant de rire de ce petit dérangement; tous nos gens en faisoient autant, et dans cette belle humeur, nous avons repris le chemin de Gien, où nous voilà tous; et après que la nuit nous aura donné conseil, qui sera apparemment de nous séparer courageusement, nous irons, la bonne compagnie de son côté, et nous du nôtre.

Hier au soir, à Cosne, nous allâmes dans un véritable enfer : ce sont des forges de Vulcain[3]; nous y trouvâmes huit ou dix cyclopes forgeant, non pas les armes d'Énée, mais des ancres pour les vaisseaux; jamais vous n'avez vu redoubler des coups si justes, ni d'une si admirable cadence. Nous étions au milieu de quatre fourneaux; de

2. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gien.

3. « On faisoit autrefois à Cosne, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, du canon et d'autres grands ouvrages de fonte. »

temps en temps ces démons venoient autour de nous, tout fondus de sueur, avec des visages pâles, des yeux farouches, des moustaches brutes, des cheveux longs et noirs; cette vue pourroit effrayer des gens moins polis que nous. Pour moi, je ne comprenois pas qu'on pût résister à nulle des volontés de ces Messieurs-là dans leur enfer. Enfin nous en sortîmes avec une pluie de pièces de quatre sous dont notre bonne compagnie les rafraîchit[4] pour faciliter notre sortie. 1677

Nous avions vu la veille, à Nevers, une course, la plus hardie qu'on puisse imaginer : quatre belles dans un carrosse nous ayant vus passer dans les nôtres, eurent une telle envie de nous revoir, qu'elles voulurent passer devant nous[5] lorsque nous étions sur une chaussée qui n'a jamais été faite que pour un carrosse. Ce téméraire cocher nous passa sur la moustache[6] : elles étoient à deux doigts de tomber dans la rivière; nous criions tous miséricorde; elles pâmoient de rire, et coururent de cette sorte, et par-dessus nous et devant nous, d'une si surprenante manière, que nous en sommes encore effrayés. Voilà, ma très-chère, nos plus grandes aventures; car de vous dire que tout est plein de vendanges et de vendangeurs, cette nouvelle ne vous étonneroit pas au mois de septembre. Si vous aviez été Noé, comme vous disiez l'autre jour, nous n'aurions pas trouvé tant d'embarras.

4. « Dont nous eûmes soin de les rafraîchir. » (*Édition de* 1754.)
5. « Gagner les devants. » (*Ibidem.*)
6. « Ma fille, leur cocher nous passa témérairement sur la moustache. » (*Ibidem.*) — La locution « passer sur la moustache » a de l'analogie avec cette autre, plus usitée, « enlever sur la moustache, » qui signifie, comme l'explique Furetière, « obtenir de hauteur et par violence quelque chose à laquelle quelque autre prétendoit, ou dont il étoit en possession. »

1677 Je veux vous dire un mot de ma santé : elle est parfaite; les eaux m'ont fait des merveilles, et je trouve que vous vous êtes fait un *dragon* de cette douche ; si j'avois pu le prévoir, je me serois bien gardée de vous en parler; je n'eus aucun mal de tête ; je me trouvai un peu de chaleur à la gorge ; et comme je ne suai pas beaucoup la première fois, je me tins pour dit que je n'avois pas besoin de transpirer comme l'année passée : ainsi je me suis contentée de boire à longs traits, dont je me porte à merveilles : il n'y a rien de si bon que ces eaux.

---

659. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Autry, lundi 4e octobre.

Je vous écrivis de Gien, ma fille, et je vous mandai toutes les folies du monde. La nuit nous donna le conseil que j'avois prévu, qui fut de nous séparer avec peine; car la bonne compagnie est de fort bonne compagnie. Nous arrivâmes ici par un grand chemin tout naturel, et ravis d'avoir évité celui de traverse, qui ne vaut rien, sans qu'il nous en eût coûté autre chose que la folie de passer et de repasser la rivière. Nous avons trouvé cette petite comtesse de Sanzei avec son joli visage, mais une tristesse mortelle d'être devenue sourde au point qu'elle l'est : elle a toujours les larmes aux yeux; elle est pis que Mme de Rochebonne[1] : cette incommodité n'est pas médiocre dans un âge où l'on aime fort à être de tout.

J'admire, ma chère enfant, que j'aie pu vous écrire tout ceci, ayant sur le cœur la tristesse et la surprise de

Lettre 659 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Ce membre de phrase n'est pas dans l'édition de 1754.

la mort subite et terrible du pauvre abbé Bayard ; je crois rêver en l'écrivant; ce fut la première chose que je trouvai dans une lettre de d'Hacqueville qui m'attendoit ici. Il vous l'aura mandée comme à moi; mais je veux vous en parler. Je vous écrivis de Langlar un certain dimanche[2], dans la lettre du chevalier. Tout étoit en joie et en danse chez cet abbé : les violons, les fifres, les tambours faisoient un bruit de fête de province, le plus agréable du monde, sur cette belle terrasse; sa santé avoit été célébrée; j'avois fait son portrait à ceux de notre troupe qui ne l'avoient jamais vu, et j'avois dit beaucoup de bien de son cœur et de son âme, parce qu'il y en avoit beaucoup à dire. Ma fille, savez-vous ce qui arrivoit pendant tout cela? Il mouroit, il expiroit; et le lendemain, quand je lui écrivis en partant une relation de ce qui s'étoit passé chez lui, dont il auroit été ravi, il n'étoit plus au monde, et c'étoit à un mort que j'écrivois. Je vous avoue que je fis un cri du fond de mon cœur, en apprenant cet arrangement de la Providence, et mon esprit en sera longtemps étonné. J'avois une véritable envie de le voir, et de lui conter la bonne vie que nous avions faite à Langlar, et le regret de ne l'avoir pas eu, comme la meilleure chose que nous pussions avoir; et la première ligne que je lis, c'est sa mort; mais quelle mort! Il se portoit très-bien; il avoit passé la veille chez Mme de Coulanges avec M. de la Rochefoucauld; il avoit parlé de moi, et de la joie qu'il avoit de penser que j'étois chez lui. Le dimanche il prend un bouillon, il le vomit; il eut soif l'après-dînée, il demande à boire; son valet le quitte pour lui obéir, il revient, et le trouve mort sur

1677

2. Le dimanche 26 septembre ; voyez ci-dessus, p. 338. — Nous avons vu plus haut, p. 332, une autre lettre écrite de Langlar, sous la date du 24 septembre.

1677 sa chaise[3] : quelle surprise ! mais quelle promptitude ! On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très-bon chrétien ; sans confession, sans préparation ; enfin c'est un abîme de méditation. Il avoit un abcès dans la poitrine, qui s'est crevé tout d'un coup, et l'a étouffé. Ma très-chère, je vous demande pardon[4], je ne saurois me taire sur une aussi triste aventure. Je suis assurée que le chevalier en sera surpris par les circonstances que je vous ai dites. J'ai écrit à mon médecin pour me rendre compte de cette santé que je lui avois laissée entre les mains. Je ne trouve pas bon que vous me remerciiez de l'amitié que j'ai pour lui[5] ; il marche tout seul, et n'a nul besoin de votre assistance. Vous dites que je donne un mauvais exemple pour vous aller voir ; et quelle autre amitié peut faire ce voyage, puisque je ne l'ai pas fait ? Une amitié qui va en chaise roulante, une amitié qui n'a point de *bien Bon*, une amitié qui n'a point d'affaires à Paris, qui n'a point à déménager[6], voilà le chevalier. Cependant vous ne voulez pas qu'il passe Lyon : je doute qu'il vous obéisse. Pour moi, je m'en vais vous ranger *la Carnavalette ;* car enfin nous l'avons, et j'en suis fort aise. Je me porte très-bien ; je suis fort contente des eaux ; elles sont faites pour moi[7].

3. « On le quitte pour un moment, on revient, et on le trouve mort dans son fauteuil. » (*Édition de* 1734.) — L'impression de 1754 a la même leçon, à cela près qu'il y a *un instant*, à la place de *pour un moment*, et *sur sa chaise*, pour *dans son fauteuil*.

4. Ces premiers mots de la phrase ne sont pas dans notre manuscrit. La phrase suivante manque au texte de 1734.

5. Dans l'intérêt de la clarté, Perrin, en 1754, a remplacé *lui* par *le chevalier*.

6. Ce membre de phrase : « qui n'a point à déménager, » manque dans la première édition de Perrin (1734).

7. Tout ce qui suit, jusqu'à : « nous faire dire mille cruautés, » manque également dans l'édition de 1734.

Je n'avois plus besoin de la douche ; comme je n'avois plus de sérosités, elle m'eût échauffée : ce fut donc par sagesse et par raisonnement que je la quittai, sans aucun mal de tête, ni incommodité qui se puisse nommer. Je suis au désespoir de l'inquiétude que vous en avez eue ; le chevalier vous dira si je mens. Au nom de Dieu, ne recommençons point à nous faire dire mille cruautés : portez-vous aussi bien que moi, et je vous promets de n'être point en peine. Quelle joie, ma chère enfant, de vous voir belle et fraîche, et sans *dragons!* Ah mon Dieu! les étranges et dévorantes bêtes! Vous n'êtes pas la seule à qui elles font du mal[8]. La bonne Sanzei vous dit mille amitiés. Nous partons demain matin pour être jeudi 7e à Paris. Mon fils[9] ne m'écrit point réglément : il se portoit bien il y a quinze jours ; il sera ravi que nous ayons une maison, et que vous reveniez ; il me paroît aussi tendre pour vous que vous l'êtes pour lui, et tous deux vous ne me haïssez pas trop : cela n'est-il pas joli? Adieu, ma très-chère : je suis très-humble servante de M. de la Garde ; votre voyage ne peut manquer d'être heureux avec lui. 1677

---

660. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET D'EMMANUEL DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jeudi 7e octobre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

On ne peut avoir pris des mesures plus justes que les

8. Cette phrase et la suivante ne sont pas dans l'édition de 1754.
9. Toute cette phrase manque dans le texte de 1734, et celle qui termine la lettre ne se lit pas dans l'édition de 1754.

1677 vôtres, ma fille, pour me faire recevoir votre lettre en sortant du carrosse[1]. La voilà; je l'ai lue préférablement à[2] toutes les embrassades de l'arrivée. Monsieur le Coadjuteur, M. d'Hacqueville, le gros abbé, M. de Coulanges, Mme de la Troche, ont très-bien fait leur devoir d'amis.

Le Coadjuteur[3] et le d'Hacqueville m'ont déjà fait entendre l'aigreur de Sa Majesté sur ce pauvre curé[4], et que le Roi avoit dit à Monsieur de Paris : « C'est un homme très-dangereux, qui enseignoit une doctrine pernicieuse : on m'a déjà parlé pour lui ; mais plus il a d'amis, plus je serai ferme à ne le point rétablir. » Voilà ce qu'ils m'ont dit d'abord, qui fait toujours voir une aversion horrible contre nos pauvres frères.

Vous m'attendrissez pour la petite; je la crois jolie comme un ange ; j'en serois folle. Je crains, comme vous dites, qu'elle ne perde tous ses bons airs et tous ses bons tons avant que je la voie : ce sera dommage ; vos filles d'Aix[5] vous la gâteront entièrement; du jour qu'elle y sera, il faut dire adieu à tous ses charmes. Ne pourriez-vous point l'amener? Hélas! on n'a que sa pauvre vie en ce monde : pourquoi s'ôter ces petits plaisirs-là? Je sais bien tout ce qu'il y a à répondre là-dessus ; mais je ne veux pas en remplir ma lettre. Vous auriez de quoi la loger au moins[6]; car, Dieu merci, nous avons l'hôtel de Carnavalet. C'est une affaire admirable : nous y tiendrons tous, et nous aurons le bel air; comme on ne peut

Lettre 660. — 1. « En sortant de carrosse. » (*Édition de* 1754.)

2. « Je l'ai lue, et l'ai préférée à.... » (*Ibidem*.)

3. L'édition de 1734 ne donne pas cet alinéa.

4. Voyez la lettre du 24 septembre, p. 332 et 333.

5. Les filles de Sainte-Marie d'Aix.

6. « Vous auriez du moins de quoi loger cette jolie enfant. » (*Édition de* 1754.)

pas tout avoir, il faut se passer des parquets et des petites cheminées à la mode; mais nous aurons du moins une belle cour, un beau jardin, un beau quartier, et de bonnes petites filles bleues[7], qui sont fort commodes, et nous serons ensemble, et vous m'aimez, ma chère enfant[8] : je voudrois pouvoir retrancher de ce trésor qui m'est si cher[9] toute l'inquiétude que vous avez pour ma santé; demandez à tous ces hommes comme je suis belle; il ne me falloit point de douche : la nature parle; elle en vouloit l'année passée, elle en avoit besoin; elle n'en vouloit point celle-ci, j'ai obéi à sa voix. Pour les eaux, ma chère enfant, si vous êtes cause de mon voyage, j'ai bien des remerciements à vous faire, car je m'en porte parfaitement bien. Vous me dites mille douceurs sur l'envie que vous avez de faire un voyage avec moi, et de causer, et de lire : hélas! plût à Dieu que vous pussiez, par quelque hasard, me donner ces sortes de marques de votre amitié! Il y a une personne qui me disoit l'autre jour, qu'avec toute la tendre amitié[10] que vous avez pour moi, vous n'en faites point le profit que vous auriez pu en faire; que vous ne connoissez pas ce que je vaux, même à votre égard; mais c'est une folie que je vous dis là, et je ne voudrois être aimable que pour être autant dans votre goût que je suis dans votre cœur : c'est une belle chose que de faire cette sorte de séparation; cependant elle ne seroit peut-être pas impossible. Sérieusement, ma fille, pour finir cette causerie, je suis plus

7. Le couvent des Annonciades célestes ou Filles bleues, de l'ordre de Saint-Augustin, se trouvait, depuis 1626, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, du même côté que l'hôtel Carnavalet.

8. Les mots : « et vous m'aimez, ma chère enfant, » ne sont pas dans l'édition de 1754.

9. « De votre amitié qui m'est si chère. » (*Édition de* 1754.)

10. « Toute la tendresse. » (*Ibidem.*)

1677 touchée de vos sentiments pour moi que de ceux de tout le monde[11] : je suis assurée que vous le croyez.

J'ai envoyé chez Corbinelli : il se porte bien, et viendra demain me voir. Pour le pauvre abbé Bayard, je ne m'en puis remettre : j'en ai parlé tout le soir ; je vous manderai comme en est Mme de la Fayette[12] ; elle est à Saint-Maur. Mme de Coulanges est à Livry ; j'y veux aller pendant qu'on fera notre remue-ménage. Mme de Guitaut avoit fait un fils ; il est mort le lendemain ; on lui a fait croire qu'il est à Époisse ; on lui en fit voir un autre avant qu'il partît[13]. Enfin c'est une étrange affaire ; son mari est venu pour voir comme on pourra lui faire avaler cette affliction. La maréchale d'Albret[14] est morte ; le courrier vient d'arriver.

Voilà Coulanges qui veut causer avec vous.

D'EMMANUEL DE COULANGES[15].

Nous la tenons enfin cette incomparable mère-beauté, plus incomparable et plus mère-beauté que jamais ; car croyez-vous qu'elle soit arrivée fatiguée? croyez-vous qu'elle ait gardé le lit? Rien de tout cela : elle me fit

11. « De tout le reste du monde. » (*Édition de* 1754.)

12. Voyez tome III, p. 194, note 1.

13. « .... un fils, qui mourut le lendemain ; il fut question de lui en montrer un autre et de lui faire croire qu'on l'envoyoit à Epoisse. » (*Édition de* 1754.)

14. Madeleine de Guénégaud, dernière sœur de Henri de Guénégaud, secrétaire d'État. Elle ne survécut que d'un an à son mari, mort le 13 septembre 1676.

15. Dans l'édition de 1734, cette apostille de Coulanges ne se rattache point à la lettre du 7 octobre, mais elle forme, avec un paragraphe de vingt-huit lignes dont elle est précédée, une lettre à part, datée du 10 octobre. Ce paragraphe se compose de deux fragments de la lettre de la Toussaint 1679, lettre dont la plus grande partie a été omise dans l'impression de 1734 et publiée pour la première fois

l'honneur de débarquer chez moi, plus belle, plus fraîche, plus rayonnante que jamais[16]; et depuis ce jour-là, elle a été dans une agitation continuelle, dont elle se porte très-bien, quant au corps s'entend; et pour son esprit, il est, ma foi, avec vous; et s'il vient faire un tour dans son beau corps, c'est pour parler de cette rare comtesse qui est en Provence : que n'en avons-nous point dit jusqu'à présent? et que n'en dirons-nous point encore? Quel gros livre ne feroit-on point de ses perfections, et combien grosse en seroit la table des chapitres! 1677

Au reste, Madame la Comtesse, croyez-vous être faite seulement pour les Provençaux? Vous devez être l'ornement de la cour : il le faut pour les affaires que vous y avez; il le faut, afin que je vous remercie moi-même en personne des portraits que vous m'avez envoyés; et il le faut aussi pour nous rendre Madame votre mère tout entière. En vérité, ma belle Comtesse, tous vos amis et vos serviteurs opinent à votre retour : préparez-vous donc pour ce grand voyage; dormez bien, mangez bien; nous vous pardonnerons de n'être pas emmaigrie de notre absence; songez donc très-sérieusement à votre santé, et croyez que personne ne peut être plus à vous, ni plus dans vos intérêts que j'y suis.

en 1754. L'un de ces fragments parle des orages d'automne en Provence; l'autre de la santé de Mme de Grignan, d'un petit médecin à qui elle s'intéresse, et du remède de l'Anglois.

16. « Plus rayonnante qu'on ne peut dire. » (*Édition de* 1754.)

1677

661. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 12e octobre.

Eh! oui, ma fille,

Quand octobre prend sa fin,
La Toussaint est au matin.

Je l'avois déjà pensé plus de quatre fois, et je m'en allois vous apprendre cette nouvelle, si vous ne m'aviez prévenue. Voilà donc ce mois entamé et fini, j'en suis d'accord. Vous connoissez bien une dame qui n'aime point à changer un louis d'or, parce qu'elle trouve le même inconvénient pour la monnoie; cette dame a plus de sacs de mille francs que nous n'avons de louis : suivons son exemple d'économie[1]. Je m'en vais un peu causer avec vous, quoique cette lettre ne parte pas aujourd'hui.

Nous déménageons, ma chère enfant, et parce que mes gens feront mieux que moi, je les laisse tous ici, et me dérobe à cet embarras. J'approuve tous vos desseins pour le petit : quand on croit le voir, il est impossible de ne pas s'abandonner à cette joie; quand vos réflexions vous font changer, il faut entrer dans vos sentiments[2]. Monsieur de Marseille[3] m'est venu chercher dès le lendemain de mon arrivée. Mmes de Pompone et de Vins vinrent hier ici, toutes pleines d'amitié pour vous et pour moi. Mme de Vins me répondit des bonnes intentions de l'Évêque pour la paix; il a, comme vous dites, un

Lettre 661. — 1. Ce membre de phrase n'est pas dans le texte de 1734. A la phrase suivante, l'édition de 1754 a *m'entretenir*, au lieu de *causer*.

2. Cette phrase n'est que dans l'édition de 1734.

3. Ce passage, jusqu'à « M. de Guitaut, » manque dans l'édition de 1734.

autre chaperon dans la fantaisie que celui d'Aix[4]; et ce qui le prouve, c'est qu'il ne veut pas aller à l'assemblée. 1677
Je vous ai mandé le peu d'espérance qu'il y a pour votre curé du Saint-Esprit[5]. M. de Guitaut[6], qui est ici, a recommandé puissamment ce pauvre exilé, et l'a pris hautement sous sa protection. Il est fort empêché à tromper sa femme, qui croit son fils en santé à Époisse[7], et il est mort : il craint les éclats qu'elle fera, en apprenant cette nouvelle; c'est une affaire. Ces sœurs-là[8] ont d'étranges têtes : quoique la Guitaut soit pleine de mille bonnes choses, il y a toujours la marque de l'ouvrier. J'ai été à Saint-Maur voir Mme de la Fayette; je suis fort satisfaite de son affliction sur la perte de ce bon Bayard : elle ne peut s'en taire, ni s'y accoutumer. Elle ne prend plus que du lait; sa santé est d'une délicatesse étrange : voilà ce que je crains pour vous, ma fille; car vous ne sauriez bien vous conserver comme elle[9]. Mon Dieu! que je serai ravie de voir de mes deux yeux cette santé que tout le monde me promet, et sur quoi vous m'avez si bien trompée, quand vous avez voulu! Ah! ma fille,

4. Ce chaperon était sans doute le chapeau de cardinal. Peut-être aussi Mme de Sévigné veut-elle dire que l'évêque de Marseille aspirait à un autre siége épiscopal ou archiépiscopal que celui d'Aix, qui lui donnait de droit la présidence de l'assemblée de Provence. Il fut nommé évêque de Beauvais en 1679 et cardinal en 1690.

5. Voyez le commencement de la lettre précédente, p. 346.

6. Le texte de 1734 donne simplement : « M. de Guitaut est ici; il est fort empêché, etc. »

7. Voyez la lettre précédente, p. 348. — L'édition de 1754 n'a pas le membre de phrase : « et il est mort. » A la ligne suivante, elle donne : « en apprenant la mort de cet enfant. »

8. C'est-à-dire Mme de Guitaut et Mme de Caumartin; mais cette phrase manque dans l'édition de 1734.

9. « Car vous ne savez point vous bien conserver comme elle. (*Édition de* 1754.)

1677 il y a bien de la friponnerie dans le monde : toujours de grandes lettres ; je ne comprends pas comme vous pouvez faire[10]. Vous vous fâchez quand vous recevez trois des miennes à la fois : eh ! ma belle, sont-elles écrites de même ? Ne voyez-vous point que c'est quelquefois l'ouvrage de douze jours[11] ?

Je ne suis point du tout contente de ce que j'ai appris de la santé du Cardinal[12] : je suis assurée qu'il n'ira pas loin s'il demeure là[13] ; il se casse la tête d'application : cela me touche sensiblement. Je comprends votre tristesse de la mort de ce jeune chanoine ; je ne me le remets point. Je vois, comme vous, la Providence marquée dans l'opiniâtreté de ne lui pas donner ce qui le pouvoit guérir : il n'avoit garde de prendre l'émétique, qui l'auroit sauvé ; il faut que les Écritures soient accomplies. Nous croyons toujours que nous aurions pu faire ceci ou cela, et jamais on ne peut être convaincu, par exemple, de l'impossibilité de donner cet émétique ; parce que[14] ne faisant point ce qu'on ne fait pas, on croit cependant qu'on l'auroit pu faire : ainsi la dispute durera jusques à la vallée[15], où nous verrons tout.

J'approuve fort tous vos dîners aux fontaines différentes ; les changements de corbillons sont admirables. M. de Grignan est-il de cet avis ? a-t-il besoin de cette

10. « Comment vous pouviez faire. » (*Édition de* 1754.)

11. « De plusieurs jours. » (*Ibidem.*)

12. « Je ne suis point du tout contente de la santé du Cardinal (*de Retz*). » (*Ibidem.*)

13. « Que s'il demeure à Commerci, il ne la fera pas longue. » (*Ibidem.*)

14. Les mots *parce que*.... jusqu'à *pu faire* ne sont que dans l'édition de 1754, qui commence ainsi la phrase : « Nous croyons toujours qu'il dépend de nous de faire ceci ou cela. »

15. La vallée de Josaphat ou du jugement. Voyez le prophète Joel, chapitre III, versets 2 et 12.

conduite pour manger son pain bénit[16] ? Il n'y a point de mémoire d'homme d'un temps si beau et si persévérant : on a oublié la pluie ; quelques vieillards disent qu'ils en ont vu autrefois, mais on ne les croit pas. Ma fille, ne faites jamais de scrupule de me parler des évangiles du jour, dont on a la tête pleine ; eh bon Dieu ! pourquoi n'en pas parler[17] ? quelle difficulté, et à quoi serviroit cette contrainte avec ses amis ? Je nie que ce soit un défaut ; mais si c'en est un, je consens de l'avoir toute ma vie. 1677

M. de Saint-Hérem a été adoré à Fontainebleau, tant il a bien fait les honneurs[18] ; mais sa femme[19] s'étoit mise à la fantaisie[20] de se parer et d'être de tout : elle avoit des diamants et des perles ; elle envoya emprunter un jour toute la parure de Mme de Soubise, ne doutant point d'être comme elle dès qu'elle l'auroit mise[21] : ce fut une grande risée. N'y a-t-il dans le monde ni amis, ni miroirs ? La belle Ludres est toujours au *Poucet*[22] avec sa divine beauté. On murmure de quelque rhume extraordinaire de *Quanto*, comme l'année passée[23].

16. Ce membre de phrase n'est que dans l'édition de 1754. — Voyez dans le *Dictionnaire de l'Académie* les deux proverbes : *Changement de corbillon fait appétit de pain bénit ;* et : *Changement de corbillon fait trouver le pain bon.*

17. « Ne pas parler. » (*Édition de* 1734.)

18. Il était capitaine des chasses et gouverneur de Fontainebleau ; il mourut en juillet 1701. Voyez tome II, p. 110, note 3.

19. Anne Legras, fille de Nicolas Legras, secrétaire des commandements et intendant de la reine Anne d'Autriche. Elle mourut le 7 novembre 1709, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Voyez tome II, p. 435, note 4.

20. « Dans la fantaisie. » (*Édition de* 1754.)

21. « Ne doutant point qu'avec cela elle ne fût comme elle. » (*Ibidem.*)

22. Au Bouchet : voyez plus haut, p. 188, note 21.

23. Cette phrase manque dans l'édition de 1734.

A Livry, mardi au soir.

1677

Je suis venue coucher ici, ma très-chère, sur le dos de Mme de Coulanges; l'abbé Têtu y est, et le bon Corbinelli; il fait un temps divin. Le bon abbé est demeuré à Paris avec tous mes gens, pour déménager; il est enrhumé : tout cela ensemble l'a déterminé. Je m'en retournerai jeudi avec Mme de Coulanges; je coucherai peut-être ce jour-là chez elle, en attendant que je sois rangée. Ma chère enfant, l'espérance de vous voir, de vous attendre, de vous bien recevoir, me vaut mille fois mieux que toutes les eaux de Vichy, quoique j'en sois parfaitement contente. La nouvelle de *Quanto* est fausse, et la belle Ludres est à Versailles avec Monsieur et Madame[24]. Tout ce qui est ici vous fait mille amitiés. Je suis toute à vous, ma très-chère : c'est une vérité que je sens à tous les moments de ma vie[25].

---

662. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

A Paris, ce 13e octobre 1677.

Six semaines après que j'eus écrit cette lettre (nº 650, p. 318), j reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

Il y a quatre jours que je suis revenue de Vichy. J'y portai un souvenir bien tendre de votre amitié, de votre bonne et agrëable conversation[1], de la beauté de Chaseu,

24. La *Gazette* du 16 octobre rapporte que les ambassadeurs de Messine eurent successivement audience le 12 octobre, à Versailles, du Roi, de la Reine, du Dauphin, de Monsieur et de Madame.

25. Cette dernière phrase n'est pas dans l'impression de 1754.

Lettre 662. — 1. « De votre bonne et agréable réception, de la beauté de Chaseu, de votre conversation, de ma nièce de Coli-

du mérite de ma nièce de Coligny, que j'aime et qui me plaît. Parmi tant de bonnes choses, j'avois un petit regret de ne vous avoir pas demandé à voir quelque chose de vos mémoires, pour lesquels j'ai un goût extraordinaire. Je ne comprends pas comment je ne m'en avisai point. Je suis fort aise que, de votre côté, vous m'ayez trouvé un peu à dire. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant : c'est un bon signe quand l'amitié redouble par la présence. Pour moi, je crois que nous nous aimons encore plus que nous ne pensons. 1677

Cette Puisieux étoit bien épineuse ; Dieu veuille avoir son âme ! Il falloit, comme vous dites, charrier bien droit avec elle[2]. Quand elle fut prête à mourir l'année passée, je disois, en voyant sa triste convalescence, et sa décrépitude[3] : « Mon Dieu ! elle mourra deux fois bien près l'une de l'autre. » Ne disois-je pas vrai ? Un jour Patris[4] étant revenu d'une extrême maladie à quatre-vingts

gny, que j'aime et qui me plaît. Parmi tant de bonnes choses, un petit serpent me dévoroit : c'est le repentir de n'avoir pas vu quelque chose de vos mémoires, pour lesquels j'ai un goût extraordinaire. Je ne comprends pas comment cela s'est pu faire. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — Il est bien vraisemblable qu'ici, comme en maint autre endroit, c'est ce manuscrit qui a conservé le vrai texte (surtout dans ce passage : « un petit serpent me dévoroit : c'est le repentir, etc. »). Mais combiner le texte des deux copies serait chose bien délicate et bien arbitraire, et il nous a paru plus sage, nous l'avons déjà dit, de suivre constamment l'un des deux, à moins de quelque raison vraiment déterminante, et de donner en note les variantes de l'autre.

2. Voyez tome II, p. 13, note 2, et la lettre de Bussy du 15 septembre précédent, p. 319.

3. « Et sa vieillesse. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

4. Pierre de Patris ou Patrix, né à Caen en 1583, était premier maréchal des logis de Gaston, duc d'Orléans, et resta auprès de Marguerite de Lorraine, sa veuve, en qualité de premier écuyer. Il mourut le 6 octobre 1671, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et fut enterré aux Filles du Calvaire de la rue de Vaugirard. Ses poésies,

1677 ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui, et le conviant de se lever : « Hélas! Messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peine de se rhabiller. » Mon Dieu, mon cousin, que cette réponse m'a paru plaisante[5]! Mais à propos de mort, vous voulez que je vous fasse un compliment sur celle du grand prieur de Champagne : je le veux bien; et quand j'y ajouterois encore la tante et la belle-mère[6], je suis assurée que ma consolation auroit toute la force nécessaire. Vous souvient-il que vous me dites une fois, sur une mort de père ou de mère, que vous aviez attendu longtemps ma lettre, mais qu'ayant vu qu'elle tardoit trop à venir[7], vous vous étiez consolé tout seul du mieux que vous aviez pu? Mon cocher le fut extrêmement de l'histoire lamentable de la *versade* de M. Jeannin. Celle-là fut encore plus belle à raconter que la nôtre.

publiées en 1660 sous le titre de *la Miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent*, sont oubliées, à l'exception de cette pièce d'une originalité remarquable :

Je songeois cette nuit que de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Et que n'en pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité, je lui tins ce langage :
« Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici;
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
— Coquin! ce me dit-il d'une arrogance extrême,
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même!
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien;
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

(*Recueil des plus belles pièces des poëtes françois tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade*. A Paris, chez Cl. Barbin, 1692, 5 vol. in-12, tome IV, p. 101.)

5. On lit ici de plus, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, la phrase suivante : « Je crains de vous avoir déjà fait ce conte, » qui est écrite en interligne de la main de Bussy.

6. Mme de Bouligneux et Mme de Toulongeon.

7. « Qu'elle étoit si longtemps à venir. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*.) Trois lignes plus loin, le même manuscrit porte : « Celle-là fut encore plus belle que la nôtre. »

Je l'appris en chemin, et j'en écrivis à M. Jeannin; car quand il y a fracture, cela mérite un compliment. J'ai bien ri avec Corbinelli de la manière dont nos deux oncles nous écrasoient, ma nièce et moi. Corbinelli dit que si c'eût été vous qui eussiez été sur votre beau-frère[8], vous n'auriez pas perdu cette occasion de procurer innocemment une succession à votre fille. Il a pensé mourir, notre pauvre Corbinelli. Il prit de l'or potable, qui le sauva par une sueur qui le laissa sans fièvre[9]. Il n'est rien tel que d'être riche : un gueux en seroit mort. Je crois que[10] ma tante de Toulongeon aimeroit mieux mourir que de vivre à ce prix-là. La plaisante chose que l'avarice! Voyez à quoi lui servira la succession de M. Frémyot après qu'elle sera morte[11]; et avec quelle exactitude elle n'y veut rien perdre, par l'horreur de perdre seulement, car elle le perd d'une autre manière; mais c'est sous l'apparence de n'être pas dupe, et de ne point trop relâcher; et plût à Dieu que j'eusse traité, comme elle le dit, de ma part de cette succession! je souffrirois courageusement ses reproches; mais elle n'a que faire de craindre : on ne m'a pas prise au mot, ni même écouté ma proposition. Mme de la 1677

8. « Sur Toulongeon. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

9. Un éditeur (nous ne savons quel il est, mais beaucoup l'ont copié) a ajouté ici, comme si la plaisanterie qui suit avait besoin d'un commentaire, la lourde explication que voici : « Ne diroit-on pas que pour vivre il n'est rien tel que d'être riche? Cependant nous ne savons que trop qu'il ne l'est pas. Il n'est rien tel, etc. » Voyez, dans la lettre 664, les lignes 2 et suivantes de la p. 369, auxquelles cette addition ôte tout leur sens.

10. « Je crois que » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

11. « Après sa mort. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Trois lignes plus loin, ce manuscrit donne : « mais c'est sous l'apparence de ne rien relâcher ; » et à la fin du paragraphe : « Mme de la Boulaye fait bien mieux valoir. »

1677 Boulaye[12] a bien mieux fait valoir celle de M. de Villars; on ne dit rien ici de cette noce.

Enfin Chandenier s'est rendu; mais par la raison que les plus courtes folies sont les meilleures, les plus longues sont les pires : il en est un bel exemple[13].

On parle d'une espèce de victoire du maréchal de Créquy : il a battu les Allemands[14]. Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile si brillante que celle du Roi[15]? Vous savez bien qu'il a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, en leur commandant de tout quitter pour travailler à son histoire, dont il aura soin de leur donner des mémoires[16]. Je voudrois voir un échantillon de cet ouvrage[17].

12. Voyez ci-dessus, p. 320, note 8.

13. Voyez ci-dessus, p. 321, note 10.

14. Le duc de Lorraine, forcé à la retraite par le maréchal de Créquy, était rentré « par Landau en Alsace, où il devait trouver le prince de Saxe-Eisenach avec l'armée des Cercles. Mais Créquy le devança encore avec une rapidité extraordinaire : il était déjà revenu en Alsace, avait franchi le Rhin à Brisach, tourné le prince de Saxe, qui s'avançait sur Kehl, et battu ses troupes, qui se jetèrent dans une île du fleuve, où elles furent forcées de capituler. Puis il repassa le Rhin, se porta, près de Strasbourg, au-devant du duc de Lorraine, et battit son avant-garde au Kochersberg (7 octobre). » (*Histoire des Français* par M. Lavallée, tome III, p. 277.) Le duc de Lorraine se croyait si assuré de reconquérir ses États, qu'il avait fait broder sur ses drapeaux cette devise : *Aut nunc, aut nunquam.*

15. « Avez-vous jamais vu une si brillante étoile que celle de notre roi? Vous savez bien qu'il a donné deux mille écus à Racine, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

16. On voit au commencement de la seconde partie des *Mémoires* de Louis Racine que les deux poëtes furent nommés historiographes en 1677 et avant la campagne; mais ils n'accompagnèrent le Roi à l'armée que l'année suivante (voyez la lettre du 3 novembre 1677). — Louis Racine dit que son père eut, comme historiographe, une pension de quatre mille livres.

17. « Je voudrois déjà voir ce bel ouvrage. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

Adieu, mon cher cousin : j'embrasse cette *heureuse tourterelle consolée*[18], et je vous conjure de m'aimer toujours. La belle Madelonne viendra dans un mois. 1677

663. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15e octobre.

Nous avons été, ma chère enfant, deux jours à Livry, Mme de Coulanges, tout établie, faisant les honneurs, et moi la compagnie. Nous avions l'abbé Têtu et Corbinelli : il y survint Mlle de Méri, qui revenoit de la Trousse[1], croyant passer quelques jours avec Mme de Coulanges ; mais Mme de Coulanges a fini sa campagne, et nous revînmes toutes hier à Paris : Mlle de Méri, tout droit chez Mme de Moreuil[2], car sa maison est culbutée ; et Mme de Coulanges, l'abbé Têtu et moi, faisant des visites dans la province, comme Mme de la Fayette à Saint-Maur, et Mme de Schomberg à Rambouillet. Je croyois coucher chez Mme de Coulanges, mais ce n'est qu'aujourd'hui. Je revins ici voir le bon abbé, qui a été saigné, et qui est encore fort embarrassé de son rhume : j'ai sur le cœur de l'avoir quitté un moment. Nous sommes en l'air ; tous mes gens sont occupés à déménager : j'ai campé dans ma chambre ; je suis présentement dans celle de l'abbé, sans autre chose qu'une table pour vous écrire : c'est assez. Je

18. Mme de Coligny.

Lettre 663 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. « Mlle de Méri, qui revenoit de la Trousse, y arriva, croyant y passer, etc. » (*Édition de* 1754.)

2. Voyez la lettre du 8 juillet 1685.

1677 crois que nous serons tous fort contents de *la Carnavalette*[3].

Nous trouvons trop plaisant, depuis neuf jours que nous sommes arrivés, de n'avoir pas vu Termes : l'on voit clairement[4] qu'il est rentré au collége, et que son régent ne lui donne pas un moment de relâche. Je n'en suis pas fâchée, comme vous pouvez croire, et n'en ferai pas de reproche ; mais demandez au chevalier, après l'attachement qu'il lui a vu pour causer avec moi à Vichy, si ce n'est pas une chose plaisante que cette extrémité. Ce seroit une grande indiscrétion, si sa dame méritoit quelque ménagement, car c'est une chose parlante[5] qu'un procédé si peu naturel ; mais elle est telle, qu'il n'est pas possible de lui faire tort. Il me sembloit qu'il étoit ravi à Vichy d'être en vacances, comme vous dites, et d'être avec une honnête femme, assuré que l'on ne lui demanderoit rien. Ce repos le charmoit : c'est quelquefois un plaisir de passer d'une extrémité à l'autre. Il étoit touché de la causerie perpétuelle et infinie de Vichy ; en voilà la suite, dont je ne suis nullement fâchée : au contraire ; mais je vous conte cela comme je fais mille autres choses. Il me semble que quand la débauche et le dévergondement est à un certain point de scandale, cet excès[6] fait plus de tort aux hommes qu'aux femmes : cela en fait un très-considérable à sa fortune[7]. Mais laissons-le sous la

3. Dans le texte de 1734 : *de la Carnavalité.*

4. « Il est aisé de comprendre. » (*Édition de* 1754.)

5. « C'est quelque chose de parlant. » (*Ibidem.*)

6. « Quand la débauche et le dévergondement sont poussés à un certain point de scandale, cet excès, etc. » (*Édition de* 1734 ; *dans celle de* 1754 : « je suis persuadée que cet excès, etc. » *Les mots :* il me semble que, *manquent, au commencement de la phrase, dans les deux éditions.*)

7. Ce membre de phrase, et la phrase suivante tout entière manquent dans l'édition de 1734 ; le texte de 1754 donne ici : « Il est sûr du moins que leur fortune en souffre considérablement. »

férule[8] : il y auroit trop à dire[9] d'une autre vieille férule, qui ne fait que trop paroître sa furie et le peu de soin qu'elle a présentement de le ménager : 1677

Adieu paniers, vendanges sont faites[10].

Vous êtes, ma bonne, dans de véritables vacances; vous faites un usage admirable du beau temps; dîner

8. La maîtresse de Termes, que Mme de Sévigné désigne sans la nommer, était Marie Girard, veuve de Jacques de Castelnau, maréchal de France. Ils habitaient ordinairement ensemble à Fontenai en Brie; l'on avait grand soin de lever le pont-levis quand Termes y était, ce qui faisait dire qu'il y travaillait à faire de la fausse monnaie. Cette femme avait si bien renoncé à toute bienséance que, quoique veuve, elle ne se donnait pas la peine de cacher ses grossesses. Voyez la *France galante*, tome I, p. 273, ouvrage très-distinct de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, mais qui a été joint à cette dernière dans l'édition qui en a été donnée en 5 vol. in-12, en 1754. Le marquis de Termes avait succédé à Jeannin, ainsi qu'on le voit par cette chanson :

Maréchale, pour Jeannin
Votre amour est peu ferme;
L'on dit qu'il tire à sa fin,
Et qu'il est pour le certain
A Termes, à Termes, à Termes.

(*Note de l'édition de* 1818.)

— Voyez Tallemant des Réaux, 3e édition, tome VI, p. 37. — Mme de Scudéry écrivait à Bussy, le 8 février 1679 : « On dit que Termes et la marquise de Castelnau ont disparu, et s'en sont allés ensemble par amour et par crainte, car ils s'aiment, et l'on dit qu'on les devoit poursuivre pour la fausse monnoie. »

9. « Il y auroit encore bien des choses à dire. » (*Édition de* 1754.)

10. Cette autre *vieille férule* est peut-être Mme Quintin, sur laquelle on avait fait ce couplet :

Vieille Quintin, faites retraite;
Vos traits, par les ans effacés,
Malgré vous nous disent assez :
Adieu paniers, vendanges sont faites.

— Voyez la lettre du 27 novembre 1675, tome IV, p. 251, note 4. — Cette fin d'alinéa, depuis *et le peu*, *etc.*, n'est que dans le manuscrit.

1677 dans votre château est une chose extraordinaire; vous m'écrivez de Rochecourbière : la jolie date ! la jolie grotte! que vous êtes aimable de vous y souvenir de moi et de m'y regretter ! Laissons faire à la Providence : nous nous y reverrons, ma belle; mais auparavant je vais vous attendre en Carnavalet[11], où il me semble que je vais vous rendre mille petits services, pas plus gros que rien. Me voilà trop heureuse; car il me semble que vous me mandiez l'autre jour que c'étoit dans les petites choses que l'on témoignoit son amitié : voilà fort bien[12]; il est vrai, on ne sauroit trop les estimer; dans les grandes occasions, l'amour-propre y a trop de part[13]; *l'intérêt de la tendresse y est noyé dans celui de l'orgueil :* voilà une pensée que je ne veux pas vous ôter; présentement j'y trouve mon compte.

Je suis pour la perte de Bayard tout comme vous l'avez pensé : c'est une perte pour ses amis[14]. J'ai fait vos compliments à Mme de la Fayette; elle ne s'en peut remettre. Elle étoit au lait; il s'est aigri, elle l'a quitté : de sorte que cette unique espérance pour le rétablissement de sa misérable santé, nous est ôtée. Celle de M. du Maine apparemment n'est pas bonne; il est à Versailles, où personne du monde ne l'a vu : on dit qu'il est plus boiteux qu'il n'étoit[15]; enfin il y a quelque chose. Mme de Montespan alla l'autre jour coucher à Maintenon, croyant

11. « Au Carnavalet. » (*Édition de* 1734.)

12. Ces trois mots manquent dans les deux éditions de Perrin.

13. « L'amour-propre a trop de part à ce qu'on fait dans les grandes occasions. (*Édition de* 1754.)

14. Ce petit membre de phrase manque dans les deux éditions de Perrin. Celle de 1754 continue ainsi : « Mme de la Fayette ne s'en console point; je lui ai fait vos compliments. »

15. Voyez tome IV, p. 22, note 31. Cette phrase n'est pas dans l'édition de 1734; notre manuscrit donne *il dit*, au lieu de *on dit*.

n'aller, ce dit-on, qu'à la moitié[16] du chemin au-devant 1677
de Mme de Maintenon. Le Roi monta en carrosse à minuit pour aller au-devant d'elle; il reçut un courrier qui lui apprit qu'elle étoit à Maintenon; le lendemain elle revint; on a pris tout cela pour une bouderie, comme il en arrive souvent. On nomme la comtesse de Gramont[17] pour une des mouches qui passent devant les yeux. Mlle de Thianges[18] sera épousée par M. de Lavardin pour le duc Sforce[19], dans un mois ou six semaines. C'est une étrange chose de sortir du lieu où elle est, pour aller dans une des plus petites cours d'Italie. Vous me dites : « Et pourquoi M. de Lavardin l'épouse-t-il? » C'est qu'il est parent de ce duc, et on lui a fait cet honneur[20]. On me dit hier en arrivant que le mariage de Mlle de Pompone[21], qui

16. Dans les deux éditions de Perrin : « croyant d'abord n'aller qu'à la moitié, etc. »

17. Voyez tome II, p. 285, note 9.

18. Voyez tome II, p. 146, note 9. — Le mariage, rompu peu de temps après, se renoua au mois de juin de l'année suivante; il eut lieu enfin le 30 octobre 1678, et non pas en novembre 1677, comme on l'a dit par erreur dans la note citée plus haut.

19. Voyez la *Gazette* du 5 novembre 1678. — Louis-François-Marie Sforce, duc de Sforce, d'Ognano et de Ceni, chevalier des ordres du Roi en 1675, était alors veuf d'Artémise Colonne, fille de Jules-César, duc de Carboniano, morte depuis quelques mois. Il mourut sans postérité, le 7 mars 1685, à l'âge de soixante-sept ans. Mme de Rabutin écrit à Bussy, le 14 novembre 1678 : « Mlle de Thianges a épousé le duc Sforce par procureur, lequel a été M. de Lavardin. On dit que quand on commença de parler à cet Italien de ce mariage, il manda au Roi que puisque Sa Majesté lui vouloit donner une femme, il trouveroit bon qu'il lui dît qu'il étoit vieux, malsain, incommodé dans ses affaires et jaloux. Une demoiselle auroit peur à moins que cela en épousant un Italien. »

20. Dans l'édition de 1734, qui, après cette phrase, passe à l'avant-dernier paragraphe : « Adieu, ma fille, » on lit : « et on l'a choisi pour cette cérémonie ; » dans celle de 1754, qui n'a pas les deux phrases suivantes : « et qu'il a été choisi pour le représenter. »

21. Sans doute Marie-Emmanuelle Arnauld, qui mourut en sep-

1677 étoit fait, est entièrement rompu. M. de Molac est assez sot, et sa femme assez avare, pour avoir fait quelque ridicule difficulté[22]. La Bagnols me mande qu'elle n'ira point à Grignan, et que vous serez contrainte de vous passer de Mme de Rochebonne et du chevalier.

La[23] jeune Mademoiselle[24] a la fièvre quarte ; elle en est très-fâchée : cela trouble les plaisirs de cet hiver. Elle fut l'autre jour aux Carmélites de la rue de Bouloi[25] ; elle leur demanda un remède pour la fièvre quarte ; elle n'avoit ni gouvernante, ni sous-gouvernante ; ils lui donnèrent un breuvage ; elle vomit beaucoup[26] : cela fit grand bruit. La princesse ne voulut point dire qui lui avoit donné ce remède : enfin on le sut. Le Roi se tourne gravement vers Monsieur : « Ah, ce sont les carmélites ! je savois bien qu'elles étoient des friponnes, des intrigueuses[27], des ravaudeuses, des brodeuses, des bouquetières ; mais je ne croyois pas qu'elles fussent des empoisonneuses. »

tembre 1686 (voyez le *Nécrologe de Port-Royal*, p. 374). Les deux demoiselles de Pompone avaient été élevées à Port-Royal, et étaient fort aimées de Racine et de Boileau.

22. Sur M. et Mme de Molac, et sur leur fils, voyez tome II, p. 297, note 6.

23. Cet alinéa vient après *me voilà debout* (p. 367), dans les éditions de Perrin ; nous l'avons mis à la place qu'il occupe dans le manuscrit, qui, au paragraphe suivant, a une assez grande lacune.

24. Marie-Louise d'Orléans, depuis reine d'Espagne en 1679. (*Note de Perrin.*) — C'était l'aînée des deux filles qui restaient à Monsieur de son mariage avec Henriette d'Angleterre ; elle était née le 27 mars 1662.

25. Il y a *de Bouloy* dans le manuscrit, *du Bouloy* et *du Bouloi* dans les deux éditions de Perrin. Dans la *Gazette* ce nom est écrit constamment *du Bouloir*.

26. « On lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir. » (*Édition de* 1754.) — Dans le manuscrit, il y a bien *ils* (et non *elles*) *lui donnèrent*.

27. Tel est le texte du manuscrit ; les deux éditions de Perrin portent : « des intrigantes. »

La terre trembla à ce discours : tous les dévots furent en campagne. La Reine s'en émeut peu[28] : enfin on a tout *rapsodé*[29] ; mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, et ce qui est cru est cru. Ceci est d'original. 1677

Vous allez donc au clair de la lune? Tant mieux, ma fille; c'est signe que vous vous portez bien, puisqu'on vous le permet : peut-on juger plus avantageusement de ceux qui vous aiment, et qui prennent soin de votre santé? La mienne est parfaite : si elle n'étoit comme elle est, elle ne seroit pas bien. J'espère que nous ferons encore quelque séjour à Livry; mais il faut que le *bien Bon* soit guéri. J'embrasse M. de Grignan et M. de la Garde; je les conjure, si vous voulez venir, de ne point attendre les horribles chemins. Il me paroît que le vent devient *automnal*, comme dit l'almanach. Où laissez-vous votre fils? Je n'ai pas bien compris ce que vous faites de ce vicaire du Saint-Esprit : vient-il à Grignan? Vous savez les rigueurs qu'on a pour le curé. Et Pauline? je voudrois bien la patronner[30]. Je suis en peine, comme vous, de son parrain[31] : cette pensée me tient au cœur et à l'esprit. Vous ignorez la grandeur de cette perte : il faut espérer que Dieu nous le conservera; il se tue; il s'épuise; il se casse la tête; il a toujours une petite fièvre. Je ne trouve point que les autres en soient aussi en peine que moi; enfin, hormis le quart d'heure qu'il donne du pain à ses truites[32],

28. La Reine allait très-fréquemment aux Carmélites de la rue *du Bouloir*. Ces visites sont mentionnées dans la *Gazette*, qui, dans son numéro du 23 octobre, en rapporte une qui tombe au jour même où Mme de Sévigné écrivait cette lettre à sa fille, c'est-à-dire au 15 octobre, fête de sainte Thérèse.

29. Ce membre de phrase et le précédent ne sont pas dans le texte de 1734.

30. Voyez ci-dessus, p. 222, note 6.

31. Le cardinal de Retz. Voyez tome III, p. 413, note 4.

32. Voyez tome IV, p. 198, note 8.

1677 il passe le reste dans des distillations et des distinctions de métaphysique avec dom Robert[33], qui le font mourir.

33. « Le cardinal de Retz, retiré à Commerci, y passait son temps avec deux personnes, toutes deux de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, dom Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, à trois lieues de Commerci, et dom Robert Desgabets, alors prieur de l'abbaye du Breuil, située dans un faubourg même de Commerci.... Les étranges modifications que le prieur de Breuil apportait à la doctrine de Descartes n'avaient été nullement du goût du prieur et des religieux de Saint-Mihiel. Il se tenait à Saint-Mihiel de vraies conférences philosophiques et théologiques devant le Cardinal : c'était une dispute réglée ; on présentait des arguments ; on répondait en forme, et il paraît que dom Robert était toujours condamné. » (M. Cousin, *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 118 et 119 de l'édition de 1852.) — « Robert Desgabets, né dans le diocèse de Verdun, entré en 1636 dans la congrégation de Saint-Vannes, et de Saint-Hidulphe, y remplit successivement les emplois de professeur, de définiteur, de prieur et de procureur général. Il se distingua par le zèle qu'il mit à ranimer dans son ordre le goût des fortes études. Il adopta de bonne heure le cartésianisme, mais beaucoup plus en physique qu'en métaphysique. Il a revendiqué la première expérience de la transfusion du sang, qui paraît en effet lui appartenir. Envoyé à Paris en qualité de procureur général de sa congrégation, il profita du séjour qu'il y fit pour se lier avec les principaux cartésiens, Clerselier, Régis, Rohault, le P. Poisson et Malebranche. Lorsque celui-ci fut attaqué par Faucher, dom Desgabets prit sa défense dans un écrit imprimé en 1676 et qui a pour titre : *Critique de la critique de la Recherche de la Vérité, où l'on découvre le chemin qui conduit aux connoissances solides, pour servir de réponse à la lettre d'un académicien*. C'est le seul ouvrage de dom Desgabets qui ait vu le jour. Mais il en avait écrit un très-grand nombre d'autres sur les points les plus délicats de la philosophie et de la théologie. Les explications qu'il tenta du mystère de l'eucharistie excitèrent des ombrages qu'il dissipa par une prompte et entière soumission aux décisions de l'Église. Il passa la fin de sa vie dans le monastère du Breuil..., et il y mourut le 13 mars 1678, laissant une mémoire très-honorée dans son ordre, et dans le monde la réputation d'un homme d'un esprit peu ordinaire, disciple à la fois et adversaire de Descartes, hasardeux en philosophie, un peu novateur en théologie, et par-dessus tout ardent ami de la vérité, des libres discussions et des sérieuses études. » (Même

On dira : « Pourquoi se tue-t-il ? » et que diantre voulez-vous ? car quoiqu'il donne beaucoup de temps à l'Église [34], il lui en reste encore trop. 1677

Adieu, ma fille; adieu, tous mes chers Grignans : je vous aime et vous honore tous; aimez-moi un peu [35]. On m'ôte mon écritoire, mon papier, ma table, mon siége. Oh! déménage donc tant que tu voudras, me voilà debout.

Le *bien Bon* vous embrasse; je ne le trouve point bien du tout; si nous avions été à Grignan, c'eût été une belle affaire [36]. Mon écriture est méchante, mais ma plume est enragée; elle criaille, et ne fait que des filets : la voilà jetée et déménagée.

volume, p. 102 et 103). Il faut lire tout l'article intitulé *le Cardinal de Retz cartésien*, auquel nous empruntons une dernière citation qui éclaircit deux ou trois endroits assez obscurs de nos lettres (voyez plus haut, p. 195 et 218) : « Si dom Robert, en métaphysique, est un disciple de Descartes, révolté contre tous les principes de son maître, il n'en est point ainsi en physique. Là, il est un fidèle cartésien. Adversaire déclaré des qualités occultes, il ne reconnaît à la matière d'autres qualités que celles qui tiennent à la qualité fondamentale de l'étendue. Par là est supprimé tout ce qu'on appelle qualités secondes de la matière, odeurs, couleurs, saveurs, etc.... que Descartes réduit à des perceptions de l'âme; ce qui conduit dom Robert à mettre dans l'âme les couleurs, et explique le ridicule des âmes vertes, que rappelle Mme de Sévigné. » (Même volume, p. 207.)

34. Dans l'édition de 1754 : « Et que diantre veut-on qu'il fasse ? Il a beau donner un temps considérable à l'Église, etc. »

35. Ce membre de phrase et le précédent ne sont pas dans le texte de 1754.

36. Cette phrase manque dans l'édition de 1734.

1677

664. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (n° 662, p. 354), j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 16e octobre 1677.

Votre lettre m'a donné la joie que j'ai accoutumé d'avoir quand j'en reçois de vous, Madame : je dis même avant que de l'avoir ouverte. Vous jugez bien que mon plaisir n'a pas diminué en la lisant. Votre nièce en a eu autant que moi; mais à propos d'elle, elle a la fièvre quarte depuis trois semaines. Ne croyez pas par là que sa bonne fortune l'ait quittée; au contraire, dans le temps que cette maladie est presque générale et fort violente[1], Mme de Coligny l'a la plus légère du monde.

Je n'irai pas cet hiver à Paris, mais l'année qui vient. J'espère vous porter ce que vous avez envie de voir. Vous avez ce plaisir-là devant vous, si plaisir y a. Vous disiez fort bien, Madame, quand la vieille Puisieux[2] faillit à mourir l'année passée, qu'elle mourroit deux fois bien près l'une de l'autre; et moi, j'ajoute qu'elle nous eût fort obligés de n'en pas faire à deux fois; comme disoit Patris, cela ne valoit pas la peine de se rhabiller[3]. Je suis fort aise que notre ami Corbinelli se soit tiré d'une méchante affaire, et que ce soit à l'or à qui il en ait l'obligation. Si cela les pouvoit raccommoder ensemble[4], j'en

Lettre 664. — 1. « Et violente. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

2. « Quand Mme de Puisieux. » (*Ibidem.*)

3. On lit ici de plus, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Vous m'aviez fait déjà ce conte, mais vous m'avez fait grand plaisir de me le refaire. » Voyez la note 5 de la lettre 662, p. 356.

4. « Ensemble » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque

serois encore plus aise : je crois qu'il ne tiendra pas à notre ami ; car il n'est point ingrat. Mais quand vous dites sur l'or potable qui l'a guéri, *qu'il n'y a rien tel que d'être riche, et qu'un gueux en seroit mort*, le siècle présent qui le connoît entendra la contre-vérité ; mais pour la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, elle le croira un partisan. Il est vrai que Mme de Toulongeon est incompréhensible par son avidité pour le bien ; il est vrai aussi que j'ai remarqué que Dieu n'attend pas à l'en punir en l'autre monde : elle en souffre souvent dès celui-ci, et c'est sur son sujet que je trouve que l'extrême avarice est l'extrême prodigalité[5]. L'avantage qu'a eu le maréchal de Créquy près de Saverne est peu de chose en effet ; cependant c'est beaucoup pour la réputation. Je ne pense pas que Despréaux et Racine soient capables de bien faire l'histoire du Roi ; mais ce sera sa justice et sa clémence qui le rendront recommandable à la postérité : sans cela on découvriroit toujours que les louanges qu'on lui auroit données ne seroient que des flatteries. 1677

La *tourterelle consolée* vous embrasse de tout son cœur ; nous vous aimons à qui mieux mieux, et nous nous réjouissons, pour l'amour de vous et de la belle Madelonne, de son prochain retour à Paris.

impériale. Ce même manuscrit ne donne pas la phrase suivante : « Mais quand vous dites sur l'or potable, etc. »

5. « .... par son avidité pour le bien : c'est elle qui m'a fait trouver que l'extrême avarice étoit l'extrême prodigalité. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

1677

665. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 20e octobre.

Le chevalier radote et ne sait ce qu'il veut dire. Je n'ai point mangé de fruits à Vichy, parce qu'il n'y en avoit point; j'ai dîné sainement; et pour souper, quand les sottes gens veulent qu'on soupe à six heures, sur son dîner, je me moque d'eux, je soupe à huit; mais quoi? une caille, ou une aile de perdrix uniquement. Je me promène, il est vrai; mais il faut qu'on défende le beau temps, si l'on veut que je ne prenne pas l'air. Je n'ai point pris le serein: ce sont des médisances; et enfin M. Ferrand étoit dans tous mes sentiments, souvent à mes promenades, et ne m'a jamais dédite de rien. Que voulez-vous donc conter, Monsieur le chevalier? Mais vous, avec votre sagesse, votre bras vous fait-il toujours boiter? Ce seroit une chose fâcheuse d'être obligé tout l'hiver à porter un bâton[1]. Mais vous, Madame la Comtesse, pensez-vous que je n'aie point à vous gronder? Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez, et que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, et qu'avec cette conduite il ne faut pas que vous pensiez à retrouver votre santé: voilà ses propres mots; que[2] M. de la Garde s'en tourmente assez, mais que tout le reste n'ose vous contredire. Belle Rochebonne, grondez-la pour moi: j'aimerois mieux qu'elle coquetât avec M. de Vardes, comme vous me le mandez, que de profaner une santé qui fait notre vie à tous; car vous voulez bien, Madame, que je parle en commun sur ce

Lettre 665. — 1. « Ce seroit une chose cruelle d'être obligé de porter un bâton tout l'hiver. » (*Édition de* 1754.)

2. « Il ajoute que, etc. » (*Ibidem.*)

chapitre. Que vous êtes bien tous ensemble! que vous êtes heureux de trouver dans votre famille ce que l'on cherche inutilement ailleurs, c'est-à-dire la meilleure compagnie du monde, et toute l'amitié et la sûreté imaginable! Je le pense et le dis souvent, il n'y en a point une pareille. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous demande la grâce de m'aimer toujours[3]; je donne le soin à ma fille de vous dire comme je suis pour vous, et comme je vous trouve digne de toute la tendresse qu'elle a pour vous. 1677

Il faut un peu que je vous parle, ma fille, de notre hôtel de Carnavalet. J'y serai dans un jour ou deux; mais comme nous sommes très-bien chez M. et Mme de Coulanges, et que nous voyons clairement qu'ils en sont fort aises, nous nous rangeons, nous nous établissons, nous meublons votre chambre; et ces jours de loisir nous ôtent tout l'embarras et tout le désordre du délogement. Nous irons coucher paisiblement, comme on va dans une maison où l'on demeure depuis trois mois. N'apportez point de tapisserie[4]; nous trouverons ici tout ce qu'il vous faut: je me divertis extrêmement à vous donner le plaisir de n'avoir aucun chagrin, au moins en arrivant. Notre bon abbé m'a fait peur: son rhume étoit grand; une petite fièvre; je me figurois que si tout cela eût augmenté, c'eût été une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine; mais, Dieu merci, il est considérablement mieux, et je n'ai plus aucune inquiétude.

Je reçois mille amitiés de Mme de Vins. Je reçois mille visites en l'air des Rochefoucaulds, des Tarentes; c'est quelquefois dans la cour de Carnavalet, sur le timon de

3. Dans l'édition de 1754 : « et vous conjure de m'aimer toujours. » Cette édition n'a pas la suite de la phrase.

4. Ce premier membre de phrase n'est pas dans le texte de 1734.

1677 mon carrosse. Je suis dans le chaos : vous trouverez le démêlement du monde et des éléments. Vous recevrez ma lettre d'Autry[5]; je serois plus fâchée que vous, si je passois un ordinaire sans vous entretenir. J'admire comme je vous écris avec vivacité, et comme je hais d'écrire à tout le reste du monde. Je trouve, en écrivant ceci, que rien n'est moins tendre que ce que je dis : comment ? j'aime à vous écrire ! c'est donc signe que j'aime votre absence, ma fille : voilà qui est épouvantable. Ajustez tout cela, et faites si bien que vous soyez persuadée que je vous aime de tout mon cœur. Vous avez donc pensé à moi avec Vardes; je vous en remercie : j'espère comme lui que nous nous retrouverons encore à Grignan. Si j'étois le maître du logis, je vous gronderois fort d'avoir parlé avec mépris de ma musique; je suis assurée qu'elle est fort bonne, puisqu'elle vous amuse si longtemps. Arnoux vient souvent ici; il est captivé par sa parole; mais il est tellement à la mode ici, et si près d'entrer dans la musique du Roi, que ce seroit une charité de lui rendre la liberté. Quel plaisir aura M. de Grignan, de voir un homme qui mourra d'ennui, et qui croira qu'on lui fait perdre sa fortune ? Si M. de Grignan veut l'en consoler, il n'en sera pas quitte pour peu.

On dit[6] que M. du Maine se porte mieux qu'on ne pensoit; il n'y a plus de chagrin présentement, mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil. Mme de Coulanges est à Versailles; à son retour, je lui donnerai votre lettre, et vous manderai ce qu'elle m'aura dit. J'embrasse tous vos chers Grignans : j'ai grondé le chevalier; il faut, pour nous raccommoder, que je l'embrasse

5. C'est la lettre du 4 octobre précédent. Voyez ci-dessus, p. 342.
6. Cette phrase n'est pas dans l'édition de 1734.

deux fois. Je vous souhaite[7] de l'eau dans la rivière : voici le temps que vous devez en avoir besoin. La bonne compagnie[8] avec qui je repassai la Loire si plaisamment n'a pu sortir de classe pour venir ici : il faut que je sois bien recommandée au prône, comme disoit Vardes. J'ai fait vos compliments à Mme de la Fayette ; je fus hier à Saint-Maur, où il faisoit divinement beau. J'ai reçu une lettre de notre cardinal ; j'étois dans un véritable chagrin[9] de sa santé ; il me mande qu'elle est bien meilleure ; j'en suis très-aise et j'en remercie la Providence. Le bon Corbinelli vous remerciera lui-même de vos bontés : il n'est point bien encore[10] ; l'or potable l'a desséché ; il a trop pris sur lui ; je crois qu'on le mettra au lait. Bonsoir, ma très-belle, très-aimable, et très-parfaitement aimée. 1677

---

666. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 22e octobre.

Je n'ai point de réponse à vous faire, ma très-chère ; ce n'est pas aujourd'hui mon jour. Je suis dans la chambre[1] de Mme de Coulanges, chez qui je suis encore ; elle revint hier de Versailles ; toutes choses y sont comme à l'ordinaire : Mme de Ludres, belle et infortunée, qui lui fit une mine glacée, dont elle ne fit nullement sa cour

7. Cette phrase et la suivante manquent aussi dans l'édition de 1734.
8. Termes. Voyez la lettre du 15 octobre, p. 360.
9. « Dans une véritable inquiétude. » (*Édition de* 1754.)
10. Le texte de 1754 donne simplement : « Corbinelli n'est point encore bien. »
Lettre 666. — 1. « Je vous écris de la chambre, etc. » (*Édition de* 1754.)

1677 chez Mme de Montespan, quoique des rampantes eussent été bien aises[2] qu'elle eût fait voir par là qu'elle avoit généreusement attiré cette indignation : elle ne fait point de ces petites misères-là. M. de la Trousse demeure sur la frontière, et prend soin des places conquises[3]; cet emploi est un morceau de favori : c'est par où a passé le maréchal de Rochefort; la Trousse marche sur ses pas. M. de Louvois demanda pardon à Mme de Coulanges de lui ôter pendant l'hiver cette douce société; au milieu de toute la France, elle soutint fort bien cette attaque; elle eut le bonheur de ne point rougir, et de répondre[4] précisément ce qu'il falloit. Le maréchal de Gramont est arrivé; il a été reçu du Roi comme à l'or-

2. « Eussent voulu. » (*Édition de* 1754.)

3. La *Gazette* du 23 octobre annonce que « les conquêtes du Roi ont donné le moyen à Sa Majesté de soulager son royaume de quartiers d'hiver, et *que* la plus grande partie de ses troupes vont entrer incessamment dans le pays de ses conquêtes. » Puis elle nomme les commandants des divers quartiers d'hiver; la Trousse est en tête de la liste : « Le marquis de la Trousse, lieutenant général et capitaine de la compagnie des gens d'armes de Monseigneur le Dauphin, commandera les troupes qui seront en quartier dans Dunkerque, Bergue, Graveline, Calais, Bourbourg, et dans les autres villes du côté de la mer. » — Perrin, dans son édition de 1754, fait ici, au sujet de la Trousse, la note suivante, où se trouvent répétées diverses choses déjà dites ailleurs : « Philippe-Auguste le Hardi, marquis de la Trousse, étoit cousin germain du mari de Mme de Coulanges, à laquelle on disoit dans le monde qu'il étoit fort attaché. Mme de Coulanges, qui étoit née avec bien de l'esprit, avoit acquis une facilité singulière à dire des choses fines et heureuses : c'est ce qu'on appeloit ses *épigrammes ;* d'où l'on peut juger quel devoit être l'agrément de ses lettres et le charme de sa société. Elle étoit nièce de Mme la chancelière le Tellier, ce qui, joint aux liaisons d'amitié qu'elle avoit conservées avec Mme de Maintenon, lui fit faire de fréquents voyages à la cour, où elle étoit toujours fort desirée; mais comme elle n'y avoit aucun rang, Mme de Sévigné disoit que *l'esprit de Mme de Coulanges étoit une dignité.* »

4. « Elle ne rougit point et répondit. » (*Édition de* 1754.)

dinaire ; il est lui-même tout comme il étoit. D'Hacqueville est allé au-devant, et l'a mené à la cour ; enfin rien n'est changé. M. et Mme de Molac sont allés en Bretagne, de peur de renouer la seule affaire qui leur étoit bonne[5]. Mlle de Thianges est ravie d'aller en Italie : elle sera mariée dans un mois ; vous serez ici, ma très-chère[6]. On a voulu croire que M. de Louvigny étoit amoureux de Madame la Grande-Duchesse[7], et que Jeanneton la folle, qui ne l'est point, donnoit les lettres. Le Roi a dit que 1677

5. Voyez ci-dessus, p. 363 et 364. — Cette phrase ne se lit que dans l'édition de 1734.

6. « Vous serez ici dans ce temps-là. » (*Édition de* 1754.) — Voyez la lettre du 15 octobre, p. 363. — Les trois phrases qui suivent ne sont pas dans l'édition de 1734.

7. Mme de Montmorency explique ce passage dans une lettre qu'elle écrit au comte de Bussy le 10 décembre suivant (voyez la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 432) : « Je ne sais si l'on vous a mandé la cruelle pièce qu'on a faite à Madame la Grande-Duchesse, en lui imposant qu'il étoit tombé de sa poche une lettre qu'elle avoit reçue de Louvigny. On soupçonne Mme de Montespan d'avoir fait ce paquet, par la crainte qu'elle a eue que le Roi ne se plût trop avec cette dame. » Et dans une lettre du 8 janvier suivant (tome IV, p. 7) elle ajoute : « Madame la Grande-Duchesse n'a aucune galanterie ; ce sont les amis de Mme de Montespan qui l'ont chargée de cette iniquité, pour dégoûter le Roi, qui ne traitoit pas mal cette princesse, et sur cela j'admire le monde qui trouvoit avant ceci Madame la Grande-Duchesse une personne achevée ; et aujourd'hui qu'elle n'est pas amie de Mme de Montespan, on la trouve toute pleine de défauts. » Enfin Gaignières, dans une lettre à Bussy du 26 octobre (tome III, p. 399), raconte cette aventure de la manière suivante : « Il est arrivé ces jours passés une petite mortification à Madame la Grande-Duchesse. Il y a auprès de la Reine une folle, ou soi-disante, appelée Jeanneton, qui prenoit soin, dit-on, de donner à Louvigny les poulets de cette princesse. Cela s'est découvert : le Roi vouloit qu'on la chassât sur-le-champ ; mais la Reine a remontré que de la chasser sur cela seroit avérer une chose fâcheuse, et que dans trois ou quatre mois elle s'en déferoit ; ce que le Roi a trouvé bon, en faisant témoigner à sa belle cousine qu'elle feroit bien de se tenir à Montmartre. Je crois que c'est une médisance. »

1677 la Grande-Duchesse seroit un peu plus souvent à Montmartre. La Reine a sauvé la folle d'être chassée : peut-être que tout cela n'est point vrai ; mais le bruit n'en est bon ni pour l'un ni pour l'autre. Mme de Coetquen est grosse ; voudriez-vous en rire ? Riez-en. Mme T** a trouvé grâce devant Mme de Montespan : elle l'a vue à Bourbon l'année passée ; Mme de Montespan l'a été voir à la campagne, et lui a fait donner[8] une abbaye de vingt mille livres de rente pour une de ses sœurs : cette femme est si peu digne[9] des faveurs qu'elle reçoit, que c'est un murmure. Je suis en train de dire des nouvelles. Il y a un petit air de Copenhague dans cette lettre[10], qui vous fera souvenir agréablement de ma bonne marquise de Lavardin[11]. L'espérance de vous voir et de vous embrasser me donne beaucoup de joie. Adieu, ma très-aimable.

8. « Mme T** a trouvé grâce devant Mme de Montespan, qui la vit à Bourbon l'année passée, et lui a fait donner, etc. » (*Édition de* 1754.) — Cette Mme T** est Élisabeth-Angélique Favier du Boulay, femme de l'avocat général Talon. Nous lisons dans la *Gazette* du 6 novembre que le Roi donna l'abbaye de Sainte-Menehoust, près Bourbon (lisez : « *de Saint-Menoux*, à deux lieues de Bourbon-l'Archambault »), à la dame (*Marie-Gabrielle*) du Boulay (*Favier*), religieuse des filles de la Croix, belle-sœur du sieur Talon, morte à Bourbon le 13 juin 1695. Voyez le *Gallia Christiana*, tome II, p. 180.

9. Le texte de 1754 ajoute : « par quelque côté que ce soit. »

10. Mme de Sévigné fait sans doute allusion aux nouvelles qu'elle donnait à sa fille sur les aventures de la cour de Copenhague dans ses lettres de Bretagne de 1675. Voyez notamment la lettre du 2 octobre, tome IV, p. 156-158.

11. Elle aimoit beaucoup les nouvelles. (*Note de Perrin.*) — La lettre finit ici dans l'impression de 1754.

667. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1677

A Paris, mercredi 27e octobre[1].

Ma fille, je ne vous ferai plus de questions : comment? « En trois mots, les chevaux sont maigres, ma dent branle, le précepteur a les écrouelles. » Cela est épouvantable; on feroit fort bien trois *dragons* de ces trois réponses, surtout de la seconde. Je ne vous demande point, après cela, si votre montre va bien; vous me diriez qu'elle est rompue. Pauline répond bien mieux que vous; il n'y a rien de plus plaisant que la finesse qu'entend cette petite friponne, à dire qu'elle sera friponne quelque jour. Ah! que j'ai de regret de ne point voir cette jolie enfant! Il me semble que vous m'en consolerez bientôt, et si vous suivez vos projets, vous partez d'aujourd'hui en huit jours, et vous ne recevrez plus que cette lettre à Grignan. M. de Coulanges est parti ce matin par la diligence pour aller à Lyon[2]; vous l'y trouverez; il vous dira comme nous sommes logés fort honnêtement. Il n'y avoit pas à balancer à prendre le haut pour nous deux, le bas pour M. de Grignan et ses filles : tout sera fort bien.

Je recommande à tous vos Grignans, qui ont tant de soin de votre santé, de vous empêcher de tomber dans le Rhône, par la cruelle hardiesse qui vous fait trouver beau de vous exposer aux endroits les plus périlleux : je les prie d'être des poltrons, et de descendre avec vous. Vous ne voulez pas? eh bien, Dieu vous bénisse! je n'aurai point de repos que vous ne soyez à

Lettre 667. — 1. Cette lettre est datée du mercredi 3 novembre dans l'édition de 1734.

2. Le reste du paragraphe manque dans l'édition de 1734.

1677 Lyon[3]. Je trouve, ma fille, que je serai fort heureuse de vous donner ma poule bouillie; la place que vous me demandez à ma table vous est bien parfaitement assurée; le régime que vos Grignans vous font observer est fait exprès pour mon ordinaire; je m'entends avec Guisoni pour le retranchement de tous les ragoûts. Venez donc, ma très-aimable; on ne vous défend pas d'être reçue[4] avec un cœur plein d'une véritable tendresse; c'est de ce côté que je vous ferai de grands festins.

Je suis fort aise de vous voir disposée comme vous êtes pour Monsieur de Marseille : eh mon Dieu! que cela est bien, et qu'il y a de noirceur et d'apparence d'aigreur à conserver longtemps ces sortes de haines! Elles doivent passer avec les affaires qui les causoient, et ne point charger le cœur d'une colère nuisible en ce monde-ci et en l'autre[5]. Vous en serez encore plus aimée de Mme de Vins et de M. de Pompone : cela les tirera d'un grand embarras[6]. Tout ce qui fâche M. de Grignan, c'est que votre médecin ait eu plus de pouvoir que votre confesseur[7]; car je compte qu'il est toujours homme de bien; il viendra, ce pauvre homme, dans une saison fâcheuse. J'ai fait des merveilles pour la pluie depuis deux jours; si je fais aussi bien pour le beau temps, vous ne serez pas à plaindre; mais le moyen d'avoir du chagrin avec une si bonne et si aimable compagnie? J'ai regret qu'ils aient brûlé tout ce qu'ils m'écrivoient; je pense que c'est grand dommage. Le chevalier est bien plaisant de vou-

3. Cette phrase ne se trouve pas dans l'impression de 1754.

4. Dans l'édition de 1734 : « on ne vous défend pas d'être réunie. »

5. « Et en effet pourquoi se charger le cœur d'une colère nuisible en ce monde et en l'autre? » (*Édition de* 1754.)

6. Cette phrase n'est pas dans le texte de 1754.

7. Ce qui suit, jusqu'à : « Le chevalier est bien plaisant, » ne se lit que dans l'édition de 1734.

loir empêcher la bise de souffler; elle est dans la maison avant lui, et elle l'en chassera plutôt qu'elle n'en sera chassée[8]. Monsieur le chancelier est mort de pure vieillesse[9]. J'ai mille bagatelles à vous conter; mais ce sera quand je vous verrai : mon Dieu, quelle joie! Mille amitiés à tous vos aimables Grignans; le bon abbé est tout à vous[10]. Je souhaite fort que l'or potable fasse bien[11] à la belle Rochebonne. Mme de Sanzei prendroit tous les remèdes les plus difficiles pour être guérie[12]. La fièvre reprend à tout moment à notre pauvre cardinal; vous devriez joindre vos prières[13] aux nôtres pour lui faire quitter un air si maudit; il ne peut aller loin avec une fièvre continuelle; j'en ai le cœur triste. 1677

C'est M. le Tellier qui est chancelier[14]; je trouve cela bon[15] : il est beau de mourir dans la dignité[16].

8. Voyez ci-dessus, p. 199, note 8.

9. La *Gazette* du 30 octobre annonce cette mort en ces termes: « Messire Etienne Dalligre, chancelier et garde des sceaux de France, mourut, âgé de quatre-vingt-cinq ans, dans l'hôtel de la Chancellerie, lundi au soir 25 de ce mois. » Voyez tome III, p. 39, note 11.

10. Cette phrase manque dans l'édition de 1754.

11. « Je souhaite que l'or potable fasse du bien. » (*Édition de* 1754.)

12. D'une surdité qui lui étoit survenue. (*Note de Perrin.*)

13. « Vos instances. » (*Édition de* 1754.)

14. M. le Tellier étoit âgé en ce temps-là de soixante-quatorze ans; il mourut le 28 octobre 1685. (*Note de Perrin.*) — La *Gazette*, à la suite de la nouvelle de la mort du chevalier d'Aligre, annonce en ces termes la nomination de son successeur : « Le Roi voulant donner à messire Michel le Tellier un témoignage public de l'honneur de son estime très-particulière et de son extrême satisfaction des services fidèles et importants qu'il a rendus à Sa Majesté depuis plus de trente-cinq ans, dans la fonction de la charge de ministre et secrétaire d'État, déclara jeudi (28 *octobre*) qu'elle lui donnoit la charge de chancelier et garde des sceaux de France, de laquelle il a aujourd'hui (30 *octobre*) prêté le serment entre les mains de Sa Majesté. »

15. « Je trouve cela fort bien. » (*Édition de* 1754.)

16. Cette lettre du 27 octobre est la dernière de l'année 1677, à cause de l'arrivée de Mme de Grignan à Paris, d'où, après un sé-

1677

668. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (n° 664, p. 368), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Livry, ce 3e novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles; elles sont encore toutes aux arbres; elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes elles sont aurores, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne seroit que pour changer.

Je suis logée[1] à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle

jour d'environ un an et dix mois, elle repartit pour la Provence, en sorte que les lettres de Mme de Sévigné ne recommencèrent que le 15 septembre 1679. (*Note de Perrin*, 1754.) — Nous donnons plus loin quelques lettres écrites à Mme de Grignan par sa mère, pendant ce séjour de près de deux ans, lettres que Perrin n'a pas connues ou n'a pas voulu publier.

Lettre 668. — 1. « Je suis établie. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le même manuscrit porte, cinq lignes plus loin : « .... *sur* Racine et *sur* Despréaux ; » quatre lignes après : « Racine répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois, nous n'avons.... » Cela fut reçu très-agréablement. Ah! que je sais un homme de qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire, si j'étois, etc. » Le paragraphe suivant commence ainsi : « Vous savez comment le Roi a fait M. le Tellier chancelier : ce choix a plu.... L'autre jour, Berrier, à la tête des secrétaires du Roi, lui alla faire compliment comme les autres.... mais, Monsieur Berrier, point de friponneries, point de finesses; Monsieur Berrier, adieu. » Le troisième alinéa se termine ainsi dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Voilà un peu de fièvre quarte qui fait voir qu'elle est encore des nôtres. Il est vrai que l'avoir si médiocre ne m'empêchera pas de l'appeler toujours l'heureuse veuve. Je l'aime et l'embrasse de tout mon cœur; aimez-moi bien tous deux, je vous en prie : vous n'aimerez pas une ingrate; mais, je vous conjure, empêchez-moi de

et grande maison ; je souhaite d'y être longtemps, car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle Madelonne, qui sera fort aise de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy[2]. Vous me parlez fort bien, en vérité, de Racine et de Despréaux. Le Roi leur dit, il y a quatre jours : « Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu agréablement. Ah ! que je connois un homme de qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étois son maître ! C'est cela qui seroit digne de la postérité ! 1677

Vous savez que le Roi a fait M. le Tellier chancelier, et que cela a plu à tout le monde. Il ne manque rien à ce ministre pour être digne de cette place. L'autre jour, Berrier[3] lui vint faire compliment à la tête des secré-

redire deux fois la même chose : cette radoterie me déplaît ; je sentois bien que je vous avois déjà dit le mot de Patris. » (*Voyez la lettre du* 13 *octobre précédent*, *p.* 355 *et* 356.) A l'alinéa suivant : « Ce que vous dites sur la Puisieux, qu'elle ne devoit point en faire à deux fois, etc. » Dans le dernier paragraphe de la lettre, on trouve les variantes ci-après : « Je ne suis pas encore consolée de cette après-dînée que nous passâmes sur le bord de votre jolie rivière (*voyez plus bas la note* 6), sans y lire ce que j'ai si envie de voir. Pourrai-je bien m'en passer jusqu'à l'année qui vient ? Si je meurs entre ci et là, je mettrai ce déplaisir au rang des pénitences que je devrois faire. Le bon abbé vous fait mille remerciements. Nous parlons souvent de Chaseu, de votre bonne chère, de votre admirable situation, et enfin de votre bonne compagnie : il est fâcheux d'en être séparée quasi pour toute sa vie. »

2. La lettre du 16 octobre précédent, p. 368.

3. Voyez ci-dessus, p. 92, et tome I, p. 448, note 5.

1677 taires du Roi[4]; Monsieur le chancelier lui répondit : « Monsieur Berrier, je vous remercie et votre compagnie ; mais, Monsieur Berrier, point de finesses, point de friponneries ; adieu, Monsieur Berrier. » Cette réponse donne de grandes espérances de l'exacte justice ; cela fait plaisir aux gens de bien. Voilà une famille bien heureuse ; ma nièce de Coligny en devroit être. Cependant voici un peu de fièvre quarte qui fait voir qu'elle est encore des nôtres.

Ce que vous dites de la vieille Puisieux, qu'elle n'en devoit pas faire à deux fois, quand elle fut si malade, un peu avant la maladie dont elle est morte, me donne le *paroli*[5].

Je ne suis pas encore bien consolée de cette après-dînée que nous passâmes sur le bord de cette jolie rivière[6], sans y lire vos mémoires. J'aurai de la peine à m'en passer jusqu'à l'année qui vient. Si je meurs entre ci et ce temps-là, je mettrai ce déplaisir au rang des pénitences que je devrois faire. Nous parlons souvent de votre bonne chère, le bon abbé et moi, de l'admirable situation de Chaseu, et enfin de votre bonne compagnie ; et nous disons qu'il est fâcheux d'en être séparés quasi pour jamais.

4. Les secrétaires du Roi étaient au nombre de deux cent quarante. Avant le mois d'avril 1672, ils formaient cinq colléges ; mais depuis cette époque, ils étaient établis en un seul : voyez l'*État de la France de* 1677, tome II, p. 245.

5. *Paroli* est un terme de jeu, qui signifie « le double de ce qu'on a joué la première fois.... On dit figurément *donner le paroli à quelqu'un*, pour dire, renchérir sur ce qu'il a dit, sur ce qu'il a fait, soit en bien, soit en mal. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

6. L'Arroux, sur la rive droite duquel est bâti le château de Chaseu.

669. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 6e novembre 1677.

Je vous trouve de très-bon goût, Madame, de préférer tous les différentes aurores de l'automne au vert du printemps; mais je remarque un peu d'amour-propre dans ce jugement : c'est adroitement[1] dire que vous avez plus de mérite que la jeunesse; et ma foi, vous avez raison; car la jeunesse n'a que du vert, et nous autres, gens d'arrière-saison, nous sommes de cent mille couleurs, les unes plus belles que les autres.

Je connois l'hôtel de Carnavalet : c'est où logeoit M. de Lillebonne. Je voudrois bien, pour l'honneur de l'amour, qu'il fût allé loger au faubourg Saint-Germain, par la même raison que j'allai autrefois du Marais au quartier Saint-Honoré[2].

La réponse de Racine au Roi est bonne pour un courtisan, mais elle ne vaut rien pour un historien, et je craindrois bien pour la gloire de notre maître, qu'il ne nous donnât souvent dans son histoire de ces sortes d'exagérations qui ne plaisent jamais qu'aux intéressés,

Lettre 669. — 1. « Indirectement. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Deux lignes plus loin, le même manuscrit porte : « car enfin la jeunesse n'a que du vert, et nous autres, gens d'arrière-saison, sommes, etc. »

2. « Que je fus autrefois du Marais au quartier Saint-Honoré. Mais pour revenir à l'hôtel de Carnavalet, c'est une belle maison : je souhaite de vous y voir *muchos annos* (*en espagnol : beaucoup d'années*) avec la belle Madelonne. La réponse de Racine, etc. » (*Ibidem.*) — Mme de Montglas, maîtresse de Bussy, habitait à la porte Saint-Honoré. Voyez dans la *Correspondance de Bussy*, tome II, p. 128, une lettre de Mme de Scudéry, du 26 juin 1672.

1677 et qu'il ne fût toujours poëte en prose. Je pense connoître l'homme de qualité, Madame, à qui, si vous étiez roi[3], vous commettriez le soin de votre histoire. Celui que je veux dire loueroit Sa Majesté sans dégoûter le lecteur par ses louanges.

Je ne sais pas si M. le Tellier fera bien sa charge de chancelier de France; mais je sais bien qu'il n'a jamais rien fait pour personne, et qu'à mon égard c'est un ingrat. Pour l'approbation générale que vous dites qu'il a, je ne l'en estime pas davantage : on paroît à bon marché dans une charge après le chancelier d'Aligre[4]. Au reste, Madame, vous avez raison de vous récrier sur la bonne fortune de cette famille : elle est au dernier degré. Vous dites plaisamment que votre nièce de Coligny est si heureuse qu'elle en devroit être. Il est vrai aussi que son bonheur vient plutôt de sa modération que de ses grandes richesses, et les Louvois ne sont pas de même. Vous avez raison de dire que la fièvre quarte de Mme de Coligny fait un peu voir qu'elle est encore des nôtres. Elle l'a jugé ainsi, et cela l'a mortifiée. C'est Alexandre qui connoît par sa blessure qu'il n'est pas fils de Jupiter comme il l'avoit cru[5]. Vous verrez ce que vous souhaitez tant de voir; mais n'allez pas aussi vous figurer un si grand plaisir; car j'aurois trop de peine à remplir votre attente.

Adieu, ma chère cousine : l'heureuse veuve et moi

3. « Si vous étiez le Roi. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

4. « Après M. d'Aligre. » (*Ibidem.*) Trois lignes plus loin, on lit au même manuscrit : « que votre nièce de Coligny en devroit être, tant elle est heureuse. Il est vrai que son bonheur.... Vous avez encore raison de dire que sa fièvre quarte fait un peu voir qu'elle est des nôtres. »

5. « Comme il avoit cru. » (*Ibidem.*) — A la suite de ces mots, ce manuscrit a le passage que voici : « Vous vous moquez, Madame, de croire que ce soit radoter que de faire plusieurs fois un même conte : vous plaisiez fort à vingt et cinq ans, et vous ne laissiez peut-

vous aimons et vous estimons fort; le bon abbé a place aussi dans nos cœurs. 1677

---

*670. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE ET A LA COMTESSE DE GUITAUT.

Paris, lundi 15e novembre.

COMMENT vous portez-vous, Monsieur et Madame, de votre voyage? Vous avez eu un assez beau temps; pour moi, j'ai eu une colique néphrétique et bilieuse (rien que cela), qui m'a duré depuis le mardi, lendemain de votre départ, jusques à vendredi. Ces jours sont longs à passer, et si je voulois vous dire que depuis que vous êtes partis, les jours m'ont duré des siècles, il y auroit un air assez poétique dans cette exagération, et ce seroit pourtant une vérité. Je fus saignée le mercredi à dix heures du soir, et parce que je suis très-difficile, on m'en tira quatre palettes, afin de n'y pas revenir une seconde fois; enfin à force de remèdes, de ce que l'on appelle *remèdes*, dont on compteroit aussitôt le nombre que celui des sables de la mer, je me suis trouvée guérie le vendredi; le samedi on me purge, afin de ne manquer à rien; le dimanche je vais à la messe, avec une pâleur honnête, qui faisoit voir à mes amis que j'avois été digne de leurs

être pas de faire quelquefois de ces sortes de répétitions, aussi bien que les plus honnêtes gens, et cela ne vous alarmoit point alors; aujourd'hui vous croyez être fort baissée par ce seulement que vous passez la quarantaine (*Mme de Sévigné avait alors cinquante et un ans et neuf mois*); ce n'est que cela qui vous y fait prendre garde : sur ma parole, Madame, vous n'avez jamais eu l'esprit si agréable que vous l'avez, quoique pour l'esprit, aussi bien que pour le corps, vous ayez été la plus jolie femme de France. Vous verrez ce que vous souhaitez.... car j'aurois peine.... et vous estimons bien; le bon abbé, etc. »

1677 soins; et aujourd'hui je garde ma chambre et fais l'entendue dans mon hôtel de Carnavalet, que vous ne reconnoîtriez pas depuis qu'il est rangé. J'y attends la belle Grignan dans cinq ou six jours : elle prend la rivière; ainsi vous ne la prendrez point. Je n'eusse pas été de cet avis si j'eusse été du conseil tenu à Lyon; car outre que les chemins de Bourgogne sont encore fort beaux, la circonstance de trouver Époisse sur mon chemin, avec le maître et la maîtresse, et tout le petit peuple, et la *très-bonne*, m'auroit entièrement déterminée. Je vous manderai le second tome[1] du voyage des Grignans, et cependant je vous supplie d'être mon correspondant avec Gauthier[2], et de vouloir bien faire comprendre à la Maison[3] que vous prenez un grand intérêt à votre petite servante : il fait encore des folies sur nos réparations, et à force de vouloir soutenir mon vieux château, il me fera tomber dans la misère de n'avoir pas de quoi souper cet hiver. Je laisse à M. d'Hacqueville le soin des nouvelles de l'Europe, et je prends celui de vous aimer, de vous honorer, et d'être toute ma vie dans tous vos intérêts. Bonjour, la *Beauté*[4]. Me regarderoit-elle, si je lui baisois une main? Le bon abbé vous est entièrement acquis et vous prie de compter sur lui.

Marie Rabutin Chantal.

Lettre 670 (revue sur l'autographe). — 1. Dans l'édition Klostermann (1814), où cette lettre a paru d'abord, on avait imprimé *terme*, pour *tome;* plus haut, ligne 5 de la lettre : « jusqu'à, » pour « jusques à ; » ligne 12 : « qu'on appelle, » pour « que l'on appelle; » plus loin, dans l'une des dernières phrases : « d'Hacqueville, » pour « M. d'Hacqueville. »

2. Conseil, homme d'affaires de Mmes de Guitaut et de Sévigné.

3. Fermier de Mme de Sévigné à Bourbilly.

4. Une des filles du comte de Guitaut. Voyez p. 337, note 7.

671. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Cinq semaines après que j'eus écrit cette lettre (n° 669, p. 383), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 8e décembre 1677.

La belle Madelonne est ici[1]; mais comme il n'y a pas un plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de la voir est fort troublée par le chagrin de sa mauvaise santé. Imaginez-vous, mon pauvre cousin, que cette jolie petite personne, que vous avez trouvée si souvent à votre gré, est devenue d'une maigreur et d'une délicatesse qui la rend une autre personne; et sa santé est tellement altérée, que[2] je ne puis y penser sans en avoir une véritable inquiétude. Voilà ce que le bon Dieu me gardoit, en me redonnant ma fille. Je ferois des réflexions d'ici à demain. Il vaut mieux vous demander des nouvelles de notre heureuse veuve, comment elle se trouve de sa fièvre quarte, et si l'hiver, joint avec ce triste mal, ne fait pas un grand trouble à la tranquillité de sa vie. Il n'y en a guère qui soit exempte de nuage. Je vous la recom-

Lettre 671. — 1. C'est la première mention de l'arrivée de Mme de Grignan. Elle était sans doute à Paris depuis plusieurs jours. Nous avons vu plus haut (p. 381) que sa mère l'attendait dès le 3 novembre. — La suite de la phrase est un peu différente dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « mais comme il n'y a point de plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de la voir est extrêmement troublée, etc. »

2. « Que l'on ne peut y penser sans en avoir une véritable inquiétude, pour peu qu'on y prenne intérêt. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — A la ligne suivante, le même manuscrit porte : « je ferois sur cela des réflexions, etc.; » deux lignes après : « comme elle se trouve de sa fièvre quartaine, et si l'hiver, joint avec ce triste mal, ne fait point de trouble à la tranquillité de sa vie. Il n'y en a guère qui soit exempte de quelque nuage. »

1677 mande, et vous à elle. Il ne faut que le bonheur d'une si douce société pour adoucir toutes les peines.

Croiriez-vous bien que je ne sais point de nouvelles? La prise de Fribourg[3] a comblé de joie et de gloire le maréchal de Créquy, et a contraint le gazetier de Hollande d'avouer bonnement qu'il n'y a pas le mot à dire sur la campagne du Roi : que trois grandes villes prises[4], une bataille gagnée[5], et Fribourg, pour dire adieu aux Allemands, est une suite de bonheur si extraordinaire qu'il n'y a qu'à l'admirer. Je trouve ce style fort plaisant. Adieu, mon cher cousin : aimons-nous toujours bien; nous ne saurions mieux faire; j'en dis autant à ma nièce.

---

672. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 13e décembre 1677.

Ce que vous me mandez de la belle Madelonne m'afflige[1] extrêmement, Madame, pour son intérêt et

3. Fribourg en Brisgau fut investi le 9 novembre, et fut évacué le 17, ainsi que le château, par la garnison. Le duc de Lorraine s'était porté au secours de cette place, mais il arriva trop tard. « Le maréchal de Créquy, écrit le comte de Limoges à Bussy, sous la date du 16 novembre, ne voulut recevoir le gouverneur Schits (*dans la Gazette :* Schuls) à composition qu'il ne lui rendît aussi le château; ce qu'il fit avec la plus grande bonté du monde, car on ne peut pas y être moins forcé qu'il y étoit. » — La *Gazette*, dans un numéro extraordinaire du 25 novembre, donne une *Relation* détaillée *du siége et de la prise de la ville et de la citadelle de Fribourg.*

4. Valenciennes (17 mars), Cambrai (17 avril) et Saint-Omer (19 avril).

5. La bataille de Cassel (11 avril).

Lettre 672. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impé-

pour le vôtre, car je vous aime fort toutes deux. Je vous disois, quand vous me mandâtes le dessein que vous aviez de donner votre fille à M. de Grignan, que vous ne pouviez mieux faire, et que je ne trouvois rien à dire en lui, sinon qu'il usoit trop de femmes[2] : en effet, n'est-ce pas une honte et un honnête assassinat de faire, en neuf ans, six enfants à un enfant elle-même? Dieu me garde d'être prophète! mais quand il ne lui feroit d'autre mal que de l'avoir mise en l'état où elle est, c'en seroit assez pour diminuer l'amitié que j'avois pour lui. Cependant, Madame, il faut avoir un grand soin de cette *infante;* il la faut surtout réjouir. Voilà ce que je fais à votre nièce, et ce remède a si bien opéré[3], que sa fièvre est sur ses fins. Vous avez raison de la nommer *heureuse;* plût à Dieu que la belle Madelonne le fût autant! vous la seriez plus que vous ne l'êtes. Mais aussi, de votre côté, Madame, aidez-vous un peu à vous consoler, en attendant que vous ayez de véritables sujets d'être contente. Pour cela regardez la maison du premier président de Lamoignon[4] : il n'y a pas quinze jours que vous eussiez voulu 1677

riale : « me touche extrêmement; » deux lignes plus loin : « Je vous disois bien; » trois lignes après : « rien à redire en lui; » à la ligne qui suit : « n'est-ce pas un honnête assassinat de faire six enfants à une pauvre enfant elle-même en neuf ans? »

2. Voyez tome I, p. 533.

3. « A si bien réussi. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Deux lignes plus bas, ce manuscrit donne, par suite d'une faute étrange : « plût à Dieu que la belle Madelonne *ne l'est* autant! » Il y a aussi *ne* dans le manuscrit que nous suivons : « ne le fût autant. »

4. La *Gazette* du 11 décembre annonce ainsi la mort de Lamoignon : « Messire Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, mourut ici (*à Paris*), la nuit du jeudi (9 *décembre*) au vendredi (10), âgé de soixante et un ans. La perte de ce grand magistrat, dont la piété singulière, l'attachement inviolable au

1677 changer le repos de votre esprit contre celui de sa femme; aujourd'hui elle voudroit bien que son mari ne fût que dans une extrême maigreur. Il n'y a guère de gens si malheureux, qui ne le soient moins par la comparaison de quelqu'un plus misérable qu'eux. Dieu et la raison sont de grands médecins. Mais cela est plaisant, que je m'embarque à vous dire, pour une simple maigreur, tout ce qu'on diroit pour les plus grands malheurs. C'est vous, Madame, qui m'avez surpris en vous lamentant pour cela, comme pour un mal incurable[5]. Cependant je suis assuré que le plaisir de vous voir et d'être à Paris engraisseront, avant qu'il soit deux mois, la belle Madelonne; un peu de célibat lui seroit fort salutaire; je ne sais pourtant si elle n'aimeroit pas mieux le mal que le remède. Mais n'est-ce pas assez parler d'elle pour une fois? Il est vrai que quand on est après elle, on ne la sauroit quitter, et cela me fait un peu excuser M. de Grignan du mal qu'il lui fait.

Il faut que je vous entretienne de mes prospérités, Madame; ce discours ne sera pas long. Le Roi vient de donner une compagnie de cavalerie toute faite, dans le régiment de Cibours, au marquis de Bussy[6]. Vous savez

service du Roi, l'intégrité incorruptible et le savoir profond sont si connus depuis longtemps dans le royaume, est extrêmement sensible, et il est universellement regretté. » — Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale on lit, au lieu du nom propre : « du premier président de Paris. »

5. « Comme si c'étoit un mal incurable. Cependant le plaisir de vous voir et Paris engraisseront, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

6. « A mon fils, dans le régiment de Cibours. » (*Ibidem.*) — Il est question dans le *Journal* de Dangeau, tomes IV, p. 254 et 402; VIII, p. 270, d'un M. de Sibourg, qui fut fait brigadier de cavalerie en mars 1693, inspecteur de l'arme en novembre de la même année, et fut autorisé en décembre 1701 à vendre son régiment, que son âge ne lui permettait plus de commander.

qu'on ne donne guère de compagnies à de jeunes gens, 1677
à moins qu'ils ne les achètent; vous savez de plus que le Roi, qui ne voit pas d'ordinaire les enfants des exilés, comme par exemple les comtes de Limoges et les Jarzé[7], est bien éloigné de leur donner des compagnies de cavalerie; tout cela étant, je prétends avoir été agréablement distingué en cette rencontre, et je viens d'en faire un remerciement au Roi, dont je vous envoie la copie[8].

Mes ennemis pourront peut-être empêcher encore quelque temps qu'on me rende justice, mais tôt ou tard on me la fera. Cependant ils ne peuvent empêcher que je ne reçoive des grâces, et c'est dont je remercie le Roi, pour lui faire trouver cette action si belle, qu'il lui prenne envie de la recommencer.

La *Gazette de Hollande* est plaisante de parler de bonne foi comme elle fait. Mme de Coligny dit que si la prise de Fribourg a été pour dire adieu aux Allemands, la prise de Saint-Guilain[9] est pour prendre congé des Espagnols. Il faut dire le vrai[10], le Roi est admirable dans ses conquêtes, et il ne faut pas que ses généraux s'en estiment davantage : il les conduit par ses ordres quand il est à l'armée et quand il n'y est pas, et les mesures justes qu'il prend, jointes à sa bonne fortune, les font réussir

7. « Comme les comtes de Limoges (*voyez tome III, p.* 152, *note* 4), ni les Jarzé (*voyez tome III, p.* 122, *note* 5, *et la lettre du* 15 *octobre* 1688). » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

8. Voyez cette lettre au tome III, p. 469, de la *Correspondance de Bussy*.

9. Saint-Ghislin, place forte du Hainaut, investie le 1er décembre par le maréchal d'Humières, capitula le 10. Villa-Hermosa, qui venait la secourir, arriva trop tard, et éprouva la même déconvenue que le duc de Lorraine pour Fribourg.

10. « Il est vrai que le Roi est admirable en ses conquêtes. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

1677 en toutes leurs entreprises. Si MM. de Créquy et d'Humières ne pensent pas ce que je dis, ils s'en font accroire[11]; car tout ce qu'il y a de gens en France qui les connoissent comme je fais sont dans les mêmes sentiments que moi. Une chose encore qui leur fait bien de l'honneur, c'est l'ignorance des généraux ennemis[12] : ceux-ci sont des aveugles, et les nôtres ne sont que borgnes.

---

673. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE GRIGNAN[1].

[A Paris,] ce 22e [décembre 1677].

Vous savez donc enfin que je vous ai écrit de Paris. J'étois un peu fâchée que vous eussiez lieu de croire que

11. Nos deux manuscrits autographes portent : « ils s'en font à croire. »

12. « Des généraux auxquels ils ont à faire. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

Lettre 673 (revue sur l'autographe). — 1. Cette lettre reste seule de toutes celles qu'a possédées M. le marquis de Castellane Esparron, gendre de Mme de Simiane. Dépositaire de presque tous les originaux des lettres que Mme de Sévigné avait adressées à sa fille et à son gendre, il craignit qu'un jour on ne publiât des lettres et des passages que les égards dus à quelques familles commandaient de laisser dans l'oubli; mais, avant de détruire les manuscrits, il en retira cette lettre, et la donna, en 1784, à M. le marquis de Castellane Saint-Maurice, son cousin, qui nous l'a communiquée. Il crut, en prenant au hasard la première qui tomba sous sa main, en conserver une de Mme de Sévigné, et, jusqu'à présent, elle a été regardée comme étant d'elle. L'éditeur en a examiné la copie avec tout le soin que demandait le rétablissement de la date (l'original porte seulement le 22), et il a bientôt reconnu que cette lettre n'était pas de Mme de Sévigné. (*Note de l'édition de* 1818.) — Une collation nouvelle de l'original de cette lettre nous a permis de corriger un certain nombre de

la tête m'avoit tourné en y arrivant, et que j'avois perdu toute sorte de mémoire ; mais je vois que vous n'avez point reçu une de mes lettres de Roanne, car il y en avoit une pour servir d'instruction à Anfossy[2], qu'il n'a pas eue. Tout ce que vous me mandez du projet de votre voyage me fait un grand plaisir ; et pourvu que vous veniez, toutes les circonstances me seront agréables, et vous pourrez amener qui bon vous semblera. Plût à Dieu vous savoir en chemin présentement ! il fait un temps de printemps, vous n'auriez pas la moindre incommodité. Il faut espérer que l'hiver continuera de cette perfection : nous sommes à Noël et il n'a encore gelé que deux jours. Je compte votre assemblée finie et vous à Aix. Je croyois vous y envoyer des lettres de marquisat, mais la malédiction est dessus : il faut les recommencer, les faire resceller ; enfin c'est une affaire d'un mois, et comme vous serez ici en ce temps-là, et qu'à votre retour en Provence elles seroient encore surannées, tout est demeuré là ; je n'ai pas voulu qu'on demandât rien : ainsi la vente d'Entrecasteaux[3] est retardée, nos affaires embarrassées, le tout par la négligence de l'abbé de Grignan ; sa paresse est jolie dans le commerce, comme vous voyez ; je vous assure qu'elle est pernicieuse, et qu'elle représente parfaitement l'indifférence pour les intérêts de ses amis. 1677

fautes qui s'étaient glissées dans les premières impressions, et dont plusieurs étaient assez graves. Ainsi, p. 393, ligne 8, on avait donné *pouvez*, au lieu de *pourrez ;* lignes 20 et 21 : *le sont*, pour *le tout*, ce qui amenait une coupe de phrase toute différente ; p. 394, ligne 16, *rangée*, pour *vengée ;* p. 397, ligne dernière, *présenter*, pour *prêcher*, etc., etc.

2. Secrétaire du comte de Grignan. *Anfos*, *Anfossy* (Mme de Grignan écrit Enfossy) sont des formes provençales du nom d'*Alphonse*.

3. Voyez tomes IV, p. 233 et 447 ; V, p. 17. La terre d'Entrecasteaux appartenait sans doute au comte de Grignan, qui pour la vendre plus avantageusement voulait y faire attacher certains droits féodaux et le titre de marquisat.

1677 Langlade me dit hier que vous lui aviez écrit pour l'affaire de M. de Luynes, et qu'il croit qu'il est plus aisé de l'accommoder entre Monsieur l'Archevêque[4] et M. de Concas, qu'ici, où personne n'est instruit. Mon très-cher Comte, venez-y donc vite; je vous y souhaite, je vous y attends de tout mon cœur. Envoyez-nous des lettres pour vos filles, afin que tout soit prêt et que vous les trouviez ici; le Coadjuteur y demeure et les ira tirer de captivité.

On[5] ne parle présentement que de l'affaire de M. de Noailles avec la maison de Bouillon[6] : vous en savez les commencements; la suite est une généalogie de M. de Noailles, où vous verrez dans l'argument le dessein d'offenser les maisons qui ont été de la religion et rebelles au Roi; mais comme ce reproche s'étend à un grand nombre de maisons illustres, à commencer par Henri IV, la maison de Bouillon y est vengée par l'imprudence des Noailles. La querelle en est à savoir si un Antoine de Noailles[7], qu'ils disent avoir été ambassadeur et gouver-

4. L'archevêque d'Arles.

5. Cet alinéa manque dans l'édition de 1818. Il a été communiqué à M. Monmerqué en 1842 par M. le marquis de Castellane, et a été publié pour la première fois par M. Vallet de Viriville dans le tome IV de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 321.

6. On lit dans la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 13 et 14, à la suite d'une lettre de Brûlart, premier président de Bourgogne: « Le différend de M. de Bouillon et de M. de Noailles venoit de ce que le premier avoit dit qu'un des prédécesseurs de l'autre avoit servi de maître d'hôtel dans sa maison. Sur cela le duc de Noailles fit faire et fit imprimer sa généalogie, et cela partagea toute la cour. Pour moi, qui étois ami de Noailles, et qui avois obligation depuis peu au comte d'Auvergne sur la compagnie de cavalerie de mon fils, je ne pris point de parti. »

7. « Antoine, seigneur de Noailles.... chevalier de l'ordre du Roi.... lieutenant de Roi en Guienne, gouverneur et maire de Bourdeaux, né le 4 septembre 1504, accompagna l'an 1530 le vicomte de Turenne, son parent, en Espagne, qui alloit épouser, au nom de François Ier, Éléonore d'Autriche.... et signa au contrat de mariage de cette prin-

neur des enfants de France, est le même qu'un Antoine de Noailles, domestique de la maison de Bouillon, dont elle a des quittances et des comptes qui prouvent la domesticité. Le petit cardinal a fait ce qu'il a pu pour n'être point poussé à l'extrémité de faire voir les titres originaux; mais après avoir fait imprimer cet écrit que je vous envoie, il n'y a plus rien à faire qu'à les montrer au plus tôt. Vous comprenez bien la haine et l'aigreur immortelle que cette affaire répand chrétiennement dans les cœurs, et les disputes qu'elle fait dans les conversations. Il faut vous dire sur ce sujet le bon mot de Mme Cornuel: une femme de la maison de Gimel est entrée dans celle de Noailles, et fait une espèce de parenté avec les Bouillons; Mme Cornuel dit: « Eh! le moyen d'en douter? j'avois bien cru que M. de Noailles descendoit d'une lamentation de Jérémie[8]. » 1677

Voilà ce qui s'est dit de meilleur depuis qu'on nous rompt la tête de cette sotte affaire; celle d'Angleterre est plus importante, et on en parle pourtant moins. Vous savez autant que nous, sachant que le parlement sera assemblé le 15[e] de janvier; on en infère la paix,

cesse; depuis il fut ambassadeur en Angleterre, chambellan des enfants de France.... et eut ensuite commission d'amiral sous Henri II, l'an 1547.... Il ménagea, pendant son ambassade d'Angleterre, la trêve qui fut faite à Vaucelles (1556)..., chassa à son tour les huguenots de la ville de Bourdeaux, dont ils s'étoient emparés, et mourut dans la même ville, le 11 mars 1562, âgé de cinquante-huit ans. » (*Moréri.*) Vertot a publié (1763) ses *Négociations en Angleterre.*

8. Jean de Noailles, troisième du nom, frère puîné de François, mais qui continua la lignée, épousa « le 4 septembre 1439, en conséquence d'une dispense du pape Eugène IV.... Jeanne de Gimel, seconde fille de Jean seigneur de Gimel, et sœur de Blanche de Gimel, femme de Pierre comte de Beaufort, vicomte de Turenne. » (*Moréri.*) — Pour comprendre le mot de Mme Cornuel, il faut se rappeler que chaque verset des *Lamentations de Jérémie* est précédé d'une des lettres de l'alphabet hébreu, dont la troisième se nomme *ghimel.*

1677 croyant que l'Angleterre nous y obligera ; et moi je crois la guerre, et vous verrez si je suis bonne politique[9]. Le Roi disoit l'autre jour, par un beau soleil : « Je voudrois seulement que ce temps durât un mois. » De temps en temps on parle de partir tout à l'heure, et les équipages sont tout prêts.

Voici les mariages : Mlle de Janvry, mariée à M. Saint-Germain Beaupré[10] ; Mlle Rouillé avec M. de Bullion[11] ; Mlle Hocquart se marie avec Monsieur le frère de Mme de Maintenon[12] ; et Mlle de Saint-Aignan[13], devinez avec

9. La convocation du parlement d'Angleterre avait été avancée du 23 avril au 25 janvier 1678. — Ce qui faisait craindre en ce temps-là une rupture imminente avec l'Angleterre, c'est que « Charles II venait de donner la princesse Marie, sa nièce, en mariage au prince d'Orange, l'ennemi le plus redoutable qu'ait eu Louis XIV, malgré les promesses réitérées faites par lui et le duc d'York, de ne jamais penser à cette union. » (*Note de l'édition de* 1818.)

10. Louis Foucault, marquis de Saint-Germain Beaupré, mestre de camp de cavalerie (1677), gouverneur de la Marche à la mort de son père (1678), épousa au mois de décembre 1677 Hélène Ferrand, demoiselle de Janvry, fille d'un conseiller au parlement. Voyez le P. Anselme, tome VII, p. 581.

11. Charles-Denis de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelle, prévôt de Paris, gouverneur du Maine, qui mourut le 20 mai 1721, épousa le 21 décembre 1677 Marie-Anne Rouillé, fille de Jean, comte de Mêlai, conseiller d'État ordinaire, et de Marie de Comans d'Astric, qui mourut en 1714, à l'âge de cinquante-cinq ans.

12. Ce mariage n'eut pas lieu. Le comte d'Aubigné épousa, le 23 février suivant, Geneviève Piètre, fille de Siméon Piètre, procureur du Roi et de la ville de Paris. Voyez la lettre que Mme de Maintenon écrivit à son frère le 28 février 1678. (*Note de l'édition de* 1818.)

13. Marie-Antoinette de Beauvilliers épousa le 11 janvier 1678 Louis Sanguin, marquis de Livry, appelé ici M. de Roquencourt nous ne savons pourquoi, qui fut après son père premier maître d'hôtel du Roi. Elle resta veuve le 6 novembre 1723, et mourut à Paris le 13 novembre 1729, à l'âge de soixante-seize ans. Voyez la lettre de Mme de Scudéry à Bussy du 22 décembre 1677, et la réponse de Bussy du 26, tome III, p. 442 et 444 de la *Correspondance de Bussy*.

qui : avec M. de Roquencourt, qui sera duc et pair de France, si M. de Saint-Aignan, son beau-frère, n'a point d'enfants, comme les apparences le font croire[14]. Le mariage s'est fait de cette manière : les pères, au coin du feu, contant les perfections de leurs enfants, M. de Saint-Aignan dit : « Nous devrions unir deux personnes si dignes l'une de l'autre. — Je le veux, dit Sanguin, touchez là. » Le *chevalier errant*[15] donne sa parole, en parle au Roi, et l'on choisit les étoffes de la noce. Ce mariage ne se peut rompre, car il n'y a point d'article, et l'on ne donne pas un sou à la fille[16]. C'est cet agrément qui empêche M. de Saint-Aignan de voir le désagrément de cette alliance, et que sa fille suivra la vieille carcasse de la Sanguin. 1677

Je vis l'autre jour une grande lettre de Monsieur de Marseille à Mme de Vins, qui parle de la manière honnête dont vous l'avez reçu[17], et comme il y a apparence que vous vivrez ensemble en union[18]. Il assure fort aussi qu'il va s'appliquer uniquement aux affaires de son diocèse ; s'il tient parole, vous aurez peu de chose à démêler : je m'imagine que vous n'aurez point l'ambition de prêcher ni de faire les curés.

14. Ce beau-frère, qui fut plus tard le duc de Beauvilliers, marié depuis 1671, n'avait eu encore qu'une fille, qui vécut seulement deux ans. Plus tard il lui en naquit huit. Il eut aussi quatre fils, mais ils moururent successivement, et il fit donation de son duché-pairie à son frère.

15. On appelait le duc de Saint-Aignan le *chevalier errant* ou le *paladin*, à cause de son caractère noble et chevaleresque. Voyez tome III, p. 439, 442, et tome I, p. 498, note 2.

16. Cependant Mme de Scudéry, dans une lettre à Bussy datée du 26 mars 1679, dit que le duc de Saint-Aignan avait donné à Sanguin un brevet de cinquante mille écus sur le Havre, pour le mariage de sa fille.

17. Il y a *reçue* au féminin dans l'autographe.

18. Voyez ci-dessus, p. 378.

1677 Je vous ai renvoyé votre courrier aussitôt que j'ai pu. Les réponses sont allées par la poste; vous devez les avoir; on les a sollicitées; jamais Parère n'a pu les donner plus tôt. Pour les gazettes, j'ai ordonné à Rousseau de vous les envoyer tous les ordinaires; ainsi je n'ai point pris d'autre soin; je comprends la nécessité de ces sortes d'amusements en province, non pas pour vous, mais pour vos courtisans.

Je ne suis point surprise de l'agrément de vos projets pour passer votre hiver à Paris en bonne compagnie. Je sais que vous avez le meilleur goût du monde, et que vous verrez d'aussi jolies femmes que je verrai de jolis hommes : nous aurons les soirs de jolies relations à faire de nos journées. Hier je passai la mienne chez Mme de la Fayette, et je soupai chez la Schomberg; pour chapeau nous eûmes l'abbé Têtu; n'êtes-vous[19]....

---

*674. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE ET A LA COMTESSE DE GUITAUT.

Ce 23e décembre.

Je ne pense pas qu'on puisse jamais avoir un meilleur correspondant que vous. Ah! plût à Dieu que vous l'eussiez été dès le commencement de mes réparations de Bourbilly! Combien d'argent, combien de lattes épargnés! Sérieusement, j'admire vos soins, et je suis attachée à vous, Monsieur et Madame, par tant de sortes de raisons, que je ne pourrois pas secouer votre joug sans beaucoup de félonie. A propos, n'avez-vous pas vu la généalogie de M. de Noailles et les traits qu'il donne in-

19. La fin de la lettre manque.

directement à la maison de Bouillon ? Deux petites choses : hérésie et rébellion. Il y a bien des gens qui doivent prendre intérêt à soutenir que ce sont plutôt des malheurs que des crimes, commençant par le grand-père du Roi et finissant par tous vous autres[1]. Cela fait aussi dire de plaisantes choses à Monsieur le Prince[2]. Le commencement de cette généalogie se présente par une Gimel[3]. Mme Cornuel dit : « Hélas ! je le savois bien que M. de Noailles descendoit en droite ligne d'une lamentation de Jérémie. » Cela nous a réjouis : vous savez comme elle dit les choses. MM. de Bouillon ont répondu par un écrit, que je crois qu'on vous a envoyé aussi, où ils prouvent[4] la domesticité par des quittances qu'ils font venir. Ce sera un bon paquet. Les autres s'inscriront en faux. Cette affaire pourra bien durer jusqu'à la vallée de Josaphat[5] ; elle est des plus fâcheuses. Une personne disoit l'autre jour qu'elle eût été accommodée dès le commencement, si les dévots pardonnoient. 1677

Vous avez su toutes les morts promptes et subites. M. de Sainte-Beuve[6] a laissé beaucoup de pauvres âmes errantes et vagabondes, sans conducteur et sans gouvernail dans les orages de cette vie.

Après avoir causé avec vous du tiers et du quart, je finis par la santé de la comtesse de Provence[7], qui me

Lettre 674 (revue sur l'autographe). — 1. Les révoltés de la Fronde.

2. Le comte de Guitaut avait été, pendant tout le temps de la Fronde, attaché au prince de Condé, dont il était l'intime ami.

3. Voyez ci-dessus, p. 394 et 395, notes 6, 7 et 8.

4. Il y a *il prouve* et *qu'il fait venir*, au singulier, dans l'autographe.

5. Voyez ci-dessus, p. 352, note 15.

6. Sur Sainte-Beuve, mort le 15 décembre 1677, voyez tome III, p. 377, note 6. — Dans l'édition Klostermann (1814), on a imprimé *Sainte-Bonne*, au lieu de *Sainte-Beuve*.

7. Mme de Grignan.

1677 donne tous les jours mille et mille chagrins. Sa maigreur augmente, et ce joli visage que nous avons vu n'est quasi plus reconnoissable. Vous pouvez penser si j'en suis touchée. J'espère que la *Beauté* conservera mieux ses avantages, et que vous me conserverez toujours l'honneur de votre amitié. Madame, je parle à vous aussi, et je vous embrasse de tout mon cœur, quelque respect que je vous doive.

M. R. C.[8].

Le bon abbé vous fait toutes sortes de protestations.

1678

675. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (n° 672, p. 388), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné, dans laquelle elle me remercioit d'une lettre en vieux langage que ma fille de Coligny m'avoit écrite de Bussy à Forléans, où j'étois, et de la réponse que je lui avois faite en chansons (*sur plusieurs airs*), lesquelles j'avois envoyées à Mme de Sévigné il y avoit huit ou dix jours.

A Paris, ce 2e[1] janvier 1678.

Ah ! la bonne fièvre quarte, mon cousin, qui laisse le cœur gai, et qui n'empêche pas d'écrire une aussi plaisante lettre que celle que cette heureuse veuve vous a écrite à Forléans ; mais aussi la jolie réponse que vous y avez faite ! que ce fagotage de toutes sortes d'airs me paroît une agréable mode ! Je vous remercie de vos amu-

8. Ces trois lettres ne sont pas très-lisibles dans l'autographe, particulièrement l'M et l'R, qui sont enlacées l'une dans l'autre.

Lettre 675. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, 2e a été corrigé par Bussy, qui y a substitué 4e.

sements[2] : vous savez combien je suis digne de ces sortes de choses-là, et combien mon cœur en est réjoui. Il a grand besoin de ces moments de plaisir, car je vous avoue que la mauvaise santé[3] de cette pauvre Provençale me comble de tristesse : sa poitrine est d'une délicatesse qui me fait trembler, et le froid l'avoit tellement pénétrée, qu'elle en perdit hier la voix plus de trois heures; elle avoit une peine à respirer qui me faisoit mourir : avec cela elle est opiniâtre, et refuse le seul remède qui la pourroit guérir, qui est le lait de vache. Je crois que la nécessité l'y contraindra à la fin; cependant il est bien triste de la voir en l'état où elle est. 1678

J'ai eu une grande joie de la compagnie que le Roi a donnée au marquis de Rabutin, et j'ai trouvé comme vous que c'étoit une distinction et un bon augure pour l'avenir. Vos lettres sont bonnes de toutes façons, parce

2. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, Bussy a copié, à la suite de la lettre de Mme de Sévigné, la lettre de Mme de Coligny et sa propre réponse en chansons sur plusieurs airs, et en tête de cette addition il a écrit la note que voici : « Pour entendre ce que Mme de Sévigné me mandoit d'une plaisante lettre que ma fille de Coligny m'avoit écrite, il faut savoir qu'étant parti pour aller à Forléans faire quelques affaires, j'avois laissé à Bussy ma fille de Coligny, mon fils aîné et sa sœur de Chaseu, et qu'ils s'amusoient à lire Froissart, qui a écrit son histoire en vieux langage. Comme je fus plus longtemps à revenir que je ne leur avois dit en partant, ils se mirent dans la tête de m'écrire du style de Froissart, et ce fut la marquise de Coligny qui composa la lettre. » Voyez la lettre en vieux langage et la réponse en chansons, à l'*Appendice* du tome III de la *Correspondance de Bussy*, p. 477 et suivantes.

3. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « que la santé ; » quatre lignes plus loin : « et avoit une peine à respirer ; » trois lignes après : « en attendant, il est bien triste ; » à la quatrième ligne du paragraphe suivant : « parce que vous les faites extrêmement bien, et parce qu'elles obtiennent une partie de ce que vous demandez ; » à la fin de ce même paragraphe : « je crois comme vous qu'il n'y a qu'à vivre. »

1678 que vous les faites fort bien, et qu'elles vous obtiennent une partie des choses que vous demandez. Je vous souhaite l'autre[4]; et en un mot, mon cher cousin, tout ce que vous desirez. Pour moi, je crois comme vous que pour les malheureux il n'y a qu'à vivre.

J'ai une vision, c'est que dans la fantaisie où le Roi se trouve de faire écrire ses faits et gestes, ce seroit une pensée admirable à lui faire donner par votre ami Saint-Aignan, que la perfection que vous pourriez donner à un tel ouvrage, et alors on pourroit dire de votre esprit :

Et comme il fait les maux, il fait les médecines[5].

Il y a un mois que nous avons cela dans la tête.

Adieu, mon cousin. Le P. Rapin[6] a été désolé de la mort du premier président de Lamoignon. Quelle mort[7]! J'embrasse ma chère veuve, une petite amitié au frère et à la petite sœur. Ma fille vous fait mille compliments

4. Bussy, tout en remerciant le Roi de la compagnie qu'il avait donnée à son fils aîné, les uppliait de se souvenir du cadet, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, et a depuis été évêque de Luçon. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. On sait que Bussy avait été accusé d'avoir chansonné le Roi. Voyez la *Notice* de M. L. Lalanne, au tome I de la *Correspondance*, p. xx et suivantes. Le vers cité ici est de Benserade : voyez tome II, p. 5, note 5.

6. Voyez sur lui les lettres des 19 novembre et 2 décembre 1687, et dans la *Correspondance de Bussy*, la lettre de Mme de Scudéry du 27 juin 1671 (tome I, p. 422).

7. Le P. Bouhours écrit à Bussy, le 4 janvier 1678 : « Vous jugez aisément par vous-même, Monsieur, combien la mort de Monsieur le premier président nous a accablés. C'est un coup de foudre plus surprenant et plus terrible que le coup de canon qui emporta M. de Turenne. Il n'est pas étrange, après tout, qu'un homme de guerre, exposé à la batterie des ennemis, soit frappé plutôt qu'un autre; mais qu'un homme plein de santé et qui n'est point vieux meure tout à coup d'un transport au cerveau, sans qu'on en voie aucune cause, c'est ce qui me paroît effroyable. »

tendres, et le bon abbé. Notre ami Corbinelli vous assure de ses obéissances et de sa fidèle amitié. Je lui ai fait part de tout; il l'approuve et se réjouit de la compagnie[8]. 1678

676. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 5e janvier 1678.

Une égratignure avec du chagrin fait plus de mal que la fièvre quarte avec un esprit content d'ailleurs. Je vous parle ainsi, ma chère cousine, parce que je crois que tous les maux de la belle Madelonne viennent de sa tête. Tant qu'elle a été *la plus jolie fille de France*, elle a été la plus saine; elle est encore jeune, et cela me fait assurer qu'il n'y a que son esprit qui rende ses maux incurables[1]. Son opiniâtreté en est un bon témoignage : si elle vouloit guérir, elle ne résisteroit pas aux conseils des habiles gens en ces matières. Qu'elle se retourne de bon cœur à Dieu, en lui demandant de la patience; qu'elle aime à vivre, et à vivre gaiement : je ne lui conseille rien que je n'aie pratiqué depuis douze ans. Personne n'est plus sensible que moi, personne ne hait plus l'injustice et personne n'en a souffert de plus grandes : tant que j'ai fait le mutin contre la persécution, j'ai souffert comme un

8. La fin de la lettre, depuis : « J'embrasse, etc., » n'est que dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

Lettre 676. — 1. « Je rencontrai l'autre jour Mme de Sévigné, en vérité encore belle. On dit que Mme de Grignan ne l'est plus, et qu'elle voit partir sa beauté avec un si grand regret que cela la fera mourir. » (Lettre de Mme de Scudéry à Bussy, du 14 juillet 1678, tome V, p. 152, de la *Correspondance de Bussy*.)

1678 damné, et j'ai tellement agrandi mes maux par l'impatience, que j'eusse crevé dans la Bastille, si un mois avant que d'en sortir je ne m'étois soumis à tout ce qu'il plairoit à Dieu de faire de moi. Cette résignation me donna de la gaieté, et me sauva de l'opération à quoi les chirurgiens m'avoient alors condamné[2]. Depuis ce temps-là, Madame, vous ne doutez pas que, m'étant bien trouvé de la patience et de la gaieté, j'aie souvent usé de ce remède; et il m'a mis en état qu'ayant perdu mes services de plus de trente années, le retour de la bonne fortune m'est indifférent, et que même je n'ai jamais bien goûté la vie que depuis ma disgrâce. Voilà ma recette, que j'envoie à la belle Provençale, ma chère cousine. Je ne pense pas que la différence qu'il y a en nos tempéraments empêche mon remède de lui servir : il me paroît qu'il peut être utile à tout le monde.

Il est certain que pour les malheureux il n'y a qu'à vivre; comme on ne perd au jeu que faute d'argent, on ne demeure en disgrâce que faute de vie. Je crois vous avoir déjà dit cela, Madame; mais je vous supplie de trouver bon que je le répète aujourd'hui[3]. Vous serez bien heureuse si je ne vous le redis pas encore dix fois. Pour ce qui est de votre vision sur l'histoire du Roi, je la trouve de bon sens, et je m'estime davantage d'avoir pensé là-dessus comme vous il y a plus de treize ans, et renouvelé il y a six mois; je vous en rendrai compte avant qu'il soit peu.

2. « .... m'avoient condamné. Depuis ce temps-là, vous croyez bien que.... j'ai souvent usé, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le même manuscrit donne, trois lignes plus loin : « je n'ai jamais goûté la vie ; » et à la fin du paragraphe : « ce qu'il y a de bon en lui, c'est qu'il peut être utile à tout le monde. »

3. « Aujourd'hui » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, où ne se trouve pas non plus la phrase suivante. Ce manuscrit porte, trois lignes plus loin : « d'avoir pensé cela comme vous. »

Le P. Rapin est extraordinairement affligé de la mort du premier président[4], mais guère plus que moi. Je savois qu'il m'aimoit et qu'il m'estimoit autant qu'homme du monde; et vous savez comment j'ai le cœur fait pour ceux de la tendresse desquels je suis bien persuadé. 1678

4. Bussy avait écrit, le 12 décembre 1677, au P. Rapin sur cette mort, et celui-ci lui répondit le 26 une lettre touchante qui contient un bel éloge du président Lamoignon. Nous en donnons le texte tel qu'on le lit dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, tome VIII, p. 320 *bis*-322. « Il est vrai, Monsieur, que c'est un coup de tonnerre que cette mort, pour les amis et pour la famille du grand homme que nous pleurons; mais c'est un coup de grâce pour lui. Il y avoit deux ans qu'il se préparoit à mourir; il fit son testament l'année passée à Bâville; il ne lisoit de livres de dévotion que ceux qui lui parloient de la mort; il écrivit à Mesdames ses filles de Sainte-Marie, cinq semaines avant que de mourir, une lettre qui est une vraie prophétie de sa mort. A l'ouverture qu'il fit au parlement, trois semaines avant que de mourir, ce fut un discours sur ce qu'on ne pensoit pas à la mort, quoique depuis deux ans il se portât bien mieux qu'il ne faisoit auparavant. Les médecins disent que la cause de sa mort fut une pierre qu'on trouva dans l'uretère en ouvrant son corps, qui empêchoit le passage de l'urine et fit le transport au cerveau, car il ne se sentit presque pas mourir. Mais ce n'est pas cela, Monsieur, c'est que Dieu est en colère contre nous : nous n'étions pas dignes, dans le misérable siècle où nous vivons, de posséder plus longtemps un si grand homme; car il n'y eut jamais une plus belle âme jointe à un plus bel esprit; mais enfin, Monsieur, le plus grand de tous les éloges est que le peuple l'a pleuré, et chacun s'est plaint de sa mort comme de la perte d'un ami ou de celle d'un bienfaiteur. Pour vous, Monsieur, vous y avez perdu un ami tendre et sincère : il vous connoissoit pour homme droit et d'un esprit extraordinaire, et il vous aimoit parfaitement. Je pense à faire quelque chose qui puisse le faire connoître à ceux qui ne l'ont pas vu et à la postérité. Au nom de Dieu, Monsieur, aidez-moi de vos lumières; vous l'avez connu et vous l'avez compris : cette honnêteté, cette grandeur d'âme, cette sagesse, cette modestie, cet homme qui ne faisoit point de fautes parmi les écueils du palais et de la cour, car vous connoissez tout cela; ayez la bonté d'y faire quelques réflexions et de me mander vos pensées : vous devez cela à l'amitié que vous aviez pour lui et à celle que vous me faites l'honneur d'avoir pour moi; je m'y attends, car je connois votre cœur, etc. »

1678 Votre[5] nièce vous assure de ses très-humbles services et de la part qu'elle prend à vos inquiétudes et au mal de la belle Madelonne, qui, je vous assure, m'en fait aussi beaucoup.

Mon fils est parti il y a trois semaines pour aller à sa garnison. Ce n'est plus Barjoux[6], c'est Pignerol. Mlle de Chaseu vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir. Monsieur l'abbé verra ici, s'il vous plaît, que je l'aime toujours de tout mon cœur, et notre ami Corbinelli.

Adieu, ma chère cousine, je ne vous dis pas que je vous aime, cela s'en va sans dire. Faisons désormais sur cela comme les gens qui parient, et qui veulent s'épargner la peine de remettre au jeu. Aimons-nous sans nous le dire jusqu'au dédit. Consolez-vous sur le mal de votre *infante*, et vous servez aussi du remède que je lui envoie.

---

677. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 14e janvier 1678.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Nous eûmes l'autre jour une grande conversation, M. de Pompone et moi, sur votre sujet. Je veux épargner à votre modestie le détail de tout ce qui fut dit de votre esprit et de votre mérite, et je vous prie seulement de

5. Cette phrase et les quatre suivantes et la dernière de la lettre ne sont que dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.
6. Barjoux ou Barjols, petite ville du département du Var.

m'envoyer quelque endroit de vos mémoires touchant la guerre, comme par exemple la campagne de Mardick[1]. 1678

DE CORBINELLI.

N'Y manquez pas, Monsieur, à telle fin que de raison; j'ai compris par le présent[2] que le Roi a fait à Monsieur votre fils, que Sa Majesté vous estime, et qu'elle cherche des occasions de se raccommoder avec vous. Je vous conseille de lui pardonner votre disgrâce quand il vous en témoignera[3] un sincère repentir par de nouveaux bienfaits; et je ne doute nullement qu'il ne le fasse à la première rencontre. Je ne vous dirai rien de la joie que j'en ai; c'est à vous à vous en parler de ma part. On dit que nous aurons la guerre avec l'Angleterre. Adieu, Monsieur : je vous souhaite cette année aussi heureuse que vous la méritez, et à Madame votre très-chère et très-aimable fille de Coligny.

---

678. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Trois jours après que j'eus reçu cette lettre, j'écrivis celle-ci à Mme de Sévigné, pour être vue de M. de Pompone.

A Bussy, ce 20e janvier 1678[1].

Vous souhaitez de voir plus à loisir quelque chose de

LETTRE 677. — 1. Voyez les *Mémoires de Bussy*, tome I, p. 116 et suivantes.

2. « Au présent. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*.)

3. « Quand il témoignera de s'en repentir de la sorte; et je ne doute nullement qu'il ne vous le témoigne encore à la première rencontre. » (*Ibidem*.) A la ligne suivante, le même manuscrit porte : « On dit *ici* que nous aurons, etc. »

LETTRE 678. — 1. La lettre est datée du 19e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

1678 ce que je vous montrai en 1676 à Livry, Madame : j'y consens, et je vous rends grâces de l'honneur que vous me faites, de témoigner par là que cela vous a divertie. Ce ne sont pas, à mon avis, les seuls événements que vous avez envie de voir ; vous savez assez ma campagne de Mardick : c'est assurément la manière dont je l'ai écrite qui vous donne de la curiosité, et comme je viens de vous dire, cela m'est fort honorable. Si vous eussiez mis à mon choix de vous envoyer quelque chose de mes mémoires, je vous aurois plutôt envoyé ma guerre de 1651 et de 1652[2], que celle de 1646. Je n'étois qu'officier particulier en celle-ci, et j'étois officier général en l'autre[3]. Mais enfin il vous faut satisfaire, et je vous assure, ma chère cousine, que ce sera toujours un de mes plus grands plaisirs.

---

679. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ ET A CORBINELLI.

En même temps j'écrivis cette autre lettre à Mme de Sévigné.

A Bussy, ce 20e janvier 1678[1].

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Cela est très-obligeant pour moi, Madame[2], de songer

2. Pendant les troubles de la Fronde, Bussy s'était rangé du parti du Roi.

3. « Je ne suis qu'officier particulier en celle-ci, et je suis officier général en l'autre. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — Bussy fut fait mestre de camp d'infanterie en mars 1638, et en 1644 acheta la charge de lieutenant des chevau-légers du prince de Condé ; il commandait cette compagnie en 1646. A la fin de 1651 il reçut un brevet de maréchal de camp. Voyez ses *Mémoires*, tome I, p. 21, 100 et 212.

Lettre 679. — 1. Cette lettre, comme la précédente, est datée du 19e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. « Cela est trop obligeant, Madame, pour moi ; » trois lignes plus

à moi quand vous êtes avec un ministre. Vous avez tous deux raison de m'aimer, car je vous aime extrêmement tous deux. Pour votre estime, c'est une grâce que vous me faites; mais pour sortir promptement de l'embarras des compliments, je vous dirai que j'ai mis l'autre lettre que je vous viens d'écrire à la tête du fragment des mémoires que vous m'avez demandé, afin que le ministre la voie, et le Roi même, si le cas y échéoit[3], et que cela donne envie de voir ma guerre de 1651 et celle de 1652, c'est-à-dire ce que je fis en ce temps-là, et les lettres que le cardinal Mazarin m'écrivit alors[4].

A CORBINELLI.

Je fais ce que vous me conseillez, Monsieur : cela ne sauroit nuire; je ne plains pas mes peines. J'ai fait depuis dix ans et je ferai encore bien des pas inutiles, mais j'en ai fait quelqu'un qui a servi, et j'en ferai encore bien d'autres[5]. Je crois comme vous que le Roi se veut raccommoder avec moi, et je ne suis pas trop éloigné d'y entendre; car après tout je considère qu'il ne se faut pas faire

loin : « c'est une pure grâce; » deux lignes après: « je vous dirai que je vous ai écrit à la tête du fragment de mes mémoires que vous m'avez demandé, de manière que cela seroit bon pour être vu de M. de Pompone et même du Roi, si le cas y échoit. Je vous laisse tout cela à gouverner, mais je vous redirai ici ce que je vous ai dit dans l'autre lettre, qui est que si la campagne de Mardick alloit plus loin que le ministre, il faudroit leur donner envie de voir ma guerre de 1651 et de 1652, c'est-à-dire ce que je fus en ce temps-là, et les lettres que le cardinal Mazarin m'écrivit. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

3. Notre manuscrit porte *échoioit;* celui de la Bibliothèque impériale, *écheoit.*

4. Voyez les *Mémoires de Bussy*, tome I, p. 205 et suivantes, 220 et suivantes.

5. « Et j'en ferai bien encore d'autres. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

1678 tenir à quatre, quand les gens reviennent de bonne grâce. S'il continue d'avoir une bonne conduite avec moi, j'oublierai le passé; mais pour revenir au sérieux[6], je vous dirai que je suis persuadé de votre amitié pour moi plus que de chose du monde, et sur cela dites-vous aussi le reste.

Mme de Coligny dit qu'elle a toujours aimé votre cœur et votre esprit, dans le temps même que vous ne la connoissiez pas tant que vous faites, et que vous jugiez des sentiments qu'elle a pour vous aujourd'hui que vous lui marquez tant d'amitié et tant d'estime.

---

680. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (n° 679), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 8e février 1678[1].

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir le fragment de vos mémoires[2]. Je ne puis pas présentement en faire l'usage que je voudrois, parce que, comme vous savez, la cour n'est plus ici[3]. Mais en général soyez

6. « Pour parler sérieusement. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

Lettre 680. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, la lettre est datée du 11e.

2. « Le papier que vous m'avez envoyé. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le même manuscrit porte, trois lignes plus bas : « nulle occasion. »

3. « Le Roi, la Reine et Mme de Montespan, tout est parti aujourd'hui. » (Lettre de Mme de Scudéry à Bussy, du 7 février.) Le Roi se rendit à petites journées à Metz, où il arriva le 22, et d'où il repartit quelques jours après pour aller prendre le commandement de l'armée qu'on réunissait autour de Gand. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 485 et suivantes.

persuadé que je ne perds aucune occasion de faire mon devoir. Notre ami Corbinelli vous écrit pour vous dire son avis de votre style, qui est admirable pour des mémoires particuliers, mais qui ne peut donner aucune connoissance de celui que vous auriez pour l'histoire. On ne peut être plus occupés que nous le sommes tous deux de vous. J'ai été[4] chercher Mme de Bussy à son logis dans la rue du Vieux-Colombier, mais je ne l'y trouvai plus, et enfin je la découvris dans le voisinage de Mme de la Fayette[5]. 1678

On est à présent dans la plus belle incertitude qu'il est possible : on croit la trêve et la guerre quatre fois en un même jour. On ne parle que de politique, et les raisonnements de travers sont inépuisables.

M. de Grignan, qui vient[6] d'arriver de Provence, s'y en retourne sur ses pas, et tous ceux qui ont des places dans les provinces sont dans le même chagrin. La santé de la belle Madelonne n'est pas en meilleur état qu'elle étoit. Je vous fais les baise-mains de toute ma famille, du bon abbé, de mon fils, enfin de *tutti quanti;* et j'embrasse tendrement l'aimable veuve, et son très-cher poupon, qui fait une partie des occupations de mon cœur et de mon esprit.

4. Cette phrase ne se trouve que dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

5. Voyez plus loin, p. 415.

6. « Qui venoit. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit donne, trois lignes plus loin : « n'est pas meilleure qu'elle étoit. Je vous fais les baise-mains de toute la famille ; » deux lignes après : « et son très-cher papa, » au lieu de : « et son très-cher poupon. »

1678

681. — DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Le même jour que j'écrivis cette lettre (*du* 12 *février*, n° 682, p. 415), je reçus celle-ci de Corbinelli.

A Paris, ce 8e février 1678[1].

Nous avons lu, Monsieur, avec un plaisir sensible, votre campagne de Mardick. Je ne me lasse point d'admirer la noble facilité qui est répandue dans tout ce que vous faites; mais ce qui me touche plus particulièrement[2], c'est l'éloignement que vous avez de toutes sortes d'affectations et d'inutilités dans votre style; sur quoi, quand vous me tueriez, je ne m'empêcherois pas de citer le maître en ce genre, le divin Horace, dont vous savez les préceptes[3] dans l'expérience et dans la nature plus qu'en lui-même, quoiqu'il ne les ait puisés que dans ces deux sources :

Est brevitate opus, ut currat sententia, neu se
Impediat verbis lassas onerantibus aures[4].

Je n'ai vu encore personne qui fasse mieux voir que vous tout d'un coup sa pensée, et qui la fasse voir uniquement. J'ai traduit le mot de *sententia* par celui de *pensée*

Lettre 681. — 1. Cette lettre est datée du 12e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. « Mais ce qui me touche particulièrement. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

3. Tel est le texte des deux manuscrits et de l'édition de 1697; dans celle de 1818, il y a un mot de plus : « dont vous savez puiser les préceptes. » A la ligne suivante, le manuscrit de la Bibliothèque impériale donne *puisés*, et le nôtre *prises*, qui est une faute pour *pris* ou pour *puisés*.

4. Horace, livre I, satire x, vers 9 et 10. — « Il est besoin de brièveté, pour que la pensée coure et ne s'embarrasse pas de mots qui surchargent et fatiguent les oreilles. » A la fin du premiers vers, notre manuscrit donne *neuve*, pour *neu se*.

en notre langue; car vous savez mieux que moi qu'il le signifie plus souvent que l'autre; et je prétends qu'Horace n'a point voulu recommander la brièveté pour ce que nous appelons *sentence* seulement. Il est donc vrai que votre style a[5] cette bonne qualité que veut notre maître qu'on ait, mais encore celle de proportionner vos expressions à leur sujet; en quoi j'ai vu peu de gens être habiles; et c'est, à mon gré et à mon goût, une des plus charmantes choses qui se trouvent dans votre style. Vos paroles, comme dit Pétrone, sont de la couleur de vos pensées, et ne sont pas plus vives ni plus fortes. Encore un mot de latin, car nous autres savants en voulons dire *in ogni modo*[6], quand l'occasion s'en présente; en quoi nous prétendons différer des pédants, qui en disent sans choix à tous propos. *Ne sententiæ*, dit Pétrone, *emineant extra corpus orationis expressæ*, *sed intexto vestibus colore niteant*[7]. De quelle opinion êtes-vous sur le style historique? Mascardi[8] et Vossius[9] veulent qu'il soit aussi pompeux et aussi magnifique que 1678

5. Ici encore l'édition de 1818 a un mot de plus, qui n'est ni dans les manuscrits, ni dans l'impression de 1697 : « Que votre style a *non-seulement* cette bonne qualité, etc. »

6. « De toute manière »

7. Le *Satyricon*, chapitre CXVIII. La traduction littérale est : « Que les pensées ne se détachent pas en saillie du corps du discours, mais qu'elles brillent des couleurs du tissu même. » Les meilleures éditions de Pétrone donnent *versibus*, « vers, » au lieu de *vestibus*, « étoffes. » — Bussy, dans les deux manuscrits, a écrit *intento*, pour *intexto*.

8. Augustin Mascardi, né à Sarzana, célèbre écrivain italien du commencement du dix-septième siècle. Son meilleur ouvrage est intitulé : *dell' Arte istorica trattati V*, « cinq traités de l'art historique. »

9. Gérard-Jean Vossius ou Voss, né aux environs de Heidelberg en 1577, mort en 1649, auteur d'un traité sur la manière d'écrire l'histoire, publié en 1623, sous le titre d'*Ars historica*, « Art historique. »

1678 celui des poésies héroïques. Strada[10] n'est pas de leur avis. Les deux premiers donnent pour exemple le style de Tite Live, de Tacite et de Salluste. J'ai si peur d'être tenté de citer encore du latin, que je quitte cette question pour revenir à votre campagne de Mardick. Je n'approuve pas le récit fort en détail du combat que vous fîtes contre cet officier d'infanterie[11]; je voudrois me contenter de la lettre que vous écrivez à Lenet, où vous en parlez encore, et c'est un sujet qui convient mieux à une lettre qu'à un récit historique; je dis *récit*, car ce n'est pas un fragment d'histoire, et c'est ce qu'il nous faudroit pour faire juger de votre style pour l'histoire, c'est-à-dire la narration d'une ou de plusieurs choses d'histoire générale qui ne parussent pas être faites[12] précisément pour vous; il me semble que j'en ai vu quantité dans vos écrits; voyez si vous nous en voulez envoyer quelques-uns. Mes compliments, s'il vous plaît, à votre divine fille, que j'honore parfaitement.

10. Famien Strada, de la Société de Jésus, né en 1572, mort en 1649, auteur d'une histoire des Pays-Bas, a publié en 1617 des discours, intitulés : *Prolusiones et Paradigmata eloquentiæ*, « Préludes et échantillons d'éloquence, » dont les plus remarquables sont ceux où l'auteur examine le caractère des principaux historiens de l'antiquité.

11. Voyez tome I, p. 352, et les *Mémoires de Bussy*, tome I, p. 121-124.

12. « Qui ne parût pas être faite. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Deux lignes plus loin, le même manuscrit porte « quelques-unes, » au lieu de « quelques-uns. »

682. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

1678

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (n° 680, p. 410), j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 12e février 1678[1].

Je voudrois bien plaire à tout le monde, Madame, je veux dire à tous les honnêtes gens; mais au moins je préférerois votre approbation à toutes les autres, si je n'en pouvois avoir qu'une. Vous êtes trop bonne de songer à moi autant que vous faites; quand la cour sera revenue, vous ferez ce que vous jugerez à propos touchant ce que je vous ai envoyé.

Je suis d'accord qu'il y doit avoir quelque différence entre le style des mémoires et celui de l'histoire; mais elle ne me paroît pas si grande que l'on doive croire[2] qu'un faiseur de bons mémoires ne fasse aussi bien une histoire. Dans tous les deux ouvrages, le style, à mon avis, doit être net et pressé. Si j'y songeois davantage, je vous dirois bien encore d'autres choses qui doivent être communes à ces deux ouvrages; mais je traite ceci plus amplement dans la lettre que j'écris à notre ami[3].

Il est vrai[4] que Mme de Bussy a changé de logis; elle loge maintenant rue Vaugirard, près du Calvaire[5].

Comment ne seroit-on pas dans l'incertitude de la trêve ou de la guerre, puisque je suis assuré que le Roi

Lettre 682. — 1. Cette lettre est datée du 14e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. « Que l'on ne doive croire. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — C'est d'après ce même manuscrit que nous donnons *fasse*; dans le nôtre, on lit *fisse*.

3. Voyez la lettre suivante.

4. Cette phrase n'est que dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

5. Voyez tome III, p. 230, note 3.

1678 lui-même ne sait pas précisément ce qui en arrivera? J'approuve assez que l'on veuille juger des événements, car cela sert à la conversation et forme l'esprit; mais je ne comprends pas que l'on s'en fasse une affaire, et que l'on croie qu'il y a bien de l'honneur d'avoir deviné ce qui devoit arriver, puisque le hasard peut souvent faire réussir en ces matières. Pour moi, je dis mon sentiment des affaires à venir; mais je ne m'en hausse ni ne m'en baisse quand j'ai bien ou mal jugé.

Le Roi a raison d'envoyer dans ses places et dans ses provinces ceux qui y doivent commander de sa part : ils sont payés pour y être. Je prévois que la belle Provençale[6] ne sera pas encore longtemps sans rétablir sa santé; l'absence de son cher époux lui donnera plus de repos d'un côté qu'elle ne le troublera de l'autre : je ne sais si je me fais bien entendre. Je suis, ma foi, son serviteur, de l'oncle, du frère, enfin de *tutti quanti*.

Artémise[7] vous aime et vous admire, et moi je vais encore plus loin, si cela se peut.

Mais j'oubliois de vous mander une petite affaire qui s'est passée en ce pays-ci depuis quinze jours, et pour laquelle j'aurois un peu sujet de me plaindre de vous, si je pouvois jamais m'en plaindre[8].

Un homme de qualité de votre connoissance, ami de Guitaut et le mien, s'étant mis dans la tête de nous faire voir et de nous mettre en commerce, lui en parla il y a

6. « Que la belle Madelonne. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

7. Mme de Coligny.

8. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale: « et pour laquelle j'ai quelque chose sur le cœur contre vous; » à la ligne suivante : « Un homme de votre connoissance; » trois lignes après : « et comme le Gascon en faisoit difficulté sur le pied du gasconisme, l'ami commun, etc. »

quelque temps, et comme le Gascon[9] faisoit difficulté de faire les premiers pas, l'ami commun lui représenta ma naissance, la supériorité que j'avois eue[10] sur lui pendant quelques années, et mes grands emplois ensuite. Il lui répondit qu'il en convenoit, mais que tout cela n'étoit pas si fort que le fief dominant qu'il avoit sur moi; et comme l'autre lui rit au nez là-dessus, Guitaut lui montra une lettre que vous lui aviez écrite de Bourbilly[11], par laquelle vous le traitiez de *Monseigneur*, et vous lui mandiez que pour ne pas encourir le crime de félonie, vous ne manqueriez pas de lui aller rendre au plus tôt vos devoirs. « Je sais bien, ajouta-t-il, que Mme de Sévigné badinoit, mais en badinant elle disoit la vérité, et comme je vis qu'elle en usoit honnêtement avec moi[12], je l'allai voir le premier. » L'entremetteur jugea qu'il n'y avoit rien à faire avec un homme qui parloit ainsi, et finit sur cela cette conversation. Voyez, Madame, le tort que vous m'avez fait en riant : vous m'avez ôté le plaisir et l'honneur du commerce d'un chevalier des deux ordres du Roi.

9. La famille du comte de Guitaut était originaire du Querci.
10. Les deux manuscrits ont *eu*, sans accord.
11. Cette lettre n'a pas été conservée, mais voyez celle du 23 décembre 1677, p. 398.
12. *Avec moi* manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne, trois lignes plus loin : « et finit la conversation en lui disant qu'il avoit raison. »

1678

683. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A CORBINELLI.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (n° 681, p. 412), j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 12e février 1678[1].

Je ne sais encore, Monsieur, ce que nous devons répondre aux panégyriques qu'on fait à nous-mêmes de nous ; car, outre que de dire : « Vous vous moquez, » séroit trop commun, je n'aimerois pas[2] à vous contredire, et surtout en cette rencontre. Ainsi je me contenterai de vous dire, comme à Mme de Sévigné, que je suis ravi de vous plaire.

Après cela, je vais répondre à l'endroit où vous me demandez mon sentiment sur le style historique. Je veux qu'il soit court et net, car sans cela il ennuie, quelque grands et quelque beaux[3] que soient les événements. J'ai lu Tacite : il me paroît serré, mais il est obscur, et, comme dit un de mes amis, il entend toujours finesse à tout. Je n'ai lu ni Tite Live ni Salluste : si leur style est partout pompeux et magnifique[4], je maintiens qu'il doit ennuyer. Pour répondre à ce que vous avez remarqué du récit du combat particulier que je fis contre cet officier d'infanterie, je vous dirai que s'il n'y avoit autre

Lettre 683. — 1. Cette lettre est aussi datée du 14e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. — Cette date, ou celle de la lettre précédente, est évidemment fausse, dans l'un comme dans l'autre manuscrit, car ces deux lettres, d'après les trois dernières introductions de Bussy, ont dû être écrites à un jour d'intervalle.

2. « C'est que je n'aimerois pas. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

3. Dans les deux manuscrits : « *quelques* grands et *quelques* beaux. »

4. « Est pompeux partout et magnifique. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit donne, trois lignes plus bas : « que s'il n'y avoit eu autre chose. »

chose en cette affaire que l'avantage que j'eus sur celui contre qui je me battis, j'en aurois fort raccourci la narration; mais ce combat en ayant attiré un autre, qui fut considérable par la mort d'un homme de qualité[5], il m'a paru nécessaire d'entrer dans un détail qui fait d'ordinaire plaisir au lecteur. Je sais bien que tout récit de soi-même est ennuyeux; cependant des mémoires doivent être plus étendus qu'une gazette; tout ce qu'il faut faire aux occasions où il est nécessaire de conter, c'est de conter en peu de mots; car cela instruit sans fatiguer. Ma lettre à Lenet est bonne pour mon ami, que j'éclaircirai davantage quand je le reverrai, s'il le souhaite; mais elle n'instruiroit pas assez le public, qui aime les détails aussi curieux que celui de la cause d'un combat aussi tragique que fut celui-là, pourvu qu'on ne s'amuse pas à des descriptions inutiles, et que le récit soit court et net. Comme mes mémoires ne sont faits que pour apprendre mes guerres, ma cour, ma disgrâce, enfin ma vie, je n'ai parlé qu'en passant des affaires générales, de sorte que je ne saurois vous envoyer que de petits fragments de ces choses-là. Il est vrai qu'il me souvient d'avoir écrit un commencement de l'histoire du Roi pendant que j'étois à la Bastille[6] : ce sont les neuf années de la régence et les neuf autres années de la majorité, pendant lesquelles le cardinal Mazarin continuoit de gouverner[7]; et comme 1678

5. Le chevalier d'Isigny. Voyez les *Mémoires de Bussy*, à l'endroit où nous avons déjà renvoyé plus haut (tome I, p. 121-124).

6. Bussy dit au tome II de ses *Mémoires*, p. 257, qu'il avait fait remettre ce morceau d'histoire au Roi par sa femme. Il a été publié en 1699 et 1700, sous le titre d'*Histoire en abrégé de Louis le Grand, quatorzième de France*, avec une suite qui pourrait bien n'être pas tout entière de Bussy. L'ouvrage entier va de 1643 à 1692.

7. Au lieu de : « continuoit de gouverner, » le manuscrit de la Bibliothèque impériale porte : « faisoit tout. »

1678 ces dix-huit années sont proprement une partie de la vie de la Reine mère et de celle du Cardinal, je ne traite cela qu'en raccourci, et comme un passage à la vie du Roi. Cependant on peut juger par cet échantillon de ce dont je serois capable pour un plus grand ouvrage. Je vous l'enverrai. Adieu, Monsieur : ma *divine* fille aime fort votre *humanité*, je vous en assure de sa part.

---

684. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Onze jours après que j'eus écrit cette lettre (n° 683), j'écrivis celle-ci à Mme de Sévigné.

A Bussy, le 23e février 1678.

ÉTANT sur le point de partir d'ici pour aller passer l'été avec votre nièce à Chaseu, je veux vous dire deux mots. Je me trouve si bien de votre commerce que je ferai toutes les avances imaginables[1] pour l'entretenir. Vos lettres me réjouissent fort, et font un grand honneur où je les place[2]. Mandez-moi des nouvelles de la paix ou de la guerre. On doit savoir maintenant sur cela[3] quelque chose de certain : il n'est pas possible que les obscurités durent plus longtemps.

On me mande que Mme de Montespan a eu deux accès de fièvre tierce, mais qu'elle en est guérie ; de la taille dont elle est, elle n'est pas trop propre aux voyages[4].

LETTRE 684. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « toutes les avances qu'il faut ; » à la ligne suivante : « et font un grand honneur à l'endroit où je les mets. »

2. C'est-à-dire à ses mémoires, dans lesquels il les insérait. Voyez la lettre du 28 décembre 1680.

3. *Sur cela* manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

4. « Elle n'est pas trop propre aux voyages, de la taille dont elle est. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

Je remarque que quoique le Roi l'aime fort, et qu'il ait grande raison de le faire, il s'aime encore davantage qu'elle, et il ne fait pas comme Charles VII, qui, au lieu de mener la belle Agnès à l'armée, demeuroit avec elle à Meun-sur-Yèvres[5] ou à Bourges, tandis qu'on lui disputoit son royaume. A propos de cela, Madame, il faut que je vous fasse un petit conte de Charles VII, qui fera honneur au Roi par comparaison. Le célèbre la Hire, ayant été envoyé par le comte de Dunois au roi Charles VII[6], qui étoit alors à Bourges, pour lui apprendre quelque méchant succès qui étoit arrivé, et pour savoir quel ordre Sa Majesté vouloit mettre en cette rencontre, trouva le Roi au bal, lequel, après avoir su de lui le sujet de son voyage, lui dit qu'il y songeroit, et en même temps lui demanda, avec un visage plein de joie, ce qu'il lui sembloit de cette fête, et s'il ne trouvoit pas qu'il passât bien son temps. La Hire, enragé de voir l'insensibilité et la bassesse de cœur de ce prince, ne lui répondit rien, et le Roi le pressant encore de lui dire son sentiment, la Hire lui répondit, avec un souris amer, qu'il étoit vrai qu'il se divertissoit fort bien, et qu'on ne pouvoit pas perdre un royaume plus gaiement qu'il faisoit. N'aimez-vous pas bien la Hire, Madame, et ne méprisez-vous pas bien Charles VII ? Cependant admirez la flatterie de l'histoire : ce prince est appelé *le Victorieux* en mille endroits. Que dira Pellisson[7], que dirai-je 1678

5. Mehun-sur-Yèvre, petite ville du Berry, entre Bourges et Vierzon.

6. « Au Roi. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) On lit, quatre lignes plus loin, dans ce manuscrit : « qu'on y songeroit ; » neuf lignes après : « et ne méprisez-vous pas fort Charles VII ? »

7. Pellisson avait d'abord été chargé seul d'écrire l'histoire du Roi. Mme de Montespan fit ensuite confier ce travail à Boileau et à Racine ; mais Pellisson reçut en secret l'ordre de continuer ; il est même certain que le Roi lui faisait copier les mémoires que lui-même

1678 moi-même de plus honorable de Louis XIV? Ces injustices-là me dégoûtent des louanges, Madame, et j'aimerois mieux qu'on ne dît point de bien de moi, que de me confondre avec quelqu'un que je croirois indigne d'être loué.

---

685. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET A MADAME DE COLIGNY.

Un mois après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 18e mars 1678.

Que dites-vous de la prise de Gand[1]? Il y avoit longtemps, mon cousin, qu'on n'y avoit vu un roi de France. En vérité le nôtre est admirable et mériteroit bien d'avoir d'autres historiens que deux poëtes[2] : vous savez aussi bien que moi ce qu'on dit en disant *des poëtes*; il n'en auroit nul besoin : il ne faudroit ni fable, ni fiction pour le mettre au-dessus des autres; il ne faudroit qu'un style droit, pur et net, comme j'en connois. J'ai toujours cela dans la tête, et je reprendrai le fil de la conversation avec le ministre[3], comme le doit une bonne Françoise.

Ces deux poëtes historiens suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles, couchant poétiquement

avait préparés, ou lui fournissait des notes pour en composer. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez l'étude que M. Dreyss a placée en tête des *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*.

Lettre 685. — 1. Gand fut investi le 3 mars; Louis XIV arriva le 4 au camp; le 5 on ouvrit la tranchée, et le 10 la place capitula.

2. On lit ici en marge, dans notre manuscrit, les noms de Racine et de Boileau, écrits d'une autre main que celle de Bussy.

3. Voyez la lettre du 14 janvier précédent, p. 406.

aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement toutes les actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils témoignent[4] de ces légions si nombreuses, et des fatigues qui ne sont que trop vraies; il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux *Jean Doucet*[5]. Ils disoient l'autre jour au Roi qu'ils n'étoient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats, qu'ils avoient raison de souhaiter d'être tués, pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur cour. Ils disoient aussi qu'encore que le Roi craigne les senteurs, ce *gant d'Espagne* ne lui fera point de mal à la tête. J'y ajoute qu'un autre moins sage que Sa Majesté en pourroit bien être entêté, sans avoir de vapeurs. Voilà bien des sottises, mon cher cousin; je ne sais comment[6] Racine et Despréaux m'ont conduite sans y penser; c'est ma plume qui a mis tout ceci sans mon consentement. 1678

On est présentement à Ypres[7], et j'en suis en peine;

4. « Par l'étonnement qu'ils ont. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

5. *Jean Doucet* était un bateleur qui jouait les niais. Voyez *les Avantures de M. d'Assoucy*, Paris, Claude Audinet, 1678, p. 4, et une pièce singulière intitulée : *la Conférence de Ianot et Piarot Doucet de Villenoce et de Iaco Paquet de Pantin, sur les grandes magnificences qu'on prépare à Paris pour l'entrée de la Reyne.* A Paris, M.DC.LX, in-4° de 8 pages. — Voyez aussi une note de M. P. Paris, tome VII, p. 537, de Tallemant des Réaux.

6. « Je ne sais comme. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

7. « A peine le château de Gand avait-il capitulé, que Louis XIV donnait l'ordre au marquis de la Trousse d'investir Ypres avec dix mille chevaux; en même temps, deux autres corps de cavalerie étaient envoyés devant Bruges et Dixmude. » Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 492 et 493. La tranchée fut ouverte le 23 mars, et le 25, après un combat de nuit long et meurtrier, la place capitula.

1678 car cette place est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parce qu'on ne sait jamais où le Roi tombera. Toutes les villes tremblent. Je crois que de tout ceci nous aurons la paix ou la Flandre.

Mais parlons de Mme de Seignelay[8], qui mourut avant-hier matin grosse d'un garçon. La fortune a fait là un coup bien hardi, d'oser fâcher M. Colbert. Lui et toute sa famille sont inconsolables. Voilà un beau sujet de méditation. Cette grande héritière tant souhaitée, et prise enfin avec tant de circonstances, est morte à dix-huit ans. La princesse de Clèves n'a guère vécu plus longtemps; elle ne sera pas sitôt oubliée. C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis deux jours, qui me paroît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues[9]. Je crois que notre chanoinesse[10] vous l'enverra bientôt. Je vous en demanderai votre avis, quand vous l'aurez lue[11] avec l'aimable veuve. Il me semble qu'il est encore de bonne heure pour être allés à Cha-

8. Marie-Marguerite d'Alègre, fille unique du marquis d'Alègre, morte le 16 mars 1678. Le marquis de Seignelay l'avait épousée le 8 février 1675 (voyez tome II, p. 240, note 5). Elle lui avait apporté en dot le marquisat d'Alègre, et elle ne laissa qu'une fille nommée Marie-Jeanne Colbert, marquise d'Alègre, qui mourut en bas âge, en 1680; le marquisat fut recueilli par Emmanuel d'Alègre, frère cadet du père de Mme de Seignelay. (*Note de l'édition de* 1818.)

9. L'achevé d'imprimer de la première édition de *la Princesse de Clèves* de Mme de la Fayette est du 8 mars 1678. — Le roman se termine par ces mots : « Sa vie (*la vie de la princesse de Clèves*), *qui fut assez courte*, laissa des exemples de vertu inimitables. »

10. La fille de Bussy, chanoinesse de Remiremont.

11. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale donne *lu*, au masculin, se rapportant à *livre;* trois lignes plus loin, « assurément » ne se trouve pas dans ce manuscrit; à la ligne d'après, « de soleil » a été corrigé en « du soleil, » de la main de Bussy, dans les deux manuscrits.

seu. Vos prés et votre jolie rivière[12] n'y sont-ils point encore glacés? Vous avez assurément pris pour l'été cinq ou six jours du soleil de mars, qui vous feront bien voir, comme à nous, qu'ils n'étoient que des trompeurs. 1678

Vous[13] me datez votre dernière lettre du 3 février : vous rêviez, mon cousin, c'est de mars, et cela étant je fais réponse assez promptement. Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres; elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier. Mais cela vient de plus loin, et c'est moi que vous aimez. Vous faites très-bien, et je vous conjure de continuer, sans craindre d'aimer une ingrate.

Je vous en dis autant, ma chère nièce. Rendez-moi compte de vos amusements et de vos lectures : c'est ce qui console de tout l'ennui de la solitude. Mais peut-on vous plaindre tous deux? Non, en vérité : vous êtes en fort bonne compagnie quand vous êtes ensemble.

J'aime bien la Hire, et son discours à son maître. Il est à la mode, et d'un bon tour. Il me semble que vous auriez dit la même chose à Charles VII[14], car pour au Roi

12. La rivière d'Arroux.

13. Cette phrase n'est que dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. Dans le même manuscrit, au commencement du paragraphe suivant, Bussy a écrit en marge : « A Mme de Coligny. » Les derniers mots du paragraphe : « quand vous êtes ensemble, » y sont omis.

14. L'alinéa se termine différemment dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « .... que vous auriez dit la même chose à Charles VII, et que vous pourriez dire au Roi : « On ne sauroit prendre « la Flandre plus agréablement que fait Votre Majesté. » — A la suite de ce paragraphe on lit dans quelques éditions le passage suivant, qui ne se trouve ni dans nos deux manuscrits ni dans les anciennes im-

1678 d'aujourd'hui, vous êtes bien éloigné d'avoir sujet de lui parler de la sorte.

Ma fille se porte un peu mieux : elle vous fait, et à vous, ma chère nièce, mille amitiés.

---

686. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET DE MADAME DE COLIGNY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu[1], ce 22e mars 1678.

DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Vous me demandez ce que je dis de la prise de Gand, Madame; je ne sais plus qu'en dire : je suis épuisé sur les louanges[2]. Je voudrois dire au Roi bien plus juste-

pressions : « Pour les louanges de ce prince-là, je ne suis pas en peine qu'on les confonde un jour avec celles du Roi : vous y mettrez bon ordre, puisque vous vous en mêlez.

« Je vous envoie un petit couplet de chanson sur l'air de *la bergère Célimène*. On me le donna hier ; vous le trouverez beau et juste pour le Roi :

Nous verrons toute la terre
Assujettie à ses lois;
Pour l'amour ou pour la guerre,
Dès qu'il daigne faire un choix,
Un dieu lui prête son tonnerre,
Un autre dieu son carquois! »

LETTRE 686. — 1. La lettre est datée d'Autun dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. On lit ici de plus, dans quelques éditions, ces mots qui ne sont ni dans nos manuscrits ni dans les éditions anciennes : « Mais je croirai faire un assez bel éloge du Roi d'écrire ses actions d'un style simple et noble, à peu près comme celui que vous connoissez. Il est vrai que je vous supplierai de m'écrire souvent sur ce sujet, pour honorer mes mémoires de certains tours qui sont dignes des

ment[3] ce que Voiture disoit à Monsieur le Prince[4] : que s'il lui plaisoit de lever une fois un siége, nous autres admirateurs pourrions reprendre haleine et nous sauver par la diversité des événements; mais je pense que Sa Majesté aimera encore mieux nous mettre à sec que de ne pas prendre encore Ypres[5], comme il a pris Gand. 1678

Vous avez raison de trouver mauvais que des poëtes soient ses historiens, car outre que ces gens-là décréditent les vérités quand il leur en échappe, c'est que les actions du Roi sont déjà un peu incroyables par leur grandeur. Je crois que pour rendre son histoire vraisemblable, il faudroit entrer dans de grands détails; car qui ne diroit que les événements ne seroit pas croyable. Les flatteurs plaisent au commencement, mais ils dégoûtent quand ils flattent toujours, et qu'ils ne mêlent pas leurs louanges de quelques sincérités moins favorables. Je

panégyriques des grands rois. » — Au paragraphe suivant, après les mots : « incroyables par leur grandeur, » nous trouvons dans ces mêmes éditions une autre addition dont nous ignorons aussi l'origine : « D'ailleurs des gens qui n'ont jamais fait que des vers ne se peuvent défaire de certaines expressions enflées qui ne conviennent point à la simplicité que demande l'histoire. » — Enfin, à la page 430, ligne 6, après les mots : « à Charles VII, » on a encore ajouté ceci : « Vous me faites bien de l'honneur de croire que j'eusse dit la même chose en pareille rencontre, et que je ne laisserai pas la postérité embarrassée entre les louanges que mérite le Roi et celles que les flatteurs ont données à la plupart des autres princes. Le couplet que vous m'avez envoyé (voyez p. 426, note 14) pour le Roi me touche extrêmement par sa justesse et par sa justice; du temps que j'en faisois, je l'aurois fait ainsi. Adieu : ne me laissez pas longtemps sans réponse. »

3. Les mots : « bien plus justement, » ne sont pas dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

4. Voyez tome IV, p. 65, note 17.

5. « Que de ne pas prendre Ypres même. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

1678 serai fort trompé si les deux poëtes ne tombent à la fin comme Nogent[6] et l'Angeli[7].

De tous ceux qui se mêlent de raisonner sur l'avenir, il n'y en a point dont le pronostic me paroisse si vraisemblable que le vôtre, quand vous dites que de tout ceci nous aurons la paix ou la Flandre : je n'en doute point[8], non plus que de la douleur de M. Colbert, de ce que la branche des aînés Colberts est sur le point de manquer; mais ce qui est une grande affliction à un homme heureux comme lui, est une grande consolation à un exilé comme moi : nous serions au désespoir, nous autres malheureux, si Dieu ne nous régaloit de temps en temps de la mort de quelque ministre ou de celle de quelqu'un de leurs enfants.

La chanoinesse Rabutin ne m'a rien mandé de *la*

6. Nicolas Bautru, comte de Nogent, était en possession de divertir la reine Anne d'Autriche par ses bons mots et ses bouffonneries. La famille des Nogent, comme celle des Mortemart, avait un genre d'esprit qui lui était propre (voyez l'*Historiette* de Guillaume de Bautru dans Tallemant des Réaux, tome II, p. 314). On voit dans Mme de Caylus que Mlle de Rambures, qui était Nogent par sa mère, avait hérité de cet esprit. (*Note de l'édition de* 1818.)

7. L'Angeli était le fou de Louis XIV ; il lui avait été donné par le prince de Condé, ce qui fit dire au comte de Gramont que de tous les fous qui avaient suivi Monsieur le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. C'est le dernier fou, en titre d'office, qu'il y ait eu à la cour. Voltaire rapporte un mot de lui qui n'est pas sans esprit. Il disait qu'il n'allait pas au sermon, parce qu'il n'aimait pas le *brailler* et qu'il n'entendait pas le *raisonner*. Malgré ses bons mots il serait oublié, si Boileau n'avait dit dans la première satire :

Un poëte à la cour fut jadis à la mode,
Mais des fous d'aujourd'hui c'est le plus incommode ;
Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli
Ne parviendra jamais au sort de l'Angeli.

(*Note de l'édition de* 1818.)

8. « Je n'en doute nullement. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*.)

Princesse de Clèves; mais cet hiver un de mes amis m'écrivit que M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli[9]; et je vois bien que c'est *la Princesse de Clèves* dont il vouloit parler[10]. Je mande qu'on me l'envoie, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connoissois pas les pères. 1678

Quand je vous ai mandé de Bussy que j'allois passer l'été à Chaseu, je n'entendois pas commencer l'été dès le mois de mars; et en effet je m'en vais pour deux mois à Autun, où je trouverai[11] ce qu'il y a de plus honnêtes gens de qualité dans le voisinage, qui y ont passé l'hiver; notre ami Jeannin nous y manque fort, vous devriez bien nous le renvoyer. Je ne pense pas que la maréchale[12] le trouvât fort à redire.

J'estime vos lettres, ma chère cousine, parce qu'elles

9. Mme de Scudéry écrivait à Bussy le 8 décembre 1677 : « M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette ont fait un roman des galanteries de la cour de Henri second, qu'on dit être admirablement bien écrit. Ils ne sont pas en âge de faire autre chose ensemble. » (*Correspondance de Bussy*, tome III, p. 430.)

10. Notre manuscrit a ici la faute que voici : « dont ils vouloient parler, » au pluriel.

11. « Et en effet je suis venu ici pour deux mois, où j'ai trouvé, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Voyez la note 1 de cette lettre, p. 426. Dans le même manuscrit ne se trouve pas la phrase suivante : « Je ne pense pas, etc., » à la place de laquelle on lit : « Vous vous en pouvez mieux passer là que nous ici. Si la dernière lettre que je vous ai écrite étoit datée du 3e février, je demeure d'accord de ma rêverie : Dieu veuille que je n'en aie jamais d'autre que sur des sujets comme celui-là ! »

12. La maréchale de Clérambault, d'après une note marginale de Mme de Coligny. Mais il nous semble plus probable, malgré la rupture, que c'est une plaisanterie de Bussy et qu'il s'agit de la maréchale de Castelnau. Voyez la note 8 de la lettre du 15 octobre précédent, p. 361.

1678 sont naturelles, et non pas parce que je vous aime : je les estimerois quand ce seroit Mme de la Baume qui les auroit faites. Je suis bien aise que la réponse de la Hire vous ait plu ; elle sera de tous les temps ; vous avez raison[13] de dire qu'on ne parlera jamais au Roi comme la Hire fit à Charles VII[14].

Je suis ravi de la meilleure santé de la belle Madelonne ; et quand elle devroit me haïr, je ne saurois m'empêcher d'être bien aise de l'absence de son mari[15], puisqu'elle lui donne du repos qui la rétablit ; je l'aime toujours après vous plus que personne du monde.

Je ne vous déciderai pas, Madame, si le peu d'ennui que votre nièce et moi avons l'un avec l'autre, vient de notre mérite ou de notre amitié : je crois qu'il y entre un peu de l'un ou de l'autre. Tenez, la voilà que je vous la livre.

DE MADAME DE COLIGNY.

Le récit de mes amusements ne vous réjouira pas par la diversité, ma chère tante ; le seul qu'on ait ici, c'est celui de jouer deux fois le jour : je travaille, et je lis ; mais les jours d'ordinaire où nous recevons de vos lettres, ce

13. « Vous l'avez retournée sur le Roi admirablement, et il est vrai que comme Charles VII ne pouvoit pas perdre son royaume plus gaiement qu'il faisoit, Louis XIV ne peut prendre la Flandre plus agréablement qu'il fait. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

14. Dans le manuscrit que nous suivons, une autre main a ajouté, après *Charles VII* : « Il a bien plus l'air de gagner des royaumes que d'en perdre. »

15. « De l'absence de *Pierre de Provence*, puisqu'elle lui donne un repos, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le même manuscrit porte, à la fin de l'alinéa suivant : « je crois qu'il y a un peu de l'un et de l'autre. » — Pour *Pierre de Provence*, voyez la note 4 de la p. 517 du tome III, note dont il faut ainsi modifier la fin : « Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, Bussy, au lieu de *Madelonne*, a écrit quelquefois *Maguelonne*. »

sont nos beaux jours[16]. Je vous assure, ma chère tante, que c'est ma plus agréable lecture, avec les réponses de mon père; et toute l'antiquité la plus délicate ne me réjouit pas tant que vous deux; ce qui est encore vrai, c'est que des siècles passés et présent je n'admire, je n'honore, et je n'aime personne tant que vous. 1678

---

*687. — DE MADAME DE GRIGNAN A SON MARI.

[Paris,] ce 25e mars.

Vous n'aurez de moi qu'un mot aujourd'hui, mon très-cher Comte : j'ai remis à vous écrire ce soir, et j'ai fait une si rude journée que je n'en puis plus. Vêpres et le sermon en sont, comme vous pouvez croire, un si bon jour[1]; de là chez M. Colbert, qu'on ne voyoit pas, et où il faudra avoir la peine de retourner; et puis en mille endroits; j'ai fini ma journée par souper chez Mlle de Méri, d'où je vous écris à dix heures du soir. Au reste nous faisons une vie enragée dans notre quartier. La folie de la bassette[2] nous a jetées dans un jeu de soirée

16. Au lieu de cette fin de phrase : « je travaille, etc., » on lit dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « le seul qu'on ait ici, c'est celui de jouer deux fois le jour; les promenades y sont vilaines, les conversations n'y valent rien, et les sermons pas davantage. Jugez après cela si vos lettres nous font du plaisir, elles qui en font à toute la cour. » Le même manuscrit donne de plus, à la fin de la lettre, la phrase suivante : « Vous voulez bien que j'assure ici ma cousine de mes très-humbles services, et que je l'embrasse de tout mon cœur. »

Lettre 687 (revue sur l'autographe). — 1. C'était la fête de l'Annonciation.

2. « Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernières années, et qu'on a été obligé de défendre (*par un arrêt du Parlement de Paris*,

1678 qui nous donne un grand air. Nous sommes comptées dans le nombre des bassettes; et par conséquent à la grand'mode. Vous ne savez pas ce que cela me fait? C'est de vous souhaiter continuellement et de penser que vous aimeriez à revenir de bonne heure chez vous et que je vous en verrois plus souvent. Mme de Vins doit en être demain. Jusques ici nous n'avions eu que conseillers et maîtres des requêtes; mais nous serons honorées du bel air de M. Villars[3]. Il jouoit l'autre jour chez Mme d'Armagnac au *vingt-sous;* en badinant, Biran perdit contre lui onze cent onze pistoles. Biran en paya dix et lui dit: « Reste à onze cent une pistoles. » Comme il est solvable, le petit Villars conte qu'il fit une fort bonne journée. Je voudrois bien que nous en gagnassions autant à quelque jeu que ce fût.

Je vous envoie une lettre pour l'Intendant. Je vous conjure de le bien presser d'accorder des passe-ports à ceux que vous lui nommerez ou que Janet[4] lui nommera. Ce sera une fort bonne affaire. Je vous envoie la lettre

du 16 *septembre* 1680), à cause qu'il étoit trop en vogue. Il se joue avec un jeu entier de cartes que tient toujours un banquier, qui est aussi celui qui tient le fonds de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joueurs choisit une carte, sur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles se rencontrent pareilles à celles où on a couché de l'argent, la première fait gagner le banquier, la seconde le fait perdre. On prétend que c'est un noble Vénitien qui a inventé ce jeu, et qui pour cela a été banni de Venise. Il a été introduit en France par M. Justiniani, ambassadeur de la république. » (*Dictionnaire universel de Furetière.*)

3. Nous ne savons trop s'il s'agit ici du marquis de Villars, d'*Orondate*, ou de son fils le futur maréchal. *M. de Villars* tout court semble désigner le père, mais un peu plus bas le *petit Villars* nous ferait croire que Mme de Grignan parle ici du fils : voyez tome III, p. 38, note 8; pour Mme d'Armagnac, tome II, p. 547, note 8; pour Biran, tome III, p. 109, note 5, et tome IV, p. 260, note 10.

4. Voyez tome III, p. 327, note 1.

que Bonrepos[5] écrit je ne sais à qui, mais c'est pour les intérêts du chevalier, qui avoit demandé les passe-ports. Présentement ils sont entre les mains de l'Intendant; c'est à lui de les distribuer. S'il nous refuse, jamais je ne compterai sur son amitié, et tout ce qu'il dira de l'estime particulière qu'il a de ma bonne foi m'offensera au lieu de me plaire. 1678

Je vis hier dans un fort beau couvent une fort grande beauté très-infortunée[6]; elle a une affliction proportionnée à son état. On ne peut pas être plus propre à représenter au naturel une princesse de roman délaissée par le héros; car elles étoient tristes, sans en être moins belles. C'est justement cela. Ce qui me paroît pire, c'est de n'envisager aucune aventure qui puisse la tirer de cette prison, et de n'avoir aucun des sentiments qui la font choisir agréablement pour toute la vie.

Je ne sais point de nouvelles considérables : la tranchée s'avançoit fort; par les lettres du 22e, on assuroit que la ville seroit prise aujourd'hui[7], et que le Roi reviendroit aussitôt à Saint-Germain. Il n'y a personne ni blessé ni tué[8]. La Cardonnière est mort de maladie et laisse vaquer

5. Voyez ci-dessus, p. 308, note 9.

6. Très-probablement Mme de Ludres. On lit dans une lettre de Mme de Scudéry à Bussy, du 28 janvier 1678 : « Je crois qu'on vous aura mandé la retraite de du Ludres dans les Saintes-Maries du faubourg Saint-Germain. » (*Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 21.)

7. Il s'agit du siége d'Ypres. La ville, comme nous l'avons dit, capitula le 25 mars. Le Roi revint à Saint-Germain le 7 avril.

8. Cette nouvelle n'est pas tout à fait exacte; la *Gazette*, dans un numéro extraordinaire du 5 avril, donne la liste des officiers tués et blessés : il est vrai que les morts sont en très-petit nombre. — La mort de la Cardonnière paraît être aussi un faux bruit. Balthazar d'Arzac de la Cardonnière, lieutenant général (1676), puis mestre de camp général de la cavalerie (1677), est nommé dans la *Gazette* (p. 282) parmi les officiers qui « montèrent la tranchée à la cita-

1678 une fort jolie charge : tout le monde nomme M. de la Trousse pour la remplir; mais on le nomme à tout ce qui est à donner et il n'a encore rien. J'ai reçu des nouvelles de tous nos parents : ils se portent tous fort bien. Un des frères de la comtesse de Gramont[9] a congé de s'en revenir, et un autre que le duc d'York[10] demande. J'en suis très-fâchée : il me semble que c'est diminuer votre bonne compagnie, et vous n'en pouvez trop avoir, mon très-cher Comte, pour dissiper l'ennui que je sais qu'on trouve à Aix. Je me fais l'honneur de croire qu'il est aussi grand pour vous[11], quand je n'y suis pas, que pour moi quand vous me manquez. Vraiment je serai bien en colère au retour du Roi, de songer que son voyage n'a été que d'un moment, et que le vôtre, qui en dépendoit, ne finit pas en même temps[12]. On parle toujours de paix, et que l'Espagne la veut enfin à quelque prix que ce soit; la Flandre est si assurée au Roi, en cas que la guerre dure seulement un an, que l'on ne sait s'il y voudra consentir, quelque avantageuses que soient les propositions.

Bonsoir, mon très-cher Comte : j'ai encore trois lettres

delle » d'Ypres dans la nuit du 24 au 25; il ne mourut que l'année suivante, le 7 septembre 1679, et eut Montclar pour successeur. Voyez Pinard, *Chronologie historique militaire*, in-4°, tome IV, p. 271.

9. Élisabeth Hamilton, dame du palais de la Reine.

10. Le duc d'York, depuis Jacques II, était alors en Angleterre.

11. Il y a dans l'autographe, par suite d'une méprise évidente, *moi*, au lieu de *vous*. Mme de Grignan avait d'abord écrit : « aussi grand pour *moi* quand *vous* je n'y suis pas, que pour *vous* quand vous me manquez; puis elle a effacé le premier *vous* et corrigé le second en *moi*. »

12. Le Roi était parti de Saint-Germain le 7 février; il y revint, comme nous venons de le dire, après une absence de deux mois. — Le comte de Grignan avait été obligé de retourner dans son gouvernement : voyez la lettre de Mme de Sévigné du 8 février précédent, p. 411. — Au lieu de *voyage*, Mme de Grignan avait d'abord écrit le mot *départ*, qu'elle a raturé pour mettre *voyage* au-dessus de la ligne.

à écrire pour l'affaire du blé. Je vous conjure de parler fortement, afin que nous ayons une grosse somme. Il ne faut que les demander pour les gens que nommera Janet. Avez-vous Rippert? J'ai envie de vous savoir servi comme vous le méritez : vous êtes du moins aimé comme vous le méritez; et je vous réponds que personne ne pouvoit se mieux acquitter de ce devoir. Je vous aime, mon très-cher Comte, je vous honore, je vous souhaite, et je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur, qui est grande. 1678

Suscription : Pour Monsieur le Comte.

Au revers extérieur de la lettre pliée, on lit en P. S. : Ne manquez pas d'écrire aux Colberts, à l'abbé[13] aussi[14].

---

*688. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUT.

A Paris, ce 28e avril.

J'ai épuisé tout mon esprit à écrire à la Maison et à Boucart : vous n'aurez que le reste. M. le cardinal de

13. Sans doute l'abbé de Grignan.

14. Mme de Grignan, ayant contrevenu à quelque loi somptuaire, essuya vers ce temps-là une petite avanie dont il n'est parlé dans aucune de nos lettres; mais le fait nous a paru curieux. Voici comment Mme de Seneville l'a raconté à Bussy dans sa lettre du 25 avril 1678, que nous avons revue sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, ainsi que la réponse de Bussy, dont la fin est effacée, mais peut cependant se lire sous les ratures, à l'exception de deux ou trois mots : « Je ne saurois fermer ma lettre sans vous dire que votre belle cousine de Grignan, étant ces jours passés au Petit-Saint-Antoine (*église d'un séminaire de l'ordre de Saint-Antoine, situé entre les rues Saint-Antoine et du Roi-de-Sicile*), toute couverte d'or et d'argent, malgré l'étroite défense et la plus exactement observée que jamais, essuya la réprimande et les menaces d'un commissaire, qui en

1678 Retz est arrivé tout tel qu'il est parti. Il loge à l'hôtel Lesdiguières[1]. Il est allé ce matin à Saint-Germain : il a un procès à faire juger, qui achève de payer ses dettes; cela vaut bien la peine qu'il le sollicite lui-même. Je crois qu'il sera à Saint-Denis pendant le voyage du Roi, qui s'en va le dixième de mai[2]. Tout le monde meurt d'envie de trouver à reprendre quelque chose à cette Éminence, et il semble même que l'on soit en colère contre lui, et qu'on veuille rompre à feu et à sang. Je ne comprends point cette conduite, et pour moi, j'ai été extrêmement aise de le voir; je ne suis point payée ni députée de la part de la forêt de Saint-Mihel pour la venger de ce qu'il n'y passe point le reste de sa vie; je trouve que le pape en a mieux disposé qu'il n'auroit fait lui-même[3] : le

étonna tout le monde, et dont la dame fut fort embarrassée. » — Bussy répondit le 28 : « Cela est bien imprudent à Mme de Grignan de s'exposer à recevoir un affront; mais je ne comprends pas que le commissaire se soit contenté de la menacer et ne lui ait pas fait payer l'amende. Cette femme-là a de l'esprit, mais un esprit aigre, une gloire insupportable, et. . . . . . sottises. Elle se fera autant d'ennemis que sa mère s'est fait d'amis et d'admirateurs. » (*Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 99 et 101.)

LETTRE 688 (revue sur l'autographe). — 1. Mme de Scudéry écrit à Bussy, le 29 avril 1678 : « Le cardinal de Retz est ici logé avec M. et Mme de Lesdiguières; c'est une maison qui fait une grosse figure, et le seul réduit de Paris. Toute la France y est tous les soirs. » Mme de Lesdiguières était la nièce du cardinal (voyez tome III, p. 40, note 12). — Sur la magnificence de l'hôtel de Lesdiguières (qu'avait fait bâtir autrefois le financier Zamet sur l'emplacement de la rue de Lesdiguières), voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, tome XIII, p. 330.

2. Le Roi, nous l'avons dit, était revenu le 7 avril à Saint-Germain, et, par une déclaration du 9 avril, il s'était engagé à ne pas reprendre le 10 mai les hostilités en Flandre. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 497. — Il repartit le 12 mai de Saint-Germain, accompagné de Monsieur, pour se rendre à la tête de son armée en Flandre : voyez la *Gazette* du 14 mai.

3. Voyez tomes III, p. 459, 465, 511, 512; IV, 166, 198, et la lettre du 27 juin suivant, p. 458.

monde tout entier ne vaut point la peine d'une telle contrainte ; il n'y a que Dieu qui mérite qu'on soutienne ces sortes de retraites. Je lui fais crédit pour sa conduite ; tous ses amis se sont si bien trouvés de s'être fiés à lui, que je veux m'y fier encore : il saura très-bien soutenir la gageure par la règle de sa vie. Vous ne le verrez point de ruelle en ruelle soutenir les conversations et juger des beaux ouvrages ; il sera retiré de bonne heure, fera et recevra peu de visites, ne verra que ses amis et des gens qui lui conviennent, et qui ne seront point de contrebande à la régularité de sa vie. Voilà de quoi je trouve qu'on doit s'accommoder ; pour moi, j'en suis contente, et j'aime et honore cette Éminence plus que jamais. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié ; la méchante santé de ma fille l'a empêchée de pouvoir rendre ce premier devoir par une visite. 1678

Mais vous, Monsieur, c'est vous qui êtes dans une véritable retraite. Je vois quelquefois une dame[4] qui me paroît ennuyée de ne point partager avec vous cette solitude ; je ne veux point perdre l'espérance d'y passer encore plusieurs jours avec vous, et d'entendre parler la *Beauté*, qu'on dit qui parle effectivement, sans illusion ; car tout ce que me disoit la *très-bonne* me paroissoit fabuleux, ou du moins un enchantement comme les voix qu'entendoit Psyché[5]. Tout de bon, je conserve un souvenir tendre et précieux d'Époisse et du maître qui m'y a si bien reçue. M. d'Hacqueville s'en va à Vichy ; mais il ne prendra pas son chemin si agréablement que moi. Je ne puis vous rien dire du séjour de ma fille ici : ce sont des lettres si closes que celles de Provence, que je

4. Mme de Guitaut, qui était encore à Paris.
5. Le soir de son arrivée au palais de l'Amour. Voyez le Ier livre des *Amours de Psyché et de Cupidon*, par la Fontaine, publiés en 1669.

1678 n'y pénètre point du tout. Si elle passoit l'été dans l'air de Livry, elle seroit rétablie ; mais je ne suis pas assez heureuse. Le bon abbé vous honore. On ne parle que de guerre ; j'en suis affligée.

Suscription : Pour Monsieur le Comte de Guitault, à Époisse.

---

*689. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE GRIGNAN[1].

A Livry, ce 20e [mai].

Je suis donc dans ce lieu qui vous fait tant faire de réflexions sur les beaux jours que vous y avez passés[2], et les jours de colique qui vous y ont fait souffrir tant de maux. En vérité, je ne voudrois pas que les derniers fussent à recommencer ; mais je voudrois fort la continuation des autres, et que par effet de magie nous pussions vous avoir ici tout l'été avec nous, pour respirer l'air le plus doux et le meilleur du monde. On parle de paix et de trêves[3] ; mais comme tout est encore incertain, et que quand elles seroient, je ne sais si vous aimeriez mieux venir ici que de passer votre été et l'automne à Grignan, je ne songe qu'à vous y aller trouver, et nous avons pris nos mesures avec la Garde pour y être à la fin de juin. Je serai trop aise, mon très-cher Comte, quand j'aurai le plaisir d'être

Lettre 689 (revue sur l'autographe ; voyez au dernier volume l'indication des sources). — 1. La date de cette lettre est précisée par l'arrivée du Roi à Deinse (voyez la note 12), par le départ de Louvois (voyez la note 4), par le traité que Louis XIV conclut avec l'Angleterre le 27 mai 1678 (voyez la note 9), et par la mort de Mme de Monaco, qui arriva le 5 juin de la même année.

2. Le comte de Grignan avait passé la première année de son mariage à Paris et à Livry. Voyez la *Notice*, p. 110.

3. La paix fut en effet signée à Nimègue le 10 août suivant.

réunie à vous, pour ne vous plus quitter. Je vous réponds de la ferme résolution que je prends et que je soutiendrai sur ce sujet, et je vous prie de me répondre de la vôtre, afin que nous concourions également à ce dessein, si bon et si utile pour la paix de notre vie. Vous m'avez mandé mille folies que j'écoute sans y vouloir répondre présentement. Vous pouvez penser que je prendrai mieux mon temps, afin de ne scandaliser personne. 1678

Vous m'avez fait un sensible plaisir de m'apprendre la différence que vous avez trouvée dans les lettres de M. de Louvois. Je me croirois fort heureuse si j'avois contribué à ses douceurs pour vous. Je vous assure que je n'oubliai rien et qu'il lui fut aisé de connoître la vivacité que j'avois sur les accusations injustes qui vous regardent. Je n'ai point encore de réponse à la lettre que je lui écrivis quand il partit[4]. C'étoit quasi pour la même chose, excepté l'article des changements de quartiers, sur lequel j'ai fort appuyé, comme vous l'aurez vu par la copie que je vous ai envoyée ; vous en aurez la réponse dès qu'elle me sera venue. Il trouva plaisant de dire que je l'avois charmé et non pas persuadé ; mais je vois par la suite que je l'ai seulement persuadé, ce qui vaut mieux pour nous. Mon très-cher Comte, vous faites fort bien d'être appliqué à rendre votre régiment tout des meilleurs ; il ne faut pas qu'il soit cassé ; nous avons un petit colonel à mettre à la tête[5] ; ce seroit dommage que nous perdissions cette place. Pour moi, je suis persuadée qu'il sera plus heureux que nous, et que ne pouvant obtenir, ni même espérer des grâces personnelles, nous en aurons pour notre petite créature. Je le voudrois déjà en âge d'une survivance ; il

4. Louvois était parti le 12 mai pour la Flandre.

5. Le régiment de Grignan, que commandait alors le chevalier, fut en effet donné, en octobre 1689, au jeune marquis. Voyez la *Notice*, p. 291.

1678 me semble qu'il l'auroit. Mais vos services ne feront qu'augmenter jusque-là ; ainsi les récompenses en seront encore plus sûres ; mettons-nous l'esprit en repos, et vivons.

Je suis assez contente du bon ordre de votre maison. Davonneau et Deville étoient persuadés que tout iroit à l'envers sans eux, et disoient tous les jours à Montgobert que l'on n'osoit m'envoyer les comptes, parce que l'on avoit tout jeté par les fenêtres. Il est vrai que jamais votre maison n'a mieux été réglée. Témoignez à vos gens que vous en êtes content et que vous voulez qu'ils continuent. N'augmentez point les appointements d'Anfossy. Laissez-moi le soin des gratifications ; il sera content, et vous n'y perdrez rien. Je suis fort satisfaite de ce garçon-là ; c'est une merveille qu'à son âge il se soit appliqué, et qu'il vous suffise, étant à la place où vous êtes. J'ai fait écrire Bonrepos pour les réparations du palais, et pour le francsalé[6]. Je pense que vous devez être satisfait sur l'une et l'autre affaire. Je ne vous mènerai donc point de maître d'hôtel. Vous êtes content de tout, c'est assez. Vous êtes assez délicat pour que l'on puisse se fier à votre goût ; il s'est trompé seulement à l'approbation qu'il donne à nos bouts-rimés, et à la préférence sur les vôtres[7]. Assurément les vôtres sont sans comparaison meilleurs ; les auteurs l'ont décidé.

Je vous ai envoyé un habit ; je ne sais si vous l'avez

6. « Droit qu'ont quelques officiers, en vertu de leurs charges, de prendre gratuitement certaine quantité de sel au grenier. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.) — C'était, dit M. Chéruel (*Dictionnaire historique des Institutions*), « un privilége et une exemption d'impôt accordés surtout aux principaux magistrats. »

7. Comme échantillon des bouts-rimés que faisait le comte de Grignan, on trouvera à la fin de la *Correspondance*, parmi les lettres sans date, un sonnet adressé par lui à la marquise d'Uxelles.

reçu : il y a une veste de satin de Venise qui sera, je pense, ce que vous me demandez. Si vous voulez outre cela une camisole de la Chine, je vous la porterai, mais mandez-le-moi dans la réponse à cette lettre. J'espère vous mander la paix assurée avant mon départ, car je suis fort lasse de vous dire toujours oui et non, sans fixer votre esprit. Ruvigny[8], qui étoit en Angleterre, a joint le Roi dans la marche, et le Roi l'a renvoyé. C'est un air de négociation qui fait croire qu'ils ne se déclareront pas. Cependant c'est le 25e que le Roi attend les réponses ; c'étoit le 20e : 1678

8. Henri de Massués, sieur de Ruvigny, marquis de Bonneval, mais plus connu sous le nom de marquis de Ruvigny. Il avait épousé Marie Tallemant, sœur de Tallemant des Réaux. « Ruvigny, dit Saint-Simon (tome I, p. 412 et 413), étoit un bon mais simple gentilhomme, plein d'esprit, de sagesse, d'honneur et de probité, fort huguenot, mais d'une grande conduite et d'une grande dextérité. Ces qualités.... lui avoient donné beaucoup d'amis importants, et une grande considération dans le monde. Les ministres et les principaux seigneurs le comptoient et n'étoient pas indifférents à passer pour être de ses amis, et les magistrats du plus grand poids s'empressoient aussi à en être. Sous un extérieur fort simple, c'étoit un homme qui savoit allier la droiture avec la finesse de vues et les ressources, mais dont la fidélité étoit si connue, qu'il avoit les secrets et les dépôts des personnes les plus distinguées. Il fut un grand nombre d'années le député de sa religion à la cour, et le Roi se servit souvent des relations que sa religion lui donnoit en Hollande, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne, pour y négocier secrètement, et il y servit très-utilement. Le Roi l'aima et le distingua toujours, et il fut le seul, avec le maréchal de Schomberg, à qui le Roi offrit de demeurer à Paris et à sa cour avec leurs biens et la secrète liberté de leur religion dans leur maison, lors de la révocation de l'édit de Nantes; mais tous deux refusèrent. Ruvigny emporta ce qu'il voulut, et laissa ce qu'il voulut aussi, dont le Roi lui permit la jouissance. Il se retira en Angleterre avec ses deux fils. La Caillemotte, le cadet.... mourut bientôt après. Le père ne survécut pas longtemps. » — Mme de Scudéry (*Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 71) écrit le 25 mars 1678 : « Ruvigny est encore en négociation en Angleterre, et l'on croit extrêmement la paix. »

1678 cinq jours de retardement pourront être suivis de plusieurs autres[9].

Mme de Monaco se meurt encore : elle est hors de toute espérance de pouvoir vivre, et se voit mourir avec un jugement sain qui devroit épouvanter et qui ne trouble pourtant pas sa constance. Elle meurt avec toute la fermeté possible ; elle l'a communiquée à ses amies, car on ne peut pas la voir mourir avec plus de fermeté qu'en témoignent Mme de Louvigny et Mlle de Grancey[10] : M. de Monaco est le seul qui leur dispute, mais pour lui il a ses raisons, et l'on comprend facilement le peu de regret qu'il a de perdre cette personne qui s'étoit séparée de lui volontairement.

La Garde vous fait faire une housse : je l'ai prié d'en prendre le soin pendant que je suis ici à respirer un air qui me fera autant de bien que du lait. J'y passerai jusques au lendemain des fêtes[11] ; l'abbé m'y viendra voir un jour ou deux. Le chevalier est guéri de la fièvre : il n'en a eu que trois accès. L'armée étoit à Deinse[12] le 16e : le Roi y devoit arriver ce jour-là pour la faire marcher près de Gand et manger ce bon pays. Le comte de Sorre[13], qui

9. Le 27 mai, Charles II vendit à Louis XIV, pour six millions, la neutralité de l'Angleterre, dans le cas où la paix ne serait pas faite avant deux mois. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 504 et 505.

10. Mme de Louvigny était belle-sœur de Mme de Monaco ; Mlle (peu après ce temps-là Mme) de Grancey appartenait, comme la mourante, à la société la plus intime du Palais-Royal. Voyez tome II, p. 153 et 154, note 15 ; et tome III, p. 10, note 19.

11. La Pentecôte tombait cette année-là le 29 mai.

12. Deinse est une petite ville de la Flandre occidentale, située à trois lieues au sud-ouest de Gand. La *Gazette* du 21 mai nous apprend que le Roi y arriva le 16, et celle du 28 qu'il écrivit de là aux états généraux le 18 du même mois.

13. Philippe-Emmanuel-Ferdinand de Croy, comte de Solre, seigneur de Condé, « qui épousa (*en* 1672) la Bournonville (*Anne-Marie-*

étoit prisonnier de guerre, et dont le Roi a pris tous les biens par la prise de Condé, a prié le roi d'Espagne de trouver bon qu'il fût neutre. Il s'est retiré de son service, et nous lui laissons une partie de son bien. D'autres nouvelles je n'en sais pas, et je ne crois pas qu'il y en ait, car je viens de recevoir un billet de la Garde, où j'ai pris le peu que je vous en mande. Vos petites filles sont fort aises ici : je les prépare à ne pas trouver de si beaux jardins à Grignan. Nous sommes résolus, l'abbé de Coulanges et moi, de faire bâtir des chambres pour loger votre famille, qui est nombreuse et que l'on ne sait où mettre. Mandez-moi ce qui est arrivé de cette étoffe de Messine, et si vous voulez que je vous mène Dinan. Enfin, mon cher Comte, dépêchez-vous de me donner vos ordres, car ce qui s'appelle un pied à l'étrier, c'est ce que j'ai. Si vous voyez Roquesante, faites-lui mille amitiés pour moi : je l'aime et l'honore toujours très-fort. 1678

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon très-cher Comte ; je suis à vous avec toute la tendresse possible ; je vous conjure d'en être bien persuadé, et de ne point changer l'opinion que vous avez d'avoir à vous seul une jolie personne. Je voudrois être aussi jolie comme il est sûr que je suis à vous. Vous ne voyez point ma fille, et cependant vous lui devez quelque amitié. J'ai envie de la voir, la pauvre petite, et Paulinotte, et mon fils, et tout notre petit ménage, à qui je pense toujours avec plaisir. Ma mère, et vos filles, et le *bien Bon* vous font mille amitiés, et vous assurent, c'est-à-dire vos filles, de leurs respects. Je vous quitte pour me promener au chant des

Françoise, fille d'Alexandre, prince de Bournonville), prit le service de France, fut fait chevalier du Saint-Esprit en 1688.... Il est mort à Paris en 1718, lieutenant général et gouverneur de Roye, Péronne et Montdidier, à soixante-dix-sept ans. » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome X, p. 439.)

1678 rossignols, qui m'appellent et qui vous charmeroient. Eh mon Dieu! ne viendra-t-il pas une année où je puisse voir mon mari sans quitter ma mère? En vérité, je le souhaiterois fort; mais quand il faut choisir, je ne balance pas à suivre mon très-cher Comte, que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur.

---

690. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GRIGNAN[1].

Vendredi 27e mai.

Je veux vous rendre compte d'une conférence de deux heures que nous avons eue avec M. Fagon[2], très-célèbre

Lettre 690. — 1. Les détails que Mme de Sévigné donne sur l'état de santé de sa fille montrent que cette lettre ne peut être que de 1678 ou 1679, et le 27 mai n'était un vendredi que dans la première de ces deux années.

2. Gui-Crescent Fagon, né à Paris le 11 mai 1638. Il était fils de Henri Fagon, commissaire ordinaire des guerres, et de Louise de la Brosse, nièce de Gui de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, et petit-fils d'un médecin ordinaire de Henri IV. Il eut le bonnet en 1664, et fut nommé successivement, en 1680, premier médecin de la Dauphine, puis de la Reine et des enfants de France. En 1693, il devint premier médecin du Roi. Il mourut le 11 mars 1718, au Jardin des plantes, dont il était surintendant. Il avait épousé Marie Nozereau, dont il eut deux fils. « Fagon, dit Saint-Simon (tome I, p. 110 et 111), étoit un des beaux et bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avoit trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connoisseur en chirurgie, excellent médecin et bon praticien. Il savoit d'ailleurs beaucoup; point de meilleur physicien que lui; il entendoit même bien les différentes parties des mathématiques. Très-désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnoit point, il aimoit la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y op-

médecin : c'est M. de la Garde qui l'a amené ; nous ne l'avions jamais vu ; il a bien de l'esprit et de la science ; il parle avec une connoissance et une capacité qui surprend, et n'est point dans la routine des autres médecins qui accablent de remèdes : il n'ordonne rien que de bons aliments ; il trouve la maigreur de ma fille et la foiblesse fort grande ; il voudroit bien qu'elle prît du lait comme le remède le plus salutaire, mais l'aversion qu'elle y a fait qu'il n'ose seulement le proposer : elle prend le demi-bain et des bouillons rafraîchissants ; il ne la veut contraindre sur rien ; mais quand elle lui a dit que sa maigreur n'étoit rien, et qu'après avoir été grasse on devient maigre, il lui a dit qu'elle se trompoit, que sa maigreur venoit de la sécheresse de ses poumons, qui commençoient à se flétrir, et qu'elle ne demeureroit point comme elle est ; qu'il falloit ou qu'elle se remît en santé, ou que sa maigreur viendroit jusqu'à l'excès, qu'il n'y avoit point de milieu ; que ses langueurs, ses lassitudes, ses pertes de voix, marquoient que son mal étoit au poumon ; qu'il lui conseilloit la tranquillité, le repos, les régimes doux, et surtout de ne point écrire ; qu'il espéroit qu'elle pourroit se remettre, mais que si elle ne se rétablissoit pas, elle iroit toujours de pis en pis. M. de la Garde a été témoin de tout ce discours : envoyez-lui ma lettre si vous voulez. J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui étoit contraire : il a dit qu'il l'étoit beaucoup ; je lui ai dit l'en-

1678

posoit, que si on lui eût été personnellement contraire.... Il étoit l'ennemi le plus implacable de ce qu'il appeloit charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendoient avoir des secrets et donner des remèdes.... Il aimoit sa Faculté de Montpellier, et en tout la médecine, jusqu'au culte.... Avec cela délié courtisan, et connoissant parfaitement le Roi, Mme de Maintenon, la cour et le monde.... Sa faveur et sa considération, qui devinrent extrêmes, ne le sortirent jamais de son état ni de ses mœurs, toujours respectueux et toujours à sa place. »

vie que j'avois eue de la retenir ici pendant les chaleurs,
1678 et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon; que vous ne souhaitiez au monde que sa santé, et que ce n'étoit qu'elle que nous avions à combattre, pour l'empêcher de partir tout à l'heure. Nous en sommes demeurés là; M. de la Garde a été témoin de tout. J'ai cru que je devois vous faire part de tout ce qui s'est passé, en vous protestant que l'envie de la voir plus longtemps, quoique ce soit le plus grand plaisir de ma vie, ne m'oblige point à vous reparler encore sur ce sujet; mais je croirois que vous auriez sujet de vous plaindre de moi, si je vous laissois dans la pensée que son mal ne fût pas plus considérable qu'il l'a été : il l'est d'autant plus, qu'il y a un an qu'il dure, et cette longueur est tout ce qu'il y a à craindre. Vous me direz que je la retienne : je vous répondrai que je n'y ai aucun pouvoir, qu'il n'y a que vous ou M. de la Garde qui puissiez fixer ses incertitudes. A moins que sa tranquillité ne vienne par là, il n'en faut point espérer, et n'en ayant point, il vaut mieux qu'elle hasarde sa vie. Elle a pour vous et pour ses devoirs un attachement très-raisonnable et très-juste; à moins qu'elle ne retrouve, par la pensée de vous plaire, la douceur qu'elle trouveroit d'être auprès de vous, son séjour ici lui feroit plus de mal que de bien : ainsi, Monsieur, c'est vous seul qui êtes le maître d'une santé et d'une vie qui est à vous; prenez donc vos mesures, chargez-vous de l'événement du voyage, ou donnez-lui un repos qui l'empêche d'être dévorée, et qui la fasse profiter des trois mois qu'elle sera ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne m'étonne pas si vous ignorez l'état où elle est : sa fantaisie, c'est de dire toujours qu'elle se porte fort

bien. Plût à Dieu que cela fût vrai, et qu'elle fût avec vous ! Je ne veux pour témoin du contraire que M. l'abbé de Grignan, M. de la Garde, et tous ceux qui la voient et qui y prennent quelque intérêt. 1678

*691. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE GRIGNAN[1].

[Fin de mai ou commencement de juin.]

MADAME de Monaco se meurt[2] ; M. Brayer[3] lui annonça il y a deux jours que le temps de la vie étoit court ; qu'il étoit obligé de l'en avertir, afin d'en disposer pour l'éternité.... Elle envoya querir le P. César[4], et se confessa fort longtemps ; elle reçut Notre-Seigneur, fit son testament, et avec une fermeté admirable, ne parla plus de la mort.... Elle est encore au même état, et se verra mourir toute en vie, sans perdre un moment la connoissance. Il faut bien de la constance pour soutenir longtemps une si pénible vue ; les seuls pères de la Trappe me paroissent la pouvoir regarder de sang-froid.

LETTRE 691. — 1. Au sujet de ce fragment de lettre, voyez au dernier volume l'indication des sources.

2. On a déjà dit qu'elle mourut le 5 juin.

3. Son médecin.

4. Il est question plusieurs fois dans la *Correspondance de Bussy* du P. César, que Bussy appelle « le bon ouvrier pour les consciences délabrées. » Il eut, aux approches de Pâques 1679, plusieurs conférences avec Mme de Montespan. Voyez la lettre du marquis de Trichateau à Bussy, en date du 14 avril 1679, tome IV, p. 344 de la *Correspondance de Bussy*.

1678

692. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Trois mois après que j'eus écrit cette lettre (nº 686, p. 426), m'ennuyant de ne point recevoir de réponse de Mme de Sévigné, je lui écrivis cette lettre.

A Bussy, ce 20e juin 1678[1].

Je ne saurois plus durer sans vous écrire, c'est-à-dire sans m'attirer de vos lettres, et quoique je n'aie pu vous obliger par la dernière des miennes à me faire réponse, j'espère enfin vous toucher le cœur, sachant qu'avec la persévérance on vient à bout de toutes choses. Sérieusement, Madame, j'ai bien de la peine à me passer de votre commerce : plus je deviens délicat, et plus vous me devenez nécessaire; d'ailleurs je vous aime et tout ce que vous aimez. Mandez-moi de vos nouvelles et de celles de la belle Madelonne, comment elle se porte, et si elle s'en retourne en Provence, si vous n'êtes pas bien aise de la paix, où est notre ami Corbinelli, et si c'est lui qui fait le mariage de Mlle de Vardes[2].

On m'a mandé la mort de Mme de Monaco, et que le maréchal de Gramont lui a dit, en lui disant adieu, qu'il falloit plier bagage, que le comte de Guiche[3] étoit allé marquer les logis, et qu'il les suivroit bientôt : ne trouvez-vous pas, Madame, que les plaisanteries en ces rencontres-là sont bien à contre-temps? Pour moi, je ne les aurois souffrir[4], et quand je les passerois à ces gens qui

Lettre 692. — 1. Cette lettre est datée du 14e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. La fille unique de Vardes, Marie-Élisabeth du Bec, née le 4 avril 1661, fut mariée, le 28 juillet 1678, à Louis de Rohan Chabot, duc de Rohan.

3. Le comte de Guiche était mort le 29 novembre 1673. Voyez la lettre du 8 décembre 1673, tome III, p. 301.

4. Ce qui suit, jusqu'à la fin de la lettre, à part la dernière

disent en mourant : « Tirez le rideau, la farce est jouée[5]. » 1678
et autres semblables forfanteries, toujours trouverois-je sot et cruel à une personne qui se porte bien, de plaisanter avec une personne mourante, et tout à fait barbare à un père qui parle ainsi à sa fille.

Je ne sais s'il ne vous est point revenu que Mme Foucquet a été à Autun rendre visite à l'évêque[6], que celui-ci alla au-devant d'elle[7] avec six carrosses et deux cents chevaux de la ville :

Et j'y étois, j'en sais bien mieux le compte[8].

La dame fut fort aise de me voir, et me dit que Monsieur d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'il partageoit cet honneur avec elle, et qu'il n'étoit pas si généreux qu'elle pensoit. Je ne sais si elle m'entendit, et si elle n'a pas plus d'esprit qu'elle en avoit dans sa prospérité, mais je lui trouvai autant de fraîcheur, avec[9] dix-huit ans davantage.

phrase, est biffé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, et remplacé par cette phrase du 5e paragraphe, écrite en interligne d'une autre main que celle de Bussy : « Mandez-moi ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans le monde. » Le même manuscrit termine l'alinéa par ces mots : « qui en use ainsi avec sa fille. »

5. Mot attribué à Rabelais. Voyez, au tome XXXVI de la *Biographie universelle*, l'article *Rabelais* par M. Auger, p. 480.

6. Gabriel de Roquette. Voyez tome III, p. 31, fin de la note 1.

7. Telle est la leçon des deux manuscrits. Dans l'impression de 1818 et dans les éditions récentes qui en ont adopté le texte, la phrase est plus longue : « .... rendre visite à l'évêque. Celui-ci, en galant homme, la traita comme si elle eût été encore surintendante des finances. Il alla au-devant d'elle, etc. »

8. Vers de la XXIVe épigramme du livre III de Marot (édition de 1824, tome II, p. 421) :

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y estois, j'en sçay bien mieulx le compte, etc.

9. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale donne *et*, au lieu de *avec*.

1678 Sa belle-sœur Foucquet d'Aumont[10] étoit avec elle, plus folle et plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivés à l'évêché, elle se mit en plein cercle à me louer sur mon bel esprit; cela dura jusqu'à ce qu'on se mît à table, qu'elle recommença de plus belle, quoique chacun, embarrassé pour elle et pour moi, voulût changer de discours; elle n'en voulut rien faire, et de la même force dit que je parlois comme un livre, et que j'écrivois comme un ange. Je voulus, pour faire diversion, dire que la soupe étoit admirable : ce fut le *quoi qu'on die* de Trissotin[11]. « Ah, ma cousine! dit-elle à Mme de la Boulaye[12], écoutez comme il dit cela. » Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'un siècle de disgrâces ne raccommoderoit pas une tête comme celle-là ?

Mais je vous supplie de me mander ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans le monde; cet homme, que nous croyions ne revoir qu'au jour du jugement, est dans l'hôtel de Lesdiguières avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez-moi cela, Madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disoient ceux qui se moquoient de sa retraite. Je ne saurois vous dire combien la *vedova felice*[13] et moi nous vous aimons : cela passe, non pas l'imagination, mais l'expression.

10. Anne d'Aumont, fille du marquis d'Aumont, gouverneur de Touraine; elle avait épousé Gilles Foucquet, premier écuyer de la grande écurie du Roi, frère du surintendant. Elle était cousine germaine du duc d'Aumont.

11. Voyez *les Femmes savantes* de Molière, acte III, scène II.

12. C'était une Foucquet. Voyez la note 8 de la lettre du 15 septembre 1677, p. 320.

13. *L'heureuse veuve* : Mme de Coligny.

693. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Trois jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné, qui ne pouvoit pas être la réponse de la mienne, mais qu'elle m'avoit écrite de son mouvement.

A Paris, ce 20e juin 1678[1].

Quelle folie de ne vous point écrire, puisque je fais le principal, qui est de me souvenir[2] tous les jours de vous! Quand on n'a point de bonne raison, il n'en faut dire aucune. Voilà donc la paix[3], mon cher cousin. Le Roi a trouvé plus beau de la donner cette année à toute l'Europe, que de prendre le reste de la Flandre : il la garde pour une autre fois. Êtes-vous à Chaseu, mon cher cousin, dans cet aimable lieu? J'en ai le paysage dans la tête et je l'y conserverai soigneusement; mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille, qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien des *aimables;* mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritoient d'être lues deux fois, il

Lettre 693. — 1. Cette lettre, comme la précédente, est datée du 14e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. « En me souvenant. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le même manuscrit porte, à la ligne suivante : « il n'en faut point dire; » deux lignes après : « à toute la chrétienté. » Il ajoute, à la fin de cette phrase, à la suite des mots *pour une autre fois :* « Je voudrois bien que pour achever sa gloire, il voulût que tous les exilés en fussent les témoins. Il me semble que cette pensée pourroit finir un madrigal : je vous la recommande; » à la ligne suivante, on lit : « dans *ma* tête, » pour « dans *la* tête. »

3. La paix de Nimègue. Il y eut trois traités séparés, dont le premier eut lieu avec la Hollande, et ne fut signé que le 10 août; ce qui fait que, dans la lettre du 27 juillet suivant, Mme de Sévigné craignait encore la guerre. Le traité avec l'Espagne fut signé le 17 septembre, et le traité avec l'Empereur le 5 février suivant.

1678 se trouveroit quelque charitable personne qui les corrigeroit[4].

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes, pour l'obliger de profiter de la permission que le Roi a donnée à M. de Rohan d'épouser sa fille. Ce mariage est agréable pour Vardes, et d'autant plus qu'on ne parle point de sa charge, qui sera vendue à quelque autre, selon la volonté du Roi.

Mme de Monaco est partie de ce monde avec une contrition fort équivoque, et fort confondue avec la douleur d'une cruelle maladie. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son desséchement a été jusqu'à outrager la nature[5] par le dérangement de tous les traits de son visage. La pitié qu'elle a faite n'a jamais pu obliger personne de faire son éloge.

Je crois que ma tante de Toulongeon vous aura bien dit du mal de moi, de l'envie que j'ai toujours de m'accommoder avec Mme Frémyot, malgré son mariage. Je vous prie de prendre mon parti, en considération du souvenir tout récent que vous devez avoir du plaisir qu'il y a de payer ses dettes. Adieu, mon cousin. Que dites-vous de *la Princesse de Clèves?* Je n'ai plus trouvé l'occasion de reprendre ma conversation sur votre sujet avec M. de Pompone : c'est mon affaire, c'est à moi à prendre mon temps. J'embrasse ma jolie veuve, je l'aime, et je la prie, et vous aussi, de m'aimer toujours.

4. Mme de Sévigné savait que Bussy transcrivait ses lettres : voyez la réponse de Bussy, plus bas, p. 454, et plus haut, p. 159, le billet du 7 mars 1677.

5. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « la nature humaine ; » une ligne plus loin : « à faire son éloge ; » vers la fin de la lettre, « M. de Pompone » est remplacé par « le ministre. »

694. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 23e juin 1678[1].

Voici un coup fourré, Madame : je vous écris après avoir longtemps attendu une réponse de vous, et vous me la faites le même jour que je vous écris. Quoique je l'attendisse avec une fort grande impatience, je ne vous ai pas traitée si rudement que vous vous traitez vous-même : vous appelez folie de songer à moi sans m'écrire, et moi, je ne crois pas seulement que ce soit une petite faute. Il ne faut qu'un moment pour penser, et il faut du temps pour écrire.

Le Roi a raison de donner la paix : il devenoit insupportable à tout le monde ; personne ne pouvoit plus durer à lui. Il mettoit ses ennemis au désespoir par de

Lettre 694. — 1. Cette lettre est datée du 17e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. Dans le manuscrit que nous suivons, les premiers mots de la lettre : « Voici un coup fourré, Madame, » ont été ajoutés après coup, de la main de Bussy. Trois lignes plus loin, il y a simplement, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « avec impatience. » Le premier alinéa se termine par ces mots : « pour faire une lettre, » et le deuxième commence par ceux-ci : « Le Roi a *eu* raison.... personne ne pouvoit durer à lui » (dans l'édition de 1818 on avait remplacé *durer à lui*, qui est dans nos deux manuscrits, par *durer avec lui*). A la ligne suivante, « et ses serviteurs » manque. Deux lignes plus loin, on lit : « plus de repos et plus d'abondance » (les mots *et plus d'abondance* ont été effacés) ; à la suite du second paragraphe : « Vous souhaiteriez, dites-vous, Madame, que pour achever sa gloire, le Roi voulût que tous les exilés en fussent les témoins. Cela ne veut pas dire qu'il nous rappelât, car nous serons témoins de sa gloire, quand nous serions au bout du monde, comme à la cour : ainsi il nous faut chercher une pensée plus juste pour la fin d'un madrigal : » voyez p. 451, la note 2 de la lettre précédente.

1678 continuelles défaites, et ses amis et ses serviteurs, en les épuisant de louanges. Ce n'est pas que je prévoie que la paix me donne plus de repos sur son sujet. Il me fournira assurément d'autres matières d'éloges, qui me mettront enfin à sec sur ses actions de paix comme sur celles de guerre.

Je suis à Bussy depuis un mois, et j'y serai jusques aux premiers jours d'août; après quoi, je retournerai à ce Chaseu qui vous plaît tant. Je suis pourtant assuré que Bussy vous l'effaceroit un peu, si vous le voyiez aujourd'hui. Il y a des beautés et des propretés uniques, et vous y trouveriez *l'aimable* fille et *l'aimable* père, qui ne vous le gâteroient pas. Au reste, Madame, ne vous plaignez pas des répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette; je ne vous les corrigerai pas : je veux toujours de la justesse dans les pensées, mais quelquefois de la négligence dans les expressions, et surtout dans les lettres qu'écrivent les dames[2].

Je demeure d'accord que M. de Vardes doit être content du mariage de sa fille avec M. de Rohan; mais ce n'est pas aussi une si extraordinaire chose pour lui[3]. M. de Rohan, à mon avis, y trouve plus d'avantage : une des plus riches héritières de France, de la maison du Bec-Crespin, épouse un homme de la maison de Chabot; il y a deux cents ans que les Chabots ne marchoient pas de pair avec le maréchal du Bec[4]. Pour la

2. Voyez ci-dessus, p. 451 et 452.

3. « Une chose si extraordinaire en sa faveur. M. de Rohan, à mon gré, y trouve plus d'avantage : la plus riche héritière, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

4. Le maréchal du Bec vivait dans des temps plus reculés que Bussy ne l'indique. Guillaume, cinquième du nom, seigneur du Bec-Crespin, était maréchal de France en 1283; il avait suivi saint Louis en Afrique en 1269; et il faut remarquer qu'on ne mettait alors aucune différence entre le titre de connétable et celui de maréchal de

charge de capitaine des Cent-Suisses, j'aimerois mieux, si j'étois à la place de M. de Vardes, que mon gendre l'eût qu'un autre, dès que cela ne seroit pas une condition qui rendroit ma fortune meilleure. Mandez-moi s'il a eu ordre de se défaire de sa charge, ou s'il l'a demandé. 1678

On m'écrit que la maladie dont Mme de Monaco est morte lui a fait faire pénitence[5], et qu'elle est de ces gens de l'Évangile qui sont payés pour la dernière heure comme ceux qui sont venus le matin[6]; cependant vous me mandez que personne n'a fait son éloge : je ne l'en plains pas davantage. Le bien ou le mal que l'on dit de nous après notre mort nous est bien indifférent.

Il est vrai que la bonne femme Toulongeon condamne fort l'impatience que vous avez de vouloir traiter avec Mme Frémyot, avant que de voir si dans la première année de son mariage elle ne deviendra pas grosse ; et pour moi[7], quelque souvenir que j'aie du plaisir qu'il y a de payer ses dettes, je n'ai pas été contre ce sentiment. Les premières couches d'une femme qui approche

France. Voyez les *Recherches des connétables, maréchaux, etc.*, par Mathas, p. 5 ; Paris, 1623 ; et le P. Anselme, tome VI, p. 631. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. Mme de Scudéry écrivait à Bussy le 10 juin : « Madame de Monaco est morte en prédestinée ; une maladie lente l'a mise en état de pénitence ; elle n'avoit plus figure humaine quinze jours avant que de mourir. » A M. de la Rongère, qui, de son côté, avait écrit à Bussy le 5 juin : « Mme de Monaco est enfin morte beaucoup mieux qu'elle n'avoit vécu, » Bussy répondait le 16 : « La mort de Mme de Monaco prêche mieux la cour, à mon gré, que le P. Bourdaloue ; cependant peu de gens en profitent. » Voyez le manuscrit de la Bibliothèque impériale, tome VIII, p. 528, 530 et 535.

6. Voyez le chapitre xx de l'*Évangile de saint Mathieu*, versets 1-16.

7. « Pour moi » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne, à la ligne suivante, « cet avis, » au lieu de « ce sentiment ; » et quatre lignes plus loin : « pour payer *encore* l'intérêt, etc. »

1678 cinquante ans sont toujours dangereuses. Je voudrois laisser passer la première année : un an de plus n'est pas grand'chose pour payer l'intérêt de vingt mille francs. Quel regret n'auriez-vous pas si Mme Frémyot venoit à mourir dans un an, et que vous eussiez donné aujourd'hui pour vingt mille francs une succession de vingt mille écus ? Croyez-moi, Madame, attendez encore ce temps-là. Pour moi, si j'avois de l'argent, je vous donnerois dix mille écus de votre dette ; car si je n'en jouissois pas, mes enfants l'auroient un jour ; mais au moins j'attendrois un an, quand je n'aurois point d'enfants.

---

695. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Huit jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 27e juin 1678[1].

Je crois que je vous écrivois dans le temps que vous me faisiez de très-justes reproches de ne vous écrire pas. Vous avez vu comme je m'en faisois à moi-même. Vous me flattez beaucoup en me disant que plus vous devenez délicat, et plus je vous suis nécessaire. Le moyen de n'être pas sensible à cette louange si bien apprêtée ? Si vous en présentiez de pareilles à Monsieur le Prince, je crois qu'il y retrouveroit le goût qu'il avoit uniquement autrefois pour celles de Voiture.

Je vous ai mandé de mes nouvelles, et de celles de ma

Lettre 695. — 1. Cette lettre est datée du 24e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. A la quatrième ligne du texte, ce manuscrit donne *bien*, au lieu de *beaucoup*. Trois lignes plus loin, *de pareilles* y est remplacé par *ainsi*.

fille : elle a été assez mal ; une saignée l'a remise. Elle prend du petit-lait pour la conduire à celui de vache naturel : il n'y a que ce remède pour les maux de poitrine ; c'est ce qui l'a empêchée d'aller en Provence, afin de joindre la douceur de l'air à celle du régime, à Livry, où nous passerons l'été ; outre que M. de Grignan viendra aussi cet hiver comme les autres. Plût à Dieu que la paix fût assez généralement établie dans tous les cœurs pour faire revenir à la cour[2] tous ceux que je desire ! Vous seriez assurément le premier, et l'unique s'il n'y en avoit qu'un, quoique vous ne soyez pas le plus malheureux : vous avez une société chez vous et un voisinage qui vous mettent à couvert de l'excès de l'ennui[3]. 1678

Vous m'étonnez de la réception que Monsieur d'Autun a faite à Mme Foucquet ; j'aurois peine à le croire si vous n'en aviez été témoin. Une malheureuse n'a pas accoutumé d'être si honorée. Je suis persuadée qu'il y a de la sainteté révérée dans l'excès de cette procession ; ce fut assurément en qualité de relique et de châsse qu'il y eut tant de monde en campagne.

Pour la belle-sœur, c'est la plus folle femme que je connoisse ; je vous ferois le *paroli*[4] si je voulois vous conter tout ce que je sais d'elle, mais je crois que vous en êtes assez instruit.

Mme de Monaco, en mourant, n'avoit aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle : c'étoit une tête

2. « A la cour » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale ; à la fin du paragraphe suivant, on y lit *un peu*, au lieu de *assurément*.

3. On lit de plus ici, dans l'édition de 1818, une phrase qui manque dans nos deux manuscrits : « Vous demanderez au Roi ce qu'il vous plaira ; mais vous ne m'empêcherez pas de souhaiter qu'il vous rappelât à la cour, en vous donnant tous les agréments qu'il faut à un homme de vos services. »

4. Voyez ci-dessus, p. 382, note 5.

1678 de mort gâtée par une peau noire et sèche; c'étoit enfin une humiliation si grande pour elle, que si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté : le P. Bourdaloue dit qu'il y avoit beaucoup de christianisme; je m'en rapporte.

Pour le maréchal de Gramont, il est vrai qu'il lui a dit adieu quand il est allé en Béarn[5]; je n'ai point su qu'il ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées; elles lui ressemblent pourtant[6] assez : s'il les a dites, je les condamne, et je les trouve hors de propos, comme vous les trouvez.

Pour le cardinal de Retz, vous savez qu'il a voulu se démettre de son chapeau de cardinal. Le pape ne l'a pas voulu, et non-seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité, quand on veut aller en paradis; mais il lui a défendu de faire aucun séjour à Saint-Mihel, à trois lieues de Commerci, qui est le lieu qu'il avoit choisi pour demeurer, disant qu'il n'est pas permis aux cardinaux de faire aucune résidence dans d'autres abbayes que les leurs. C'est la mode de Rome, et l'on ne se fait point ermite *al dispetto del Papa*[7]. Ainsi Commerci étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis, où il passe sa vie très-conformément à la retraite qu'il s'est imposée. Il a été quelque

5. Il était gouverneur et lieutenant général du royaume de Navarre, et gouverneur de la principauté de Béarn. Voyez l'*État de la France de* 1678, tome II, p. 363.

6. « Pourtant » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. A la ligne suivante, on y lit : « je les blâme, » au lieu de : « je les condamne; » à la huitième ligne du paragraphe suivant, il porte : « à un cardinal.... que les siennes; » trois lignes plus loin, *demeurer* y manque; à la ligne d'après, il donne : « à la retraite qu'il a envisagée. »

7. « En dépit du pape, malgré le pape. »

temps à l'hôtel de Lesdiguières ; mais cette maison étoit devenue la sienne. Ce n'étoit[8] plus les amis du duc qui y dînoient, c'étoit ceux du cardinal. Il a vu très-peu de monde, et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non. Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus solitaire qu'en Lorraine, et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auroient aussi bien fait quand il seroit demeuré à Commerci, qu'étant revenu à Saint-Denis. 1678

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes, pour lui persuader le mariage de sa fille avec M. de Rohan. Le Roi a permis à Mme de Rohan d'y penser. Rien n'est plus avantageux pour l'un et pour l'autre, surtout ayant été refusés de la faveur, la fille par[9] le jeune Thianges[10], et le garçon par une petite d'Au-

8. *Ce n'étoit*, au singulier, dans les deux manuscrits.

9. Ici, comme à la ligne suivante, le manuscrit de la Bibliothèque impériale donne *pour*, au lieu de *par*. Quatre lignes plus loin, *enfin de* y est remplacé par *encore à*.

10. Claude-Philibert de Damas, frère des duchesses de Nevers et de Sforce, qui fut marquis de Thianges, comte de Chalencé, épousa en premières noces N. de la Roche-Giffard, et en secondes noces, le 2 mars 1695, Geneviève-Françoise de Harlay, fille du marquis de Bréval et de Champvallon. Il mourut en janvier 1708, à l'âge de quarante-quatre ans, lieutenant général et commandant pour le Roi à Saint-Malo. « Thianges, dit Saint-Simon (tome VI, p. 157 et 159), étoit Damas et de grande naissance, fort brave, avec de l'esprit et des lettres, beaucoup d'honneur et de probité, mais si particulier, si singulier, qu'il vécut toujours à part, et ne tira aucun parti de se trouver fils de la sœur de Mme de Montespan, et d'une sœur par elle-même si bien avec le Roi, et si grandement distinguée tant qu'elle a vécu.... Il étoit menin de Monseigneur, lieutenant général et depuis

1678 mont[11], nièce de M. de Louvois. Ils font bien d'unir leurs malheurs ensemble, ils en feront du bonheur. Je crois que Vardes se résoudra enfin de vendre sa charge à qui il plaira au Roi, et je suis persuadée qu'étant dépouillé, et hors d'état de faire aucune condition pour lui, il ne sera pas plus loin de retourner qu'il est présentement. C'est à un changement du cœur du Roi que tient son retour, et point du tout à sa charge ni à sa fille. On parle de Tilladet[12] pour cette charge : ce cinquième capitaine des gardes ne seroit pas de la force des autres[13].

Adieu, mon cousin : je suis fort aise que vous m'aimiez, l'aimable veuve[14] et vous. Si vous voyiez comme mon cœur est pour vous deux, vous ne me trouveriez pas ingrate. Vous allez avoir une nouvelle voisine ; je souhaite qu'elle vous soit aussi bonne qu'à M. Jeannin[15].

longtemps, fort homme de bien. Il ne laissa point d'enfants de la nièce de l'archevêque de Paris, Harlay. »

11. Madeleine-Élisabeth-Fare d'Aumont, fille du duc d'Aumont et de Madeleine-Fare le Tellier, la fille du chancelier. Elle épousa en 1677 Jacques-Louis, fils du marquis de Beringhen (Monsieur le Premier), et mourut en 1728.

12. Jean-Baptiste de Cassagnet, dit le marquis de Tilladet, cousin germain de Louvois (son père ayant épousé une sœur du chancelier le Tellier), maître de la garde-robe, capitaine-lieutenant des Cent-Suisses après la démission de Vardes, gouverneur de Cognac et d'Arras, lieutenant général du Roi au gouvernement d'Artois. Il reçut un coup de mousquet à la cuisse au combat de Steinkerke, le 3 août 1692, et en mourut le 22 du même mois.

13. Les quatre capitaines des gardes du corps français (voyez l'*État de la France de* 1678, p. 173 et 174) étaient les ducs de Noailles, de Duras, de Luxembourg et de Lorges. — Nous n'avons pas besoin de dire que Mme de Sévigné désigne ici par le titre de cinquième capitaine des gardes le commandant des Cent-Suisses.

14. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale porte ici en marge les mots : « Mme de Coligny, » écrits de la main de Bussy.

15. Il était sur le point de marier son fils (18 juillet 1678), Gaspard de Castille, marquis de Montjeu (voyez tome III, p. 151, note 1), conseiller au parlement de Metz, à Louise-Diane Dauvet,

Je l'ai vu, il est fort content. Je vous embrasse, Monsieur et Madame, et je n'oublierai jamais votre paysage de Chaseu, et la manière dont vous m'y avez reçue. Ma fille vous fait mille compliments à l'un et à l'autre. Mon fils est encore à l'armée, car ce n'est plus à la guerre, Dieu merci ! 1678

---

696. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 29e juin 1678[1].

Si je savois aussi bien apprêter des louanges, Madame, je vous en donnerois souvent, parce que vous en méritez, et pour m'attirer les vôtres ; j'en donnerois aussi quelquefois au Roi, parce qu'il en est digne, et pour m'en attirer des grâces : après cela je ne présumerois pas de toucher le cœur des adorateurs de Voiture[2].

Je vous rends mille grâces, ma chère cousine, des souhaits que vous faites pour mon retour, et pour mon retour agréable ; autrement j'aimerois mieux être ici : je vous assure que je ne m'y ennuie point du tout, et que si vous demeuriez d'ordinaire en Bourgogne, je ne voudrois jamais en sortir.

fille du comte des Marets, morte le 7 décembre 1717. De ce mariage naquit une fille unique, Marie-Louise-Christine, qui épousa en 1705 Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt et duc de Guise (1718), et fut mère des duchesses de Bouillon et de Richelieu.

Lettre 696. — 1. La lettre est datée du 26e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui la commence de la manière suivante : « Si je savois aussi bien apprêter des louanges que vous dites, Madame. »

2. Le prince de Condé et Monsieur le Duc. Voyez la lettre précédente, p. 456.

1678 Je suis bien aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du cardinal de Retz, qui de loin me paroissoit changée; car j'aime[3] à l'estimer, et cela me fait croire qu'il soutiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite.

Je trouve comme vous que Mme de Rohan et M. de Vardes font bien de marier leurs enfants, et que Vardes ne sera pas plus loin de revenir à la cour, ayant vendu sa charge, qu'auparavant; mais je crois aussi qu'il n'en sera pas plus près. Il est vrai que Tilladet est bien au-dessous des quatre capitaines des gardes du corps; mais après l'avoir fait égal en charge, on le fera égal en honneurs : fions-nous-en à son patron[4].

Je suis fort aise du mariage du fils de Jeannin : une belle-fille rendra encore sa maison plus agréable, qui l'étoit déjà beaucoup. Adieu, ma chère cousine : aimons-nous bien toujours tous quatre; nous ne saurions mieux faire; nous n'en aimerons jamais de plus dignes d'être aimés : vous jugez bien que dans les quatre sont compris nos plus chers enfants[5].

Mais j'oubliois de vous dire que j'ai enfin lu *la Princesse de Clèves* avec un esprit d'équité, et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable; la seconde ne m'a pas paru de même[6]. Dans le premier volume, hormis quel-

3. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale on lit : « j'aimois, » corrigé d'une autre main en : « j'aime ; » et après les mots : « pas plus près, » à la fin de la première phrase du paragraphe suivant : « qu'enfin on ne revient point en ce siècle. »

4. Louvois : voyez la note 12 de la lettre précédente, p. 460.

5. Les mots : « Mme de Grignan et Mme de Coligny » ont été écrits en marge et d'une autre main dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale; trois lignes plus loin, ce manuscrit donne: « qu'on m'en a écrit; » deux lignes après, *paru* y est remplacé par *semblé;* à la fin de la phrase suivante, on y lit : « tout est naturel, rien ne languit. »

6. Le roman se divise en quatre parties. Dans l'édition originale,

ques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel. Dans le second, l'aveu de Mme de Clèves à son mari est extravagant, et ne se peut dire que dans une histoire véritable ; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à sou héroïne un sentiment si extraordinaire[7]. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bons sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle, mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui ; et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait[8]. D'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force 1678

chaque partie forme un tome. — L'aventure des jardins de Coulommiers, dont il va être question (l'aveu fait par Mme de Clèves à son mari et entendu par M. de Nemours), se trouve vers le milieu de la IIIe partie, tome II des *Œuvres de Mme de la Fayette* (1804), p. 156 et suivantes ; et la lettre au vidame de Chartres, dont il est fait mention dans l'alinéa suivant, se lit vers la fin de la IIe partie, p. 116 et suivantes du tome II de la même édition.

7. Segrais contredit ce jugement de Bussy. Voici ce qu'on lit dans le *Segraisiana* (p. 94 et 95) : « M. de Bussy trouve mauvais, dans ses lettres, que la princesse de Clèves déclare à son mari le penchant qu'elle avoit pour M. de Nemours, prétendant que cela n'est pas possible ; mais ce qu'il en dit ne mérite pas de réponse, parce qu'il n'entendoit pas la beauté de ces sortes d'ouvrages. Mme de Sévigny, qui lui envoya cet ouvrage, en étoit charmée. Le P. Bouhours, qui a écrit contre *la Princesse de Clèves*, pourroit bien avoir part à cette lettre, afin d'appuyer son sentiment de celui de M. de Bussy. » Segrais savait que le P. Bouhours s'était occupé de l'édition des *Lettres de Bussy*, mais il a tort de soupçonner ce jésuite d'avoir altéré le texte de ce passage, et même de l'avoir supposé. Cette lettre se lit, comme toutes les autres, au manuscrit de Bussy, et elle y est écrite entièrement de sa main. (*Note de l'édition de* 1818.)

8. « Qu'elle l'a offensé jusques au bout. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

1678 que la vertu. Depuis qu'à la cour, en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. Et si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu duroit dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle seroit ravie de les pouvoir accorder ensemble, en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait, et le plus joli cavalier de son temps. La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemblable, et sent le roman. C'est une grande justesse, que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, d'où il l'entend[9] : je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et en tout cas il falloit le lui faire savoir par d'autres voies.

Cela sent encore bien le roman, de faire parler les gens tout seuls[10] ; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourroit savoir ce qu'une personne se seroit dit, à moins qu'elle n'eût écrit son histoire ; encore diroit-elle seulement ce qu'elle auroit pensé. La lettre écrite au vidame[11] de Chartres est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue, et point du tout naturelle. Cependant, dans ce second tome[12], tout y est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier.

9. « Derrière une palissade, à les entendre. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit commence ainsi l'alinéa suivant : « Cela est encore bien de roman. »

10. Nos deux manuscrits écrivent : « tous seuls. »

11. Le manuscrit que nous suivons d'ordinaire donne, par erreur, *à Madame*, au lieu de *au vidame*.

12. « Dans ce second volume. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

697. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

1678

Trois semaines après avoir écrit cette lettre, j'écrivis encore celle-ci à Mme de Sévigné.

A Bussy, ce 23e juillet 1678.

Cette lettre-ci sera courte, ma chère cousine, car c'est un remerciement : vous avez donné à un des enfants[1] de mon bailli de Forléans votre chapelle de Bourbilly. Ce bailli l'est aussi de la terre d'Époisse. Si vous n'avez regardé que moi dans ce bienfait, je vous en rends mille grâces, et je sens cela avec ce cœur que vous connoissez, qui sait encore bien mieux aimer que haïr. Si Guitaut a part en tout ou en partie à votre présent, je lui laisserai tout le soin de la reconnoissance. Le vassal, ce me semble, auroit trop de vanité, s'il vouloit être de moitié de quelque chose avec son seigneur. Raillerie à part, ma chère cousine, en quelque vue que vous ayez fait la chose, je vous remercie du remerciement que vous m'avez attiré.

J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *la Princesse de Clèves* : si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la Princesse de Clèves*.

Adieu, Madame : je vous aime toujours de tout mon cœur; la Coligny fait la même chose. Mais à propos d'elle[2], il lui vient d'arriver un grand malheur : son

Lettre 697. — 1. L'abbé Poussy. Voyez le commencement de la lettre du 9 août, p. 467.

2. Le texte du manuscrit de la Bibliothèque nous a paru ici préférable à celui de la copie que nous suivons d'ordinaire et qui donne ainsi les deux dernières phrases de la lettre : « A propos d'elle, il vient d'arriver un grand accident à son grand oncle et à sa petite tante : ils ont versé, etc., cependant ils n'en auront, Dieu merci ! que le mal. »

1678 grand oncle et sa petite tante[3] ont versé de Monthelon à Autun, et les chevaux ont traîné le carrosse tout versé plus de cinq cents pas. Ils sont tous deux blessés en vingt endroits ; cependant ils n'en auront que le mal, et notre veuve n'en aura pas sitôt le bien.

---

698. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Huit jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné, qui étoit la réponse à ma lettre du 29e juin (p. 461).

A Paris[1], ce 27e juillet 1678.

Votre critique de *la Princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. Je m'y reconnois, et j'y aurois même ajouté deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assurément échappé. Je reconnois la justesse de votre esprit, et la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous ; et quand notre jolie femme[2] s'en mêle, cela ne gâte rien. J'ai été fort aise de savoir votre avis, et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres[3].

3. Sans doute le comte de Toulongeon, et sa femme, appelée « cette petite comtesse, » tome IV, p. 13 ; voyez sur eux tome III, p. 153, note 5. — Sur Monthelon, qui appartenait aux Toulongeon, voyez tome IV, p. 13, note 20, et la fin de la lettre du 12 août suivant, p. 470.

Lettre 698. — 1. La lettre est datée de Livry dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. A la troisième ligne du premier paragraphe, « assurément » ne se trouve pas dans ce manuscrit.

2. Mme de Coligny.

3. On lit ici, dans notre manuscrit, les mots suivants, écrits d'une

Mais, mon pauvre cousin, je suis au désespoir de la guerre ; il me semble qu'elle va recommencer : la paix se brouille et s'embarrasse ; nous l'avons crue trop vite faite ; c'est que nous avions un si grand besoin de varier la phrase pour louer le Roi, que notre impatience nous a fait prévenir le temps. La Feuillade dit que Mme du Ludres s'étoit portée trop tôt pour héritière, quand elle parloit comme ayant débusqué Mme de Montespan : nous avons fait de même pour la paix, nous nous sommes portés trop tôt pour héritiers[4]. 1678

Ma fille est toujours aimable et languissante. J'embrasse la veuve : embrassons-nous tous quatre.

---

699. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Quinze jours après avoir reçu cette lettre, je reçus encore celle-ci de Mme de Sévigné, qui étoit la réponse à ma lettre du 23e juillet (p. 465).

A Paris, ce 9e août 1678.

Ni le seigneur, ni le vassal, n'ont rien à se disputer sur le grand bénéfice que j'ai donné au sieur Poussy[1]. Je ne savois point que vous y prissiez intérêt, et je me suis

autre main : « Votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule. » Ces mots sont précédés d'un renvoi se rapportant à un passage de la lettre suivante (p. 468), où sont répétés les mêmes mots.

4. Voyez ci-dessus, p. 451, note 3.

Lettre 699. — 1. Cet aumônier trouva le bénéfice bon, mais il se mit peu en peine de remplir les obligations qu'il lui imposait. La chapelle de Bourbilly n'était pas desservie, et Mme de Sévigné fut obligée, quinze ans après, de recourir à l'évêque d'Autun pour obliger l'abbé Poussy de donner sa démission. Voyez la lettre écrite à Mme de Guitaut le vendredi 17 juillet 1693. (*Note de l'édition de 1818.*)

1678 trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de l'en remercier, lorsque j'ai vu qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remerciement de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, et ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

Je suis encore d'accord de ce que vous dites de *la Princesse de Clèves :* votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule.

Tout le monde s'est remis à croire la paix. Le roi de Suède prie le Roi de vouloir bien la faire sans s'attacher davantage à ses intérêts. Les Hollandois se sont chargés de cette négociation ; et cela fait croire que toutes les louanges en vers et en prose qu'on a données au Roi sur cette paix se retrouveront à leur place. Mais que dites-vous de M. d'Albret[2] qui alloit voir amoureusement et nocturnement Mme de Lameth[3] à la campagne ? On l'a pris pour un voleur, on l'a tué sur la place. Voilà une étrange aventure.

Adieu, mon cousin ; adieu, ma jolie veuve[4] : si ma tante m'avoit donné les dix mille écus dont vous me parliez

2. Charles Amanieu d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, dit le marquis d'Albret, mestre de camp du régiment de Navarre. Bussy Lameth, instruit de ses liaisons avec sa femme, le surprit dans un rendez-vous au château de Pinon en Picardie, et le tua (5 ou 6 août 1678). Le marquis d'Albret était neveu du chevalier d'Albret qui tua en duel le marquis de Sévigné, le 4 février 1651. Il avait épousé Marie d'Albret, sa cousine, fille unique du maréchal, qui, restée veuve sans enfants, épousa en 1683 Charles de Lorraine, comte de Marsan. — Le château de Pinon était près de Laon, dans l'Aisne.

3. N. de Rouci, femme du comte de Bussy Lameth. Voyez la lettre du 18 septembre suivant, p. 483 et 484.

4. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, une autre main a écrit en marge : « Mme de Coligny. » Ce manuscrit termine ainsi la lettre : « en ce cas-là, je suis attrapée. »

l'autre jour, je n'aurois pas traité avec la présidente Baillet[5]; mais je tiens mon affaire bonne, à moins que pour me faire dépit, elle eût la malice de mourir demain; en ce cas, je l'avoue, je suis attrapée. 1678

---

700. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Trois jours après cette lettre écrite, j'y fis cette réponse.

A Dijon, ce 12e août 1678.

Vous ne sauriez être plus aise que moi, Madame, de trouver que nous pensons les mêmes choses; je m'en tiens fort honoré; notre critique de *la Princesse de Clèves* est de gens de qualité qui ont de l'esprit; celle qui est imprimée est plus exacte, et plaisante en beaucoup d'endroits[1].

Il ne faut s'affliger des bruits de guerre, ni se réjouir des bruits de paix; un peu de patience et nous saurons à quoi nous en tenir; je me fais cette leçon à moi-même aussi bien qu'à vous. Vous dites plaisamment que nous nous sommes trop tôt portés pour héritiers sur les louanges précipitées que nous avons données pour la

5. Nom du second mari de la présidente Frémyot : voyez plus haut, p. 320, note 6.

Lettre 700. — 1. Telle est la leçon des deux manuscrits. L'édition de 1818 et plusieurs autres ont un texte tout différent : « je m'en tiens fort honoré. J'ai vu la critique imprimée de *la Princesse de Clèves* (*voyez plus loin*, *p.* 480 *et* 481): elle est exacte et plaisante en beaucoup d'endroits; mais elle a un air d'acharnement qui sent l'envieux ou l'ennemi, et qui ne fait point de quartier. Pour la nôtre, c'est une critique de gens de qualité qui donnent la vie après avoir désarmé. »

1678 paix ; mais comme on ne les a point datées, elles seront aussi bonnes au mois d'octobre qu'au mois de juillet[2].

Cela est donc heureux à vous, Madame, que ne pensant obliger qu'un honnête bourgeois de Semur, en lui donnant un bénéfice, vous m'ayez aussi fait plaisir ; car le bourgeois est mon bailli de Forléans.

Quoique je me sois quelquefois en ma vie exposé à de pareilles aventures qu'à celle[3] du marquis d'Albret[4], j'ai toujours trouvé qu'on étoit bien sot de mourir ainsi ; mais il me le paroît aujourd'hui plus qu'il n'a jamais fait[5] ; passe encore si on étoit assuré d'être aimé, mais mourir pour une guenipe !

La bonne femme Toulongeon a pris trois mois pour se résoudre à prendre votre marché ; elle est assez indifférente pour traiter ; mais son fils veut dégager Monthelon, comme vous voulez dégager Bourbilly, et je trouve qu'il a raison[6].

La petite veuve et moi parlons très-souvent de vous ; vous entendez bien que cela veut dire que nous vous admirons ; mais vous avez beau être admirable, nous ne vous aimerions pas de tout notre cœur, comme nous faisons, si nous n'étions persuadés que vous nous aimez de même.

2. « Dans le mois d'octobre que dans celui de juillet. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

3. « Que celles. » (*Ibidem.*)

4. Voyez la lettre précédente, p. 468.

5. L'édition de 1818, et celles qui en ont adopté le texte, nous offrent ici cette variante : « J'ai toujours trouvé qu'on étoit bien sot, et moi tout le premier, de hasarder de mourir ainsi ; cependant il faut que jeunesse se passe ; ces périls-là augmentent le plaisir : les uns s'en sauvent, les autres y demeurent ; passe encore, etc. »

6. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale modifie ainsi la fin de ce paragraphe, dont il ne donne pas les derniers mots : « mais son fils veut dégager son Monthelon, comme vous voulez dégager votre Bourbilly. »

701. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

1678

Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Livry, ce 23e août 1678.

Ou est votre fils, mon cousin? pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étoit faite et signée le 9e août; M. le prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi; vous savez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Senef[1]. Le lendemain du combat, il envoya[2] faire des excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ressemble

Lettre 701. — 1. « La paix, dit M. Rousset, fut signée à Nimègue, entre la France et la Hollande, le 10 août, à onze heures du soir, une heure seulement avant le terme fatal des négociations. Des courriers aussitôt furent dépêchés par tous les chemins, vers toutes les capitales et vers toutes les armées. Celui qui allait au camp du maréchal de Luxembourg, le marquis d'Estrades, y arriva le 14, entre huit et neuf heures du matin, ayant passé par Venloo, Ruremonde, Maestricht, Liége et Dinant. Celui qui se rendit au camp du prince d'Orange par une voie plus directe, par Anvers, Malines et Bruxelles, quand y arriva-t-il? quel jour et à quelle heure? On ne l'a jamais su. A qui, de ce courrier ou du prince d'Orange, la conscience humaine doit-elle demander compte du sang inutilement versé? Elle ne le sait pas encore. » Voyez l'*Histoire de Louvois*, tome II, p. 511 et 512, et sur la bataille sanglante de l'abbaye de Saint-Denis, près de Mons, qui finit « comme celle de Senef, indécise après une lutte opiniâtre, » p. 513 et suivantes, et le numéro extraordinaire de la *Gazette* du 30 août.

2. « Le prince d'Orange envoya. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) A la ligne suivante, *avoit* est remplacé par *eût* dans ce manuscrit. — Le député du prince d'Orange qui vint après la bataille avertir le duc de Luxembourg que la paix était signée depuis le 10, protesta que ce prince n'en avait rien su que depuis le combat, et qu'il fallait que le marquis de Grana eût arrêté le courrier.

1678 assez à l'homme qui se bat en duel à la comédie, et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi[3].

Les principaux officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix, et convinrent de faire entrer du secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana[4] demanda à M. de Luxembourg, qui étoit un escadron qui avoit soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit. M. de Luxembourg lui dit que c'étoit[5] les gendarmes-Dauphin, et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien, en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande ; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui[6]. Je ne comprends pas comme

3. C'est peut-être encore une allusion, un peu moins exacte que plus haut (p. 214), à la scène xvi du *Mariage forcé* de Molière. S'il n'y avait pas dans notre texte : « à la comédie, » ce passage rappellerait plutôt ce marquis de la Trousse dont parle Mme de Motteville, qui « étoit estimé brave, honnête homme et si civil, que même quand il se battoit en duel, ce qui lui arrivoit souvent, il faisoit des compliments à celui contre qui il avoit affaire ; lorsqu'il donnoit de bons coups d'épée, il disoit à son ennemi qu'il en étoit fâché ; et parmi ces douceurs, il donnoit la mort aussi hardiment et avec autant de rudesse que le plus brutal de tous les hommes. » (*Mémoires de Mme de Motteville*, tome II, p. 115.)

4. Voyez tome IV, p. 57, note 14.

5. *C'étoit* est au singulier dans le manuscrit que nous suivons.

6. « Le marquis de Sévigny, sous-lieutenant des gendarmes de Monseigneur le Dauphin, fut exposé plus de deux heures au grand feu du canon des ennemis. Il témoigna dans toute l'action une grande fermeté, et il perdit quarante hommes de la compagnie qu'il commandoit. » (Relation de la *Gazette*, mentionnée plus haut dans la note 1.)

on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui vous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action[7], et qu'on s'occupe à battre et à se défendre. 1678

Voilà l'aventure de mon pauvre fils; et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença. C'est comme cela qu'on pourroit dire de lui plus justement qu'on ne disoit de Dangeau :

Si la paix dure encor dix ans,
Il sera maréchal de France[8].

Au reste, mon cousin, je crois que vous ne savez pourquoi vous ne vous donnez point les uns aux autres le plaisir d'une bonne compagnie, dans la province, entre vous

7. « Dans le mouvement. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) A la troisième ligne du paragraphe suivant, ce manuscrit porte : « qu'on pouvoit. »

8. Allusion à un sonnet satirique qui fut fait contre Dangeau ; on le trouve dans un *Recueil de pièces curieuses* imprimé à la Haye, 1696, tome V, p. 704; mais Dangeau n'y est pas nommé. Le voici avec quelques différences empruntées d'un ancien manuscrit, dans lequel cette pièce porte le nom de Dangeau :

Être dans les plaisirs du Roi,
Du jeu, du bal et de la chasse,
Faire exercice en bel arroi,
Monter quelquefois sur Parnasse;

Donner tout à l'ambition,
Cajoler la blonde et la brune,
N'avoir point de religion
Quand il s'agit de sa fortune;

Devenir chef d'un régiment, (*du régiment du Roi.*)
Acheter un gouvernement, (*celui de Touraine.*)
Se voir cordon bleu d'espérance : (*il fut promu en* 1688.)

Dangeau, par des hasards si grands,
Si la paix dure encor dix ans,
Tu seras maréchal de France.

(*Note de l'édition de* 1818.)

1678 et M. de Guitaut. Sa femme a bien de l'esprit; ma nièce[9] se trouveroit très-bien de cette société; vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres. Quand vous allez à Forléans, il est tout naturel d'aller à Époisse[10], et puis vous verrez comment vous vous accommoderez ensemble. Je sais que s'il vous rencontre, il vous embarrassera par ses honnêtetés, et par la manière dont il vous témoignera l'envie qu'il a d'être de vos serviteurs et de vos amis. Eh mon Dieu! a-t-on trop bonne compagnie dans les provinces, qu'il faille s'ôter ceux avec qui nous parlerions notre langue, et qui nous entendroient fort bien? Il me semble que vous et Mme de Coligny devriez aimer ceux qui sauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci : quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace; j'ai entrepris de vous faire amis, d'autant plutôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible : c'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que, sans rebattre les lanterneries du passé, cela se fît de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît. Si mes desseins en cela réussissoient, je suis assurée que vous me remercieriez tous deux.

9. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, on lit en marge, écrit d'une autre main : « Mme de Coligny; » à l'avant-dernière ligne de la lettre, *en cela* manque.

10. Forléans est à une lieue d'Époisse, à mi-chemin d'Époisse et de Bourbilly. Le château n'est plus aujourd'hui qu'une ferme, qui consiste en une vieille tour ruinée et un petit corps de logis. Dès le temps de Bussy, il devait être peu habitable.

702. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 2e septembre 1678.

Mon fils est avec son régiment[1] aux environs de Maestricht, Madame, avec le régiment de Tavannes et celui de Courtebonne[2], où le maréchal de Schomberg les a laissés. Vous m'avez fait un très-grand plaisir de me mander les hasards et la gloire de M. de Sévigné; je comprends fort bien l'un et l'autre, et je vous en félicite de tout mon cœur; si la paix duroit, elle lui feroit plus de tort qu'à beaucoup d'autres, car il s'avanceroit fort vite, s'il lui arrivoit quelque autre heureuse aventure comme celle-ci; mais ne trouvez-vous pas que le canon le cherche? C'est, je crois, la seule bataille qu'on ait jamais donnée en temps de paix; ma fille de Coligny dit que c'est le goupillon de cette guerre.

Au reste, Madame, je ne sais qui vous a dit que nous ne nous divertissions pas bien quand nous sommes à Bussy; nous nous voyons très-souvent M. de Trichateau et moi[3] : c'est un fort honnête homme, avec qui on peut

Lettre 702. — 1. Voyez ci-dessus, p. 390, note 6.

2. Mme de Sévigné, dans la lettre du 28 janvier 1689, parle du vieux Courtebonne, qui fut lieutenant de Roi à Calais, puis gouverneur de Hesdin après son fils, et mourut en septembre 1695; son fils, le marquis de Courtebonne, qui probablement commandait le régiment, devint visiteur de la cavalerie en 1694, maréchal de camp en 1696, lieutenant général en 1702, inspecteur de la cavalerie l'année suivante, et mourut en février 1705.

3. A la suite de ces mots, on lit dans l'édition de 1818 et dans plusieurs autres : « Vous savez qu'il est de la maison du Châtelet, mais je ne sais si vous savez que c'est un des plus honnêtes hommes de France, avec qui, etc. »

1678 parler de la cour et de la guerre. Je suis là sur le passage de Paris à Lyon, et cela me donne mille visites ; j'ai encore le voisinage de Sainte-Reine[4], qui me donne la connoissance de beaucoup d'honnêtes gens, et ce ne sont pas des gens incommodés par leurs maladies, car ils ne viennent là que pour trop de santé.

Quand je suis à Chaseu, j'ai le voisinage de l'évêque d'Autun, de Tavannes, de Jeannin, d'Épinac, de Toulongeon, de sa femme, et de l'abbé Bonneau[5], sans compter encore beaucoup d'autres gens de qualité[6], que vous ne connoissez pas.

Je viens présentement de Dijon avec votre nièce, pour un procès que j'y ai gagné ; pendant quinze jours que j'y ai été, nous y avons vu douze comédies. C'étoit à qui nous régaleroit, à la ville, par de grands repas et par des concerts, et à la campagne par des promenades. Deux jours avant que d'en partir, nous allâmes avec le premier président[7] et sa femme à Lux[8], où M. et Mme du Houssay[9] nous reçurent, Dieu sait comment ! Nous y fîmes la partie de nous trouver le 29e d'août chez Tavannes à

4. Alise-Sainte-Reine, à deux lieues et demie de Semur, entre Flavigny et le château de Bussy. Ses eaux thermales sont renommées. Voyez la lettre du 1er juin 1679, p. 553, note 1.

5. L'abbé René Bonneau, aumônier du Roi, nommé en 1670 à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, mort en janvier 1711. Voyez le *Gallia Christiana*, tome IV, p. 454. (Note de M. Lalanne, *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 175.)

6. « Sans compter beaucoup d'autres honnêtes gens. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

7. Nicolas Brûlart, marquis de la Borde, né le 19 janvier 1627, mort le 29 août 1692. Il avait épousé en premières noces Marie Cazet, fille de François, seigneur de Vautorte, morte en 1666 ; et en secondes noces Marie Bouthillier Chavigny, qui se remaria en mai 1698 au duc de Choiseul.

8. Village du canton d'Is-sur-Tille, arrondissement de Dijon.

9. Moréri nous apprend qu'une sœur germaine du père de l'il-

Sully, et nous en revînmes le 31ᵉ. Outre le premier président et sa femme, M. et Mme du Houssay, il y avoit encore l'évêque de Langres[10], Mme de Chamilly[11], le commandeur Brûlart[12], M. d'Épinac[13], M. et Mme de Toulongeon, et l'abbé Bonneau; et comme Tavannes ne pouvoit coucher tant de gens, M. d'Épinac nous emmenoit les soirs, M. et Mme de Toulongeon, l'abbé Bonneau, ma fille et moi, coucher à Épinac, qui n'est qu'à une demi-lieue de Sully[14]. 1678

Il arriva là une chose qu'on n'a peut-être jamais vue dans la maison d'un gentilhomme : nous entrâmes dans la cour de Sully, qui est la plus belle cour de château de France, sept carrosses[15] à six chevaux chacun, et nous

lustre d'Aguesseau, Marie, épousa Claude Housset, seigneur du Houssay, etc., intendant des finances, chancelier de Monsieur; elle mourut sans enfants, à Paris, le 1ᵉʳ février 1704.

10. Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres depuis 1674 jusqu'au 21 novembre 1695. Voyez sur lui Saint-Simon, tome I, p. 295 et 296 : « C'étoit, dit-il, un vrai gentilhomme et le meilleur homme du monde, que tout le monde aimoit, répandu dans le plus grand monde et avec le plus distingué. On l'appeloit volontiers le bon Langres. Il n'avoit rien de mauvais, même pour les mœurs, mais il n'étoit pas fait pour être évêque; il jouoit à toutes sortes de jeux et le plus gros jeu du monde.... »

11. Vraisemblablement Catherine le Comte de Nonant, fille du marquis de Nonant. Elle avait épousé en 1660 Erard Bouton, comte de Chamilly et frère aîné du maréchal, gouverneur du château de Dijon.

12. Denys, frère du premier président.

13. Probablement Louis de Pernes, en faveur de qui la seigneurie de Monetoy, au bailliage d'Autun, fut érigée en comté (1656) sous le nom d'Épinac. Il était frère de Mme de Toulongeon (belle-sœur de Bussy), et capitaine de cavalerie au régiment Royal. (Note de M. Lalanne, *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 62.)

14. Sur Epinac et Sully-la-Tour, voyez l'*Itinéraire de Paris à Lyon*, par M. Joanne, p. 216 et 217.

15. Il y a ici d'assez grandes différences entre le texte de nos manuscrits, et celui de l'édition de 1818, où on lit : «.... sept carrosses

1678 étions cinq qui n'avions pas mené les nôtres. Je vis dans l'église le caveau des Rabutins d'un côté, et celui des Tavannes de l'autre, et nos armes écartelées avec celles de Bourgogne[16]; car vous savez que ce fut Christophle, notre bisaïeul, qui vendit cette terre à Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, père de Gaspard de Saulx, maréchal de Tavannes[17]. Mais pour revenir à nos divertissements, nous ne nous séparâmes point que nous n'eussions fait une autre partie, qui est de nous trouver à la Borde, chez le premier président, au commencement d'octobre

à six chevaux chacun à la suite les uns des autres. Cependant nous venions de quatre endroits différents; cela fait voir combien nous sommes justes à nos rendez-vous. Je vis dans l'église de Sully le caveau.... et nos armes écartelées avec celles de Bourgogne dans tous les vitraux; car vous savez que ce fut Jeanne de Montagu, princesse de la maison de Bourgogne, qui apporta cette terre en mariage à Hugues de Rabutin, et que son petit-fils Christophle, notre bisaïeul, la vendit à Jean de Saulx, etc. » — Jeanne de Montagu était fille naturelle de Claude de Montagu, qui descendait en ligne directe d'Alexandre de Bourgogne, troisième fils de Hugues III, duc de Bourgogne, mort en 1192. Elle fut légitimée par lettres du roi Louis XI, du mois de septembre 1461. Elle avait épousé, quelque temps auparavant, Hugues de Rabutin, auquel Claude de Montagu fit donation, par deux actes des 10 octobre 1467 et 20 novembre 1469, des terres de Bourbilly et de Sully. Bussy Rabutin, qui nous donne ces détails dans l'*Histoire généalogique* de sa maison, pense que Hugues était l'un des quatre écuyers qui accompagnaient Amé de Rabutin, en 1449, à la joute de *Nostre-Dame de Plours*, fait d'armes célèbre dans l'histoire du duché de Bourgogne, et dont Olivier de la Marche nous a laissé une description curieuse dans ses *Mémoires*, livre I, chapitre XXI, p. 316, édition de 1616. Bussy ajoute que la tradition fait Hugues de Rabutin chambellan du roi Charles VII. (*Note de l'édition de* 1818.)

16. « Avec celles de Jeanne de Montagu (*une autre main a ajouté en interligne :* « princesse de Bourgogne ») dans toutes les vitres. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Un peu plus loin, *Gaspard de Saulx* manque dans ce manuscrit, et on y lit simplement : « père du maréchal de Tavannes. »

17. Mort à Sully en 1573.

prochain, après notre retour d'Auvergne, où nous allons ma fille et moi. Si les plus honnêtes gens de la cour étoient assez aises de me voir pendant que j'y étois, vous jugez bien que l'on me compte[18] avec plaisir en province, et vous savez mieux que personne combien ces petites régences-là sont agréables. Après tout ce que je viens de vous conter, Madame, trouvez-vous que nous nous ennuyions? 1678

Je crois que M. et Mme de Guitaut ne gâteroient rien, s'ils se trouvoient parmi nous, et que même on seroit fort aise de les voir, s'ils vivoient bien avec tout ce que je viens de vous nommer de gens; pour moi, qui suis aussi honnête qu'un autre, je les recevrois le mieux que je pourrois quand ils me viendroient voir à Bussy ou à Chaseu; mais comme il faut un commencement à toutes choses, j'ai trouvé fort ridicule que M. de Guitaut, jadis mon cornette[19], ait cru qu'il n'y avoit pas toujours eu jusques à présent pour le moins autant de différence entre lui et moi, qu'il y en avoit il y a trente ans. Vous dites que quand je viens à Forléans, il est fort naturel que j'aille à Époisse, et je vous réponds que quand M. de Guitaut vient à Époisse et qu'il apprend que je suis à Bussy, il est bien plus naturel et plus raisonnable à lui d'y venir.

Vous dites que quand il me trouvera en quelque lieu il me fera mille honnêtetés, et je vous réponds que je lui en ferai deux mille[20]; mais comme vous dites qu'il commencera là, je vous dis qu'il faut aussi qu'il commence ailleurs. Pour moi je n'ai aucun chagrin contre lui; mais une marque qu'il en a contre moi, c'est qu'il ne me vient

18. « Que l'on m'écoute. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

19. Dans les chevau-légers de Monsieur le Prince, ont Bussy était capitaine-lieutenant.

20. « Quatre mille. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

1678 pas voir, lui me devant tous les premiers pas ; quand il les aura faits, je ne suis pas un homme à me laisser vaincre en honnêtetés, non plus qu'en rudesses.

Vous me demandez, ma chère cousine, ce que je pense sur cette affaire : le voilà ; et je m'étonne que vous ne l'ayez pas pensé aussitôt que moi, sachant tout ce que vous savez, et connoissant M. de Guitaut et moi comme vous faites. Après tout, Madame, je serai ravi que nous voulant faire amis, vous ne perdiez pas vos peines.

---

703. — DE CORBINELLI, DE MADAME DE GRIGNAN ET DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET A MADAME DE COLIGNY.

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné, dans laquelle Mme de Grignan, sa fille, et Corbinelli m'écrivoient aussi, et premièrement Corbinelli.

A Livry, ce 18e septembre 1678.

DE CORBINELLI.

J'AI lu vos réflexions sur *la Princesse de Clèves*, Monsieur. Je les ai trouvées excellentes, et pleines de bon sens[1]. Je les ai d'autant plus aimées, qu'elles ont rencontré le goût de tous les vrais honnêtes gens de ce pays-ci[2].

Que dites-vous de la critique qu'en a faite le P. Bouhours[3] ? Pour moi je l'ai trouvée fort bonne presque par-

LETTRE 703. — 1. Voyez la lettre du 29 juin précédent, p. 462-464.

2. « De ce pays-ci » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. Ce manuscrit commence ainsi le paragraphe suivant : « Que dites-vous du livre du P. Bouhours sur le même sujet ? »

3. On lit *qu'en a fait* sans accord dans le manuscrit que nous suivons. — *Les lettres à Madame la marquise *** sur le sujet de la Princesse*

tout ; je dis presque, parce qu'il n'y a rien au monde de parfait. Permettez-moi de vous demander encore si le style de *la Princesse de Clèves* vous sembleroit bon pour l'histoire. 1678

Je suis revenu de Languedoc, où j'ai été conclure le mariage[4] de M. de Rohan avec Mlle de Vardes. J'ai fait dessein d'un voyage en Bourgogne, par la seule envie de vous rendre une visite à Chaseu, car c'est là, ce me semble, où vous passez vos hivers, et j'aurois[5] un fort grand plaisir de parler avec vous des affaires de ce pays-ci. Mon Dieu ! les belles choses que nous dirions du Roi ! vous savez le goût que j'ai pour sa gloire, et la manière dont je conçois qu'on la pourroit apprendre à la postérité. Ah ! que nous ferions bien des fragments, si on nous confioit cet opéra !

de Clèves, publiées en 1678, furent désavouées par le P. Bouhours, qui donna à entendre qu'elles étaient de Valincour, son disciple et son ami. Il paraît en effet que le P. Bouhours n'a fourni que les remarques sur le style qu'on trouve dans la troisième lettre. Bussy attribuait formellement cette critique au P. Bouhours. Voyez plus loin sa lettre du 14 octobre, p. 495, note 4. — En 1679, il parut un autre ouvrage, également anonyme (Barbier l'attribue à l'abbé de Charnes), intitulé : *Conversations sur la critique de la Princesse de Clèves.*

4. « Un mariage entre M. le duc de Rohan et la fille de M. de Vardes. Je me suis proposé un voyage par la Bourgogne, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

5. « Et où j'aurois. » (*Ibidem.*) Deux lignes plus loin, « Mon Dieu ! » ne se trouve pas dans ce manuscrit. — Ici encore l'édition de 1818 offre de notables variantes : « .... où vous demeurez la plus grande partie de l'année : j'y serai au moins quinze jours. Monsieur, que de choses nous dirons ! Le Roi n'y sera pas oublié : vous savez combien j'aime à parler de sa gloire, quelque sujet qu'il m'ait donné de n'en dire mot ; mais c'est que vous m'avez appris à me faire justice. » — Corbinelli avait été emprisonné, puis, comme nous l'avons dit, exilé avec Vardes, à la suite de l'intrigue de ce dernier et de Mlle de Montalais.

1678

DE MADAME DE GRIGNAN.

Je voudrois bien être dans le *chorus*. Il me semble que je mêlerois volontiers ma voix à la vôtre. Mais après avoir loué le monarque, ne dirions-nous rien de ses capitaines? Vous en avez vu gagner des batailles pendant la guerre; mais M. de Luxembourg fait plus, il en gagne pendant la paix[6]. Vous savez toutes les histoires[7]; mais vous n'y avez jamais vu de pareils événements. Plût à Dieu que vous prissiez le soin de les écrire! Votre style y seroit bien convenable. J'ai vu des gens fort contents de quelques-uns de vos ouvrages. Si je retourne jamais à Bussy, je vous demanderai pour marque de votre amitié de me les montrer. Savez-vous bien, Monsieur, qui est cette personne qui se promet votre amitié? Vous comprenez bien qu'elle en doit avoir pour vous; autrement elle seroit fort injuste; mais je ne la suis point, car je vous estime et vous aime fort. J'embrasse de tout mon cœur Madame de Coligny; c'est une aimable et une estimable personne.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Est-il besoin de vous dire que c'est la belle Madelonne qui a pris notre plume pour vous dire deux[8] mots? Nous

6. Mme de Grignan veut parler de la bataille de Saint-Denis; mais la victoire y était restée indécise. Voyez la note 1 de la lettre du 23 août précédent, p. 471.

7. « Vous savez l'histoire. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*.) Le même manuscrit porte, deux lignes plus loin : « le soin de les mettre dans leur jour! » trois lignes après : « il faut, pour marque de votre amitié, me les montrer. Savez-vous qui est cette personne qui ose vous demander votre amitié? Vous comprenez du moins.... »

8. La leçon du manuscrit que nous suivons est : « pour vous dire ces mots; » mais c'est pour réparer un oubli de Bussy que *ces* a été ajouté après coup et d'une autre main. Nous avons adopté la leçon du manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne *deux*.

sommes encore ici avec notre cher ami. En vérité nous y pensons fort souvent à vous; et quand on vous connoît, et qu'on vous aime comme nous faisons, on ne peut jamais oublier votre sorte d'esprit. Je vous recommande l'un à l'autre, Monsieur le Comte et Madame la Marquise. Parlez souvent ensemble, afin de ne point oublier votre langue : c'est ce qui vous a si bien préservés jusques ici de la moisissure qui arrive quasi toujours en province : tant que vous serez ensemble, vous en serez fort exempts. 1678

Vous ai-je écrit depuis ce combat de M. de Luxembourg? Il me semble que non; quoi qu'il en soit, je ne vous en dirai que ce que vous apprendra ce petit couplet :

Luxembourg, dînant en paix
Avec sa phalange,
Trouva, dit-on, fort mauvais,
Et le cas étrange,
De voir à son entremets
Le prince d'Orange[9].

Au reste, M. de Lameth a gagné son procès. Il a permission de prouver qu'il est cocu; mais sa femme prétend se justifier, et faire voir clair comme le jour qu'il est impuissant; et quand on lui dit qu'elle a eu un enfant, elle répond que ce n'étoit point de lui. M. de Montespan a paru à l'audience pour soutenir M. d'Albret. On y at-

9. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale omet ce couplet et termine le paragraphe d'une manière toute différente : « Il me semble qu'oui; à tout hasard, il vaut mieux ne vous en rien dire que de recommencer. » A la cinquième ligne de l'alinéa suivant, ce manuscrit porte : « elle assure, » au lieu de : « elle répond. » Deux lignes plus loin, il retranche un membre de phrase et donne simplement : « mais il mourut ce jour-là d'un mal dont sa femme se porte fort bien. » — Le couplet sur Luxembourg et le prince d'Orange se trouve au tome II, p. 171, du *Nouveau siècle de Louis XIV ou poésies-anecdotes, etc.*, recueil que nous avons déjà cité plusieurs fois.

1678 tendoit encore M. de Courcelles, mais il n'y vint pas, parce qu'il mourut ce jour-là d'une maladie dont sa femme se porte encore bien[10].

Voilà une veuve fort précieuse, ma pauvre nièce; êtes-vous d'avis que nous la recevions[11] dans notre illustre corps?

Je vous embrasse tous deux, mes chers amis. J'ai trouvé la critique du P. Bouhours fort plaisante. Je rends la plume à notre ami Corbinelli.

DE CORBINELLI.

Je vous supplie, Monsieur, de trouver bon que j'assure ici votre divine fille[12] de mon estime et de mes très-humbles respects.

10. Mme de Montmorency écrit à Bussy le 18 septembre (tome IV, p. 188 de la *Correspondance de Bussy*) : « Courcelles est mort..., dont je crois sa femme ravie. » — Il était mort au commencement du mois. Voyez sur le marquis de Courcelles et sur sa femme, tome II, p. 77, note 18, et p. 513, note 5.

11. « La recevrons-nous. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le paragraphe suivant est ainsi conçu dans ce manuscrit : « Je vous embrasse tous deux, mes chers amis, et je rends ma plume à notre Corbinelli. J'ai trouvé le livre du P. Bouhours fort plaisant et fort bon. »

12. Une autre main a écrit ici en marge, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Mme de Coligny. »

704. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET DE MADAME DE COLIGNY A CORBINELLI, A MADAME DE GRIGNAN ET A MADAME DE SÉVIGNÉ. 1678

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse, et je commençai par Corbinelli.

A Chaseu, ce 27e septembre 1678[1].

DU COMTE DE BUSSY A CORBINELLI.

J'étois assez content de mes réflexions sur *la Princesse de Clèves* quand je les fis; mais comme je me défiois toujours un peu de l'amour-propre, Mme de Sévigné[2] premièrement, et puis vous, Monsieur, m'avez rassuré. Je ne vous nomme pas beaucoup d'autres approbateurs, parce que la plupart ne me louent que sur ma réputation, et que vous ne le faites tous deux qu'en connoissance de cause. Je ne sais pas si la critique imprimée[3] est du P. Bouhours, mais je l'ai trouvée admirable comme vous faites; je crois que si nous la lisions ensemble, nous y condamnerions les mêmes choses.

Je n'ai pas lu *la Princesse de Clèves* avec le dessein de juger si son style étoit propre pour l'histoire; ce qui m'en souvient, c'est qu'elle conte bien; mandez-moi ce

Lettre 704. — 1. Cette lettre est datée du 23e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. « Mme de Sévigné premièrement, Monsieur le premier président de Dijon, et puis vous, Monsieur, etc. » (*Édition de* 1818.) — Cette même édition donne deux lignes plus loin : « pour vous trois, vous ne le faites qu'avec connoissance de cause ; » et elle termine le paragraphe par la phrase que voici : « Si vous venez ici, comme je vous en conjure, je vous ferai voir quelque chose du Roi qui ne vous déplaira pas. »

3. « Imprimée » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui porte à la ligne suivante : « mais je la trouve admirable, » et à la fin du paragraphe : « les mêmes choses, qui me paroissent en petit nombre. »

1678 que vous pensez sur la demande que vous me faites [4]. J'ai appris la bonne affaire que vous avez faite pour M. de Rohan et pour Mlle de Vardes.

Je trouve qu'en quelque pays que vous puissiez aller, vous ne sauriez mieux faire que de passer par la Bourgogne. Je passerai l'hiver ici ou à Autun, en fort bonne compagnie. Je pars après-demain avec ma fille pour l'Auvergne [5]. Je suis d'accord avec vous que si nous étions chargés de faire l'histoire du Roi, nous ne gâterions pas la matière.

A MADAME DE GRIGNAN.

Vous seriez reçue dans le *chorus*, Madame; la princesse Comnène [6] n'en savoit pas plus que vous. Ce n'est pas que si j'étois à la place du Roi, vous fussiez jamais mon historienne : je vous donnerois de plus nobles emplois; et si vous n'écriviez pas ma vie, au moins la rendriez-vous plus heureuse.

Il est vrai que M. de Luxembourg a fait une action bien extraordinaire; mais ce qu'a fait le prince d'Orange est une espèce d'assassinat, qui mériteroit qu'on en informât, si le peu de justice qu'il y a dans le monde pouvoit faire espérer qu'il fût châtié.

Vous me mandez que vous avez vu quelques gens fort contents de mes ouvrages [7] : plût à Dieu qu'ils l'eussent

4. Dans la lettre précédente, p. 481, Corbinelli a demandé à Bussy si le style de *la Princesse de Clèves* lui semblerait bon pour l'histoire.

5. « Je pars après-demain pour faire un petit voyage en Auvergne avec Mme de Coligny. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit ajoute, à la fin du paragraphe : « nous serions assurément ses Comines. »

6. Voyez ci-dessus, p. 278, note 11.

7. « Des gens bien contents de quelques-uns de mes ouvrages. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit porte, quatre lignes plus loin : « plus d'envie que j'en ai, » et à la fin du paragraphe : « extrêmement, » au lieu de « infiniment. »

été de tous! En quelque lieu que nous nous trouvions jamais vous et moi, je vous montrerai tout ce que je croirai qui vous pourra plaire, car personne n'en a plus d'envie que moi, et vous jugez bien par ce que je vous ai dit que je ferois si j'étois Roi, que je ne ferois pas moins, si je pouvois, comme gentilhomme. Mme de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir, et de vos louanges; elle vous aime et vous estime autant que vous le méritez, c'est-à-dire infiniment. 1678

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous n'aviez que faire[8] de me nommer la belle Madelonne pour me la faire connoître, Madame : je l'ai reconnue à ses traits délicats, et je ne sais pas même si mon cœur ne m'en a pas dit quelque chose. Ce qui me l'avoit un peu déguisée, c'est la noirceur de son encre[9]; mais je vois bien qu'elle commence à écrire des choses qu'elle veut bien qu'on lise, et qui ne passeront jamais.

Si vous vous entretenez de moi tous trois, nous vous rendons bien le change, Mme de Coligny et moi; nous faisons plus, nous en entretenons les gens dignes de vous comprendre; et c'est à vous plus qu'à personne à qui nous sommes redevables de notre incorruptibilité : voilà un grand mot, mais il dit bien ce que je veux dire. Vous m'avez écrit le combat de M. de Luxembourg, et les glorieuses souffrances de M. de Sévigné, et je m'en

8. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Vous n'avez que faire; » trois lignes plus loin : « si avec cela mon cœur. » L'avant-dernière phrase du paragraphe suivant (voyez plus haut, p. 483, note 9) manque dans ce manuscrit, qui, dans la dernière phrase, donne *dire*, au lieu de *répondre*.

9. Voyez au tome III, la lettre du 10 septembre 1674 (p. 419) et plusieurs des lettres suivantes.

1678 suis réjoui avec vous. Le couplet que vous venez de m'envoyer est un abrégé de la bataille. La gloire m'empêchera de vous rien répondre sur l'article de M. de Lameth : il est si plaisant que je ferois pitié si j'y voulois ajouter quelque chose.

DE MADAME DE COLIGNY.

Il appartient bien à Mme de Courcelles d'être veuve! Non, non, ma tante, elle n'y songe pas seulement ; vous lui faites trop d'honneur. Pour moi j'aimerois autant ne l'être pas que d'être d'un corps où elle seroit[10].

DU COMTE DE BUSSY.

Mandez-moi s'il est bien vrai que ce soit le P. Bouhours qui ait fait la critique de *la Princesse de Clèves*, car je l'en aimerois davantage[11].

Que dites-vous de l'aventure du chevalier de Vendôme[12] ? Mais peut-être ne le savez-vous pas : à tout hasard je m'en vais vous la dire comme on me l'a mandée. Le chevalier de Vendôme ayant mis l'épée à la main[13] dernièrement dans sa chambre, à Fontainebleau, pour tuer une chauve-souris, se blessa au point de se

10. « Que de l'avoir pour camarade. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

11. Voyez plus haut, p. 480, note 3. — Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « car je l'aimerois encore davantage ; » trois lignes plus loin : « je m'en vais vous la dire ; car on me vient de demander par lettre ce que je pensois d'une affaire dont on ne me dit que deux mots, présupposant que je la savois, et cela m'a fait enrager. Vous saurez donc que le chevalier de Vendôme, etc. »

12. Voyez tome III, p. 309, note 4.

13. Bussy a sauté, par mégarde, les trois mots : « à la main, » dans le manuscrit que nous suivons.

réduire à être chevalier s'il ne l'avoit pas été. Je ne sais, Madame, si je me fais bien entendre; mais enfin il est en état que le Grand Seigneur ne lui feroit rien faire davantage[14], si l'ayant pris il le vouloit mettre dans le sérail. Il n'a pas fait là un beau coup d'épée. 1678

Adieu, notre chère cousine et tante : personne ne vous aime plus que nous faisons.

A CORBINELLI.

Ma fille de Coligny fait un très-grand cas de votre approbation, et vous aime autant qu'elle aime vos louanges.

---

705. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Un mois après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 12e octobre 1678.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin. Dans l'une vous me contez votre vie, et de quelle manière vous vous divertissez[1]. Je trouve que vous avez une très-bonne compagnie, et que vous faites un très-bon[2] usage de tout ce qui peut contribuer à vous faire une société douce et agréable; j'y souhaitois M. et Mme de Guitaut; mais vous me dites une suite de raisons auxquelles je me

14. « Que les Turcs ne lui feroient rien davantage, si l'ayant pris ils le vouloient, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

Lettre 705. — 1. Voyez ci-dessus, p. 475-479.

2. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « un fort bon ; » trois lignes plus loin : « vous me contez ; » deux lignes après : « vous ne devez pas vous empresser de rompre cette glace ; » à la fin de la phrase : « Mme de Coligny et vous. »

1678 rends. Personne de vous deux n'a encore fait les premiers pas; ce n'est pas à vous à rompre cette glace: ainsi je trouve à propos de me taire sur ce chapitre; mais je ne ferai pas de même sur toute l'amitié que vous me promettez, ma nièce de Coligny et vous[3]. Je suis ravie de vous plaire, et d'être estimée de vous deux. Nous nous mîmes l'autre jour à parler d'elle, ma fille, M. de Corbinelli et moi : en vérité, elle fut célébrée dignement; et l'un des plus beaux endroits que nous trouvassions en elle fut la tendresse et l'attachement qu'elle a pour vous, et le plaisir qu'elle prend à adoucir votre exil; cela vient d'un fonds héroïque. Mlle de Scudéry dit que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'étendue de la capacité qu'on a d'aimer: jugez par là du prix de votre fille. Il faut louer aussi ceux qui sont dignes d'être aimés : ceci vous regarde, mon cousin.

Au reste, je vous réponds de votre *incorruptibilité* tant que vous serez ensemble.

L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée; les goujats parlent même du siége de Trèves ou de Juliers[4]. Je serai au désespoir, s'il faut que je re-

3. On lit ici, dans l'édition de 1818, quelques lignes qui ne sont point dans nos manuscrits : « .... que vous me promettez, vous et Mme de Coligny, et si nous étions dans un règne moins juste que celui-ci, on pourroit bien vous changer un exil que vous rendez trop agréable, comme on fit à un Romain : on apprit qu'il passoit la plus douce vie du monde dans une île où il étoit exilé; on le rappela à Rome et on le condamna à y vivre avec sa femme. Je suis charmée que vous me promettiez de m'aimer, ma nièce de Coligny et vous. Je suis ravie, etc. »

4. La *Gazette* du 22 octobre annonce à la date du 12, c'est-à-dire du jour même où Mme de Sévigné écrivait cette lettre, que « le duc de Luxembourg partit de Huy le 8 avec son armée, et arriva le 10 aux environs d'Aix-la-Chapelle. Sur le bruit de sa marche, l'armée des alliés se retira vers Cologne, après avoir jeté un régiment d'infanterie dans Juliers, etc. »

prenne encore les pensées de la guerre. Je voudrois fort que mon fils et mon bien ne fussent plus exposés à leurs *glorieuses souffrances*. Il est triste de s'avancer dans le pays de la misère; c'est ce qui est indubitable dans votre métier[5]. 1678

Vous savez, je crois, que Mme de Meckelbourg, s'en allant en Allemagne, a passé par l'armée de son frère[6]. Elle y a été trois jours, comme Armide[7], au milieu de tous ces honneurs militaires qui ne se rendent pas à petit bruit. Je ne puis comprendre comment elle put songer à moi en cet état. Elle fit plus, elle m'écrivit une lettre fort honnête, qui me surprit extrêmement; car je n'ai aucun commerce avec elle. Elle pourroit faire dix campagnes et dix voyages en Allemagne sans penser à moi, que je ne serois pas en droit de m'en plaindre. Je lui mandai que j'avois bien lu des princesses dans des armées, se faisant adorer et admirer de tous les princes, qui étoient autant d'amants; mais que je n'en avois jamais vu une qui, dans ce triomphe, s'avisât d'écrire à une ancienne amie, qui n'avoit point la qualité de confidente de la princesse. On veut entendre finesse à son voyage : ce n'est pas, dit-on, pour voir son mari, qu'elle n'aime point; ce n'est pas qu'elle haïsse Paris : c'est donc pour marier Monsieur le Dauphin. Il y a des gens si mystérieux, qu'on ne peut jamais croire que leurs démarches ne le soient pas[8].

5. « .... dans votre métier : vous sauriez bien m'en dire des nouvelles. » (*Édition de* 1818.)

6. Le maréchal de Luxembourg. Voyez tome I, p. 406, note 2.

7. Voyez le chant IV de *la Jérusalem délivrée*.

8. Les bruits qui circulaient sur ce voyage n'étaient pas sans quelque fondement. On voit, par une lettre sans date de la princesse de Mecklenbourg à M. de Pompone, que la maison de Brunswick proposait au Roi la princesse d'Osnabruck pour Monseigneur le Dauphin. La négociatrice termine par une insinuation qui était de nature à être bien accueillie de Louis XIV : « Si le cœur en dit d'être roi

1678 Monsieur de Brandebourg et les Danois ont si bien chassé les Suédois d'Allemagne, que cet électeur n'a plus rien à faire qu'à venir joindre nos ennemis[9]. On craint que cela ne retarde la paix des Allemands.

La cour est à Saint-Cloud ; le Roi veut aller samedi à Versailles[10] ; mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité que les bâtiments[11] soient en état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on remporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et pour ne pas décrier l'air de ce *favori sans mérite.* Vous savez ce bon mot sur Versailles.

Je n'ai vu personne qui ne soit persuadé que c'est le P. Bouhours qui a fait la critique de *la Princesse de Clèves :* il s'en défend peut-être comme jésuite, mais ce n'est pas une pièce à désavouer comme bel esprit.

des Romains, il y a des gens qui m'ont assuré en savoir les moyens. » (*Note de l'édition de* 1818.) — La princesse d'Osnabruck était Sophie-Charlotte, née en 1668, fille du premier électeur de Hanovre (voyez tome IV, p. 61, note 6), et mariée en octobre 1684 à Frédéric III, électeur de Brandebourg, plus tard premier roi de Prusse.

9. « On dit que l'électeur de Brandebourg offre d'y envoyer (*vers le Rhin*) deux mille chevaux et quatre mille hommes de pied. » (*Gazette du* 8 *octobre*, p. 842.)

10. On lit dans la *Gazette* (p. 860), sous la date de Saint-Cloud, le 14 octobre : « Le 5e de ce mois, Monsieur et Madame arrivèrent ici de Fontainebleau ; le Roi et la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, y arrivèrent le 10e, et en partiront demain pour aller à Versailles. »

11. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « par l'impossibilité de faire que les bâtiments ; » deux lignes plus bas : « dont on emporte.... des chariots pleins... ; » à la troisième ligne de l'alinéa suivant : « je ne doute pas qu'il ne s'en défende, mais ce n'est pas une pièce à désavouer en qualité de bel esprit ; » au commencement de l'autre paragraphe : « Les jésuites sont plus puissants et plus enragés que jamais. »

Les jésuites sont plus puissants que jamais : ils ont fait défendre aux pères de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes[12], et par conséquent au sang de circuler[13]. Ils ont encore remis sur pied les cinq propositions ; il a fallu promettre et désavouer ce qu'ils ont voulu ; les lettres de cachet dont on est menacé sont de puissants arguments pour persuader leur doctrine. Dieu jugera de toutes ces questions à la vallée de Josaphat ; en attendant vivons avec les vivants. 1678

Nous sommes revenus de Livry plus tôt que nous ne voulions, à cause d'une fièvre qui prit sottement à l'une de Mlles de Grignan. Nous nous raccoutumons[14] à la bonne ville insensiblement. Nous pleurions quasi quand nous quittâmes notre forêt. Le bon Corbinelli est enrhumé et garde la chambre. La santé de ma fille, qui nous donnoit quelque espérance de se rétablir, est redevenue maladie, c'est-à-dire une extrême délicatesse : cela ne l'empêche pas de vous aimer et vous honorer, Monsieur et Madame ; je vous assure que Corbinelli diroit de lui la même chose s'il étoit ici. Adieu, mes chers parents et amis : je pense très-souvent à vous avec une tendresse extrême.

12. Voyez le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome V, p. 175 et suivantes.

13. Allusion à un passage de l'*Arrêt burlesque* de Boileau : « Fait défenses au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine. »

14. « Nous sommes raccoutumés à cette bonne ville.... est enrhumé et dans sa chambre. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit porte, vers la fin de la lettre : « je suis assurée que Corbinelli. »

1678

706. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 14e octobre 1678.

Je suis très-aise, Madame, que vous approuviez mon *quant à moi* sur le sujet de M. de Guitaut, et en effet, quand avec le cordon bleu il auroit encore l'ordre de la Toison et celui de la Jarretière, il n'y auroit pas de comparaison de lui à moi. Ce n'est pas qu'il n'ait du mérite, je le connois, mais je n'en suis pas aveuglé comme lui.

Vous avez fait un grand plaisir à Mme de Coligny et à moi de la louer sur celui qu'elle trouve à me tenir compagnie dans mon exil; car encore que, sans vanité, je sois assez divertissant, il est fort extraordinaire qu'une jeune veuve qui ne manque ni d'agréments, ni de bien, ni d'esprit, s'exile d'elle-même de Paris et de la cour, où elle auroit des plaisirs et des applaudissements, pour ne pas quitter son père exilé[1]. Je dis comme Mlle de Scudéry, Madame, cela vient d'un fonds héroïque.

Les Suédois ne sont pas au point où vous les pensez, et leurs ennemis ne sont point en état de venir joindre l'armée de l'Empereur : j'en ai de bonnes nouvelles, Madame; ainsi cela n'empêchera pas la paix des Allemands, et je la tiens faite cet hiver après la trêve que nous allons avoir avec eux; mais quand nous n'aurons pas, vous et moi, la dépense de la guerre sur les bras pour nos enfants, nous aurons d'autres peines pendant

Lettre 706. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, à la place de ces sept derniers mots, Bussy avait d'abord écrit ceux-ci, qu'il a ensuite biffés : « et par le plus beau de son âge demeure en province. » Ce manuscrit porte, à la même ligne : « Je dis comme vous, Madame. »

la paix; car enfin il en faut avoir, et sur cela écoutez notre ami Comines sur le chapitre des traverses de la vie humaine. « Aucune créature n'est exempte de passion; tous mangent leur pain en peine et douleur : Notre-Seigneur le promit dès qu'il fit l'homme, et loyaument l'a tenu à toutes gens[2]. » Il n'y a personne qui ne sache cela aussi bien que M. d'Argenton[3]; mais vous m'avouerez qu'on ne sauroit le dire plus plaisamment que lui. 1678

J'ai su le voyage de Mme de Meckelbourg en Allemagne, mais point son passage par l'armée que commande son frère. Je crois qu'elle s'est avisée de vous écrire sur le bien que M. de Luxembourg lui a dit de M. de Sévigné; voilà la raison[4] la plus naturelle de sa surprenante civilité; je ne sais si vous en soupçonnez

2. A l'occasion de la mort du Dauphin, fils de Charles VIII, Comines, parlant des *miseres des grans roys et princes qui ont paour de leurs propres enfans*, s'exprime ainsi : « Nulle creature n'est exemptée de passion, et tous mangeussent leur pain en peine et en douleur, comme Notre Seigneur leur promit des ce qu'il feit l'homme, et loyaulment l'a tenu a toutes gens; mais les peines et labeurs sont differentes, et celles du corps sont les moindres et celles de l'entendement les plus grandes. » (*Mémoires de Commynes*, livre VIII, chapitre xx, édition de Mlle Dupont. Paris, J. Renouard, 1843, tome II, p. 540 et 541.)

3. Comines tenait la terre d'Argenton, en Poitou, du sieur de Montsoreau, son beau-père et l'un des ancêtres de cette Mme de Montsoreau dont il a été question au tome II, p. 96, note 9.

4. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « voilà la cause la plus naturelle qui me paroisse de sa surprenante civilité; » vers la fin du paragraphe suivant : « la dépense de trente millions; » à la suite de ce paragraphe, on lit de plus tout ce passage : « Je viens de recevoir une lettre du P. Bouhours; voici ce qu'il me dit sur *la Princesse de Clèves* : « J'ai vu votre sentiment sur *la Princesse de Clèves*; il me « paroît très-juste; mais avez-vous vu la critique dont tout le monde « m'a accusé, et dont je suis innocent comme vous? Il faudroit que « je fusse bien hardi pour critiquer ce qui vient de ce côté-là, et il

1678 d'autre : la réponse que vous avez faite est fort jolie; je parierois pour elle contre la lettre de la princesse. Je crois qu'effectivement elle est chargée de quelque commission en Allemagne de la part du Roi.

Je n'avois pas su qu'on eût appelé Versailles *un favori sans mérite :* il n'y a rien de plus juste ni de mieux dit. Les rois peuvent à force d'argent donner à la terre une autre forme que celle qu'elle avoit de la nature; mais la qualité de l'eau et celle de l'air ne sont pas en leur pouvoir. Ce seroit un étrange malheur, si après la dépense de cent millions à Versailles[5], il devenoit inhabitable.

« faudroit que j'eusse perdu l'esprit pour dire autant de sottises qu'en « dit l'auteur de la critique. »

« Et voici ce que je réponds à cet endroit-là :

« Je suis bien aise que mon sentiment sur *la Princesse de Clèves* « vous ait plu. La critique m'a charmé, et je vous avoue que j'y ai « trouvé tant de bon sens, tant de justesse, et un si grand air de vous, « que je n'ai pas douté que vous ne l'eussiez faite; car par la har« diesse que vous dites qu'il a (*qu'il y a?*) de critiquer ce qui vient « de ce côté-là, en le critiquant à propos vous faites voir que s'il y « a de la hardiesse, il n'y a point de témérité, et pour ce qui est « de ce que vous appelez *sottises*, qui sont galanteries à des gens « comme nous, vous avez prétendu vous cacher par là. Cependant, « mon Révérend Père, je dirai dans le monde, non-seulement que « vous désavouez fort cet ouvrage, mais encore que vous m'avez « persuadé. »

« Vous voyez bien, Madame, ce que je lui promets; ainsi, après avoir montré ceci seulement au bon abbé, à la belle Madelonne et à notre ami Corbinelli, je vous supplie de les prier qu'ils ne me citent point. »

5. C'est une opinion généralement accréditée, que les dépenses faites par Louis XIV à Versailles se sont élevées à des sommes si énormes, que le Roi en fut lui-même effrayé, et brûla les mémoires des ouvriers. Mirabeau les fait monter à douze cents millions; un autre écrivain les évalue à plus de quatre milliards. M. Guillaumot, ancien architecte des bâtiments du Roi, a publié un mémoire en 1801, dans lequel il rend compte des recherches auxquelles il s'est livré pour connaître au vrai ce qu'ont coûté les divers bâtiments faits par Louis XIV. Il a compulsé toutes les archives du département des

Il faut qu'il y ait quelque chose contre la foi dans la philosophie de Descartes, puisque les jésuites la condamnent, et cela me fait voir que la belle Madelonne sent un peu le fagot. Je n'aurois jamais cru que si elle avoit à être damnée, c'eût été pour la religion; je la tenois plus proche à d'autres[6]; mais enfin, en quelque lieu qu'elle aille dans cent ans d'ici, je serai bien fâché si je ne suis pas avec elle. Mme de Coligny aimeroit fort aussi sa compagnie; mais elle voudroit bien, si cela se pouvoit, dit-elle, la lui tenir en paradis. Adieu, Madame : nous vous aimons et nous vous embrassons tous deux, Dieu sait combien! Nous disons aussi mille douceurs à notre ami Corbinelli, fût-il quatre fois plus enrhumé qu'il n'est. 1678

bâtiments, et ce travail lui a démontré que les sommes consacrées aux dépenses du château et des jardins de Versailles, à la construction des églises de Notre-Dame et des Récollets de la même ville, de Trianon, de Clagny et de Saint-Cyr, du château, des jardins et de la machine de Marly, de l'aqueduc de Maintenon, des châteaux de Noisy et de Moulineux, et aux travaux de la rivière d'Eure, ne se sont élevées, pendant tout le règne de Louis XIV, qu'à cent quatre-vingt-sept millions soixante-dix-huit mille cinq cent trente-sept livres treize sous deux deniers. Voyez la *Vie de Fénelon*, par M. le cardinal de Bausset, tome IV, p. 468; et le *Journal manuscrit* de Dangeau, à la date du 2 janvier 1686, où, pour les années 1685 et 1686, il se trouve presque d'accord avec le relevé fait par M. Guillaumot. (*Note de l'édition de* 1818.)

6. « Plus propre à d'autres péchés. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Trois lignes plus loin, « si cela se pouvoit » manque dans ce manuscrit. — Dans l'édition de 1709 des *Nouvelles lettres de Bussy* ce paragraphe, moins les deux dernières phrases, que cette édition ne donne pas, est sous la date du 16 octobre 1678. Il est suivi d'un passage obscur sur un mari trompé et d'un sonnet insignifiant de Bussy, qui très-vraisemblablement ont été ajoutés après coup; ils ne se trouvent pas dans nos manuscrits, non plus que dans l'impression de 1697.

1678 707. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Six semaines après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 24e novembre 1678.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je veux écrire dans mes *Heures* ce que dit M. de Comines sur les traverses de la vie humaine. Il y a plaisir de voir que dès ce temps-là il étoit question de tribulation et de misère. Son style donne une grâce particulière à la solidité de son raisonnement. Pour moi, je veux être plus persuadée que jamais de l'impossibilité d'être heureuse en ce monde, puisque Dieu tient *loyaument* ce qu'il a promis.

On m'a appris une chanson qui m'a fait rire : c'est sur une querelle dont vous avez sans doute entendu parler, entre le comte d'Auvergne et Tallart[1] ; c'est sur un vieux air *des Rochelois* :

Le jeune comte[2] de Tallart,
Pour ne rien donner au hasard,

Lettre 707. — 1. Sur cette querelle, voyez dans la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 225, une lettre de Mme de Seneville. — Le comte d'Auvergne, né en 1642, était frère du duc et du cardinal de Bouillon. Tallart, né en 1652, était le fils unique de la marquise de la Baume, dont il a été si souvent question dans la *Correspondance de Mme de Sévigné.*

2. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Le sage comte ; » à la fin du paragraphe : « si je vois le P. Bouhours, je me réjouirai avec lui de la manière dont il s'excuse de la critique de *la Princesse de Clèves*, persuadée qu'il a fait ce joli ouvrage ; » au commencement de l'alinéa suivant : « Voici encore une chanson sur le même air, qu'on dit, etc. ; » à l'avant-dernier vers du second couplet : « d'un grand capitaine ; » à la fin du paragraphe : « sur les airs que faisoit Baptiste ; » à la ligne suivante : « pour Mme de Grignan. »

Manque au rendez-vous qu'on lui donne;
Cette prudence me surprend,
Car jamais sa maman mignonne
Ne s'avisa d'en faire autant[3].

Si vous connoissez celui qui a fait ce couplet, vous m'obligerez de me le nommer. En récompense, si je vois le P. Bouhours, je le prierai de me dire s'il ne sait point qui a fait la critique de *la Princesse de Clèves*.

Voici un autre couplet sur le même air du premier, qu'on dit que la duchesse de la Ferté[4] a fait contre son mari :

Que la Ferté ne m'aime pas,
Qu'il soit traître comme Judas,
Qu'il s'enivre comme Silène,
Qu'il soit cocu, battu, content,
Qu'il soit fils d'un gros capitaine,
Tout cela m'est indifférent.

Je vous prie, mon cousin, de ne me jamais citer en chantant cela, car je les entends dans les rues : et je vous les envoie pour vous divertir : je ne veux point d'affaire avec ces dames-là. Le couplet de Mme de la Baume auroit été digne d'être du nombre de ceux qu'on faisoit autrefois sur les airs de Baptiste[5].

Je vous fais toujours des amitiés de la part de Mme de Grignan.

3. A côté de ce couplet on lit à la marge, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, le nom de Coulanges, écrit d'une autre main que celle de Bussy.

4. Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt, fille du maréchal, sœur cadette des duchesses d'Aumont et de Ventadour, épousa le 18 mars 1675 Henri-François de Saint-Nectaire, duc de la Ferté, fils du maréchal, qui mourut en 1703, dans sa quarante-septième année. Quant à la duchesse de la Ferté, elle vécut jusqu'au mois d'avril 1726 : voyez la lettre du 31 janvier 1680.

5. Lully.

DE MADAME DE GRIGNAN.

1678

Et ne pourrois-je pas les faire moi-même, sans en donner la peine à un autre[6]? Assurément, Monsieur, je ne résiste jamais à la tentation de vous mettre un mot dans les lettres de ma mère. Si vous demandez quelle interprétation je donne au mot de *tentation*, c'est en vérité par rapport à vous, que je crains d'ennuyer; car pour moi, je ne puis me faire que du bien, en vous faisant souvenir de moi, et m'attirant mille douceurs que vous me dites d'une manière toute nouvelle. Peut-être même que vos maîtresses n'ont jamais goûté le plaisir de vous entendre souhaiter d'aller en enfer avec elles; et ce souhait est mille fois plus obligeant que d'y aller simplement avec elles[7], sans songer où l'on va. Si Mme de Coligny avoit bien voulu aussi passer son éternité avec moi sans restriction, je trouve que partout nous aurions été une fort bonne compagnie; mais la prudence l'a retenue. Je vois bien qu'elle me croit fort engagée dans la secte de M. Descartes, à qui vous donnez l'honneur de ma perte. Je ne veux pourtant pas encore l'abjurer : il arrive des révolutions dans toutes les opinions, comme dans les modes, et j'espère que les siennes triompheront un jour, et couronneront ma persévérance. Vous faites fort mal, Monsieur, de passer vos hivers en Bourgogne, quand je passe les miens ici; il faudroit se mieux entendre; ce ne seroit pas un plaisir à négliger; je parle

6. Telle est la leçon des deux copies autographes de Bussy, et de l'édition de 1697. Au sujet de cet emploi du masculin, voyez l'édition de Corneille de M. Marty-Laveaux, tome I, p. 228, note 3 (*a*).

7. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « avec les gens; » sept lignes plus loin : « dans toutes les opinions, et j'espère, etc; » quatre lignes après : « à négliger pour ce monde-ci; » à l'avant-dernière ligne du paragraphe, *davantage* manque dans ce manuscrit.

pour moi, car il est fort possible que vous ayant Mme de Coligny, et Mme de Coligny vous, vous ne souhaitiez rien davantage. Je vous trouve tous deux en bonne compagnie, et je vous salue tous deux très-humblement. 1678

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'eût été grand dommage de l'empêcher de vous entretenir elle-même. Notre cher Corbinelli vous assure de ses anciennes tendresses, et je vous assure, mon cher cousin et ma chère nièce, que je vous aime et que je vous estime beaucoup. Mandez-moi où vous passerez votre hiver.

---

708. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ ET A MADAME DE GRIGNAN.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 27e novembre 1678.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'étois en peine de la santé de la belle Madelonne, Madame, ne trouvant pas de meilleure raison pour vous avoir empêchée de me faire réponse; quand j'ai reçu votre lettre du 24e de ce mois, vous pouvez juger combien elle m'a réjoui. Je suis fort aise qu'il vous ait paru comme à moi que M. de Comines a un tour plaisant aussi bien que du bon sens, et sur cela vous trouvez de la consolation, dites-vous, de voir que les honnêtes gens de son temps souffroient[1] comme ceux du nôtre;

Lettre 708. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, Bussy a corrigé après coup *souffroient* en *souffrissent*. A la troisième ligne du troisième alinéa, ce manuscrit donne *l'un*, au lieu de *le pre-*

1678 mais vous en aurez bien davantage, quand vous saurez que Comines ne parloit de la nécessité des misères humaines que sur le sujet des grands princes de son siècle, et commençoit par son bon maître Louis XI, auprès duquel il trouvoit les particuliers fort heureux[2].

Vous m'avez fait un très-grand plaisir, Madame, de m'envoyer le couplet de Tallart : il est digne de l'approbation du bon ouvrier. Vous souhaitez que je vous apprenne celui qui l'a fait, si je le connois. Oui, Madame, je vous l'apprendrai, mais gardez-moi le secret, je vous en conjure : c'est notre ami Coulanges, seul capable de faire un madrigal aussi fin que celui-là, depuis que je n'en fais plus.

Le couplet de Mme de la Ferté a fort mal pris son temps, pour se faire estimer, de venir avec celui de Tallart : le premier est bon pour nous, et l'autre pour le Pont-Neuf. Ne craignez pas que je vous fasse d'affaires sur cela : je ne cite jamais personne sur les *pasquins;* mais comme vous savez que je vous rends toujours conte pour conte, quand vous m'en avez fait quelqu'un, je vais vous donner aujourd'hui chanson pour chanson. Il n'est pas que vous n'ayez ouï dire aussi dans les rues, sur l'air d'un menuet :

Sais-tu comme on parle en France
De Créquy et Luxembourg ?
On en fait la différence
Par Fribourg et Philisbourg.

Un ami de M. de Luxembourg n'a pu souffrir qu'on le

mier; à la ligne d'après : « N'appréhendez pas ; » un peu plus loin, Bussy a corrigé *personne* en *mes amis;* la fin du paragraphe, depuis : « mais comme vous savez, » ne se trouve que dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. Voyez ci-dessus, p. 495, note 2.

mît au-dessous de M. de Créquy, et voici ce qu'il a répondu : 1678

Sais-tu comme on parle en France
De Luxembourg et Créquy ?
On en fait la différence
Par Warden et Consarbri[3].

A MADAME DE GRIGNAN.

De quelque part que me viennent vos amitiés, Madame, elles sont toujours les bien venues[4]; cependant j'aime encore mieux celles que vous me faites vous-même; mais vous n'aviez que faire de m'expliquer si fort le mot de *tentation :* il n'étoit que trop corrigé et que trop purifié par celui de mère qui l'accompagne. Au reste, Madame, il y a plaisir de faire quelque chose pour vous : vous avez bien remarqué le souhait que j'ai fait de vous accompagner en enfer, et puisque je puis vous en reparler sans me faire trop de fête, je vous dirai qu'il est vrai que je ne me suis jamais fait valoir par là auprès de mes maîtresses, et que quand même je faisois ce voyage-là avec elles, j'étois payé pour cela; mais pour vous, Madame, vous ne savez que trop que mes offres ne sont que des offres, c'est-à-dire des avances.

Mme de Coligny est comme mille gens à qui les chaudières bouillantes font peur, et qui pourtant se fourvoient en voulant aller en paradis : nous la laisserons dire, et nous la mènerons toujours.

3. Au sujet de ces deux couplets voyez, dans la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 241 et suivantes, sa lettre au marquis de Trichateau du 24 novembre, et la note qui la précède.

4. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « elles sont toujours bien reçues; » deux lignes après : « mais je ne vous demandois point ce que vous vouliez dire par le mot de *tentation;* il eût été plus obligeant à vous de me le laisser entendre comme il m'auroit plu : vous ne l'avez que trop purifié. Au reste, etc. »

1678 Cela est plaisant, Madame, que vous vous preniez à moi de ce que je suis en Bourgogne quand vous êtes à Paris. Est-ce ma faute ? Non assurément, car je crois qu'à un homme qui vous connoît[5], c'est être bien damné dès cette vie que de la passer en votre absence.

Deux personnes seules ne se peuvent pas mieux divertir que nous faisons ma fille et moi, mais nous nous divertirions mieux si nous étions avec d'autres gens raisonnables.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Quand la belle Madelonne me voudra dire deux mots dans vos lettres, Madame, laissez-la faire : vous ne vous effacez point l'une l'autre. Mon Dieu, que j'aime notre ami Corbinelli ! mais il faut qu'il se souvienne de la parole qu'il m'a donnée, de passer ici[6] quand il ira en Languedoc. Mme de Coligny s'y attend comme moi ; pour vous, Madame, nous vous disons sur votre sujet tout ce que la tendresse fait dire quand elle est maîtresse du cœur.

Nous allons passer l'hiver à Autun, avec l'Évêque, Épinac, Toulongeon, sa femme, Jeannin, sa belle-fille, Mme de Ragni, sa fille[7], l'abbé de Hautefeuille, et l'abbé Bonneau ;

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

5. Les mots « car je crois, etc., » manquent dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, où on ne lit que ceci : « Non assurément, et c'est être bien damné, etc. »

6. « De me venir voir. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

7. La veuve et la fille d'un comte de Ragni, de la famille de la Madelaine alliée aux Gondy et aux Créquy Lesdiguières. Un Léonor de la Madelaine (ou Magdelène), marquis de Ragni, épousa en 1607 Hippolyte de Gondy, tante du cardinal de Retz ; et la marquise de Ragni, dont il est parlé tome III, p. 40, note 12, était une Anne de la Madelaine. — La fille était Catherine de la Madelaine, que Bussy

709. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN. 1678

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 18e décembre 1678[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

O gens heureux! ô demi-dieux[2]!

si vous êtes au-dessus de la rage de la bassette[3], si vous vous possédez vous-mêmes, si vous prenez le temps comme Dieu l'envoie, si vous regardez votre exil comme une pièce attachée à l'ordre de la Providence, si vous ne retournez point sur le passé pour vous repentir de ce qui

appelle l'*infante d'Épiry*, et qui en 1686 épousa un Tracy, probablement de la famille de Prouville, en Champagne. — L'abbé de Hautefeuille dont il est parlé ensuite est Henri Texier de Hautefeuille ou Hautefeuil, prieur de Saint-Sernin du Bois, dans le diocèse d'Autun, mort le 5 avril 1679. Il était frère du comte et du commandeur de Hautefeuille. Voyez la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 342 et 343, et la lettre du 29 septembre 1679. — La lettre se termine par un vers de *Cinna*, acte V, scène I. Dans l'impression de 1818, on avait donné par erreur *comte*, au lieu du mot *reste*, qui est cependant très-lisible dans les deux manuscrits; ce non-sens a été reproduit dans plusieurs éditions postérieures.

Lettre 709. — 1. Cette lettre est datée du 28e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. Voici l'épigramme de Victor Brodeau d'où ce vers est tiré :

Mes beaux pères relligieux,
Vous dînez pour un grand merci :
O gens heureux! ô demi-dieux!
Plût à Dieu que je fusse ainsi!
Comme vous vivrois sans souci,
Car la loi qui l'argent vous ôte,
Il est clair, vous défend aussi
De ne jamais payer votre hôte.

3. Voyez ci-dessus, p. 431, note 2.

1678 se passa il y a trente ans, si vous êtes au-dessus de l'ambition et de l'avarice; enfin,

O gens heureux! ô demi-dieux!

si vous êtes toujours comme je vous ai vus, et si vous passez paisiblement votre hiver à Autun avec la bonne compagnie que vous me marquez!

Notre ami Corbinelli vous écrit dans ma lettre. M. le cardinal de Retz, le plus généreux et le plus noble de tous les hommes, a voulu lui donner une marque de son amitié et de son estime : il le reconnoît pour son allié[4], mais bien plus pour un homme aimable et fort malheureux. Il a trouvé du plaisir à le tirer d'un état où M. de Vardes l'a laissé, après tant de souffrances pour lui, et tant de services importants; et enfin il lui porta avant-hier deux cents pistoles pour une année de la pension qu'il lui veut donner. Il y a longtemps que je n'ai eu une joie si sensible. La sienne est beaucoup moindre; sa philosophie n'en est pas ébranlée, et comme je sais que vous l'aimez, je suis assurée que vous serez aussi aise que moi[5].

Nous avons trouvé les couplets fort jolis : *es de Lope, es de Lope*[6].

4. Antoine de Gondy, père d'Antoine deuxième du nom qui vint s'établir en France et fut la tige des ducs de Retz, avait épousé, en 1463, Madeleine de Corbinelli, issue d'une maison ancienne de Florence. Voyez l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par Corbinelli. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. « Que vous serez comme moi. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) La phrase qui suit ne se trouve que dans ce manuscrit.

6. Littéralement, en espagnol : « c'est de Lope, c'est de Lope, » c'est-à-dire « c'est excellent. » L'idée d'excellence était tellement associée au nom du célèbre poëte Lope de Véga (mort en 1635), qu'il était passé en proverbe de dire, non pas seulement en parlant, comme ici, d'un poëme, d'un écrit, mais de tout objet admirable ou parfait, par exemple, d'une femme, d'un beau jour, etc., qu'il était

Pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter : on y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfants[7]. Le Roi paroît fâché de ces excès. Monsieur a mis toutes ses pierreries en gage[8]. 1678

Vous aurez appris que la paix d'Espagne est ratifiée ; je crois que celle d'Allemagne suivra bientôt[9].

La pauvre belle Madelonne est si pénétrée de ce grand froid, qu'elle m'a priée de vous faire ses excuses, et de vous assurer de ses véritables et sincères amitiés, et à Mme de Coligny. Sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout est gelé ; elle vous assure que son cœur ne l'est pas ; je vous en dis autant du mien, mes chers enfants : quand je veux penser à quelque chose qui me plaise, je songe à vous deux. Je vis l'autre jour ma nièce de Sainte-Marie[10] ; au travers de cette sainteté, on voit bien qu'elle est votre fille.

de Lope. Voyez l'*Étude sur.... Lope de Vega* par M. Ernest Lafond, p. 67, note 1, et celle de lord Holland, tome I, p. 85 et 86.

7. Le marquis de Trichateau écrivait à Bussy le 6 mars 1679 : « La nuit du lundi au mardi, Mme de Montespan perdit quatre cent mille pistoles contre la banque, qu'elle regagna à la fin : sur les huit heures du matin étant quitte, Bouyn, qui tenoit la banque, voulut se retirer ; mais la dame lui déclara qu'elle vouloit encore s'acquitter d'autres cent mille pistoles qu'elle devoit de vieux, ce qu'elle fit avant que de se coucher. Monsieur fut au lever du Roi en sortant de chez Mme de Montespan. Ainsi finit la bassette, qui a été abolie pour jamais. Le Roi fait payer trente mille pistoles, que Sa Majesté, Monsieur, et Mme de Montespan devoient encore aux joueurs, qui jusques ici ont payé comptant ce qu'ils ont perdu, et n'avoient de ressource que les cent mille pistoles dont elle s'est acquittée. » (*Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 320.

8. Voyez tome IV, p. 535, note 17.

9. Voyez sur les trois traités, la note 3 de la p. 451.

10. « Ma nièce la sainte. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impé-*

1678 Mais, hélas! que dites-vous de l'affliction de M. de Navailles, qui perd son fils d'une légère maladie, après l'avoir vu exposé mille fois aux dangers de la guerre[11]? La prudence humaine qui faisoit amasser tant de trésors, et faire de si grands projets pour ce garçon, me fait bien rire quand elle est confondue à ce point-là. Je vous demande beaucoup d'amitié pour M. Jeannin de ma part.

DE CORBINELLI.

J'AI vu un mot de vous, Monsieur, qui m'a fait un fort grand plaisir. Si j'écoutois mon enthousiasme, je vous écrirois une grosse lettre de remerciements; c'est-à-dire que par l'emportement de ma reconnoissance je tomberois dans l'ingratitude, car c'est ainsi qu'on doit appeler une grosse lettre de moi. Mon Dieu! que je conçois bien le plaisir qu'il y auroit d'être en tiers avec vous et Mme de Coligny, et d'y parler à cœur ouvert, auprès d'un grand feu, à Chaseu! J'irai un jour, et je me promets à moi-même cette satisfaction; car vous savez que c'est toujours soi qu'on cherche à satisfaire sur toutes choses, et qu'il n'y a véritablement[12] qu'une passion, qui est l'amour-propre. Je me propose d'examiner avec vous deux bien des choses, et de vous inspirer un sentiment de mépris pour l'approbation du public sur bien des

riale.) Une autre main que celle de Bussy a écrit en interligne le mot *Marie*, au-dessus du mot *sainte*.

11. Philippe de Montault Bénac, marquis de Navailles, brigadier des armées du Roi, mourut le 2 décembre 1678, d'une chute de cheval, à l'âge de vingt-deux ans, au retour de la prise de Puycerda. Il n'avait que des sœurs, et la maison de Navailles s'éteignit en la personne de son père. Voyez tome II, p. 502, note 11.

12. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « et qu'il n'y a au vrai qu'une passion. » La dernière phrase du paragraphe ne se trouve que dans ce manuscrit, qui donne, deux lignes plus bas : « J'en suis à l'examen de celle-ci. »

gens qui ne la méritent pas. J'aime à examiner même les choses qui me plaisent, afin de voir si je ne me suis point trompé. Je vous demande que nous fassions ensemble la même démarche. Nous parlerons de la cour, de la guerre, de la politique, des vertus, des passions et des vices, en honnêtes gens. J'ai trouvé les deux couplets sur les deux maréchaux de France fort bons[13]. 1678

Au reste, je me suis avisé de faire des remarques sur cent maximes de M. de la Rochefoucauld. J'en suis à examiner celle-ci :

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit[14].

Je demande à votre tribunal si elle est facile à entendre, et quel rapport ou proportion il y a entre bonne grâce et bon sens.

Je trouve qu'on se sert de mots dans la conversation, qui, étant examinés, sont ordinairement équivoques, et qui, à force de les sasser, ne signifient point, dans la plupart des expressions, ce qu'il semble à tout le monde qu'ils doivent signifier. Par exemple, je demande à Mme de Coligny qu'elle me définisse la bonne grâce, et qu'elle me marque bien la différence avec le bon air; qu'elle me dise celle de bon sens et de jugement, celle de raison et de bon sens, celle de bon esprit et de bon sens, celle de génie et de talent, celle de l'humeur, de caprice et de bizarrerie[15]; de l'ingénuité et de la naïveté; de l'honnêteté et de la politesse et de la civilité; du

13. Voyez la lettre précédente, p. 502 et 503.

14. Cette maxime n'est pas dans la première édition de la Rochefoucauld (1665); c'est la 67e des éditions de 1667, 1671, etc.

15. « Du caprice et de la bizarrerie. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Trois lignes plus bas, ce manuscrit donne : « que ce sont la plupart des synonymes. »

1678 plaisant, de l'agréable et du badin. Ne vous amusez pas à me dire que ce sont la plupart synonymes : c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. Je suis après à définir tout, bien ou mal, il n'importe. Faites la même chose, je vous en prie.

Que dites-vous de la vente de notre charge[16] ? C'est le Roi qui l'achète ; il n'en veut donner que six cent mille francs ; on dit cependant que Tilladet l'aura, et que le chevalier Colbert[17] aura celle de Tilladet.

O gens heureux ! ô demi-dieux !

---

710. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ ET A CORBINELLI.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Autun, ce 31e décembre 1678.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

S'IL ne faut que faire ce que vous me mandez, Madame, nous sommes *gens heureux et demi-dieux*.

Si vous saviez le redoublement d'estime et d'amitié que j'ai pour M. le cardinal de Retz, depuis les grâces que j'ai appris[1] qu'il a faites à notre ami, vous com-

16. La charge de colonel des Cent-Suisses de Vardes. Voyez ci-dessus, p. 460, et note 12.

17. Antoine-Martin, fils de Colbert, plus tard bailli et grand'croix de Malte, général des galères de cet ordre, commandeur de Boncourt, colonel du régiment de Champagne et brigadier des armées du Roi. Il fut blessé à Valcourt le 25 août 1689, et mourut le 2 septembre suivant. La charge de maître de la garde-robe qu'avait le marquis de Tilladet fut donnée en 1679 à Louis Caillebot de la Salle. Voyez la lettre du 20 octobre 1679.

LETTRE 710. — 1. Nos deux manuscrits portent : « que j'ai apprises qu'il a faites. »

prendriez combien je l'aime, et je suis si content du Cardinal que je lui souhaiterois dix ans moins que son pensionnaire : ce seroit le compte de tous les deux. 1678

Je suis fâché aussi bien que le Roi des excès de la bassette; car j'aime mon maître, tout maltraité que j'en suis, et j'ai peur que le public n'excuse pas, autant que je fais, la complaisance qui le fait souffrir un si gros jeu. Je ne doute pas de la paix d'Allemagne cet hiver. Nous croyons bien, Mme de Coligny et moi, que la belle Madelonne nous aime en toute saison, quoiqu'elle ne nous l'écrive pas quand il fait grand froid, et vous jugez bien de ce que cela fait sur les cœurs des gens qui ne sont pas ingrats, et qui connoissent combien elle est aimable. Pour vous, ma chère cousine, nous vous aimons par les mêmes raisons, et encore parce que vos lettres nous plaisent infiniment. Il est vrai que les projets des hommes les plus sages sont bien peu de chose, quand il plaît à Dieu de les confondre[2]; et quand il lui plaît aussi, les conduites folles ont d'heureux succès : cependant il est toujours bon d'être sage; car outre qu'on n'a rien à se reprocher quand on n'a pas réussi, c'est que d'ordinaire Dieu se met du côté des prudents. Tout ceci est à propos de M. de Navailles; je le plains extrêmement. Vous me mandez qu'au travers de la sainteté de ma fille de Sainte-Marie, vous voyez bien qu'elle est ma fille; et moi je vous réponds qu'au travers de mon air du monde, Monsieur d'Autun vous pourroit dire qu'il voit bien par mon détachement que je suis père d'une fille qui a de la vertu. Mais à propos de lui, Madame, vous ne l'auriez pas oublié dans votre lettre, si vous aviez su qu'il étoit

2. « De les confondre » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. A la fin du paragraphe, ce manuscrit donne : « il n'est pas tout à fait comme les évêques réguliers. »

1678 ici. Comme je ne croyois pas qu'il y seroit quand je vous mandai les gens avec qui je passerois l'hiver, je ne vous en écrivis rien; cependant vous le connoissez, et vous savez le plaisir qu'il y a d'être avec lui; je lui montrai votre lettre, qu'il trouva belle et jolie ; et sur cela que ne dit-il pas de vous? M. Jeannin et moi soupâmes chez lui, et il nous porta votre santé; il me pria de vous le mander, et que personne ne vous estimoit plus qu'il faisoit. M. Jeannin me dit la même chose, et y ajouta le mot d'*aimoit;* car vous savez que sur le chapitre des dames il n'est pas tout à fait si régulier que les évêques.

A CORBINELLI.

Votre lettre m'a touché comme tout ce qui vient de vous, Monsieur : c'est la conversation d'un honnête homme et d'un homme d'esprit; mais j'en voudrois de plus fréquentes que celles des lettres. Si vous étiez ici, nous y passerions la vie plus doucement qu'à Paris, et nous y raisonnerions plus tranquillement qu'on ne fait en ce pays-là.

Nous ne sommes pas de votre opinion, Mme de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit que *la bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.* Nous croyons que M. de la Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grâce est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens; et nous trouvons cela vrai. Nous croyons encore qu'il y a de la différence entre la bonne grâce et le bon air; que la bonne grâce est naturelle, et le bon air acquis; que la bonne grâce est jolie, et le bon air beau; que la bonne grâce attire l'amitié, et le bon air l'estime.

Monsieur d'Autun, à qui j'ai fait voir votre lettre et nos décisions, a trouvé celle-ci juste, et n'approuvoit

pas seulement que nous dissions que le bon air attiroit le respect : Mme de Coligny a trouvé qu'il falloit mettre l'estime, et nous y avons souscrit. Pour moi, j'avois jugé le bon sens et le jugement la même chose ; Mme de Coligny vouloit que le bon sens regardât les pensées et les expressions, et le jugement la conduite : Monsieur d'Autun a été pour elle, et cela m'a fait revenir. 1678

Nous croyons tous que le bon sens, la raison et le bon esprit, c'est[3] la même chose ; nous croyons que *génie* est général, et *talent* particulier ; nous croyons que la bizarrerie est continuelle, et le caprice par intervalles ; nous croyons que c'est une bonne qualité que d'être naïf, ou du moins indifférente, et que c'est un défaut d'être ingénu ; nous croyons qu'il faut plus d'esprit pour être poli que pour être honnête ; que l'honnêteté a plus de fonds et plus d'étendue que la civilité, qui n'en a que l'apparence.

Nous voulions croire, Mme de Coligny et moi, que le plaisant et le badin signifioient la même chose ; mais Monsieur d'Autun nous a fait revenir, en nous disant que le plaisant divertissoit quelquefois sur des matières sérieuses, aussi bien que sur des enjouées, et que le badin ne faisoit jamais rire que sur des niaiseries. Il est convenu pourtant que l'un et l'autre caractère pouvoit quelquefois ennuyer, mais que l'agréable plaisoit toujours. Il est vrai que la différence de tout cela est si petite qu'on ne veut pas prendre la peine de la trouver.

Pour la vente de votre charge[4], je dis que si M. de Vardes regarde les élévations des gens qui étoient,

3. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « sont la même chose. » A la fin du paragraphe suivant, le même manuscrit ajoute après *de la trouver :* « ou qu'on ne le peut ; » et il donne, à la septième ligne de l'avant-dernier alinéa de la lettre : « et qu'il a encore le gouvernement d'Aigues-Mortes, et qu'après avoir servi, etc. »

4. C'est-à-dire de la charge du marquis de Vardes.

1678 en 1664[5], bien au-dessous de lui, il doit être au désespoir; mais que s'il me regarde, moi, il doit être bien consolé de voir que le Roi lui donne deux cent mille écus d'une charge qui ne lui a coûté que trois cent mille livres; qu'il est chevalier de ses ordres, et qu'il est encore gouverneur d'Aigues-Mortes, et qu'après que j'ai servi dans de grands emplois fort longtemps, j'ai cent mille écus moins que je n'avois quand j'entrai dans le service. Voilà un moyen que je lui donne d'être heureux, et pour moi, tout malheureux que je suis, j'adoucis mes maux par les réflexions que je fais sur la fortune de beaucoup de gens qui sont encore plus misérables.

Adieu, Monsieur : Mme de Coligny et moi vous aimons toujours à qui mieux mieux.

---

*711. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

J'ai mal dormi : vous m'accablâtes hier au soir, je n'ai pu supporter votre injustice. Je vois plus que les autres toutes les qualités admirables que Dieu vous a données :

5. Époque de la disgrâce de Vardes.

Lettre 711 (revue sur l'autographe). — 1. Nous plaçons ici de suite trois lettres écrites pendant un séjour de Mme de Grignan à Paris; les mésintelligences qu'elles trahissent se sont renouvelées souvent, et on peut hésiter pour les deux premières entre les années 1674, 1677, 1678 et 1679 (voyez la *Notice*, p. 181 et 182; 221 et suivantes; 237; 240 et 241; voyez encore tome III, p. 409, la lettre 382, dont la date aussi n'est guère certaine); nous croyons cependant qu'après avoir lu les lettres de Mme de Sévigné à sa fille qui suivent leur séparation de septembre 1679, on trouvera très-probable pour les trois lettres la date de 1678 ou de 1679, et nous les insérons entre ces deux années. — Comparez particulièrement la lettre 711 à celle du 18 septembre 1679.

j'admire votre courage, votre conduite; je suis persuadée du fonds de l'amitié que vous avez pour moi : toutes ces vérités sont établies dans le monde et plus encore chez mes amies. Je serois bien fâchée qu'on pût douter que vous aimant comme je fais, vous ne fussiez point pour moi comme vous êtes. Qu'y a-t-il donc? C'est que c'est moi qui ai toutes les imperfections dont vous vous chargiez hier au soir; et le hasard a fait qu'avec confiance je me plaignis hier à Monsieur le Chevalier que vous n'aviez pas assez d'indulgence pour toutes ces misères; que vous me les faisiez quelquefois trop sentir, que j'en étois quelquefois affligée et humiliée. Vous m'accusez aussi de parler à des personnes à qui je ne dis jamais rien de ce qu'il ne faut point dire : vous me faites, sur cela, une injustice trop criante; vous donnez trop à vos préventions; quand elles sont établies, la raison et la vérité n'entre[2] plus chez vous. Je disois tout cela *uniquement*[3] à Monsieur le Chevalier; il me parut convenir avec bonté de bien des choses, et quand je vois, après qu'il vous a parlé sans doute dans ce sens, que vous m'accusez de trouver ma fille toute imparfaite, toute pleine de défauts, tout ce que vous me dîtes hier au soir, et que ce n'est point cela que je pense et que je dis, et que c'est au contraire de vous trouver trop dure sur mes défauts dont je me plains, je dis : « Qu'est-ce que ce changement? » et je sens cette injustice, et je dors mal; mais je me porte fort bien et prendrai du café, ma bonne, si vous le voulez bien.

Suscription : Pour ma fille.

2. Le mot *entre* est ainsi au singulier dans l'autographe.
3. *Uniquement* est souligné dans l'autographe.

1678

712. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

Samedi au soir.

Vous qui savez, ma bonne, comme je suis frappée des illusions et des fantômes[2], vous deviez bien m'épargner la vilaine idée des dernières paroles que vous m'avez dites. Si je ne vous aime pas, si je ne suis point aise de vous voir, si j'aime mieux Livry que vous, je vous avoue, ma belle, que je suis la plus trompée de toutes les personnes du monde. J'ai fait mon possible pour oublier vos reproches, et je n'ai pas eu beaucoup de peine à les trouver injustes. Demeurez à Paris, et vous verrez si je n'y courrai pas avec bien plus de joie que je ne suis venue ici. Je me suis un peu remise en pensant à tout ce que vous allez faire où je ne serois[3] point, et vous savez bien qu'il n'y a guère d'heures où vous puissiez me regretter; mais je ne suis pas de même, et j'aime à vous regarder et à n'être pas loin de vous, pendant que vous êtes en ces pays où les mois vous paroissent si longs; ils me paroîtroient tout de même, si j'étois longtemps comme je suis présentement. Je voudrois bien que votre poumon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir; pendant que nous mourions à Paris, il faisoit ici un orage jeudi qui rend encore l'air tout gracieux. Bonsoir, ma très-chère : j'attends de vos nouvelles, et vous souhaite une santé comme la mienne; je voudrois avoir la vôtre à rétablir.

Lettre 712 (revue sur l'autographe). — 1. Voyez la note 1 de la lettre précédente. — Ce billet, sans aucun doute, est écrit de Livry.

2. Voyez la lettre du 27 septembre 1679.

3. Il y a *serois*, au conditionnel, dans l'autographe. Quatre lignes plus bas, Mme de Sévigné a écrit *paroisse*, au lieu de *paroissent*.

Voilà mes chevaux, dont vous ferez tout ce qui vous plaira[4]. 1678

Suscription : Pour Madame de Grignan.

---

*713. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

Il faut, ma chère bonne, que je me donne le plaisir de vous écrire, une fois pour toutes, comme je suis pour vous. Je n'ai pas l'esprit de vous le dire; je ne vous dis rien qu'avec timidité et de mauvaise grâce; tenez-vous donc à ceci. Je ne touche point au fond de la tendresse sensible et naturelle que j'ai pour vous; c'est un prodige. Je ne sais pas quel effet peut faire en vous l'opposition que vous dites qui est dans nos esprits; il faut qu'elle ne soit pas si grande dans nos sentiments, ou qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire[2] pour moi, puisqu'il est vrai que mon attachement pour vous n'en est pas moindre. Il semble que je veuille vaincre ces obstacles, et que cela augmente mon amitié plutôt que de la diminuer : enfin, jamais, ce me semble, on ne peut aimer plus parfaitement. Je vous assure, ma bonne, que je ne suis occupée que de vous, ou par rapport à vous, ne disant et ne faisant rien que ce qui me paroît vous être le plus utile. C'est dans cette pensée que j'ai eu toutes les conversa-

4. Cette phrase se trouve, ainsi que la suscription, au verso de la troisième et dernière page de la lettre.

Lettre 713 (revue sur l'autographe). — 1. Voyez la note 1 de la lettre 711, p. 514, et comparez cette lettre 713 à celles du 18 septembre et des 4 et 20 octobre 1679.

2. L'autographe porte *extrordinaire*, sans *a*.

1678 tions avec Son Éminence[3], qui ont toujours roulé sur dire que vous aviez[4] de l'aversion pour lui. Il est très-sensible à la perte de la place qu'il croit avoir eue dans votre amitié ; il ne sait pourquoi il l'a perdue. Il croit devoir être le premier de vos amis, il croit être des derniers. Voilà ce qui cause ses agitations, et sur quoi roulent toutes ses pensées. Sur cela, je crois avoir dit et ménagé tout ce que l'amitié que j'ai pour vous, et l'envie de conserver un ami si bon et si utile, pouvoit m'inspirer, contestant ce qu'il falloit contester, ne lâchant jamais que vous eussiez de l'horreur pour lui, soutenant que vous aviez un fonds d'estime, d'amitié et de reconnoissance, qu'il retrouveroit s'il prenoit d'autres manières ; en un mot, disant toujours si précisément tout ce qu'il falloit dire, et ménageant si bien son esprit, malgré ses chagrins, que si je méritois d'être louée de faire quelque chose de bien pour vous, il me sembloit que ma conduite l'eût mérité C'est ce qui me surprit, lorsqu'au milieu de cette exacte conduite, il me parut que vous faisiez une mine de cha-

3. Le cardinal de Retz. Il était arrivé à Paris en avril 1678 et mourut en août 1679.

4. Dans l'impression de 1814, où cette lettre avait paru pour la première fois, et dans les éditions suivantes qui l'ont publiée, on avait donné *avez*, pour *aviez;* p. 519, ligne 18, *le ton*, pour *les tons;* trois lignes après, on avait sauté *tout* devant *naturel;* on avait réuni les deux phrases suivantes en une seule : « pourroit jamais vous être si utile qu'un cœur; » un peu plus loin, *confidents* avait été changé en *confident;* après les mots *la conduite et l'absence*, le singulier *peut* avait été changé en *peuvent;* trois lignes plus bas, *démonstrations* en *démonstration;* à l'avant-dernière ligne du paragraphe, *pouvoit* en *pourroit*. A la deuxième ligne de l'alinéa suivant : « Vous disiez hier cruellement, » était devenu : « Vous disiez bien cruellement ; » douze lignes après, à *toute sorte* on avait substitué le pluriel *toutes sortes;* puis, huit lignes plus bas, *le fonds* à *ce fonds;* et enfin, à l'avant-dernière ligne de la lettre *puisse* à *pusse*.

grin à Corbinelli[5], qui la méritoit justement comme moi, et encore moins, s'il se peut, car il a plus d'esprit et sait mieux frapper où il veut. C'est ce que je n'ai pas encore compris, non plus que la perte que je vois que vous voulez bien faire de cette Éminence. Jamais je n'ai vu un cœur si aisé à gouverner, pour peu que vous voulussiez en prendre la peine. Il croyoit avoir retrouvé l'autre jour ce fonds d'amitié dont je lui avois toujours répondu; car j'ai cru bien faire de travailler sur ce fonds; mais je ne sais comme tout d'un coup cela s'est tourné d'une autre manière. Est-il juste, ma bonne, qu'une bagatelle[6] sur quoi il s'est trompé, m'assurant que vous la souffririez sans colère, m'étant moi-même appuyée sur sa parole pour la souffrir : est-il possible que cela puisse faire un si grand effet? Le moyen de le penser! Eh bien, nous avons mal deviné; vous ne l'avez pas voulu : on l'a supprimé et renvoyé : voilà qui est fait; c'est une chose non avenue; cela ne vaut pas, en vérité, les tons que vous avez pris. Je crois que vous avez des raisons; j'en suis persuadée par la bonne opinion que j'ai de votre raison. Sans cela ne seroit-il point tout naturel de ménager un tel ami? Quelle affaire auprès du Roi, quelle succession, quel avis, quelle économie pourroit jamais vous être si utile? Un cœur dont le penchant naturel est la tendresse et la libéralité, qui tient pour une faveur de souffrir qu'il l'exerce pour vous, qui n'est occupé que du plaisir de vous en faire, qui a pour confidents toute votre famille, et dont la con- 1678

5. Voyez la lettre du 4 octobre suivant.

6. Est-il ici question d'un nouveau présent que le cardinal voulait faire à Mme de Grignan, ou bien est-ce un retour sur le refus de la cassolette, retour assez vraisemblable dans une explication générale? Voyez tome III, p. 491, 492; 525, 526; et tome IV, p. 26; 81, 82; 123. Cette cassolette finalement avait été acceptée : voyez tome IV, p. 198, 199, et 487, 488.

1678 duite et l'absence ne peut, ce me semble, vous obliger à de grands soins! Il ne lui faudroit que d'être persuadé que vous avez de l'amitié pour lui, comme il a cru que vous en aviez eu, et même avec moins de démonstrations, parce que ce temps est passé. Voilà ce que je vois du point de vue où je suis; mais comme ce n'est qu'un côté, et que du vôtre je ne sais aucune de vos raisons, ni de vos sentiments, il est très-possible que je raisonne mal. Je trouvois moi-même un si grand intérêt à vous conserver cette source inépuisable, et cela pouvoit être bon à tant de choses, qu'il étoit bien naturel de travailler sur ce fonds.

Mais je quitte ce discours pour revenir un peu à moi. Vous disiez hier cruellement, ma bonne, que je serois trop heureuse quand vous seriez loin de moi, que vous me donniez mille chagrins, que vous ne faisiez que me contrarier. Je ne puis penser à ce discours sans avoir le cœur percé et fondre en larmes. Ma très-chère, vous ignorez bien comme je suis pour vous, si vous ne savez que tous les chagrins que me peut donner l'excès de la tendresse que j'ai pour vous, sont plus agréables que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de part. Il est vrai que je suis quelquefois blessée de l'entière ignorance où je suis de vos sentiments, du peu de part que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette séparation de toute sorte de confidences. Je sais que vos amis sont traités autrement; mais enfin je me dis que c'est mon malheur, que vous êtes de cette humeur, qu'on ne se change point; et plus que tout cela, ma bonne, admirez la foiblesse d'une véritable tendresse, c'est qu'effectivement votre présence, un mot d'amitié, un retour, une douceur, me ramène et me fait tout oublier. Ainsi, ma belle, ayant mille fois plus de joie que de chagrin, et ce fonds étant invariable, jugez avec quelle douleur je souffre que vous

pensiez que je puisse aimer votre absence. Vous ne sauriez le croire, si vous pensez à l'infinie tendresse que j'ai pour vous : voilà comme elle est invariable et toujours sensible. Tout autre sentiment est passager et ne dure qu'un moment; le fonds est comme je vous le dis. Jugez comme je m'accommoderai d'une absence qui m'ôte de légers chagrins que je ne sens plus, et qui m'ôte une créature dont la présence et la moindre amitié fait ma vie et mon unique plaisir. Joignez-y les inquiétudes de votre santé, et vous n'aurez pas la cruauté de me faire une si grande injustice; songez-y, ma bonne, à ce départ, et ne le pressez point; vous en êtes la maîtresse. Songez que ce que vous appelez des forces a toujours été[7] par votre faute et l'incertitude de vos résolutions; car pour moi, hélas! je n'ai jamais eu qu'un but, qui est votre santé, votre présence, et de vous retenir avec moi. Mais vous ôtez tout crédit par la force des choses que vous dites pour confondre, qui sont précisément contre vous. Il faudroit quelquefois ménager ceux qui pourroient faire un bon personnage dans les occasions. Ma pauvre bonne, voilà une abominable lettre; je me suis abandonnée au plaisir de vous parler et de vous dire comme je suis pour vous : je parlerois d'ici à demain; je ne veux point de réponse; Dieu vous en garde! ce n'est pas mon dessein. Embrassez-moi seulement et me demandez pardon; mais je dis pardon d'avoir cru que je pusse trouver du repos dans votre absence. 1678

7. Mme de Sévigné avait d'abord écrit *des farces* (au lieu de *forces?*) *sont*, puis elle a effacé *sont*, pour mettre : « a toujours été. »

1679 714. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Deux mois après que j'eus écrit cette lettre (n° 710, p. 510), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 27e février 1679.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous avez passé votre hiver à Autun en très-bonne compagnie; si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci, et qu'il soit persuadé par vous que je l'honore parfaitement, et que le croyant au premier rang de tout ce qu'il y a de bonnes compagnies en ce pays-ci, je le prie de juger ce que j'en puis penser dans la province, et combien je vous trouve heureux d'avoir passé quelques mois avec lui. Nous avons eu ici des glaces et des neiges insupportables; les rues étoient de grands chemins rompus d'ornières. Nous commençons depuis quelques jours à revoir le pavé, qui nous fait le même plaisir que le rameau d'olive qui fit connoître que la terre étoit découverte. Je crois pourtant que vous ne devez pas vous presser d'aller revoir votre charmant paysage de Chaseu; il est encore de trop bonne heure : c'est le mois d'avril qui commence à ouvrir le printemps.

La pauvre Madelonne est toujours languissante; sa mauvaise santé fait le plus grand chagrin de ma vie. Nous sommes occupés présentement à juger des beaux sermons. Le P. Bourdaloue tonne à Saint-Jacques de la Boucherie[1]. Il falloit qu'il prêchât dans un lieu plus acces-

Lettre 714. — 1. Une des plus anciennes paroisses de Paris; elle a été détruite pendant la Révolution; il n'en reste que la grosse tour bâtie sous François Ier, et qui se voit actuellement rue de Rivoli, près de l'Hôtel de ville.

sible; la presse et les carrosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu. 1679

On a distribué bien des évêchés et des abbayes. Un jeune abbé de la Broue, qui n'a prêché qu'une seule fois devant le Roi, est nommé pour l'évêché de Mirepoix[2]; Monsieur de Tulle[3] pour Agen, le P. Saillant de l'Oratoire pour Tréguier[4], l'abbé de Bourlemont pour Fréjus[5], l'abbé de Noailles[6] pour Cahors; M. de Marsan[7], et le chevalier de Tilladet[8], pensionnaires; l'abbé de la Fayette et un frère de Marsillac[9], des

2. La *Gazette* annonce ces diverses nominations d'évêques et d'abbés, dans son numéro du 4 mars 1679. — Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix (8 septembre 1680), mourut à Bellestat, village de son diocèse, le 20 septembre 1720, à l'âge de soixante-dix-sept ans. — L'abbé de la Broue avait prêché devant le Roi et la Reine à Saint-Germain en Laye, le 2 février, jour de la Purification, 1679. Voyez la *Gazette* du 4 février.

3. Mascaron. Voyez tome II, p. 67, note 4.

4. François-Ignace de Baglion de Saillant. Il passa en 1686 au siége de Poitiers, et mourut le 26 janvier 1698.

5. Ce fut Luc d'Aquin qui eut le siége de Fréjus; quant à Louis d'Anglure de Bourlemont, auditeur de rote, employé par le Roi au traité de Pise, il n'accepta pas, et fut nommé le 13 janvier 1680 à l'évêché de Carcassonne, puis le 6 septembre suivant à l'archevêché de Bordeaux. Il avait été auparavant nommé à l'évêché de Tournai (1669), puis à celui de Lavaur (1670). Il mourut le 9 novembre 1697.

6. Frère du duc de Noailles, capitaine des gardes du corps. Il n'occupa le siége de Cahors que jusqu'au mois de juin de l'année suivante, où il fut transféré à Châlons : voyez plus haut, p. 185, note 9.

7. Sur le comte de Marsan et la pension de dix mille francs qu'il eut sur Cahors, voyez tome III, p. 393, note 17.

8. Gabriel de Cassagnet, dit le chevalier de Tilladet, frère cadet du marquis, chevalier de Malte depuis 1647. Il fut lieutenant général, gouverneur d'Aire, et mourut le 11 juillet 1702.

9. Tel est le texte manuscrit de la Bibliothèque impériale; le nôtre porte : « M. de Marsan et le chevalier de Tilladet sont pensionnaires; l'abbé de la Fayette et un frère de Marsillac ont des abbayes. »

1679 abbayes[10]. Enfin les uns sont contents, les autres non : c'est le monde; il n'y a rien de nouveau à cela[11]. Vous savez l'adoucissement de la prison de MM. de Lauzun et Foucquet? Cette permission qu'ils ont de voir tous ceux de la citadelle, et de se voir eux-mêmes, manger et causer ensemble, est peut-être une des plus sensibles joies qu'ils auront jamais[12].

J'étois l'autre jour en un lieu où l'on tailloit en plein drap[13] : on ouvroit des prisons, on faisoit revenir des exilés[14], on remettoit plusieurs choses à leurs places, et on en ôtoit plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié dans ce remue-ménage, et l'on parla de vous dignement. Voilà tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

Mandez-moi les sentiments de ma tante[15] sur notre succession : veut-elle suivre mon exemple, ou si elle veut retirer ma part?

Parlez-moi beaucoup de la belle Coligny, de son es-

10. « Sa Majesté a aussi donné l'abbaye de Beauport en Bretagne à l'abbé de Verteuil, fils du duc de la Rochefoucauld; l'abbaye de la Grénetière en Poitou à l'abbé de la Fayette. » (*Gazette du 4 mars* 1679.)

11. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « C'est le monde, et la mode n'est pas nouvelle. » Deux lignes plus loin : « Cette permission de voir, etc. »

12. Les deux prisonniers se brouillèrent : voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 401, 402, et ceux de Saint-Simon, tome XX, p. 49.

13. L'édition de 1818 a ici quelques mots de plus, qui ne sont ni dans les deux manuscrits, ni dans la première impression (1697) : « où l'on tailloit en plein drap sur les grâces que le public attendoit de la bonté du Roi. On ouvroit, etc. »

14. Mme de Scudéry écrit à Bussy, à la date du 6 janvier 1679 : « Tous les exilés sont de retour, hormis Vassé, que je n'ai pas ouï nommer. » Il s'agit des exilés de la Loire : voyez tome IV, p. 167, note 7.

15. Mme de Toulongeon. Voyez ci-dessus, p. 320, note 6; 452; 455, 456; 468 et 469.

prit, de son courage, de sa tendresse pour vous, de vos amusements communs; car vous êtes chargés l'un de l'autre. Vos définitions nous ont charmés[16], ou pour mieux dire, la manière dont vous avez entendu et corrigé et augmenté celles de notre ami Corbinelli. 1679

DE CORBINELLI[17].

Je me suis mis dans la tête d'avoir des idées fixes et claires d'un grand nombre de choses dont on parle sans les entendre. Je ne puis plus souffrir qu'on dise qu'un tel est *honnête homme*, et que l'un conçoive sous ce terme une chose, et l'autre une autre. Je veux qu'on ait une idée particulière de ce qu'on nomme le galant homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur, l'honnête homme; qu'on sache ce que c'est que le goût, le bon sens, le jugement, le discernement, l'esprit, la raison, la délicatesse, l'honnêteté, la politesse, la civilité. Or de la façon que vous vous y prenez, Monsieur, vous êtes mon homme, et Mme de Coligny celle qu'il me faut. Ne vous amusez pas à former vos définitions sur l'usage de parler; car la plupart des termes deviennent synonymes par là. Les conversations ne permettent pas qu'on soit fort exact ni fort régulier dans le choix des paroles. Ce seroit une géhenne[18] pédante; mais je prétends qu'on se jette dans la rigueur quand il est question de définir au vrai. J'ai choisi cent maximes de M. de la Rochefoucauld sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire

16. Les deux manuscrits portent *charmé*, sans accord.

17. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, cette apostille est précédée de ces mots : « Ensuite de cette lettre, Corbinelli écrivit ceci. »

18. C'est la leçon du manuscrit de la Bibliothèque impériale; le nôtre porte *contrainte*.

1679 entendre; je définis enragément[19], peut-être bien, peut-être mal; mais enfin je veux fixer mes idées. Vous verrez tout cela, et vous me les corrigerez s'il vous plaît.

Vous savez toutes les nouvelles générales et particulières : on parle de changements d'amours à la cour; le temps nous en éclairera[20].

J'espère de passer à Bussy en m'en retournant en Languedoc[21], et de parler de bien des choses avec vous et avec la charmante Mme de Coligny.

---

715. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ ET A CORBINELLI.

Deux jours après que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Autun, ce 6e mars 1679.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous savez le goût que j'ai pour vos lettres, Madame, et cela m'oblige à me plaindre que vous m'en écriviez si

19. Cet adverbe se trouve dans le *Dictionnaire de Nicot*, avec cette orthographe : *enragément*. Le *Dictionnaire de Trévoux*, qui le donne également, n'en cite pas d'autre exemple que celui que nous avons dans cette phrase de Corbinelli.

20. Le 22 mars 1679, le comte de Bussy écrivait au marquis de Trichateau : « Mme de Montespan partit brusquement de Saint-Germain mercredi, 15e de ce mois, pour Paris; on dit qu'il y a quelque brouillerie dans le ménage, et que cela vient de la jalousie qu'elle a d'une jeune fille de Madame, appelée Fontanges, dont le Roi, dit-on, a déjà eu contentement, car, comme vous savez, les rois qui desirent ne soupirent pas longtemps. Il faut voir la suite; après l'aventure de du Ludres, je me défie fort d'un bon succès à ces nouvelles amours. »

21. Notre manuscrit porte, par erreur vraisemblablement : « de Languedoc, » pour « en Languedoc. »

rarement ; il y a deux mois que j'attends votre réponse; 1679
quand ce ne seroit que de l'argent, j'aurois de l'impatience de le recevoir; outre mon intérêt, j'avois encore celui de Monsieur d'Autun, qui attendoit avec empressement les douceurs que vous me dites pour lui[1]. Il y a huit jours qu'il est reparti[2] pour Moulins, et je le crois présentement à Paris, où je ne doute pas qu'il n'aille[3] recevoir votre encens lui-même.

Nous avons eu ici un temps aussi rude depuis trois mois que vous à Paris, et nous n'en sommes pas encore quittes. J'irai pourtant demain seul à Chaseu, pour y faire attacher un lambris, car vous savez que je lambrisserai toute ma vie. Je suis très-fâché de la langueur de la belle Madelonne : je prends part à ses maux pour l'amour d'elle-même; mais mon chagrin augmente par la part que vous y prenez : vous n'étiez pas faites toutes deux pour languir.

Je voudrois bien avoir la même occupation que vous avez à juger des sermons du P. Bourdaloue, au hasard de la presse. Je ne songerois jamais à sortir d'ici, si nous vous y avions, Mme de Grignan[4], notre ami Corbinelli, le P. Bourdaloue, et un opéra nouveau tous les hivers. Il y a un peu plus de damnation à tout cela que de salut; mais je demande le P. Bourdaloue pour le correctif de tout le reste.

La distribution des bénéfices m'est assez indifférente,

Lettre 715. — 1. Voyez ci-dessus, p. 522.

2. « Qu'il est parti. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

3. Dans le manuscrit que nous suivons, les mots *qu'il n'aille*, omis par Bussy, ont été écrits en interligne et d'une autre main.

4. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « la belle Madelonne; » à la première ligne du paragraphe suivant : « m'a été fort indifférente.... qui est de mes amis : je vais, etc.; à la deuxième ligne de l'autre alinéa : « de la permission qu'ils ont eue de se voir; » deux lignes après : « qu'ils n'espéroient rien quand on leur a fait cette petite grâce, et elle leur en fait attendre, etc. »

1679 hormis de celui de Monsieur de Tulle, qui est fort de mes amis : je m'en vais lui en faire compliment[5].

Je ne doute pas que MM. de Lauzun et Foucquet ne soient plus aises de la permission de se voir et de se parler qu'ils ne le seront de leur liberté; car il y a apparence qu'ils n'espéroient pas cette petite grâce quand on la leur a faite, et elle leur en fait attendre maintenant de plus grandes. Pour les grâces générales que vous jugez qui se feront, elles dépendent de savoir qui l'emportera, du desir que le Roi aura d'être aimé, ou du crédit que les ennemis des malheureux auront sur l'esprit de Sa Majesté. Pour moi, si je reçois de grandes grâces, j'en serai plus aise que la plupart des autres gens; car je ne les attends pas, et je me console par avance de n'en jamais recevoir sur ce que les honnêtes gens sont persuadés que je les mérite.

Je n'ai point vu depuis peu Mme de Toulongeon sur l'affaire qu'elle a avec Mme Baillet; mais je crois qu'elle attend que la première année de son mariage soit passée pour voir si elle ne seroit pas grosse, et ce que cela deviendroit; et qu'ensuite elle traitera comme vous[6].

La belle Coligny a toujours de l'esprit, du courage et de la tendresse pour moi; nous nous amusons à jouer et depuis quelque temps à perdre. Cela nous va faire quitter le jeu; aussi bien voici les beaux jours, que nous emploierons aux promenades.

A CORBINELLI[7].

Je suis dans les mêmes sentiments que vous sur les

5. Voyez dans la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 326, la lettre qu'il écrivit à Mascaron, à la date du 8 mars.

6. Voyez la lettre précédente, p. 524, note 14.

7. Cette apostille, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale,

définitions, Monsieur; toute la différence qu'il y a entre nous deux, c'est que je suis un peu plus occupé d'ailleurs que vous, et que vous y songez davantage que moi. Mais quand on me met en train de définir, je ne veux plus faire autre chose. L'*honnête homme*[8] est un homme poli et qui sait vivre; l'*homme de bien* regarde la religion; le *galant homme* est une qualité particulière qui regarde la franchise et la générosité; l'*homme d'honneur* est un homme de parole, et cela regarde la probité; le *brave homme*, dont vous ne me parlez pas, ne regarde que le courage[9].

1679

Le *goût* dans la signification naturelle est, comme tout le monde sait, un des cinq sens de nature; dans le figuré, il veut dire l'estime des bonnes choses; le *discernement*, c'est le bien juger du mérite des gens et des ouvrages; la *délicatesse* se définit assez par elle-même : cependant si l'on veut une paraphrase pour la faire mieux entendre, c'est une finesse dans l'esprit; Mme de Coligny y ajoute encore une justesse.

Voilà, Monsieur, à mon avis, le bon usage. Nous vous avons déjà défini[10] le bon sens, le jugement, l'esprit, la raison, l'honnêteté, la politesse et la civilité; mais vous répliquez si tard à nos lettres que vous oubliez ce que nous vous mandions. N'y manquez donc pas, Monsieur, à passer à Bussy, et si je n'y étois pas, poussez jusqu'à

est précédée de ces mots : « Voici ce que je mis dans la même lettre pour Corbinelli. »

8. L'article a été supprimé par Bussy dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne simplement : « *Honnête homme.... homme de bien.... galant homme*, etc. »

9. On lit de plus ici, dans l'édition de 1818 : « le *bon homme*, que vous avez encore oublié, veut dire un sot. » Ces mots manquent dans les deux manuscrits. — Voyez dans les *Caractères* de la Bruyère, le chapitre *des Jugements*, où sont définis comparativement l'honnête homme, l'habile homme et l'homme de bien.

10. Voyez ci-dessus, p. 512 et 513.

1679 Chaseu ; ce n'est que deux journées de plus : nous y définirons tout le monde. On me mande qu'on se réjouit fort à Saint-Germain, et qu'on y a grande peur de Pâques : cela peut aussi bien regarder les nouvelles que les anciennes amours[11].

---

716. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET A MADAME DE COLIGNY.

Près de trois mois après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Livry, ce 29e mai 1679.

Que dit-on quand on a tort ? Pour moi, je n'ai pas le mot à dire ; les paroles me sèchent à la gorge : enfin je ne vous écris point, le voulant tous les jours, et vous aimant plus que vous ne m'aimez : quelle sottise de faire si mal valoir[1] sa marchandise ! car c'en est une très-bonne que l'amitié, et j'ai de quoi m'en parer quand je voudrai mettre à profit tous mes sentiments. Il y a dix jours que nous sommes tous à Livry par le plus beau temps du monde ; ma fille s'y portoit assez bien : elle vient d'en partir avec plusieurs Grignans ; je la suivrai demain. Je voudrois bien qu'elle me demeurât tout l'été ; je crois que sa santé le

11. On ne faisait encore que soupçonner les nouveaux sentiments du Roi, et l'on ne pouvait juger si Mme de Montespan ne reprendrait pas son premier ascendant. « Je ne saurois que vous dire des amours du Roi, écrivait Mme de Scudéry à Bussy, le 28 avril 1679 ; il est dehors, il est dedans, il n'y a rien d'assuré. Cependant, sans sa rechute de 1676, il y auroit lieu de croire qu'il a quitté Mme de Montespan. Mais après cela comment en pourroit-on juger, que l'intéressé ne sauroit en assurer lui-même ? »

Lettre 716. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « de savoir si mal faire valoir. » Quatre lignes plus bas, après les mots : « s'y portoit assez bien, » ce manuscrit seul donne la fin de la phrase : « elle vient d'en partir, etc. »

voudroit aussi; mais elle a une raison austère, qui lui fait préférer son devoir à sa vie. Nous l'arrêtâmes l'année passée; et parce qu'elle croit se porter mieux à présent[2], je crains qu'elle ne nous échappe celle-ci. 1679

Je vis l'autre jour le bon P. Rapin; je l'aime; il me paroît un bon homme et un bon religieux; il a fait un discours sur l'histoire et sur la manière de l'écrire[3], qui m'a paru admirable. Le P. Bouhours étoit avec lui; l'esprit lui sort de tous côtés. Je fus bien aise de les voir tous deux. Nous fîmes commémoration de vous, comme d'une personne que l'absence ne fait point oublier. Tout ce que nous connoissons de courtisans nous parurent indignes de vous être comparés, et nous mîmes votre esprit dans le rang qu'il mérite. Il n'y a rien de quoi je parle avec plus de plaisir.

Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose*, par l'abbé Fléchier[4] ? Je la trouve belle.

Vous savez toutes les nouvelles, mon cher cousin; que vous dirai-je? Le moyen de raisonner sur ce qui est arrivé, non plus que sur les difficultés de Brandebourg[5],

2. « A présent » manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne, à la troisième ligne du paragraphe suivant : « un discours sur la manière d'écrire l'histoire, qui m'a paru bon; » à la ligne d'après : « Je fus aise.... comme d'une personne qui ne s'oublie point; » vers la fin de l'alinéa, *dont*, au lieu de *de quoi*.

3. Il parut en 1677 un ouvrage du P. Rapin intitulé : *Instructions pour l'histoire*. Des *réflexions* du même père *sur l'éloquence*, *sur la poésie*, *sur l'histoire et sur la philosophie*, avec des *comparaisons* de Virgile et d'Homère, etc., furent publiées à Paris en 1684, en deux volumes in-4°.

4. L'*Histoire de Théodose le Grand* fut écrite par Fléchier pour servir à l'instruction du Dauphin. La première édition est de 1679, in-4°.

5. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, on lit : « de l'empereur du Brandebourg, » sans virgule entre les deux mots. — L'électeur de Brandebourg refusa d'abord d'accéder au traité de Nimègue. Le maréchal de Créquy le battit auprès de Minden, et l'électeur fit la paix le 29 juin.

1679 qui fait faire encore à bien des officiers un voyage en Allemagne?

Mais que dites-vous de notre pauvre Corbinelli? Sa destinée le force à soutenir un procès par pure générosité pour une de ses parentes[6]. Sa philosophie en est entièrement dérangée; il est dans une agitation perpétuelle; il y dépense le peu d'argent qu'il avoit; il y épuise sa santé et sa poitrine; enfin c'est un malheur pour lui, dont tous ses amis sont au désespoir.

Que dites-vous, ma chère nièce, de l'entêtement de ce pauvre garçon? Ne m'aimez-vous pas toujours? En vérité, je l'espère, et je le souhaite ardemment[7]. Je vous en dis autant, Monsieur le Comte, et je vous assure que je ne perds nulle occasion de parler dignement de vous. Plût à Dieu que ce fût utilement! Je vous embrasse tous deux.

---

*717. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUT.

[A Paris,] ce 1er juin.

Ma fille commence à ne plus parler que d'aller à Époisse en allant à Grignan; mais comme sa santé n'est point encore en état d'envisager un si grand voyage, j'espère que M. de Grignan, n'ayant rien à faire en Provence, la cour étant ici, aimant fort tendrement Madame sa femme, ne se pressera point de partir, et lui laissera achever paisiblement des eaux de votre bonne

6. Mlle Réville, nièce de Corbinelli. Voyez la lettre de Bussy à Mme de Sévigné, du 17 août 1688.

7. *Ardemment* ne se trouve pas dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

Sainte-Reine[1], qu'elle prend, et qui lui font beaucoup de bien, ensuite du lait, et enfin donnera tout le loisir nécessaire pour la tirer de cette étrange maigreur où elle est tombée. Cependant sa poitrine se porte mieux depuis les grandes sueurs qu'elle a eues dans sa fièvre tierce, qui l'ont persuadée que ce qui piquoit sa poitrine étoit des sérosités que les sueurs ont fait sortir. Il y a quelque apparence ; mais aussi elle devroit être plus forte et moins maigre qu'elle n'est, si elle étoit guérie de ce côté-là ; de sorte que nous attendons avec impatience l'effet des remèdes qu'elle prend et qu'elle prendra. Il me semble que votre curiosité et votre amitié ne peuvent pas souhaiter un plus beau détail que celui que je vous mande. Si vous m'aviez un peu plus parlé de vous et de votre famille dans votre lettre, vous m'auriez fait plus de plaisir ; car à mon sens, autant qu'on s'ennuie des circonstances sur les choses indifférentes, autant on les aime sur celles qui tiennent au cœur. Adieu, Monsieur et Madame.

1679

Pour avoir trop à discourir sur les nouvelles, je n'en dirai rien du tout. Plusieurs guerriers s'en vont en Allemagne pour ne point faire la guerre, mais pour faire peur à M. de Brandebourg[2].

Adieu la *Beauté ;* adieu la *très-bonne*. Notre abbé vous salue.

Suscription : Pour M. le comte de Guitaut, à Époisse.

Lettre 717 (revue sur l'autographe). — 1. Voyez p. 476, note 4. — Outre ses eaux minérales, Sainte-Reine a une fontaine miraculeuse, qui a joui longtemps d'une grande réputation et qu'on croyait très-bonne pour la santé. La Reine femme de Louis XV n'en buvait pas d'autre, non plus que Stanislas roi de Pologne, etc. ; le maréchal de Saxe en faisait usage en Flandre et à Chambord. Voyez la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, par M. Courtépée, tome III, p. 538.

2. Voyez la note 5 de la lettre précédente.

1679 718. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET DE MADAME DE COLIGNY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Huit jours après que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 10e juin 1679.

DU COMTE DE BUSSY.

Quand on a tort, Madame, et qu'on l'avoue bonnement comme vous faites, on ne l'a presque plus : cependant cette sincérité, qui est la marque d'un cœur qui se repent, perdroit à la fin tout son mérite par de fréquentes rechutes. De sorte, ma chère cousine, que je vous conseille en ami de vous corriger à l'avenir, et de ne plus remettre à Livry les réponses que vous avez à me faire; car outre qu'en répondant si tard, vous ne sauriez plus imiter les conversations, qui est la chose la plus agréable dans un commerce de lettres, c'est que vous me faites voir que vous ne m'entretenez que quand vous n'avez plus personne à qui parler, et cela n'est pas si tendre que vous dites. Je sais bien que c'est à moi à faire[1] l'honneur de la maison; mais une si longue absence que la mienne devroit un peu me faire avoir de vous des égards qu'on a pour les étrangers. Que ne suis-je à Livry avec vous, Madame, quand ce ne seroit que pour vous épargner les offenses que vous me faites! car je crois que quand je vous dirois quelque chose, vous ne remettriez pas à me répondre deux mois après.

Je vous plains extrêmement s'il faut que le devoir de la belle Madelonne vous sépare d'elle cet été; je sens

Lettre 718. — 1. « Qu'il faut que je vous aide à faire, etc. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Deux lignes plus loin, Bussy a corrigé après coup, dans ce manuscrit, « des égards » en « les égards. »

mieux votre mal qu'un autre, quand je songe à celui que j'aurois si quelqu'un enlevoit d'auprès de moi l'heureuse veuve ; ce n'est pas que je ne profite de votre séparation, car vous m'écrirez plus souvent quand vous ne lui pourrez plus parler. 1679

Je suis fort aise que vous aimiez le P. Rapin et le P. Bouhours ; de la manière que vous m'en parlez, il semble que vous les ayez longtemps pratiqués[2] ; ce sont deux beaux esprits, tout différents l'un de l'autre ; mais ce que j'en estime le plus, c'est que ce sont de très-bonnes gens. Le traité *d'écrire l'histoire*[3] du P. Rapin est un petit ouvrage achevé. On ne sauroit mieux représenter le P. Bouhours que vous faites, en disant que l'esprit lui sort de tous côtés : le voilà, je le vois.

J'aime extrêmement les louanges que vous me donnez tous trois ; car je les crois justes, quoique vous soyez mes bons amis ; et quand je devrois les affoiblir un peu, je ne saurois m'empêcher de vous dire que mon élévation feroit plus d'honneur au Roi que celle de tous les nouveaux officiers de la couronne ; mais à propos du Roi[4], je vous envoie la copie de la lettre que je lui viens d'écrire sur la paix générale, et la réponse de notre ami M. de Pompone, qui la lui a présenté[5] ; je vous supplie

2. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « de la manière que vous m'en parlez, vous les connoissez bien tous deux. » Trois lignes plus bas, après les mots « de très-bonnes gens, » une autre main a ajouté, dans ce manuscrit : « et de bons religieux. »

3. Voyez plus haut, p. 531, note 3.

4. « De notre maître. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit porte, à la fin du paragraphe : « que je n'ai jamais tant aimé ni tant estimé... ; » à la troisième ligne du paragraphe suivant : « du feu premier président, que je trouve.... »

5. Voyez ces deux lettres dans la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 355 et 364. La lettre au Roi est datée du 30 avril 1679 ; celle de Pompone, du 16 mai.

1679 de lui dire, quand vous le verrez, que je n'ai jamais plus aimé ni plus estimé personne que lui.

Je n'ai point lu la *Vie du grand Théodose*[6] par l'abbé Fléchier; mais je viens de lire l'oraison funèbre du feu président de Lamoignon, que je trouve admirable[7]. Je sais toutes les nouvelles de la guerre et de l'amour; la première va finir, et celui-ci recommence. Bon! bon! le parterre aime les changements de théâtre. S'il n'y a de l'amour, ou de l'amitié façon d'amour, dans l'intérêt que prend notre ami[8] aux affaires de sa parente, je ne l'excuse point d'employer son temps, son argent et sa santé à soutenir son procès; il n'a pas trop de tout cela pour lui seul.

Mme de Coligny dit qu'elle voudroit bien avoir un cousin avec moi qui l'aidât à sortir de l'affaire qu'elle va avoir avec son beau-père[9].

DE MADAME DE COLIGNY.

Je plains fort M. de Corbinelli de la peine qu'il s'est voulu donner; mais je crois, n'en déplaise à son jugement, qu'il s'est mis dans le péril sans le connoître. Pour moi, qui vais plaider par nécessité dix mille livres de rente qu'on veut disputer à mon fils, à peine puis-je

6. Voyez plus haut, p. 531, note 4.

7. Le P. Rapin, dans une lettre à Bussy, du 10 mars 1679, dit au sujet de cette oraison funèbre, qui avait été prononcée le 18 février dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet : « M. l'abbé Fléchier fit une oraison funèbre de feu Monsieur le premier président, qui en vérité est une des plus belles choses que j'aie entendues de ma vie. On l'imprimera. » La première édition est de 1679, in-4°.

8. Dans le manuscrit que nous suivons, on lit ici : « Corbinelli, » écrit en interligne et d'une autre main.

9. Le comte de Dalet (voyez tome III, p. 443, note 5). — Sur ce procès, voyez la lettre de Bussy du 2 août suivant, p. 553 et 554.

me résoudre à les défendre. Vous me demandez si je vous aime toujours, ma chère tante : voilà une belle demande ! Je suis presque offensée de cette question ; mais puisqu'il faut parler net, je vous assurerai que je vous aime de tout mon cœur, et que je fais bien autre chose, car je vous honore, je vous respecte, et je vous admire tous les jours de ma vie. 1679

DU COMTE DE BUSSY.

Adieu, ma chère cousine : personne ne vous honore ni ne vous aime [10] plus que je fais ; je ne le cède pas même à la belle Madelonne. J'ai par-dessus elle la différence des sexes, qui donne à mon amitié pour vous un degré de chaleur plus que la sienne

---

*719. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE ET A LA COMTESSE DE GUITAUT.

A Paris, ce 13e juin.

C'est bien à vous, Madame, à me gronder de n'avoir pas le pouvoir d'empêcher ma fille d'aller en Provence avec son mari, vous qui avez donné le plus cruel et le plus dangereux exemple du monde, de l'attachement que l'on a pour ces Messieurs-là. Vous souvient-il de la dureté et de l'opiniâtreté que vous aviez contre les larmes et les raisons de tous vos parents et amis, et comme vous allâtes enfin accoucher agréablement dans la mer Médi-

10. « Personne ne vous aime plus que je fais. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit n'a pas la dernière phrase de la lettre.

1679 terranée[1] ? C'est vous qui nous aviez mis le bouton si haut ; c'est vous qui nous avez coupé la gorge ; c'est vous que l'on cite pour faire voir qu'il n'y a qu'à être téméraire, et que Dieu a soin des cervelles démontées, car la vôtre l'étoit, Madame, aussi bien que celle de ma fille. Je vous déclare donc que je suis très-mal contente de vous, et que je ne suis point du tout, Madame (puisque vous le prenez par là, et que vous donnez toujours de méchants exemples), votre très-humble servante, etc.

Il me semble, Monsieur, que c'est là le vrai ton qu'il faut prendre avec elle ; je m'en vais en prendre un autre pour vous, et pour commencer à vous plaire, je vous dirai que notre pauvre femme ne se porte pas si mal qu'elle faisoit avant sa fièvre tierce ; les sueurs qu'elle a eues lui ont ôté des sérosités qui picotoient sa poitrine ; elle n'y sent aucun mal présentement : elle l'a toujours délicate, ses douleurs peuvent revenir, mais nous sommes toujours assurés qu'il n'y a ni ulcère, ni fluxion formée ; ce qui nous étonne, c'est qu'elle est toujours aussi maigre et aussi foible que lorsque nous craignions toutes ces choses : elle se gouverne un peu à sa fantaisie, et sous ombre de la philosophie de M. Descartes, qui lui apprend l'anatomie, elle se moque un peu des régimes et des remèdes communs. Enfin on ne mène pas une cartésienne comme une autre personne : elle m'assure qu'elle me soulagera bientôt de vous écrire, et qu'elle vous remerciera elle-même de tous vos soins tendres et vifs, quoique toujours dignes d'aller en litière avec elle[2].

Lettre 719 (revue sur l'autographe). — 1. Voyez tome III, p. 500, note 1, et tome IV, p. 143.

2. Voyez tome III, p. 79 et la note 5.

Ils vouloient partir dans quinze jours, mais je viens de les arrêter, en leur disant que nous partirons tous le 16e d'août, eux pour Provence, moi pour Bretagne, et qu'il seroit malhonnête de me quitter pour si peu de temps; ainsi nous passerons l'été ensemble : *chi ha tempo ha vita*[3]; l'étoile n'est point pour les voyages cette année. Toute la cour est ici arrêtée par une puissance occulte; je voudrois que malgré cette disposition du ciel, vous vinssiez faire quelque tour ici, comme vous faites quelquefois; nous vous recevrions encore à Livry. Je vous conjure, en attendant, de prier de ma part M. Gauthier de vouloir bien régler avec Boucart[4] toutes les prétentions de dommages et intérêts qu'a la Maison, et qui lui servent d'un prétexte admirable pour ne me point donner d'argent : ordonnez un peu, comme seigneur de toute la contrée, que ce différend se juge, et que M. Gauthier prenne cette peine. J'envoie ma procuration à Boucart. Adieu, Monsieur : quand notre commerce finiroit par le recommencement de celui de ma fille, je vous supplie que notre amitié ne finisse pas; elle durera de mon côté tout autant que moi; je pense que vous n'en desirez pas davantage. Je n'oublierai jamais Époisse, ni les *Beautés* et *Bontés*[5], dont j'étois aussi contente qu'elles l'étoient de mon humeur. 1679

M. Rabutin Chantal.

Suscription : A Monsieur Monsieur le comte de Guitauld, chevalier des ordres du Roi, en son château, à Époisses, par Semur.

3. *Qui a temps a vie*, c'est-à-dire, comme l'explique le *Dictionnaire de la Crusca*, « avec le temps, le sort peut changer. »
4. Homme d'affaires ou conseil, dont le nom reviendra souvent et se trouve déjà ci-dessus, p. 435. — Pour Gauthier et la Maison, voyez plus haut, p. 386, notes 2 et 3.
5. Ces deux mots sont ainsi au pluriel dans l'autographe. Voyez

1679 720. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET A MADAME DE COLIGNY.

Trois semaines après avoir écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 27e juin 1679.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai pas le mot à dire à tout le premier article de votre lettre, sinon que pour Livry c'est[1] mon lieu favori pour écrire. Mon esprit et mon corps y sont en paix, et quand j'ai une réponse à faire, je la remets à mon premier voyage. Mais j'ai tort, cela fait des retardements dont je veux me corriger. Je dis toujours que si je pouvois vivre seulement deux cents ans, je deviendrois la plus admirable personne du monde. Je me corrige assez aisément[2], et je trouve qu'en vieillissant même j'y ai plus de facilité. Je sais qu'on pardonne mille choses aux charmes de la jeunesse qu'on ne pardonne point quand ils sont passés. On y regarde de plus près; on n'excuse

ci-dessus, p. 337, note 7, et p. 335, note 1. Contrairement à ce qui est dit dans cette dernière note, empruntée à l'édition de 1814, nous ne serions pas éloignés de croire que la *très-bonne* était comme la *Beauté* une des filles du comte de Guitaut : elles sont bien souvent nommées ensemble et avec la même familiarité; Mme de Sévigné aurait sans doute marqué quelque respect à la vieille mère du comte de Guitaut. Si Mme de Sévigné distingue la *très-bonne* du petit peuple (plus haut, p. 386), c'est qu'elle était sans doute la plus grande des petites filles, qu'on lui faisait déjà dire ses prières (p. 335), et peut-être chanter quelques petits airs, qu'elle parlait avec des tons de voix ou même avec une raison dont Mme de Sévigné avait été charmée (p. 437).

Lettre 720. — 1. Le manuscrit que nous suivons porte par erreur: « c'est *que* mon lieu. »

2. « Assez facilement. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

plus rien ; on a perdu les dispositions favorables de prendre tout en bonne part ; enfin il n'est plus permis d'avoir tort ; et dans cette pensée l'amour-propre nous fait courir à ce qui nous peut soutenir contre cette cruelle décadence, qui malgré nous gagne tous les jours quelque terrain. 1679

Voilà les réflexions qui me font croire que dans l'âge où je suis, on se doit moins négliger que dans la fleur de l'âge. Mais la vie est trop courte, et la mort nous prend que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions.

Je loue fort la lettre que vous avez écrite au Roi ; je l'avois déjà dit à son ministre, et nous avions admiré ensemble comme le desir de l'immortalité, et de ne rien perdre de toutes les grandes vérités que l'on doit dire de son règne, ne l'a point porté à vouloir un historien digne de lui. Il reçut fort bien votre lettre, et dit en souriant : « Il a bien de l'esprit ; il écrira bien quand il voudra écrire[3]. » On dit là-dessus tout ce qu'il faut dire, et cela demeure tout court : il n'importe ; je trouve votre lettre d'un style noble, libre et galant qui me plaît fort. Je ne crois pas qu'autre que vous ait jamais conseillé à son maître de laisser dans l'exil son petit serviteur[4], afin de

3. « J'ai lu au Roi, dit Pompone à Bussy dans sa réponse, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour Sa Majesté. Elle étoit telle, et si pleine de zèle et de passion pour sa gloire et pour son service, qu'elle m'a paru en avoir été agréablement écoutée. »

4. Voici la phrase de la lettre de Bussy à laquelle Mme de Sévigné fait ici allusion : « Ce qui donnera encore beaucoup de créance à ce que j'écrirai de vous, Sire, ce sera de voir que je ne suis pas payé pour en parler, et de peur même qu'on ne croie un jour que c'étoit pour être rappelé que j'en disois tant de bien, je supplie très-humblement Votre Majesté de me laisser ici le reste de ma vie, où je la servirai mieux que la plupart de ceux qui l'approchent tous les jours. »

1679 donner créance au bien qu'on a à dire de lui, et d'ôter tout soupçon de flatterie à son histoire[5].

Ce que ma chère nièce m'a écrit me paroît si droit et si bon, que je n'en veux rien rabattre : il est impossible qu'elle ne m'aime pas, à le dire comme elle le dit.

Je vous en remercie, ma chère nièce, et je voudrois pour toute réponse que vous eussiez entendu ce que je disois de vous l'autre jour à Mme de Vins, belle-sœur de M. de Pompone et très-aimable aussi : je vous peignis au naturel, et bien. Il y a très-peu de personnes au monde qui puissent[6] se vanter d'avoir autant de vrai mérite que vous.

Notre pauvre ami est abîmé dans son procès. Il le veut traiter dans les règles de la raison et du bon sens ; et quand il voit qu'à tous moments la chicane s'en éloigne, il est au désespoir. Il voudroit que sa rhétorique persuadât toujours comme elle le devroit en bonne justice ; mais elle est inutile contre la routine et le désordre qui règne dans le palais. Ce n'est point façon d'amour que le zèle qu'il a pour sa cousine, c'est pure générosité ; mais c'est façon de mort que la fatigue qu'il se donne[7] pour cette malheureuse affaire. J'en suis affligée, car je le perds, et je crains de le perdre encore davantage.

La belle Madelonne ne s'en ira qu'au mois de septembre. Elle se porte mieux ; elle vous fait mille amitiés, à vous, Madame, et à vous, Monsieur. Si vous la connoissiez davantage, vous l'aimeriez encore mieux.

5. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « afin de donner du poids et d'ôter tout soupçon de flatterie à l'histoire qu'on veut écrire de lui ; » à la fin du paragraphe suivant : « à le dire comme elle fait. »

6. Notre manuscrit porte : « qui puisse, » au singulier.

7. « Qu'il prend. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

DE CORBINELLI.

1679

J'ai lu, Monsieur, la lettre que vous écrivez au Roi; je l'ai trouvée charmante par les sentiments, par le tour, par le style, par sa noble facilité, et par tout ce qui peut rendre un ouvrage de cette espèce incomparable. Je n'y ai rien vu dont on se pût passer, ni rien non plus à y ajouter. Le Roi devroit vous commander d'être son unique historien[8]. Pour moi, je soutiens un procès, et je fais mes *factum* moi-même : je raisonne avec toute la rigueur de la dialectique; mais la chicane est plus forte que les raisons, et le crédit plus puissant que la justice. Ce qui me console au moins est que je donne autant de peine qu'on m'en donne, en satisfaisant à mon devoir et à des mouvements de générosité. Pour vous, je vous conseille de jouir de votre solitude, et de mépriser les agitations de la cour : quand on est parvenu à connoître les misères de ce pays-là, et les charmes du vôtre, on est en état d'être heureux, s'il est possible de l'être. J'en dis autant à Madame de Coligny, qui vaut tout ce qu'on peut valoir, à mon gré.

---

721. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET DE MADAME DE COLIGNY A MADAME DE SÉVIGNÉ ET A CORBINELLI.

Trois jours après que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 4e juillet 1679.

DU COMTE DE BUSSY.

Je voudrois que vous vissiez avec quelle joie je reçois

8. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale ajoute ici : « et de ne parler de vous-même qu'incidemment dans sa vie. »

1679 vos lettres, Madame; tout ce que je vous dirai jamais de plus tendre ne vous persuaderoit pas si bien que je vous aime, ni toutes les louanges que je vous donnerai ne vous feront pas tant voir combien je vous estime.

On ne sauroit rien ajouter d'agréable aux réflexions que vous faites, sur ce qu'il faut marcher plus droit quand on vient sur l'âge que quand on est encore jeune : cela est fort vrai, Madame, et vos expressions ont des tours singuliers qui réjouissent en parlant de la vieillesse et de la mort. J'ai dit dans notre généalogie, en parlant de vous, que *vous étiez de ces gens qui ne devriez jamais mourir*, *comme il y en avoit qui ne devoient jamais naître*[1]. Mais je ne vous entends pas, ou je ne reçois point de vos lettres, que je ne pense[2] ce que j'ai dit de vous, ou que je ne le répète.

Je suis charmé de l'approbation que vous donnez à la lettre que je viens d'écrire au Roi; c'est à mon gré mon chef-d'œuvre, et je trouve que quand Sa Majesté ne seroit pas touchée de ce que je fais pour elle, son intérêt propre l'obligeroit à quelque reconnoissance pour moi ou pour ma maison. Je crois que mes mémoires, et particulièrement cette dernière lettre, seront à la postérité une satire contre lui, s'il est ingrat; et j'ai trouvé plus sûr, plus délicat et plus honnête de me venger ainsi des maux qu'il m'a faits, en cas qu'il ne les veuille point réparer, que de m'emporter contre lui en injures que j'aurois de la peine à faire passer pour légitimes. Je plains fort notre ami Corbinelli : il n'est pas né pour la chicane.

Lettre 721. — 1. Voyez la *Notice*, p. 325.

2. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale termine ainsi le paragraphe : « ou je ne reçois point de vos lettres, que je ne le répète ou que je ne le pense. »

DE MADAME DE COLIGNY. 1679

Je trouve mon petit mérite si honoré et si bien établi par votre approbation, ma chère tante, que je n'en ai jamais été si contente qu'aujourd'hui, et pour mieux sentir tout le plaisir qu'il y a d'être louée de vous, je n'ai pas même voulu me défier que l'amour-propre m'ait aidé[3] à vous croire; je vous rends donc mille grâces, ma chère tante, du portrait que vous avez fait de moi à Mme de Vins; je m'en fie bien à votre adresse et à votre amitié pour m'attendre à son estime, et je sais tout ce qu'elle vaut.

DU COMTE DE BUSSY.

Je me réjouis avec vous, ma chère cousine[4], et avec la belle Madelonne, de ce que son voyage de Provence est retardé, et de ce qu'elle se porte mieux. Mme de Coligny l'aime extrêmement; pour moi, si je l'aimois plus que je ne fais, je l'aimerois trop pour mon repos.

A CORBINELLI.

Je trouvai[5] ma lettre au Roi fort belle quand je l'eus écrite; mais on ne peut jamais mieux connoître si elle l'est effectivement, que vous le faites, ni le mieux dire. Il ne me paroît pas que Sa Majesté me dût commander de faire son histoire; il devroit seulement avoir de la reconnoissance pour la manière dont je parle de lui, qui lui fera bien plus d'honneur que tout ce que diront les

3. Les deux manuscrits portent ainsi *aidé*, au masculin.
4. « Je me réjouis avec vous, Madame. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)
5. Dans notre manuscrit, Bussy avait d'abord écrit : « J'ai trouvé, » qu'il a corrigé ensuite en : « Je trouvai; » le manuscrit de la Bibliothèque impériale porte : « J'ai trouvé. » Deux lignes plus bas, le mot *effectivement* ne se trouve pas dans ce dernier manuscrit.

1679 Pellisson, les Despréaux et les Racine. Qu'il soit aussi long qu'il voudra à reconnoître ce que je fais pour Sa Majesté[6], sa lenteur à me faire du bien ne me ralentira pas à en dire d'elle, et j'ai mes raisons de dire la vérité jusqu'au bout. Je fais depuis vingt ans tout ce que je puis pour faire dignement son éloge, et lui, fait tout ce qu'il peut, par son ingratitude, pour faire de cet éloge une satire[7].

J'ai bien de l'impatience du jugement de votre procès, Monsieur, car je crains qu'il ne vous fasse malade par la chaleur avec laquelle vous le sollicitez.

Je connois le bien et le mal de la cour, et le bien et le mal de la vie que je mène, et je vous assure que je me trouve mille fois plus heureux que je ne serois en ce pays-là, quelque bien et quelques honneurs que j'y eusse; Mme de Coligny pense sur cela comme moi[8].

---

*722. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA COMTESSE ET AU COMTE DE GUITAUT.

A Paris, ce 4e juillet.

J'ai bien envie de me raccommoder avec vous, Madame : nos incivilités sont réciproques; vous avez commencé la première à m'assurer que vous n'êtes point ma

6. Une correction de Bussy a substitué, dans notre manuscrit, « pour Sa Majesté, » à « pour lui ; » le manuscrit de la Bibliothèque impériale donne : « pour lui, » et à la ligne suivante : « à en dire de lui. »

7. Cette phrase manque dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne seul la phrase suivante.

8. « Ma fille pense sur cela de même que moi. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*)

très-humble servante; j'ai répondu sur ce ton; il y a eu quelques paroles piquantes de part et d'autre, je l'avoue; mais enfin on fait la paix générale, et cela donne un bon exemple pour les divisions particulières. Je prie M. de Guitaut de se mêler de ce traité, que je signerai immédiatement après celui de la Maison. Vous en avez donc la tête bien rompue! J'admire votre bonté, et que vous souffriez un tel bruit dans votre château. Je veux vous expliquer ma pensée dans le beau marché que j'ai fait avec mon fermier, dont je vois fort bien que vous vous moquez; ce ne fut point l'abbé, ce fut moi, et voici ma raison: tous les ans j'étois en furie de n'être pas payée d'une demi-année; on me donnoit pour raison que les grains étoient dans mes greniers, mais qu'on attendoit qu'ils fussent chers, afin de n'y pas perdre; ils faisoient plus, car comme ils vouloient y gagner, ils attendoient des quatre et cinq ans que la vente fût bonne; et cependant je n'avois point d'argent, et ne voulant pas ruiner mon fermier en le faisant payer par force, je sentois l'incommodité de leur économie ou de leur avarice, et je me trouvois entraînée dans l'attente d'une bonne année, et quelquefois d'une ruine, par les hasards et les petites bêtes qui gâtent souvent les blés. Cela me donna[1] la belle pensée de vouloir être maîtresse de les vendre quand il me plairoit, et de manger mon blé en vert quand la fantaisie m'en prendroit; de cette sorte, le fermier ne peut être ruiné, je ne le gronde point pour me payer, et je la suis quand je veux. Pourquoi trouvez-vous cela si ridicule, quand on sait qu'un fermier ne gagne quasi rien et qu'on ne veut pas le mettre à bas? Sérieu- 1679

LETTRE 722 (revue sur l'autographe). — 1. Les premières impressions de cette lettre portent : « Cela me donne; » trois lignes plus bas, dans les mêmes impressions, les mots : « quand la fantaisie m'en prendroit, » ont été sautés.

1679 sement, je trouvai cette pensée la plus belle du monde, je la fis approuver à l'abbé, de sorte, Madame, qu'il ne faut pas qu'il partage avec moi ni la louange ni le blâme. Je vois bien que votre bon naturel vous portera plutôt à ce dernier : il faut souffrir de sa souveraine.

Adieu, Madame ; adieu, Monsieur. Cette comtesse de Grignan se porte un peu mieux ; nous vivons au jour la journée, sans rien voir de net dans l'avenir ; vous pouvez penser ce que je souhaiterois ; mais vous pouvez penser aussi ce que les affaires ont accoutumé de déranger.

Vous savez le mariage d'Espagne[2] et la plaisante charge qu'on donne à Mlle de Grancey[3], qui lui donnera pourtant un nom et un établissement. On ne dit rien encore du mariage de Monsieur le Dauphin[4] ni des chevaliers[5]. Que dites-vous des Bellefonds et Saint-Géran[6],

2. Marie-Louise, fille de Monsieur et de Madame Henriette d'Angleterre, née le 27 mars 1662, épousa le 31 août 1679 le roi d'Espagne Charles II, dont elle fut la première femme. Elle mourut dix ans après, sans postérité. Voyez dans la *Correspondance de Bussy* la lettre du marquis de Trichateau, du 31 août 1679. — Dans un numéro extraordinaire du 12 septembre suivant, la *Gazette* décrit les cérémonies du mariage, qui fut célébré à Fontainebleau. Le prince de Conti représentait le roi d'Espagne.

3. De dame d'atour de la nouvelle reine d'Espagne. Voyez tome III, p. 10, note 19.

4. Le Dauphin avait alors un peu plus de dix-sept ans et demi. C'est en 1679 que s'acheva son éducation. Il épousa le 7 mars 1680 Marie-Christine, fille de l'électeur de Bavière.

5. Le bruit courait-il que pour célébrer la majorité et le mariage du Dauphin, le Roi ferait des chevaliers du Saint-Esprit ? Cela paraît assez vraisemblable : il n'y avait plus eu de grande promotion dans l'Ordre depuis celle de 1661. Voyez la lettre du 20 octobre 1679. — On peut croire aussi que Mme de Sévigné veut parler de ceux qui devaient bientôt composer la maison du Dauphin, et dont quelques-uns furent appelés *menins* (d'un nom tout nouveau et encore inconnu au temps de cette lettre) : voyez la lettre du 21 février suivant.

6. Le maréchal fut en effet nommé, mais non Saint-Géran. Voyez les lettres du 25 décembre et du 10 janvier suivants.

qui seront chevaliers d'honneur et écuyers? et nous serons toujours de pauvres chiens. Il y a des gens qui n'ont point le don de prendre les bons chemins. Quand on ne peut aller par le maître, il faudroit que quelque ministre vous prît à tâche[7], et c'est la loi et les prophètes; mais le nombre est petit de ceux qui leur sont agréables. Ma fille vous écrira, et vous honore parfaitement tous deux; contentez-vous pour aujourd'hui de cette mère, qui est entièrement à vous. 1679

J'embrasse la *Beauté* et la *très-bonne*.

Suscription: Madame et Monsieur le comte de Guitauld, à Époisse.

---

723. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET A MADAME DE COLIGNY.

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (nº 721, p. 543), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 20e juillet 1679[1].

J'ai vu et entretenu M. l'évêque d'Autun[2], et je comprends bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron[3], et qu'il ne vouloit pas se débotter seulement: il y fut six semaines. Cet endroit[4] est tout propre à persuader l'agrément, la

7. C'est-à-dire se chargeât de vous. L'autographe porte : *prît a tasche;* dans les éditions antérieures à la nôtre on y a substitué *fût attaché*.

Lettre 723. — 1. Cette lettre est datée du 26e dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale.

2. Gabriel de Roquette. Voyez tome III, p. 31, note 1.

3. Dans la Nièvre, près de Saint-Pierre-le-Moutier. Sans doute il s'y était arrêté chez Mme de Langeron.

4. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Ce conte; » neuf lignes plus bas : « quand on pense, » pour « quand on songe. »

1679 douceur et la facilité de son esprit. Tout cela m'y paroît, et par la sorte d'amitié qu'on lui porte, et par la conversation que j'ai eue avec lui. Je crois que j'en serois encore plus persuadée, si je le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous : il me paroît de vos amis, et il m'a parlé de vous sur ce ton-là. Nous sommes demeurés d'accord sur l'honneur que le Roi feroit à son histoire et à vous, de vous en confier le soin. Il est comme incroyable que cette pensée ne vienne pas : quand on songe à l'avenir et qu'on a de belles vérités à y faire passer, il est naturel de vouloir que ce soit par des canaux qui ne soient pas suspects, et vous êtes justement celui qu'on devroit chercher jusqu'au bout du monde, par mille autres raisons encore qui ne se trouvent point toutes réunies ensemble comme elles sont en vous.

Je parlai au prélat de la lettre que vous avez écrite au Roi ; il me dit qu'il l'avoit vue, et qu'il l'avoit trouvée belle. Il vous rendra compte aussi des lieux impénétrables qu'il a trouvés où votre nom ne peut pas encore être nommé[5]. Enfin vous aurez beaucoup de plaisir à l'entretenir ; je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est réciproque, et vous êtes l'un à l'autre une très-bonne compagnie. Il vous dira les nouvelles et les préparatifs du mariage du roi d'Espagne, et du choix du prince et de la princesse d'Harcourt pour la conduite de la reine d'Espagne[6] à son époux, et de la belle charge que le Roi a donnée à M. de Marsillac, sans préjudice de la première[7], et du démêlé du cardinal de Bouillon avec

5. L'hôtel de Condé. Voyez la lettre suivante, p. 555.

6. « Pour conduire la reine d'Espagne. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — Immédiatement avant, les deux manuscrits donnent *de Harcourt ;* mais dans la *Gazette*, qui annonce ce choix à la date du 5 août, le nom, selon l'usage qui a prévalu, est *d'Harcourt.*

7. Le prince de Marsillac était grand maître de la garde-robe,

M. de Montausier, et comme M. de la Feuillade, courtisan passant tous les courtisans passés, a fait venir un bloc de marbre qui tenoit toute la rue Saint-Honoré, et comme les soldats qui le conduisoient ne voulant point faire de place[8] au carrosse de Monsieur le Prince, qui étoit dedans, il y eut un combat entre les soldats et les valets de pied; le peuple s'en mêla, le marbre se rangea, et le prince passa. Le prélat vous pourra conter encore que ce marbre est chez M. de la Feuillade, qui fait ressusciter Phidias ou Praxitèle pour tailler la figure du Roi à cheval dans ce marbre, et comme cette statue lui coûtera plus de trente mille écus[9]. 1679

Il me semble que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'Amadis, ou à ceux qu'on a faits pour les imiter, comme celui-ci :

Et comme Tonquin d'Armorique n'étoit autre que René de Guingo;

Et comme ayant trouvé sa mie, il ne savoit bonnement que lui dire.

Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre.

gouverneur du Berry, et venait encore d'être nommé grand veneur, à la place du marquis de Soyecourt, mort le 12 juillet. Voyez dans la *Correspondance de Bussy* la lettre de Jeannin du 27 juillet 1679.

8. Notre manuscrit donne ici : « ne vouloient point faire place. »

9. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « et comme cette galanterie lui coûtera, etc.; » à la seconde ligne du paragraphe suivant, « de l'Amadis de Gaule : *Et comme Tonquin, etc.* » — Le monument élevé à Louis XIV par le duc de la Feuillade sur la place des Victoires ne fut inauguré qu'en 1686. Ce fut définitivement un groupe, non de marbre, mais de bronze doré, posé sur un piédestal de marbre blanc : voyez le *Dictionnaire de Paris* de Hurtaut et Magny, tome IV, p. 33 et suivantes; l'*Histoire de Paris* de M. Lavallée, tome II, p. 201, et les *Mémoires de Choisy*, tome LXIII, p. 202 et 203.

1679 Il seroit à souhaiter que ma pauvre plume, galopant comme elle fait, galopât au moins sur le bon pied. Vous en seriez moins ennuyés, Monsieur et Madame; car c'est toujours à vous deux que je parle, et vous deux que j'embrasse de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous dire bien des amitiés à l'un et à l'autre. Elle se porte mieux; mais comme un bien n'est jamais pur en ce monde, elle pense à s'en aller en Provence, et je ne pourrois acheter le plaisir de la voir que par sa mauvaise santé. Il faut choisir, et se résoudre à l'absence; elle est amère et dure à supporter. Vous êtes bien heureux de ne point sentir la douleur des séparations; celle de mon fils, qui s'en va camper à la plaine d'Ouilles[10] n'est pas si triste que celle des autres années; mais il ne s'en faut guère qu'elle ne coûte autant : l'or et l'argent, les beaux chevaux et les justaucorps étant la vraie représentation des troupes du roi de Perse.

Faites-vous envoyer promptement les *Fables* de la Fontaine[11] : elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes, et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis, et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières.

Notre ami Corbinelli est dans l'espérance de l'accom-

10. Voyez tome I, p. 491, note 3. La *Gazette* du 5 août annonce que le Roi a fait préparer ce camp pour les troupes de sa maison, et qu'il y est allé le 1er du mois, ainsi que la Reine et le Dauphin. Toutes les troupes étaient commandées par le duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes du corps. — Voyez la Bruyère, au commencement du chapitre *de la Ville*.

11. La Fontaine venait de publier, en 1678 et 1679, son second recueil de fables, qui ne renfermait que cinq livres (VII à XI). Le premier recueil, réimprimé à la même époque, en contenait six. Le douzième livre ne parut que longtemps après.

modement de l'affaire de sa cousine[12]. Si vous êtes à Chaseu, faites mes compliments à M. et à Mme de Toulongeon. J'aime cette petite femme : ne la trouvez-vous pas toujours jolie? 1679

---

724. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 2e août 1679.

J'ARRIVAI ici d'Auvergne mercredi 27e juillet, avec l'heureuse veuve; elle a gagné son procès contre son beau-père : je ne sais si vous savez cette affaire; la voici en deux mots :

Comme mère et tutrice du petit marquis d'Andelot, Mme de Coligny demande[1] au comte de Dalet la visite des châteaux de Dalet et de Malintras[2], qu'elle savoit être en ruine par sa négligence, et que, comme usufruitier, il eût à les réparer; car il faut savoir que ledit comte de Dalet épousant Barbe de Coligny[3], les futurs firent con-

12. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale ne donne pas les derniers mots de cette phrase, qu'il termine à *l'accommodement;* à la ligne suivante, ce manuscrit porte : « faites savoir mes compliments, » pour « faites mes compliments ; » Bussy avait d'abord écrit : « faites tenir mes compliments. »

LETTRE 724. — 1. « Demandoit. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Le même manuscrit porte, quatre lignes plus loin : « épousa Barbe de Coligny ; ils firent.... » ; trois lignes après : « et en cas qu'ils ne choisissent point; » quatre lignes plus bas : « avec Louise de Rabutin; » vers le milieu de la phrase suivante, les mots : « ces premières escarmouches » manquent dans ce manuscrit.

2. Dalet, canton de Pont-du-Château, arrondissement de Clermont. — Malintras, canton et arrondissement de Clermont.

3. En 1634. Voyez tome III, p. 443, note 5.

1679 jointement dans leur contrat de mariage donation de ces deux terres à tel de leurs enfants mâles qu'ils choisiroient, et en cas qu'ils mourussent sans choisir, à l'aîné des mâles. A la requête de Mme de Coligny, M. de Dalet répondit que sans demeurer d'accord de la validité de la donation, ni sans reconnoître qu'il y eût d'enfant vivant de Gilbert de Langhac, son fils, et de Louise de Rabutin, dame de Coligny, ladite requête étoit incivile et injurieuse, et partant demandoit qu'elle en fût déboutée et condamnée aux dépens. Avec la réplique que Mme de Coligny fit à ces défenses, elle envoya à Riom une attestation du bailliage d'Autun de la vie du petit d'Andelot, et un mois après ces premières escarmouches, nous allâmes à Riom; quatre jours après notre arrivée, la cause fut plaidée, les parties présentes. L'avocat de Mme de Coligny redit en peu de mots la teneur de sa requête; l'avocat de M. de Dalet voulut traiter la donation de simple institution révocable en de certains cas (comme, par exemple, en cas d'ingratitude); que feu le marquis de Coligny étant comblé de grâces de la part de son père, sa veuve, qui l'offensoit par les soupçons qu'elle témoignoit de sa conduite, méritoit qu'il révoquât cette institution; il dit encore mille autres sottises comme celle-là, et finit par celle de dire qu'il se réservoit de prouver en temps et lieu que le marquis d'Andelot[4] étoit mort. A la vérité la chaleur me monta au visage, je me levai, et je dis tout haut que ceux qui disoient cela avoient menti, et que c'étoient des coquins; l'avocat ne fit plus qu'ânonner; celui de ma fille fit merveilles à la réplique, et ensuite

4. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « que le petit d'Andelot; » deux lignes plus loin : « que ceux qui disoient cela étoient des coquins qui avoient menti; l'avocat, etc.; » à la ligne d'après : « à sa réplique; » à la fin du paragraphe suivant : « les choses que j'ai dites. »

jugement fut rendu, conforme aux fins de la requête de la dame marquise de Coligny. 1679

Ces deux mots ont été un peu étendus, Madame; mais je le donne aux plus habiles courtisans de dire en moins de paroles les choses que je viens de vous dire.

J'allai hier à Autun voir mes filles de Saint-Julien[5]; j'appris que l'évêque notre ami[6] y étoit arrivé de la veille; je lui envoyai faire compliment. Il me vint voir, et nous nous donnâmes rendez-vous à dîner chez lui le lendemain, pour nous entretenir à fond. J'en viens, et il m'a conté tout ce que vous me mandez. Mais pour répondre à ce que vous me dites qu'il approuve la lettre que j'ai écrite au Roi, je vous dirai que c'est le succès qui le fait parler ainsi; car lorsque je la lui montrai un peu avant que de l'envoyer[7], il en improuva une partie par son silence; et à l'endroit où je demande au Roi de me laisser en exil toute ma vie, pour rendre les belles vérités que j'avois à dire de lui moins suspectes de flatterie, il me dit que Sa Majesté ne me prendroit que trop tôt au mot, comme si elle n'attendoit que mon consentement pour cela.

Il ne me parla point de la résistance que Monsieur le Prince apportoit à recevoir mes respects, sachant bien,

5. Voyez la *Généalogie*, tome I, p. 342 et 343.

6. Les mots « notre ami » ne se trouvent pas dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, non plus que, deux lignes plus bas : « chez lui, » et quatre lignes après : « je vous dirai que. »

7. Voici quelle est la fin du paragraphe dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « car lorsque je la lui montrai quelque temps avant que de l'envoyer, il avoit bien envie de n'en pas approuver la matière, disant que le Roi ne me prendroit que trop tôt au mot, quand je lui demandois de me laisser en exil toute ma vie, comme si Sa Majesté n'attendoit que mon consentement pour cela. Je vous assure qu'il me fit pitié de n'entendre pas toute la finesse de ma lettre. » A la troisième ligne du paragraphe suivant, les mots « à mon avis » manquent dans ce manuscrit.

1679 à mon avis, qu'après les pas que j'ai faits pour cela, je ne m'en soucie plus guère.

Il me conta qu'étant chez M. de Pompone avec la Feuillade, celui-ci avoit parlé de moi comme le meilleur de mes amis; et sur cela, je lui en viens de faire compliment. Au reste, la Feuillade ne perdra pas l'avance qu'il fait de sa statue de marbre : le Roi, qui aime d'être aimé, la lui rendra avec usure.

Votre manière d'écrire, libre et aisée, me plaît bien davantage que la régularité de Messieurs de l'Académie; c'est le style d'une femme de qualité, qui a bien de l'esprit, qui soutient le caractère des matières enjouées, et qui égaye celui des sérieuses[8].

Je vous plains fort, et Mme de Grignan aussi, d'être sur le point de vous séparer. Je sens mieux vos peines qu'un autre, quand je songe à celles que j'aurois s'il falloit qu'on tirât ma fille de Coligny d'auprès de moi; on ne peut pas avoir plus de tendresse pour Mme de Grignan que nous en avons tous deux.

Il est vrai que les dépenses de la plaine d'Ouilles sont excessives; je ne les approuve point; ce n'est pas que je condamne les particuliers quand ils les font volontairement et sans s'incommoder, mais je voudrois que le Roi les défendît, et je trouverois plus beau, si j'étois à sa place, d'avoir de bonnes troupes vêtues simplement, que ruinées par la richesse de leurs habits et par la magnificence de leurs équipages.

Je demande par cet ordinaire les *Fables* de la Fontaine; personne ne connoît et ne sent mieux son mérite

8. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « qui soutient les matières enjouées, et qui égaye les sérieuses; » à la quatrième ligne du paragraphe suivant : « Mme de Coligny, » au lieu de : « ma fille de Coligny; » cinq et six lignes plus loin, les mots « volontairement et sans s'incommoder » manquent dans ce manuscrit.

que moi; je vous manderai quand je les aurai lues celles qui me plairont le plus. Je suis bien aise que notre ami s'accommode; c'est toujours avoir gagné son procès. Je dirai à mon beau-frère et à ma sœur de Toulongeon l'amitié que vous leur faites dans ma lettre; vous avez raison d'aimer cette petite femme, et j'en ai encore plus que vous, car elle est fort jolie[9]. 1679

---

*725. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE L'ABBÉ DE COULANGES AU COMTE ET A LA COMTESSE DE GUITAUT.

Ce vendredi 4e août[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous me dites donc, Monsieur et Madame, que votre M. Manin[2] est une espèce de d'Hacqueville, pour l'assemblage de toutes sortes de vertus. En vérité, il ne faudroit point d'autre recommandation, et c'est profaner le pouvoir que vous avez sur moi l'un et l'autre, que de vous mettre en jeu, quand il est question de protéger une pareille probité. Je vous déclare donc que je ne vous fais que l'honneur de croire ce que vous me dites de lui; et puis c'est lui-même et l'ombre de notre pauvre ami[3], qui fait le reste. J'en dirois autant à M. de

9. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale termine ainsi la lettre : « Je ferai savoir à M. et à Mme de Toulongeon l'honneur que vous leur faites; vous avez raison d'aimer cette petite femme; elle est fort jolie, et je l'aime bien aussi. »

LETTRE 725 (revue sur l'autographe). — 1. Cette date paraît être de la main de l'abbé de Coulanges.

2. Il est encore nommé dans la lettre à la comtesse de Guitaut, du 26 novembre 1693.

3. D'Hacqueville était mort le 31 juillet de l'année précédente.

1679 Berbisy[4], et je vous conjure de garder pour d'autres occasions à éprouver l'estime et l'amitié très-distinguée que j'ai pour vous deux. Vous ne savez pas ce que vous valez, et combien l'on s'attache à vous quand on vous connoît.

Pour moi, j'ai fait un chemin considérable depuis que je suis dans votre commerce. Mais parlons de M. d'Amboile[5] : c'est un homme que je ne gouverne pas ; je connois et j'aime fort son père, et c'est par là que je ferai ma sollicitation. Comme l'affaire est juste et que le rapporteur l'est aussi, je crois que cela se rencontrera[6] fort heureusement. Enfin, n'en soyez pas en peine, je ferai très-bien mon devoir. Je vous écrivis l'autre jour une grande lettre de Livry ; nous en sommes revenues, et les airs de séparation commencent fort à me serrer le cœur. Nous avons questionné Madelon sur votre procédé pour elle, que nous trouvons si bon que ma fille l'a mis sur son compte. J'ai prié plusieurs fois Mme de Coulanges d'écrire à son père à Lyon, pour l'affaire dont vous m'aviez envoyé le mémoire ; elle m'a dit vingt fois : « Oui, oui, oui, je le ferai, je n'y manquerai pas ; » et toujours elle l'oublie ; cela fait que je ne daigne plus lui en parler. Elle est tellement obsédée, elle est si bien à la cour, c'est tellement la mode de l'aimer, que je ne m'étonne point qu'elle nous perde de vue. Adieu, Madame ; adieu, Monsieur : vous devez m'aimer, si c'est une bonne raison que de vous aimer.

4. Voyez la lettre du 22 décembre 1675, tome IV, p. 294, note 1.

5. Fils d'Olivier d'Ormesson : voyez la note 2 de la lettre du 8 mai 1676, tome IV, p. 441.

6. Ce mot est peu lisible dans l'autographe : il y a *remontera*, ou *rencontera* pour *rencontrera*. Nous avons adopté cette dernière leçon.

DE L'ABBÉ DE COULANGES.

1679

Je n'ai rien à dire après de si grandes déclarations, sinon que c'est à moi que M. Manin me[7] rendit votre lettre, et m'assura que je la[8] pouvois ouvrir en l'absence de ma nièce, qui ne revint hier au soir qu'à dix heures. Après le plaisir que j'eus, Monsieur, à voir le tour que vous donniez, vous et Madame, à votre recommandation, je voulus prendre connoissance du fond de l'affaire, qu'il fut ravi de me communiquer; et de vrai, il n'y a pas eu de ce siècle peut-être[9]....

---

*726. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUT.

[Paris,] 25e août 1679.

Hélas! mon pauvre Monsieur, quelle nouvelle vous allez apprendre, et quelle douleur j'ai à supporter! M. le cardinal de Retz mourut hier, après sept jours de fièvre continue. Dieu n'a pas voulu qu'on lui donnât du remède de l'Anglois[1], quoiqu'il le demandât, et que l'expérience

7. Le pléonasme *à moi.... me* est bien dans l'autographe; c'est sans doute une inadvertance.
8. L'abbé de Coulanges a écrit *le*, au lieu de *la*.
9. Ici finit le feuillet, et le reste de la lettre manque.

Lettre 726 (revue sur l'autographe). — 1. En 1679, un médecin anglais, nommé Tabor (voyez la note 11 de la lettre du 29 septembre suivant), qui se faisait appeler le chevalier Talbot pour se rendre plus recommandable, vint en France, où ayant guéri le Dauphin d'une fièvre quarte, très-opiniâtre, par le moyen d'un remède particulier, il acquit une si grande réputation que le Roi trouva à propos d'acheter son secret et de le rendre public. Ce remède, qu'on nommait alors « le remède anglais, » consistait en une infusion de quinquina dans du vin. Il parut vers ce temps-là un petit traité inti-

1679 de notre bon abbé de Coulanges fût tout chaud[2], et que ce fût même cette Éminence qui nous décidât pour nous tirer de la cruelle Faculté, en protestant que s'il avoit un seul accès de fièvre, il enverroit[3] querir ce médecin anglois. Sur cela il tombe malade, il demande ce remède; il a la fièvre, il est accablé d'humeurs qui lui causent des foiblesses, il a un hoquet qui marque la bile dans l'estomac. Tout cela est précisément ce qui est propre pour être guéri et consommé par le remède chaud et vineux de cet Anglois. Mme de la Fayette, ma fille et moi, nous crions miséricorde, et nous présentons notre abbé ressuscité, et Dieu ne veut pas que personne décide; et chacun, en disant : « Je ne veux me charger de rien, » se charge de tout; et enfin M. Petit, soutenu de M. Belay, l'ont[4] premièrement fait saigner quatre fois en trois jours. et puis deux petits verres de casse, qui l'ont fait mourir dans l'opération, car la casse n'est pas un remède indifférent quand la fièvre est maligne. Quand ce pauvre cardinal fut à l'agonie, ils consentirent qu'on envoyât querir l'Anglois : il vint, et dit qu'il ne savoit point ressusciter les morts. Ainsi est péri devant nos yeux cet homme si aimable et si illustre, que l'on ne pouvoit connoître sans l'aimer.

Je vous mande tout ceci dans la douleur de mon cœur, par cette confiance qui me fait vous dire plus qu'aux

tulé : *Remède anglois pour les fièvres*. Voyez le *Dictionnaire universel de médecine*, traduit de l'anglais de M. James, tome V, p. 1017. Voyez aussi dans la *Correspondance de Bussy*, la lettre de Mme de Scudéry du 14 novembre 1680; Walckenaer, *Histoire de la Fontaine*, édition de 1824, p. 320 et suivantes, et plusieurs couplets en l'honneur de Talbot placés par M. Paul Lacroix dans les *Œuvres inédites* attribuées à la Fontaine, p. 159-161.

2. Il y a ainsi *tout chaud* (*chaut*), au masculin, dans l'autographe.

3. Dans l'autographe : *envoiroit*.

4. Le verbe est au pluriel dans l'autographe.

autres, car il ne faut point, si vous plaît[5], que cela retourne. Le funeste succès n'a que trop justifié nos discours, et l'on ne peut retourner sur cette conduite, sans faire beaucoup de bruit : voilà ce qui me tient uniquement à l'esprit. Ma fille est touchée comme elle le doit ; je n'ose toucher à son départ[6] ; il me semble pourtant que tout me quitte, et que le pis qui me puisse arriver, qui est son absence, va bientôt m'achever d'accabler. Monsieur et Madame, ne vous fais-je pas un peu de pitié ! Ces différentes tristesses m'ont empêchée de sentir assez la convalescence de notre bon abbé, qui est revenu de la mort. 1679

Je dirai à ma fille toutes vos offres. Peut-on douter de vos bontés extrêmes ? Vous êtes tous deux si dignes d'être aimés, qu'il ne faudroit pas s'en vanter, si l'on avoit un sentiment contraire. J'en suis bien éloignée, et l'on ne peut être à vous plus sincèrement que j'y suis. J'aurois cent choses à vous dire ; mais le moyen, quand on a le cœur pressé ?

Suscription : A Monsieur Monsieur le comte de Guitauld, chevalier des ordres du Roi, à Époisses, par Semur en Auxois.

5. On lit ainsi : *si vous plaît*, pour *s'il vous plaît*, dans l'autographe.

6. Les éditions antérieures à la nôtre ont à ce membre de phrase substitué celui-ci : « je n'ose parler de son départ. »

1679

727. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Un mois après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 25e août 1679.

Le récit du procès de ma nièce m'a fait plaisir, et votre *rabutinade* m'a paru fort bien placée; je prends une part sensible à tout ce qui la touche[1], et son cher père par conséquent; mais à la pareille plaignez-moi d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il étoit aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connoissoient. J'étois son amie depuis trente ans, et je n'avois jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'étoit également honorable et délicieuse. Il étoit d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

J'ai ouï dire que le tonnerre est tombé tout auprès de vous. Mandez-moi par quel miracle vous avez été conservé, et si l'on continue encore à tourmenter ma pauvre nièce, et à lui disputer son joli enfant.

Admirez en passant le malheur de Corbinelli : M. le cardinal de Retz l'aimoit chèrement; il avoit commencé à lui donner une pension de deux mille francs[2] : son étoile a fait mourir cette Éminence. Son procès est accommodé, après lui avoir coûté huit cents francs : il avoit bien affaire de cette dépense.

Notre bon abbé de Coulanges a pensé mourir. Le re-

Lettre 727. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « à tout ce qui touche ma chère nièce. »

2. Voyez ci-dessus, p. 506.

mède du médecin anglois[3] l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort étoit marquée, et cela ne se dérange point. 1679

Ma fille vous fait ses compliments à tous deux. Je crains bien qu'elle ne m'échappe. Adieu, mes très-chers.

---

728. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le même jour que je reçus cette lettre, j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 28e août 1679.

Votre lettre m'a d'abord réjoui, Madame, mais ensuite j'ai été fâché de voir qu'elle n'étoit que d'une petite feuille de papier, et je l'ai été bien davantage quand j'y ai vu[1] la mort de M. le cardinal de Retz; je sais l'amitié qui étoit entre vous deux; et quand je ne le regretterois pas par l'estime que j'avois pour lui, et par l'amitié qu'il m'avoit promise, je le regretterois pour l'amour de vous, aux intérêts de qui je prends toute la part qu'on peut prendre; mais c'est notre ami Corbinelli qui est encore plus à plaindre : personne ne perd tant que lui. Il y a longtemps que j'ai remarqué que son étoile changeoit le bien en mal, et qu'il portoit malheur

3. « D'un médecin anglois. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) — Voyez la note 1 de la lettre précédente, p. 559.

Lettre 728. — 1. Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale : « quand j'ai appris ; » deux lignes plus loin : « par l'estime que j'avois pour lui, je le ferois pour l'amour de vous. » A la fin de la phrase, ce manuscrit ajoute : « je ne saurois assez m'étonner de sa mauvaise fortune. Il termine ainsi le paragraphe : « Il y a bien longtemps que j'ai remarqué que son étoile change le bien en mal. J'en suis sensiblement touché, car je l'aime de tout mon cœur. »

1679 à ses amis. Le pape Urbain VIII[2], qui le reconnoissoit pour son parent, et qui sur ce pied-là l'auroit avancé, mourut dès qu'il commença de l'aimer. Le cardinal de Retz lui veut faire du bien : il ne passe pas l'année. J'en suis tout à fait fâché, car je l'aime de tout mon cœur.

Il y a près de quinze jours que le tonnerre tomba à demi-lieue d'ici; de six personnes qui étoient sous un noyer il en tua trois, et il blessa fort les trois autres, comme vous pourriez dire de rendre un homme digne d'entrer dans le sérail, et de brûler sa femme en pareil endroit qu'il avoit été blessé. Voilà des effets bien bizarres du tonnerre. Pour moi, qui mérite d'autres châtiments que le feu du ciel, je ne l'appréhende pas. Il trouveroit peut-être dans mon voisinage où tomber plus justement que sur ma maison; mais la pénitence est une espèce de cloche qui détourne quelquefois la nuée.

M. de Dalet a appelé de la sentence de Riom; ainsi vous verrez votre nièce cet hiver à Paris. Vous croyez bien que je ne demeurerai pas tout seul dans mes châteaux; je demanderai permission au Roi, qui, je crois, ne me la refusera pas : cependant n'en dites encore rien, s'il vous plaît; car vous savez que le maître ne veut pas qu'on compte assurément sur ses grâces. Je suis ravi que le bon abbé n'ait pas suivi le Cardinal. Il est encore[3] plus nécessaire que Son Éminence. Ma fille et moi nous assurons Mme de Grignan de nos très-humbles services; et pour vous, Madame, quelles tendresses n'avons-nous pas pour vous?

2. Maffeo Barberini, Florentin; Corbinelli était d'origine florentine. Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644.

3. « Il vous est encore. » (*Manuscrit de la Bibliothèque impériale.*) Ce manuscrit termine ainsi la lettre : « quelles tendresses ne vous faisons-nous pas? »

*729. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUT. 1679

A Paris, mardi 12e septembre.

Mon pauvre Monsieur, je suis dans une douleur qui me fait un mal étrange : ma fille s'en va demain sans remise[1]; ils prennent l'eau jusques à Auxerre, où ils arriveront samedi, et font leur compte qu'ils seront lundi à dîner à Rouvroy[2], et que c'est là où vous devez les venir voir, et leur pardonner de ne point aller à Époisse dans l'embarras où ils sont. Il viendra quelque autre année où ils seront plus légers. La santé de ma fille me fait toujours trembler; et cette inquiétude, jointe à l'absence d'une créature que j'aime si parfaitement, me met dans l'état que vous pouvez vous imaginer. Vous avez offert tant de choses pour leur commodité, que je suis persuadée que vous voudrez bien mener votre litière à Rouvroy, et l'obliger à la prendre pour la mener jusqu'à Chalon. Ce sera une commodité pour elle, qui lui conservera la vie, et je réponds pour vous que vous en serez fort aise. Trouvez-vous donc à Rouvroy lundi matin 18e de ce mois; ayez cette litière si secourable, et donnez-leur la joie et la consolation de vous voir. Le temps sera un peu court pour causer, mais vous irez achever cette visite à Grignan. Moins on est accoutumé dans la province, et moins on s'y plaît. La pensée d'aller passer l'hiver à Aix donne plus de peine que le séjour de Grignan; d'un

Lettre 729 (revue sur l'autographe). — 1. Mme de Grignan, arrivée à Paris en novembre 1677, repartit le mercredi 13 septembre 1679 pour la Provence. Voyez ci-dessus, p. 379, note 16, p. 387, note 1, et le commencement de la lettre du 27 septembre suivant.

2. Rouvray (dans l'autographe *Rouvroy*), canton de Ligny-le-Château, arrondissement d'Auxerre, à deux lieues et demie d'Epoisse.

1679 autre côté, l'air de Grignan est terrible pour elle : tout cela fait trembler; et tout autant que l'on peut faire des projets, M. de Grignan ne doit pas la mettre souvent en chemin, quand une fois ils seront revenus dans cette bonne ville. Mais il est question d'aller : voyez comme mon imagination me flatte, par la pensée d'un retour sans lequel je ne puis être heureuse. Adieu, Monsieur : mandez-moi bien comme vous l'aurez trouvée; ne m'épargnez point les détails, je vous en écrivis tant l'autre jour!

Mlle de Méri a la fièvre depuis hier, avec une manière de dyssenterie. Je ne crois pas que tout étant arrêté, on arrête pour cela; cependant.... Enfin, je vous conseille toujours d'aller à Rouvroy avec cette litière; mais je vous dis les choses comme elles sont.

Suscription : A Monsieur Monsieur le comte de Guitault, chevalier des ordres du Roi, à Époisse, à (*sic*) Semur en Auxois.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS LE TOME V,

RANGÉES D'APRÈS LES NOMS DES CORRESPONDANTS.

(Le numéro des lettres qui n'étaient point dans la première édition est précédé d'un astérisque.)

1° LETTRES ÉCRITES PAR MADAME DE SÉVIGNÉ A :

2° Lettres écrites a Madame de Sévigné par :

3° LETTRES DE DIVERS A DIVERS :

Paris. — Imp. de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

